

Rapport du Directeur général 1996-1997

Rapport du Directeur général sur l'activité
de l'Organisation en 1996-1997 présenté
aux États membres et au Conseil exécutif
conformément à l'article VI.3.b
de l'Acte constitutif

*Conférence générale
Trentième session, 1999*

30 C/3

UNESCO

*Publié en 1998 par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture, 7, place de Fontenoy, 75352 PARIS 07 SP
Composé et imprimé dans les ateliers de l'UNESCO*

Table des matières

INTRODUCTION	VII
PARTIE GRAPHIQUE	XIII
Figure 1 Évolution du budget ordinaire de 1981-1983 à 1996-1997	
Figure 2 Dépenses du Programme ordinaire : répartition en pourcentage par grand poste de dépenses, 1996-1997	
Figure 3 Dépenses du Programme ordinaire : répartition en pourcentage par titre du budget, 1996-1997	
Figure 4 Dépenses du Programme ordinaire : répartition en pourcentage des dépenses d'exécution du programme et de soutien de l'exécution du programme, 1996-1997	
Figure 5 Programme de participation : crédits inscrits au budget et montants demandés de 1988-1989 à 1996-1997	
Figure 6 Programme de participation : demandes approuvées par le Directeur général, par région et par secteur ou programme, 1996-1997	
Figure 7 Montant total des dépenses financées sur des fonds provenant des Nations Unies et d'autres sources extrabudgétaires de 1988-1989 à 1996-1997	
Figure 8 Répartition par région des dépenses financées sur des fonds provenant des Nations Unies et d'autres sources extrabudgétaires, 1996-1997	
Figure 9 Répartition par secteur des dépenses financées sur des fonds provenant des Nations Unies et d'autres sources extrabudgétaires, 1996-1997	
Figure 10 Répartition des contrats passés avec les commissions nationales, par région (nombre de contrats), 1996-1997	
Figure 11 Répartition des contrats passés avec les commissions nationales, par région (montant total des contrats), 1996-1997	
Figure 12 Évolution du nombre des bourses, des bourses de voyage et des allocations d'études de 1988-1989 à 1996-1997	
Figure 13 Nombre de publications de l'UNESCO parues de 1988-1989 à 1996-1997, par catégorie d'éditeur	
Figure 14 Répartition par classe du personnel du cadre organique et de rang supérieur, au Siège et hors Siège, au 31 décembre 1997	
I. EXÉCUTION DU PROGRAMME	1
I.A. GRANDS PROGRAMMES	3
GRAND PROGRAMME I VERS UNE ÉDUCATION PERMANENTE POUR TOUS	4
Programme I.1 L'éducation de base pour tous	4
Élargissement de l'accès à l'éducation de base	4
Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'éducation de base	9
Programme I.2 Réforme de l'enseignement dans la perspective de l'éducation permanente	11
L'éducation pour le XXI ^e siècle	11
Rénovation de l'enseignement général et professionnel	11
Enseignement supérieur et développement	17
Réforme et reconstruction des systèmes éducatifs	18
Bureau international d'éducation de l'UNESCO	23
Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO	25
Institut de l'UNESCO pour l'éducation	27
Informations administratives et budgétaires	33
GRAND PROGRAMME II LES SCIENCES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT	35
Programme II.1 Progrès, transfert et partage des connaissances dans le domaine des sciences naturelles	35
Enseignement, recherche et coopération en sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur	35
Programme II.2 Progrès, transfert et partage des connaissances en sciences sociales et humaines	42
Enseignement, recherche et coopération en sciences sociales et humaines	42
Philosophie et éthique	45

Programme II.3	Sciences de l'environnement et développement durable	48
	Coordination et promotion de la coopération interdisciplinaire et interinstitutions	48
	Sciences de la terre et risques naturels	48
	Les sciences de l'environnement et le programme sur l'homme et la biosphère (MAB)	50
	Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement vulnérable	53
	Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles	53
	Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO	54
Programme II.4	Sciences sociales et humaines et développement social	60
	Transformations sociales et développement	60
	Jeunesse et développement social	64
	Informations administratives et budgétaires	71
GRAND PROGRAMME III	DÉVELOPPEMENT CULTUREL : PATRIMOINE ET CRÉATION	73
	Décennie mondiale du développement culturel	73
	Commission mondiale de la culture et du développement	75
Programme III.1	Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel	76
	Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial	76
	Protection des sites, des monuments et des biens culturels	77
	Le patrimoine immatériel	78
Programme III.2	Créativités et industries culturelles	82
	Création artistique	82
	Industries culturelles et droits d'auteur	83
	Informations administratives et budgétaires	88
GRAND PROGRAMME IV	COMMUNICATION, INFORMATION ET INFORMATIQUE	90
Programme IV.1	Libre circulation de l'information	90
	Médias et liberté d'expression	90
	Accès à l'information et technologies	91
Programme IV.2	Développement des capacités dans le domaine de la communication, de l'information et de l'informatique	94
	Développement de la communication	94
	Développement des bibliothèques, des archives et des services de documentation	94
	Développement de l'informatique	95
	Nouvelles applications des technologies de l'information et de la communication	95
	Informations administratives et budgétaires	104
I.B	PROJETS ET ACTIVITÉS TRANSDISCIPLINAIRES	107
	1. Éducation et information en matière d'environnement et de population pour le développement	108
	Informations administratives et budgétaires	114
	2. Vers une culture de la paix	115
	Unité 1 Éducation pour la paix, les droits de l'homme, la démocratie, la compréhension internationale et la tolérance	115
	Unité 2 Promotion des droits de l'homme et de la démocratie : lutte contre la discrimination	118
	Unité 3 Pluralisme culturel et dialogue interculturel	120
	Projets interculturels	122
	Unité 4 Prévention des conflits et consolidation de la paix à l'issue des conflits	125
	Informations administratives et budgétaires	132
	3. Coordination des activités en faveur des groupes cibles prioritaires et de groupes spécifiques de pays	133
	Informations administratives et budgétaires	150
I.C	SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION	151
	1. Centre d'échange d'information	152
	2. Programmes et services statistiques	155
	3. Office des Éditions de l'UNESCO	158

4. Courrier de l'UNESCO	160
5. Office de l'information du public	161
Informations administratives et budgétaires	163
I.D PROGRAMME DE PARTICIPATION	165
I.E COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT	172
Informations administratives et budgétaires	177
II. SOUTIEN DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME	179
1. Relations extérieures	180
Informations administratives et budgétaires	186
2. Services de soutien	187
Informations administratives et budgétaires	188
III. AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION	189
1. Décentralisation et relations avec les unités permanentes hors Siège	190
2. Évaluation	191
3. Ressources humaines	192
4. Systèmes de gestion et administration générale	194
 ANNEXES	
A. Informations concernant les États membres	198
1. Liste des 186 États membres (et des 4 Membres associés) de l'UNESCO au 31 décembre 1997, et date à laquelle ils sont devenus membres de l'Organisation	198
2. Participation des États membres aux activités de l'Organisation	200
3. Conventions adoptées sous les auspices de l'UNESCO : ratifications, acceptations, adhésions ou successions au 31 décembre 1997	211
4. Liste des délégations permanentes et missions d'observation établies auprès de l'UNESCO (1996-1997)	216
5. Missions du Directeur général et des Directeurs généraux adjoints	218
6. Visites officielles de chefs d'État (ou de gouvernement) et d'autres dignitaires à l'UNESCO (1996-1997)	229
7. Répartition des contrats conclus avec les Commissions nationales par secteur et par région (1996-1997)	230
8. Liste des bureaux hors Siège et des bureaux de liaison de l'UNESCO au 31 décembre 1997	231
B. Informations concernant les relations avec les organisations du système des Nations Unies et/ou avec d'autres organisations intergouvernementales	234
1. Rapports du Corps commun d'inspection (CCI) examinés par le Conseil exécutif en 1996-1997.	234
2. Accords de coopération avec des organisations du système des Nations Unies conclus en 1996-1997	235
C. Informations concernant la coopération financière avec les organisations internationales non gouvernementales en application d'accords-cadres et par le biais d'autres contrats conclus au titre du Programme ordinaire et contributions au titre du Programme de participation	236
D. Déclarations, conventions, accords et recommandations adoptés sous les auspices de l'UNESCO	237
1. Déclarations adoptées par la Conférence générale	237
2. Conventions et accords de caractère normatif adoptés soit par la Conférence générale, soit par des conférences intergouvernementales convoquées par l'UNESCO, seule ou conjointement avec d'autres organisations internationales ...	237
3. Autres accords	238
4. Recommandations	238
E. Statistiques relatives à la Conférence générale	240

F. Publications	241
1. Liste des publications parues en 1996 et 1997, y compris les éditions révisées et les réimpressions, les coéditions, les éditions de l'UNESCO financées au titre du Programme de participation et les éditions commerciales de publications de l'UNESCO	241
2. Statistiques relatives aux publications parues en 1996-1997	258
G. Données relatives au personnel	259
1. Nombre et pourcentage des postes établis au Siège et hors Siège selon la catégorie et le budget (aux 31 décembre 1997 et 1996)	259
2. Répartition en nombre et en pourcentage du personnel au Siège et hors Siège selon la catégorie et le budget (aux 31 décembre 1997 et 1996)	259
3. Répartition par classe du personnel du cadre organique et de rang supérieur (au 31 décembre 1997)	260
4. Nombre de postes vacants : postes PNUD et postes extrabudgétaires afférents à des projets opérationnels (aux 31 décembre 1997 et 1996)	260
5. Répartition géographique	261
6. Répartition par âge du personnel du cadre organique et de rang supérieur (au 31 décembre 1997)	261
7. Nombre de fonctionnaires du cadre organique et de rang supérieur titulaires d'engagements de durée indéterminée (au 31 décembre 1997)	261
8. Experts associés - répartition des effectifs par nationalité	262
H. Programme de participation 1996-1997	263
1. Répartition des fonds par région et selon le secteur de programme	263
2. Répartition des fonds par région et par pays	264
I. Données relatives aux activités financées sur des ressources extrabudgétaires	269
1. Activités financées sur des ressources extrabudgétaires	269
2. Projets extrabudgétaires hors Siège dans le domaine de la communication financés par le Compte spécial du PIDC, 1996-1997	323
J. Activités de liaison avec le public et Système des écoles associées	330
1. Programme d'entraide de l'UNESCO	330
2. Programme des bons UNESCO	334
3. Nombre d'écoles associées par pays	335
K. Conférences et réunions convoquées par l'Organisation	340
1. Conférences et réunions tenues en 1996	340
2. Conférences et réunions tenues en 1997	349
L. Bourses, allocations d'études et bourses de voyage	358
1. Évolution du nombre d'attributions par région en 1996 et 1997	358
2. Répartition du nombre d'attributions par secteur et par région en 1996-1997	358
3. Nombre d'attributions selon la durée en 1996-1997	358
M. État d'exécution du Programme ordinaire pour 1996-1997 au 31 décembre 1997 Titres I-VI du budget	359

INTRODUCTION

(1)

Le présent rapport porte sur l'activité de l'UNESCO en 1996-1997, c'est-à-dire sur la première phase de l'exécution de la Stratégie à moyen terme pour 1996-2001. Cette Stratégie, dont l'élaboration a coïncidé avec la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation, recentre l'action de l'UNESCO sur la mission essentielle pour laquelle elle a été créée, à savoir le développement pour la paix et la paix pour le développement. Je l'ai dit dans ma Préface à la Stratégie, celle-ci est le fruit d'un effort de réflexion collective menée à une échelle encore sans précédent et les principaux objectifs qui la sous-tendent sont, pour l'essentiel, d'atteindre les plus démunis et de réintégrer les exclus, de faciliter l'exercice des droits civiques et la participation de chacun au développement, d'apprendre à vivre ensemble et à construire ensemble. De fait, la Stratégie exprime un engagement collectif profond en faveur de la *construction d'une culture de la paix dans un monde acceptable par tous*.

(2)

Cette Stratégie, disais-je, est le fruit d'une réflexion collective et traduit un engagement collectif. Le passage d'un Plan à moyen terme à une Stratégie à moyen terme témoigne d'une démarche radicalement nouvelle, étant donné qu'il s'agit non plus de planifier les activités du seul Secrétariat mais de définir une stratégie guidant l'action de l'Organisation dans son ensemble, ce qui signifie d'abord et surtout l'action de ses États membres. La fin de la guerre froide a marqué la disparition des institutions planifiées, ouvrant la voie à d'autres qui soient capables de définir leurs objectifs et leur mission avec une grande clarté à tout moment et jouissent de la confiance et de la souplesse voulues pour agir rapidement et efficacement selon les circonstances et les problèmes précis auxquels elles sont appelées à faire face. En adoptant une Stratégie à moyen terme au lieu d'un Plan à moyen terme, la Conférence générale a redonné à l'UNESCO sa mission véritable d'organisation qui guide, stimule et inspire l'action de ses partenaires, nationaux et internationaux.

(3)

Aujourd'hui, les pays sont appelés à devenir les principaux protagonistes de l'action de l'UNESCO et j'espère qu'à l'avenir des rapports comme celui-ci en viendront progressivement à faire état non seulement des résultats et de l'impact des activités menées par le Secrétariat, mais aussi du degré de volonté politique dont les États membres ont fait preuve pour honorer leurs engagements, du degré de mobilisation auquel ils sont parvenus pour mettre en œuvre leurs propres résolutions, de la mesure dans laquelle les commissions nationales ont réussi à construire de nouveaux partenariats conformément aux objectifs de l'UNESCO. Aujourd'hui, toutes les forces existant dans le monde doivent s'unir pour assurer la nécessaire transition de la violence et du diktat à la tolérance et au dialogue.

(4)

De ce point de vue, j'ai la conviction que les priorités énoncées dans la Stratégie à moyen terme ont prouvé leur validité. Les quatre stratégies prévues pour contribuer au développement sont axées sur la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités endogènes, les deux facteurs clés qui peuvent freiner l'aggravation des disparités et créer un environnement compatible avec la dignité humaine pour tous. Quant aux cinq stratégies pour contribuer à l'édification de la paix, elles visent à donner au souci de la dignité humaine une place encore plus centrale dans l'action que mène l'UNESCO pour élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes, conformément à la mission que son Acte constitutif lui confie.

Innovations et structures du programme

(5)

Les activités menées en 1996-1997 pour mettre en œuvre cette Stratégie s'articulent autour de quatre grands programmes correspondant aux domaines de compétence de l'Organisation – l'éducation, la science (c'est-à-dire les sciences exactes et naturelles et les sciences sociales et humaines), la culture et la communication

(y compris l'information et l'informatique) – et de deux projets transdisciplinaires visant à mettre en lumière la contribution directe que l'Organisation apporte à la promotion d'un développement durable et à celle d'une culture de la paix.

(6)

Le programme de travail a été axé, dans chacun des domaines d'action de l'Organisation, sur les thèmes prioritaires pour lesquels elle a une responsabilité première et sur les fonctions et les modalités d'action qui lui confèrent un avantage comparatif. Ce faisant, il accorde une attention particulière au renforcement de la complémentarité entre l'action de l'UNESCO, essentiellement intellectuelle et éthique, et celle des organisations, programmes et fonds du système des Nations Unies et d'autres partenaires.

(7)

Afin d'adapter l'action de l'UNESCO à sa nouvelle réflexion stratégique, plusieurs innovations conceptuelles et méthodologiques ont été introduites dans le Programme pour 1996-1997. La première concerne les mesures prises en vue de créer une synergie entre différentes disciplines relevant des sciences exactes et naturelles et des sciences sociales et humaines, et entre différents domaines de programme, pour mieux servir tant le progrès, le transfert et le partage des connaissances que leur application à la solution de problèmes concrets. Ces mesures se sont traduites par exemple par la présentation d'un nouveau grand programme II – qui regroupe les activités dans les domaines des sciences exactes et naturelles et des sciences sociales et humaines –, de deux projets interdisciplinaires – « Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles » et « Villes : gestion des transformations sociales et de l'environnement » – et d'un projet transdisciplinaire « Éducation et information en matière d'environnement et de population pour le développement ». En outre, une plus large place a été faite au renforcement de l'interdisciplinarité et de la coordination entre les cinq programmes scientifiques (PICG, MAB, PHI, COI et MOST) et à la mise en place d'un forum de réflexion sur les implications éthiques des changements survenant dans les sociétés contemporaines, notamment de ceux qui sont liés au progrès scientifique et technologique. De même, une attention accrue a été donnée à l'élaboration d'approches intégrées visant la promotion du tourisme culturel et la revitalisation des artisanats traditionnels et des industries culturelles endogènes, éléments de l'objectif général que constitue la mise en valeur du patrimoine, culturel et naturel, et l'encouragement de la création contemporaine. Des dispositions ont également été prises pour renforcer la coordination intersectorielle et interprogrammes pour tenir compte des incidences sur la mise en œuvre du programme de la convergence croissante entre information, communication et informatique. Cette innovation a été réintroduite et renforcée dans le document 29 C/5 car elle a créé une dynamique de coopération intersectorielle et interdisciplinaire qui donne un nouvel élan au travail d'équipe et aux approches interdisciplinaires permettant de traiter certaines questions complexes.

(8)

La seconde innovation majeure a consisté à réunir, au sein d'un projet transdisciplinaire « Vers une culture de la paix », toutes les activités qui contribuent directement à la prévention des conflits, la réconciliation, la démocratie, l'éducation pour les droits de l'homme et la non-violence, le pluralisme culturel et la tolérance, en bref, à « apprendre à vivre ensemble », principal pilier, selon le rapport Delors, d'une paix durable dans des sociétés multiculturelles. Ce projet a été élaboré de manière à assurer une unité de conception et une convergence d'approches entre les diverses activités mises en œuvre dans le cadre de différents programmes et à favoriser une interaction accrue avec d'autres programmes et activités en faveur de l'édification de la paix entrepris aux niveaux national et régional. Cette innovation s'est avérée être un excellent moyen de mettre en lumière la spécificité et la pertinence que conserve l'action de l'UNESCO dans ce domaine et elle a permis à l'Organisation de donner une dimension éthique fondée sur « la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité », comme le veut son Acte constitutif, à la notion de paix et, partant, de mobiliser l'appui de tous ceux qui militent pour la paix et la non-violence au cœur même des sociétés où ils vivent.

(9)

Une autre innovation majeure concerne l'importance toujours croissante accordée au renforcement de la dimension éducation et formation dans toutes les activités de programme, et à la fonction de partage et de transfert du savoir dans tous les domaines de compétence de l'Organisation. Le potentiel humain est en effet la ressource tangible qui est au cœur du développement et de la paix et il ne pourra être développé que grâce à l'acquisition, au transfert et, surtout, au partage du savoir. Dans ce sens, cette innovation doit continuer à être renforcée – comme elle l'a été dans le document 29 C/5 - dans tous les programmes futurs de l'Organisation.

(10)

Une autre innovation concerne l'inclusion, dans chaque grand programme et projet transdisciplinaire, de projets spéciaux visant à répondre à certains besoins urgents des quatre groupes prioritaires : les femmes, les jeunes, les pays les moins avancés et l'Afrique. Ces projets viennent s'ajouter à d'autres activités en faveur de ces groupes prévues dans l'ensemble du programme de l'Organisation. Chacun d'eux – dont l'objectif, la portée, la durée et l'utilité ont été clairement indiqués suivant un calendrier précis – visait à associer davantage les groupes bénéficiaires à sa mise en œuvre et à mobiliser des ressources extrabudgétaires destinées à en élargir les activités et à en renforcer l'impact. Beaucoup d'entre eux ont mis en lumière les besoins urgents des groupes prioritaires et permis d'obtenir l'appui de partenaires nationaux et internationaux.

(11)

Des stratégies spécifiques ont en outre été conçues pour répondre aux besoins prioritaires de certains groupes de pays, comme les pays en transition, les républiques d'Asie centrale, les petits États insulaires et les pays lusophones d'Afrique. Elles visaient à promouvoir une action coordonnée et cohérente dans des domaines intéressant prioritairement chacun de ces groupes de pays et à favoriser la mobilisation de ressources extrabudgétaires pour financer certaines activités.

Décentralisation

(12)

Tout au long de l'exercice, les efforts tendant à renforcer le processus de décentralisation se sont poursuivis, en particulier avec le transfert aux bureaux hors Siège d'un nombre accru d'activités relevant du Programme ordinaire et de projets extrabudgétaires, ainsi que des responsabilités et des ressources financières et humaines appropriées. Dix nouveaux bureaux hors Siège ont été ouverts au cours de l'exercice, ce qui porte leur nombre total à 64. Conformément à l'objectif de la décentralisation, qui est d'adapter l'exécution du programme suivant les caractéristiques propres aux différentes régions et aux différents États membres et d'assurer la présence active de l'Organisation dans ces derniers, des mesures ont aussi été prises pour améliorer la coordination entre les bureaux hors Siège et le Siège et former le personnel des bureaux hors Siège aux méthodes modernes de gestion. Une attention particulière a été portée à l'intensification de la coopération avec les partenaires nationaux, les commissions nationales en particulier, et avec les partenaires institutionnels et les sources de financement, ainsi qu'au développement des compétences en matière de conception et de gestion de projets. Les relations avec les parlementaires, les maires, les médiateurs et les médias, aux niveaux national et international, ont toutes été renforcées.

(13)

Des mesures ont également été prises pour renforcer la participation de l'Organisation aux activités internationales de coopération pour le développement et, à cette fin, pour renouveler la collaboration avec les sources de financement et les partenaires internationaux, régionaux et nationaux. De nouvelles stratégies ont été élaborées pour mobiliser des ressources extrabudgétaires au profit d'activités relevant des

domaines de compétence de l'Organisation, lesquelles prévoyaient une participation accrue des bureaux hors Siège à cet effort. Je tiens à rendre hommage à tous les pays et institutions qui ont non seulement fourni à l'UNESCO des fonds extrabudgétaires plus importants que pendant l'exercice précédent, mais aussi montré qu'ils avaient confiance en sa capacité de répondre aux besoins en augmentation rapide de ses États membres.

Conclusion

(14)

Le présent rapport contient des informations détaillées concernant les résultats obtenus pendant l'exercice 1996-1997 ainsi que les enseignements tirés de l'expérience et les améliorations à apporter pour accroître l'efficacité de l'action de l'UNESCO dans les années à venir. Aussi contribuera-t-il également à l'élaboration du document 30 C/5, qui couvrira la dernière phase de la Stratégie à moyen terme. Tandis que j'écris ces pages, j'ai devant moi les résultats de la consultation concernant la préparation dudit document et je ne puis que souligner l'importance attachée dans toutes les régions à la mobilisation des décideurs en faveur des objectifs de l'Organisation. En effet, pour promouvoir ses idéaux, et pour partager pleinement le fruit des activités menées dans le cadre des stratégies qu'elle a adoptées, il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de sensibiliser au plus haut niveau gouvernements, parlements et municipalités à la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques cohérentes et de longue haleine dans des domaines comme l'éducation, l'élimination totale de la pauvreté et la promotion d'une culture de la paix. Les problèmes auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui exigent une vision à long terme ; mais avant tout il faut faire des choix en faveur de toutes les initiatives qui contribuent au développement endogène et à la réalisation du potentiel humain dans un cadre démocratique. En ce sens, le travail de mobilisation des décideurs effectué pendant l'exercice biennal 1996-1997 a été décisif et nous commençons déjà à en recueillir les fruits. Toutefois, le Secrétariat ne peut travailler seul à la réalisation de cet objectif. Il appartient aux États membres de prouver leur volonté politique et de s'acquitter de leurs engagements. Le Conseil exécutif, qui a engagé un processus de réforme, saura, il faut l'espérer, acquérir une vision globale de l'action de l'Organisation dans son ensemble, qui ne peut en aucune façon être réduite à celle du Secrétariat.

(15)

L'exercice 1996-1997 a marqué un tournant dans l'histoire de l'UNESCO. Cinquante ans après sa création, les premières mesures décisives ont été prises dans le cadre de la nouvelle Stratégie pour renforcer les interactions entre paix, démocratie et développement, comme le veut le mandat original de l'Organisation. Il est également significatif que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord soit redevenu membre de l'Organisation au cours de la seconde partie du même exercice. Cela prouve une fois de plus que le mandat unique de l'UNESCO n'a rien perdu de sa pertinence et que l'intérêt qu'elle suscite est universel. Les nombreuses étapes importantes de cet exercice – dont la publication des rapports Delors et Pérez de Cuéllar, les résultats de la Conférence de Hambourg qui a marqué le début d'une approche totalement nouvelle de l'éducation des adultes et ceux du deuxième Congrès international sur l'éducation et l'informatique, le lancement du Programme solaire mondial, l'adoption de la Déclaration sur le génome humain et les droits de l'homme et de celle sur les responsabilités des générations présentes envers les générations futures – montrent que l'Organisation est capable de façonner de nouvelles visions et d'élaborer des stratégies novatrices, qu'elle doit promouvoir avec audace et ténacité.

(16)

Car les tendances actuelles – qu'elles soient sociales ou environnementales – doivent changer radicalement. Tout comme nous défendons nos frontières, nous devons défendre nos forêts, nos océans, nos climats, notre air. Tout comme nous formons des alliances militaires, nous devons forger des alliances

scientifiques et technologiques pour faire face à ces questions d'une extrême importance. Ce n'est pas le marché qui renforcera nos démocraties ou qui rendra la justice plus efficace et plus rapide, ou encore qui assurera l'éducation pour tous tout au long de la vie. Ce ne sont pas non plus les nouvelles technologies. Celles-ci sont des outils efficaces, mais elles exigent par-dessus tout des enseignants de qualité, la « note d'humanité » qui prendra toujours le pas sur la « haute technologie ». C'est de sagesse dont nous avons besoin à l'aube d'un nouveau millénaire. Le bilan du XX^e siècle est très positif sur les plans scientifique et technologique. Mais c'est avec les jeunes de notre temps que nous avons payé le prix de la guerre : des millions et des millions d'entre eux ont péri. Nous devons aujourd'hui constater que la violence et la force ont perdu. Il est temps que tous les êtres humains « égaux et libres » l'emportent. La Déclaration universelle des droits de l'homme est notre espoir, pourvu que la paix règne. La paix est une condition *sine qua non*.

(17)

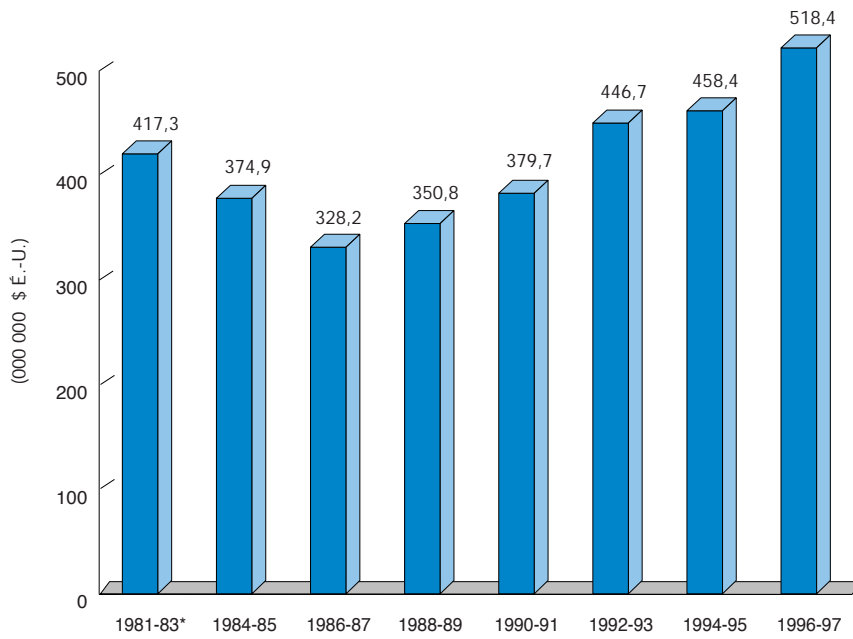
Alors que nous nous préparons à célébrer, en l'an 2000, l'Année internationale de la culture de la paix, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UNESCO doit, de par le monde, mobiliser de plus en plus de gens, comme un immense arc-en-ciel, tous différents, tous unis par les valeurs universelles énoncées dans son Acte constitutif. Voilà comment elle peut contribuer au rêve d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire dont les fondateurs de l'Organisation avaient eu une vision si lucide il y a plus de cinquante ans.

Paris, août 1998

Federico Mayor
Directeur général

PARTIE GRAPHIQUE

Figure 1
Évolution du budget ordinaire de 1981-1983 à 1996-1997



* Le montant du budget ordinaire de cet exercice triennal s'élevait à 625 904 445 dollars, correspondant à 417 269 630 dollars pour un exercice biennal.

Figure 2
Dépenses du Programme ordinaire :
répartition en pourcentage par grand poste de dépenses, 1996-1997

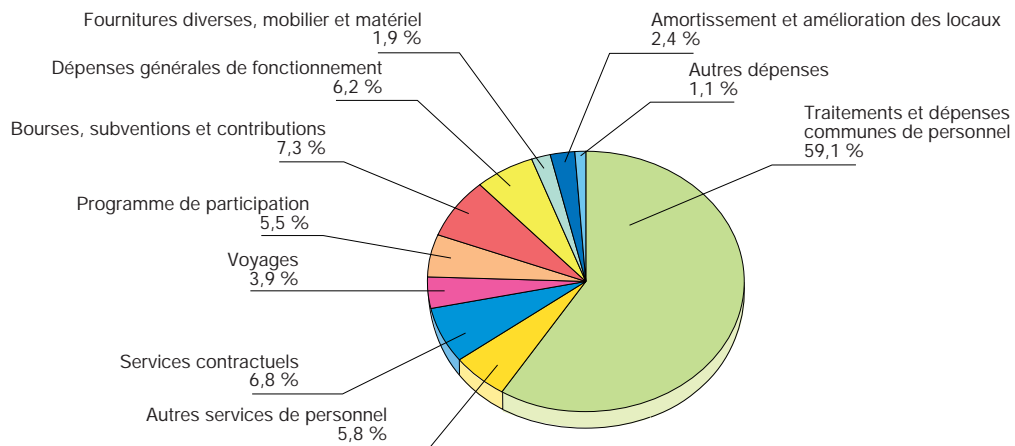


Figure 3
Dépenses du Programme ordinaire :
répartition en pourcentage par titre du budget, 1996-1997

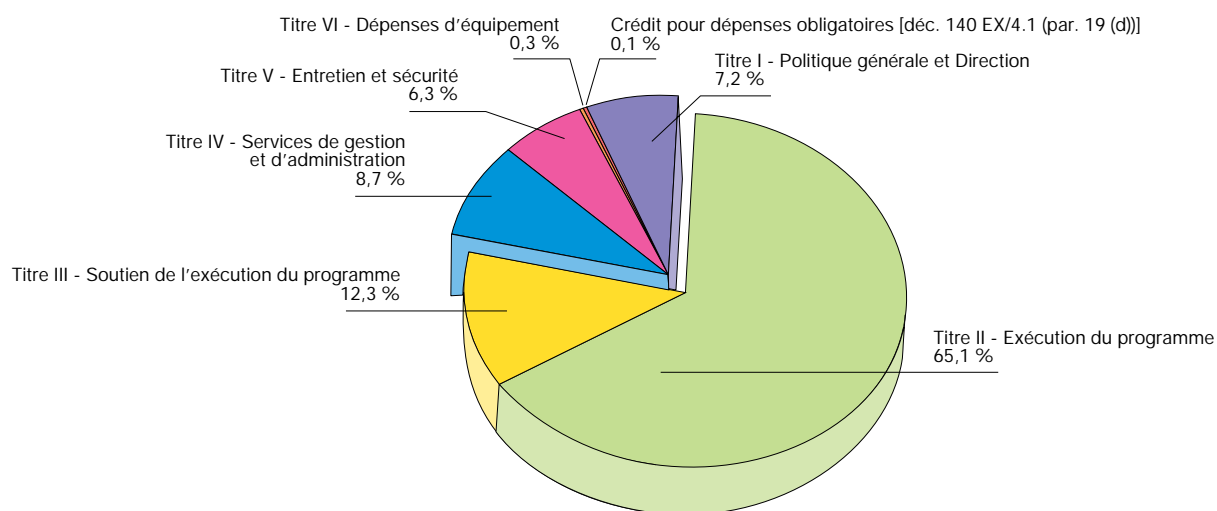
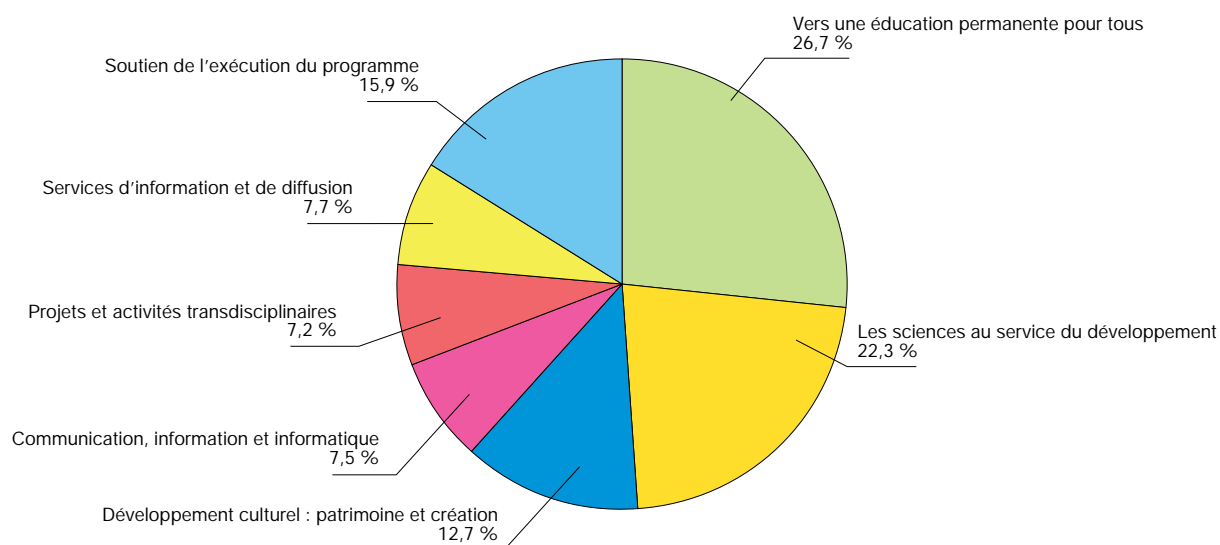


Figure 4
Dépenses du Programme ordinaire :
répartition en pourcentage des dépenses d'exécution du programme
et de soutien de l'exécution du programme, 1996-1997*

(titres II.A, II.B et III du budget)



* Les pourcentages indiqués ici s'appliquent au montant de 404 381 315 dollars correspondant à l'exécution et au soutien de l'exécution du programme (titres II.A, II.B et III du budget), qui représentait 77,4 % des dépenses totales effectuées en 1996-1997 au titre du Programme ordinaire.

Figure 5
Programme de participation :
crédits inscrits au budget et montants demandés de 1988-1989 à 1996-1997

Les montants demandés au titre du Programme de participation dépassent de loin les crédits budgétaires disponibles

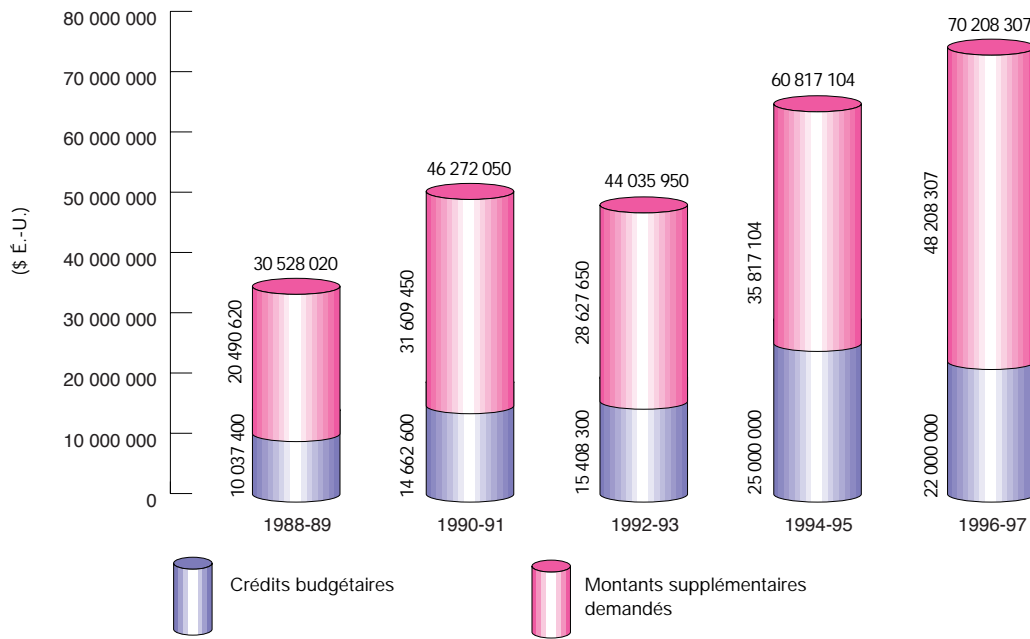


Figure 6
Programme de participation :
demandes approuvées par le Directeur général, par région et par secteur ou programme, 1996-1997

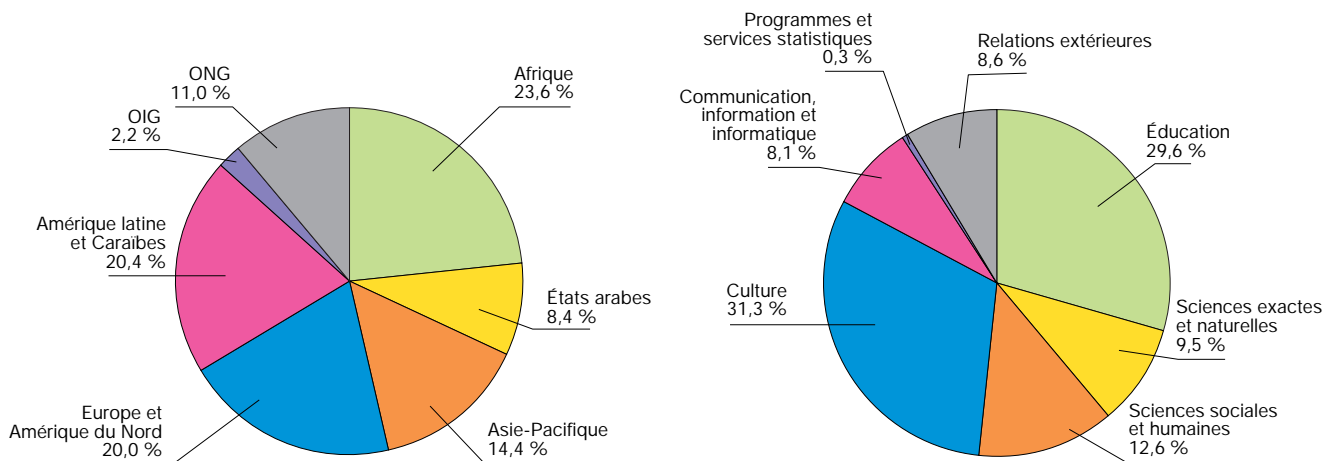


Figure 7
Montant total des dépenses financées sur des fonds provenant des Nations Unies
et d'autres sources extrabudgétaires de 1988-1989 à 1996-1997

(en millions de dollars des États-Unis)

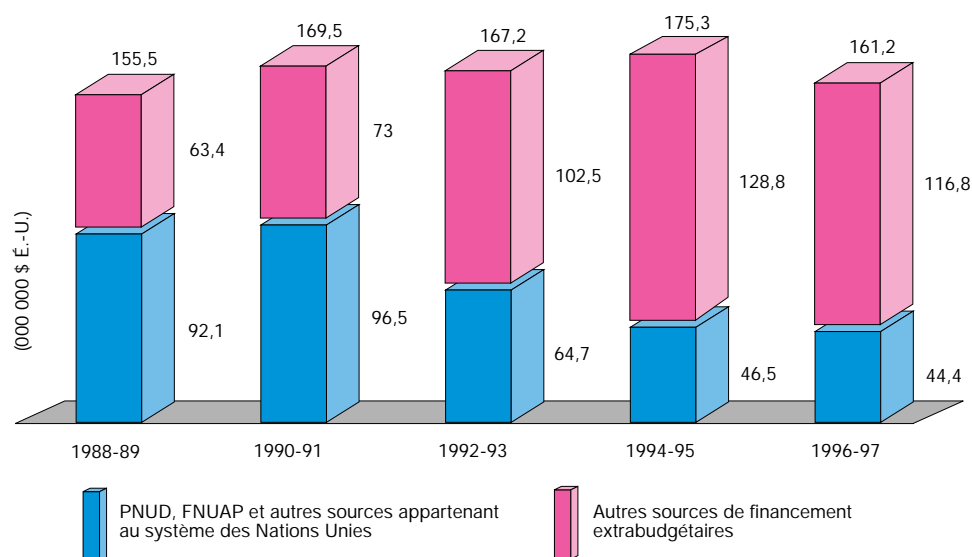


Figure 8
Répartition par région des dépenses financées sur des fonds provenant des Nations Unies
et d'autres sources extrabudgétaires, 1996-1997

(en millions de dollars des États-Unis)

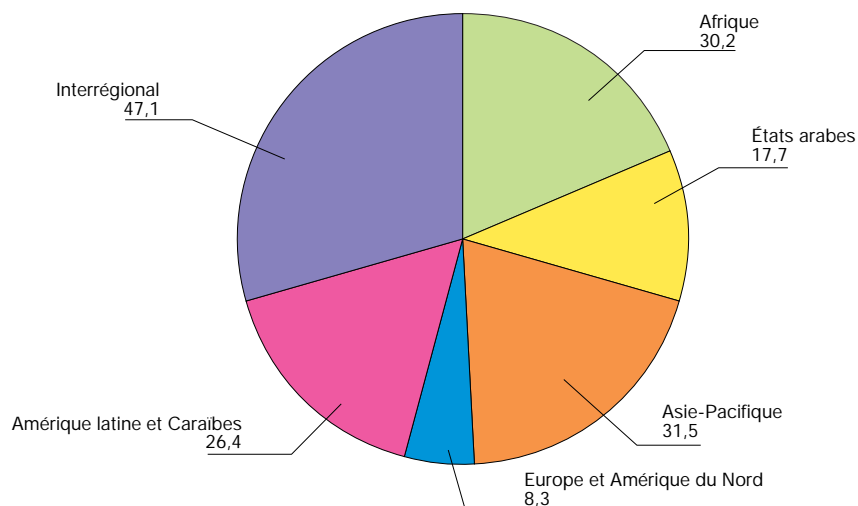


Figure 9
Répartition par secteur des dépenses financées sur des fonds provenant des Nations Unies et d'autres sources extrabudgétaires, 1996-1997

(en millions de dollars des États-Unis)

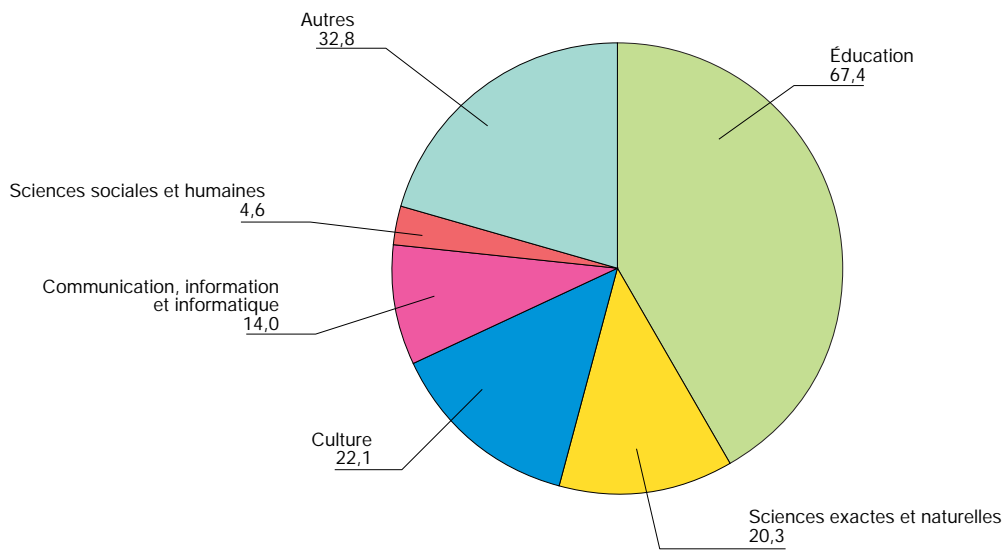


Figure 10
Répartition des contrats passés avec les commissions nationales, par région (nombre de contrats), 1996-1997

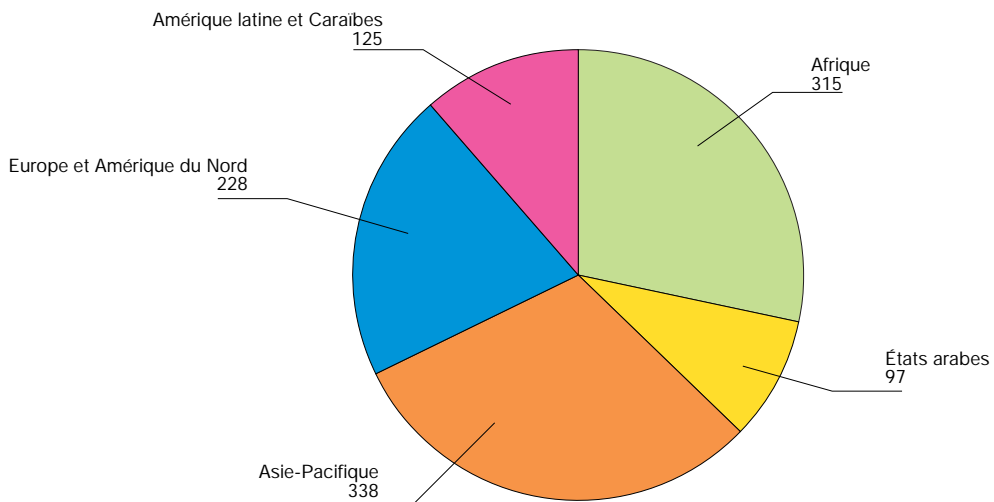


Figure 11
Répartition des contrats passés avec les commissions nationales, par région
(montant total des contrats), 1996-1997

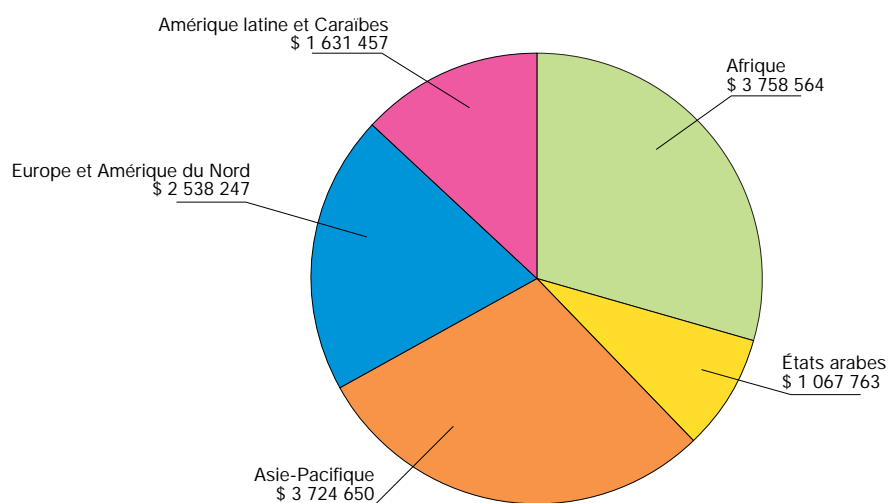
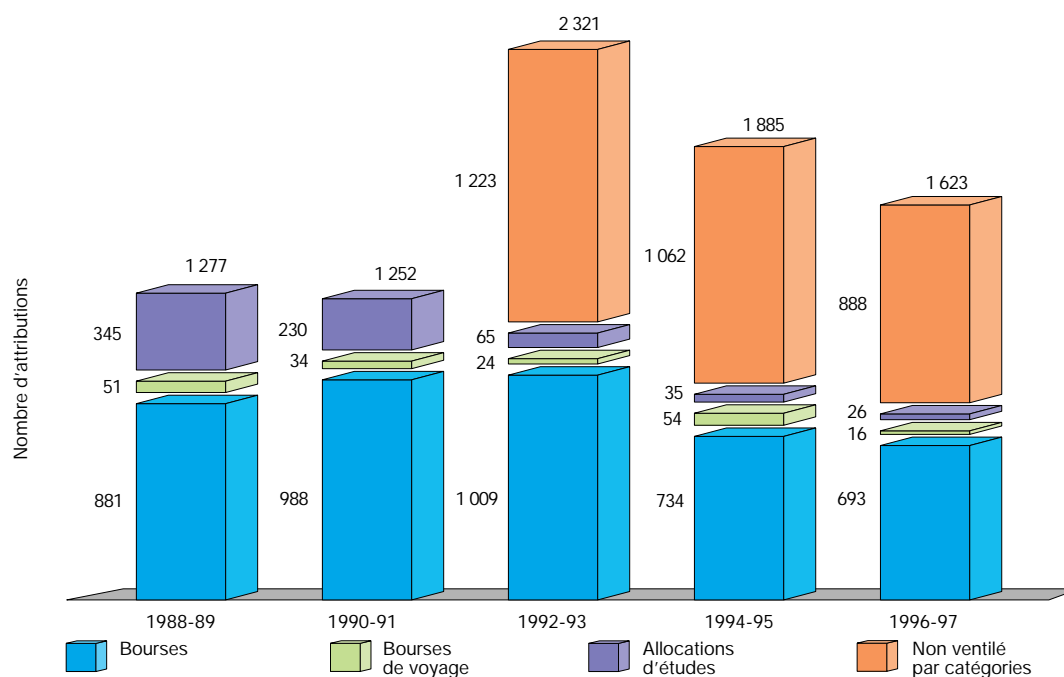


Figure 12
Évolution du nombre des bourses, des bourses de voyage
et des allocations d'études de 1988-1989 à 1996-1997



Les chiffres pour 1988-1989 et 1990-1991 ne recouvrent que les bourses et allocations administrées par le Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaires. Les chiffres pour 1992-1993, 1994-1995 et 1996-1997 se rapportent à l'ensemble de l'action de l'UNESCO.

Figure 13
Nombre de publications de l'UNESCO parues de 1988-1989 à 1996-1997
par catégorie d'éditeur

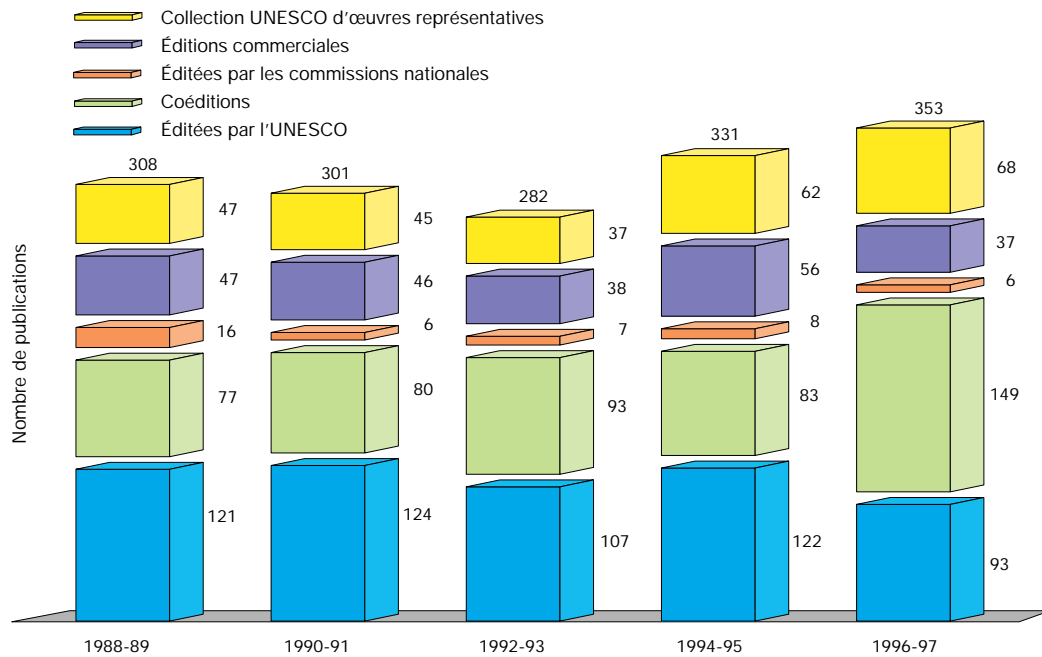
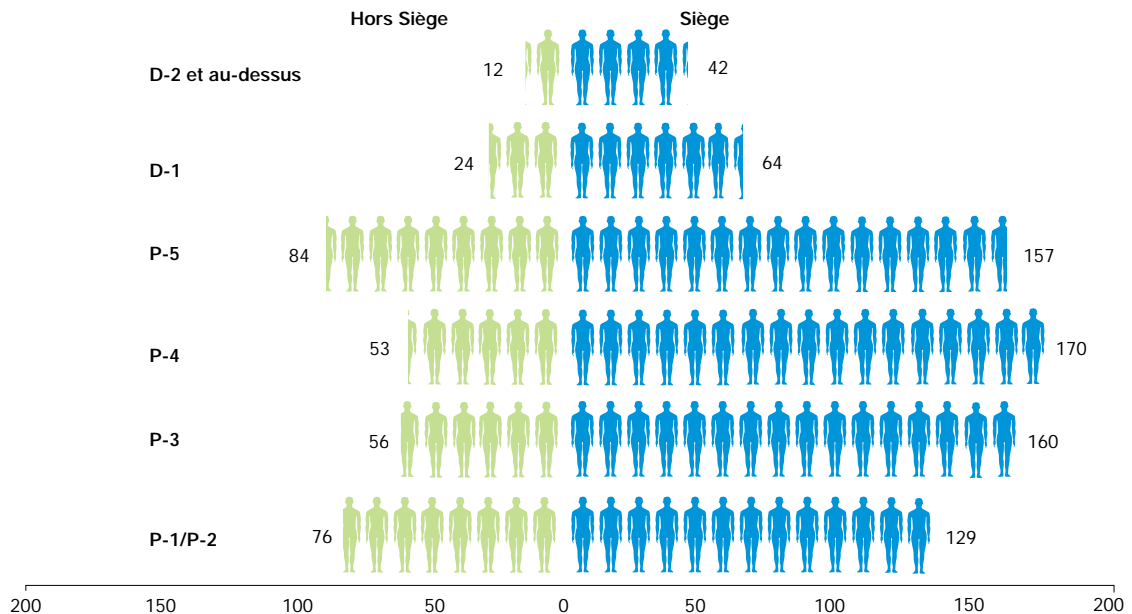


Figure 14
Répartition par classe du personnel du cadre organique et de rang supérieur,
au Siège et hors Siège, au 31 décembre 1997



I

EXÉCUTION DU PROGRAMME

I.A

GRANDS PROGRAMMES

Grand programme I

Vers une éducation permanente pour tous

Programme I.1 - L'éducation de base pour tous

4 I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(1)

Élargissement de l'accès à l'éducation de base

- Les pays du groupe E-9 ont confirmé leur volonté d'intensifier l'action en faveur de l'éducation pour tous en mettant en œuvre ou en renforçant des programmes nationaux efficaces et bien ciblés : l'Inde qui a augmenté les crédits budgétaires affectés à l'éducation pour tous espère les porter à 6 % en l'an 2000 ; l'Égypte a procédé à un bilan critique des activités d'éducation pour tous et a intensifié les campagnes de « Lecture pour tous » ; le Brésil a lancé plusieurs initiatives nationales en vue de scolariser tous les enfants ; quant au Bangladesh, à la Chine, à l'Indonésie et au Mexique, ils continuent d'appliquer des stratégies d'éducation pour tous bien adaptées et sont parvenus à améliorer les résultats d'ensemble dans ce domaine ; au Nigéria et au Pakistan, on note une augmentation lente mais régulière des effectifs scolaires.
- Les bureaux de l'UNESCO dans les pays du groupe E-9 ont mené à bien de nombreux projets d'éducation pour tous, essentiellement axés sur trois grands domaines : (i) la formation des maîtres ; (ii) l'alphabétisation ; (iii) l'éducation des filles et des femmes. Pour la plupart, ces projets ont été mis en œuvre en coopération avec d'autres institutions et donateurs. Des projets ont été réalisés conjointement avec le FNUAP pour améliorer les programmes d'éducation en matière de population dans les pays à forte croissance démographique (Pakistan) ou pour établir un lien entre le rôle de l'enseignement à distance et l'éducation pour tous (Indonésie), les programmes au service des enfants de la rue et l'initiative Apprendre sans frontières (Inde et Mexique) ainsi que pour apporter un soutien aux programmes d'alphabétisation rurale (Bangladesh, Chine et Nigéria).
- À la suite des recommandations faites par les ministres de l'éducation des pays du groupe E-9 réunis à Bali (septembre 1995), plusieurs activités conjointes ont été lancées pour améliorer les échanges d'informations entre ces pays : études nationales sur le soutien externe à l'éducation pour tous, études nationales et séminaire conjoint sur la formation des maîtres, études nationales et séminaire conjoint sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique pendant les trois premières années de la scolarité. Il a aussi été décidé de faire le point des politiques nationales en faveur de la mobilisation sociale et politique au service de l'éducation pour tous. Toutes ces activités ont été menées à bien et ont été examinées au cours des réunions conjointes du groupe E-9 à Amman (Jordanie) en juin 1996 et à la réunion du Forum consultatif international sur l'éducation pour tous qui s'est tenue à New Delhi en février 1997, ainsi qu'à la deuxième Réunion ministérielle du groupe E-9 qui s'est tenue à Islamabad (Pakistan) en septembre 1997. Les études nationales et les réunions et séminaires conjoints ont beaucoup contribué à améliorer les échanges de connaissances spécialisées entre pays du groupe E-9, en particulier du fait que chaque réunion a été suivie d'une publication.
- Plusieurs publications ont été lancées pour appuyer l'initiative du groupe E-9 et ont été largement diffusées dans les neuf pays : *External support to EFA*, *In-service Teacher Training* et *Mobilizing for Progress*. Un *E-9 Newsflash* est publié régulièrement pour faire connaître aux autorités nationales, organismes des Nations Unies, personnel de l'UNESCO au Siège et hors Siège ce qui se passe dans le domaine de l'éducation pour tous dans les neuf pays. En application d'une décision que le Conseil exécutif avait prise à sa 145^e session, le Directeur général a présenté à chaque session du Conseil un rapport détaillé sur les activités en cours de l'UNESCO et les résultats obtenus dans le domaine de l'éducation pour tous dans les neuf pays du groupe.
- La Réunion à mi-parcours de la décennie du Forum international consultatif sur l'éducation pour tous organisée à Amman (Jordanie) du 16 au 19 juin 1996 par l'UNESCO et ses principaux partenaires de Jomtien a conclu l'opération d'examen à mi-parcours de la décennie engagée en 1995. Les participants au Forum ont pris note des progrès réalisés par les pays depuis la Conférence de Jomtien en 1990, en particulier de l'augmentation des effectifs d'enfants scolarisés dans le primaire et ont adopté la « Réaffirmation d'Amman », qui recense les acquis et les insuffisances de l'action menée pour apporter une éducation de base à tous les enfants, jeunes et adultes, ainsi que les problèmes persistants ou nouveaux qui se posent à cet égard.
- En 1997, le Forum a pris des initiatives en faveur du lancement d'une campagne de promotion et d'information sur les grandes questions d'éducation de base dans la presse. Il a participé activement à la deuxième Conférence internationale sur les journaux et l'éducation organisée à São Paulo (Brésil) du 8 au 12 septembre 1997 par l'Association mondiale des journaux (FIEJ) ; il a coopéré avec la FIEJ à l'organisation d'un atelier réunissant des journalistes des pays d'Afrique occidentale (Yaoundé, Cameroun, 24-28 novembre 1997), qui a abouti à la mise en place d'un Réseau africain de journalistes pour l'éducation et à la publication du premier numéro de son bulletin *EDUCAFRIQUE*.
- L'Unité de l'information et de la communication sur l'éducation pour tous et le Forum EFA ont continué de publier les deux lettres d'information trimestrielles

- Countdown/Compte à rebours* (en deux langues, tirage 4.500 exemplaires) et le bulletin *EFA 2000* (en cinq langues, tirage 30.000 exemplaires) qui s'adressent l'une et l'autre aussi bien aux membres des gouvernements et fonctionnaires, parlementaires, organisations multilatérales et bilatérales et organisations non gouvernementales qu'au grand public.
- Au début de 1996, le Forum EFA a ouvert un nouveau site Web sur l'Internet, où l'on trouve des informations à jour et des reportages ainsi que les publications récentes du Forum et des textes fondamentaux sur l'éducation pour tous.
 - Pour sensibiliser l'opinion mondiale à la situation et aux conditions de travail des enseignants, l'Unité de l'information et de la communication sur l'éducation pour tous s'est associée à l'Internationale de l'éducation (IE) pour célébrer la Journée mondiale de l'enseignant (5 octobre). Un enregistrement vidéo en anglais, français et espagnol intitulé *Les enseignants feront la différence* a été envoyé aux syndicats d'enseignants du monde entier. En 1997, des activités conjointes ont notamment permis d'éditer une brochure sur les enseignants dans des situations difficiles intitulée *Le courage incarné : portraits*. De plus, le Forum EFA et le Système des écoles associées de l'UNESCO ont lancé en 1996 un concours international d'opinions d'enfants sur leurs enseignants. Les textes et dessins gagnants ont été publiés dans une brochure colorée intitulée *Qu'est-ce qu'un bon maître ?*, qui a été très demandée.
 - Dans le cadre du Programme mondial pour l'éducation des enfants de la rue et des enfants qui travaillent, des projets éducatifs pilotes ont été lancés au Brésil, au Mali et en Namibie. Des projets privés et innovateurs ont bénéficié d'une assistance financière en Afrique (Bénin, Cameroun, Égypte et Togo), en Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie et Mexique), en Asie (Philippines, Thaïlande et Viet Nam) ainsi qu'en Europe orientale (Roumanie et Fédération de Russie). Des ateliers de formation régionaux ou sous-régionaux ont été organisés en Haïti, au Sénégal et au Zaïre. Des séminaires portant sur l'amélioration des capacités professionnelles, les échanges d'information et la mise en place de réseaux professionnels ont été organisés à Amsterdam, à Bruxelles, au Caire, à Genève, à Dakar et à Kinshasa, soit par l'UNESCO en collaboration avec divers partenaires (OIT/IPEC, Union européenne et ONG), soit avec la participation de l'UNESCO. Des manuels et guides de l'éducateur et du travailleur social ont été élaborés, en collaboration avec des ONG, à l'intention de fonctionnaires de police au Brésil et d'éducateurs des enfants de la rue en Roumanie.
 - Les activités entreprises dans le domaine de l'éducation de la petite enfance et de la famille ont notamment été : la préparation d'un rapport sur les recommandations de l'UNESCO en matière d'éducation de la petite enfance qui a été examiné par la Conférence générale à sa 29^e session, l'organisation conjointe avec l'OMEP France d'une « Réunion européenne de haut niveau sur l'éducation du jeune enfant en Europe », axée sur les politiques relatives à la petite enfance, qui s'est tenue à Paris du 24 au 27 octobre 1996, le lancement du projet « Clos d'enfants », premier projet du Réseau africain francophone prime enfance du Mali, qui se propose d'apporter une formation aux mères et grands-mères en matière de soins infantiles, le soutien apporté à la Fondation Vardinoyannis (Athènes) pour préparer une réunion européenne de haut niveau sur l'édification de la démocratie familiale, qui se tiendra à Athènes en mai 1998, les consultations en Albanie avec le Ministère de l'éducation, l'UNICEF et la Fondation Soros concernant le renforcement de l'éducation de la prime enfance, et la signature d'un accord de coopération avec l'Institut coréen de développement de l'éducation pour améliorer la recherche et la formation relatives à la petite enfance, et programmer des activités dans la région Asie-Pacifique.
 - Les principales activités concernant la Convention relative aux droits de l'enfant ont été : la célébration de la Journée mondiale de l'enfance (20 novembre 1996) sur le thème de l'éducation contre la maltraitance des enfants, l'organisation de la réunion gouvernement français/COFRADE sur les droits de l'enfant à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance (20 novembre 1997), suivie d'une réunion internationale sur l'éducation et les droits de l'enfant, l'organisation conjointe, avec la Fondation pour l'enfance, de la réunion des épouses de chefs d'État ou de gouvernement sur les droits de l'enfant dans le Sahel, l'éducation et le développement, qui s'est tenue à Ouagadougou (Burkina Faso) en février 1997, l'étude des premiers rapports soumis au Comité des droits de l'enfant de l'ONU par les pays suivants : Fidji, Hongrie, Irak, Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Maldives, Ouganda, République démocratique de Corée, République tchèque, Sierra Leone, Thaïlande, Togo, Trinité et Tobago ; l'accueil en avril 1997 au Siège d'une réunion interinstitutions sur les enfants et les médias, l'organisation avec le Conseil de l'Europe d'un séminaire d'experts sur le thème « Prévention des abus sexuels sur les enfants : rôle des pouvoirs publics et du secteur associatif » et des consultations avec le Bureau du PNUD à Moscou sur la défense des droits de l'enfant et la protection des enfants à risque en Fédération de Russie.
 - En vue de la formation des personnels qui s'occupent des jeunes enfants, les activités suivantes ont été menées

6

à bien : organisation conjointe avec le Ministère des affaires sociales du Burkina Faso et la Fédération internationale des CEMEA du « Séminaire inter-États sur la petite enfance en Afrique francophone » à Ouagadougou (Burkina Faso) en septembre 1996, mise en place d'un réseau de professionnels de la prime enfance couvrant 15 pays d'Afrique francophone (« Réseau africain francophone prime enfance »), création du premier « Centre UNESCO de coopération en faveur de la petite enfance », avec l'inauguration du Centre européen de formation Averroès pour le développement du jeune enfant et la famille en janvier 1997, aide apportée à la préparation du premier stage de formation qui devait se tenir audit Centre Averroès au début de 1998, négociations en vue de créer un deuxième centre UNESCO de coopération en faveur de la petite enfance à Bamako (Mali) pour les pays d'Afrique francophone, et mise en route de la traduction en français, arabe et chinois du *Bernard van Leer/UNESCO Early Childhood Training Pack*.

- En tout, une soixantaine de spécialistes de l'éducation et l'accueil de la petite enfance ont pris part aux ateliers organisés au Zimbabwe par le Bureau de l'UNESCO à Harare sur les thèmes « Le travail avec les responsables communautaires », « L'intégration des enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux dans les structures d'éducation et d'accueil de la petite enfance » et « L'initiative conjointe ». La version définitive de l'annuaire des institutions et organisations s'occupant d'éducation et d'accueil de la petite enfance au Zimbabwe a été mise en train. À la demande du gouvernement du Malawi, l'UNESCO, en collaboration avec l'UNICEF, le PNUD et la Fondation Bernard van Leer, a élaboré une politique relative au développement des jeunes enfants pour ce pays, a mis au point des manuels de formation et lancé l'élaboration d'une législation sur l'éducation spéciale.
- Les activités ci-après ont été entreprises dans le domaine de l'information et de la documentation relative à la petite enfance : établissement et publication des éditions anglaise et espagnole du *Directory of Early Childhood Care and Education Organizations in Latin America and the Caribbean* ; et établissement et impression de monographies ECF Recherche-action sur la famille et la petite enfance ; actes du Séminaire régional de Ouagadougou sur la petite enfance en Afrique francophone qui s'est tenu en septembre 1996 ; coorganisation de la première réunion du Comité de la Maison des enfants dans le cyberspace en vue de définir les orientations de cette initiative interactive interinstitutions concernant les problèmes spécifiques aux enfants sur l'Internet ; organisation, avec le Module de l'éducation de l'UNICEF et le Groupe consultatif sur l'accueil et le développement des jeunes enfants

d'une réunion dont les participants ont élaboré et adopté un « Cadre d'action pour une stratégie de communication interinstitutions sur la petite enfance ».

- Le programme relatif à l'enseignement primaire continue d'être axé sur le renforcement des capacités du personnel de l'enseignement primaire, en ce qui concerne notamment les enseignants des zones rurales et les concepteurs de programmes scolaires. L'accent a été mis en particulier sur l'élaboration de matériels éducatifs à faible coût, avec la participation de la communauté quand cela était possible. Dans le domaine de l'enseignement primaire, l'UNESCO a collaboré avec des organismes donateurs, des associations professionnelles et des ONG, et notamment la DANIDA, le PNUD, le FNUAP, l'ISESCO, l'UNICEF, l'AGFUND, l'Union européenne, l'OMS, la Fondation Aga Khan, la BBC et la World Heart Foundation. Des programmes conjoints ont été également mis en oeuvre avec des associations professionnelles telles que la Fédération internationale des associations de professeurs de sciences (FIAPS) et l'Internationale de l'éducation (IE) ainsi qu'avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA).
- En mars 1997, une consultation sur le rôle de l'éducation dans les stratégies d'élimination de la pauvreté a été organisée au Siège, avec la participation de représentants d'organismes et de gouvernements (PNUD, UNICEF, Banque mondiale, OMS, Service de coopération des Pays-Bas, Malawi, Guinée et Sentro, ONG basée au Mali). Par la suite, une table ronde interne a réuni, pendant la 29^e session de la Conférence générale, des agents expérimentés sur le terrain. Un projet de cadre d'action a été élaboré en collaboration avec le Programme de recherche comparée sur la pauvreté (CROP), ONG ayant son siège en Norvège, et communiqué aux autres secteurs de l'UNESCO et à des organismes extérieurs. Avec le concours du PNUD, l'UNESCO a réalisé une étude sur l'éducation et la lutte contre la pauvreté dans cinq pays. Les résultats de cette étude ont été largement diffusés.
- En mai 1997, 16 pays africains ont participé à un colloque organisé conjointement par l'ISESCO et l'UNESCO à Nairobi (Kenya) sur le thème « Améliorer l'efficacité de l'élaboration et de la réforme des programmes d'enseignement ». Un projet de manuel sur la réforme des programmes d'enseignement a été établi et diffusé pour observations. Des mesures sont actuellement prises en vue de réactiver l'African Association for Curriculum Developers. Par ailleurs, l'UNESCO participe activement à la réforme des programmes d'enseignement en Ethiopie, au Mozambique et au Zimbabwe.
- Avec l'aide de l'UNESCO et de la DANIDA, l'initiative relative aux matériels d'enseignement de base progresse

dans la réalisation de son objectif, qui est d'aider les pays à mettre en place des mécanismes viables pour la production et la diffusion des livres scolaires. Des réunions de décideurs ont eu lieu au Malawi, en Namibie, en Ouganda et en Tanzanie, lesquels œuvrent actuellement à leur politique nationale de développement du livre, dans le cadre de laquelle ils organisent des ateliers de formation et élaborent des plans de formation. La Mongolie et le Mozambique ont procédé à une étude du secteur du livre et ont sollicité à cet effet l'aide de l'UNESCO pour les activités de suivi ; pour leur part, le Cambodge et les 14 pays de la région du Pacifique Sud ont organisé des consultations de responsables dans ce secteur.

- À titre de contribution au perfectionnement des enseignants, l'UNESCO a présenté à l'occasion de la Journée mondiale de l'enseignant une mallette intitulée « Matériel de référence pour la formation des enseignants du primaire ». La version anglaise de ce matériel a été diffusée principalement dans le cadre d'ateliers organisés par les bureaux hors Siège en Afrique et en Asie. Afin de contribuer à l'amélioration de l'enseignement dans les classes multiples et comme suite à la demande d'États membres, l'UNESCO a élaboré une mallette pédagogique à l'intention des enseignants du primaire, qui comprend une vidéocassette en français ainsi que des matériels didactiques en français et en anglais. La Commission nationale norvégienne pour l'UNESCO et le Ministère norvégien de l'éducation ont collaboré activement avec l'UNESCO dans le cadre de ce programme pour l'enseignement en classes multiples. Les pays participant à ce

- programme sont, à ce jour, l'Afrique du Sud, le Lesotho, le Niger, les Philippines, Sri Lanka et la Tanzanie, avec le concours du Secrétariat des pays du Commonwealth.
- Travaux préparatoires de la Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA) : élaboration, administration et analyse d'un questionnaire qui a été envoyé aux États membres, aux ONG et aux partenaires de CONFINTEA ; préparation de trois documents de travail pour la Conférence, dont un sur une éducation sensibilisée à la question féminine en vue d'un monde meilleur ; coordination du Groupe thématique sur l'alphabétisation.
- Les activités suivantes ont été menées dans le cadre de la Consultation collective UNESCO/ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous : (i) organisation d'un sommet sous-régional sur l'éducation à Ouagadougou, Burkina Faso (17-21 février 1997), tendant à développer les droits des enfants en coopération avec l'UNICEF et la « Fondation droits de l'enfant » ; (ii) travaux préparatoires en vue de l'élaboration de la plate-forme présentée par les ONG à CONFINTEA ; (iii) préparation d'une étude de faisabilité concernant la mise en place d'une Veille internationale pour l'alphabétisation ; (iv) publication d'un bulletin collectif de la consultation et mise en œuvre de deux projets opérationnels au Sénégal (OIEC – Alphabétisation fonctionnelle des parents par des écoles de l'enseignement privé catholique du Sénégal) et aux Philippines (Accroître la contribution des ONG à l'alphabétisation fonctionnelle des femmes dans les communautés musulmanes de Mindanao).

Bureau de l'UNESCO à New Delhi

Au cours du dernier exercice biennal, le Bureau de l'UNESCO à New Delhi a essentiellement axé ses programmes sur la mise en place et le développement de l'enseignement à distance et examiné l'expérience des neuf pays en développement à forte population (E-9) en matière de formation des maîtres et de mise en œuvre des programmes d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique dans le système scolaire classique. À la suite de la publication d'un important document intitulé « In-Service Education of Primary Teachers: National Action Plan of India » (Formation en cours d'emploi des enseignants du primaire : plan d'action national de l'Inde), une réunion rassemblant des représentants de la Banque asiatique de développement, de l'UNESCO et des neuf pays en développement à forte population a été organisée à Bangkok en 1996. Le plan nation-

nal d'action de l'Inde a établi des bases très solides sur lesquelles poursuivre le développement de l'enseignement à distance en faisant appel aux systèmes multimédias et a été le point de départ d'une nouvelle étude, qui a débouché sur une proposition de projet détaillée et exhaustive concernant le programme de télévision interactive. Ce dernier projet a incité des organismes donateurs comme l'Union internationale des télécommunications (UIT) et le PNUD à collaborer avec le gouvernement indien et l'UNESCO. Il sera mis en œuvre à titre pilote dans les États du Gujarat et du Madhya Pradesh avec le soutien financier du PNUD, de l'UIT et du gouvernement indien et l'assistance technique de l'UNESCO. Cette expérience montre que les fonds de démarrage reçus par l'UNESCO ont été utilisés judicieusement et efficacement pour mettre sur pied des projets nationaux.

Le Centre international de formation et de recherche pour l'enseignement rural (INRULED) de Baoding, province du Hebei, Chine

Des cours nationaux et internationaux de formation ont été menés et de l'équipement installé au Centre afin d'en développer les moyens de communication et d'information en matière de formation en zones rurales. Entre autres, un atelier international de formation sur l'éducation rurale au service du développement a été organisé afin de promouvoir l'alphabétisation et la postalphabétisation dans les pays en développement, conformément aux objectifs des programmes d'éducation pour tous. Outre de hauts responsables chinois, il a réuni des experts de l'enseignement rural de 18 pays, dont six pays africains. D'autres activités de formation ont été organisées, notamment un séminaire national sur les technologies agricoles

afin de montrer comment utiliser certaines technologies modernes, par exemple des serres consommant peu d'eau et autres techniques, ainsi qu'un atelier sous-régional de formation sur les stratégies, politiques et méthodes d'éducation des femmes et des filles en milieu rural. L'INRULED a également été associé à un projet pilote visant à doter les femmes rurales appartenant aux minorités ethniques des provinces du Guangxi et du Yunnan de compétences scolaires et agricoles afin de leur permettre de vaincre la pauvreté et d'accéder à une meilleure condition sociale. Enfin, il a participé à une étude sur le développement des ressources humaines au profit des entreprises municipales rurales et du développement économique rural.

- Lancement de deux études d'impact sur L'éducation non formelle dans neuf pays, sous le titre « Améliorer la qualité de l'éducation non formelle dans certains pays ».
- Formation à la production de maquettes pédagogiques multimédias (programmes de radiodiffusion ; matériels de lecture illustrés et vidéocassettes à l'intention des femmes défavorisées dans le cadre de la composante alphabétisation et médias du Projet spécial « Promotion de l'éducation des jeunes filles et des femmes en Afrique ».
- Dans le cadre du Projet spécial pour la promotion de l'éducation des jeunes filles et des femmes en Afrique, deux ateliers régionaux ont été organisés (en Tanzanie, du 6 au 14 janvier 1997, et en Côte d'Ivoire du 1^{er} au 13 septembre 1997) afin d'apprendre à 50 concepteurs de matériel et producteurs de programmes radiophoniques venus de 16 pays comment préparer, dans leurs pays respectifs, des ensembles de programmes de radio et de brochures illustrées tenant compte de la question féminine. Cinquante programmes de radio et brochures illustrées répondant aux besoins spécifiques des femmes et jeunes filles en milieu rural pauvre et de leurs familles ont été produits dans ce cadre. Les matériels et programmes radio ont été traduits dans les langues locales et diffusés sur les ondes de la radio nationale et de la radio rurale et utilisés par des centres d'éducation non formelle. Conséquence de ce projet, certains pays comme la Côte d'Ivoire et la Tanzanie s'inspirent de ce modèle pour leurs programmes relatifs aux matériels de lecture destinés aux femmes et aux jeunes filles.
- Le manuel de formation, *Gender-sensitivity, a training manual*, fruit de sept années d'expérience de l'UNESCO sur le terrain en Asie, en Afrique et dans les pays arabes, a été publié et utilisé comme outil de formation par différentes divisions des Secteurs de l'éducation, des sciences sociales et humaines et de la communication, par l'Unité du Programme pour une culture de la paix, ainsi que dans différents États membres pour promouvoir des activités en faveur des femmes et des filles.
- Une série de 18 brochures produites lors d'un atelier régional de l'UNESCO organisé à Amman (Jordanie) du 1^{er} au 14 avril 1996 a été publiée en collaboration avec l'Organisation arabe pour le développement agricole, pour diffusion dans l'ensemble des États arabes.
- Une évaluation du projet « L'éducation de base des adolescents » à Rodrigues a été effectuée en collaboration avec l'UNICEF, le PNUD et Maurice. Pour donner suite à l'une des recommandations formulées et former des jeunes et des concepteurs de matériel, l'UNESCO a organisé un atelier et produit 18 brochures illustrées en prototypes.
- Ces deux dernières années (1996 et 1997), sur 64 candidatures, huit grand prix ont été décernés à des candidats présentés par des États membres et des ONG internationales, à savoir :
 - trois prix à des candidats originaires d'Amérique latine (Haïti, Mexique et Paraguay) ;
 - deux prix à des candidats originaires de pays africains (Togo et Zaïre) ;
 - deux prix à des candidats originaires de pays arabes (Algérie et Arabie saoudite) ;
 - et un prix à des candidats originaires d'un pays d'Asie (Philippines).

Projet spécial

Amélioration des possibilités d'apprentissage et de formation offertes aux jeunes

Le projet sexennal « Amélioration des possibilités d'apprentissage et de formation offertes aux jeunes marginalisés », lancé en avril 1996, offre aux jeunes marginalisés, issus pour la plupart de zones urbaines pauvres, une seconde chance d'acquies une éducation fonctionnelle de base, c'est-à-dire leur donnant à la fois les compétences nécessaires pour se comporter dans la vie courante et pour exercer une activité génératrice de revenus. Il est axé sur la capacité des jeunes défavorisés à créer leurs propres activités productives et à améliorer leur environnement. Une gamme complète d'outils pédagogiques est en cours d'élaboration (faisant appel à l'enseignement à distance, à la radio, aux documents imprimés, à la vidéo, etc.) afin de favoriser aussi bien le développement de certaines attitudes (autonomisation, confiance en soi, participation, solidarité, etc.) que celui d'aptitudes professionnelles.

Principaux résultats

La mise en œuvre du projet relatif aux jeunes en est encore à ses débuts, mais d'importants progrès ont été faits sur plusieurs plans :

- d'importants fonds extrabudgétaires (5 millions de dollars des États-Unis environ) ont été réunis ;
- toutes sortes de partenariats ont été établis avec des ONG nationales et internationales, des ministères, des organismes des Nations Unies, etc. ;
- douze projets opérationnels ont été financés et mis en route (en Afrique du Sud, Égypte, Géorgie, Haïti, Inde, Mongolie, Mozambique, Palestine, Philippines, République démocratique populaire lao, Sénégal et Ukraine (Crimée)) ;
- toute une palette d'outils d'apprentissage a été mise au point

y compris du matériel de radiodiffusion et des documents imprimés pour l'enseignement à distance et des vidéos de formation pratique ;

- la formation d'homologues nationaux dans des domaines tels que la production de matériels pédagogiques pour l'enseignement à distance, la gestion/administration des projets et leur évaluation ;
- un programme de sensibilisation a été élaboré et un site Web créé, des contacts établis avec les médias ;

La plupart de ces activités concernent directement la lutte contre la pauvreté et, surtout dans le cadre de la République démocratique populaire lao, feront une très grande place aux jeunes filles et aux femmes.

Analyse de l'exécution du programme et évaluation interne

Les lenteurs administratives qui entourent les transferts de fonds opérés depuis le Siège et l'absence de contrôle sur les fonds décentralisés sont les principaux obstacles qui ont entravé la bonne exécution du projet.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

Les unités au Siège devraient faire preuve de davantage de célérité et de souplesse dans le soutien administratif et financier qu'elles apportent aux activités opérationnelles.

(2)

Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'éducation de base

– Le *Basic Manual on Data Collection and Analysis* a été produit et 250 exemplaires en ont été diffusés dans les États membres. Ce manuel a été vivement apprécié par les utilisateurs de divers pays dans la mesure où il constitue le premier ouvrage de ce type qui s'adresse aux agents d'alphabétisation. Il a été le principal outil de formation utilisé lors d'un atelier sous-régional de formation sur « l'amélioration de la base d'information des programmes d'alphabétisation » organisé à Bangkok (28 novembre – 6 décembre 1996) afin de former 25 responsables de l'alphabétisation venus de neuf pays d'Asie et du Pacifique à la

collecte et à l'analyse des données, au suivi et à l'évaluation des programmes d'alphabétisation.

- Le projet conjoint UNESCO/UNICEF relatif au contrôle des connaissances (Monitoring Learning Achievement – MLA) a été étendu à 18 nouveaux pays en 1996-1997. Des programmes de renforcement des capacités nationales, visant une masse critique de formateurs et de stagiaires, ont été mis en œuvre dans ces différents pays ; à ce titre, des ateliers de formation ont été organisés dans des domaines tels que l'élaboration de projets, la mise au point d'instruments, l'organisation de tests, l'analyse des données et la rédaction de rapports nationaux. Huit nouveaux rapports sur le contrôle des connaissances ont été achevés en 1996-1997 (Koweït, Liban, Mozambique, Nigéria,

10

Oman, Slovaquie, Sri Lanka et Zanzibar). Un guide intitulé *Monitoring Learning Achievement – Towards Capacity-Building*, publié en juillet 1997, rassemble les résultats des rapports des différents pays, des matériels de formation et des modèles d'instruments. Le PNUD, la Banque mondiale, la BIRD, le Fonds arabe et d'autres organismes participent également au projet. Grâce à leur concours, des ressources supplémentaires ont pu être allouées à des activités mises en oeuvre au niveau national.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(3)
L'accent doit être mis plus énergiquement sur l'éducation non formelle des femmes adultes et des adolescents dans les programmes de l'UNESCO, notamment ceux qui ont trait à la formation et à la conception de matériels. Les apports techniques de l'UNESCO sont appréciés dans les États membres car ils peuvent être immédiatement utilisés. L'action de l'UNESCO à cet égard peut être considérée comme satisfaisante mais elle doit cependant être renforcée et continuer jusqu'à ce que les États membres disposent d'un noyau de spécialistes suffisant pour être autonomes et pouvoir mener seuls des programmes viables.

(4)
La collaboration technique de l'UNESCO avec les autres organismes des Nations Unies, en particulier le PNUD et l'UNICEF, a été très utile pour les apprenants bénéficiaires mais l'UNESCO doit aussi donner des assurances concernant sa contribution au suivi des activités au niveau local ou national.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(5)
L'UNESCO a un avantage comparatif dans le domaine de l'éducation non formelle lorsqu'il s'agit d'aider à mettre en

place des cadres nationaux pour une action concertée et intégrée en matière d'éducation de base. La Consultation collective est un instrument unique de coopération et d'action commune avec les ONG au service de l'éducation pour tous.

(6)
Le principal résultat de la consultation organisée au sein de la Conférence CONFINTEA sur l'alphabétisation a été la constatation qu'un nouvel objectif doit être fixé à l'UNESCO et à ses États membres qui devraient s'employer désormais, non plus à éliminer l'analphabétisme, mais à créer des sociétés instruites et des environnements formateurs.

(7)
Il convient de mieux faire connaître les acquis des travaux de l'UNESCO aux théoriciens et praticiens de l'éducation non formelle. Pour ce faire, on utilise maintenant par exemple les documents établis pour la Conférence CONFINTEA sur l'éducation des femmes comme matériels pédagogiques dans le cadre du programme relatif à la participation des femmes au développement ou des programmes sur le développement international dans différents instituts de hautes études des pays en développement comme des pays développés. De même, le Basic Manual et le manuel intitulé Gender Sensitivity sont très demandés. Cela montre que la réflexion menée par l'UNESCO sur l'éducation non formelle a été satisfaisante et doit être poursuivie.

(8)
Les besoins des femmes en matière d'éducation doivent être fortement privilégiés et considérés comme un domaine essentiel d'action. Il importe d'insister sur la qualité de l'enseignement et non pas uniquement sur l'accès à celui-ci. La sensibilisation aux disparités entre les sexes doit faire partie intégrante du contenu des programmes, des matériels et des méthodes tant dans l'éducation formelle que dans l'éducation non formelle. Les décisions des responsables doivent être réorientées de façon à tenir compte de la problématique homme-femme. L'éducation des femmes ne doit pas être enfermée dans un ghetto mais faire partie intégrante de la stratégie générale de l'éducation non formelle.

Programme I.2 - Réforme de l'enseignement dans la perspective de l'éducation permanente

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

11

(9)

L'éducation pour le XXI^e siècle

Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle

Point culminant de trois années de réflexion et de consultation, le rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, *L'éducation : un trésor est caché dedans*, a été publié à la fin de l'exercice biennal en une vingtaine de langues et plus d'une douzaine d'autres versions linguistiques sont en cours d'élaboration. Si l'on tient compte de toutes les éditions, le rapport a été tiré à 200.000 exemplaires sans compter les « Extraits » qui ont aussi été largement diffusés dans les langues officielles de l'UNESCO et dans plusieurs autres langues. Des séminaires, des conférences et des

débats ont été organisés dans au moins 40 pays sur le rapport ou certains de ses aspects. Il a été amplement fait appel au concours des commissions nationales pour assurer la publication dans les langues nationales, pour organiser des séminaires et des débats aux niveaux national et local et pour connaître l'accueil fait à l'ouvrage dans la presse. Dans le prolongement de ces activités, une réunion a eu lieu avec les membres de la Commission sur le thème « Apprendre à vivre ensemble », en septembre 1997 ; elle donnera lieu à la publication d'un ouvrage en 1998.

- Créée au début de 1996, l'Unité de coordination Apprendre sans frontières (LWF) a élaboré le concept d'apprentissage sans frontières, a mis sur pied des projets pilotes et s'est occupée du renforcement des capacités dans les États membres de l'UNESCO. Au Zimbabwe, cinq établissements de formation des maîtres ont été reliés à l'Internet et 20 personnes, dont des formateurs, ont été formées à l'utilisation des équipements. Le Mozambique a bénéficié de services d'expert pour l'élaboration d'un projet d'ampleur nationale visant à créer un environnement d'apprentissage de nature à dynamiser la vie sociale, économique et culturelle du pays. L'Unité LWF a publié un dossier intitulé « Technology and Learning Portfolio » avec le concours du vaste réseau de partenariat établi avec les organismes des Nations Unies, les ONG et d'autres entités. Au Costa Rica, le Bureau de l'UNESCO à San José a participé à l'élaboration de six mallettes de documentation audiovisuelle dans six pays d'Amérique centrale sur les connaissances de base requises pour créer des structures d'apprentissage pour analphabètes. Grâce à son site Web, l'Unité LWF a pu établir une liaison interactive dynamique avec ses partenaires et d'autres agents de changement. Environ 75 % de l'ensemble des communications de l'Unité se font par l'intermédiaire de son site et du courrier électronique.
- En Israël, des participants de plusieurs pays (Maroc, Bangladesh, Inde notamment) ont suivi un cours sur la manière d'utiliser la télévision interactive pour la for-

mation continue des enseignants. Il a été créé un consortium transnational (formé notamment de la Consultation collective des ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous, de l'Association internationale d'éducateurs de communauté, de l'UNICEF, du Save the Children Fund et de l'USAID) qui élaborera au cours de l'exercice biennal 1998-1999 un projet en faveur des innovations pédagogiques et socioculturelles dans les écoles communautaires et dans le développement communautaire. Au cours de l'exercice considéré, LWF a organisé plus de 20 consultations informelles internes sur un grand nombre de sujets se rapportant à ses activités.

- La quatrième édition du *Rapport mondial sur l'éducation*, dont le thème était « Les enseignants et l'enseignement dans un monde en mutation », a été élaborée au cours de l'exercice biennal 1996-1997 et sera publiée en anglais, en français et dans les autres langues officielles au cours de 1998.

(10)

Rénovation de l'enseignement général et professionnel

- Les participants à un séminaire organisé à Achgabat en avril 1996 sur le thème de l'éducation civique à l'école ont ensuite participé à un séminaire sur le parlementarisme et la démocratie, organisé par la Commission nationale autrichienne à Vienne en janvier 1997, qui a permis d'approfondir les contacts entre les fonctionnaires chargés

12

- de l'éducation civique dans les pays d'Europe et d'Asie centrale.
- La septième Conférence des ministres de l'éducation de l'Amérique latine et des Caraïbes (MINEDLAC VII, Kingston, Jamaïque, mai 1996) a adopté notamment une recommandation concernant un projet majeur dans le domaine de l'enseignement secondaire pour la région, lequel est actuellement en cours d'élaboration dans une optique sous-régionale.
 - À la suite d'une étude sur *l'Enseignement secondaire dans la région de l'Asie et du Pacifique de 1960 à 1990* réalisée en 1995 pour la Banque asiatique de développement par le Centre asien d'innovation éducative en vue du développement (ACEID) et le Colombo Staff College (Manille), il a été effectué des études nationales sur la réforme de l'enseignement secondaire qui seront mises au service du développement dans sept pays de la région.
 - Dans le prolongement d'un séminaire de planification organisé en septembre 1997 par l'UNESCO pour le gouvernement cambodgien, la Banque asiatique de développement entreprend une étude spécialisée sur l'enseignement secondaire dans le pays, qui constitue la première étape d'une action à plus long terme en faveur du développement.
 - Un projet d'écoles modèles donnant la priorité aux programmes d'enseignement centrés sur l'apprenant et à des modes d'évaluation plus souples, a été lancé dans des écoles secondaires pilotes de six États membres du Pacifique et devrait être introduit progressivement dans plusieurs autres pays de la sous-région en 1998-1999.
 - Les Bureaux de l'UNESCO à Port of Spain, Bridgetown et Kingston ont préparé de nouvelles expériences pilotes dans la sous-région des Caraïbes au titre du projet « Changing the culture of the classroom » (changer les mentalités des élèves) dont l'objectif est d'instaurer un climat de non-violence dans les établissements scolaires.
 - Deux projets visant à atteindre les exclus ont élargi les connaissances et l'horizon professionnel de leurs bénéficiaires à Maurice et dans l'Andra Pradesh (Inde). A Maurice, grâce au projet « Lifelong empowerment for the individual » (développement permanent des capacités de l'individu), les élèves ayant abandonné leurs études et les adultes semi-analphabètes ont pu suivre des cours d'alphabétisation, bénéficier d'activités préparatoires et recevoir une formation sur le tas ou dans des structures communautaires. Dans l'Andra Pradesh, une formation a été dispensée à des catégories de population jusque-là mal desservies, en particulier des femmes, dans le cadre de foires de village et au moyen d'ateliers.
 - Les échanges de vue et les documents de travail des consultations régionales préparatoires qui ont eu lieu en Afrique, dans les États arabes, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, et en Amérique latine et dans les Caraïbes ont été un apport utile pour l'élaboration de la Déclaration et des recommandations adoptées à la 45^e session de la Conférence internationale de l'éducation (Genève, 30 septembre – 5 octobre 1996) et celle des conclusions des grands débats auxquels il a été procédé à cette occasion.
- (11)
- Le Séminaire international 1997 de l'APEID sur l'innovation et la réforme dans la formation des maîtres pour le XXI^e siècle (Hiroshima, Japon, septembre 1997), qui avait plus précisément pour thème « Former les maîtres pour une bonne utilisation des nouveaux moyens d'information à l'école », a mis en lumière, en tant que principal sujet de discussion, la rentabilité des nouvelles technologies à usage pédagogique, en particulier pour les populations à faible revenu.
 - Une valise didactique de dix modules destinée aux formateurs de maîtres spécialisés dans l'éducation environnementale a été publiée sous le titre *Learning for a Sustainable Environment* et diffusée dans la région Asie et Pacifique, mais aussi en dehors. Il a été signalé que de plus en plus les éducateurs désireux d'utiliser et de perfectionner ce matériel se constituaient en réseaux.
 - L'examen de la condition des enseignants dans les Caraïbes organisé par l'UNESCO (Kingston, Jamaïque, février 1996) pour des participants venus d'une dizaine de pays a porté sur une série de questions concernant la formation et la situation des enseignants, y compris sur « Les obligations du maître envers la société » et « Les obligations de la société envers le maître ». Les thèmes liés à la participation des enseignants à la décision et à la situation de ceux d'entre eux qui travaillent dans un contexte de violence scolaire ont trouvé ultérieurement leur place dans d'autres cadres, notamment dans les recommandations de la Conférence internationale sur l'éducation organisée par le Bureau international d'éducation (BIE) (Genève, 1997) ainsi que dans le projet « Changing the culture of the classroom » (changer les mentalités des élèves).
 - La participation des enseignants à la décision en matière éducative a également fait l'objet d'une recommandation importante du Séminaire OIT/UNESCO sur la condition du personnel enseignant, qui a réuni des participants de sept pays francophones et lusophones d'Afrique (Dakar, Sénégal, juin 1997). Des études nationales, portant sur des domaines prioritaires définis lors du Séminaire, entre autres des études sur la condition des enseignantes, sont prévues à titre de suivi pour 1998-1999.
 - Le premier Séminaire OIT/UNESCO sur la condition du personnel enseignant dans les États arabes (Amman,

Jordanie, octobre 1997) a débouché sur un nombre important de recommandations, dont l'une visant à encourager la tendance des pays arabes à adopter des programmes de formation pédagogique d'une durée de quatre ans au moins après la fin des études secondaires (Baccalauréat).

- La quatrième session spéciale du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant (CEART) (Paris, septembre 1997) a eu pour principal résultat une série de recommandations adressées aux organes directeurs de l'OIT et de l'UNESCO, et demandant, entre autres, que le CEART améliore ses méthodes d'examen des allégations des organisations d'enseignants concernant la non-application des dispositions de la Recommandation OIT/UNESCO par les gouvernements, que de l'information sur la Recommandation OIT/UNESCO soit diffusée sur l'Internet et que l'UNESCO et les autres OIG améliorent la collecte des indicateurs relatifs à la profession enseignante propres à aider les décideurs dans la formulation de politiques à cet égard. L'UNESCO a fait faire à l'intention du CEART une importante étude sur les indicateurs relatifs aux enseignants, intitulée *Paramètres d'une amélioration du système international d'information sur la condition du personnel enseignant*, qu'elle a mise à la disposition des OIG, entre autres, de la Banque mondiale, de l'OCDE, de l'OIT et de l'UNICEF.

(12)

- Soixante décideurs de 13 pays francophones d'Afrique occidentale et de 19 pays d'Amérique latine ont reçu une formation concernant la conception de plans nationaux aux fins de la mise en œuvre ou de l'élaboration de programmes d'éducation pour la prévention du sida, à l'occasion de deux séminaires régionaux de l'UNESCO sur l'éducation en matière de VIH/sida dans le système scolaire, qui ont eu lieu respectivement à Dakar (Sénégal) en avril 1997 et à Santiago (Chili) en septembre 1997. Un atelier régional sur l'abus des drogues et la prévention du VIH/sida s'est tenu à Beijing (Chine) en août 1997 avec le soutien d'un fonds-en-dépôt japonais. Un atelier régional pour l'Amérique latine sur l'éducation sanitaire et l'action préventive contre le VIH et les MST à l'école a été organisé conjointement avec l'OMS et l'Internationale de l'éducation au Costa Rica en novembre 1996.
- Grâce à une contribution financière de la Commission allemande pour l'UNESCO, des publications ont été produites et des jeunes d'Argentine, de Namibie, du Paraguay et de Tunisie ont été sensibilisés dans le cadre d'ateliers et de séminaires de formation concernant l'importance de l'éducation préventive et le rôle qu'ils peuvent jouer

après de leurs camarades pour réduire la demande de drogues.

- Dans le cadre de la deuxième phase du projet PEDDRO de l'UNESCO et de la Commission européenne relatif à la mise en réseau de l'information dans le domaine de la prévention de l'abus des drogues par l'éducation, 15 bourses ont été attribuées à des candidats de Chypre, d'Égypte, du Liban, du Maroc, des Territoires autonomes palestiniens et de Tunisie, pour des échanges de pratiques et d'expériences dans le domaine de l'éducation préventive contre l'abus des drogues. Seize mille exemplaires des deux numéros du Bulletin PEDDRO ont été publiés en anglais, en arabe, en espagnol, en français et en russe.
- L'UNESCO a lancé, en collaboration avec le PNUCID, une campagne internationale – Les jeunes mobilisent les jeunes pour un XXI^e siècle libéré des drogues – avec la participation de 36 jeunes de 17 à 28 ans de 25 pays différents. Une Charte des jeunes pour un XXI^e siècle libéré des drogues a été adoptée à cette occasion et sera présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa session extraordinaire de juin 1998 consacrée à la lutte contre la drogue.

(13)

- Concernant la réforme et la diffusion de l'éducation scientifique et technologique, on a organisé les réunions suivantes :
 - Réunion du Groupe consultatif sur la science, la technologie et l'éducation à l'environnement, Sièges de l'UNESCO, 16-18 septembre 1996.
 - Réunion du Comité de pilotage du Projet 2000+ (UNESCO, PNUE, UNICEF, Banque mondiale, Fédération internationale des associations de professeurs de sciences (FIAPS), Conseil international des unions scientifiques (CIUS), Organisation internationale pour l'éducation scientifique et technologique (IOSTE), Gender and Science and Technology (GASAT), Conseil mondial des associations pour l'éducation technologique (WOCATE)), Sièges de l'UNESCO, 15-16 mai 1997.
 - Deux ateliers sous-régionaux de formation concernant l'enseignement scientifique et technologique et l'éducation environnementale, tenus respectivement à Lahore (Pakistan) du 5 au 10 avril 1997 et à Mar del Plata (Argentine) du 22 au 26 avril 1997.
 - Atelier de formation sur le matériel bon marché, Lusaka (Zambie), 26-30 mai 1996.
 - Deuxième Atelier international Schola Ludus : la science et le public, Bratislava, 28-29 juin 1996, en collaboration avec la Fondation Schola Ludus.
 - Contribution à la deuxième Conférence internationale de Jérusalem sur l'enseignement scientifique et technologique

Projet spécial

Formation scientifique, technique et professionnelle des jeunes filles en Afrique

Principaux résultats

Dans le cadre du *Projet spécial concernant la formation scientifique, technique et professionnelle des jeunes filles en Afrique*, on a conduit les actions suivantes :

- Des enquêtes nationales ont été effectuées dans 21 pays : Afrique du Sud, Bénin, Burundi, Ethiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Madagascar, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.
- Un numéro spécial du Bulletin international de l'enseignement scientifique et technologique et de l'éducation environnementale CONNEXION a été consacré aux femmes et à l'enseignement scientifique et technologique.
- Une aide a été octroyée pour permettre à des femmes africaines de participer à un atelier international pour l'amélioration de l'accès des jeunes filles aux sciences et à la technologie et de leurs résultats, Maurice, 17-22 juin 1996.
- *Un atelier sous-régional sur la formation scientifique, technique et professionnelle des jeunes filles en Afrique* a été organisé pour les pays anglophones à Harare (Zimbabwe) du 8 au 12 septembre 1997 ; y ont participé des spécialistes d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux (trois ONG – GASAT, TWOWS et FAE – et 14 pays), qui ont proposé des mesures concrètes pour mieux adapter les programmes, les manuels et la formation pédagogique aux besoins des femmes et pour supprimer les contraintes socioculturelles et combattre les modèles de rôle négatifs qui empêchent celles-ci d'accéder à la formation scientifique, technique et professionnelle.

Analyse de l'exécution du programme et évaluation interne

Le *Projet spécial concernant la formation scientifique, technique et professionnelle des jeunes filles en Afrique* a permis de constituer une solide base de recherche pour les futures activités d'ores et déjà préparées. Cependant, l'insuffisance des fonds disponibles, due au fait qu'il n'y a eu à ce jour aucun apport de ressources extrabudgétaires, freine la mise en œuvre du projet.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

Dans le cadre de l'effort engagé pour promouvoir l'accès des jeunes filles à l'enseignement scientifique, technique et professionnel, on mettra l'accent sur les campagnes de sensibilisation ayant pour but d'inciter celles-ci à poursuivre l'étude des sciences et à se lancer dans des carrières scientifiques, et de montrer aux parents, aux enseignants, aux employeurs ainsi qu'à la société tout entière l'importance de la participation des femmes au développement des sciences et de la technologie. On insistera également sur la révision des matériels pédagogiques et sur la formation des maîtres en vue d'éviter que l'enseignement scientifique, technique et professionnel ne tombe dans les stéréotypes.

(JISTEC 96), qui avait pour thème « L'enseignement de la technologie pour un avenir mouvant : théorie, politique et pratique » (Jérusalem, 8-11 juin 1996).

- Afin de promouvoir la mise en commun de l'information entre les enseignants de sciences et de technologie à l'échelle mondiale, les initiatives suivantes ont été prises :
 - Préparation du nouveau recueil de documents de référence de l'UNESCO sur l'enseignement scientifique et technologique.
 - Construction d'un site Web sur l'enseignement scientifique et technologique accessible par la page d'accueil de l'UNESCO.
 - Publication de *Innovation dans l'enseignement des sciences et de la technologie*, vol. VI, consacré à la culture scientifique et technologique, et vol. VII, consacré

aux femmes et à l'enseignement scientifique, technique et professionnel.

- Révision de deux monographies sur *L'éducation scientifique et technologique de base dans le cadre de l'enseignement formel* et *Le développement de l'éducation scientifique et technologique de base dans l'éducation non formelle*.
- Préparation d'une série de diapositives sur l'enseignement technologique pour les pays en développement.
- Publication et diffusion dans le monde entier de trois numéros en sept langues de CONNEXION dans sa nouvelle version, qui est le fruit de la fusion de l'ancien *Bulletin de l'éducation relative à l'environnement CONNEXION* et du Bulletin de l'INISTE, devenues le *Bulletin international de l'enseignement scientifique et technologique et de l'éducation environnementale*.

- (14)
Projet international pour l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC)
- Les activités de programme de l'UNESCO dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel au cours de l'exercice 1996-1997 se sont essentiellement déroulées dans le cadre du Projet international pour l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC), sur la base des trois grands domaines de programme correspondant aux besoins des États membres.
- (15)
- (i) *Encourager l'échange international d'idées, de données d'expérience et d'études sur les questions de politique générale*
- Un Séminaire international sur l'enseignement technique et professionnel pour le développement rural s'est tenu à Ottawa (Canada) ; à cette occasion, des stratégies futures et des recommandations ont été formulées à l'intention des gouvernements des États membres.
 - Deux ateliers sous-régionaux se sont tenus à Moscou (Fédération de Russie) et Budapest (Hongrie) en mars 1997 ; les participants y ont examiné les questions que posent le développement et l'amélioration des systèmes d'enseignement technique et professionnel dans les pays en transition vers une économie de marché. Une série de propositions ont été faites à l'intention des gouvernements des États membres et en faveur d'une meilleure coordination entre les pays participants.
 - En Asie et dans le Pacifique, deux ateliers sur le développement de l'enseignement technique et professionnel se sont tenus à Melbourne (Australie) en novembre 1996 et à Baoding (Chine) en avril 1997 ; les participants ont établi un cadre pour le renforcement des infrastructures du développement conceptuel et de la mise en œuvre de l'enseignement technique et professionnel au service du développement économique dans la région.
 - Dans les États arabes, trois colloques ont eu lieu : à Amman (Jordanie) en août 1996, à Beyrouth (Liban) en novembre 1996 et au Koweït en décembre 1996. Des questions comme l'orientation professionnelle, l'articulation de l'enseignement technique et professionnel avec le monde du travail et le renforcement de la coopération entre les centres UNEVOC ont été abordées.
 - Le thème « Éducation des adultes et transformation du monde du travail » a été inscrit à l'ordre du jour de la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA V) qui s'est tenue à Hambourg (Allemagne) en juillet 1997. Les participants y ont débattu de questions comme la promotion du droit à une éducation des adultes en relation avec le travail, l'accès de différents groupes cibles à l'éducation des adultes et la diversification des contenus de l'éducation des adultes en relation avec le travail.
- (16)
- (ii) *Renforcer les capacités nationales de recherche-développement*
- La question de la formation des enseignants et formateurs a été abordée lors d'une table ronde internationale sur la formation des enseignants et formateurs de l'enseignement technique et professionnel qui s'est tenue à Curitiba (Brésil) en avril 1997 et lors de deux réunions régionales qui ont lieu à Islamabad (Pakistan) en octobre 1996 et à Abou Dhabi (Émirats Arabes Unis) en mars 1996. Un *Guidebook for Technical and Vocational Education Teacher Education Curriculum Development and Adaptation* a ensuite été mis au point.
 - Une réunion sous-régionale a été organisée à Nairobi (Kenya) en septembre 1997 pour aider les États membres africains à définir des politiques nationales qui dépassent le cadre traditionnel. L'UNEVOC a aussi parrainé des conférences nationales sur les politiques d'enseignement technique et professionnel en Azerbaïdjan (septembre 1997) et au Costa Rica (novembre 1997).
 - Le gouvernement japonais a coparrainé une réunion internationale d'experts sur le renforcement des liens entre l'enseignement technique et professionnel et le monde du travail qui s'est tenue à Tokyo (Japon) en février 1997 ; les participants y ont étudié en particulier l'impact de la mondialisation de l'économie sur l'éducation et l'application des nouvelles technologies de la formation et de l'information. En même temps, un séminaire sous-régional, destiné aux agents exerçant des fonctions clés, et consacré à la coopération entre établissements de formation et entreprises en matière d'enseignement technique et professionnel s'est déroulé à Ouagadougou (Burkina Faso) en février 1997.
 - L'élaboration des méthodes et des programmes de l'enseignement technique et professionnel a fait l'objet de plusieurs activités régionales et nationales. Dans la région Asie-Pacifique, une cellule de pilotage a été créée pour suivre et évaluer l'application et l'adaptation d'un modèle de programme de formation aux techniques modernes de gestion dans les petites entreprises. Le modèle qui a été élaboré a ensuite été adopté et traduit en chinois, et utilisé à titre expérimental dans plusieurs établissements d'enseignement professionnel de Chine. Des réunions régionales similaires sur l'élaboration de programmes d'enseignement technique et professionnel ont aussi été organisées à Lomé (Togo) en mai 1996 et Amman (Jordanie) en septembre 1996.

Évaluation du projet UNEVOC

But et objectifs de l'évaluation

Une évaluation externe a été réalisée de juin 1996 à février 1997 sur la première phase du projet UNEVOC (1992-1997) en vue de fournir à la Conférence générale à sa 29^e session des éléments qui lui permettent de se prononcer sur l'avenir du projet.

L'évaluation portait sur les aspects suivants : (i) pertinence des objectifs du projet par rapport aux besoins des États membres ; (ii) efficacité et efficacité des activités ; (iii) impact de celles-ci sur les initiatives nationales et autres programmes d'enseignement technique et professionnel ainsi que sur les programmes éducatifs de l'UNESCO ; (iv) contraintes et obstacles rencontrés par le projet et recommandations pour l'avenir.

Méthodes

Examen critique des documents sur l'histoire du projet, ses activités et publications.

Enquête fondée sur 1.000 questionnaires envoyés aux centres UNEVOC, commissions nationales pour l'UNESCO, délégations permanentes et participants à des activités de l'UNEVOC.

Soixante-deux entretiens avec des membres du personnel des commissions nationales pour l'UNESCO, du projet UNEVOC, des bureaux hors Siège et du Siège de l'UNESCO, des fonctionnaires et experts gouvernementaux et des participants à des activités de l'UNEVOC.

Principaux résultats

Bien qu'il n'ait touché qu'une proportion très limitée des personnes qui participent à l'enseignement technique et professionnel et qu'il n'ait répondu qu'à une part infime des besoins au niveau mondial, le projet UNEVOC a néanmoins réussi à fournir, pour un coût modique, des informations, des études de cas et des programmes d'enseignement à un large éventail de personnes participant à l'enseignement technique et professionnel dans de nombreux pays en développement et pays

les moins avancés. Il a également eu un effet multiplicateur, suscitant des activités nouvelles, et un effet d'entraînement sur des gouvernements qu'il a amenés à réviser leurs plans d'enseignement technique et professionnel ainsi que sur de nombreuses organisations, qu'il a conduites à s'intéresser davantage aux nouvelles méthodes de formation dans ce domaine.

Principales recommandations

Il est recommandé que l'UNESCO se donne comme priorité de poursuivre le projet UNEVOC, mais qu'elle le modifie pour mieux répondre aux besoins.

Le projet devrait concentrer ses activités de façon plus efficace et décider de priorités d'action qui correspondent de près aux ressources disponibles. L'UNESCO devrait en outre analyser les besoins en matière d'enseignement technique et professionnel et adopter une politique bien arrêtée de consultation systématique et périodique aux niveaux régional et national. Il faut aussi qu'elle s'occupe efficacement des questions liées au genre et poursuive ses activités dans ce domaine.

Pour rendre le réseau plus actif, l'UNESCO devrait s'assurer que la désignation de tout centre UNEVOC est subordonnée à certaines conditions : des accords spécifiques doivent préciser les rôles et les résultats escomptés ; les centres doivent être implantés dans des établissements d'enseignement technique et professionnel, et du matériel et des équipements appropriés doivent être fournis aux centres pour qu'ils s'acquittent de leurs fonctions.

Le projet devrait agir davantage aux niveaux régional et national et faire appel à un plus grand nombre de compétences spécialisées, en utilisant les ressources disponibles aux niveaux national et communautaire dans le processus de décision et la mise en œuvre des activités d'enseignement technique et professionnel.

Le projet devrait rester partie intégrante de l'UNESCO, en étant doté d'une structure plus permanente ; en même temps, la coopération entre le BIT et l'UNESCO devrait être renforcée.

- Pour faire face au problème du développement du chômage chez les jeunes et de leur démotivation, un projet pilote a été lancé au Népal, avec la participation du Centre UNEVOC d'Australie, en vue d'aider le gouvernement à créer un centre de formation professionnelle.
- Des services consultatifs ont aussi été fournis à un certain nombre d'États membres (Azerbaïdjan, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Haïti, Liban, Népal, République de Serbie, Arabie saoudite, Tanzanie, Émirats Arabes Unis, etc.).

(17)

(iii) *Faciliter l'accès aux bases de données**et à la documentation ; renforcer le réseau UNEVOC*

- Huit numéros (6 à 13) du bulletin *UNEVOC INFO* ont été envoyés à plusieurs milliers de destinataires en anglais, français, arabe et espagnol au cours de l'exercice biennal. Nombre de réactions positives soulignent la valeur de ce périodique, en particulier dans les zones désavantagées où l'accès à l'information sur les progrès internationaux en matière d'enseignement technique et professionnel est limité. Outre que la *Liste des publications de l'UNEVOC* compte maintenant une cinquantaine de titres, de nouveaux documents ont été produits et diffusés depuis 1996, notamment dix monographies de la série *UNEVOC Studies in Technical and Vocational Education*.
- En ce qui concerne le réseau mondial d'institutions nationales qui participent activement à la planification et à la recherche-développement en matière d'enseignement technique et professionnel, le *Répertoire de l'UNEVOC* recense aujourd'hui plus de 150 centres UNEVOC et centres associés dans une centaine d'États membres. Des mécanismes régionaux et sous-régionaux de coopération ont en outre été mis en place à l'initiative de l'UNEVOC. L'UNEVOC propose aussi des informations sur le Web, avec une brochure intitulée *UNEVOC on the World-Wide Web*, qui a été diffusée.
- Pour faciliter l'accès des centres UNEVOC aux ressources d'information, un centre régional d'échange d'information et un réseau de communication électronique pour l'Asie et le Pacifique ont été créés. En vue d'améliorer l'accès des centres UNEVOC à l'Internet, plusieurs ateliers de formation ont été organisés (à Manille (Philippines) en mars 1996, à Baoding (Chine) en juillet 1997 et à Cotonou (Bénin) en juin 1997), qui ont donné une formation au personnel technique des centres UNEVOC dans des domaines tels que la création d'un réseau électronique et l'utilisation des logiciels.
- À sa 149^e session (mai 1996), le Conseil exécutif a adopté les nouveaux *Statuts du Comité consultatif international pour l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC)*.

À sa quatrième session, qui s'est tenue au Siège en mars 1997, le Comité a examiné la mise en œuvre du projet UNEVOC et formulé une série de recommandations adressées au Directeur général en vue d'améliorer cette mise en œuvre.

(18)

Enseignement supérieur et développement

Programme UNITWIN/chaires UNESCO

- Le programme UNITWIN/chaires UNESCO a continué de susciter un intérêt croissant de la part des États membres. En décembre 1997, le nombre de chaires UNESCO créées était de 255 tandis que 91 étaient à l'étude. À la même date, le nombre de réseaux créés s'élevait à 64 tandis que 24 projets de réseaux étaient à l'étude. D'importants réseaux, bien connus au niveau mondial, participent à ce programme particulièrement bien apprécié pour sa flexibilité et son accessibilité.
- Le rapport d'une évaluation interne publié en juillet 1996, appuyé par les recommandations du Groupe consultatif sur l'enseignement supérieur, met en exergue l'impact appréciable du programme au regard des moyens financiers accordés par l'UNESCO. Il est recommandé que la poursuite des actions se fasse en renforçant la dimension internationale et la coopération intellectuelle dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les gouvernements, les ONG et les OIG. En outre, tout en décentralisant la gestion, il est suggéré que la priorité aille à la création de réseaux dans les sciences de l'éducation, la formation des enseignants et l'utilisation des nouvelles technologies notamment.

(19)

Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur

- Quatre conférences régionales préparatoires à la Conférence mondiale ont été organisées respectivement en Amérique latine (La Havane, novembre 1996), en Afrique (Dakar, avril 1997), en Asie et Pacifique (Tokyo, juillet 1997) et en Europe (Palerme, septembre 1997). Ces consultations ont permis l'adoption de déclarations et de plans d'action ainsi que de documents d'orientation qui prennent largement en compte les spécificités régionales.
- L'UNESCO a organisé à Moscou, du 1^{er} au 5 juillet 1996, avec la collaboration de la Fédération de Russie, le deuxième Congrès international *Éducation et informatique – Politiques éducatives et nouvelles technologies (EL'96)*. Le Congrès a adopté une déclaration dans laquelle il souligne la nécessité de renforcer le rôle que joue l'UNESCO à l'échelle mondiale en encourageant l'introduction et l'utilisation des nouvelles technologies

- de l'information et de la communication dans les systèmes éducatifs. Une des recommandations majeures portait sur la création d'un Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE) à Moscou.
- Au niveau du Bureau régional de Dakar, une série de trois ateliers de pédagogie universitaire a été organisée pour les pays francophones, anglophones et lusophones. Dans le domaine de la production de matériels didactiques, un guide a été publié sur la politique durable dans le domaine du livre : *Guide pour l'approvisionnement durable en livres*.
 - Tenue des sessions ordinaires des comités chargés de l'application des Conventions régionales sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur : région Europe, Rome, Italie (15-17 juin 1997) ; région des États arabes, Beyrouth, Liban (17-18 juin 1997) ; et région Asie-Pacifique, Séoul, République de Corée (8-10 septembre 1997). Au total, 120 États membres ont ratifié ces conventions.
 - Deux nouveaux instruments internationaux ont été approuvés : (a) la Conférence diplomatique tenue conjointement avec le Conseil de l'Europe à Lisbonne, Portugal (11 avril 1997) a adopté la *Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne* ; (b) la Conférence générale de l'UNESCO a adopté à sa 29^e session la *Recommandation concernant la condition du personnel enseignant du supérieur* (11 novembre 1997).
 - La troisième édition de l'ouvrage intitulé *Les études supérieures. Présentation comparative des régimes d'enseignement et de diplômes* a été publiée en 1996. La 30^e édition multilingue d'*Études à l'étranger*, élaborée par le BIE et la Division de l'enseignement supérieur, a été publiée en 1997 et également sur CD-ROM. Une page Web sur l'Internet dédiée aux activités de l'UNESCO sur la mobilité académique et la reconnaissance des études et titres de l'enseignement supérieur a été créée et ouverte au public depuis le mois d'octobre 1997.
 - La Consultation collective des ONG sur l'enseignement supérieur a adopté son plan d'action global avec treize thèmes prioritaires dont l'internationalisation, le monde du travail, les politiques de l'enseignement supérieur et le développement institutionnel ; 52 ONG ont signé l'Accord-cadre de la 5^e Consultation qui a traité du thème *L'emploi des diplômés : conséquences du changement*. La Consultation collective des ONG a joué un rôle clé dans la préparation de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur.
 - La diffusion du document d'orientation intitulé *Changement et développement dans l'enseignement supérieur* s'est pour-

suivie : 600 exemplaires ont été édités pour faire face à la demande. À la suite de la publication du livre portant sur *L'enseignement supérieur et la recherche à l'aube du XXI^e siècle*, une table ronde sur les relations entre la recherche, la politique et les pratiques dans l'enseignement supérieur a été organisée à Tokyo en septembre 1997. Un rapport est en préparation sur les statistiques de l'enseignement supérieur dans le monde portant sur la période 1980 à 1995.

(20)

Réforme et reconstruction des systèmes éducatifs

- L'UNESCO a continué de coopérer avec ses États membres en vue de la reconstruction et du développement de leurs systèmes éducatifs et leur a fourni pour ce faire une assistance technique en amont au niveau national. Une vingtaine de pays ont bénéficié dans ce cadre de services dans l'un au moins des quatre domaines suivants : (i) conception de politiques de l'éducation et de programmes de développement durables et élaboration de plans d'action pour la reconstruction des systèmes éducatifs ; (ii) renforcement de la capacité nationale d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et des programmes ; (iii) facilitation du dialogue sur les politiques entre l'administration, les décideurs, les donateurs et la société civile dans son ensemble ; (iv) mobilisation de partenaires internationaux en vue du financement de programmes et de projets stratégiques, y compris la préparation de tables rondes.
- L'essentiel des activités a concerné la région Afrique (12 pays) et les pays les moins avancés (12), ainsi que les pays engagés dans un processus de reconstruction après un conflit (10). Environ 5 millions de dollars des États-Unis de fonds extrabudgétaires ont été réunis à l'appui de ces activités, notamment auprès du PNUD.
- De nombreux pays ayant besoin de reconstruire, développer et réformer d'urgence leur système éducatif, une aide a été apportée en matière d'équipements scolaires. Plusieurs pays (Arabie saoudite, Chili, Haïti, Maroc et Palestine) ont bénéficié d'une aide pour formuler leurs politiques nationales et définir des normes et des spécifications nationales applicables aux bâtiments et au mobilier scolaires, ainsi qu'à leur entretien. Une aide a également été fournie à des pays engagés dans un processus de reconstruction après un conflit, dont l'Irak, pour la remise en état et la construction d'écoles (dans le cadre du plan des Nations Unies « Pétrole contre vivres »), la Fédération de Bosnie-Herzégovine et à l'Autorité palestinienne.
- De nouveaux partenariats internationaux ont été établis ou renforcés dans le domaine de l'élaboration des politiques de l'éducation, afin de compléter les activités axées sur les

pays. Dans le cadre du soutien prioritaire à l'Afrique, l'Organisation a pris une part active aux travaux de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (DAE) en assumant le rôle de chef de file au sein du Groupe de travail sur l'analyse du secteur de l'éducation (WGESA). L'analyse de plus de 225 études sectorielles sur l'éducation en Afrique réalisée par le Groupe de travail a été publiée en 1996 par l'UNESCO sous le titre *Analyses, programmes et priorités pour l'éducation en Afrique*. Suite à des consultations menées lors de l'exercice biennal précédent, un nouveau programme qui doit avoir un effet mobilisateur et servir à fédérer les initiatives pilotes en vue d'améliorer les pratiques d'analyse du secteur de l'éducation dans la région a été mis sur pied. En 1997, le WGESA s'est employé à promouvoir deux études sur l'analyse du secteur de l'éducation (au Burkina Faso et au Zimbabwe) et a fourni des services d'expertise sur ce sujet à des organismes externes responsables du lancement des projets d'éducation dans certains pays de la région Afrique.

- L'UNESCO a publié, en coopération avec la Nordic Association for the Study of Education in Development Countries (NASEDEC), une monographie intitulée *Réforme de l'enseignement dans le Sud dans les années 90* qui porte sur la réforme des structures et des sous-secteurs, la réforme des programmes d'enseignement et l'apport de la recherche à l'amélioration de la formulation des politiques et des pratiques.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(21)

Malgré ses ressources financières et humaines limitées, l'Unité de coordination « Apprendre sans frontières » est parvenue à lancer et à mener à bien un grand nombre d'activités d'élaboration conceptuelle, de développement des capacités et d'exécution de projets pilotes. Pour remédier au manque de ressources, elle s'est efforcée d'établir des partenariats étroits avec des commissions nationales, des ONG, plusieurs institutions du système des Nations Unies, des bureaux hors Siège et d'autres unités et divisions de l'UNESCO. Les moyens de communication électroniques ont considérablement renforcé la capacité de l'Unité d'établir des partenariats et sensiblement réduit le coût des communications. En même temps, l'Unité a souffert des insuffisances – en termes de rapidité et de fiabilité – de l'infrastructure de communication électronique de l'UNESCO tant au Siège que dans l'ensemble du monde. Elle a pu y remédier partiellement en recourant, par l'intermédiaire d'un modem, aux presta-

taires de services Internet à Paris. Le personnel de l'Unité a consacré près de 20 % de son temps à répondre à des demandes de la part d'États membres.

(22)

Le séminaire d'Achgabat sur l'éducation à la citoyenneté en Asie centrale et le suivi qui lui a été donné grâce à l'aide de la Commission autrichienne pour l'UNESCO offrent un modèle intéressant de coopération interrégionale sur un sujet d'intérêt commun. D'autres activités de suivi, consistant à diffuser les progrès réalisés au moyen des réseaux accessibles par le biais du Bureau de l'UNESCO à Bangkok, sont prévues pour 1998-1999.

(23)

En raison de mesures d'austérité, le calendrier de la quatrième session spéciale du CEART (Paris, septembre 1997) et le nombre d'études commandées à cette occasion ont subi des réductions sensibles ; toutefois, un ordre du jour simplifié et l'exploitation intensive par le CEART d'études existantes comme celles qui avaient été commandées en vue de la 45^e session de la Conférence internationale de l'éducation ont produit des résultats satisfaisants.

(24)

La plupart des activités de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation préventive contre le VIH/sida et l'abus des drogues ont été financées en 1996-1997 à l'aide de fonds extrabudgétaires. Les séminaires régionaux ont permis une synergie au niveau régional, avec la pleine participation des Bureaux de Dakar et de Santiago, ainsi qu'entre les fonctionnaires des ministères de l'éducation et de la santé et les organisations non gouvernementales. Les commissions nationales ont été associées à toutes les activités d'éducation préventive contre le VIH/sida et l'abus des drogues. La collaboration interinstitutions est encore renforcée avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida et le PNUCID, en particulier au sein du Sous-Comité du CAC sur la lutte contre l'abus des drogues. Dans le cadre du nouveau Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues, l'UNESCO est responsable de l'Équipe spéciale sur la prévention de l'abus des drogues en milieu scolaire.

(25)

Comme suite au processus de réforme et de développement de l'éducation scientifique et technologique, le cadre d'action a été élargi pour donner plus d'importance à l'impact sur le développement national en incluant les domaines de l'activité humaine dont dépend le bien-être de la société : santé, alimentation et agriculture, environnement, ressources

20

énergétiques, sol, eau, industrie et technologie, transfert de l'information, responsabilité sociale, etc. Une série d'activités ayant trait au renforcement des capacités nationales et à la formation des spécialistes de l'élaboration de programmes d'enseignement, des formateurs d'enseignants et des enseignants en service, à la mise au point de matériels pédagogiques et à l'échange d'information ainsi qu'à la création de réseaux ont été planifiées et préparées dans ce cadre élargi, mais leur mise en œuvre s'est heurtée à des obstacles en raison de l'insuffisance des moyens financiers.

(26)

La fusion du Bulletin de l'éducation relative à l'environnement et du Bulletin INISTE en un *Bulletin international de l'enseignement scientifique et technologique et de l'éducation environnementale* – CONNEXION a permis de promouvoir une nouvelle approche intégrée de l'éducation scientifique et technologique qui met l'accent sur des questions de société comme la protection de l'environnement et la promotion de la santé, à l'intention d'un public beaucoup plus vaste.

(27)

Un nouvel élan a été donné au *Projet 2000+* sur l'enseignement scientifique et technologique pour tous, notamment par l'organisation d'une réunion de son Comité de pilotage et la préparation d'une série d'activités qui seront présentées à des bailleurs de fonds.

(28)

Le projet UNEVOC est bien reçu par les États membres depuis son lancement en 1992. Jusqu'à présent, plus de 130 États membres, en particulier des pays en développement et des pays les moins avancés, ont tiré profit de leur participation à des activités UNEVOC. Avec la nouvelle politique de l'UNESCO en matière d'enseignement technique et professionnel, l'Organisation semble être devenue un partenaire plus attrayant pour les États membres.

(29)

Les actions entreprises au cours de l'exercice 1996-1997 ont, dans leur ensemble, permis une assez bonne réalisation du programme. Les activités du programme UNITWIN/chaires UNESCO ont contribué dans plusieurs régions à renforcer les capacités des institutions des pays en développement grâce à une coopération interuniversitaire plus active, comme l'a montré l'évaluation interne.

(30)

En adoptant l'approche des conférences régionales pour la préparation de la Conférence mondiale sur l'enseignement

supérieur, l'UNESCO a réussi une mobilisation plus en profondeur et une implication forte, non seulement au niveau des universités et autres institutions d'enseignement supérieur, mais également à celui des ONG qui contribuent à démultiplier son action dans les régions et des décideurs.

(31)

Le deuxième Congrès international sur l'éducation et l'informatique : politique nouvelle et technologies nouvelles (Moscou, juillet 1997) a permis de définir à sa juste valeur le rôle de plus en plus important que ces technologies doivent jouer face aux changements rapides de l'environnement.

(32)

Après une période de transition et d'organisation interne, et en dépit de difficultés croissantes en matière de personnel et de crédits, la nouvelle Division ED/ERD a, au cours de l'exercice, réussi à contribuer à ce que l'UNESCO soit plus présente dans les pays qui requièrent une attention prioritaire. Elle a, par exemple, contribué à la préparation de tables rondes de donateurs dans des pays africains comptant parmi les moins avancés comme le Bénin, la République du Congo et le Mali, réalisé des évaluations et des examens sectoriels et mené des activités de renforcement des capacités nationales dans des pays qui sortent de conflits (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Rwanda, etc.). Les activités de remise en état et de reconstruction rapides d'écoles jouent un rôle utile dans de telles situations étant donné qu'elles sont indispensables pour remettre en marche l'éducation et constituent aussi un signe d'espoir et de retour à la stabilité.

(33)

La coopération avec les autres institutions du système des Nations Unies a été renforcée pour mener à bien les activités. En vue de répondre aux préoccupations des États membres concernant la lutte contre la pauvreté au niveau mondial et la mise en œuvre de politiques de développement humain, l'Organisation a coopéré étroitement avec le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies en Guinée et en Mauritanie à l'élaboration de stratégies et de programmes de développement humain intégré. La coopération à des d'activités en amont a été renforcée tant avec la Banque mondiale qu'avec le PNUD, en particulier dans le cadre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique.

(34)

Étant donné que la coopération avec les États membres et les organismes partenaires au niveau national exige un soutien professionnel dans les domaines de la reconstruction

et du développement de l'éducation, le manque de personnel et le poids accru des contraintes budgétaires ont sérieusement entravé l'exécution de certaines activités et réduit la capacité de la Division de répondre aux demandes. Il a été possible de résoudre partiellement ce problème en recourant largement aux ressources extrabudgétaires et aux « gains » connexes au titre du FITOCA et des SAT.

(35)

De plus, conformément à la politique de décentralisation de l'Organisation, les activités ont de plus en plus été confiées aux unités hors Siège ou ont été menées conjointement par le Siège et les unités hors Siège.

(36)

Les activités de la Section de l'architecture pour l'éducation ont donné des résultats particulièrement positifs étant donné que les trois principaux bureaux hors Siège disposent dans ce domaine de personnel national compétent. En ce qui concerne les politiques et les programmes sectoriels, la décentralisation est souvent gênée par le manque de personnel compétent dans les unités hors Siège et/ou par la confusion qui règne quant à la répartition des rôles entre le Siège et les unités hors Siège.

(37)

La mise en œuvre des nouvelles activités de partenariat régionales et internationales, comme celles du Groupe de travail sur l'analyse du secteur de l'éducation de l'ADEA et la coopération avec la NASEDEC, a utilement contribué à la recherche d'autres voies pour atteindre les objectifs du sous-programme. Par exemple, les activités du Groupe de travail sur l'analyse du secteur de l'éducation, grâce en particulier à l'examen des études sur le secteur de l'éducation en Afrique subsaharienne, ont permis une mobilisation commune des gouvernements, des chercheurs et des bailleurs de fonds concernant les questions graves de l'accessibilité, de la qualité et de l'utilité limitées de ces études, principalement financées et conduites de l'extérieur.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(38)

Bien que d'importantes améliorations lui aient été apportées, l'infrastructure de communication électronique de l'Organisation (à Paris et dans le monde) et les capacités humaines d'utilisation de cette infrastructure ont besoin d'une attention plus prioritaire pour éviter les pertes de temps dues aux pannes et à la mauvaise utilisation du système.

(39)

Étant donné la diversité de l'enseignement secondaire en tant que niveau d'étude et les caractéristiques culturelles et l'expérience que partagent des pays voisins face à la réforme de l'enseignement secondaire, il semble qu'une approche sous-régionale de la planification des réformes s'impose de plus en plus et qu'il revienne particulièrement à l'UNESCO, parmi les organismes des Nations Unies, de mettre en œuvre la première cette approche, comme le montrent les expériences prometteuses d'initiatives sous-régionales en Asie centrale et dans le Pacifique.

(40)

À sa quatrième session spéciale (Paris, septembre 1997), le CEART a appelé l'attention sur la pénurie internationale d'indicateurs pratiques sur les enseignants qui donneraient aux décideurs une image plus précise du corps enseignant dans le monde entier. Il a recommandé que les efforts pour améliorer la collecte de ces informations fondamentales soient reliés à des initiatives telles que la création du nouvel Institut de statistique de l'UNESCO. Cette recommandation a des implications de longue portée pour l'UNESCO et pour ses partenaires en matière de collecte de données (notamment le BIT, l'OCDE et l'UNICEF) et elle devrait se concrétiser au cours de l'exercice 1998-1999.

(41)

En raison de la gravité des problèmes que posent l'abus des drogues et le VIH/sida, et vu que l'UNESCO est de plus en plus sollicitée par les États membres pour les aider à conduire des programmes et activités d'éducation préventive aux niveaux local, national et sous-régional, il faut que l'éducation préventive contre le VIH/sida et l'abus des drogues fasse partie de la formation initiale et en cours de service des enseignants ainsi que des programmes d'enseignement professionnel dans les États membres.

(42)

On poursuivra les efforts pour offrir un enseignement des sciences à tous les élèves des établissements primaires et secondaires et pour promouvoir un programme d'éducation scientifique et technologique de base répondant à la fois aux besoins des élèves qui se préparent à entrer dans la vie active et à ceux des élèves qui continueront d'étudier des matières scientifiques et technologiques dans l'enseignement secondaire et supérieur. On insistera davantage sur l'enseignement des compétences scientifiques et sur les processus cognitifs permettant de résoudre scientifiquement les problèmes. La formation initiale et en cours de service des professeurs de sciences pour les préparer à enseigner la technologie sera renforcée en raison des exigences croissantes qui leur sont imposées.

(43)

Les efforts visant à promouvoir des partenariats plus larges avec d'autres institutions et des ONG dans les domaines de la vulgarisation scientifique et technique et de la promotion de la culture scientifique et technologique de base seront poursuivis. Le partage de l'information sera renforcé, notamment en utilisant à cet effet le *Bulletin international de l'enseignement scientifique et technologique et de l'éducation environnementale CONNEXION*, et en rendant disponibles sur l'Internet des matériels didactiques modèles.

(44)

À la lumière des recommandations du Comité consultatif international du projet UNEVOC, un projet de stratégie sur le rôle futur de l'UNESCO dans le développement de l'enseignement technique et professionnel sera soumis à la Conférence générale à sa 30^e session. On cherchera en particulier à élaborer un programme à long terme d'enseignement technique et professionnel à partir de l'an 2000.

(45)

C'est à travers un partenariat actif, impliquant à la fois les gouvernements des États et les organisations gouvernementales et non gouvernementales, que l'UNESCO créera les conditions les meilleures pour la réussite de son action sur le terrain. Le programme UNITWIN/chaires UNESCO constitue l'un des exemples où ce partenariat se développe le mieux.

(46)

Sur la base de l'expérience acquise au cours de l'exercice, le sous-programme visera à renforcer la capacité de l'Organisation de répondre à la demande de plus en plus importante des États membres en diversifiant les services qui leur sont fournis. Outre les méthodes traditionnelles d'assistance technique, des réseaux experts seront créés au niveau régional pour permettre à l'UNESCO de jouer le rôle d'interface entre les demandes reçues et les compétences disponibles. La décentralisation des activités vers les unités hors Siège sera également renforcée par l'élaboration de directives et de documents d'appui à l'intention du personnel hors Siège et des consultants.

(47)

Compte tenu de la coopération fructueuse avec des institutions telles que l'ADEA et la NASEDEC, on veillera en particulier à consolider les partenariats internationaux en matière d'élaboration de politiques éducatives en vue de promouvoir et de renforcer le potentiel de direction et les capacités à l'échelon national ainsi que pour aider à améliorer les pratiques des organismes de financement dans ce domaine.

(48)

L'expérience acquise par le programme relatif aux bâtiments éducatifs sera encore consolidée, en particulier en ce qui concerne la décentralisation des responsabilités au niveau local et l'action interdisciplinaire et interinstitutions pour la reconstruction des systèmes éducatifs dans les situations d'urgence et à l'issue de conflits.

Bureau international d'éducation de l'UNESCO

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

- (49)
- Sur la base de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO et de l'analyse critique d'expériences du Bureau lors des années précédentes, le Conseil du BIE, en approuvant la stratégie d'action du BIE pour 1996-2001, a orienté ses activités conformément aux trois fonctions principales : (i) jouer le rôle de centre de veille sur l'évolution des structures, des contenus et des méthodes de l'enseignement ; (ii) promouvoir l'avancement des connaissances sur les processus éducatifs et les transformations dans le domaine de la pédagogie ; (iii) servir de forum de dialogue entre les décideurs, les chercheurs, les éducateurs et les autres partenaires du processus éducatif.
 - Le BIE a organisé la 45^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) sur le thème du « Renforcement du rôle des enseignants dans un monde en changement » (30 septembre – 5 octobre 1996). Cent trente-cinq États membres de l'UNESCO, 2 États membres associés, 5 États non membres, la Palestine et 52 organisations du système des Nations Unies, organisations gouvernementales et non gouvernementales y ont participé. Au total, la 45^e session de la CIE aura réuni 899 participants comprenant 748 délégués, parmi lesquels 60 ministres et 24 vice-ministres de l'éducation, et 151 représentants et observateurs. La CIE a adopté la Déclaration et les recommandations de la Conférence, et pris note de la résolution adoptée par le Groupe d'experts sur la Classification internationale type de l'éducation et des conclusions des grands débats. La Conférence a également décidé de faire sien l'Appel adressé par les représentants des pays en développement, dont les neuf pays à forte population, aux organisations internationales et aux donateurs afin qu'ils appuient les projets d'éducation mis en œuvre dans les pays en développement et spécialement en Afrique. Les participants ont célébré le trentième anniversaire de l'adoption de la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant et la Journée internationale des enseignants. Plusieurs réunions ont été organisées en marge de la CIE, notamment celle des neuf pays à forte population et l'Atelier sur l'éducation pour tous à travers les années 90, complétant utilement les débats sur le thème central de la CIE.
 - Pour promouvoir l'avancement des connaissances sur les processus éducatifs, le BIE a mis en œuvre un certain nombre de projets de recherche dont le projet « Quelle éducation pour quelle citoyenneté ? » destiné à approfondir les diverses formes que peut revêtir la citoyenneté démocratique dans les différentes sociétés. Dans le cadre de ce projet, l'analyse de l'enquête conduite dans trente-quatre pays des diverses régions a permis de mettre en évidence les représentations mentales, les valeurs, la connaissance fonctionnelle de la démocratie, des droits de l'homme, du développement humain qui prévalent dans les pays aux philosophies et aux particularités sociales, culturelles et économiques très différentes. Des projets d'expérimentation et d'évaluation, mettant en œuvre les découvertes de l'enquête internationale, ont été lancés dans 12 pays choisis dans toutes les régions, afin de permettre la conception de programmes plus performants de formation à la citoyenneté et d'enseignement.
 - Le BIE, en coordination avec l'Université d'Osaka, a lancé un projet qui vise à améliorer les connaissances et la compréhension du phénomène de la violence et des brimades à l'école. En liaison avec ce projet, il a lancé une enquête sur l'état de la question des brimades et de la violence à l'école dans dix pays, dont les résultats ont été publiés dans l'ouvrage *Violence at School: Global Issues and Interventions*. Les activités du projet visant à repérer les besoins en matière de recherche et d'information en vue de la prise de décisions dans le domaine de l'éducation ont abouti à une série d'études de cas.
 - Jouant le rôle d'observatoire des tendances relatives aux structures, aux contenus et aux méthodes de l'enseignement, le BIE a réorganisé en 1996-1997 sa banque de « Données mondiales sur l'éducation ». La nouvelle version de la banque de données contient essentiellement des profils nationaux de systèmes d'éducation élaborés sur la base d'une structure commune et concernant 64 pays. Parallèlement, le BIE a régulièrement mis à jour la banque de données INNODATA, portant sur les innovations pédagogiques. Enfin, pour mieux informer le grand public, le BIE, depuis 1996, envoie régulièrement aux journalistes de la presse spécialisée en éducation des notes d'information sur différents aspects de l'éducation tels que le redoublement dans l'enseignement primaire, les minorités et l'école, l'éducation pour la paix, la formation initiale et en cours d'emploi des enseignants, la violence à l'école, les enseignants et les nouvelles technologies d'information, etc. Au total, 15 notes ont été préparées.
 - La revue trimestrielle d'éducation comparée du BIE *Perspectives* et le bulletin trimestriel *Information et innovation en éducation* ont porté sur les thèmes suivants : Piaget et l'éducation ; La violence à l'école ; Le rôle des enseignants dans un monde en changement ; Citoyenneté et éducation : vers une pratique significative ; Mondialisation économique et politiques de l'éducation ; Les nouvelles technologies de l'éducation (I et II) ; Réforme de l'éducation : le point de vue des

décideurs. La 30^e édition d'*Études à l'étranger*, réalisée en 1997, fournit des indications sur les possibilités de formation offertes par 1.814 universités et instituts spécialisés et 133 organisations internationales, et apporte des renseignements sur 2.900 cours de l'enseignement supérieur dans 124 pays. La préparation de la 31^e édition, entamée en 1997, a commencé par une enquête adressée à plus de 4.000 institutions et commissions nationales réparties dans 180 pays.

- En 1996, le BIE a apporté son assistance pour l'élaboration de rapports nationaux sur l'éducation. En 1997, une équipe d'experts sénégalais, avec l'aide d'experts internationaux désignés par le BIE, a élaboré des fiches pédagogiques pour la formation des enseignants et les activités en classe, portant sur des thèmes liés au développement durable et à l'amélioration de la qualité de la vie.
- Dans le cadre d'un projet financé par l'Italie, le BIE et le « ministère de l'éducation » de l'Autorité palestinienne ont organisé, au cours de 1997, trois ateliers de formation destinés aux formateurs d'enseignants dans le domaine des sciences et des mathématiques. Ces ateliers ont été suivis de cours de formation dispensés aux enseignants du secondaire au niveau des districts. Au total, plus de 500 formateurs d'enseignants et enseignants ont bénéficié de ces cours et ateliers de formation. Du matériel de formation pour l'enseignement des sciences a été préparé par les participants et pris la forme d'un cahier, dont 2.000 exemplaires ont été distribués dans toutes les écoles secondaires relevant de l'Autorité palestinienne. De même, du matériel de formation pour les mathématiques a été préparé et distribué.
- Le BIE a également accordé, en utilisant des fonds extra-budgétaires, une assistance technique à un certain nombre de pays dans les domaines de l'innovation éducative, de

la réforme des programmes d'études et de la formation des enseignants et des fonctionnaires des ministères de l'éducation.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(50)

Au cours de l'exercice, le BIE a particulièrement mis l'accent sur la décentralisation, le partenariat, l'articulation entre les activités permanentes et les actions à court terme, l'expérimentation et l'évaluation. Une importance accrue a été accordée à l'assistance que le BIE est appelé à apporter aux pays en développement, ainsi qu'à l'utilisation des nouvelles technologies pour mettre à la disposition des États membres les informations nécessaires pour leur permettre de mener à bien les réformes de leurs systèmes d'éducation.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(51)

Sous la conduite de son Conseil, le BIE poursuivra ses efforts dans le cadre du processus de renouvellement et de réorientation des priorités de son programme. Seront renforcées les activités du Bureau relatives à l'information en matière d'éducation et son action dans le domaine de la définition et du renouvellement des programmes d'enseignement. Une importance particulière sera accordée à des domaines tels que l'éducation civique, l'enseignement des valeurs et l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie.

Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(52)

- En 1996-1997, l'IPE a mené des recherches et réalisé des études dans 17 domaines regroupés en quatre grands programmes, à savoir : l'amélioration de la qualité de l'éducation de base, les politiques et les stratégies de l'enseignement secondaire, les stratégies d'éducation et de formation pour les groupes défavorisés et l'efficacité en matière d'organisation, de gestion et de financement. Des études de cas ont été effectuées en coopération avec des équipes nationales dans plus de 40 pays, et 14 ateliers régionaux ou sous-régionaux de recherche ont été organisés afin d'apporter un soutien aux spécialistes nationaux engagés dans des travaux de recherche. Trois rapports de synthèse ont en outre été établis et publiés.
- Cent quarante-huit planificateurs et gestionnaires nationaux (dont 77 à temps plein) venus de 73 États membres différents (dont 20 PMA) ont suivi les deux sessions du Programme annuel de formation. De plus, 22 cours intensifs de formation régionaux ou sous-régionaux (d'une durée de deux à trois semaines) portant sur des aspects spécifiques de la planification et de la gestion de l'éducation ont été organisés en coopération avec des établissements de formation associés et des unités hors Siège de l'UNESCO. Quelque 200 centres de documentation d'universités ou de services de planification des ministères de l'éducation ont en outre reçu un jeu complet de 50 nouvelles publications de l'IPE produites au cours de l'exercice biennal.
- Le nombre des établissements de formation ayant conclu un accord de partenariat avec l'IPE est passé de 10 à 17. Dans le même temps, le Réseau asiatique d'institutions de formation et de recherche en planification de l'éducation (ANTRIEP) a été créé, le Consortium d'Afrique australe pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ) a été officiellement enregistré comme organisation non gouvernementale en vertu de la législation du Zimbabwe et une antenne de l'IPE a été ouverte à Buenos Aires en coopération avec le Ministère argentin de la culture et de l'éducation. Le programme de « formation des formateurs » a été encore renforcé par la production et la diffusion de divers matériels de formation et par l'organisation de deux cours de formation à distance sur la « gestion des établissements d'enseignement supérieur » et sur la « planification de l'élaboration des manuels scolaires ». Enfin, huit numéros de la Lettre d'information de l'IPE ont été publiés et largement diffusés en anglais, espagnol, français et russe.

- L'Institut a apporté un soutien opérationnel à 16 États membres pour le développement des compétences en matière de formulation, de planification et de gestion des politiques de l'éducation. Ces activités ont été financées par plusieurs sources extrabudgétaires dans le cadre de projets nationaux d'éducation. L'IPE a continué d'accueillir le secrétariat de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et du Groupe international de travail sur l'éducation (GITE).

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(53)

Cet exercice biennal a coïncidé avec le lancement d'un certain nombre de nouveaux domaines de recherche conformément au Plan à moyen terme 1996-2001 de l'IPE. L'Institut a pu compter sur la coopération active d'équipes et/ou d'institutions de recherche nationales pour l'exécution de ses programmes, ce qui a beaucoup contribué à l'assimilation des résultats obtenus au niveau national. Un gros effort a également été fait pour diffuser les principaux résultats de la recherche parmi les décideurs en organisant des forums et séminaires nationaux et régionaux sur les politiques de l'éducation comme le « Forum panafricain sur le financement et la gestion financière des systèmes éducatifs » (Dakar, octobre 1997).

(54)

De manière générale, formation et diffusion ont été les deux grandes priorités de l'Institut puisqu'ensemble elles représentent plus de 50 % de ses dépenses. À cet égard, l'accent a de plus en plus été mis sur (i) la formation des formateurs, par l'élaboration de matériels didactiques normalisés et la mise en place de modalités d'enseignement à distance et (ii) le renforcement des établissements de formation nationaux grâce à l'établissement de partenariats et de réseaux et à leur consolidation.

(55)

Les activités opérationnelles de renforcement des capacités, organisées à la demande des États membres pour appuyer des programmes de réforme et de reconstruction des systèmes éducatifs se sont rapidement développées et sont devenues une composante importante du programme de services aux États membres.

26

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(56)

La décentralisation croissante de ses activités de formation et de recherche et le développement systématique des partenariats avec les établissements nationaux, les unités hors Siège

de l'UNESCO et les commissions nationales ont permis à l'IIPE de constamment améliorer l'effet multiplicateur de son action. Ces orientations seront maintenues. L'Institut poursuivra simultanément ses efforts pour créer la plus grande synergie possible entre ses différents types d'activités et, en particulier, pour intégrer systématiquement les résultats de la recherche dans les cours et matériels de formation.

Institut de l'UNESCO pour l'éducation

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(57)

- Des sessions de recherche et de formation sur les indicateurs de l'éducation des adultes, la créativité, la documentation, l'évaluation, les populations autochtones, l'innovation, l'alphabétisation, la recherche et l'autonomisation des femmes, qui ont réuni des participants venus d'Afrique (15), d'Asie et du Pacifique (88), des États arabes (2), d'Europe (86) et d'Amérique latine et des Caraïbes (61), ont été organisées en Allemagne, au Canada, en Colombie, en Espagne, en Hongrie, au Japon, au Mexique et en Thaïlande.
- Des publications sur l'éducation de base des adultes dans les pays industriels, les innovations, les effectifs de l'éducation des adultes, l'alphabétisation fonctionnelle dans les communautés marginales, les minorités et les peuples autochtones, l'éducation en prison, la transition vers un apprentissage tout au long de la vie et l'autonomisation des femmes sont parues. L'IUE a également publié la *Revue internationale de l'éducation* dont trois numéros spéciaux ont été consacrés en 1996-1997 à l'éducation des minorités, à la politique d'éducation des adultes et au thème « tradition, modernité et postmodernité ».
- Pour ce qui est des services de documentation aux États membres et aux institutions, l'Institut reçoit chaque année 2.700 demandes d'information, adressées par courrier ou par le biais des moyens électroniques de communication, et plus de 1.000 visiteurs (dont 30 % extérieurs au pays hôte).

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(58)

Les activités de formation constituent une nouveauté pour l'IUE, mais la représentation des régions demeure inégale. Les publications produites en trois langues (anglais, espagnol et français) en coopération avec des professionnels sont considérées comme utiles sur le terrain, mais leur diffusion parmi les utilisateurs cibles reste faible en raison du manque d'information, des coûts élevés et de l'inefficacité des réseaux de distribution.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

27

(59)

Les activités régionales ont contribué à renforcer le réseau de partenaires et offert la possibilité de fournir un soutien adapté aux objectifs sur le terrain. La représentation régionale devrait reposer davantage sur les moyens de liaison des bureaux régionaux et sur les réseaux créés dans le cadre de CONFINTEA.

(60)

Il est de plus en plus souvent demandé à l'IUE d'organiser ses activités de recherche et développement au niveau sous-régional afin de faciliter le renforcement des capacités nationales.

(61)

La stratégie de diffusion des publications de l'IUE a besoin d'être diversifiée. Si la distribution directe, intégrée aux activités en cours, est une stratégie efficace, la diffusion par le biais d'éditeurs privés permettra d'atteindre un plus large public dans les pays industrialisés, mais créera aussi un obstacle économique pour les autres régions.

Cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA)

Principaux résultats

Réalisation d'études de fond : analyse des effectifs de l'éducation des adultes dans les pays industrialisés ; étude des politiques nationales d'éducation des adultes ; évaluation des innovations ; examen des tendances de la recherche et rapport sur l'autonomisation des femmes, ainsi que nouvelles perspectives sur l'éducation des adultes et les populations autochtones.

En coopération avec les bureaux régionaux, l'IUE a contribué à l'organisation des réunions préparatoires dans la région Asie-Pacifique (Thaïlande, septembre 1996), en Afrique (Sénégal, octobre 1996), en Europe (Espagne, décembre 1996), dans la région Amérique latine et Caraïbes (Brésil, janvier 1997) et dans les États arabes (Égypte, février 1997) ainsi que d'une réunion du Comité consultatif au Danemark (janvier 1997).

Préparation de l'avant-projet des deux documents normatifs de la Conférence

Au total, 1.507 participants ont assisté à la Conférence, organisée en juillet 1997, dont 41 ministres, 18 vice-ministres et ministres adjoints, 734 représentants (de 135 États membres, Membres associés et États non membres de l'Organisation), 35 représentants d'organisations du système des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales, 715 représentants d'ONG, fondations et institutions. La Conférence était axée sur l'examen et la discussion des politiques, l'adoption de la *Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes* et de l'*Agenda pour l'avenir de l'éducation des adultes*, l'échange d'expériences et des tables rondes publiques.

Un plan de suivi a été élaboré à l'issue de consultations et approuvé par le Conseil d'administration de l'IUE. Il est centré sur quatre domaines : (1) monitoring, information et diffusion ; (2) soutien aux États membres pour le développement de politiques ; (3) forums régionaux et forum international ; (4) appui au suivi thématique via les réseaux existants.

Analyse de l'exécution du programme et évaluation interne

CONFINTEA, dont le nombre de participants a dépassé de 50 % le chiffre initialement prévu, a été considérée comme un « tournant ». Elle a réussi à présenter une nouvelle vision de l'éducation des adultes, transsectorielle et transministérielle, et amorçant un nouveau dialogue mondial entre gouvernements et organisations non gouvernementales sur l'éducation des adultes.

La *Déclaration de Hambourg* et l'*Agenda pour l'avenir* ont d'ores et déjà été traduits dans plus de 30 langues et largement diffusés.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

La minutieuse préparation assurée par un comité consultatif, l'intense campagne d'information, les consultations avec les délégations des États membres, la clarté des procédures et le concours d'une présidente exceptionnellement compétente ont contribué à l'excellente coopération entre les États membres et les ONG. Une préparation plus intensive au niveau ministériel serait une bonne chose pour le suivi des décisions.

ACTIVITÉS FINANÇÉES PAR DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES*

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(62)

Quelque 580 activités financées par des ressources extrabudgétaires ont été exécutées, avec des budgets de 47,7 millions de dollars en 1996 et 53,8 millions en 1997. À ce titre, environ 65 postes d'experts associés et de spécialistes du programme ont été financés et quelque 75 contributions volontaires ont été versées pour renforcer les activités liées au Programme ordinaire. Les activités ont concerné en particulier le Forum EFA, l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux, l'éducation pour la prévention du VIH/sida, les subventions pour des activités éducatives dans des situations d'urgence et le financement de divers prix UNESCO de l'éducation.

(63)

Les 440 autres projets de coopération pour le développement ont porté sur l'éducation de base pour tous, la réforme et la reconstruction des systèmes éducatifs, y compris l'infrastructure matérielle de l'éducation, la rénovation de l'enseignement général et professionnel et l'enseignement supérieur et le développement. La nouveauté a été la croissance rapide et sensible des ressources consacrées aux projets dans le domaine de l'enseignement scolaire relatif aux droits de l'homme, à la citoyenneté, à la démocratie et à la paix, etc.

(64)

Comme l'avait demandé la Conférence générale, une attention croissante a été accordée aux besoins de l'Afrique, des PMA, des femmes et des filles, des jeunes, notamment des enfants de la rue : des projets régionaux, sous-régionaux et nationaux ont été identifiés et conçus en faveur de ces groupes cibles prioritaires, en particulier dans les communautés rurales. En réponse aux préoccupations des principaux donateurs de fonds-en-dépôt, une « approche par programme » est progressivement adoptée, avec pour objectif, conformément aux directives en matière d'éducation pour tous, de développer, de mettre en commun et de faire connaître les expériences nationales et les « leçons tirées » dans l'intérêt commun de tous les États membres participants. Dans certains cas, notamment en Afrique, il apparaît que les approches de la promotion de l'éducation des femmes et des filles développées par l'UNESCO avec le concours des donateurs de fonds-en-dépôt ont été adoptées et reprises par d'autres États membres africains et par le PNUD.

(65)

Par rapport à l'exercice précédent (1994-1995), on note aussi une évolution sensible des ressources consacrées aux activités et projets d'aide d'urgence (surtout en Afrique du Centre et de l'Est, en Europe orientale et au Moyen-Orient), avec pour conséquence un renforcement de la décentralisation des activités au profit des bureaux hors Siège concernés et, notamment, de l'UNESCO/PEER à Nairobi. De surcroît, au cours de l'exercice, le secteur a lancé ses premières initiatives de développement et d'élimination de la pauvreté, notamment en coopération avec le PNUD dans les États membres d'Afrique.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(66)

On constate une légère baisse des ressources extrabudgétaires par rapport à l'exercice 1994-1995 (leur montant est passé de 109,6 millions à 101,5 millions de dollars), probablement due au fait que les nouvelles dispositions en matière de dépenses d'appui (remplacement des SAT-1 par des AEPP et des SAT-2 par des AST) ont entraîné une diminution du volume des activités confiées à l'Organisation dans son ensemble. Dans le Secteur de l'éducation, le taux d'exécution des projets s'est amélioré puisqu'il est passé de 65,5 % en 1994-1995 à 66 % en 1996-1997 (71 % en 1997). La proportion élevée de projets d'éducation dans des pays qui doivent faire face à des situations d'urgence ou s'efforcent de reconstruire une société civile après des situations d'urgence est un facteur qui exerce une influence majeure sur les résultats du Secteur en tant qu'agent d'exécution.

(67)

Une des raisons de la stagnation des ressources extrabudgétaires de ce grand programme est peut-être la disparité perceptible et croissante entre les besoins affichés des États membres en ce qui concerne la coopération pour le développement et les critères de financement des donateurs. L'UNESCO a souvent du mal à concilier les demandes d'assistance présentées par des États membres pour des projets strictement nationaux/institutionnels de renforcement de capacités avec l'approche par programme thématique multinationale du développement que privilégient de plus en plus les principaux bailleurs de fonds. De surcroît, nombre d'États membres ont atteint des niveaux de développement

* Voir la liste des projets à l'annexe I.1.

30

tels qu'ils n'ont plus besoin du soutien technique et conceptuel de l'UNESCO pour exécuter les programmes nationaux de développement de l'éducation et demandent de plus en plus à l'Organisation de les aider à obtenir des subventions modestes qui leur permettent de réaliser des objectifs essentiels de leur plan éducatif. Comme ces demandes ne peuvent être satisfaites facilement, quand elles peuvent l'être, les fenêtres d'opportunité de la coopération tripartite semblent parfois se rétrécir, et l'impression peut se répandre que l'aide au développement devient trop l'affaire des bailleurs de fonds au lieu de tirer sa légitimité des aspirations et besoins nationaux.

(68)

Ces points de vue réussissent à se rapprocher dans les situations où divers bailleurs de fonds apportent des contributions séparées, mais de façon structurée et coordonnée, aux programmes nationaux d'investissements dans le secteur éducatif (voir, par exemple, les encadrés relatifs à la Bosnie-Herzégovine et à la Palestine). Bien qu'à l'avenir quelques opérations de ce genre puissent être coordonnées par le PNUD sous les auspices de l'UNDAF, c'est l'UNESCO qui devrait jouer le rôle de direction pour ce qui est du secteur de l'éducation. Cependant, il n'existe actuellement pas de mécanismes satisfaisants pour rassembler les bailleurs de fonds de l'UNESCO, notamment les donateurs de fonds-en-dépôt, pour les consulter sur des montages cohérents d'investissements sectoriels et leur soumettre de tels montages en

vue d'actions concertées de grande ampleur en faveur de programmes nationaux.

(69)

À cet égard, la politique de l'UNESCO vis-à-vis des réformes actuellement en cours aux Nations Unies concernant la mise en commun des ressources des partenaires du développement dans chaque pays pour planifier, programmer, exécuter et suivre conjointement des interventions à l'échelle de tout un secteur (l'UNDAF, par exemple) devra être définie. L'expérience acquise au cours de l'exercice biennal montre que l'UNESCO est et restera probablement censée apporter non seulement une expertise mais aussi des ressources financières à ces opérations.

(70)

Dans l'ensemble, les 27 millions de dollars qui ont été décentralisés en 1997 représentent 57 % des ressources extrabudgétaires du Secteur de l'éducation (et 65 % du montant décentralisé à l'échelle de toute l'Organisation). Étant donné que davantage de bureaux hors Siège seront créés et que la décentralisation restera une priorité, nombre de fonctionnaires hors Siège estiment nécessaire de recevoir une formation à la conception et à l'exécution des projets extrabudgétaires avant qu'on ne leur confie des responsabilités beaucoup plus importantes. Il faudra que cette formation soit coordonnée et organisée à l'échelle de toute l'Organisation.

Palestine

Programme conjoint de coopération en vue du renforcement des capacités et de la réforme de l'éducation

Au cours de l'exercice biennal, et dans le cadre du Mémorandum de coopération de 1993 entre l'UNESCO et l'Autorité palestinienne, puis du Programme UNESCO d'assistance au peuple palestinien (PAPP) (juillet 1996), un programme cohérent d'assistance internationale pour relever les défis posés au système éducatif palestinien a été formulé et n'est encore, à ce jour, que partiellement exécuté.

Ce programme, qui a été examiné et approuvé par le Comité conjoint de coordination UNESCO-Autorité palestinienne, consiste en un ensemble cohérent et coordonné de neuf projets (pour un budget total d'environ 7,1 millions de dollars), financé par l'Italie (principal donateur de fonds-en-dépôt), la Norvège (NORAD) et l'Arabie saoudite.

Ces projets sont exécutés conjointement par l'Autorité palestinienne, responsable de l'éducation et de l'enseignement supérieur, et par le Secteur de l'éducation de l'UNESCO (quatre

projets), le Bureau international d'éducation (un projet) et l'Institut international de planification de l'éducation (quatre projets).

Ce programme vise à appuyer la mise en place d'un centre d'élaboration des programmes d'enseignement ; à développer les capacités dans les domaines de l'analyse et de la formulation des politiques éducatives, de la planification, de la gestion et de la budgétisation de l'éducation ; à développer l'éducation de base en tant qu'instrument de promotion de la participation à la vie sociale et démocratique et de développement des ressources humaines ; à remettre en état les écoles de Cisjordanie et de la Bande de Gaza ; à élaborer une stratégie de rationalisation du développement de l'enseignement supérieur, et, de façon générale, à renforcer la capacité du « ministère » palestinien de l'éducation et du « ministère » de l'enseignement supérieur de gérer et d'administrer le système éducatif dans son ensemble.

Bosnie-Herzégovine

Programme coordonné de financement extrabudgétaire pour la reconstruction et la remise en état des établissements scolaires

Dans le cadre du Mémorandum de coopération entre l'UNESCO et la Bosnie-Herzégovine (1995), l'Organisation a mobilisé plus de 8 millions de dollars (en espèces, en équipement et en matériels) pour appuyer des activités dans ses domaines de compétence.

Les bailleurs de fonds ont contribué ou participé aux activités suivantes : une analyse sectorielle du système éducatif visant à évaluer et identifier des activités à court et moyen terme à l'appui de la reconstruction et de la réforme du système éducatif (PNUD) ; la reconstruction ou la remise en état et le rééquipement des établissements primaires, secondaires et techniques (Arabie saoudite, Fonds de l'OPEP), et un projet extrabudgétaire intitulé « Soutien à l'amélioration de la capacité de gestion dans le secteur de l'éducation » (PNUD).

La contribution la plus importante a été collectée par Mme Ute-Henriette Ohoven, ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO, par l'intermédiaire de la Commission allemande pour l'UNESCO. Ces fonds, complétés par des apports du PNUD, ont servi, entre autres, à transformer une ancienne caserne en école secondaire technique offrant une formation à l'industrie textile, à reconstruire cinq écoles primaires, à financer le pro-

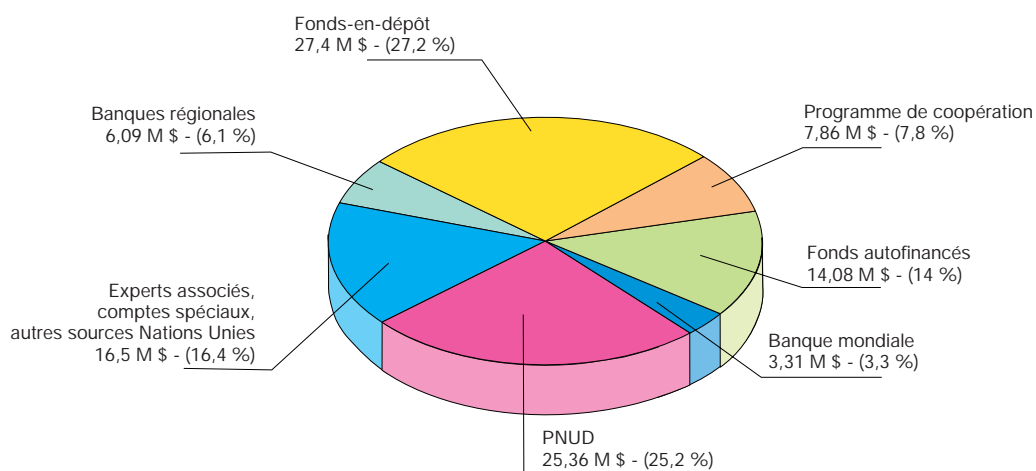
jet UNESCO/HOPE, qui vise à offrir des possibilités de formation et apporter un soutien à long terme aux handicapés et mutilés de guerre de Sarajevo, et à reconstruire et rénover une école pour aveugles, à Sarajevo également.

Au titre de son Programme ordinaire, l'UNESCO (en coopération, notamment, avec les commissions nationales intéressées) a :

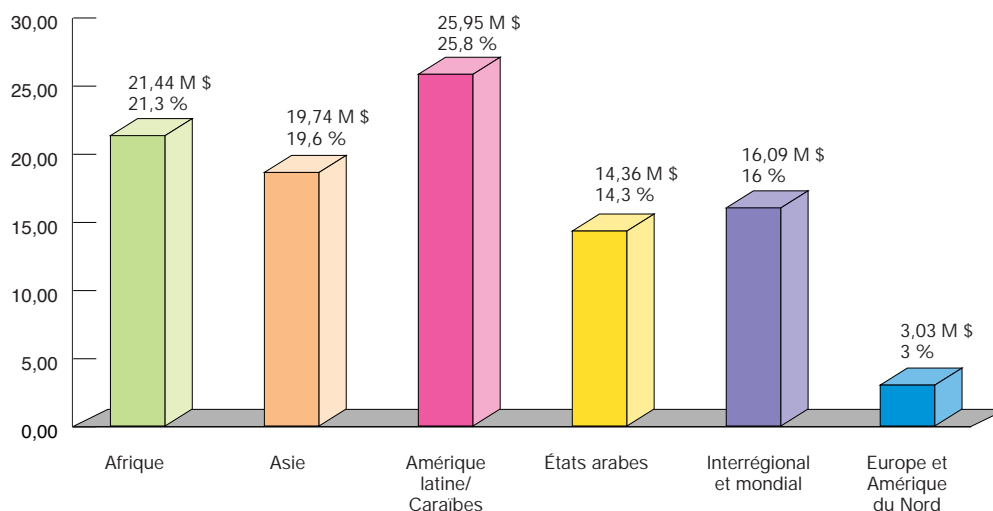
- réuni la Conférence internationale sur la coopération et le soutien à l'enseignement supérieur en Bosnie-Herzégovine (Barcelone, avril 1996) ;
- mis en place, dans le cadre du Système des écoles associées, un réseau regroupant 23 écoles (dont les enseignants ont reçu une formation dans des écoles associées d'Allemagne, de Norvège et d'Espagne), rééquipé 15 écoles et organisé deux stages de formation sur les nouvelles méthodes pédagogiques (Sarajevo et Neum, Allemagne) ;
- lancé un projet destiné à faciliter le dialogue et la coordination entre divers partenaires en vue d'établir des principes directeurs pour l'éducation des enfants et des jeunes qui ont des besoins éducatifs spéciaux (Journées de réflexion, décembre 1996, Sarajevo ; atelier sur les besoins éducatifs spéciaux dans la classe, juin 1997, Sarajevo).

1996-1997
Activités extrabudgétaires dans le domaine de l'éducation
 (Ressources allouées)

Répartition par source de financement (1997)



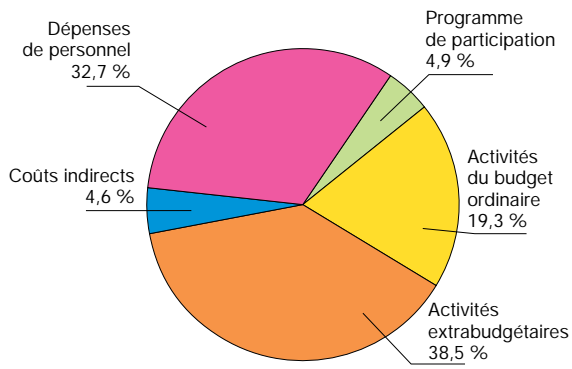
Répartition par région



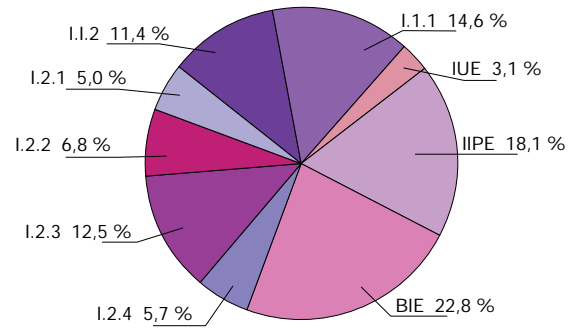
Informations administratives et budgétaires

Article budgétaire	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
\$	\$	\$
GP I - VERS UNE ÉDUCATION PERMANENTE POUR TOUS		
Programme I.1 L'éducation de base pour tous	8 753 883	
I.1.1 Élargissement de l'accès à l'éducation de base	4 919 222	11 121 000
I.1.2 Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'éducation de base	3 834 661	18 063 000
Programme I.2 Réforme de l'enseignement dans la perspective de l'éducation permanente	10 130 137	
I.2.1 L'éducation pour le XXI ^e siècle	1 696 238	2 898 000
I.2.2 Rénovation de l'enseignement général et professionnel	2 282 087	14 693 000
I.2.3 Enseignement supérieur et développement	4 217 205	3 303 000
I.2.4 Réforme et reconstruction des systèmes éducatifs	1 934 607	17 322 000
Bureau international d'éducation de l'UNESCO	7 702 700	-
Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO	6 087 603	-
Institut de l'UNESCO pour l'éducation	1 040 100	-
	31 192 693	
	33 714 423	67 400 000
Coûts indirects	8 072 127	-
Programme de participation	8 628 416	-
Personnel	57 385 805	-
Total, GP I	107 800 771	67 400 000
Total, RB + EXB		175 200 771

Répartition du total des dépenses
\$ 175 200 771



Répartition des dépenses afférentes
aux activités du budget ordinaire
(par programme)



Grand programme II

Les sciences au service du développement

Programme II.1 - Progrès, transfert et partage des connaissances dans le domaine des sciences naturelles

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(1)

Enseignement, recherche et coopération en sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur

– Plus de 4.800 (chiffre qui comprend 398 femmes) professeurs d'université, techniciens et chercheurs (y compris des jeunes chercheurs), hauts fonctionnaires et autres spécialistes ont bénéficié d'une formation à l'occasion d'ateliers et de conférences internationales, dans des universités et laboratoires, lors de cours de formation avancée, ainsi que grâce à des bourses, des allocations de recherche et dans le cadre de réseaux établis. Cette formation portait sur un large éventail des disciplines fondamentales. Ont été organisés, entre autres : un atelier spécial sur les femmes, la science et la technologie à l'Université de l'Illinois, Purdue University et à l'Université de l'Iowa ; neuf ateliers nationaux en Égypte, dans les Émirats Arabes Unis, en Jordanie, au Qatar et en Syrie ; la sixième Conférence interaméricaine sur l'enseignement de la physique, à Cordoba, Argentine (28 juin - 5 juillet 1997) ; six cours sur des questions de mathématiques avancées, pures et appliquées, au Centre international de mathématiques pures et appliquées (CIMPA) à Nice, avec un soutien de l'UNESCO ; des conférences internationales sur les équations différentielles (Bandung, Indonésie, 29 septembre - 2 octobre 1996), sur l'analyse fonctionnelle et l'analyse globale (Manille, Philippines, 20-26 octobre 1996) et sur les mathématiques appliquées à l'informatique (Bangkok, Thaïlande, 8-10 décembre 1997) ; le huitième Congrès international sur les biomathématiques (Panama, 25 - 28 août 1997) ; un congrès conjoint de la Société sud-africaine de mathématiques et de la Société américaine de mathématiques (Pretoria, Afrique du Sud, juin 1998, et Arusha, Tanzanie, août 1997) ; les Olympiades palestiniennes de mathématiques en 1996-1997 ; et le huitième Congrès général des mathématiciennes d'Europe (Trieste, Italie, 12-16 décembre 1997) ; un stage régional sur l'application de la radiation de synchrotron (Nakorn Ratchasima, Thaïlande, 23 février - 23 mars 1997) ; le Colloque international de l'Université de Jaipur (Rajasthan, Inde, 24-28 février 1997) ; l'Atelier international sur l'imagerie par résonance magnétique et la spectroscopie localisée (Brasov, Roumanie, 5-10 mai 1996) ; deux conférences scientifiques sur le sida (recherche et prévention) organisées à Saint-Vincent, val d'Aoste, Italie, en 1996-1997 ; des programmes de formation avancée UNESCO/ICRO (Organisation internationale de recherche sur la cellule) dans 13 pays différents ; le programme du Réseau de biologie moléculaire et cellulaire ; le cours international organisé par

l'Institut de biotechnologie avancée du Centre national de la recherche italien avec le soutien de l'UNESCO ; deux ateliers organisés dans le cadre du programme spécial du Réseau de gestion scientifique et technologique pour la région arabe (STEMARN) aux fins de la formation à la gestion de la recherche scientifique et des transferts de technologies ; et les programmes du Conseil pour les actions en biotechnologie (BAC) et du Réseau des centres de ressources microbiennes (MIRCEN).

- Des programmes de sciences biologiques et de mathématiques destinés aux étudiants en sciences et ingénierie ont été rédigés en collaboration avec le Réseau africain d'institutions scientifiques et technologiques (RAIST). Ces ouvrages sont aujourd'hui utilisés dans plusieurs universités africaines. Une aide a été accordée pour permettre de diffuser largement les publications de la Société de mathématiques d'Asie du Sud-Est (SEAMS) et de l'Association des sociétés de physique de l'Asie et du Pacifique (AAPPS) décrivant les résultats des recherches conduites dans la région.
- Une chaire UNESCO a été créée à l'Université Makerere, à Kampala, Ouganda, tandis qu'une chaire UNESCO-Nehru pour le renforcement des capacités scientifiques a vu le jour à Bangalore, Inde.
- Pendant l'exercice 1996-1997, le Centre international de physique théorique (CIPT) a organisé environ 70 ateliers de formation à la recherche avancée, séminaires, cours et conférences sur des questions de physique et de mathématiques appliquées, auxquels ont participé quelque 3.000 scientifiques de pays en développement. La collaboration avec l'Institut international de physique théorique et appliquée (IITAP), de l'Université de l'Iowa, à Ames, Iowa (États-Unis), a permis à 300 scientifiques de pays en développement de participer à 16 ateliers de formation à la recherche et à trois grands projets de recherche en cours actuellement. De même, la collaboration avec l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) s'est traduite par la participation d'une trentaine de jeunes physiciens et ingénieurs de pays en développement non membres du CERN à six grands stages du CERN.
- En 1997, l'UNESCO et l'UICPA ont créé le Conseil international pour la chimie (CIC) qui regroupe des scientifiques éminents des secteurs universitaire et industriel, afin de développer les relations de partenariat à tous les niveaux dans le domaine de la chimie.
- Dans le cadre du Réseau méditerranéen de science et de technologie des matériaux de pointe à base de polymères, ont été organisées les activités suivantes : le cinquième stage méditerranéen ; deux conférences internationales consacrées à « L'impact écologique des polymères » et

- à « La coopération scientifique et technologique dans la Méditerranée » ; le lancement de la revue méditerranéenne trimestrielle « Science Training and Technology » ; et la deuxième Exposition méditerranéenne de l'innovation technologique.
- Un réseau régional de bio-informatique a été établi avec le concours d'institutions de Chine, d'Inde, d'Israël, de Pologne et de Turquie. Le Centre international de bio-informatique a été créé à Varsovie, Pologne. La coopération Sud-Nord concernant la recherche sur le génome humain et ses applications a été stimulée grâce à la quatrième Conférence sur le génome humain (Guadalajara, Mexique, mars 1997) et à l'attribution de bourses à 40 jeunes scientifiques de pays en développement et d'Europe orientale. Une aide a été octroyée pour l'organisation, en divers endroits du monde, de 21 ateliers et réunions du Réseau de biologie moléculaire et cellulaire (MCBN), parmi lesquels il convient de noter en particulier la Conférence internationale sur la gérontologie et le vieillissement (Paris, France, juin 1996) et la première Conférence panafricaine sur la biochimie et la biologie moléculaire (Nairobi, Kenya, septembre 1996), au cours de laquelle a été lancée la Fédération des sociétés africaines de biochimie et de biologie moléculaire. Quatre nouveaux centres – deux en Afrique du Sud, un au Zimbabwe et un en Ukraine – ont été acceptés comme centres collaborant au MCBN.
 - Les activités de coopération UNESCO/CNR/Fondation mondiale recherche et prévention sida ont eu essentiellement pour objet l'élaboration de nouvelles approches en matière de vaccins anti-VIH.
 - Trois grands projets UNESCO/Conseil international des unions scientifiques (CIUS), à savoir le renforcement de la science et de la technologie dans les pays en développement, la promotion de la coopération internationale en matière de recherche fondamentale et les programmes d'étude et systèmes d'observation du changement planétaire, ont été menés au titre de l'accord-cadre UNESCO/CIUS signé en juillet 1996, qui établissait un cadre général de coopération entre les deux organisations pour la période correspondant à la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO.
 - Un nouveau programme conjoint UNESCO/TWAS de recherche et de formation permettant à des scientifiques de pays en développement de bénéficier d'une formation avancée a été lancé dans le sillage de la collaboration de l'Organisation au programme TWAS de membres associés en 1994-1995. Un mémorandum concernant le programme scientifique CNRS/UNESCO pour les pays francophones a été signé en juillet 1996 ; il a permis à une quarantaine de jeunes chercheurs de bénéficier de bourses de formation dans des laboratoires français et à des chercheurs français de participer en qualité de professeurs à huit ateliers/séminaires organisés dans des pays francophones en développement.
 - Le Conseil consultatif scientifique international de l'UNESCO (ISAB) a été mis sur pied. À sa première réunion, en janvier 1997, il a étudié les progrès accomplis dans le domaine scientifique ainsi que le rôle de la science dans la société et le développement durable, et il a formulé des recommandations concernant les buts, la forme et le programme de la Conférence mondiale sur la science.
 - Le prix Kalinga 1996 de vulgarisation scientifique a été attribué ex aequo à l'astrophysicien tchèque M. Jiri Grygar et à l'astrophysicien indien M. Jayant V. Narlikar. Les distinctions scientifiques 1997 ont été décernées lors de la 29^e session de la Conférence générale. Elles ont été attribuées comme suit : le prix Kalinga à M. D. Balasubramanian (Inde), le prix scientifique UNESCO à M. M. Moshinsky (Mexique), le prix Javed Husain des jeunes scientifiques à M. Yong-Chuan Chen (Chine) et le prix Carlos J. Finlay de microbiologie à M. E. Pays (Belgique) et M. S. Riazzudin (Pakistan).
 - Le Rapport mondial sur la science 1996 a été publié et diffusé en anglais, en espagnol et français. Il a été veillé en particulier à ce que des exemplaires de l'ouvrage soient adressés en hommage aux principaux décideurs dans les États membres.
 - Le soutien au Réseau international d'accès aux publications scientifiques (INASP), créé en 1992 par ICSU Press en collaboration avec l'UNESCO, a été poursuivi.
 - Une conférence d'experts sur « La publication électronique en sciences » a été organisée conjointement par l'UNESCO et le CIUS au Siège de l'UNESCO en février 1996 ; elle avait pour thème l'impact probable des nouvelles technologies de l'information sur la pratique scientifique, y compris sur les scientifiques des pays en développement. Les actes de la Conférence ont été publiés sur support papier et sont également accessibles par l'Internet. Une aide a été octroyée à LATINDEX, programme visant à élaborer un système d'indexation et de catalogage pour les revues scientifiques en Amérique latine, et un projet pilote intitulé Revues africaines en ligne a été mis au point dans le cadre de l'INASP afin d'aider un petit nombre de revues à utiliser l'Internet pour accroître leur diffusion et leur lectorat.
 - Deux modules multimédia de niveau postuniversitaire sur le génie écologique, Management of Solid Wastes et Selected Topics in Environmental Management, ont été publiés et distribués. Un rapport sur la « Création d'une université scientifique et technologique arabe relayée par

- satellite » vient de paraître et est en cours de diffusion. Au titre de l'entretien du matériel, une aide a été accordée en 1996 à l'Institute of Technology Management, en Tanzanie, pour la préparation et la publication d'un millier d'exemplaires de l'ouvrage *Culture Maintenance for Sustainable Development in Tanzania*.
- Le Comité international sur la formation des ingénieurs (ICEE), créé en juin 1996, a tenu sa première réunion à l'UNESCO les 20 et 21 avril 1997. Certaines des initiatives lancées à cette occasion sont actuellement en cours d'exécution, comme par exemple la préparation de la quatrième édition du Guide des institutions de formation des ingénieurs.
 - Le Congrès mondial des enseignants des sciences de l'ingénieur et des dirigeants d'industries, organisé à Paris (2-5 juillet 1996) par l'UNESCO, l'ONUDI, l'Union internationale des associations et organismes techniques (UATI) et la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI), a réuni 500 experts de 80 pays.
 - En 1996-1997, six chaires UNESCO ont été créées au Bénin (Science, technologie et environnement), en Iran (Gestion technologique), en Guinée (Technologie et développement rural), au Portugal (Gestion durable de l'énergie), en Fédération de Russie (Énergies renouvelables et électrification rurale) et au Zimbabwe (Énergies renouvelables). Trois d'entre elles ont reçu une contribution financière de l'UNESCO. Cinq autres chaires ont été créées dans le cadre du programme UNISPAR : deux en Thaïlande avec le soutien d'entreprises japonaises ; deux à l'Université de technologie d'Hanoi, au Viet Nam, et une à l'Université polytechnique du Nord-Ouest, en Chine. La Toyota Motor Corporation, Japon, a accepté de financer cinq chaires Toyota/UNESCO qui seront créées en Chine, en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande (2).
 - Dans le cadre du programme UNISPAR, le premier atelier UNITWIN/UNISPAR, organisé à Tokyo (avril 1997) par l'Association des universités d'Asie et du Pacifique (AUAP), l'Université Bunkyo et l'UNESCO, a débouché sur le lancement d'un projet UNESCO/UNITWIN/UNISPAR intitulé « L'environnement en Asie ». Les activités ci-après ont également été organisées dans le cadre d'UNISPAR : une université d'été sur la gestion écologiquement saine des ressources en charbon, qui a réuni 20 participants et 12 conférenciers, s'est tenue à Moscou du 3 au 8 juin 1996 sous l'égide de la chaire UNESCO d'ingénierie chimique non polluante ; trois conférences régionales sur la coopération entre l'Université et l'industrie se sont tenues à Lodz, Pologne (octobre 1996), à Naples, Italie (novembre 1996) et à Puebla, Mexique (janvier 1997) ; deux conférences nationales ont eu lieu respectivement à Xi'an, Chine (mai 1997), et à Malte (juillet 1997) en vue de mobiliser les experts des universités et de l'industrie ; les cinquième et sixième groupes de travail UNISPAR ont été créés respectivement à Xi'an (Chine) et Lodz (Pologne).
 - La troisième Conférence UNISPAR-Afrique s'est réunie à Paris en juillet 1996 pour faire le point des projets en cours ayant déjà bénéficié d'apports du Fonds international pour le développement technologique de l'Afrique (IFTDA) et pour examiner les propositions de projets nouveaux. Deux autres projets, « Création d'une usine pilote pour la production de germes de rhizobium à utiliser par les agriculteurs dans les zones à faible potentiel du Kenya » et « Production de revêtements en aggloméré de sciure de bois pour plaquettes de frein au Nigéria », reçoivent désormais un soutien, ce qui porte à 22 le nombre des projets bénéficiaires, qui sont répartis dans 11 pays. Une conférence nationale du programme UNISPAR-Afrique s'est tenue à Lagos les 2 et 3 décembre 1997 avec pour but d'élaborer des mécanismes novateurs pour favoriser l'interaction entre l'université et l'industrie et diffuser les résultats du programme UNESCO/UNISPAR en Afrique.
 - La première version du système d'information et de communication d'UNISPAR a été installée sur le site Web de l'UNESCO, où elle est accessible depuis la page d'accueil. Le premier numéro du bulletin d'information sur les projets UNISPAR en Afrique, qui doit paraître deux fois par an, a été diffusé.
 - En tout, 104 pays étaient officiellement représentés au Sommet solaire mondial, qui s'est tenu à Harare, Zimbabwe, les 16 et 17 septembre 1996, ainsi que 12 organisations du système des Nations Unies et 10 organisations régionales, dont l'Union européenne, la Commission européenne et l'Organisation de l'unité africaine. Le Sommet solaire mondial a adopté la Déclaration de Harare sur l'énergie solaire et le développement durable et le Programme solaire mondial 1996-2005 : une esquisse. Ces deux documents ont été présentés en tant que documents officiels à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies baptisée « Sommet Planète Terre +5 », qui a eu lieu à New York du 23 au 27 juin 1997, et la Commission solaire mondiale a approuvé le Programme solaire mondial 1996-2005 à sa deuxième session, tenue à cette occasion.
 - Les consultations régionales entreprises dans le cadre du processus du Sommet solaire mondial ont abouti à la définition de cinq programmes prioritaires à l'échelle régionale et mondiale : Programme mondial d'éducation et de formation relatives aux énergies renouvelables ; Mise en place d'un système international d'information et de communication sur les énergies renouvelables ; Utilisation

- des énergies renouvelables pour l'électrification rurale ; Utilisation des énergies renouvelables pour le dessalement et le traitement de l'eau ; Politique industrielle, pénétration du marché et transfert de technologies s'agissant des énergies renouvelables.
- Un site Web a été créé pour le Programme solaire mondial 1996-2005 (PSM) sur l'Internet. Une mallette pédagogique UNESCO/PSM comprenant neuf volumes sur les énergies renouvelables a été publiée à l'intention des ingénieurs praticiens et largement diffusée ; un CD-ROM, intitulé « UNESCO/ISEEK Energy Database », a également paru et fait l'objet d'une large diffusion.
 - Le secrétariat de la Commission solaire mondiale et les principaux partenaires participant au processus du Sommet solaire mondial ont mis en chantier un certain nombre de projets nationaux hautement prioritaires, ainsi que des projets mondiaux du PSM comme la construction du village solaire pilote d'Onamunhama, en Namibie, le village d'Umbuji à Zanzibar, Tanzanie, qui est équipé de matériel solaire, une école solaire dans une zone de montagne de la République populaire de Chine équipée d'un système solaire d'alimentation électrique et le cours d'été sur le thème « Électricité solaire pour les zones rurales et reculées » organisé chaque année au Siège de l'UNESCO depuis 1990.
 - Le Programme mondial de fourneaux solaires, qui vise à alléger la tâche, de plus en plus pénible, des femmes chargées du ramassage du bois et à réduire les atteintes environnementales dues à cette activité largement répandue, a été lancé à l'initiative de l'Académie solaire mondiale au titre d'un programme sur l'énergie solaire et les énergies renouvelables qui a également pour objectif de promouvoir l'emploi de modèles de fourneaux à bois plus économes et la reconstitution des ressources en bois de feu dans le cadre d'une stratégie globale intégrée.
 - Un séminaire international sur l'évaluation des ressources en eau et les petites centrales hydroélectriques s'est tenu à Tbilissi, Géorgie, en octobre 1996. Le premier stage international sur « l'optimisation de la production et de la maîtrise de l'énergie » a été organisé à Sozopol, Bulgarie, en mai 1996. Un cours spécial de formation sur le génie parasismique au service de l'architecture solaire en milieu rural a eu lieu à Skopje, Macédoine, en 1996 et 10 participants venus de pays en développement ont obtenu une aide financière de l'UNESCO.
 - Une réunion d'experts consacrée au concept de village solaire en Afrique, à laquelle ont assisté 23 participants venus de dix pays, a été organisée à Dakar, Sénégal, du 2 au 4 décembre 1996 avec le concours du Ministère sénégalais de la recherche scientifique et technologique. Un séminaire sur « l'utilisation de l'énergie solaire et le

développement : le concept de village solaire », auquel ont participé 80 personnes, a été organisé à Yaoundé et à N'gaoundere, Cameroun, du 25 au 28 février 1997.

- En 1997, la Société scientifique royale et le Centre de recherche sur les énergies renouvelables de Jordanie ont mis au point à l'intention des ingénieurs du matériel pédagogique pour des cours périodiques accélérés sur l'application des énergies renouvelables au développement rural dans les zones désertiques. Quatre jeux de matériels pédagogiques destinés aux enfants des écoles, aux élèves des collèges techniques et aux animateurs communautaires ont été élaborés et plus de 100 animateurs communautaires et représentantes d'associations féminines ont reçu une formation.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(2)

Les activités prévues au titre des programmes relatifs aux sciences fondamentales et aux sciences de l'ingénieur ont pour la plupart été menées à bonne fin. Bien que certaines des activités prioritaires prévues aient dû être repoussées ou annulées en raison d'ajustements budgétaires à l'échelle de l'Organisation, un bon nombre d'activités, prioritaires également et complémentaires par rapport au programme prévu, ont été exécutées grâce à des fonds additionnels, en particulier dans les domaines de la biotechnologie, de la biologie moléculaire et de la physique. De ce fait, le volume du programme a augmenté et l'UNESCO a pu répondre à des demandes émanant d'États membres et d'organismes non gouvernementaux en matière de recherche fondamentale et de développement des ressources humaines dans des domaines clés des sciences fondamentales.

(3)

Avec l'assistance de nombreuses organisations scientifiques non gouvernementales, de centres d'excellence et de réseaux de haute compétence dans différentes branches des mathématiques, de la physique, de la chimie et de la biologie, les États membres ont bénéficié des services qui leur étaient nécessaires et le niveau scientifique des activités menées a été satisfaisant.

(4)

Grâce à leur nouveau programme conjoint de formation, la TWAS et l'UNESCO ont mis en lumière l'existence de nombreuses possibilités de formation pour les spécialistes dans les centres d'excellence du Sud.

Projet spécial

Promotion du programme UNISPAR en Afrique

Le Secrétariat de l'UNESCO a reçu quelque 350 propositions de projets. En tout, 22 projets de 11 pays, surtout dans les domaines de la biotechnologie, des énergies renouvelables, du traitement des denrées alimentaires et des plantes médicinales, ont bénéficié d'un financement. La mise en place de mécanismes novateurs pour stimuler l'interaction entre l'université et l'industrie a été encouragée par l'organisation de la quatrième Conférence du programme UNISPAR-Afrique qui s'est tenue à Lagos.

Évaluation globale du déroulement et des perspectives du projet

Vingt-deux projets répartis dans 11 pays d'Afrique ont été financés au titre du budget ordinaire, grâce à des fonds d'origine privée et par le Fonds international pour le développement technologique de l'Afrique. Certains commencent à donner des résultats tangibles et un premier bulletin d'information visant à faire connaître ces résultats a été diffusé. Une évaluation externe (juillet 1997) portant sur huit projets du programme a fait apparaître un taux d'exécution médiocre dans un seul et unique cas. Le rapport d'évaluation était généralement favorable, surtout en ce qui concerne la contribution des projets à la promotion des partenariats université-industrie aux fins du développement technologique dans la région.

(5)

Tout en continuant de coopérer avec les institutions nationales au sein des réseaux scientifiques régionaux et internationaux existants, l'UNESCO a entrepris d'étendre cette importante forme de coopération en créant, en Amérique latine, des réseaux spécialisés dans les mathématiques, la physique, l'astronomie, la chimie et les sciences de la terre.

(6)

Les ressources financières complémentaires apportées par les gouvernements italien et japonais, le CNRS et la TWAS ont beaucoup contribué à l'efficacité des activités de programme en physique, en chimie des produits naturels, en microbiologie et dans les domaines transdisciplinaires propres à celle-ci. Les efforts visant à trouver des ressources en vue d'aider les États membres à améliorer leur enseignement universitaire ont porté des fruits et ont permis de préparer des projets qui seront exécutés pendant l'exercice 1998-1999.

(7)

Pendant l'exercice 1996-1997, l'assistance apportée par les conseils et comités spécialisés dans la mise en œuvre de divers programmes de sciences fondamentales a été complétée par l'action du Conseil consultatif scientifique international, organe de création récente qui a pour tâche de conseiller l'UNESCO sur les questions d'intérêt stratégique que pose la science prise dans son ensemble et dans toute sa complexité.

(8)

L'accord-cadre signé en 1996 par le CIUS et l'UNESCO a établi pour six ans de nouveaux domaines stratégiques de coopération entre les deux organisations, de même que les mémorandums de coopération signés avec le CNRS et plusieurs académies nationales des sciences. Ces accords et/ou mémorandums sont un moyen pour amener les partenaires à prendre des engagements et faciliter la planification à long terme.

(9)

Les bonnes relations de travail engagées avec le CIUS, et en particulier avec son comité ICSU Press ont été bénéfiques pour les activités de suivi de la conférence sur « La publication électronique en sciences ».

(10)

La diffusion du Rapport mondial sur la science pourrait encore être améliorée, et des mesures sont envisagées à cette fin (voir « Enseignements tirés »). Certaines commissions nationales apportent un concours extrêmement précieux en appelant l'attention des médias nationaux sur le rapport.

(11)

Depuis 1991, quelque 35 chaires UNESCO ont été créées dans les domaines des sciences de l'ingénieur et de la technologie. Étant donné qu'il est très difficile à l'UNESCO de financer tant de chaires, il faudra à l'avenir s'interroger sérieusement sur la viabilité de chacune d'entre elles. Il faudra que les secteurs compétents unissent leurs efforts pour ce faire.

Projet spécial Villages solaires en Afrique

Ce projet s'est traduit par la création d'un village solaire pilote à N'gaoundere (Cameroun), ainsi que par la production et la diffusion de cinq jeux de matériels didactiques en français à l'intention des écoliers, des élèves des collèges techniques et des animateurs communautaires. Une centaine d'animateurs communautaires et de représentantes d'associations de femmes ont aussi reçu une formation. Les résultats du projet et les matériels didactiques ont été diffusés au Cameroun, au Mali, au Maroc, au Niger, en République-Unie de Tanzanie, en Tunisie et au Zimbabwe.

Le Bureau de l'UNESCO à Nairobi a organisé une réunion d'experts sur le concept de village solaire en Afrique en coopération avec le Ministère sénégalais de la recherche scientifique et technique, ainsi qu'un séminaire sur l'énergie solaire et le développement sous les auspices du Président de la République du Cameroun. Les préparatifs en vue de la création de centres

de démonstration utilisant l'énergie solaire ont commencé au Ghana (industrie artisanale rurale), au Malawi (dispensaire rural) et au Niger (centre d'alphabétisation des adultes).

Évaluation globale du déroulement et des perspectives du projet

Le développement du concept de village solaire en Afrique et les projets pilotes mentionnés ci-dessus ont contribué à mieux faire connaître le potentiel de l'énergie solaire en Afrique. Tous ces projets ont été jugés favorablement et inscrits sur la liste des projets nationaux hautement prioritaires du Programme solaire mondial 1996-2005. Sur la base de l'expérience acquise dans ce cadre, il est aussi prévu de créer un village solaire en République de Géorgie.

(12)

En dépit des contraintes budgétaires, il a été organisé une vingtaine de conférences régionales et internationales UNISPAR, et des groupes de travail UNISPAR ont vu le jour dans plusieurs pays, ainsi que deux bases de données. Les États membres se sont félicités de l'élaboration de jeux de matériels UNISPAR. Le programme UNISPAR a pu bénéficier de financements extrabudgétaires et continue d'en rechercher activement.

(13)

Le programme UNISPAR-Afrique, décentralisé au profit du Bureau de l'UNESCO à Nairobi, s'emploie de façon particulièrement active à promouvoir l'innovation technologique au niveau des projets ; il est financé à cette fin par le Fonds international de l'UNESCO pour le développement technologique de l'Afrique.

(14)

Les efforts déployés par le Secrétariat au cours de l'exercice précédent en vue de mettre sur pied un « Programme solaire mondial 1996-2005 », comme le souhaitaient les États membres, ont été couronnés de succès. Le Sommet solaire mondial a été une réussite. Le programme conçu et approuvé au cours de cette période est devenu une initiative majeure de développement. Les efforts doivent s'orienter maintenant

sur la réalisation des projets nationaux hautement prioritaires. Le concept de village solaire a fait son chemin dans le monde entier et des projets de ce type continueront de voir le jour.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(15)

Il est apparu notamment que le travail d'équipe contribue fortement au succès des activités de l'Organisation et qu'une approche intégrée est en conséquence souhaitable dans tous les domaines. Loin d'être vrai seulement du travail au sein de l'UNESCO, cela vaut aussi pour la coopération avec les autres institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales. Les partenariats avec un large éventail d'organismes scientifiques non gouvernementaux hautement compétents sont un facteur essentiel s'agissant de planifier et de mener à bien des actions, mettre en commun des connaissances et de former des professeurs d'université et des chercheurs. À cet égard, l'expérience précieuse de la coopération avec le Centre international de physique théorique (CIPT) et le CIUS devrait être évaluée et portée à la connaissance des États membres et organisations partenaires. Cette évaluation serait utile aussi dans la perspective du renforcement prévu de la coopération avec l'une et l'autre de ces organisations.

- (16)
Par ailleurs, les contraintes budgétaires et les compressions de personnel ainsi que la redistribution des crédits ont été sources de difficultés, de retards et d'interruptions dans l'exécution des activités.
- (17)
Il faut réserver davantage de place au plan de travail dans la gestion et la mise en œuvre du programme, de sorte que les activités prévues en coopération avec les États membres et les partenaires de l'Organisation puissent en règle générale être menées à bien.
- (18)
Étant donné le nombre des demandes auxquelles le programme de sciences fondamentales doit répondre, on peut conclure que les crédits qui lui sont affectés sont insuffisants, en particulier dans les domaines des mathématiques, de la chimie, de la biologie et de l'enseignement scientifique universitaire.
- (19)
Il est urgent de promouvoir l'enseignement scientifique dans les pays en développement et les pays les moins avancés, en particulier en ramenant la coopération Sud-Nord à l'échelle internationale. Il faudrait en outre envisager une action nouvelle et bien conçue pour faire prendre davantage conscience des avancées de la science et de leurs implications pour la société.
- (20)
Compte tenu des vastes possibilités que la science offre s'agissant de promouvoir le développement durable et de s'attaquer aux difficultés qu'il connaît, il faut une instance mondiale de dialogue entre les milieux scientifiques, les pouvoirs publics et la société afin que s'instaure durablement, dans les années à venir, la volonté politique de promouvoir la science et d'en utiliser toutes les ressources pour améliorer la qualité de la vie et protéger l'environnement.
- (21)
Dans le souci de diffuser plus largement le Rapport mondial sur la science de l'UNESCO, des dispositions sont prises pour publier l'édition 1998 (en anglais et en français) en collaboration avec un éditeur extérieur. Cette formule devrait permettre d'améliorer la commercialisation de cette publication et d'en développer l'utilisation comme outil de référence courant en matière de politique scientifique et de gestion des affaires scientifiques.
- (22)
S'il est bien accueilli par les États membres, le programme UNISPAR voit ses activités freinées par le manque de crédits et d'effectifs. D'où la nécessité de procéder à une évaluation réaliste de ce qui est possible. La création de groupes de travail UNISPAR est certes une bonne chose, mais les réunions à organiser pour créer ces groupes reviennent cher.
- (23)
Dans plusieurs cas, UNISPAR-Afrique a permis de faire bénéficier l'industrie de la R-D universitaire. Plusieurs projets UNISPAR ont été distingués aux niveaux local et international pour leur excellence, et l'intérêt pour le programme ne faiblit pas, comme le prouve le nombre toujours croissant des demandes reçues. Il est à espérer que le programme aura un impact plus important encore au cours du présent exercice.
- (24)
Une participation plus étroite des pouvoirs publics et du secteur privé, des commissions nationales pour l'UNESCO et des médias est un facteur déterminant pour la bonne mise en œuvre de nombreux programmes, et en particulier du Programme solaire mondial. Les États membres s'intéressent de plus en plus à l'élaboration de projets pluridisciplinaires de nature à attirer les investisseurs étrangers, et il convient d'y prêter attention.

Programme II.2 - Progrès, transfert et partage des connaissances en sciences sociales et humaines

42

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(25)

Enseignement, recherche et coopération en sciences sociales et humaines

- S’agissant de promouvoir le transfert et le partage des connaissances dans les disciplines et méthodologies de base, on a choisi de centrer l’activité concernant l’enseignement et la formation par discipline sur la géographie. Un manuel de formation de troisième cycle a été établi pour informer sur les théories et les problèmes traités au niveau international en géographie humaine contemporaine. En outre, deux numéros de la Revue internationale des sciences sociales ont présenté un état des lieux de la géographie qui a contribué à améliorer l’enseignement de la géographie dans les pays en développement et les pays développés en donnant aux enseignants et aux étudiants un aperçu, en un volume, de l’état de la discipline dans une optique internationale.
- Plusieurs activités fondées sur le développement des réseaux ont permis de mettre en commun les capacités et de parvenir de la sorte à créer de nouveaux modules et équipements de formation et de recherche ou à améliorer ceux qui existent dans des domaines comme les migrations forcées, la mise en route de l’Initiative GENIE (Initiative pour un réseau d’éducation) relative aux problèmes planétaires et les nouvelles chaires UNESCO sur la durabilité, en ce qui concerne notamment les régions côtières et les îles.
- Le nombre de chaires UNESCO et mécanismes de liaison UNITWIN intéressant ces mêmes disciplines s’élève actuellement à plus de 40, répartis en Amérique latine, en Europe (y compris en Europe centrale et orientale), dans les États arabes et en Afrique. D’autres sont en cours d’établissement dans la région Asie-Pacifique.
- Le Conseil international des sciences sociales s’est révélé un excellent partenaire de l’UNESCO. Au titre d’un accord-cadre sur les contrats, le CISS a mené des activités internationales ou régionales concernant l’ensemble du programme, qui ont amélioré la communication et la diffusion de l’information sur les sciences sociales dans le monde entier et aidé au renforcement des capacités des pays en développement dans ce domaine.
- Dans le cadre du suivi d’Habitat II, la Charte internationale de formation de l’architecte, élaborée en coopération avec l’Union internationale des architectes, a été diffusée en anglais, espagnol, français et russe. Deux programmes de formation de jeunes urbanistes ont été mis en place à Jérusalem et à Tokyo. Le prix de la Fédération internationale des architectes paysagistes (FIAP)/UNESCO a été décerné à des jeunes professionnels à Florence en 1996 et à Buenos Aires en 1997. Ces activités tendaient à souligner l’importance (i) de l’établissement d’un corps commun minimal de connaissances dans le domaine de l’architecture, de l’urbanisme et de l’architecture paysagère ; (ii) des échanges entre universités ; (iii) de l’amélioration des compétences des jeunes professionnels grâce aux prix UNESCO et de la participation de jeunes urbanistes aux activités techniques menées par les ONG.
- Dans la région Asie-Pacifique, le Bureau de l’UNESCO à Bangkok a apporté son soutien à l’Association des conseils asiatiques pour la recherche en sciences sociales en vue de la réalisation d’un projet conjoint de recherche régionale sur la pauvreté et l’environnement.
- En Amérique latine et en Afrique, quelque 45 spécialistes de l’information en sciences sociales ont reçu une formation à l’Internet et à l’édition électronique. Ces stages, organisés par les Bureaux de l’UNESCO à Buenos Aires et à Dakar, en étroite collaboration avec le Comité international pour l’information et la documentation en sciences sociales (CIDSS), avaient pour objet d’assurer une formation à la publication décentralisée d’informations locales, en s’appuyant sur les facilités offertes par le Réseau d’échange d’information de MOST. À titre expérimental, un de ces stages, organisé en collaboration avec le Conseil latino-américain de sciences sociales (CLACSO), s’est déroulé sous la forme d’un atelier télématique.
- Un soutien a été accordé au CIDSS pour qu’il puisse continuer à diffuser la bibliographie internationale des sciences sociales à une quarantaine de bibliothèques et de centres de documentation de pays en développement. Un appui lui a été accordé pour l’organisation d’un séminaire sur les questions de droit d’auteur dans le cas de la publication de données relatives aux sciences sociales sur les réseaux électroniques. Ce séminaire a réuni des représentants des chercheurs et des activités commerciales.
- Le Centre de documentation des sciences sociales et humaines a continué d’exploiter les informations contenues dans la Banque de données sur les sciences sociales ; il a publié deux répertoires dans la série Rapports et documents de sciences sociales portant respectivement sur les institutions de sciences sociales dans les États arabes et dans la région Amérique latine-Caraïbes, y compris des versions sur disquette, et des CD-ROM sur les bases de données de l’UNESCO (1.200 par an) et créé un accès en ligne sur l’Internet (plus de 5.000 connexions par an).
- Un soutien a été apporté au Réseau euro-méditerranéen des sciences sociales (EUMENESS) pour l’établissement d’un réseau de chercheurs européens et arabes. Des échanges ont commencé au sein du réseau sur les problèmes de stéréotypes dans les rapports entre Arabes et Européens.

- En coopération avec l'Association arabe de sociologie et avec l'appui du Bureau de l'UNESCO à Tunis, un soutien a été apporté pour l'établissement du Conseil arabe de sciences sociales qui devrait permettre de renforcer la coopération scientifique internationale dans les États arabes.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(26)

Les chaires UNESCO en sciences sociales ne cessent d'accroître leur nombre dans les différentes régions et les différentes disciplines. Fonctionnant comme centre d'excellence, chacune d'entre elles accroît son activité et son rayonnement.

(27)

Le rôle joué par certains bureaux hors Siège a beaucoup contribué au renforcement des capacités dans le domaine des sciences sociales. Ainsi, les Bureaux de l'UNESCO à Dakar et à Caracas ont apporté leur soutien à la création de nouvelles chaires UNESCO ; le Bureau de Windhoek a aidé les principales organisations de sciences sociales d'Afrique australe ; les Bureaux de Caracas et de Buenos Aires ont fait en sorte que puisse s'instaurer une étroite coopération avec le Conseil latino-américain de sciences sociales (CLACSO) et la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO) et le Bureau à Bangkok a apporté son appui à l'Association des conseils asiatiques pour la recherche en sciences sociales.

(28)

Au cours de l'exercice considéré, la relation de l'UNESCO avec le Conseil international des sciences sociales s'est transformée : cet organisme qui recevait précédemment une aide sous la forme d'une subvention relève désormais d'un accord-cadre sur la passation de contrats. Il s'agit là d'une avancée particulièrement constructive étant donné la complexité des problèmes en jeu.

(29)

On avait beaucoup sous-évalué l'impact de la Charte de formation des architectes et il semble qu'il faudrait poursuivre dans la voie tracée en créant un certificat que décerneraient les écoles donnant des cours conformes à la Charte. L'importance de la participation des architectes à l'intégration au milieu des projets d'aménagement urbain est soulignée dans les recommandations de la Conférence de Rio de 92 et d'Habitat II.

(30)

La coopération avec les ONG internationales et régionales s'est fortement développée depuis que les sciences sociales se servent de l'Internet et d'autres technologies nouvelles d'information et de documentation. Cette coopération est un outil efficace pour l'Organisation en ce qu'elle lui permet d'être en contact avec les professionnels de nombreuses régions et de mettre sur pied des échanges d'information et des formations sur les innovations.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(31)

L'activité de renforcement des capacités doit se développer très graduellement, d'où la nécessité pour l'UNESCO d'intensifier ses efforts au cours des deux exercices bien-naux à venir au moins. Une telle stratégie correspondrait aussi aux besoins des universités, qui auront à établir de nouveaux programmes interdisciplinaires et sont prêtes à entreprendre des actions de sensibilisation concernant l'environnement social et naturel en direction du grand public. En règle générale, le fait que celles-ci s'intéressent aux grands enjeux internationaux et s'engagent dans des partenariats avec les organismes des Nations Unies a une influence positive sur la manière dont le public perçoit la science. L'UNESCO est un intermédiaire extrêmement utile en ce qu'elle aide l'université à jouer son rôle social et à promouvoir la démocratie internationale à travers les circuits académiques. L'UNESCO fait prendre conscience aux universités du Nord des besoins fondamentaux de leurs homologues des pays du Sud, contribue à enrayer l'exode des cerveaux et veille à ce que s'instaure une culture internationale des réseaux. Parallèlement, il lui faut s'employer énergiquement à améliorer la qualité conceptuelle et méthodologique des programmes consacrés aux nouvelles questions qui se posent dans le domaine des sciences sociales et des activités interdisciplinaires connexes.

(32)

La décentralisation de la structure du programme de l'UNESCO pourrait être profitable à la coopération avec les ONG régionales car elle permettrait notamment l'organisation d'activités locales dans le cadre du programme global. Dans les régions où les mécanismes de coopération régionale ne fonctionnent pas encore tout à fait bien, il faudrait apporter un soutien nouveau ou renouvelé aux organisations régionales de sciences sociales.

Réseau d'information de l'Asie et du Pacifique pour les sciences sociales (APINESS)

Objectifs

Le Réseau APINESS a pour objet de renforcer la coopération internationale et les échanges dans le domaine de l'information et de la documentation en sciences sociales dans la région Asie-Pacifique. Cet objectif s'inscrit dans le cadre du sous-programme II.2 de l'Organisation « Progrès, transfert et partage des connaissances en sciences sociales et humaines ».

Principaux résultats de l'évaluation

Il est dit dans le rapport d'évaluation que compte tenu de l'irréalisme des objectifs fixés au Réseau APINESS, le projet n'a obtenu que des résultats très limités.

Le rapport envisage en conclusion deux scénarios possibles consistant le premier à maintenir APINESS en lui conservant les mêmes objectifs et les mêmes structures et le deuxième à transformer APINESS en forum sur l'état des infrastructures d'information en sciences sociales dans la région.

Si le second scénario, qui a la préférence de l'évaluateur, était adopté, il faudrait modifier les objectifs et les modes de fonctionnement d'APINESS.

Philosophie et éthique

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(33)

La philosophie éthique universelle

- Définir les valeurs et principes transculturels communs propres à permettre de s'attaquer aux défis auxquels l'humanité tout entière est confrontée, tel est l'objectif du projet sur l'éthique universelle lancé au printemps de 1997. Lors d'une première réunion qui s'est tenue à Paris (France), 12 éminents philosophes, théologiens et spécialistes de l'éthique venant de neuf pays ont débattu des fondements conceptuels d'une éthique universelle et recommandé de donner du contenu éthique du projet une définition assise sur une réflexion et des études empiriques identifiant les principes et valeurs largement acceptés et/ou rationnellement nécessaires. Lors d'une seconde réunion, tenue à Naples (Italie), de nombreux points de vue ont été exprimés sur les formes possibles d'une éthique universelle, ses contenus et méthodes, ainsi que sur les différentes notions contemporaines de l'universalité et leurs nuances.
- « Qui sommes-nous ? », tel était le thème des deuxièmes Rencontres philosophiques annuelles de l'UNESCO. Les organisations internationales partenaires, les écoles associées, les commissions nationales et les bureaux hors Siège de l'UNESCO ont activement et fructueusement collaboré. La publication en français des conclusions des Rencontres a été un succès commercial. L'ouvrage est de plus utilisé dans certaines écoles associées comme livre du maître. Son rayonnement intellectuel est attesté par le grand nombre de citations, d'extraits et de textes complets des communications des participants qui sont publiés dans les revues scientifiques. Il a été rendu compte de la teneur de ces Rencontres dans un grand nombre de quotidiens et d'hebdomadaires sur tous les continents.
- Le projet « Philosophie et démocratie dans le monde » a poursuivi la série de réunions d'experts dans les régions (Amérique latine et Caraïbes, Europe, Asie et Pacifique). Ces réunions ont débouché notamment sur la création, avec le soutien de l'UNESCO et de plusieurs commissions nationales, de réseaux internationaux autonomes réunissant des enseignants de philosophie et des institutions pédagogiques. L'activité de ces réseaux est constituée d'initiatives pratiques (publications, échanges d'informations, élaboration de manuels) destinées à renforcer l'apprentissage de l'esprit critique dans l'éducation des citoyens.
- Les trois premières chaires UNESCO de philosophie à l'Université de Santiago du Chili, à l'Université Simón

- Bolívar de Caracas (Venezuela) et à l'Université de Paris VIII (France), avec leur programme UNITWIN, ont développé un riche programme de séminaires, colloques et publications, pour une part décentralisés dans les pays voisins. Trois nouvelles chaires ont été fondées : à l'Université nationale de Séoul (République de Corée) avec pour thème « La transmission de la philosophie et de la démocratie » ; à l'Université de Tunis I (Tunisie) avec pour thème « Philosophie et expérience de l'altérité » ; à l'Université Hacettepe d'Ankara (Turquie) avec pour thème « La philosophie des droits de l'homme ».
- Afin d'inciter à faire appel aux technologies multimédias pour diffuser les sciences philosophiques dans le monde, un accord de coopération a été signé entre l'UNESCO et la RAI (Radio télévision italienne). Un certain nombre de télévisions nationales des États membres ont fait savoir qu'elles aimeraient diffuser, dans la langue nationale, les émissions de télévision sur des sujets philosophiques produites par la RAI. La radio éducative coréenne, par exemple, va diffuser la série de dix cassettes sur « Les racines de la philosophie ». À l'occasion de la signature de l'accord avec la RAI, une conférence internationale s'est tenue sur le thème *Horizons philosophiques. Pour l'UNESCO au XXI^e siècle. L'ouvrage Horizons philosophiques à l'origine de l'UNESCO* a été publié à l'issue de cette conférence.

Bioéthique et éthique des connaissances scientifiques et des technologies

(34)

- La Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme a été adoptée à l'unanimité et par acclamation par la Conférence générale, à sa 29^e session, le 11 novembre 1997, accompagnée d'une résolution de mise en œuvre (rés. 29 C/17). Premier texte universel du genre, cette déclaration revêt une importance majeure pour l'UNESCO. Les échos médiatiques de cette déclaration ont été très importants et les références à ce texte de base se font de plus en plus nombreuses. Distribué en 30.000 exemplaires, dans les six langues de la Conférence générale, le texte de la déclaration fait l'objet de demandes incessantes de la part des instances officielles des États membres et Membres associés, des établissements d'enseignement de tout niveau, de la presse comme du grand public.
- Le mouvement engagé par l'UNESCO, par l'élaboration puis l'adoption de la Déclaration universelle sur le génome

humain et les droits de l'homme, a suscité d'autres initiatives auxquelles l'Organisation a été étroitement associée :

- L'Organisation de l'unité africaine a adopté, lors du 32^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement (juin 1996), une résolution pour encourager les États du continent africain à développer des activités dans le domaine de la bioéthique (rés. AHG/Res. 254 (XXXII)).
- Dans le cadre de la préparation du VII^e Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement (Isla Margarita, Venezuela, 9 novembre 1997), l'UNESCO a participé à la conférence scientifique sur « Les défis éthiques de la recherche scientifique et technologique » (Caraballeda, Venezuela, 8-10 octobre 1997).
- Une réunion sur le clonage humain a été organisée au Siège le 14 mai 1997 et un kit faisant le point sur le débat autour de cette question a été préparé, en anglais et en français.
- Une consultation sur l'éducation à la bioéthique s'est tenue au Siège dans le cadre d'une coopération avec le Rectorat de l'Académie de Paris, avec pour but d'élaborer un projet pilote d'enseignement de la bioéthique au niveau secondaire.
- Une deuxième chaire UNESCO de bioéthique a été créée à l'Université Egerton de Njoro (Kenya).
- En étroite collaboration avec un certain nombre d'États membres, l'UNESCO a contribué à la création de comités nationaux d'éthique : Bulgarie, Cuba, Égypte, Équateur, Inde, Liban, Tunisie.
- Diverses consultations ont abouti à la création de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies. S. Exc. M^{me} Vidgís Finnbogadóttir, ancien chef d'État de la République d'Islande, a été chargée par le Directeur général de présider cette commission.
- Une nouvelle collection de l'UNESCO, intitulée Éthique du vivant, a été lancée avec la publication d'un premier ouvrage. Elle a pour but de devenir un instrument de référence pour la communauté internationale.
- Un site Internet intitulé Éthique à l'UNESCO a été créé. Il présente les activités de l'Organisation en matière d'éthique des sciences de la vie et d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies. Ce site a été signalé par la revue française Science et avenir comme l'un des 100 meilleurs sites Internet du monde.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(35)

Le projet sur l'éthique universelle a été bien accueilli tant par les philosophes, théologiens et spécialistes de sciences sociales que par les institutions des États membres et organisations internationales intéressées. On s'accorde très généralement à penser qu'il existe un besoin réel de valeurs communes reconnues par toutes les cultures et que l'UNESCO est, au sein du système des Nations Unies, l'organisation la mieux placée pour s'occuper de ces questions.

(36)

Le projet « Philosophie et démocratie dans le monde » a connu une belle réussite aussi bien dans la région Asie-Pacifique qu'en Amérique du Sud grâce à la participation enthousiaste des commissions nationales, des titulaires de chaires de philosophie de l'UNESCO et de particuliers de la région. La réunion qui s'est tenue à Sofia (Bulgarie) a été moins concluante, en partie parce que les activités de suivi ont été insuffisantes.

(37)

L'accueil fait à l'Encyclopédie multimédia des sciences philosophiques a été très chaleureux. D'aucuns ont cependant fait valoir que les produits multimédias n'étaient pas facilement accessibles à un large public.

(38)

Les incertitudes en matière de personnel et de budget ont mis certains projets relatifs à la philosophie dans une situation de précarité parfois dommageable pour la continuité et l'efficacité du programme.

(39)

Les activités de l'Organisation dans le domaine de la bioéthique et plus généralement de l'éthique des connaissances scientifiques et des technologies suscite un grand intérêt de la part des États membres et Membres associés.

(40)

Le Comité international de bioéthique a poursuivi sa réflexion sur les aspects éthiques, juridiques et sociaux des recherches dans le domaine des sciences de la vie. Au cours de sa quatrième session, il a examiné les questions suivantes : alimentation, biotechnologies végétales et éthique et accès aux traitements expérimentaux et la protection des sujets humains.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(41)

L'objectif de la partie philosophique de ce programme est de susciter de nouvelles formes de participation des philosophes à la réflexion internationale sur les grandes questions contemporaines. L'effort a principalement porté sur la recherche de réponses philosophiques de portée universelle aux enjeux nouveaux de la globalisation et sur la nécessité d'une assise philosophique solide pour faire progresser l'enseignement de la démocratie et des droits de l'homme auprès des jeunes.

(42)

Pour que l'horizon philosophique soit entièrement couvert, la prochaine consultation sur l'éthique universelle sera placée sous l'angle de la tradition éthique chinoise. En juin 1998, une rencontre, organisée conjointement avec l'Institut de philosophie de l'Académie chinoise des sciences sociales, rassemblera à Beijing (Chine) une trentaine de spécialistes du confucianisme, du taoïsme, du bouddhisme, de l'éthique moderne et appliquée, du droit et de l'économie. D'autres réunions régionales et thématiques sont prévues pour l'Europe, l'Afrique, l'Amérique du Sud et le Moyen-Orient en 1998 et 1999.

(43)

La mise au point et le suivi de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme ont per-

mis d'affirmer l'UNESCO comme un acteur important du débat international sur la bioéthique et par là de stimuler la réflexion sur les incidences éthiques des transformations que connaissent les sociétés contemporaines, notamment celles qui sont liées au progrès scientifique et technique.

(44)

Conformément à l'article 24 de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme, le Comité international de bioéthique de l'UNESCO (CIB) est chargé de la mise en œuvre de celle-ci. Dans ce sens, le Comité encouragera les États membres à prendre des mesures au niveau national dans l'esprit des principes énoncés dans la Déclaration.

(45)

De nouveaux comités nationaux d'éthique seront créés. Des contacts ont déjà été établis avec le Bénin, la Bolivie, la Croatie, le Honduras, la Jordanie et le Soudan.

(46)

Conçue sur une base permanente, pluridisciplinaire et multiculturelle, la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies aura pour but d'éclairer l'Organisation sur les nouvelles situations « à risque » du fait des avancées des sciences et des technologies, sur les enjeux éthiques associés et sur des principes pouvant guider les choix des décideurs.

Programme II.3 - Sciences de l'environnement et développement durable

48

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(47)

Coordination et promotion de la coopération interdisciplinaire et interinstitutions

- En sa qualité de maître d'œuvre interinstitutions au sein du système des Nations Unies, l'UNESCO a activement participé à la 19^e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (Sommet Planète Terre +5) qui s'est tenue à New York du 23 au 27 juin 1997.
- Le Comité scientifique et technique de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (IDNDR) a été accueilli à Paris pour sa huitième session, tenue du 20 au 24 janvier 1997. La nouvelle Unité de la prévention des catastrophes privilégie dans son programme la lutte préventive contre les risques aussi bien naturels que technologiques et la participation au Programme international sur la géosphère et la biosphère, au Programme climatique mondial et au Programme interinstitutions pour le climat.
- L'UNESCO a participé aux rencontres des ONG sur le Sommet Planète Terre +5 et le Directeur général a présidé au sein de ces rencontres un groupe de discussion qui a traité du rôle des organismes des Nations Unies dans la promotion du développement durable.

(48)

Sciences de la terre et risques naturels

- Plusieurs milliers de spécialistes de plus de 150 États membres ont collaboré à 57 projets relevant du Programme international de corrélation géologique (PICG). Plus de

800 communications scientifiques et techniques ont été publiées et une centaine de jeunes chercheurs ont reçu une formation.

- Dans le cadre des activités de formation du PICG, plus de 1.200 spécialistes des géosciences ont suivi des cours et séminaires de troisième cycle organisés dans des universités renommées du monde entier. En Amérique latine, un programme d'échange, auquel se sont associées 14 universités, a été mis en route. Plus de 400 stagiaires (dont 30 % de femmes) ont participé au cours itinérant sur les aspects géologiques de la protection de l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes, organisé afin de renforcer les infrastructures nationales de lutte préventive contre les atteintes à l'environnement.
- La Commission de la Carte géologique du monde (CGM) a continué de bénéficier d'une aide pour l'élaboration d'une nouvelle feuille (n° 5) de la Carte tectonique de l'Afrique, la Carte des gîtes minéraux d'Afrique et la publication de la deuxième édition de la Carte géologique du monde (feuilles 1 à 5) et d'autres cartes en préparation, dont la Carte tectonique de l'Asie (feuilles 1 à 5).
- S'agissant des activités de télédétection dans le domaine des sciences de la terre, le programme GARS relatif aux applications géologiques de la télédétection a reçu un soutien accru de l'Agence spatiale européenne et des agences spatiales japonaise et américaine, concrétisé par la mise à disposition de données recueillies par les détecteurs radars spatiaux. Un programme de « gestion de base de données GARS » a été créé grâce au soutien spécial du gouvernement belge afin d'aider les bureaux d'études géologiques d'Afrique.

Projet spécial

Modernisation du traitement des géodonnées en Afrique

Les activités menées à ce titre portent essentiellement sur la formation et sur le renforcement des institutions en matière de traitement des géodonnées, dans le cadre du Réseau panafricain pour un système d'information géologique (PANGIS).

Un logiciel standard destiné à faciliter la consultation et l'analyse des données a été mis au point et présenté aux trente pays africains participants.

Les premier, deuxième et troisième volumes de la bibliographie africaine ont été publiés et diffusés. Des projets pilotes sont également menés afin de faciliter l'accès des décideurs,

des planificateurs et des industriels aux données géologiques, l'objectif étant de mieux gérer les ressources.

La troisième Conférence annuelle de PANGIS s'est tenue à Pretoria (Afrique du Sud) en octobre 1997 en présence des représentants de 30 pays africains et de 10 pays non africains.

Une évaluation externe de PANGIS a été effectuée ; ses auteurs ont recommandé la poursuite du projet spécial en 1998-1999, afin d'achever la mise en place du réseau dans toute l'Afrique, de perfectionner le logiciel de traitement de géodonnées et de développer des applications des systèmes d'information géologique permettant la définition d'une politique des ressources naturelles.

Évaluation du programme relatif aux sciences de la terre et aux risques naturels

Objectifs de l'évaluation

L'évaluation portait sur les éléments suivants :

- Programme international de corrélation géologique (PICG) ;
- impact des programmes relatifs aux risques naturels dans les régions de la Méditerranée orientale et du Moyen-Orient : Programme d'évaluation et d'atténuation des risques sismiques dans la région arabe (PAMERAR) et Réduction des pertes causées par les tremblements de terre en Méditerranée orientale (RELEMR) ;
- modernisation des bases de géodonnées en Afrique : Réseau panafricain pour un système d'information géologique (PANGIS) ;
- publication de cartes géologiques ; et
- impact des activités de renforcement des capacités (formation) et des mesures prises pour promouvoir l'application des nouvelles technologies, notamment dans les pays en développement.

Méthodologie

L'évaluation a été effectuée par sept éminents géoscientifiques (originaires d'Allemagne, d'Australie, du Bénin, du Botswana, du Brésil, des États-Unis d'Amérique et de Jordanie) sur la base de consultations, d'une enquête par questionnaire et de visites sur le terrain. Le cadre fixé pour cette évaluation tenait compte des préoccupations exprimées par 22 commissions nationales du PICG. Le rapport d'évaluation a été présenté par le Directeur général à la 28^e session de la Conférence générale de l'UNESCO.

Principales conclusions et recommandations

Programme international de corrélation géologique (PICG) :

1. Le PICG doit demeurer une activité centrale de la Division des sciences de la terre ; ses activités devraient être davantage axées sur les processus géologiques qui influent sur les conditions de vie des populations humaines et sur le patrimoine géologique, et notamment sur les facteurs qui agissent sur l'environnement planétaire, provoquent des catastrophes et ont un rapport avec l'utilisation judicieuse des ressources naturelles du globe. Le programme devrait demeurer le principal instrument de la contribution de l'UNESCO aux études comparatives internationales sur les sciences de la terre.

2. L'UNESCO et l'UISG devraient mettre en place des groupes de travail de haut niveau chargés d'étudier :
 - la possibilité de créer un fonds de dotation extrabudgétaire pour assurer une continuité dans le financement du programme, sans toutefois perdre de vue le fait que le financement des projets sera toujours considéré comme un financement d'amorçage ;
 - les moyens de développer les activités des projets dans les régions et dans les pays en développement ;
 - les moyens de mieux faire connaître le programme au sein de la communauté internationale et parmi les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Risques naturels

3. L'UNESCO devrait soutenir, notamment par un financement extrabudgétaire, la mise en place d'un programme régional de sismologie et de génie parasismique (PAMERAR et RELEMR).

Bases de géodonnées en Afrique – PANGIS

4. L'UNESCO devrait, en collaboration avec ses autres partenaires, continuer à soutenir et à développer ce programme, qui devrait conserver son statut de « projet spécial » en 1998-1999.
5. L'UNESCO devrait continuer à encourager la collaboration interdisciplinaire, aux niveaux international et régional, par exemple avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel.
6. L'intention de l'UNESCO de s'abstenir de mettre en chantier de nouvelles cartes tant que celles qui sont en cours n'auront pas été achevées est vigoureusement appuyée.
7. L'UNESCO devrait envisager de réinvestir dans la production d'autres cartes une part des recettes provenant de la vente des cartes existantes.

Renforcement des capacités

8. L'UNESCO devrait introduire une « clause couperet » pour les cours de formation : l'examen périodique de leur contenu et de leur pertinence par des spécialistes extérieurs devrait constituer un préalable à l'octroi d'un nouveau soutien par l'UNESCO.

9. Tout en mettant l'accent en particulier sur l'Afrique, l'UNESCO devrait veiller à une répartition plus équitable de ses activités de formation.

Suivi

Les principales conclusions et recommandations ont été prises en compte dans le document 29 C/5. PANGIS a été renforcé dans plus de 30 États membres africains. Un système normalisé de gestion des données bibliographiques a été diffusé et l'information géoscientifique a été réorganisée. Un projet d'information géoscientifique (SANGIS – Réseau sud-asiatique pour un système d'information géologique), calqué sur PANGIS, a été lancé en Asie du Sud-Est.

Dans le cadre du programme RELEMR* mis en place par l'UNESCO et l'United States Geological Survey (USGS), une

période d'observations sismiques conjointe a été instaurée dans la région (10 pays participants) et les résultats ont été analysés et interprétés.

Le PAMERAR a complété le RELEMR en renforçant les capacités sismologiques des États membres.

Plus de 1.200 scientifiques ont reçu une formation dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles ; un module de formation sur le renforcement des bâtiments contre les séismes a été testé avec succès aux Philippines et un module de formation sur la volcanologie a été élaboré ; le Directory of Volcano Observatories et un manuel de volcanologie ont été publiés. Une chaire UNESCO de géologie marine et de gestion côtière a été établie à l'Université de Kiel (Allemagne).

* Réduction des pertes causées par les tremblements de terre en Méditerranée orientale.

- Une série d'activités de formation ont été organisées afin de promouvoir l'étude des risques naturels et l'atténuation scientifique et technique des catastrophes qui peuvent en découler. Des matériels de formation sur l'atténuation des catastrophes liées aux tremblements de terre ou aux inondations ont été élaborés dans ce cadre. Des ateliers ont été organisés à Chypre, en Espagne, en Égypte, au Kazakhstan, aux Philippines et en Zambie.

(49)

Les sciences de l'environnement et le programme sur L'homme et la biosphère (MAB)

- Le Bureau du MAB a approuvé l'établissement de 25 nouvelles réserves de biosphère, dans les pays suivants : Algérie, Allemagne, Argentine, Cambodge, Chine, Espagne, Fédération de Russie, France, Guinée-Bissau, Israël, Italie, Lettonie, Mongolie, Nicaragua, Niger, République tchèque et Thaïlande ainsi que l'extension de réserves de biosphère existantes en Allemagne et en Espagne. Le Bureau a également choisi le lauréat pour 1997 du Prix Sultan Qabus (propositions ex aequo de l'Égypte et de Sri Lanka).
- La création des réseaux AfriMAB et ArabMAB a renforcé la coopération en matière de recherche écologique menée au titre du programme MAB dans les régions en question.
- La mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention sur la lutte contre la désér-

tification a continué de bénéficier d'un soutien. Un mémorandum d'accord a été signé avec la Smithsonian Institution et l'Université de Columbia (23 juin 1997, New York) concernant la création d'un institut international pour la biosphère et la société.

- Suite aux incendies qui ont ravagé l'Indonésie à la fin de 1997, l'UNESCO a soutenu une évaluation d'impact de la biodiversité, contribué à un certain nombre de réunions nationales et internationales concernant El Niño et les incendies et élaboré une proposition de projet global en collaboration avec d'autres centres de recherche internationale tels que le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) et le Conseil international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF) pour étudier les causes profondes et les conséquences des incendies.
- Les réseaux régionaux de réserves de biosphère se sont considérablement développés en 1996-1997. Parmi eux figurent le Réseau de réserves de biosphère d'Asie de l'Est (EABRN) – associant des spécialistes des réserves de biosphère de Chine, République populaire démocratique de Corée, Japon, Mongolie, République de Corée ; les Réserves de biosphère pour la préservation de la biodiversité et le développement durable en Afrique anglophone (BRAAF) regroupant le Ghana, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie ; le Réseau du programme ibéro-américain de science et de technologie (CYTED) (19 pays latino-américains plus l'Espagne et le Portugal).
- Une série de réunions a été consacrée aux thèmes particuliers de la Stratégie de Séville.

Projet spécial

Gestion des terres arides et semi-arides en Afrique

Un soutien a été fourni pour permettre à huit experts africains de participer à un atelier international organisé dans le cadre du Programme international sur les cultures en terres arides (IPALAC), à Ber Sheva (Israël), du 30 mars au 4 avril 1997, qui a été suivi d'un cours d'information destiné aux décideurs africains. Neuf bourses d'une durée de trois mois chacune ont été accordées à neuf jeunes chercheurs (dont une femme) du

Burkina Faso, du Ghana, du Mali, du Nigéria et du Sénégal, afin de leur permettre de suivre une formation avancée dans les domaines des cultures en zone désertique et des biotechnologies applicables aux terres arides. Quarante personnes venues de six pays africains ont participé à un atelier régional tenu à Niamey (Niger) sur le thème « Des palmiers dattiers pour le Sahel ».

Projet spécial

Participation de jeunes scientifiques au programme MAB

Des informations sur les bourses offertes par le MAB à de jeunes scientifiques ont été diffusées sur le MABNet. Soixante-neuf candidatures (23 femmes et 46 hommes) ont été transmises par les comités nationaux du MAB et des commissions nationales de 40 États membres en vue de la sélection par le Bureau du MAB du lauréat pour 1998. Dans le cadre du projet pilote São Roque, au Brésil (et en association avec la Réserve de biosphère de Mata Atlantica), trois cours de formation ont été offerts (en 1996 et 1997) à 80 jeunes étudiants dans des domaines liés à des éco-emplois (agroforesterie, écotourisme, gestion des déchets, conservation de la biodiversité, etc.). Le Réseau asiatique d'écotechnologie (AEN) a renforcé ses activités dans la région en reliant un certain nombre d'universités et de centres de recherche. En Chine, deux projets d'écotechnie, axés sur la formation de jeunes chercheurs à la gestion des ressources naturelles, à la conservation de la biodiversité et à l'écotourisme, ont été réalisés.

Le Bureau de l'UNESCO à Dakar a organisé, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, un forum sur le rôle

de la jeunesse dans la gestion des ressources naturelles à l'intention des établissements d'enseignement secondaire du deuxième cycle et d'enseignement postsecondaire.

Évaluation globale du déroulement et des perspectives du projet

À sa quatorzième session, en novembre 1996, le Conseil du MAB a évalué le Programme de bourses du MAB pour jeunes scientifiques et la mesure dans laquelle il contribue à favoriser la participation de jeunes scientifiques au MAB. Le Conseil a recommandé d'apporter à ce programme de nouvelles améliorations, qui aideront le Bureau du MAB et le Secrétariat à choisir les candidats auxquels les bourses seront décernées en 1998. Compte tenu du succès du projet pilote São Roque, le Ministère de l'environnement a fourni un financement extra-budgétaire d'un montant de 150.000 dollars, afin d'assurer la poursuite et l'extension du projet.

Projet spécial

Les femmes, l'approvisionnement en eau et l'utilisation des ressources en eau

Une étude sur les ressources en eau et les besoins des femmes qui a débouché sur l'élaboration d'un programme de coopération entre le Ministère des ressources en eau et de l'environnement et le Ministère des affaires sociales et de la promotion de la femme a été réalisée dans le village de Boubon au Niger. Une évaluation de la qualité de l'eau et des conditions de vie des femmes dans la plaine de Gondo au Burkina Faso a été faite en coopération avec l'Université Laval, au Canada. Une étude des ressources en eau et des besoins des femmes a été effectuée dans le village de Gaoui, au Tchad. Un projet financé par l'Agence française Seine-Normandie, et dont l'objectif est de faire davantage participer les femmes à la gestion des ressources en eau est en cours d'exécution dans le village de Ouadane en Mauritanie.

Le Centre international de l'eau et de l'assainissement a organisé à Paris (février 1997) un cours de formation sur le rôle et les besoins spécifiques des femmes à l'intention de spécialistes appartenant à des ONG et un séminaire national sur Les femmes et la gestion des ressources en eau dans les zones rurales a été organisé à Brazzaville, Congo, par la Fondation Maria Bounga (mai 1997). Un cours de formation régional sur « Les femmes et le développement », particulièrement axé sur la gestion des ressources en eau, a été organisé en coopération avec le Centre international de l'eau et de l'assainissement (IRC), à Nouakchott (Mauritanie), à l'intention d'ONG, de techniciens et des représentants de ministères de neuf pays africains. L'un des résultats du cours a été l'élaboration d'un manuel de formation.

Des bourses ont été accordées à cinq étudiantes originaires du Bénin, de Guinée, du Kenya, du Niger et du Soudan afin qu'elles entreprennent des activités de recherche dans le domaine des ressources en eau. Un projet pilote de collecte et de stockage des eaux de pluie à usage domestique au Kenya a eu un grand retentissement sur les communautés rurales dont plusieurs envisagent de suivre cet exemple.

Un atelier régional sur la participation des femmes à la gestion des ressources en eau, qui a rassemblé 120 participants d'Afrique du Sud, de l'Angola, du Botswana, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, du Kenya, de Madagascar et de Maurice a été organisé à Pretoria (Afrique du Sud), en partenariat avec l'UNICEF et le Programme PNUD/Banque mondiale/Eau et assainissement.

Évaluation globale du déroulement et des perspectives du projet

Plusieurs pays africains francophones participent à ce jour activement à la mise en œuvre des recommandations du séminaire régional sur « Les femmes et l'eau », organisé par l'UNESCO à Nouakchott, Mauritanie, en novembre 1996. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, une coopération s'établira entre ce projet spécial et l'UNICEF et le PNUD/Banque mondiale et des ONG locales et internationales en vue de l'application des recommandations de l'atelier régional organisé à Pretoria en novembre 1997.

- Dans le cadre du Programme UNESCO-Cousteau d'écotechnie (UCEP), un réseau régional a été créé pour renforcer la coopération entre les centres de formation et de recherche en écologie, économie, technologie et sciences sociales. Deux chaires UNESCO-Cousteau d'écotechnie ont été mises en place en Argentine et en Égypte.
- Trente personnes originaires de pays tropicaux africains ont participé à des activités de formation à la gestion intégrée des forêts tropicales.
- Parmi les publications, figurent une synthèse des travaux du PHI (Programme hydrologique international)-

MAB sur la biodiversité des écotones terres-eaux intérieures, qui fait l'objet du volume 18 de la série sur L'homme et la biosphère, les numéros quatre et cinq du bulletin du Réseau mondial des réserves de biosphère, la brochure Réserves de biosphère – La Stratégie de Séville et le Cadre statutaire du Réseau mondial en trois langues, et la version 1996 de la carte-dépliant en couleur du Réseau mondial des réserves de biosphère en anglais, français et espagnol. Trois sites Web du MAB ont été créés en Pologne, République slovaque et République tchèque.

(50)

Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement vulnérable

- Trente et un projets, articulés autour de huit thèmes principaux, ont été mis en œuvre dans le cadre de la cinquième phase du Programme hydrologique international. Les ressources en eau dans les zones arides et semi-arides et la gestion des eaux souterraines menacées ont bénéficié d'un degré de priorité élevé.
- Trois projets FRIEND (Régimes d'écoulement déterminés à partir de séries de données internationales expérimentales et de réseaux) ont été entrepris dans le cadre du programme pour le développement de l'hydrologie en Afrique. Après les réseaux d'Afrique occidentale, centrale et australe, un nouveau réseau régional couvrant le bassin du Nil a été créé. Des archives internationales HYDATA rassemblant 800 séries chronologiques sur les débits journaliers des cours d'eau et les pointes de crue ont été constituées à partir des mesures effectuées par quelque 6.000 stations au total installées en Afrique du Sud. Six publications, dont le rapport sur les activités mises en œuvre dans le cadre du projet FRIEND pendant la période 1994-1997, ont été élaborées et distribuées.
- L'UNESCO continuera d'aider les autorités nationales à renforcer leurs capacités. Les projets pilotes, lancés en 1996, progressent de manière satisfaisante et seront achevés d'ici à 1999.
- Dans le cadre du thème Ressources en eaux souterraines menacées, des documents techniques ont été élaborés sur les stratégies de surveillance de la qualité des eaux souterraines, le rôle des processus intervenant dans la zone non saturée dans la qualité des réserves d'eaux souterraines et la contamination des eaux souterraines due au développement urbain.
- Du matériel de formation sur la pollution des eaux souterraines due aux pratiques agricoles a été mis au point.
- Deux publications ont été achevées : une monographie intitulée *Into the 2nd Century of World Glacier Monitoring: Prospects and Strategies for Global Warming and Climate Change Detection* (Vers le deuxième siècle de la surveillance mondiale des glaciers : perspectives et stratégies pour la détection du réchauffement planétaire et du changement climatique) et un ouvrage reposant sur les recommandations d'un atelier. Un rapport d'étude a été établi sur les succès, échecs et perspectives de la gestion de l'eau dans le delta du Mékong (Water Management in the Mekong Delta: « Successes, Failures and Opportunities »).
- Grâce aux activités réalisées pendant les deux premières années d'exécution des programmes de la cinquième phase

du PHI, plus de 200 personnes originaires de pays en développement ont assisté à des cours postuniversitaires et des cours de formation permanente organisés aux niveaux régional et national sous les auspices du PHI ; 47 publications sont parues dans la série du PHI ; un site Web du PHI ouvrant accès à des bases de données a été créé.

(51)

Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles

- L'Initiative sur l'environnement et le développement dans les régions côtières et les petites îles (CSI) a été lancée au début de l'exercice biennal. Elle a pour objectif de définir des méthodes intégrées pour un développement écologiquement rationnel, socialement équitable et culturellement approprié, combinant trois dimensions essentielles : scientifique et technique, socioculturelle et éducative-communicationnelle.
- La brochure d'information du CSI intitulée *Terre, mer et sociétés - À la recherche d'un équilibre durable*, publiée au milieu de l'année 1997 et diffusée dans le monde entier à 18.000 exemplaires en anglais, espagnol et français, a contribué de façon décisive à forger de nouveaux modes de pensée et d'action. Une douzaine de projets pilotes ont été entrepris en Afrique, en Asie, dans les îles des Caraïbes et du Pacifique et en Amérique latine, ainsi que sur le pourtour de la Méditerranée et de la Baltique. Des campagnes de nettoyage des côtes ont été lancées dans la baie de Djakarta et une formation à l'environnement à l'intention des jeunes pêcheurs, des enseignants et des scolaires a été organisée dans les Mille îles (Pulau Seribu), au large de la côte de Djakarta, en mars 1997.
- La première chaire africaine en gestion intégrée des régions côtières et développement durable a été créée à l'Université Cheikh Anta Diop (Sénégal).
- Un atelier international consacré à l'archéologie sous-marine et à la gestion côtière, qui a eu lieu à Alexandrie en avril 1997, a débouché sur l'élaboration d'un projet pilote visant à évaluer les problèmes d'érosion qui menacent la citadelle médiévale de Kait Bey, à Alexandrie (Égypte) et à étudier les mesures prises pour lutter contre ce phénomène qui défigure également le site archéologique immergé du phare d'Alexandrie.
- À l'occasion d'un séminaire interrégional intersectoriel organisé à Essaouira (Maroc), en novembre 1997, a été mis en place un réseau d'agglomérations côtières historiques qui s'efforcent de rechercher ensemble des solutions intégrées à des problèmes communs, tels que la pénurie chronique d'eau douce, la dégradation du patrimoine culturel et les rapides transformations socio-économiques dans les régions côtières.

(52)

Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO

Les activités de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO ont été exécutées dans les limites du cadre général défini par le chapitre 17 d'Action 21 (CNUED, 1992) et conformément aux conventions pertinentes et au Programme d'action de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (Barbade, 1994).

(i) 1998 - Année internationale de l'océan (IYO)

Une page d'accueil spéciale Année internationale de l'océan, contenant plus de 300 pages d'informations agréablement présentées pour en faciliter l'accès, a été créée sur l'Internet. Une campagne de sensibilisation a été menée sur tous les continents. Une Charte de l'océan, énonçant brièvement les principes à respecter pour une utilisation prudente et une gestion responsable des océans, a été adressée aux citoyens du monde. Des signatures ont été recueillies en faveur de cette Charte.

(ii) Changements climatiques

La COI a aidé à comprendre les fondements du système climatique grâce à des observations océaniques et des prévisions concernant le phénomène El Niño ; à des études sur le cycle du carbone, en particulier l'échange de CO₂ entre l'océan et l'atmosphère ; à la compilation et à la diffusion sur CD-ROM de mesures récentes du niveau de la mer ; à la participation aux travaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et au coparrainage du Programme mondial de recherche sur le climat. Les études concernant El Niño ont bénéficié d'une attention particulière.

(iii) L'océanologie et les ressources vivantes

Le problème de la multiplication des efflorescences algales nuisibles a donné lieu, dans le cadre du programme pertinent de la COI – L'océanologie et les ressources vivantes (OSLR), à des observations, à la définition de normes et à l'organisation d'activités de formation (notamment en matière de taxinomie et de toxicologie). Un nouveau centre, venu s'ajouter à celui déjà en place à Copenhague (Danemark), a été mis en place à Vigo (Espagne), avec le soutien du pays hôte. La dégradation des écosystèmes coralliens dans le monde a continué de faire l'objet d'une surveillance au sein du Réseau mondial de surveillance continue des récifs coralliens, qui assure des activités d'observation, de formation et d'évaluation dans le cadre de plusieurs modules régionaux établis pendant l'exercice biennal.

L'Étude de base de la pollution en haute mer, menée dans l'Atlantique, a été achevée, incluant la surveillance de certaines matières organiques et inorganiques. Les résultats ne révèlent pas de contamination grave des fonds océaniques, bien que l'on retrouve des traceurs tels que le fréon-11 dans les eaux profondes de l'Atlantique Nord.

(iv) Services océaniques

Le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) a démarré avec la mise en place du Système initial d'observation (GOOS-IOS). Celui-ci combine et intègre dans un tout cohérent un certain nombre de systèmes préexistants gérés par l'OMM et/ou la COI et marque donc un progrès important dans la mise en œuvre de l'océanographie internationale.

Étant donné que le GOOS-IOS répond à nombre de besoins des spécialistes de la prévision climatique et qu'il contribuera à répondre aux besoins de la Convention-cadre sur les changements climatiques, la conception du GOOS a été modifiée de façon à tenir davantage compte des besoins des utilisateurs des mers bordières en fournissant des données et des informations systématiques pour améliorer la gestion de ces environnements et étayer les prévisions de changement y relatifs. Cette démarche est conforme à la demande de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio, 1992).

(v) Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE)

Le Bureau de l'IODE, qui s'est réuni à Goa (Inde), du 10 au 13 février 1998, a fait le point des progrès accomplis par l'IODE en 1996-1997. L'avènement de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer a fait comprendre l'importance des ressources marines nouvellement acquises ainsi que le rôle des données dans une gestion efficace et judicieuse de ces ressources. L'IODE joue un rôle vital dans ce processus.

Les activités phares – Programme sur les profils de la température et de la salinité à l'échelle du globe (GTSP) et Projet international d'archéologie et de sauvegarde des données océanographiques (GODAR) – ont acquis une réputation mondiale en tant qu'initiatives à l'appui des programmes scientifiques et de surveillance. Une version à jour du plan du GTSP a été mise au point et une deuxième série de CD-ROM intitulée *A World Ocean Database 1998* (WOD 98) est actuellement diffusée dans le cadre de l'Année internationale de l'océan. Cette base contient les données suivantes, qui jusque-là n'étaient pas disponibles : 174.000 relevés de stations hydrographiques ; 190.000 relevés CTP ; 294.000 profils XBT ; 600.000 observations concernant le plancton et de nombreux autres types de données.

Le Colloque sur les données marines organisé à l'Irish Data Centre, du 15 au 18 octobre 1997, a marqué une étape décisive. Il a rassemblé une centaine de gestionnaires locaux, de spécialistes des centres de données et d'auteurs de logiciels chargés d'examiner et de recommander des stratégies de mise en œuvre des activités de gestion des données océanographiques afin d'aider l'IODE à jouer un rôle de premier plan dans le soutien du GOOS et du SMOC.

En application des recommandations d'Action 21, l'IODE a particulièrement mis l'accent sur la gestion de l'information marine en améliorant les procédures de surveillance des données, en développant la série des publications MIM et en établissant le Répertoire international des spécialistes des sciences de la mer. La formation a continué d'être une composante importante des activités de l'IODE ainsi qu'un élément précieux de renforcement des capacités nationales. Trois cours de formation ont été organisés dans la Fédération de Russie en septembre 1997, dans la République islamique d'Iran en novembre 1997 et au Kenya en décembre 1997. Pour permettre aux élèves de revenir sur les thèmes abordés pendant les cours et d'appliquer les outils logiciels aux ensembles de données locaux, une mallette spéciale et un CD-ROM ont été réalisés.

La publication de la version révisée du n° 5 des Manuels et guides de la COI, relatif à l'établissement d'un centre national de données océanographiques, facilitera les activités de gestion des données et attirera de nouveaux centres de données au sein du système IODE.

(vi) *Formation, enseignement et assistance mutuelle (TEMA)*

Quoique déjà représenté dans tous les grands programmes de la COI, le programme TEMA s'est encore développé grâce à la constitution de réseaux en Afrique et en Amérique du Sud. L'initiative la plus intéressante prise au cours de l'exercice biennal a été la mise en place d'un réseau de science et de technologie marines entre les pays latino-américains et européens. Des ateliers et des cours de formation ont été organisés dans diverses régions autour de différents aspects de la Gestion intégrée des zones côtières (ICAM). Parmi les nouvelles activités menées dans le monde, figurent :

- l'organisation à Séoul (République de Corée), en octobre 1997, d'un atelier de formation régional sur l'ICAM axé sur l'étude de l'océan, la collecte de données et le renforcement des capacités intéressant la conception et la mise en œuvre d'une gestion intégrée des côtes ;
- l'établissement d'une relation de coopération avec le cours de formation de dix mois organisé en Allemagne sur la protection et l'exploitation de l'océan (Allemagne, jan-

vier-octobre 1997) où la COI a été invitée à donner des conférences sur les sciences de la mer et à apporter sa contribution aux questions de gestion intégrée des zones côtières ;

- l'organisation, sous les auspices de la COI, à New Delhi (Inde), du 17 au 19 novembre 1997, d'un cours de formation sur la modélisation et la surveillance des processus marins dans la zone côtière (MAMCOMP), axé sur des thèmes tels que les problèmes de pollution côtière, le milieu marin côtier, les modèles de transport côtier, les risques environnementaux et la gestion intégrée des zones côtières : concepts et expériences nationales ;
- l'organisation à Boston (États-Unis d'Amérique), en juillet 1997, d'un atelier de formation international sur la gestion côtière intégrée. Les participants à cet atelier ont fait le point de la mise en œuvre du chapitre 17 d'Action 21, comparé les expériences liées à l'ICAM aux niveaux national et local et présenté des approches de l'ICAM touchant à un large éventail de questions.

Des activités de mise en réseau ont été menées en Afrique occidentale pour renforcer les activités du Comité régional de la COI pour l'océan Indien central (IOCEA) qui, en même temps que celles organisées à l'appui du Comité régional de la COI pour l'Étude en commun du nord et du centre de l'océan Indien occidental (IOCINCWIO), comportaient un effort spécial en Afrique en 1998, marqué par la tenue à Maputo (Mozambique), en juillet 1998, de la Conférence panafricaine sur la gestion intégrée des zones côtières dans une perspective durable (PACSICOM). Cette conférence avait pour objectif de renforcer le développement durable des régions côtières et autres zones subissant l'influence des processus marins en Afrique.

(vii) *UNCLOS*

Conformément à la décision adoptée par l'Assemblée de la COI à sa dix-neuvième session (juillet 1997) et en réponse à la lettre circulaire de la COI n° 1555, une cinquantaine de candidats, originaires de 27 pays, ont été proposés pour faire partie de l'Organe consultatif d'experts en droit de la mer (COI/ABE-LOS).

La COI fournit des services de secrétariat au Sous-Comité du CAC sur les océans et les zones côtières, chargé de la mise en œuvre du chapitre 17 d'Action 21. Cette question a bénéficié d'une attention accrue lors des préparatifs de l'Année internationale de l'océan (1998), engagés en 1997.

(viii) *Gestion intégrée des zones côtières (ICAM)*

Bien que la COI s'intéresse depuis toujours aux zones côtières, l'effort qu'elle a entrepris de consacrer à la gestion intégrée de ces zones, faisant appel aux apports des sciences

56

de la mer et des observations océaniques, s'inscrit en fait dans le cadre de la mise en œuvre des décisions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUED) et d'Action 21 en particulier. Sur la base du travail accompli, l'Assemblée de la COI a décidé à sa dix-neuvième session (Paris, juillet 1997), par la Résolution XIX-5, de soutenir la mise en place d'un nouveau programme, indépendant des autres programmes de la COI, intitulé Gestion intégrée des zones côtières.

Plusieurs ateliers sur l'ICAM ont eu lieu dans diverses régions, notamment en Afrique. Ils ont porté sur l'utilisation que l'on peut faire de ce concept pour déceler, en Afrique orientale, les lacunes en matière d'arrangements institutionnels et de mécanismes de coordination et de mise en œuvre des activités axées sur l'ICAM. Une attention accrue a été accordée aux questions de gestion et d'océanographie côtières des petits États insulaires en développement de l'océan Indien, notamment les Comores, Maurice, les Seychelles, la Réunion (France) et Madagascar.

À titre d'exemple de la coopération avec le programme CSI de l'UNESCO, la COI et le CSI ont coparrainé un atelier sur la définition d'un cadre intégré pour la gestion des ressources des plages dans les petites îles des Caraïbes, qui s'est tenu à Porto Rico, du 21 au 25 octobre 1996. Cet atelier a rassemblé des aménageurs du littoral et des spécialistes de l'environnement, ainsi que des éducateurs, des chercheurs et des représentants du secteur privé de la région élargie des Caraïbes. En 1997, ces activités se sont à la fois approfondies et diversifiées, l'accent étant davantage mis sur la contribution des sciences de la mer à la gestion intégrée des zones côtières.

Depuis l'organisation à Liège (Belgique), en mai 1994, du premier atelier COASTS, l'examen par les pairs des deux volumes spéciaux Coastal Oceans : (i) *Processes and Methods* ; et (ii) *Coastal Regions*, a été achevé. Ces ouvrages aideront à mieux comprendre les processus côtiers.

L'Étude conjointe sur le golfe du Siam comprend des études interdisciplinaires scientifiques intégrées visant à résoudre des problèmes concrets de gestion intégrée des côtes. Deux campagnes océanographiques ont été menées à bien et un atelier de la COI consacré à l'Étude conjointe sur le golfe du Siam s'est tenu à Bangkok, en février 1997. Les thèmes suivants ont été abordés au cours de cet atelier : caractéristiques océanographiques, état actuel des connaissances scientifiques, bilan de sel et de chaleur, données information et gestion existantes, et modalités de coopération internationale.

(ix) *Manuels et guides*

Le *Guide méthodologique d'aide à la gestion intégrée de la zone côtière*, coparrainé par la COI et les programmes PICG, MAB et PHI de l'UNESCO, a été publié par la France en juillet 1997. S'inspirant d'études de cas réalisées dans différentes régions de France ainsi que dans divers États membres d'Afrique occidentale, ce guide vise à définir des approches et des méthodologies scientifiques concernant la gestion intégrée des côtes. Il sera traduit en anglais en 1998. Des principes directeurs pour l'évaluation, la surveillance et la gestion des changements physiques du littoral dans la région de l'océan Indien occidental ont été élaborés dans le cadre du projet COI/OSNLR sur l'érosion côtière.

La COI a également publié en 1997 un ouvrage intitulé *Coastal Zone Management Imperative for Maritime Developing Nations*.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(53)

La poursuite d'activités interdisciplinaires communes aux programmes environnementaux de l'UNESCO est restée le point fort de la contribution de l'Organisation au suivi de la CNUED et à la coopération interinstitutions dans la mise en œuvre d'Action 21. La collaboration entre ces programmes et d'autres, relatifs à l'éducation, aux sciences sociales, à la culture et à la communication a également donné des résultats encourageants sur certains sujets relevant d'Action 21. Garantir une approche intégrée et équilibrée des questions d'environnement et de développement exige un resserrement des liens de collaboration entre les différentes entités du Secrétariat. On sait que l'UNESCO a été la première à promouvoir l'interdisciplinarité en matière de travaux sur l'environnement. Cette tendance doit être réaffirmée et vigoureusement maintenue.

(54)

L'amélioration de la coopération entre les programmes environnementaux de l'UNESCO au niveau du Secrétariat afin de donner suite à la Déclaration commune des présidents de la COI, du PICG, du PHI, du MAB et de MOST offre l'occasion d'encourager une coopération renforcée au niveau des pays entre correspondants nationaux de ces programmes.

(55)

Comme l'indiquent les conclusions de l'évaluation externe, le Programme international de corrélation géologique doit

rester l'une des principales activités de la Division des sciences de la terre, axée sur les processus géologiques qui influent sur l'environnement mondial, entraînent des catastrophes et intéressent l'utilisation rationnelle des ressources naturelles de la terre. Continuer à renforcer les capacités en sciences de la terre, en ce qu'il s'agit là d'un facteur de stabilisation propre à enrayer la fuite des cerveaux, et effectuer des recherches en géosciences sont deux actions indispensables au développement économique.

(56)

L'UNESCO s'est employée avec beaucoup de succès à mobiliser des ressources externes supplémentaires pour l'organisation de cours ad hoc. Cette contribution a représenté de 50 à 90 % du coût total des cours (mais a le plus souvent été fournie en nature dans les pays en développement).

(57)

Le programme technique RELEMR réunit des scientifiques aux convictions idéologiques et religieuses diverses et leur permet de découvrir qu'il leur est réellement possible de travailler ensemble. Il œuvre ainsi activement à la paix au Moyen-Orient.

(58)

Il est désormais admis que DIVERSITAS est la principale initiative internationale tendant à créer des capacités mondiales en matière de biodiversité. Les services d'experts fournis par pratiquement tous les éléments du programme DIVERSITAS apportent des contributions scientifiques à l'application de la Convention sur la diversité biologique, notamment aux travaux de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA).

(59)

L'approche du MAB, les réserves de biosphère et la coopération interprogrammes continuent à intéresser. Les principales difficultés que rencontre l'exécution du programme tiennent au fait qu'il n'existe pas dans les États membres de comités nationaux du MAB solides ou points focaux du MAB compétents capables de promouvoir le MAB et en particulier le développement du Réseau mondial de réserves de biosphère. Les représentants des États membres ne rendent bien souvent pas compte des résultats du MAB à la Conférence générale. Le fait que ce programme n'ait pas une image suffisamment forte auprès du public complique la tâche au niveau des pays lorsqu'on veut mobiliser des ressources extrabudgétaires en faveur de projets régionaux ou interrégionaux, par exemple au titre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

(60)

Les ressources attribuées au programme MAB au titre du Programme ordinaire, qui sont désormais largement décentralisées dans les bureaux hors Siège de l'UNESCO, ont toujours été considérées comme un catalyseur pour la mobilisation de fonds au niveau national et auprès de sources extrabudgétaires. Aujourd'hui toutefois, le montant de ces ressources ordinaires est très inférieur à la masse critique nécessaire. Aussi voit-on souvent les responsables de la gestion scientifique et des ressources naturelles qui participaient activement au MAB par le passé se tourner vers d'autres programmes et organisations.

(61)

L'UNESCO a pris une part active au premier Forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Marrakech, Maroc, du 21 au 25 mars 1997. Le Directeur général a, dans une allocution liminaire, présenté le projet et le point de vue de l'UNESCO concernant « l'eau et la civilisation ». Dans son message, il a prôné une « nouvelle éthique de l'eau », plaçant ainsi l'UNESCO à l'avant-garde du mouvement nouveau de prise de conscience internationale du problème de l'eau.

(62)

Sur le plan pratique, le CSI a dû négocier de nouvelles relations avec des partenaires qui ne lui étaient pas familiers. Si certains efforts ont été victimes de « querelles de chaises », d'autres ont réussi, renforcés par l'avantage comparatif que constitue le travail d'équipe transsectoriel.

(63)

La COI a mené à bien ses activités d'observation, de recherche et de fourniture de services océaniques en mettant l'accent sur le renforcement des capacités endogènes, conformément aux décisions de l'Assemblée et du Conseil exécutif.

(64)

Des relations étroites ont été entretenues avec les autres programmes pertinents de l'UNESCO relatifs à l'environnement tels que le PICG, le MAB et le PHI, notamment dans le cadre du Projet relatif à l'environnement et au développement dans les régions côtières et les petites îles. À cet égard, la coopération a été renforcée avec les partenaires intergouvernementaux et non gouvernementaux, tels que l'ONU, l'OMM, l'OMI, la FAO, le PNUE, l'AIEA et le CIUS.

(65)

L'Année internationale de l'océan se déroule comme prévu, sans problème important à ce jour.

58

(66)

Le programme du GOOS a maintenant atteint la phase de mise en route et peut commencer à fournir de temps à autre des informations utiles sur l'état de l'océan.

(67)

Le programme de l'IODE a bien progressé, mettant l'accent principalement sur l'extension des services fournis à différents groupes d'utilisateurs, la mise en œuvre de projets de gestion des données et informations existantes et l'organisation d'activités de renforcement des capacités.

(68)

Les pays en développement d'Afrique, des Caraïbes et d'autres régions sont de plus en plus nombreux à commencer à apprécier les avantages qu'ils peuvent tirer de leur adhésion au système IODE et de l'adaptation de leurs activités de gestion des données aux principes de l'IODE.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(69)

Les conclusions de l'examen d'ensemble de la mise en œuvre d'Action 21 et les recommandations du programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 concernant les mesures à prendre aux niveaux national et international rendent les activités scientifiques et éducatives de l'UNESCO dans le domaine de l'environnement et du développement durable plus importantes et plus urgentes que jamais. Elles engagent également à renforcer les activités transdisciplinaires de l'Organisation.

(70)

Il y a beaucoup de similitudes entre les priorités des programmes éducatifs et scientifiques de l'UNESCO et les nouvelles priorités définies dans le programme adopté par la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans ce contexte, les présidents des cinq programmes scientifiques intergouvernementaux (PICG, PHI, COI, MAB et MOST) ont, lors de leur troisième réunion, organisée à Paris à l'occasion de la 29^e session de la Conférence générale, examiné le bien-fondé des conclusions de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies quant à ces programmes et jugé que le nouveau programme d'action prioritaire au service du développement durable établi par la session extraordinaire correspond tout à fait aux thèmes prioritaires définis par l'UNESCO dans le domaine des sciences de l'environnement et des sciences sociales.

(71)

L'approche transdisciplinaire du Projet sur l'environnement et le développement dans les régions côtières et les petites îles (CSI) exige une innovation constante. Il conviendrait d'améliorer la coopération transdisciplinaire en ce qui concerne la protection et la promotion du patrimoine naturel de la planète, les activités communes du Centre pour le patrimoine mondial, du Réseau mondial de géosites/parcs géologiques, du Réseau de réserves de biosphère du MAB et les activités pertinentes du PHI et de la COI.

(72)

Le PICG est un excellent outil de développement du savoir scientifique et de la coopération régionale entre spécialistes de sciences de la terre des pays en développement. Il continuera d'élaborer des projets relatifs aux processus qui influent sur les conditions de vie de l'homme et développera sa coopération interdisciplinaire et ses activités de projets au sein des régions et dans les pays en développement. Les nouveaux moyens de diffusion de l'information auprès de la communauté africaine devront être plus largement utilisés.

(73)

Le profil international du programme MAB devra être rehaussé. On devrait y parvenir en améliorant les contacts avec les États membres et en favorisant la coopération avec d'autres organisations et programmes.

(74)

L'établissement de réseaux régionaux et sous-régionaux est devenu indispensable pour donner corps aux nouvelles initiatives relevant du programme MAB. La coopération transfrontière par le biais des réserves de biosphère est inestimable pour atteindre ces objectifs. Il convient de renforcer puissamment la communication entre spécialistes du MAB, notamment ceux qui travaillent au sein des réserves de biosphère, et de l'organiser, en ayant chaque fois que possible recours aux technologies de pointe.

(75)

L'eau va devenir un des problèmes majeurs du XXI^e siècle. Les régions du monde confrontées à une pénurie d'eau sont de plus en plus étendues et nombreuses alors que, selon les estimations, la demande d'eau a sextuplé ou septuplé entre 1900 et 1995 – soit un taux de croissance plus de deux fois supérieur à la croissance démographique. Le PHI couvre déjà l'Afrique, les pays arabes, l'Asie du Sud et centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique et coopère étroitement avec quelque 158 comités

nationaux et points focaux en vue de l'exécution de ses activités. Cela étant, pour éviter les problèmes liés à l'eau et y remédier, il conviendra de consentir un effort supplémentaire pour renforcer la coopération régionale.

(76)

L'UNESCO et sa Commission océanographique intergouvernementale devraient mettre en place un programme destiné à aider les États membres à prévoir et à corriger les effets négatifs du phénomène El Niño. Ce programme devrait

envisager la possibilité que persiste une tendance à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité du phénomène.

(77)

Les effets du phénomène El Niño, conjugués aux problèmes pressants que pose la question d'une gestion intégrée des zones côtières dans une perspective durable (SICOM), font que la COI va de plus en plus devoir se préoccuper des implications sociales des phénomènes océanographiques et météorologiques.

Programme II.4 - Sciences sociales et humaines et développement social

60

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(78)

Transformations sociales et développement

- Le programme international de recherche en sciences sociales dénommé Gestion des transformations sociales (MOST), lancé pour favoriser des recherches utiles pour l'action, a continué à s'attacher à combler le fossé entre les spécialistes de sciences sociales et les décideurs. Le programme MOST privilégie trois grands thèmes : les problèmes urbains, les réponses concrètes aux phénomènes de mondialisation et la gestion des sociétés multiculturelles. Il a créé sur ces thèmes 17 réseaux de recherche et d'action. Leur activité, qui a démarré au cours de l'exercice biennal considéré, s'est beaucoup développée.
- Une série de consultations régionales se sont achevées par des réunions dans les États arabes et dans les Caraïbes, destinées à faire connaître le programme MOST aux décideurs et aux chercheurs et à mettre en chantier de nouveaux projets dont la coordination serait confiée à des chercheurs des régions en question. À la suite de ces réunions régionales, environ 80 États membres participent maintenant à au moins un projet MOST.
- Quatre projets, qui concernent les principaux aspects de la problématique urbaine contemporaine, ont été lancés dans toutes les régions du monde.
- Sous le thème « sociétés multiculturelles et multi-ethniques », cinq projets de recherche ont été acceptés par le Comité directeur scientifique de MOST. Ces projets concernent l'analyse des problèmes suivants : conséquences pour l'avenir du multiculturalisme résultant des nouveaux flux migratoires en Asie ; modes d'exclusion de la participation aux affaires politiques auxquels sont confrontés les groupes ethniques minoritaires dans les villes européennes ; recommandations quant à de nouvelles formes de citoyenneté ; analyse de la physionomie des conflits ethniques et de la cohésion en Afrique par des chercheurs africains.
- La création d'un réseau de recherche et d'action en matière de relations ethniques et de conflits ethniques dans les pays de l'ex-Union soviétique a bénéficié d'un appui. Le projet est une analyse internationale comparée des questions de fond liées aux conflits ethniques et à la démocratie multi-ethnique pacifique.
- L'UNESCO mène, dans le cadre du programme MOST, une importante activité d'établissement de réseaux sur les migrations régionales. La mobilité d'un pays à l'autre étant un facteur clé des transformations sociales contemporaines dans le monde, des préparatifs sont en cours pour la création en 1998 de trois nouveaux réseaux de recherche sur les migrations en Afrique, en Europe cen-

trale et orientale et dans la région Amérique latine-Caraïbes.

- L'établissement d'un programme de formation du niveau du doctorat sur la mondialisation et le développement rural dans les pays méditerranéens a été l'un des principaux apports du réseau MOST sur « la mondialisation et les transformations des sociétés rurales dans les pays arabes méditerranéens ». Des étudiants de troisième cycle suivent une formation au sein des réseaux MOST sur les nouvelles méthodes de sciences sociales et participent à des recherches de terrain sur les relations entre le local et le global.

(79)

L'Organisation a apporté sa contribution au suivi du Sommet mondial pour le développement social et de l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté (1996) :

- La coopération Sud-Sud au niveau interrégional a été intensifiée en vue d'établir un état des lieux sur des sujets qui intéressent particulièrement l'UNESCO, tels que la pauvreté, l'exclusion sociale de certaines couches de la population, la culture de la paix, la démocratie et les droits de l'homme au service de la paix et de la tolérance.
- Une étude sur les expériences positives d'intégration en Amérique latine et leur contribution à l'élimination de la pauvreté a été effectuée par le CLACSO et l'Université fédérale de Rio de Janeiro.
- Une équipe multidisciplinaire a été créée à l'Université de Ouagadougou et une autre à celle de Nairobi. Dans les deux cas, il a été procédé à une actualisation de l'analyse-évaluation de la base de connaissances ; un projet d'étude sur la pauvreté au Burkina Faso a été élaboré et recherche un financement extrabudgétaire. L'analyse-évaluation de la base de connaissances sur la pauvreté au Kenya a donné lieu à un ouvrage copublié par l'UNESCO et l'Université de Nairobi, paru sous le titre *Poverty Revisited – Analysis and Strategies Towards Poverty Eradication in Kenya* (Nouveau regard sur la pauvreté – Analyse de la situation au Kenya et stratégies d'élimination).

(80)

L'UNESCO a participé à la préparation et au suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) :

- Un document de fond de l'UNESCO intitulé *Humaniser la ville* a été établi par l'Unité SHS/SRP/VHH qui a rassemblé les contributions de tous les secteurs sur les activités de l'UNESCO concernant les problèmes de la ville. Ce document a été distribué lors de l'assemblée générale des maires du 31 mai 1996 et de la Conférence des Nations

Unies sur les établissements humains. Il a constitué la base de l'allocution prononcée par le Directeur général le 7 juin 1996 et le point de départ du séminaire intitulé Démocratie et citoyenneté dans la ville au XXI^e siècle qui s'est tenu le 7 juin 1996.

- Les principales activités organisées dans le cadre de cette conférence ont été les suivantes : dialogue sur la démocratie et la citoyenneté dans la ville au XXI^e siècle ; exposition et colloque sur la rénovation des villes, qui a donné lieu à un débat sur les différentes évolutions en cours dans les villes.
- À la suite de ce colloque, des consultations ont eu lieu avec des municipalités en Amérique latine et en Tunisie en vue d'établir avec elles une coopération technique pour la revitalisation des centres-villes (Quito, Lima, Tunis).
- Un séminaire tourné vers l'action s'est tenu à Essaouira (Maroc) sur le thème « le développement urbain et les ressources en eau douce : le cas des petites villes côtières » qui a permis de repérer des possibilités de mécanismes nouveaux de partenariat et de coopération entre municipalités confrontées à des problèmes analogues de développement de villes côtières de petite taille ou de taille moyenne. Les villes de Saint-Malo (France), Alghero, Licata et Sciacca (Italie) ont mis en route ce réseau de partenariat avec le soutien scientifique et moral de l'UNESCO.

(81)

- Le programme MOST a créé un vrai centre d'échange d'information pour faire paraître sur le réseau Internet des annonces, des publications et des rapports sur le programme et sur ses projets. Le Centre d'échange d'information de MOST est consulté par des utilisateurs de plus de 125 États membres. Le nombre de consultations du site Web a fortement augmenté entre 1996 (25.113 consultations) et 1997 (45.232).
- Une base de données de facture novatrice contenant des descriptions des « meilleures pratiques » en matière d'élaboration des politiques sur les thèmes qui intéressent MOST a été créée, en coopération avec plusieurs ONG spécialisées. Elle contient une importante section sur les projets engagés à l'échelon des municipalités en matière de pauvreté et d'exclusion sociale. Elle sert aux décideurs et chercheurs pour élaborer leurs politiques et leurs projets. Cette activité a retenu l'attention de plusieurs organismes des Nations Unies et ONG avec lesquels des projets de collecte de données seront établis.
- Deux réunions concernant les recherches sur la pauvreté, l'une en Amérique centrale et l'autre en Asie centrale, ont bénéficié d'un soutien pour explorer la contribution contemporaine des sciences sociales à la conception de

politiques d'élimination de la pauvreté. La réunion tenue en Amérique centrale a donné lieu à une publication faisant le point sur la question, qui servira à prolonger les analyses sur la pauvreté.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(82)

Les consultations régionales du programme MOST ont offert un moyen rapide et d'un bon rapport coût-efficacité pour introduire le programme dans toutes les régions et lancer d'importants projets de coopération scientifique dans chacune d'elles. Les comités de liaison nationaux établis dans 40 États membres ont su utiliser le programme pour constituer des communautés de chercheurs et de décideurs.

(83)

L'action repose actuellement sur une large décentralisation des initiatives dans le cadre des projets en cours, les échanges et la coordination étant assurés par le Secrétariat, par le biais notamment du site Internet et des débats MOST.

(84)

Pendant la période 1996-1997, on a entrepris de définir les principaux domaines d'action du programme MOST à la lumière du thème trois « rapports local-mondial ». Un effort a été fait pour conceptualiser ce que les « stratégies de gestion » supposent dans le cadre de MOST. L'idée principale a consisté à déterminer les domaines dans lesquels celui-ci jouirait d'un avantage comparatif dans l'étude des rapports local-mondial. Les investigations ont été conduites selon deux démarches, mettant en lumière une certaine singularité des travaux de MOST par rapport aux activités de recherche-développement des autres institutions des Nations Unies et organismes internationaux. Il y a, d'une part, la description des processus mondiaux et la comparaison entre les réalités nationales et locales au sein d'un environnement économique mondial en évolution. De l'autre, des « aires thématiques » (drogue, criminologie, modes de développement nouveaux dans les zones rurales et périphériques, intégration régionale) ont été identifiées et des projets portant sur ces domaines sont en cours d'exécution. Ces recherches sont à distinguer nettement quant à leur nature de la recherche universitaire traditionnelle – c'est la transmission des résultats à ceux qui étudient et conçoivent les politiques qui détermine la conduite du programme MOST. Principale stratégie au titre de ce thème, les réseaux entre producteurs et utilisateurs ont été renforcés.

62

(85)

Comme suite à la Conférence internationale du Caire sur la population et le développement et au Plan d'action adopté lors du Sommet mondial pour le développement social, la collaboration interinstitutions en matière de migrations et les activités de mise en réseau dans ce domaine à l'échelle régionale se sont intensifiées avec la mise en place d'une Unité population et migration au sein du Secteur des sciences sociales et humaines.

(86)

Le recours à l'Internet pour la diffusion des publications et des données scientifiques permet de rendre tous les résultats du programme MOST et de ses projets rapidement et largement accessibles. Avec ses quelque 2.000 visiteurs par mois, le Centre d'échange d'information de MOST peut être considéré comme l'un des sites Internet les plus fréquentés dans le domaine des sciences sociales. L'utilisation pour la diffusion d'aperçus venant des sciences sociales de nouvelles formules comme les exemples de meilleures pratiques peut contribuer à combler le fossé entre les décideurs et les chercheurs.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(87)

Il faut à l'avenir développer la phase comparative et les liens avec les projets d'action MOST. L'Organisation insistera en particulier sur les résultats de recherche destinés à la formulation de politiques.

(88)

Il est indispensable que les États membres participent dès le début à l'introduction et à la mise en œuvre du programme MOST. L'expérience des réunions régionales a montré que nombre d'entre eux sont prêts à collaborer de très près aux activités de l'UNESCO.

(89)

Produire des connaissances scientifiques nouvelles et les adapter à l'usage de la communauté, en particulier des pouvoirs publics et des professionnels des médias, telle est la principale ligne de conduite retenue à la lumière du thème « rapports local-global » de MOST. Par exemple, un projet régional relatif aux politiques sociales exécuté dans la région Amérique latine et Caraïbes sera, une fois achevé, suivi par la publication dans la série Politiques sociales d'un document contenant des directives, à paraître en 1998. Deux grands domaines d'intervention – par la voie de livres ou de matériels de formation – ont reçu la priorité : les stratégies nationales de gestion aux fins de la lutte contre le trafic des stupéfiants et la gouvernance sociale dans le cadre des processus de mondialisation et d'intégration. Est prévu entre autres à ce titre un nouveau manuel de géographie et d'histoire pour la région du MERCOSUR.

(90)

L'importante fréquentation du Centre d'échange d'information de MOST montre qu'en utilisant l'Internet MOST on peut toucher les universitaires de même que le grand public et les décideurs. Il y a lieu de penser qu'avec le rapide accroissement du nombre des usagers de l'Internet partout dans le monde, cette fréquentation continuera d'augmenter.

(91)

Un certain nombre d'activités visant en particulier les femmes seront prévues à titre de contribution de l'UNESCO à l'éradication de la pauvreté – par exemple, des projets de développement communautaire seront exécutés au Laos et au Burkina Faso. Ils sont fondés sur une approche intégrée du développement, l'accent étant mis sur l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base (eau potable, approvisionnement en énergie, soins de santé pour les femmes) et sur l'éducation formelle et non formelle, tandis que les activités productrices de revenus seront encouragées chez les femmes grâce à des systèmes de microcrédits accompagnés de la formation appropriée. Ces projets doivent être financés par des ressources extrabudgétaires.

Projet spécial

Les villes : Gestion des transformations sociales et de l'environnement

Objectifs du projet

Ce projet expérimental de recherche-action a été mis en œuvre sur trois sites pilotes : Yeumbeul, dans la banlieue de Dakar (Sénégal), Port-au-Prince (Haïti), et São Roque, dans la banlieue de São Paulo (Brésil). Son principal objectif consiste à encourager les initiatives visant à améliorer la qualité de la vie et à promouvoir l'exercice de la citoyenneté dans notre environnement urbain.

Analyse de l'exécution du programme et évaluation interne

Ce projet intersectoriel a bénéficié d'apports du Secteur des sciences (MAB) dans le cas de São Roque (CSI) et de Yeumbeul, et du Secteur de l'éducation dans celui de Haïti.

- À Yeumbeul, le programme a été mis sur pied à l'initiative des principales associations locales. Après un recensement en commun des problèmes prioritaires concernant l'accès à l'eau potable, l'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement de la zone et le développement des activités économiques productrices de revenus pour les femmes, la première phase du programme (1996-1997) a été mise en œuvre dans la zone la plus déshéritée :
 - extension du réseau d'eau potable et installation de robinets supplémentaires pour 600 familles ;
 - mise en place de 65 installations d'assainissement ;
 - soutien à 10 groupes de promotion des femmes pour que 500 femmes puissent bénéficier des services de caisses de crédit et d'épargne.

- À Port-au-Prince, le programme est moins avancé qu'à Yeumbeul. Il a été lancé conjointement avec un projet de formation pour les jeunes mis en œuvre par ED/BAS/YTH dans des quartiers pauvres. Le projet portait essentiellement sur l'accès à l'eau et sur la formation de 600 jeunes dans les métiers relatifs à l'eau.
- À São Roque, a été lancée une action de sensibilisation concernant l'environnement à l'intention des jeunes.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

La participation personnelle des habitants à l'amélioration de leurs propres conditions de vie a permis de constater à quel point il est important de faire intervenir les populations aussi bien que les ONG dans les projets opérationnels à objectifs essentiellement environnementaux/sociaux.

Dans la poursuite de ce projet, l'UNESCO devrait :

- veiller à toucher les plus pauvres ;
- veiller à ce qu'il y ait relation de partenariat avec les autorités locales ;
- travailler au développement local avec la participation de la population ;
- établir, au niveau de l'ensemble du projet, un réseau entre les trois sites et élaborer un cadre méthodologique susceptible de servir ailleurs à la gestion du développement urbain dans une perspective participative.

64 **Jeunesse et développement social****I. PRINCIPAUX RÉSULTATS**

(92)

- Afin de mieux connaître la situation, les problèmes et les aspirations des jeunes à l'aube du XXI^e siècle, une enquête mondiale intitulée *Franchir le cap* a été lancée. Conçue comme un mécanisme mobilisateur et décentralisé, l'enquête repose sur des partenariats principalement avec la Jeune chambre internationale et la Fédération mondiale des associations, centres et clubs UNESCO (FMACU). Un ensemble d'activités, séminaires, colloques ou opérations d'écoute organisées dans plusieurs pays (Bénin, Bulgarie, Cap-Vert, Éthiopie, Ouzbékistan, Pérou, Tunisie) tend à fournir aux acteurs nationaux (en particulier les ministères de la jeunesse et organisations de jeunesse) des données et analyses sur la situation des jeunes, notamment dans les pays en développement, à identifier les organisations nationales qui œuvrent sur le terrain, à diffuser l'information et à renforcer les capacités des jeunes en matière d'organisation de gestion et d'expression.
- L'appui de l'UNESCO aux réseaux INFOJEUNESSE a permis le développement de la communication sur la jeunesse et de la jeunesse. Par l'organisation de séminaires et de rencontres, INFOJEUNESSE a contribué à une meilleure concertation des chercheurs et des décideurs pour les questions de la jeunesse aux niveaux étatique et associatif, principalement en Europe et en Asie-Pacifique, dans une moindre mesure dans les États arabes, en Afrique et en Amérique latine. De plus, des actions plus ponctuelles ont permis à des jeunes de différents pays, de milieux sociaux défavorisés ou marqués par l'exclusion, d'avoir accès aux nouvelles technologies de communication. Le développement du site Internet interactif Youthlink avec une fondation américaine, la création à Tunis d'un Guichet unique d'information de la jeunesse, l'organisation de stages de formation à l'informatique pour des populations jeunes défavorisées en Afrique du Sud, Inde ou Nouvelle-Zélande sont la preuve que tous les jeunes, et pas uniquement les plus favorisés, peuvent accéder aux nouvelles technologies de l'information et les utiliser pour leur développement personnel et professionnel.

(93)

- Le partenariat avec les ONG de jeunesse et d'étudiants a été renforcé, grâce notamment à la tenue de consultations aux niveaux mondial et régional (dans la région Asie-Pacifique avec la collaboration du Bureau de

Bangkok). De ces réunions, ressort une demande forte des jeunes de participer aux processus de décision, notamment au niveau local. La présence de l'UNESCO au côté des ONG de jeunesse et d'étudiants est une manière d'encourager les jeunes à prendre une part active dans le développement, dans la lutte contre la pauvreté et la recherche d'une meilleure qualité de vie.

- Plusieurs initiatives tendent à encourager les échanges interculturels : le soutien et la promotion de la Carte jeune internationale en lien avec la FMACU, dans une quinzaine de pays ; l'attribution d'une vingtaine de bourses de voyages pour des responsables d'organisations de jeunesse ou encore la coopération avec le Comité de coordination du service volontaire international (CCSVI). La Division de la jeunesse a entrepris des projets mettant l'accent sur le volontariat des jeunes comme un processus d'éducation et de responsabilisation des jeunes (chantiers de jeunes au Guatemala, création de réseaux en Europe centrale et en Asie-Pacifique, etc.). La réalisation de deux consultations sous-régionales, en Europe centrale et orientale, ainsi que pour la région Asie-Pacifique, sont des éléments encourageants pour l'éclosion de structures régionales d'interaction dans ce domaine.
- Les deux concerts *Together in the World* organisés à Paris (France) et à Tarragone (Espagne) ainsi que le premier Sommet des enfants qui s'est déroulé au Siège et à Disneyland-Paris ont permis de rassembler, dans une ambiance festive, plusieurs milliers de jeunes et de les sensibiliser aux grands idéaux de l'UNESCO.

(94)

- La relance effective de la coopération avec le Conseil international pour l'éducation physique et les sciences du sport (CIEPSS), qui s'est vu reconnaître le statut d'ONG faitière et qui a organisé, sous contrat, un colloque mondial à l'occasion du deuxième Festival mondial des jeux et sports traditionnels (Bangkok, 1996, 500.000 personnes et 34 pays participants) a permis à l'UNESCO de soutenir le développement de l'activité physique et sportive et de promouvoir par là les idéaux dont le sport est porteur.
- La collaboration avec le Système des écoles associées a permis la mise en place de programmes d'activités sportives et culturelles dans quatre pays d'Afrique (Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Togo) et dans quatre pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Cuba, Guyana, Nicaragua, Pérou).

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(95)

Les résultats d'une évaluation interne sur le mécanisme des Consultations collectives des ONG de jeunesse (1985-1996) ont été examinés lors de la Consultation collective mondiale des ONG de jeunesse en coopération avec les Nations Unies et la CEPAL (Santiago, septembre 1997). L'une des conclusions majeures fut la nécessité de renforcer la coopération avec les Nations Unies pour une meilleure articulation et complémentarité entre les Consultations collectives des ONG de jeunesse (axées sur le programme de l'UNESCO) et le Forum mondial de la jeunesse (axé sur la mise en œuvre du Programme mondial). Des consultations régionales de la jeunesse ont été et seront organisées à cette fin dans les pays arabes (Le Caire, Égypte, décembre 1997), en Afrique (Dakar, Sénégal, mars 1998), en Asie-Pacifique (Bangkok, Thaïlande, mai 1998) et en Amérique latine (Santiago, Chili, juin 1998).

(96)

Dans le cadre de la coopération avec les États membres pour la mise en place de politiques et de programmes de jeunesse, la demande de missions de conseils dépasse la capacité effective du Secrétariat d'y répondre. De plus, certaines difficultés ont été rencontrées lors de tentatives d'associer à ces missions d'autres institutions du système des Nations Unies, voire d'autres OIG (Confejes, Commonwealth, Organisation ibéro-américaine de la jeunesse). Un facteur essentiel de réussite est en fait l'existence durable de partenaires (comme dans le cas de l'Afrique du Sud, de la Chine, de la Géorgie ou du Viet Nam) et la mise en place et le suivi d'actions sur le long terme.

(97)

Concernant la Carte jeune internationale, la décision fin 1997 de fusionner les deux cartes existantes et de confier sa gestion à un seul interlocuteur offre de nouvelles perspectives pour un programme d'action cohérent. La promotion de cette carte par la FMACU et les clubs UNESCO, les recherches de coopération avec le Centre du patrimoine mondial et les écoles associées fixent les grands axes d'action pour le développement de cette carte.

(98)

Vu les demandes générées par les bourses de voyage pour les responsables d'organisations de jeunesse, dont seules 10 % pouvaient être satisfaites, il a été décidé de décentraliser ce programme prioritairement vers les jeunes responsables féminins de la vie associative dans les PMA

d'Afrique à partir de 1998. Les tentatives d'obtenir des titres de transports gratuits sont restées dans l'ensemble infructueuses.

(99)

La quasi-totalité des activités menées par SHS/YSA durant les années 1996-1997 a fait l'objet d'une couverture médiatique au moins locale. Avec le soutien de l'Office de l'information du public, six de ces activités ont pu faire l'objet d'un reportage sur la chaîne de télévision CNN. Le parrainage de certaines activités par des vedettes comme Marie-José Pérec pour la distribution de deux tonnes de matériel sportif au Togo a donné lieu à une visibilité médiatique hors du commun. Certaines de ces vedettes participeront prochainement à la création du Club des sportifs pour la paix.

(100)

Malgré la complexité de telles opérations, les deux concerts organisés en coopération avec la fondation Together in the World (concert au Zénith en 1996 et sur la plage de Tarragone en 1997) et l'organisation du Sommet des enfants à Disneyland-Paris se sont avérés porteurs d'espoirs dès lors qu'il s'agissait de sensibiliser des jeunes soit défavorisés, soit en grande difficulté, et en tout cas en dehors des circuits qui véhiculent traditionnellement les thèmes de l'UNESCO.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(101)

La promotion de la culture de la paix à l'occasion de grandes manifestations a donné lieu à une coopération exemplaire avec le programme Culture de la paix et semble être un thème très porteur pour de futures collaborations (coopération pour le prochain Jamboree Scout, Année internationale des Nations Unies pour la culture de la paix, etc.). Le volontariat, les échanges internationaux et le sport pour la paix doivent accentuer leurs efforts dans leur promotion d'une culture de la paix.

(102)

Les consultations avec les organisations de jeunesse culminent avec la mise à jour et la réalisation du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, ainsi que sur la participation à la Conférence des ministres de la jeunesse qui se tiendra à Lisbonne en août 1998.

(103)

En matière de politiques nationales, les demandes de missions de conseil – et pour le sport, l'organisation probable

66

de la Conférence internationale des ministres et des hauts fonctionnaires chargés de l'éducation physique et du sport (MINEPS III) – requièrent un renforcement des compétences du Secrétariat en la matière et des efforts accrus pour un traitement intersectoriel de la question « jeunesse » ainsi qu'une coopération renforcée entre le Siège et les unités hors Siège.

(104)

Les activités entreprises ces dernières années indiquent qu'il s'agit de poursuivre la recherche de structures et de démarches nouvelles susceptibles de favoriser et développer la communication et la synergie, dans un esprit de respect mutuel,

entre la communauté UNESCO (États membres, commissions nationales, le Secrétariat et les ONG) et les différentes couches de la population « jeune », y compris celles qui ont peu ou pas d'accès aux moyens d'information, de formation et d'organisation déjà en place.

(105)

L'évaluation externe réalisée lors du biennium précédent sur le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPE), et la note verte de politique générale qui en a découlé, ont entraîné la mise en œuvre de la restructuration du CIGEPE, dont les nouveaux statuts ont été adoptés lors de la 29^e session de la Conférence générale.

Évaluation externe

Coopération entre le Comité de coordination du service volontaire international (CCSVI) et l'UNESCO pour la période de 1992-1996

Objectif et but de l'évaluation

S'interroger sur la mission de coordination et de mobilisation du CCSVI et de l'impact de sa coopération avec l'UNESCO pour les deux organisations et évaluer particulièrement si le CCSVI (tel qu'il est structuré) offre à l'UNESCO les moyens de sa coopération (activités de programme, mobilisation de volontaires, promotion des idéaux de l'UNESCO, relations/liaison, etc.) avec les organisations de volontariat.

Principales conclusions

- Fonctionnement autonome et indépendant du CCSVI en tant qu'ONG internationale de coordination de plus de 230 structures nationales.
- Effet multiplicateur pour la promotion des idéaux de l'UNESCO auprès des organisations et structures nationales, coordination des activités et programmes et mobilisation des volontaires sur des projets ponctuels.
- Certain flottement dans la coopération entre le CCSVI et l'UNESCO par suite d'un changement de la structure en charge du volontariat à l'UNESCO (1995-1996).

Recommandations

- Poursuivre et développer le volontariat de jeunes en mettant l'accent sur le volontariat comme instrument permet-

tant aux jeunes de participer à la société et de contribuer à son développement.

- Renforcer le rôle du volontariat dans le domaine de la culture de la paix et du patrimoine culturel.
- Identifier et former des volontaires qualifiés pouvant apporter leurs contributions aux activités de l'UNESCO.
- Améliorer les capacités d'information du CCSVI, en développant une structure conjointe CCSVI-UNESCO pour centraliser et diffuser l'information sur le service volontaire auprès des jeunes.
- Améliorer la qualité et le nombre des projets à mettre en œuvre conjointement par le CCSVI et l'UNESCO.

Suivi

- Projet d'un centre conjoint CCSVI-UNESCO (et autres partenaires) de documentation et d'information destiné à la promotion et au développement du volontariat auprès des jeunes.
- Développement de chantiers internationaux de jeunes volontaires dans les domaines de compétence de l'UNESCO.
- Recherche de nouvelles formes de volontariat des jeunes au sein de la coopération CCSVI-UNESCO.
- L'UNESCO devrait pouvoir participer pleinement à l'année de célébration du Service volontaire en 2001.

ACTIVITÉS FINANCÉES PAR DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES*

(106)

Le montant total des dépenses d'exécution de projets financés par des ressources extrabudgétaires en 1996-1997 s'est élevé à 20,3 millions de dollars. Ce montant a représenté 68 % des crédits alloués et 53 % seulement des montants prévus dans le document 28 C/5 (38 millions de dollars). Cela s'explique dans une large mesure par les décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant l'exécution nationale. En 1994-1995, le montant des dépenses d'exécution était de 23,8 millions de dollars. Quant à la décentralisation des activités opérationnelles, sur le montant total de 20,3 millions de dollars, 15,2 millions correspondent à des dépenses effectuées par le Siège (74 %) et 5,1 millions (26 %) à des dépenses des bureaux hors Siège.

(107)

Dans le cadre du grand programme II, au total 167 projets ont été exécutés, dont 55 en sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur, pour un montant total de 7,7 millions de dollars. Au titre du programme Environnement et aménagement des ressources naturelles, 112 projets ont été exécutés, dont 29 dans le domaine de l'océanographie et des questions liées aux sciences de la mer, 18 dans le domaine

de la gestion des ressources en eau, 12 en sciences de la terre et 53 en sciences de l'environnement. Le montant total des dépenses effectuées au titre de ce programme s'est élevé à quelque 12,6 millions de dollars, répartis comme suit : 0,5 million pour les sciences de la terre, 1,4 million pour les ressources en eau, 5,2 millions pour l'océanographie et les questions liées aux sciences de la mer et 5,5 millions pour les sciences de l'environnement.

(108)

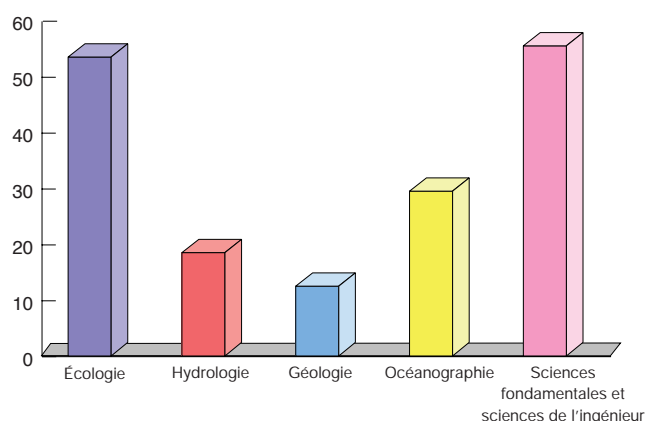
La répartition entre les régions est la suivante : 22 projets en Afrique, 12 dans les États arabes, 55 dans la région Asie-Pacifique, 11 en Amérique latine, 18 en Europe et 49 projets interrégionaux.

(109)

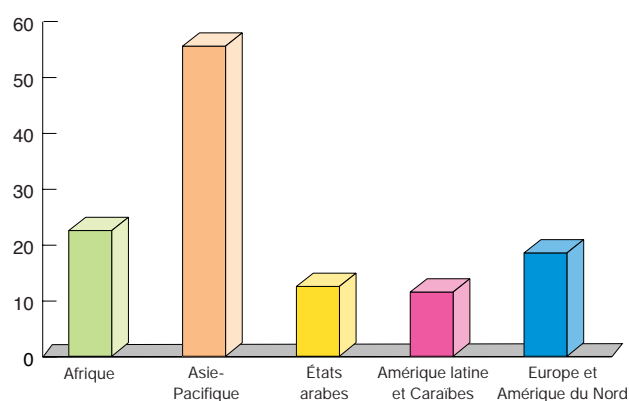
Parmi ces projets, 11 % ont été financés par le PNUD et le reste par des fonds-en-dépôt. Cela confirme la tendance qui s'était dessinée au cours de l'exercice 1990-1991 et qui s'était poursuivie en 1994-1995. Elle devrait se poursuivre à l'avenir.

* Voir la liste des projets à l'annexe I.1.

Répartition par sous-programme
(Nombre de projets)



Répartition par région
(Nombre de projets)



68 Exemples de projets

(110)

Élaboration d'un jeu d'auxiliaires didactiques dans le domaine du génie énergétique

Le projet d'élaboration d'un jeu d'auxiliaires didactiques en génie énergétique répond à l'intérêt croissant pour les sources d'énergie renouvelables qui seront nécessaires à l'avenir et constituent aujourd'hui un élément d'une façon de penser plus éclairée. Jamais auparavant les spécialistes du génie énergétique n'ont eu tant besoin d'informations à jour. La composante vidéo et CD-ROM qui caractérise la seconde phase du projet est mise en œuvre avec succès par des institutions renommées d'Italie et d'Afrique du Nord. La mise au point d'un enregistrement vidéo et d'un CD-ROM faciles à utiliser permet de sensibiliser les étudiants aux problèmes environnementaux et économiques. Le projet se déroule comme prévu et la troisième phase est en préparation.

(111)

Microbiologie et chimie des produits naturels

Les activités des réseaux régionaux en microbiologie et chimie des produits naturels ont bénéficié de financements extra-budgétaires du gouvernement japonais. Ces ressources ont permis des échanges de scientifiques, l'octroi de bourses de voyage, le renforcement des structures nationales, la mise au point de nouveaux projets et l'organisation d'ateliers et de stages de formation.

(112)

Réseau latino-américain de centres de biotechnologie

- Les pays de la région ont coordonné nombre de leurs activités en biotechnologie lors des réunions annuelles du Conseil d'administration régional du programme. Ils ont comparé leurs capacités, leurs méthodes d'évaluation des situations et des possibilités et leur approche des politiques nationales de développement de la biotechnologie.
- Au cours de l'exercice, la priorité a été donnée aux initiatives politiques et à la formation des ressources humaines, mais il n'y a pas eu d'activités de recherche et/ou développement menées sous les auspices du programme. C'est probablement là son insuffisance majeure, étant donné que les résultats des projets mis en œuvre au cours de la première phase du programme ont dépassé de loin les espérances tant du point de vue scientifique qu'en ce qui concerne le développement et l'application, sans parler de l'intégration des efforts régionaux.
- Des chercheurs locaux et une équipe d'experts internationaux sans relation avec le programme ont évalué celui-

ci. Leurs conclusions ont été entièrement positives, mettant en relief le degré de collaboration atteint et le désir d'intégration régionale.

(113)

Projet de grand fleuve artificiel

- Depuis 1990, l'UNESCO coopère, sur la base d'un fonds-en-dépôt, au développement des ressources humaines pour la mise en œuvre et la poursuite du projet de grand fleuve artificiel en Libye. Son apport consiste à former des ingénieurs et des techniciens, à créer un centre de formation et à mettre en place un service de documentation technique. En tout, 62 ingénieurs et géologues ont reçu une formation aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Australie et des stages de courte durée ont été organisés à l'intention de plusieurs groupes d'ingénieurs et diplômés en sciences. Une formation locale a aussi été mise en place pour des ingénieurs et techniciens. Lorsque le projet est passé à la phase d'exécution, avec l'aide de l'UNESCO, des consultants de haut niveau ont procédé à une étude de rentabilité, comparant le coût de l'eau fournie par le projet avec les options de dessalement. Les aspects hydrauliques du fonctionnement du système ont aussi été étudiés.
- Pour s'assurer des avis compétents sur les questions techniques, l'UNESCO a constitué un Conseil consultatif de haut niveau, composé d'éminents spécialistes des disciplines techniques et scientifiques dont relève le projet. Ce Conseil a jusqu'à présent tenu six réunions, consacrées au développement des ressources humaines, à la formation et à la recherche, ainsi qu'aux méthodes d'évaluation des composantes du projet.

(114)

Recherche sur l'amélioration de l'environnement dans la zone de la mer d'Aral en situation de crise écologique (phase II)

Le projet sur l'écologie de la mer d'Aral, financé par le Ministère de la recherche et de la technologie de la République fédérale d'Allemagne pour un montant total de 1,2 million de dollars des États-Unis, a permis de procéder à une évaluation et une modélisation complètes des atteintes causées aux écosystèmes terrestres et aquatiques de la région de la mer d'Aral par les activités humaines. Il se compose de 22 sous-projets qui portent sur l'écologie, la limnologie, l'écotoxicologie, l'hydrologie et l'hydrogéologie de la région touchée, et notamment sur l'utilisation rationnelle de l'eau dans l'irrigation et le drainage, les effets des pesticides et engrais, les déchets biologiques et le traitement des eaux. Un système d'information géologique a déjà été mis en place pour la zone étudiée, d'une superficie de quelque 130.000 km²,

soit environ 60 % de la zone touchée par la catastrophe écologique. Plus de 140 scientifiques et techniciens originaires de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan et du Turkménistan participent à l'exécution de ce projet qui a débuté fin 1992 et devrait s'achever fin 1998. La troisième phase du projet devrait être approuvée début 1998 (250.000 dollars des États-Unis).

(115)

Conservation d'écosystèmes naturels

Conservation de la nature et développement durable dans la Réserve de biosphère de Mananara-Nord, à Madagascar

- Le projet réalisé dans la Réserve de biosphère de Mananara-Nord, à Madagascar, s'appuie sur un financement du gouvernement néerlandais de 3.350.000 dollars au total. La réserve de biosphère se situe sur la côte Nord-Est de Madagascar et couvre environ 140.000 hectares pour une population de 47.200 habitants. La participation de la population locale au projet de conservation et de développement est considérée comme l'une des principales raisons de son succès. Le projet emploie cent personnes recrutées sur place et un expert international. Sa coordination locale est assurée par le Bureau central d'Antananarivo et l'antenne de Mananara-Nord. Il vise à accroître la connaissance de la région sur le plan socio-culturel et écologique, et à convaincre la population d'adhérer vigoureusement au concept proposé, en cherchant dans un premier temps à la faire participer à la protection de l'environnement en renonçant à l'agriculture itinérante sur brûlis dans les zones protégées. Il favorise également le partenariat avec divers groupes, la mise en place d'une structure opérationnelle et l'établissement de liens étroits avec différents acteurs locaux. Enfin, l'extension des zones irriguées, la mise au point d'ensembles technologiques adaptés à la riziculture irriguée et la vulgarisation de méthodes de culture du riz pluvial sans opération préalable de brûlis sont largement soutenues.
- Des publications imprimées et audiovisuelles donnent une profusion de renseignements sur la problématique de la réserve et les actions entreprises depuis sa création. Un site Internet a également été créé (<http://cons-dev.univ-lyon1.fr/madagascar/madagascar.html>).
- Le projet de réserve de Mananara-Nord a démarré au moyen de ce financement en 1996 et s'achèvera très probablement en l'an 2000.
- Le programme UNESCO-MAB, WWF-Jardins botaniques royaux de Kew « Peuples et plantes » est une initiative conjointe visant à promouvoir l'utilisation durable et équitable des ressources végétales dans les commu-

- nautés rurales. Il est financé par des ressources extrabudgétaires en provenance du Danemark et de la Norvège.
- Un réseau d'ethnobotanistes/écologistes africains a été créé à l'occasion du quinzième Congrès de l'Association pour l'étude de la flore d'Afrique tropicale (AETFAT) qui s'est tenu à Harare, au Zimbabwe, du 3 au 7 février 1997. Le comité directeur de ce programme s'est réuni à Godalming (Royaume-Uni), en mai 1997, pour examiner de nouvelles activités bénéficiant du soutien de l'Union européenne et les progrès réalisés dans le cadre de deux projets régionaux sur l'ethnobotanique et l'utilisation durable des ressources végétales en Afrique et dans la région de l'Hindu-Kush (Himalaya). En 1997, une amorce de réseau a été établie dans le Pacifique pour ce programme.

Sciences, technologie et société

Cinq projets/activités extrabudgétaires relatifs au programme Sciences, technologie et société ont été exécutés au cours de l'exercice biennal contre six au cours de l'exercice précédent ; un seul a bénéficié du soutien du PNUD. Sur les quatre autres, l'un a porté sur la fourniture des services d'un expert associé et un autre sur le financement d'un prix scientifique ; les deux derniers étaient des contributions à un programme spécial en faveur de l'Afrique. Le montant total des fonds utilisés s'est élevé à environ 500.000 dollars.

(116)

Sciences sociales et humaines

Un projet sur la gouvernance démocratique au Kirghizistan a été entrepris avec le soutien du gouvernement suisse au titre d'un accord de fonds-en-dépôt. Le projet consiste à dispenser à des éléments charnières des processus de décision une formation concernant l'établissement d'une société démocratique multiculturelle et multi-ethnique, formation axée sur des questions telles que les droits des minorités, les langues minoritaires, la liberté de culte et le pluralisme des médias.

(117)

MOST a organisé, en coopération avec l'Institute for Architectural Education et l'Université des Nations Unies, un séminaire sur les mégapoles d'Asie du Sud-Est destiné à des spécialistes et professionnels et financé par un fonds-en-dépôt japonais.

(118)

Un projet MOST sur les stratégies nationales de lutte contre le trafic de drogue est financé par le PNUCID.

(119)

La première phase du projet MOST intitulé Pour une définition de paradigmes et de politiques du développement durable a donné lieu à la publication du document de politique sociale n° 6 – Sustainability: A cross-disciplinary concept for social transformations – qui a été largement diffusé, y compris auprès des délégués présents à la 29^e session de la Conférence générale. Le document s'inspire des travaux d'un atelier d'experts d'une durée de trois jours organisé par l'Institut pour la recherche socio-écologique (Institut für sozial ökologische Forschung-IDOE), en Allemagne, du 20 au 22 novembre 1996. Cette réunion venait clore la phase conceptuelle de cette initiative de recherche financée par le Ministère fédéral allemand de la recherche et de la technologie (BMFT) au titre d'un fonds-en-dépôt. Les résultats de ce projet préparatoire de recherche (qui vont être publiés) constituent une base prometteuse pour un projet international MOST intitulé Vers des modèles et des politiques de développement durable : renforcement des capacités et formation à la recherche comparative et à la formulation de politiques. Explorer la portée du concept de durabilité a permis de préciser la gamme de contributions concrètes que les sciences sociales sont susceptibles d'apporter pour faire comprendre ce qu'est la durabilité et l'instaurer.

(120)

Jeunesse et développement social

Une réussite inédite a été obtenue par le programme Espérance et solidarité autour d'un ballon qui, avec un budget de moins de 50.000 dollars, est parvenu à mobiliser pour une trentaine de pays des apports en nature et en services d'une valeur de 2.366.830 dollars rien qu'en 1996. Ainsi, par exemple à Haïti, le Bureau de Port-au-Prince, en collaboration avec le Fonds international pour le dévelop-

pement de l'éducation physique et du sport (FIDEPS), a pu distribuer 1.340 kg d'équipements sportifs à des structures d'éducation physique et de sport pour tous.

(121)

Des activités cherchant à impliquer les jeunes dans des actions de recyclage pour un développement durable ont été organisées. Un forum mondial de jeunes sur le recyclage a vu la participation au Japon de jeunes venus de 14 pays différents et un réseau informel de groupes actifs dans des projets de recyclage s'est constitué avec le soutien de l'UNESCO.

(122)

Un projet expérimental et novateur, Transat « Internet 96 », conçu avec des jeunes d'un établissement d'enseignement adapté (Sannois-France), a vu sept élèves effectuer une transatlantique à la voile de la Guadeloupe à La Rochelle (France). Trois outils pédagogiques ont été utilisés durant la traversée : la vidéo, le journal de bord et l'Internet.

(123)

À Zurich (Suisse), Sportival a été une fête populaire et sportive qui a rassemblé 50.000 personnes, en majorité des jeunes.

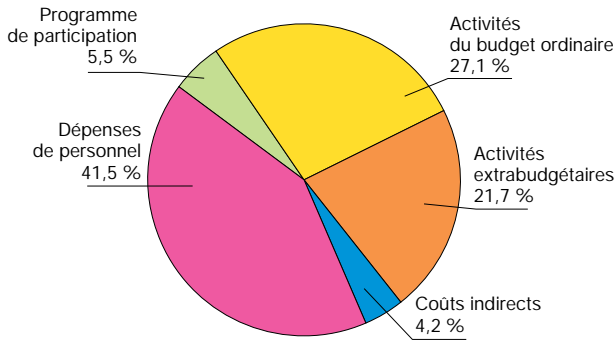
(124)

Un projet intitulé Villes-fleuves à Villes-fleuves : solidarité sportive a permis d'organiser des manifestations, en 1996, dans la région de Vénétie (Italie) et de collecter 35.000 dollars pour les villes de Bamako (Mali), Nyahururu (Kenya), Tbilissi (Géorgie), Banjul (Gambie) et Roussé (Bulgarie). En 1997, les manifestations sportives organisées en Italie sur le fleuve Brenda ont été au profit d'autres Villes-fleuves de Côte d'Ivoire et du Kenya. Le même concept a été repris avec succès au Canada.

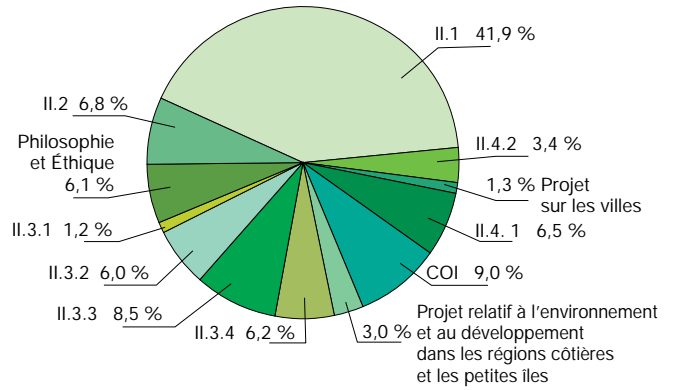
Informations administratives et budgétaires

Article budgétaire	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
\$	\$	\$
GP II - LES SCIENCES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT		
Programme II.1 Progrès, transfert et partage des connaissances dans le domaine des sciences naturelles		
II.1.1 Enseignement, recherche et coopération en sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur	13 057 552	13 048 000
Programme II.2 Progès, transfert et partage des connaissances en sciences sociales et humaines		
II.2.1 Enseignement, recherche et coopération en sciences sociales et humaines	2 124 108	151 000
Philosophie et éthique	1 916 491	-
Programme II.3 Sciences de l'environnement et développement durable	6 830 019	
II.3.1 Coordination et promotion de la coopération interdisciplinaire et interinstitutions	365 896	-
II.3.2 Sciences de la terre et risques naturels	1 885 673	2 365 000
II.3.3 Les sciences de l'environnement et le programme sur L'homme et la biosphère (MAB)	2 653 190	2 739 000
II.3.4 Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement vulnérable	1 925 260	2 465 000
Projet relatif à l'environnement et au développement dans les régions côtières et les petites îles	954 091	697 000
Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO	2 811 780	1 942 000
Programme II.4 Sciences sociales et humaines et développement social	3 498 652	
II.4.1 Transformations sociales et développement	2 024 155	1 070 000
Projet sur les villes : Gestion des transformations sociales et de l'environnement	410 738	-
II.4.2 Jeunesse et développement social	1 063 759	423 000
	31 192 693	24 900 000
Coûts indirects	4 849 621	-
Programme de participation	6 318 357	-
Personnel	47 675 426	-
Total, GP II	90 036 097	24 900 000
Total, RB + EXB		114 936 097

Répartition du total des dépenses
\$ 114 936 097



Répartition des dépenses afférentes aux activités
du budget ordinaire (par programme)



Grand programme III

Développement culturel : patrimoine et création

Décennie mondiale du développement culturel

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(1)

Décennie mondiale du développement culturel

- Plus de 150 projets ayant reçu le label de la Décennie ont été lancés en 1996-1997 dans le cadre de la Décennie mondiale du développement culturel. Sur ce total, plus de 90 projets ont bénéficié de concours financiers prélevés sur la Réserve spéciale de 1,5 million de dollars constituée pour les activités de la Décennie sur les crédits du Programme de participation.
- À la demande du Comité intergouvernemental pour la Décennie, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, à sa cinquante-deuxième session en décembre 1997, une résolution dans laquelle, entre autres choses, elle « prie le Secrétaire général, lorsqu'il élaborera la Stratégie internationale du développement ..., d'y inclure des recommandations visant à intégrer la dimension culturelle dans les activités de développement » et « souligne l'importance de la question des interactions entre la culture et le développement, et encourage l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à accorder une place prioritaire à ce thème dans le cadre de ses travaux ».
- Parmi les plus importants projets mis en œuvre au titre de la Décennie au cours de l'exercice biennal, il faut citer les réalisations suivantes : en Afrique, Collège itinérant africain sur la culture et le développement et Système d'information culturelle de l'Afrique australe (SACIS) ; en Amérique latine et dans les Caraïbes, Système d'information culturelle de l'Amérique latine et des Caraïbes (SICLAC) et Programme MERCOSUR CULTURAL ; dans les États arabes, projet « Capitales culturelles régionales » – Le Caire (1996) et Tunis (1997) – et Séminaire régional à Sanaa sur Culture, tourisme et développement ; en Asie et dans le Pacifique, création de deux réseaux régionaux, respectivement pour la région de l'Himalaya et l'Asie du Sud-Est, sur le thème « Le contexte culturel de la gestion des ressources naturelles » et plusieurs activités dans le cadre du projet Vaka Moana ; en Europe, projets « Gestion du pluralisme culturel en Europe », « Culture de quartier » et « CULTURELINK », réseau interrégional d'information culturelle.
- Une réunion d'experts appartenant à dix pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), organisée par le Bureau de l'UNESCO à Harare

en collaboration avec la SADC à Maputo (Mozambique), a analysé la stratégie d'établissement du système commun d'information SACIS et arrêté un calendrier d'activités et un programme de formation ainsi qu'une liste d'activités. À la suite de cette réunion, des hauts fonctionnaires et ministres de la culture des pays appartenant à la SADC en ont approuvé les conclusions et ont décidé des suites à leur donner. L'UNESCO continue d'apporter son assistance à la mise en œuvre de ces décisions au niveau national.

- Le Bureau de l'UNESCO à La Havane a mis en route un projet sur le thème « Tourisme culturel en Amérique latine et dans les Caraïbes » destiné à favoriser une coopération accrue avec l'industrie touristique dans la région. Trois mille exemplaires d'une publication spéciale de l'UNESCO sur le sujet ont pu être édités à l'aide de ressources extrabudgétaires.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(2)

L'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-deuxième session de la résolution priant le Secrétaire général d'inclure des recommandations visant à intégrer la dimension culturelle dans la prochaine Stratégie internationale du développement a été pour l'UNESCO et la Décennie mondiale du développement culturel un résultat marquant.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(3)

Ces deux années, les dernières de la Décennie mondiale du développement culturel, ont vu un certain nombre d'activités importantes être menées à bien et se sont déroulées sous le signe de la coopération interdisciplinaire et intersectorielle dans des domaines tels que culture et environnement, culture et tourisme et investissements culturels. Pour que cette démarche interdisciplinaire se poursuive et que l'on parvienne à développer pleinement ces thèmes, il faudra que l'Organisation engage résolument dans cette action ressources humaines et financières.

Collège itinérant africain sur la culture et le développement

Objectifs

- Développer les capacités humaines et institutionnelles permettant d'intégrer la dimension culturelle au développement en Afrique par la formation et la recherche interdisciplinaire.
- Favoriser la coopération, la mise en réseaux, la diffusion et l'échange d'information ainsi que la sensibilisation.

Origine

Proposé à la réunion d'experts d'Abidjan sur la dimension culturelle du développement (novembre 1992) et aux Assises de l'Afrique, ce projet spécial, inscrit dans le document 28 C/5 au titre de la Décennie mondiale du développement culturel, a démarré en avril 1996.

Résultats

- Établissement d'un point de contact du collège à l'Institut africain de développement économique et de planification des Nations Unies (IDEP, Dakar) sur la base d'une étude de faisabilité menée en 1995.
- Création d'un comité de suivi des activités du collège.
- Établissement d'un premier réseau d'ONG et d'institutions coopérant avec le projet avec la participation du CODESRIA, d'ENDA, de l'Institut panafricain de développement (IPD) et de l'Association panafricaine d'anthropologie (APA).
- Formation et sensibilisation de plus de 200 spécialistes et agents de développement africains dans le cadre de deux séminaires régionaux et de trois ateliers sous-régionaux.

- Mise sur pied de deux projets régionaux de recherche en vue de recenser les besoins de formation en ce qui concerne culture et développement (avec l'IDEP de Dakar) et de concevoir des modules de formation en prévision de l'introduction du thème culture et développement dans le programme des universités africaines [avec le concours de l'Association panafricaine d'anthropologie (Yaoundé, Cameroun)].
- Rédaction d'un prospectus destiné aux donateurs et d'un rapport d'évaluation des résultats de la phase expérimentale de deux ans en vue de l'organisation d'une réunion de donateurs en 1998-1999.

Conclusions

- Ateliers et études ont mis en évidence la grande diversité et l'ampleur des besoins de formation et de sensibilisation des décideurs, des planificateurs et des agents de terrain si l'on veut qu'ils abordent leur travail dans une optique culturelle.
- Les commissions nationales africaines, les ONG et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont fait preuve d'un désir réel de participer au projet. Dès lors, un grand nombre d'activités ont pu être engagées dès ces premières années d'existence du projet, la mise en commun des ressources et des structures existantes permettant de surmonter une partie des énormes difficultés de financement et de dotation en personnel du projet.
- La principale tâche à laquelle le collège s'attellera dans la phase suivante, en s'appuyant sur ce partenariat actif, devrait être de consolider la dynamique acquise, de manière à assurer la viabilité institutionnelle, technique et financière à long terme.

Commission mondiale de la culture et du développement

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(4)

Commission mondiale de la culture et du développement

- Des mesures vigoureuses et variées ont été mises en œuvre pour diffuser et promouvoir le rapport de la Commission mondiale, dont des versions ont été publiées en anglais, catalan, espagnol, français, hongrois, néerlandais, portugais et suédois. Des matériels d'accompagnement et des outils promotionnels ont été établis en 14 langues et largement diffusés dans toutes les régions du monde. Quelque 10.000 exemplaires de la version commerciale du rapport ont été vendus.
- Un site Web a été ouvert et un documentaire vidéo de 52 minutes intitulé *Entre l'arbre et la pirogue* a également été produit.
- Plus de 120 manifestations promotionnelles ont été organisées dans 60 pays, qui ont suscité un regain d'intérêt pour les questions de culture et développement dans les cercles officiels aussi bien que dans les milieux non gouvernementaux. Le résultat le plus porteur d'avenir de cette action a été la préparation de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement (Stockholm, Suède, 30 mars - 2 avril 1998). Un commencement de suite a été donné à deux des actions préconisées par la Commission mondiale : la préparation du *Rapport mondial sur la culture* qui paraîtra tous les deux ans et la création par le Programme des volontaires des Nations Unies (UNV) d'un corps de « volontaires du patrimoine culturel ».

I. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(5)

La mise en œuvre de cette stratégie de promotion et de suivi a été freinée par l'insuffisance des ressources financières et humaines mais heureusement cet obstacle a pu être surmonté grâce à l'intérêt considérable qu'a suscité le rapport. La plupart des manifestations promotionnelles se sont déroulées en Europe et en Amérique du Nord du fait qu'au début de la période biennale la stratégie adoptée a surtout été de répondre à la demande, laquelle était forte. Comme on s'est ensuite orienté vers une stratégie plus volontariste, une vingtaine de manifestations ont pu être organisées en Amérique latine et dans les Caraïbes, d'autres étant en préparation en Afrique et dans la région Asie-Pacifique.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(6)

On s'est rendu compte au cours de l'exercice biennal que la diffusion des idées nouvelles est une opération de longue haleine et que traduire ces idées en stratégies, en politiques et en actes exige énormément de ténacité et de créativité. Les efforts accomplis en 1996-1997 doivent être recadrés et renforcés à la lumière du *Plan d'action sur les politiques culturelles pour le développement* adopté à la Conférence de Stockholm.

Programme III.1 - Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel

76

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(7)

Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial

- Au cours de l'exercice biennal 1996-1997, six pays de plus (Afrique du Sud, Andorre, Belgique, ex-République yougoslave de Macédoine, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Suriname) ont adhéré à la Convention de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, ce qui porte à 152 au total le nombre d'États parties. En 1996 et 1997, le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire 84 nouveaux sites culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial, qui en compte désormais 552.
- Afin de préserver la valeur, l'intégrité et l'authenticité des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial a, en étroite collaboration avec l'ICCROM, l'ICOMOS et l'UICN, aidé les États parties à en surveiller l'état de conservation ; 54 rapports sur ce sujet ont été établis en 1996 et 130 en 1997.
- L'application de la Convention du patrimoine mondial dans la région du Pacifique est désormais l'un des points de la nouvelle approche stratégique de l'UNESCO, baptisée « Assises du Pacifique ». Afin de promouvoir le patrimoine culturel et naturel de la région, qui est actuellement sous-représentée sur la Liste, le Centre du patrimoine mondial a organisé à Suva, Fidji, en juillet 1997, une Réunion sur la stratégie globale en association avec le musée des Fidji. À la suite de cette réunion, Fidji, les Iles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont préparé des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial concernant plusieurs sites.
- Dans le cadre de la stratégie globale, une étude sur « L'identification de sites potentiels du patrimoine naturel dans les pays arabes » a été réalisée en 1997, en coopération avec l'UICN, de même qu'un certain nombre d'études thématiques sur le patrimoine mondial.
- Le Bureau nordique du patrimoine mondial (NWHO), installé à Oslo (Norvège), est entré en activité en mars 1996. Créé par le Ministère de l'environnement, le Bureau est un projet pilote mis en œuvre pour une période d'essai de trois ans qui relève de la Direction du patrimoine culturel en Norvège. Il s'efforce, en étroite coopération avec les États parties, de promouvoir la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans les pays nordiques.
- Le Centre du patrimoine mondial a également renforcé sa collaboration avec des institutions et organisations qui s'occupent de conservation du patrimoine, par exemple la Fondation Ford et Europa Nostra/International Institute of Historical Castles (Institut international des châteaux historiques). L'échange d'information qui s'est instauré constitue un système d'alerte rapide efficace pour la sauvegarde du patrimoine mondial.
- L'éducation des jeunes en matière de patrimoine mondial s'est développée dans 75 pays dans le cadre du programme de l'UNESCO « Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial ». Un kit éducatif expérimental sur le patrimoine mondial intitulé « Le patrimoine mondial et les jeunes » a été produit à cette fin.
- La célébration du 25^e anniversaire de la Convention de 1972 a donné lieu à des manifestations, en France et en Grande-Bretagne notamment, et à des cérémonies marquant l'inscription de nouveaux sites sur la Liste du patrimoine mondial. Le nombre de passagers des bateaux-mouches de Paris a augmenté de plus de 70 % pendant les deux journées anniversaires et le nombre de personnes qui ont visité des sites du patrimoine dans la France entière a été estimé à 8 millions.
- Parmi les nombreuses cérémonies organisées à l'occasion de l'inscription de sites sur la Liste du patrimoine mondial en 1997, il convient de citer celle de Salzbourg (Autriche), qui a illustré l'importance de ce type d'événements pour la sensibilisation du public.
- La Revue du patrimoine mondial est actuellement diffusée à 21.000 exemplaires (chiffres de mai 1998), en anglais, espagnol et français, soit 10.500 exemplaires de plus qu'au jour de la parution de son premier numéro en avril 1996.
- Pour que le grand public se rende mieux compte de la nécessité de préserver le patrimoine mondial et contribue davantage à sa conservation, le Centre a encore renforcé sa coopération avec des entreprises internationales et nationales multimédias de premier plan, ainsi qu'avec l'Office de l'information du public (OPI) et l'Office des Éditions de l'UNESCO (UPO), afin notamment de produire des séries de documentaires télévisés, des livres, des encyclopédies et des CD-ROM.
- Une centaine de films de 15 minutes chacun consacrés aux sites du patrimoine mondial ont été produits par le Consortium allemand du film en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial dans le cadre d'une série intitulée « Merveilles du monde – Patrimoine de l'humanité ». Beaucoup de ces films ont déjà été diffusés en Allemagne, Autriche et Suisse sur la chaîne 3SAT.
- La réalisation d'émissions hebdomadaires de 30 minutes sur les sites du patrimoine mondial, produites par le Tokyo Broadcasting System (TBS) pour diffusion sur diverses stations du réseau TBS au Japon, a démarré en avril 1996. Une campagne de collecte de fonds au profit du Fonds du patrimoine mondial est associée à cette action. Quatre-vingt-deux films ont été réalisés depuis 1996 et l'accord

entre la Fédération nationale des associations UNESCO du Japon (FNAUJ) et le Centre du patrimoine mondial est automatiquement renouvelé chaque année. La télévision chinoise de Beijing a produit en coopération avec le Centre un ensemble de vingt films de 20 minutes chacun sur les sites du patrimoine mondial dans le cadre d'une série intitulée « Patrimoine commun de l'humanité ». Tous étaient achevés en avril 1997.

- Le site Web du Centre du patrimoine mondial enregistre environ 30.000 connexions par semaine, ce qui signifie qu'il est le plus sollicité de l'UNESCO et que sa fréquentation a considérablement augmenté (de 29.000 unités) par rapport aux 900 connexions seulement enregistrées au moment de son ouverture en mai 1996. Il s'est récemment vu décerner une récompense internationale pour sa popularité et son contenu.
 - À la suite d'une intervention du Centre, le gouvernement libanais a renoncé au projet de travaux dans la zone du vieux port de Tyr. De plus, une campagne internationale de sauvegarde de Tyr a été lancée en 1996.
 - Le Centre du patrimoine mondial est intervenu, conjointement avec la Division du patrimoine culturel et des institutions nationales au sujet de la Médina de Fès (Maroc). Grâce à la coopération des autorités marocaines, le projet visant à construire une route à travers la Médina a été abandonné.
 - La formation à la préservation du patrimoine culturel et naturel a toujours constitué un volet important des activités du Centre du patrimoine mondial. Une stratégie de formation en vue de la préservation du patrimoine culturel immobilier de l'Afrique subsaharienne a été élaborée et le Centre a noué des liens étroits de coopération avec l'ICCROM et l'UICN, ainsi qu'avec des établissements de formation de divers pays.
- (8)
- Protection des sites, des monuments et des biens culturels**
- La connaissance, dans le public, des normes internationales adoptées par l'UNESCO en matière de protection du patrimoine culturel s'est nettement améliorée grâce à l'action menée par l'Organisation pour diffuser ses textes et informer largement sur la question. Ainsi, l'UNESCO a organisé, sur la Convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, une réunion des États parties, un séminaire régional de formation et une réunion d'experts. Elle s'est également employée à compléter par un nouveau texte celui en vigueur, et à accroître le nombre d'adhésions à cet instrument, qui compte désormais 90 États parties. La Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels a beaucoup intéressé le public et les activités de formation dans ce domaine continuent d'être bien reçues. D'autres moyens de sensibilisation de l'opinion aux normes internationales ont été également utilisés : organisation de la neuvième session du Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale (Paris, septembre 1996), élaboration de directives internationales dans le cadre de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, tenue de 20 ateliers et conférences aux niveaux international, régional et national, etc. Certains pays ont été ainsi amenés à actualiser leurs directives nationales. Cette activité en matière de normes internationales aide à prévenir les conflits en matière de patrimoine culturel et contribue donc à la culture de la paix.
 - Les cinq années passées ont connu une incessante activité en faveur de la protection du patrimoine, notamment avec deux grandes Campagnes internationales de sauvegarde des sites de Tyr (en préparation) et Moenjodaro (campagne achevée) ; en Asie, cinq autres Campagnes ont été lancées.
 - Le Bailheliang, ou Crêt de la grue blanche, fait partie des sites culturels qui risquent d'être submergés lors de la mise en eau du barrage des Trois Gorges en construction en Chine. L'UNESCO a aidé l'Université de Tianjin à publier une brochure qui appelle l'attention sur la valeur culturelle inestimable de ce site. Le Bureau d'État du patrimoine culturel a organisé plusieurs séminaires pour examiner les études de faisabilité élaborées par l'Université de Tianjin sur la préservation du site.
 - Le Fonds culturel central de Sri Lanka a fait établir un inventaire et une base de données sur toutes les grandes peintures anciennes des temples bouddhistes de Sri Lanka en vue de déposer une demande de fonds pour leur préservation.
 - Une cinquantaine de participants ont étudié, lors d'un séminaire sur la préservation du patrimoine organisé en République populaire démocratique de Corée, les moyens de faire mieux connaître aux experts coréens les technologies nouvelles de préservation et de gestion des sites. Ce séminaire s'est tenu à Pyongyang du 28 au 30 avril 1997 sous les auspices de la Commission nationale de la République populaire démocratique de Corée pour l'UNESCO.
 - Un atelier sur la Stratégie régionale de gestion de l'art rupestre d'Afrique australe, organisé par le Bureau de l'UNESCO à Harare en coopération avec le Conseil sud-africain des monuments nationaux et l'Université de Stellenbosch (juin 1996), a formulé des propositions

concernant la formation de spécialistes, les échanges d'information et la création d'une structure régionale commune chargée de mettre en œuvre la stratégie.

- Des activités menées dans la sous-région des Caraïbes ont contribué à la protection et à la préservation de sites du patrimoine comme la vieille ville de La Havane, le centre historique de Trinidad et des forts anciens.

(9)

Le patrimoine immatériel

- La Conférence intergouvernementale sur les politiques linguistiques en Afrique (Harare, 1997) a constitué un pôle majeur pour l'action dans le domaine des langues. L'Organisation a soutenu la République démocratique populaire lao et le Viet Nam dans leurs activités de sauvegarde du patrimoine immatériel des groupes minoritaires. Des enquêtes sur l'application de la Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire ont été effectuées pour les régions de l'Amérique latine et de l'Asie. Un appui a été apporté à des festivals, symposiums et ateliers, tels que le Marché des arts du spectacle africain (MASA), les festivals de musique traditionnelle (Bolivie, Cambodge, Hongrie, Maroc, Ouzbékistan), des symposiums (Iran, Mongolie, Pakistan, République tchèque) et des ateliers (Myanmar, Viet Nam). Un guide pour la collecte des musiques et instruments traditionnels a été publié en français et des cours de formation à la collecte ont été organisés, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Qatar et au Zimbabwe.
- Un recueil de récits ourdous de l'Inde et du Pakistan a été publié par Katha (une ONG) avec, outre le texte ourdou, une traduction anglaise. L'objectif était de faire connaître à un plus large public la langue ourdoue pour renforcer la compréhension entre les peuples par la langue et la littérature et contribuer ainsi à une « culture de la paix ».
- Le séminaire sur les caractéristiques des musiques traditionnelles du Golfe réuni par le Bureau régional de l'UNESCO dans les États arabes et le Golfe a procédé à une étude scientifique, sous l'angle théorique et pratique, de ces musiques. Ce séminaire a également contribué à améliorer les interactions entre les exécutants et à sensibiliser les décideurs et le public à la nécessité de préserver des musiques traditionnelles qui sont partie intégrante du patrimoine culturel.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(10)

La vigilance à l'égard des sites a occupé une place importante dans l'activité du Centre du patrimoine mondial. Les conflits entre les exigences de la conservation du patrimoine mondial et celles du développement économique s'intensifient et le Centre est de plus en plus souvent confronté à des problèmes de ce type. Il veillera donc plus que jamais à ce que les États parties à la Convention prennent toutes les mesures requises pour protéger les sites du patrimoine mondial qui se trouvent sur leur territoire.

(11)

Fort de son succès, le site Web du patrimoine mondial devrait, dans sa nouvelle version remodelée, accroître encore son audience, mieux jouer son rôle d'éveil auprès du public grâce à une meilleure interactivité et permettre une utilisation optimale des informations disponibles par toutes les catégories d'utilisateurs, depuis les enfants jusqu'aux experts. Toutefois, il reste encore nécessaire de se concentrer sur la production de documents d'information de facture plus classique et plus simple sur le patrimoine mondial.

(12)

Ce qui a caractérisé la mise en œuvre du programme relatif aux normes internationales, c'est une demande accrue d'activités de formation. Il a été décidé d'élaborer un manuel sur chaque convention pour en faciliter l'application par les États membres.

(13)

S'agissant des campagnes internationales, la décentralisation a permis, par rapport à l'exercice biennal précédent, de mieux mettre en œuvre les activités. Cependant, dans la plupart des cas, les autorités nationales intéressées ont eu du mal à respecter les délais de l'examen des progrès accomplis en 1996-1997.

(14)

Pour surmonter les difficultés financières que rencontre la formation sur la préservation et la gestion du patrimoine, l'Organisation s'est davantage orientée vers la coordination des activités avec des partenaires actifs, notamment avec l'ICCROM, et sur l'élaboration d'une stratégie globale de formation. Le rapport coût-efficacité des financements consacrés par l'UNESCO aux activités de formation a été excellent et il devrait en être de même en 1998-1999.

Évaluation externe

Activités dans le domaine de la protection du patrimoine culturel immatériel

Objectifs

La protection du patrimoine culturel immatériel est axée sur trois principales activités, la protection de la culture populaire et traditionnelle, la sauvegarde des langues en danger de disparition et la sauvegarde des musiques traditionnelles.

But de l'évaluation

L'évaluation, terminée en décembre 1997, a pour but d'étudier l'efficacité des principales activités dans le domaine de la protection du patrimoine immatériel, à savoir la mise en œuvre de la Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire, les activités en faveur des langues et la collection de musique traditionnelle.

Principales conclusions

Il apparaît comme indiscutable que, dans ce domaine aussi, l'UNESCO doit jouer un rôle de catalyseur. Ainsi, dans le domaine

de la mise en œuvre de la Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire, la question du droit d'auteur étant très complexe, il ne semble pas opportun que l'UNESCO s'oriente vers la création d'une convention. L'Organisation doit continuer d'être à l'écoute des États membres sur les meilleures modalités de mise en œuvre de la Recommandation et sur le rôle que l'Organisation peut y jouer. Concernant le programme des langues, certaines activités liées à l'apprentissage devraient être harmonisées avec des programmes UNESCO dans le domaine de l'éducation. La priorité doit être donnée, comme dans le passé, à la promotion des langues en danger de disparition. Les très bons résultats obtenus dans ce domaine par l'UNESCO sur le continent africain (Déclaration de Harare, consécutive à la réunion organisée en 1997) devraient servir de modèle pour aider les États membres d'autres régions du monde à élaborer des politiques linguistiques. Pour ce qui est de la collection de musique traditionnelle du monde, elle semble être un véritable succès et doit continuer sous sa forme actuelle, tout en accordant plus d'efforts à la promotion de ce produit. Il serait idéal de bénéficier de plus de potentiel humain dans la préparation, la réalisation et la promotion de cette collection.

(15)

L'édition anglaise de *Museum International* reste rentable. En revanche, les éditions française et espagnole ne semblent pas devoir augmenter de façon significative le nombre de leurs abonnés.

(16)

Dans le domaine des langues, la Conférence intergouvernementale sur les politiques linguistiques en Afrique (Harare, 1997) a donné des résultats positifs. Les États africains, après avoir dressé un bilan de la situation linguistique sur le continent, ont pris conscience de la nécessité d'établir des politiques linguistiques dans chacun de leur pays. En ce qui concerne l'enquête sur l'application de la *Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire*, le séminaire très réussi, organisé à Mexico pour la région d'Amérique latine, pourrait être considéré comme modèle

pour les enquêtes des autres régions. L'Organisation a pu constater que la participation aux festivals de musiques traditionnelles et de folklore et la publication de disques compacts de la Collection UNESCO de musiques traditionnelles du monde étaient des moyens efficaces pour faire connaître les objectifs des actions de l'UNESCO.

(17)

En dépit du succès des 10 festivals organisés dans le cadre du projet spécial « Carrefours musicaux » avec la participation de quelque 1.500 jeunes venus pour la plupart de localités autres que les capitales, la communication entre le Siège, les bureaux régionaux, les commissions nationales, les ministères et les ONG responsables du projet n'a pas été satisfaisante. C'est là un point qui devra être amélioré pour donner à la seconde phase du projet, en 1998-1999, un impact maximal.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(18)

Étant donné le déséquilibre géographique croissant entre les pays qui sont surreprésentés sur la Liste du patrimoine mondial et ceux qui sont très nettement sous-représentés, le Centre du patrimoine mondial, en coopération avec les organes consultatifs, s'efforcera davantage de promouvoir la stratégie globale.

(19)

Plusieurs réunions dans la région Afrique ont abouti à l'élaboration d'une notion du patrimoine culturel qui dépasse la conception monumentale et esthétique du chef-d'œuvre artistique et se place dans une optique anthropologique beaucoup plus large. Celle-ci prend en compte les valeurs symboliques et sociales complexes des biens matériels et sites, sans se limiter à la forme et aux matériaux de construction. Cependant, le patrimoine africain ne représentant encore que moins de 5 % des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, il est essentiel de poursuivre les efforts pour le promouvoir et encourager les États parties d'Afrique à faire des propositions d'inscription.

(20)

Les experts africains ont souligné que le plafond de « l'assistance préparatoire » (15.000 dollars) est trop peu élevé pour permettre de préparer les dossiers de proposition quand on sait que, dans le cas de nombreux sites africains inscrits sur les listes indicatives, la collecte des documents et l'établissement des plans de conservation et de gestion sont revenus à beaucoup plus de 15.000 dollars. Par conséquent, il faut prendre des mesures complémentaires pour aider ces pays à appliquer convenablement la stratégie globale.

(21)

En ce qui concerne l'application de la stratégie globale dans le Pacifique, il faut admettre qu'il n'y a encore dans cette région que peu d'États parties à la Convention du patrimoine mondial. Il convient donc d'encourager les États de la région à adhérer en plus grand nombre à la Convention et à l'appliquer.

(22)

Étant donné qu'il importe autant de conserver les biens que de les recenser, d'en proposer l'inscription sur la Liste et de les y inscrire, le Centre continuera à insister sur l'importance de la surveillance de l'état des sites et à aider les États parties à assurer la conservation et la gestion du patrimoine mondial.

(23)

Si les résultats de l'évaluation en cours du Bureau nordique du patrimoine mondial sont positifs, ce dernier pourrait servir de modèle pour créer des bureaux analogues dans d'autres régions et décentraliser aussi les activités du Centre du patrimoine mondial.

(24)

La décision de réviser la Convention de La Haye (en particulier ses dispositions internationales de caractère pénal) et celle d'élaborer une convention sur le patrimoine culturel subaquatique ont confirmé le rôle essentiel de l'UNESCO en matière d'élaboration de normes internationales dans les domaines culturels. Il sera donc nécessaire de renforcer l'unité correspondante du Secrétariat, de manière en particulier à pouvoir répondre aux demandes de plus en plus nombreuses émanant des États membres et assurer une bonne coordination avec l'ONU dans les domaines du droit de la mer et du droit humanitaire international.

(25)

L'UNESCO doit continuer de mener des activités de promotion auprès du secteur privé en vue d'obtenir des financements extrabudgétaires supplémentaires, en particulier pour les activités opérationnelles, la formation et l'édition de manuels.

(26)

Vu le développement des moyens de communication de masse et l'intérêt croissant que suscitent les musées et le patrimoine culturel, ainsi que la prolifération des sites Internet portant sur ces sujets, l'avenir à long terme de la revue *Museum International* devra être reconsidéré à la lumière d'une nouvelle politique de l'UNESCO en matière d'information sur le patrimoine culturel. Celle-ci tiendrait compte à la fois des tendances et techniques nouvelles et de la persistance dans de nombreuses parties du monde d'une demande de matériels d'information et de formation de facture classique.

(27)

La Déclaration de Harare, adoptée par la Conférence, fournira les principes directeurs susceptibles d'aider les pays africains à formuler une politique linguistique. En outre, le plan d'action également adopté guidera les activités que l'UNESCO pourra entreprendre en étroite collaboration avec les pays concernés. Les enquêtes sur l'application de la Recommandation ont permis de dégager l'orientation suivante : au lieu de lancer des procédures lourdes pour créer un instrument normatif international pour sauvegarder le patrimoine immatériel, l'UNESCO devra renforcer

l'application de la Recommandation, le système des « Trésors humains vivants » et développer un projet relatif au « patrimoine oral de l'humanité ». Malgré la difficulté due à la nature immatérielle de ce patrimoine, l'UNESCO a réussi à convaincre les États membres de

l'urgence de sauvegarder ce patrimoine. En ce qui concerne la Collection UNESCO de musiques traditionnelles, l'Organisation devra investir davantage dans les activités promotionnelles afin d'augmenter la vente de ses productions.

Programme III.2 - Créativité et industries culturelles

82

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(28)

Création artistique

- Le programme de bourses de voyage pour jeunes artistes a permis à un grand nombre de jeunes artistes dans les différentes disciplines soit de participer à un événement important pour leurs recherches soit de se familiariser avec un aspect particulier d'une autre culture que la leur.
- En coopération avec les ONG représentant les différents domaines artistiques (Conseil international de la musique, PEN International, Institut international du théâtre, Association internationale des arts plastiques, Association internationale des critiques d'art, Conseil international de la danse, Association internationale des critiques littéraires), des séminaires et des ateliers de formation ont été organisés dans toutes les régions pour développer de manière significative les réseaux artistiques, promouvoir activement la création contemporaine et impulser l'éducation artistique.
- Le Congrès mondial sur l'application de la Recommandation relative à la condition de l'artiste, organisé en collaboration avec les autorités françaises et le Getty Conservation Institute, s'est tenu au Siège, en juin 1997. Il a réuni plus de six cents participants qualifiés, d'une centaine de pays, y compris les membres de ces mêmes ONG et des principales organisations professionnelles, dont les apports ont été déterminants. De nombreux États membres ont été représentés. Les défis des nouvelles technologies et la participation croissante des fonds privés dans le soutien à la création artistique et littéraire ont notamment été au cœur des débats. La Déclaration finale qui aborde tous les points essentiels a été largement diffusée. Elle a déjà été considérée comme un instrument de référence pour l'avenir.
- Le Prix UNESCO pour la promotion des arts du spectacle (20.000 dollars) a été attribué à la Chorale Tappiola dans le cadre du Symposium mondial de musique chorale, à Sydney, en août 1996.
- Le programme d'activités à court et moyen terme du Centre international de promotion de l'artisanat (CIPA) à Fès (Maroc) a été établi à la première réunion du Comité consultatif international en septembre 1996. En collaboration avec le Centre international du commerce (CNUCED/OMC), une assistance technique et matérielle a été apportée au CIPA pour lui permettre d'établir une banque de données sur l'artisanat.
- Le Prix UNESCO de l'artisanat (10.000 dollars) a été décerné à l'Afrique au Salon de l'artisanat de Ouagadougou (novembre 1996), et à l'Amérique latine et aux Caraïbes à l'occasion de l'EXPO'ARTESANÍA qui s'est tenue à Bogota en décembre 1997. Un catalogue illustré sur tous les lauréats du prix de 1990 à 1995 a fait l'objet d'une large diffusion.
- Les représentants d'organismes publics et d'organisations non gouvernementales s'occupant d'artisanat de 44 pays ont assisté au colloque international sur « L'artisanat et le marché international : commerce et codification douanière », organisé à Manille (6-8 octobre 1997) par l'UNESCO et le Centre international du commerce (CNUCED/OMC). Une brochure très détaillée intitulée *Aperçu des moyens et législations destinés à protéger les créations artisanales* a été publiée en anglais, arabe, espagnol et français.
- Vingt-cinq femmes venues de 12 États membres ont suivi un stage, grâce au projet spécial « Formation de femmes artisans en Afrique et en Amérique centrale », dans le cadre de deux ateliers sous-régionaux tenus l'un au Guatemala pour l'Amérique centrale (août 1997) et l'autre au Bénin pour l'Afrique de l'Ouest.
- En prévision de l'exposition mondiale EXPO'98, un concours international de jeunes stylistes a été lancé en 1997 ; le jury a sélectionné 98 candidats de 44 pays, qui ont présenté leurs créations lors d'un défilé de mode et à une exposition à Lisbonne. Le projet Design 21 est financé par le groupe Felissimo (Japon), Lectra Systems (France) et le groupe textile Trevira (Allemagne).
- Le Bureau de l'UNESCO à Harare a apporté son appui financier et technique à la Commission nationale du Malawi pour l'organisation d'un atelier sous-régional sur les industries culturelles qui a eu lieu en avril 1997. Cet atelier faisait suite à une enquête sur l'artisanat féminin dans la sous-région et a rassemblé des experts de la sous-région qui ont débattu de l'état des industries culturelles en Afrique australe et ont formulé des recommandations sur la promotion des industries culturelles.
- Une étude a été faite en partenariat avec le Centre national Indira Gandhi pour les arts sur les facteurs de réussite dans le cas des tisserands locaux de Bénarès (Inde) et des potiers de Walangama (Sri Lanka). Le rapport rédigé à la suite de cette étude formule à l'intention des décideurs des suggestions quant à l'utilisation de la culture comme outil de développement.
- Des projets menés dans quatre centres de différentes régions de l'Inde (Pondicherry, Bihar, Delhi et Orissa) ont permis de former dans chacun de ces centres quelque 25 jeunes filles de familles pauvres. Il s'agissait de leur enseigner les techniques des arts et métiers artisanaux traditionnels pour les aider à gagner leur vie et pour préserver les formes d'art traditionnel qui tendent progressivement à disparaître.
- Une représentation de « La Pastorela », manifestation religieuse populaire traditionnelle qui fait partie du patri-

moine spirituel de Cuba, a été montée sous le patronage du Théâtre national de Cuba, de l'Ambassade du Mexique, du CENCREM (chaire de l'UNESCO) et d'autres organismes.

(29)

Industries culturelles et droit d'auteur

- Une étude comparative portant sur les programmes culturels des chaînes de télévision publiques européennes a été entreprise en collaboration avec la Commission européenne. À la fin de l'exercice biennal, une version provisoire a été soumise à l'appréciation d'un comité composé de responsables de différentes chaînes et d'autres experts. La version finale, comportant des recommandations, sera publiée lors de la première année de l'exercice biennal 1998-1999.
- Le Symposium international sur le droit d'auteur et la communication dans la société de l'information, qui s'est tenu en Espagne en mars 1996, a été suivi par deux réunions de comités d'experts régionaux pour les États d'Amérique et d'Asie en septembre et novembre 1996 respectivement à Bogota (Colombie) et New Delhi (Inde). Cette question a été également à l'ordre du jour des réunions des comités intergouvernementaux de la Convention universelle sur le droit d'auteur et de la Convention de Rome ; deux numéros du Bulletin trimestriel du droit d'auteur de l'UNESCO publiés en 1996 et trois numéros publiés en 1997 ont été consacrés à ce sujet et ont fait l'objet d'articles de juristes renommés.
- Le Forum mondial sur la protection du folklore, organisé conjointement avec l'OMPI, s'est tenu à Phuket (Thaïlande) en avril 1997. Les débats de spécialistes venus de toutes les régions du monde (de nombreux experts de pays les moins avancés ont pu assister à ce forum grâce à l'aide financière de l'UNESCO et de l'OMPI) ont permis de clarifier les problèmes que posent la sauvegarde, la conservation et la protection juridique du folklore aux niveaux national et international.
- Un Comité d'experts et de professeurs de droit des pays membres de la Communauté des États indépendants (CEI) ont débattu du programme d'enseignement du droit d'auteur (élaboré par le Secrétariat) à Moscou en juillet 1996. Le texte du programme modifié a été adressé aux ministres de l'enseignement supérieur des pays membres de la CEI pour qu'ils l'intègrent au programme des études universitaires. La publication en français et la traduction en anglais du premier *Manuel international de l'UNESCO sur l'enseignement du droit d'auteur* (dont la version originale est parue en espagnol) ont été réalisées en 1997. Des universitaires spécialistes de l'enseignement du droit d'auteur de Bolivie, du Chili, de Cuba, du Pérou et de Porto Rico ont bénéficié de bourses d'études de brève durée pour aller perfectionner leur mode d'enseignement dans des universités étrangères. Des professeurs de droit et des étudiants de l'Université de La Havane (Cuba) ont reçu une formation sur le droit d'auteur. Une banque de données sur la législation relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans les pays d'Amérique latine – CD-ROM « DATALEX » – a été mise au point en 1997 en collaboration avec le CERLALC.
- L'ouverture à La Havane d'une librairie de l'UNESCO a constitué un événement culturel majeur qui a beaucoup fait pour stimuler le dialogue intellectuel, l'édition d'auteurs cubains et la promotion dans le monde des publications internationales.
- Dans le domaine des politiques nationales de promotion du livre et de la lecture, un effort a été fait pour renforcer la coopération interrégionale. La réunion « INTER-BOOK » a rassemblé les différents réseaux partenaires de l'UNESCO des cinq continents. Elle a été l'occasion d'échange d'expériences et a abouti à la mise sur pied de nombreuses activités de coopération Sud-Sud. D'autres actions régionales importantes ont été menées simultanément dans les six pays d'Amérique centrale : formation de ressources humaines dans le domaine des professions du livre, établissement de politiques visant à développer la production et la diffusion du livre, adoption de textes législatifs sur le livre et le droit d'auteur, etc.
- L'UNESCO collabore avec le Réseau des éditeurs africains (APNET) à la mise en œuvre du projet spécial « Publications scientifiques à l'intention des jeunes Africains ». Le projet vise à renforcer les capacités africaines dans le domaine de l'édition d'ouvrages scientifiques pour enfants. Depuis le début, le projet a bénéficié d'importants financements extrabudgétaires de l'ACDI et de la FINNIDA. Il a d'ores et déjà permis de publier des matériels promotionnels et d'organiser des ateliers d'écrivains. Un accord a été passé pour la publication d'une série de six ouvrages sur les énergies renouvelables.
- Le Bureau de l'UNESCO à Harare a apporté un concours financier au Book Development Council (Conseil national de promotion du livre) du Zimbabwe pour l'organisation d'une série de journées d'étude en mars 1997 à l'occasion de la semaine nationale du livre. Il s'agissait d'informer les directeurs d'écoles des différents aspects de la Semaine du livre de manière à les aider à promouvoir une culture de la lecture dans leurs établissements et à préparer les manifestations de la Semaine du livre.
- Au Burkina Faso, en Guinée et en République centrafricaine, les programmes d'alphabétisation dans les zones rurales ont été appuyés par des activités de promotion de

la lecture dans le cadre du programme expérimental des foyers ruraux, dont le principe a été recommandé par les « Assises de l'Afrique » (1995) en vue de démarginaliser le monde rural et de favoriser la diffusion du savoir et les échanges de connaissances. Une évaluation de ce programme qui couvre six pays (Bénin, Burkina Faso, Congo, République centrafricaine, Tchad et Togo) est demandée aux commissions nationales en vue d'une adaptation éventuelle du programme et de la promotion des échanges d'expériences Sud-Sud. Des équipements audiovisuels ont permis de promouvoir l'intégration de la tradition orale et la pratique de l'écriture, de la lecture, de l'imprimé et de l'audiovisuel.

- Le Prix UNESCO de littérature pour enfants et adolescents au service de la tolérance a été décerné pour la première fois en 1997. L'annonce de la création de ce prix a reçu un accueil extrêmement chaleureux de la part des éditeurs. À la suite des informations diffusées à ce sujet dans le monde entier, l'UNESCO a reçu près de 600 ouvrages en 52 langues en provenance de plus de 70 pays. Après un premier tri effectué par un comité de lecture, le Jury international, présidé par Mme Suzanne Mubarak (Égypte), s'est réuni au Siège en mars 1997 et a désigné deux lauréats : Kathryn Cave (Royaume-Uni) pour son livre pour jeunes enfants « Something Else » et Chen Danyan (Chine) pour son roman « Neun Leben » (Neuf vies), rédigé à l'origine en chinois. Des mentions honorables ont été décernées à six autres livres.
- Afin de mieux faire connaître et respecter les conventions mondiales relatives au droit d'auteur, une édition chinoise du *Bulletin du droit d'auteur* de l'UNESCO a été publiée en coopération avec l'Administration nationale chinoise du droit d'auteur.
- En collaboration avec la NORAD et l'HIVOS, le Bureau de l'UNESCO à Harare a participé à l'organisation du Festival du film d'Afrique australe qui s'est tenu à Harare en septembre 1996. Ce Festival qui avait pour objectif de faire connaître le cinéma africain au public africain et de promouvoir la production et distribution des films africains a de plus été un événement culturel majeur en Afrique. Au total, 18 films de fiction et 35 documentaires ont été projetés tandis qu'en marge se déroulaient différents ateliers sur des sujets concernant l'industrie du film. Un atelier organisé par le Bureau de l'Union panafricaine des femmes de l'image (UPAFI) a été consacré aux problèmes spécifiques aux réalisatrices. D'autres ateliers ont porté sur le financement du cinéma, le marché de ce financement et les coproductions régionales.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(30)

Les commissions nationales, ainsi que certaines ONG spécialisées, ont été étroitement associées à l'exécution du programme. Il convient de souligner la coopération active et fructueuse avec le Centre du commerce international. La participation d'autres partenaires, à savoir l'Agence de la francophonie et le Secrétariat du Commonwealth, aux projets du CIPA à Fès, a par ailleurs été sollicitée.

(31)

La coopération avec les ONG a permis d'obtenir de très bons résultats qui justifient globalement une contrepartie budgétaire importante (environ 500.000 dollars pour l'exercice biennal). Toutefois, les progrès réalisés concernant l'implantation structurelle de ces ONG dans les pays en développement restent, dans la plupart des cas, insuffisants.

(32)

Conformément aux grandes orientations de l'Organisation, le programme relatif aux politiques du livre a été mis en œuvre de manière très décentralisée, ce qui a permis de mieux cibler les actions locales, d'améliorer les capacités des professionnels locaux et de faire appel à toute sorte de ressources locales, y compris à la coopération Sud-Sud.

(33)

L'importance du nombre de candidats au *Prix UNESCO de littérature pour enfants et adolescents au service de la tolérance* montre que dans l'ensemble les activités de promotion ont été plutôt efficaces. Certaines régions ont toutefois été plus difficiles à atteindre que d'autres et il s'est par conséquent produit un certain déséquilibre dans les candidatures de diverses régions. À l'évidence, les pays où il existe une association d'éditeurs bien organisée ont été mieux représentés que ceux qui n'en ont pas.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(34)

La coopération intersectorielle doit être considérablement renforcée, en particulier lors de la poursuite des discussions sur les questions du droit d'auteur dans le contexte des autoroutes de l'information.

(35)

Le processus de décentralisation de certains volets du programme s'opérerait souvent plus aisément si le Siègre définissait plus clairement les orientations. S'agissant des activités de caractère hautement technique, comme par exemple la formation des ressources humaines dans les professions de l'édition et de la lecture, il y aurait lieu à l'avenir de resserrer les liens entre les mécanismes normaux de décentralisation de l'UNESCO, les réseaux professionnels locaux et les ONG spécialisées dans les différentes industries culturelles.

(36)

En raison de sa notoriété et de son impact, le programme en faveur de l'artisanat et du design continue de susciter l'intérêt des États membres et les demandes d'assistance

dans les domaines de la formation et de la promotion ont encore augmenté. Il conviendra de renforcer les ressources humaines et financières de l'unité chargée de ce programme.

(37)

Le précieux réseau de correspondants établi pour le Prix UNESCO de littérature pour enfants et adolescents au service de la tolérance sera maintenu et renforcé de manière à ce que tous les pays aient à l'avenir la possibilité de postuler. L'accueil enthousiaste qu'a partout rencontré ce nouveau prix est la preuve incontestable que la décision de le créer était judicieuse et opportune et que la tolérance et la compréhension envers autrui sont dans différentes parties du monde des thèmes qui évoquent de nombreux livres pour enfants de grande qualité.

86 ACTIVITÉS FINANÇÉES PAR DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES*

(38)

Les mêmes tendances ont été observées en 1996-1997 qu'au cours de l'exercice biennal précédent en ce qui concerne les projets en faveur de la protection des sites, des monuments et des biens culturels et les donateurs. Le gouvernement japonais est resté le principal de ceux-ci, suivi par plusieurs pays européens. Par contre, le financement du PNUD a diminué.

(39)

Dans la région Asie-Pacifique, 22 projets extrabudgétaires ont été exécutés (pour un budget total de 16 millions de dollars, comme prévu dans le document 28 C/5). Le projet du PNUD en faveur de Moenjodaro, ainsi que les projets complémentaires, ont contribué à l'achèvement de la campagne de sauvegarde en 1997 et permis de renforcer les capacités institutionnelles.

(40)

Un projet réalisé au titre d'un fonds-en-dépôt néerlandais a porté sur un certain nombre de sites du patrimoine mondial, avec notamment la participation des communautés voisines en Chine, en République démocratique populaire lao, au Népal, aux Philippines et au Viet Nam.

(41)

Dans le cadre du programme d'action, coordonné par le Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor, deux projets extrabudgétaires menés sur le terrain se sont terminés avec succès, grâce au financement du Japon et de la France.

(42)

Le Bureau du patrimoine culturel du Xinjiang (Chine) a achevé la restauration du Temple Nord-Ouest (vieille ville de Jiaohe) et le renforcement des falaises contre l'érosion. Le Bureau de l'UNESCO à Beijing a parachevé le projet de rapport final et le plan directeur, en collaboration avec le National Cultural Properties Research Institute de Nara (Japon).

(43)

Le Bureau du patrimoine culturel du Shaanxi (Chine) a entrepris, avec l'aide d'autres organismes publics, des travaux documentaires, des études techniques, des fouilles archéologiques et un projet de restauration du palais Daming (salle Han Yuan). Les travaux de restauration de la première couche de fondation ont commencé après la signature d'un contrat

de 400.000 dollars avec le gouvernement du Shaanxi. Les autorités locales ont édicté un règlement et des directives de gestion afin de contribuer à éviter toute nouvelle détérioration du site. Deux réunions d'experts ont été organisées afin d'évaluer les travaux de restauration.

(44)

La ville de Karakorum, héritage du Grand Khan, était la capitale de l'Empire mongol. Les travaux de préservation qui y sont effectués consistent à établir le zonage de l'ancienne cité et un plan directeur. Les activités suivantes ont notamment été exécutées en 1996 et 1997 : étude géophysique de terrain ; étude archéologique qui a permis un zonage plus précis du site et nouvelles implantations des terres agricoles et des routes. Une réunion d'évaluation a été organisée en juillet 1997 afin de faire le point des travaux menés au cours des trois années précédentes. Ce projet bénéficie de l'assistance du Ministère mongol de l'éducation et de la culture.

(45)

Un projet avait trait à la réalisation d'enregistrements audiovisuels des traditions orales des populations han. De 1996 à 1997, le Bureau de l'UNESCO à Beijing a effectué une étude de terrain dans deux provinces (Sichuan et Yunnan) en coopération avec l'Association chinoise d'art populaire. Les bandes vidéo et audio enregistrées à cette occasion ont été éditées et ajoutées aux enregistrements précédents.

(46)

La signature d'un mémorandum d'accord entre le Bureau de l'UNESCO et le Bureau du PNUD à Doha a permis d'organiser un séminaire sur le rôle de l'éducation et de la culture dans le développement humain durable dont les 20 participants ont débattu de l'influence et de l'interaction mutuelle entre éducation et culture. Les actes de ce séminaire ont été préparés pour publication.

* Voir la liste des projets à l'annexe I.1.

Projet spécial

Campagne internationale pour la sauvegarde de Moenjodaro 1974-1997

Objectifs du projet

Le principal objectif de la Campagne de Moenjodaro, lancée en 1974 sur la base du plan directeur de 1972, était de préserver de la salinité la nappe phréatique et des crues de la rivière les vestiges urbains vieux de 5.000 ans situés sur la rive droite de l'Indus et de promouvoir Moenjodaro, qui figure sur la Liste du patrimoine mondial, et la civilisation de l'Indus. Il s'agissait en outre de renforcer la capacité des autorités nationales compétentes à sauvegarder le patrimoine du Pakistan et de favoriser le tourisme éducatif et culturel.

Examen d'ensemble

Se basant sur l'évaluation externe réalisée en 1995, le Comité exécutif et le Comité consultatif international ainsi que le Comité d'examen tripartite Pakistan/PNUD/UNESCO qui se sont réunis pour la dernière fois en 1997 ont jugé positifs les résultats de la campagne et des projets d'accompagnement. Ils ont en outre recommandé d'entretenir les infrastructures construites dans le cadre de la campagne, à savoir le système de contrôle et de régulation de la nappe phréatique, les berges en face du site et le laboratoire de conservation/documentation et de créer le parc archéologique de Moenjodaro afin de faciliter la gestion générale du site et le tourisme.

Principales leçons tirées et conclusions

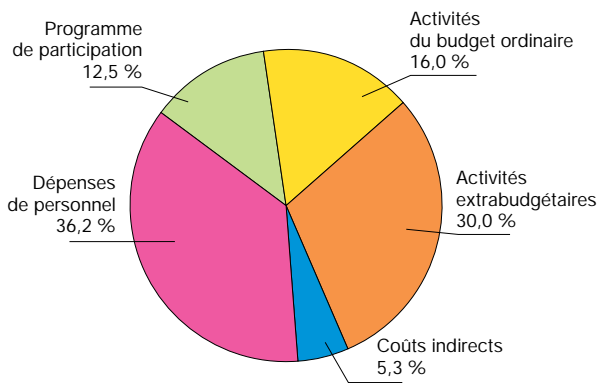
Bien que cette campagne ait duré 25 ans, essentiellement en raison de l'ampleur exceptionnelle des travaux et des changements intervenus à plusieurs reprises dans l'administration nationale, la stratégie de campagne adoptée par la Conférence générale en 1987 a joué un rôle d'orientation. Grâce à une active campagne internationale de promotion, 150 millions d'enfants, jeunes et adultes ont reçu (sur l'Internet) des informations sur Moenjodaro et la civilisation de l'Indus. Le Pakistan et, par l'intermédiaire de l'UNESCO, la communauté internationale, ont consacré 24 millions de dollars à la réussite de cette campagne à laquelle les 23 pays donateurs suivants ont participé : Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Bahreïn, Chili, Égypte, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Inde, Indonésie, Irak, Japon, Jordanie, Koweït, Malte, Maurice, Oman, Pays-Bas, Qatar, Tanzanie, Thaïlande et Turquie. L'une des clés du succès, surtout pendant la phase finale, a été le financement conjoint de la campagne par le PNUD et un fonds-en-dépôt. L'examen susmentionné recommandait vivement que la coordination de toutes les questions relatives à la bonne gestion du site revienne aux ministères et organismes concernés de manière à permettre la mise en valeur harmonieuse du site et de ses environs.

Informations administratives et budgétaires

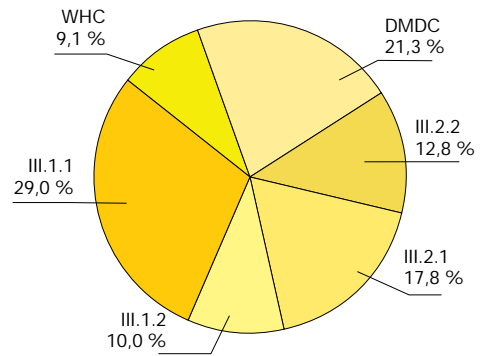
88

Article budgétaire	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
\$	\$	\$
GP III - DÉVELOPPEMENT CULTUREL : PATRIMOINE ET CRÉATION		
Décennie mondiale du développement culturel	2 517 387	663 000
Programme III.1 Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel	5 665 651	
Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial	1 069 147	2 585 000
III.1.1 Protection des sites, des monuments et des biens culturels	3 413 312	16 641 000
III.1.2 Le patrimoine immatériel	1 183 192	707 000
Programme III.2 Créativité et industries culturelles	3 605 133	
III.2.1 Création artistique	2 097 757	1 171 000
III.2.2 Industries culturelles et droit d'auteur	1 507 376	333 000
	11 788 171	22 100 000
Coûts indirects	3 855 635	-
Programme de participation	9 153 380	-
Personnel	26 643 893	-
Total, GP III	51 441 079	22 100 000
Total, RB + EXB		73 541 079

Répartition du total des dépenses
\$ 73 541 079



Répartition des dépenses afférentes
aux activités du budget ordinaire
(par programme)



Grand programme IV

Communication, information et informatique

Programme IV.1 - Libre circulation de l'information

90

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(1)

Médias et liberté d'expression

- Les deux séminaires organisés à Sanaa, Yémen, en janvier 1996 et à Sofia, Bulgarie, en septembre 1997 ont clos la série de cinq séminaires régionaux sur la promotion de médias indépendants et pluralistes. Les déclarations adoptées en ces occasions et entérinées par la Conférence générale confirment l'universalité du principe de la liberté de la presse et constituent des instruments au service de l'indépendance et du pluralisme des médias dans le monde entier.
- Ils ont eu pour conséquence directe l'attribution, pour la première fois en 1997, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano, qui venait d'être créé, à la journaliste chinoise Gao Yu. Huit organisations internationales de médias ont dans ce contexte remercié l'UNESCO du soutien inébranlable qu'elle apporte à la cause de la liberté de la presse dans le monde entier.
- Le Groupe consultatif de l'UNESCO pour la liberté de la presse, créé en 1996 et composé de grands professionnels des médias de toutes les régions du monde, a donné de précieux conseils à l'Organisation et contribué à renforcer sa collaboration avec la profession à l'échelle internationale. Le Réseau d'échange international pour la liberté d'expression (IFEX), créé et géré avec le soutien de l'UNESCO, a également contribué à améliorer cette collaboration. Ce réseau, qui prend de l'extension, compte à ce jour 370 membres dans 92 pays (en développement pour la plupart).
- L'adoption de la résolution 29 C/29, *Condamnation de la violence contre les journalistes*, par la Conférence générale en novembre 1997 a marqué une nouvelle et importante étape dans la promotion de la liberté de la presse.
- Le soutien accordé par l'UNESCO aux conférences internationales de visionnage des télévisions publiques (INPUT) – Guadalajara, Mexique (mai 1996), et Nantes, France (mai 1997) – ainsi qu'aux ateliers INPUT, a porté des fruits qui ont dépassé les espérances. Il a permis à des réalisateurs de télévision de toutes les régions du monde de présenter leur travail au niveau international. Si la contribution financière de l'Organisation a été modeste, les résultats obtenus en matière d'échanges professionnels et de promotion des dimensions culturelle et éducative dans les programmes de télévision publique ont été considérables. De plus, des dizaines de spécialistes d'Europe centrale et orientale ont pu, grâce à ce soutien, bénéficier de stages et de bourses à l'étranger et assister à de grandes manifestations internationales telles que les colloques internationaux de Montreux sur la télévision et la radio.
- L'UNESCO s'est employée, en coopération avec des ONG de la profession comme le Conseil mondial pour la radio et la télévision (WRTC), à favoriser le rôle des médias de service public, notamment par le biais d'un séminaire international organisé conjointement avec la Commission nationale finlandaise pour l'UNESCO à Tampere (Finlande), du 16 au 18 juin 1997, sur le thème « Public Service Broadcasting: Strengthening Democratic Voices (La radiotélévision de service public : un moyen de renforcer l'expression démocratique) ». Elle a dans la même intention procédé à la publication d'ouvrages tels que *La radiotélévision de service public : dimensions culturelles et éducatives* et *La radiotélévision de service public : les défis du XXI^e siècle*. L'UNESCO a en outre étudié et confirmé, en coopération avec l'Université radiophonique et télévisuelle internationale (URTI), l'Union européenne de radio-télévision et d'autres partenaires, la possibilité de créer une base internationale de données et une banque internationale de films à l'usage des chaînes de télévision publiques des pays en développement. En Amérique latine, l'Organisation a contribué directement à la conception d'un modèle de radiotélévision de service public.
- Une enquête internationale sur la perception de la violence à l'écran par les jeunes a permis de rassembler de précieuses observations. Menée en coopération avec l'Organisation mondiale du mouvement scout et l'Université d'Utrecht (Pays-Bas), l'enquête a porté sur 23 pays appartenant à toutes les régions du monde et a trouvé, en tant que première étude mondiale sur la question, un excellent accueil auprès des milieux internationaux de la recherche. En outre, un Centre international d'échange d'information sur l'enfant et la violence à l'écran, observatoire mondial unique dans ce domaine, a été créé en février 1997 en Suède, à l'Université de Göteborg.
- Dans le prolongement des Plates-formes d'action de Toronto et de Beijing, l'UNESCO a aidé à faire du réseau de professionnelles des médias WOMMED un réseau dynamique qui rassemble 30 organisations représentant plusieurs milliers de femmes travaillant dans les médias, et comprend notamment une section régionale africaine dont le siège est à Dakar, Sénégal. Parmi les réseaux régionaux, on peut citer : Les femmes dans les médias en Asie centrale (Women in Media of Central Asia – WIMCA), qui est basé au Centre UNESCO de documentation pour les médias de Bishkek, Kirghizistan ; MedMedia – réseau de femmes spécialistes de la communication en Méditerranée ; et le réseau électronique

de femmes journalistes de la Pacific Island News Association. Ces réseaux contribuent puissamment à promouvoir la participation des femmes au processus de communication, notamment en les aidant à accéder à tous les niveaux de décision et à faire en sorte que les médias donnent d'elles un portrait plus exact.

(2)

Accès à l'information et technologies

- L'Organisation est parvenue à une meilleure élucidation des tendances des technologies de l'information et de la communication et a favorisé la réflexion internationale sur les questions éthiques, juridiques et sociétales connexes. Une approche intersectorielle globale du thème de la société de l'information et des autoroutes de l'information a été élaborée sur la base des délibérations de la Conférence générale (28^e session) et du Conseil exécutif (150^e et 152^e sessions). Une note d'information sur l'accès universel aux technologies de l'information et de la communication et leur utilisation dans les domaines de compétence de l'Organisation a été publiée en mai 1996, sous le titre *L'UNESCO et la société de l'information pour tous*. La première édition du *Rapport mondial sur l'information* et la deuxième édition du *Rapport mondial sur la communication*, publiées l'une et l'autre en 1997, font le bilan de la situation dans ces deux domaines connexes et constituent d'importants ouvrages de référence pour les spécialistes, les décideurs et le grand public.
- Le premier Congrès international de l'UNESCO sur les aspects éthiques et sociétaux de l'information numérique (*INFOETHIQUE*), organisé en mars 1997, est l'une des actions entreprises par l'UNESCO pour réaffirmer sa mission éthique vis-à-vis de la nouvelle société de l'information. Par ailleurs, l'UNESCO a apporté une contribution intellectuelle à d'importants forums internationaux comme la Conférence sur la société de l'information et le développement (Midrand, Afrique du Sud, mai 1996) et le Forum latino-américain sur la communication et l'information pour la démocratie (Caracas, Venezuela, juin 1997). De nouvelles notions ont été définies, parmi lesquelles la promotion de l'accès à l'information relevant du domaine public, dont il y a lieu de penser qu'elle comptera à l'avenir au nombre des principales missions de l'UNESCO.
- L'élaboration de méthodes et instruments de traitement de l'information a progressé, des améliorations ayant été apportées aux logiciels de l'UNESCO CDS/ISIS – *Système de documentation informatisé/ensemble intégré de systèmes d'information (données non numériques)* – et IDAMS – *Logiciel international intégré pour la gestion et l'analyse statistique des données (numériques)* –, y compris à leurs interfaces et leurs modalités d'adaptation à l'environnement graphique. Des milliers d'universités, de bibliothèques, d'archives, de musées, de centres de recherche, d'hôpitaux et de services administratifs utilisent ces outils de gestion de l'information, qui sont distribués à titre gracieux. On compte actuellement dans le monde 138 distributeurs nationaux et spécialisés pour CDS/ISIS et 48 pour IDAMS. Afin de promouvoir l'utilisation de ces deux logiciels en Afrique, on a organisé à Addis-Abeba, Éthiopie, en décembre 1997 une première réunion assortie de séminaires de formation à l'intention des distributeurs de CDS/ISIS et IDAMS, qui a réuni 30 participants venus de 13 pays.
- L'UNESCO a encouragé les politiques et stratégies tendant à assurer l'accès à l'information et à en optimiser l'utilisation par le biais de mécanismes régionaux de coopération, tels que le Réseau régional pour l'échange d'information et d'expérience en science et technologie en Asie et dans le Pacifique (ASTINFO) et le Programme régional pour le renforcement de la coopération entre réseaux et systèmes nationaux d'information pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (INFOLAC). Ont notamment bénéficié d'un soutien dans le cadre de ces réseaux : une Réunion régionale sur la planification des ressources humaines dans les sociétés de l'information (Bangkok, Thaïlande, mars 1997) ; une Conférence internationale sur le développement de l'infrastructure d'information (Tokyo, Japon, septembre 1997) ; et le Congrès INFO'97 (La Havane, Cuba, octobre 1997). Huit études sur les infrastructures nationales de l'information ont en outre été réalisées et des principes directeurs relatifs à l'élaboration de programmes scolaires pour une société de l'information ont été élaborés pour les bibliothèques publiques et scolaires rurales dans le cadre d'ASTINFO. Une aide a été apportée à certains États membres d'Asie du Sud et d'Asie centrale en vue de la formulation de politiques nationales de l'informatique. L'organisation, en coopération avec l'UIT, du Symposium régional sur le monde arabe et la société de l'information (Tunis, Tunisie, mai 1997) a permis de renforcer la coopération dans ce domaine entre les États arabes. Ce symposium, qui s'est tenu parallèlement à la première assemblée générale du Réseau régional arabe de technologie de l'information (RAITNET), a adopté des recommandations sur l'utilisation de la télématique aux fins du développement, et en particulier des propositions relatives à la télématique au service de la culture et du tourisme et à une université arabe virtuelle.
- En Afrique, la coopération active de l'UNESCO avec d'autres partenaires internationaux a abouti à la concep-

tion de l'Initiative pour une société africaine de l'information approuvée par la Conférence des ministres africains chargés du développement économique et social et de la planification (Addis-Abeba, mai 1996). Cette initiative constitue une stratégie régionale globale prévoyant l'élaboration d'un plan national de développement de l'information et de la communication dans chaque pays africain. L'UNESCO a vigoureusement soutenu l'Initiative pour une société africaine de l'information par le biais de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique, lancée en mars 1996, et en particulier de sa composante « L'informatique au service du développement », pour laquelle elle remplit les fonctions de chef de file, en coopération avec d'autres partenaires.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(3)
L'exécution du programme a été globalement satisfaisante, bien que les contraintes budgétaires aient empêché de réaliser toutes les activités planifiées. L'Organisation a réussi à surmonter partiellement ces difficultés en appuyant les initiatives des organisations professionnelles et des ONG – conférences, manifestations, études et publications – au lieu de financer ces activités uniquement au moyen de son propre budget. L'établissement de réseaux et la mise en commun des ressources (IFEX, WOMMED, ASTINFO et INFOLAC, par exemple) se sont avérés des moyens efficaces de maintenir la présence de l'UNESCO et de promouvoir ses idéaux.

(4)
Il a été beaucoup plus difficile de surmonter les obstacles liés ici ou là au manque de volonté politique au niveau national, conjugué avec l'absence de conditions juridiques et économiques propices à la liberté de l'information. Le plaidoyer de l'UNESCO en faveur de la liberté d'expression n'a pas toujours été bien accueilli par certains gouvernements qui refusaient de se conformer aux principes proclamés ou approuvés par la Conférence générale.

(5)
Toutefois, l'autorité morale qu'exerce l'UNESCO dans le domaine de la liberté de la presse est désormais pleinement reconnue par les organisations professionnelles internationales et les ONG. L'UNESCO entretient d'excellents rapports de collaboration avec la plupart des grandes organisations professionnelles des médias et beaucoup d'entre elles

ont exprimé à maintes reprises leur gratitude pour la contribution qu'apporte l'UNESCO à la promotion de la liberté d'expression partout dans le monde.

(6)
La visibilité et l'efficacité de l'action menée par l'UNESCO pour promouvoir les dimensions culturelles et éducatives des médias de service public ont été renforcées grâce en particulier à une étroite collaboration avec des organisations professionnelles telles que WRTVC, INPUT et URTI.

(7)
L'Organisation a fait très largement appel au concours des commissions nationales pour l'exécution d'activités de programme telles que les séminaires annuels sur la présentation graphique de l'information (Autriche) ; le Séminaire international sur la radiotélévision des services publics (Finlande) ou la création du Centre international d'échange d'information sur l'enfant et la violence à l'écran (Suède).

(8)
Les conseillers régionaux pour la communication à Almaty (Kazakhstan), Apia (Samoa), Kingston (Jamaïque), Kuala Lumpur (Malaisie), Nairobi (Kenya), Quito (Équateur), Rabat (Maroc), Windhoek (Namibie) et Yaoundé (Cameroun), ainsi que la spécialiste des questions féminines à Dakar (Sénégal), ont joué un rôle important dans l'exécution du programme, en particulier en participant à la Journée mondiale de la liberté de la presse, en veillant à ce que l'UNESCO soit très présente et apporte sa contribution intellectuelle aux différentes conférences nationales et régionales et en fournissant un appui aux organisations et réseaux de médias locaux et nationaux. Les conseillers régionaux pour le Programme général d'information à Bangkok (Thaïlande) et Caracas (Venezuela) ont coordonné efficacement les deux principaux réseaux régionaux – ASTINFO et INFOLAC – tandis que le conseiller régional pour l'informatique et la télématique à Brasilia (Brésil) a forgé des partenariats à l'échelle de la région dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

(9)
Bien que l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique (UNISA) ait offert un modèle novateur pour la coordination de l'appui à la télématique au service du développement, modèle qui pourrait être appliqué dans d'autres régions, les engagements financiers des partenaires internationaux ont été inférieurs aux prévisions ou au volume de financement nécessaire pour permettre une mise en œuvre de cette formule à grande échelle.

Projet spécial

Enquête internationale sur la perception de la violence à l'écran par les jeunes

Ce projet a été exécuté avec succès. L'enquête a été réalisée au moyen de questionnaires distribués dans 23 pays de toutes les régions du monde par l'Organisation mondiale du mouvement scout. Les résultats ont été analysés par l'Université d'Utrecht (Pays-Bas) et portés à la connaissance de l'UNESCO. La communauté internationale des chercheurs s'est félicitée de

cette enquête, première étude mondiale du genre fournissant des données empiriques fiables sur la question. En raison des contraintes budgétaires, il n'a pas été possible d'organiser une table ronde sur les résultats de l'enquête ; cette activité finale a été reprogrammée pour 1998.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(10)

La promotion de la libre circulation de l'information constitue une mission permanente de l'UNESCO, et non une tâche susceptible d'être menée à bien dans un laps de temps donné. Il est donc indispensable pour l'Organisation de maintenir un programme dynamique dans ce domaine, même si parfois son action n'a en apparence pas de répercussion immédiate et si, dans tous les cas, les résultats peuvent en être difficiles à mesurer.

(11)

L'UNESCO devrait continuer à condamner les violations de la liberté de la presse, en particulier l'assassinat de journalistes dans l'exercice de leur profession, ainsi que l'impunité dont jouissent les auteurs d'actes criminels contre les journalistes et les médias, et elle devrait intervenir, lorsque cela est approprié, sur le plan diplomatique. Il faudrait renforcer les partenariats avec les organisations professionnelles des médias pour créer des réseaux de vigilance en matière de liberté de la presse. Il faudrait aider les États membres à adapter la législation nationale sur les médias aux principes démocratiques et à prendre sur le plan économique et dans les autres domaines les mesures qui s'imposent pour permettre l'exercice d'un journalisme indépendant.

(12)

Il faudrait accorder une attention spéciale à la défense de la liberté d'expression dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO : les étudiants et les enseignants, les scientifiques, les écrivains, les artistes et les gens du spec-

tacle doivent pouvoir jouir de ce droit de l'homme fondamental.

(13)

Afin d'accroître l'efficacité de l'action de l'UNESCO, il pourrait être nécessaire de mettre en œuvre dans ce domaine certains programmes plus ciblés, qui focaliseraient l'attention sur la situation des médias dans certains pays ou sur des thèmes spécifiques tels que l'impunité des crimes perpétrés contre les journalistes.

(14)

Bien que les ressources aillent en s'amenuisant, il ne faut pas perdre de vue l'importance de ces tâches de longue haleine que sont la promotion des médias de service public, l'appui à la recherche sur la communication, le maintien des bases de données et le soutien aux réseaux professionnels et universitaires, qui permettent à l'UNESCO de continuer à jouer son rôle de centre de réflexion intellectuelle et de tribune de discussion permanente.

(15)

En ce qui concerne la nouvelle société de l'information, l'importance accordée à ses aspects et son contenu éthiques s'est avérée justifiée et cette orientation demanderait à être encore accentuée. Une telle démarche permettra à l'Organisation de donner à son message un poids particulier parmi les différents acteurs qui interviennent dans ce domaine tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies. De nombreux partenaires de l'UNESCO reconnaissent qu'elle est la seule organisation internationale capable de s'acquitter de cette mission éthique à l'échelle mondiale.

Programme IV.2 - Développement des capacités dans le domaine de la communication, de l'information et de l'informatique

94

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(16)

Développement de la communication

- La coopération avec d'autres institutions des Nations Unies dans ce domaine a été renforcée, en particulier par le biais de la sixième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement. Organisée par l'UNESCO à Harare (Zimbabwe) en septembre 1996, avec la participation de la FAO, de l'UNICEF et du FNUAP, cette réunion a marqué un progrès décisif vers la reconnaissance, par l'ensemble du système des Nations Unies, de la communication participative comme facteur capital du développement (Résolution A/51/172 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante et unième session, en novembre 1996). De surcroît, l'UNESCO a été désignée comme institution chef de file pour l'élément communication au service de la construction de la paix de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique.
- Des médias communautaires – stations de radio – et centres de production d'émissions s'adressant aux femmes et dirigés par des femmes ont été mis en place ou renforcés dans les pays suivants : Colombie, El Salvador, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Laos, Népal, Paraguay, Pérou, Philippines, Sri Lanka, Suriname, Tonga et Trinité et Tobago. L'émetteur de la radio nationale de Saint-Kitts-et-Nevis a bénéficié d'une aide d'urgence pour remplacer le matériel endommagé par des ouragans. Un soutien a été apporté à la presse rurale du Kenya et des stations de télévision locales ont été équipées à Saint-Vincent-et-les Grenadines. Une chaîne de télévision indépendante a commencé d'émettre en Albanie, grâce à du matériel fourni par l'UNESCO. Le traitement des informations a été amélioré au Kenya, au Laos, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Iles Salomon, à Tonga et à Vanuatu et un soutien a été apporté à la Pacific Islands News Association.
- Le matériel fourni par l'UNESCO a facilité la publication d'un mensuel (tiré à 4.000 exemplaires) en Équateur, qui publie des légendes et poèmes en quechua. Au Pérou, l'UNESCO a contribué à la production d'un encart mensuel de huit pages consacré aux femmes (1 million d'exemplaires) qui porte sur les grands problèmes de société.
- La production audiovisuelle endogène a été encouragée. Douze documentaires de télévision sur l'habitat africain et les modes de vie traditionnels au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Maroc, à Maurice, au Niger, en République du Congo, au Tchad, au Togo et en Tunisie ont été coproduits et diffusés en coopération avec le Conseil international des radios-

télévisions d'expression française (CIRTEF). L'UNESCO a continué d'apporter un soutien à l'échange de programmes télévisés pour les femmes du Pacifique qui, depuis 1994, offre un cadre unique permettant aux productrices de télévision du Pacifique d'élaborer et d'échanger des émissions sur les questions qui les intéressent le plus. En Amérique latine, une série de 18 émissions radiophoniques ont été coproduites avec la radio néerlandaise.

- Le réseau des chaires UNESCO en communication (ORBICOM) est passé de neuf à quinze membres, de nouvelles chaires étant créées en Australie, au Brésil, en Côte d'Ivoire, en France, au Kazakhstan et au Mexique. Ces chaires apportent une contribution précieuse non seulement à la formation professionnelle mais aussi à la recherche en matière de communication et au débat international sur les problèmes actuels des médias. Plus de 300 journalistes, présentateurs, producteurs et directeurs de médias ont reçu une formation dans le cadre de stages, d'ateliers et de cours organisés avec le soutien de l'UNESCO dans toutes les régions du monde.
- Le Programme international de l'UNESCO pour le développement de la communication (PIDC) a réuni plus de 8 millions de dollars pour quelque 90 projets de développement portant sur les médias communautaires, la diffusion radiophonique et télévisée, la formation de spécialistes des médias, la production audiovisuelle, les agences de presse ainsi que les réseaux et les échanges au niveau régional. Quarante projets achevés du PIDC ont fait l'objet d'une évaluation. De surcroît, le rôle du Conseil intergouvernemental du PIDC en tant qu'instance de réflexion a été renforcé avec l'organisation de trois débats thématiques : tolérance et non-violence à la télévision, les médias dans les sociétés en transition, enjeux politiques, technologiques et économiques pour les médias de service public.

(17)

Développement des bibliothèques, des archives et des services de documentation

- Le mandat du Programme général d'information (PGI) a été réexaminé et étoffé pour l'adapter au nouvel environnement technologique et faire en sorte qu'il puisse mieux relever les défis de la révolution de l'information. Ce nouveau mandat est plus particulièrement axé sur la formation des formateurs et usagers en matière de nouvelles technologies de l'information, la mise en place d'un cadre de protection de l'information, la promotion de la liberté d'accès à l'information sous toutes ses formes et son usage loyal, la collecte et l'analyse, dans le cadre de projets pilotes, de données sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le renforcement de la coopération avec les organisations

intergouvernementales et non gouvernementales pour l'élaboration et l'application de normes dans l'environnement multimédia, le maintien d'un équilibre approprié entre les domaines traditionnels et nouveaux de l'information et de la communication.

- La stratégie et les modalités d'action du programme Mémoire du monde ont été affinées et la visibilité du programme a été améliorée à l'occasion de la première Conférence internationale sur le programme Mémoire du monde qui s'est tenue à Oslo (Norvège) en juin 1996. Le bien-fondé du double objectif de la préservation du patrimoine documentaire mondial et de son accessibilité maximale a été confirmé. Les premières inscriptions au Registre de la Mémoire du monde ont été faites, les projets pilotes entrepris dans plusieurs pays ont été poursuivis et un CD-ROM sur les anciennes cartes postales africaines a été produit en juillet 1997.
- Les affiliations au Réseau de bibliothèques associées de l'UNESCO (UNAL), qui promeut les idéaux de tolérance, de paix et de compréhension interculturelle, sont passées de 200 bibliothèques à 325, réparties dans 80 pays. L'UNESCO a contribué à susciter un soutien international à la Bibliothèque d'Alexandrie (Égypte) et lui a fourni un serveur Internet. Une nouvelle assistance a été apportée à la Bibliothèque d'État de Russie sous forme de conseils d'experts, de matériel et de voyages d'étude pour le personnel. Avec le soutien de l'UNESCO, la Bibliothèque nationale et universitaire de Bosnie-Herzégovine (Sarajevo) a progressé dans ses activités de reconstitution des collections et s'est installée dans ses nouveaux locaux. De plus, une évaluation générale de la situation des bibliothèques et archives du pays a été menée à bien en mai 1996.
- Un ample partenariat international s'est développé en Afrique, où un projet interinstitutions novateur a été mis au point pour renforcer le rôle des bibliothèques publiques comme portes d'accès aux autoroutes de l'information. Lancé en 1997 avec un financement extrabudgétaire, ce projet intéresse le Bénin, le Mali, le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie.
- Dans le prolongement de la première réunion du Groupe international sur la lecture pour tous (Assouan, Égypte, novembre 1997), l'UNESCO a lancé un programme international de lecture pour tous afin de contribuer aux efforts internationaux de lutte contre l'illettrisme et de promouvoir la pratique de la lecture dont l'importance est jugée déterminante pour le développement.

(18)

Développement de l'informatique

- L'UNESCO a contribué à la formation de plus de 200 informaticiens, notamment par la mise en place d'une forma-

tion spécialisée s'adressant à des femmes employées dans des organisations non gouvernementales du Burkina Faso, l'appui aux échanges professionnels en Amérique latine et en Asie et la mise au point d'un programme de facilitation de l'accès à l'informatique pour les aveugles de la région arabe. Avec le soutien de l'UNESCO, la version portugaise de l'ouvrage *Informatique pour l'enseignement secondaire : programme scolaire* est paru au Brésil. Un programme spécial pour l'enseignement de l'informatique a été mis au point pour les pays lusophones d'Afrique. Quatre chaires UNESCO en informatique ont été créées : deux en Fédération de Russie, une en Slovaquie et une en Espagne.

- Les réseaux informatiques régionaux parrainés par l'UNESCO, comme le Réseau informatique régional pour l'Afrique (RINAF), le Réseau régional arabe de technologie de l'information (RAITNET), le Réseau informatique régional pour l'Asie du Centre et du Sud (RINSCA) et le Réseau informatique régional pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique (RINSEAP), ont continué de jouer un rôle important en tant que cadres régionaux pour la mise en place de réseaux électroniques et d'échanges professionnels. Des progrès sensibles ont été enregistrés dans le soutien apporté à l'établissement de réseaux régionaux et nationaux en Afrique où, au sein de la communauté internationale, l'UNESCO a joué un rôle de chef de file.
- Dans le cadre du Programme intergouvernemental d'informatique (PII), 24 projets ont été financés à hauteur de 1.234.700 dollars, ces projets portant en particulier sur la mise en place de réseaux informatiques (par exemple en Bélarus, au Burkina Faso, à Cuba, au Liban et au Viet Nam) et la formation de spécialistes et des usagers (par exemple en Azerbaïdjan, Bulgarie, Équateur et Guyana). La stratégie et les méthodes de travail du PII ont été revues et l'accent a été placé sur de nouvelles modalités d'appel de fonds et sur le renforcement de la synergie avec le Programme général d'information (PGI).

(19)

Nouvelles applications des technologies de l'information et de la communication

- Le premier projet pilote sur l'accès à la télématique dans les Caraïbes a grandement contribué à promouvoir l'utilisation de la télématique dans la région. Il a aussi rendu possible l'établissement de liaisons permanentes par Internet et le courrier électronique dans les pays participants (Barbade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines), les engagements pris par les autorités nationales permettant d'espérer que ces liaisons auront un caractère durable.
- Les applications de l'Internet ont été activement encouragées et soutenues dans des domaines comme l'établissement de réseaux d'établissements de formation des

maîtres au Zimbabwe, la promotion du patrimoine culturel en Asie centrale et en Afrique et l'utilisation de la télématique dans les médias. Un prototype de système d'information pour la gestion et la prévention des crises naturelles et technologiques a été conçu à l'intention des municipalités et des pouvoirs publics. D'autres applications novatrices, telles que les bibliothèques virtuelles, les communautés virtuelles d'apprentissage et les laboratoires virtuels ont été mises au point et ont fait l'objet d'un soutien actif.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(20)

L'Organisation a été en mesure d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités de participer à l'essor international de la communication et à la nouvelle société de l'information, à travers des activités de formation, l'appui aux réseaux et le lancement de projets pilotes. Toutefois, l'exécution du programme a mis en évidence la disparité croissante entre les besoins d'aide et le volume de ressources disponibles. Cette disparité s'est encore accentuée du fait des contraintes et des réductions budgétaires, en particulier en 1997, quand il a fallu différer un certain nombre d'activités. Afin de remédier à ce problème, l'UNESCO a intensifié ses efforts pour développer des partenariats avec d'autres organismes et institutions, tant à l'intérieur qu'en dehors du système des Nations Unies, et pour mobiliser des ressources extrabudgétaires. On a établi des partenariats spécifiques, ou renforcé ceux qui existaient déjà avec les organismes suivants : UIT, CEA, PNUD, FAO, UNICEF, FNUAP, OUA, Organisation panaméricaine de la santé, Commonwealth of Learning, Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC), CIRTEF, Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA), Conseil international des archives (CIA), Fédération internationale d'information et de documentation (FID), Centre canadien de recherches pour le développement international (CRDI), Centre international pour l'information scientifique et technique (CIPIST), Fédération internationale pour le traitement de l'information (IFIP), ainsi que d'autres organisations professionnelles. Ces efforts se sont traduits par une plus grande efficacité dans l'exécution des projets et par l'intégration des volets communication, information et informatique dans les initiatives de développement plus larges portant sur la promotion d'une culture de la paix, l'atténuation de la pauvreté, le microcrédit, les problèmes des mégapoles, la gestion des régions côtières et les petites îles, la bonne gouvernance et la démocratisation, les jeunes et la prévention du sida, etc.

(21)

On s'est heurté à des difficultés pour l'exécution des projets de médias communautaires du fait que, dans de nombreux pays, les télécommunications demeurent une sphère extrêmement centralisée et qu'il n'existe pas de disposition juridique prévoyant un tel mode d'exploitation.

(22)

L'exécution des activités du PIDC a fait apparaître que dans certaines régions du monde, comme les Caraïbes ou le Pacifique, le PIDC était pratiquement la seule source de financement pour les projets de communication, et ce bien que les contributions volontaires au Compte spécial du PIDC soient restées au même niveau qu'en 1994-1995. On a relevé une augmentation du nombre des projets visant à promouvoir l'indépendance et le pluralisme des médias, tandis que l'évaluation des projets gagnait en qualité et devenait plus systématique.

(23)

Bien que le PII ait continué à financer des projets (grâce au soutien de la France, de l'Italie, de la République de Corée et de l'Espagne), il a reçu des contributions beaucoup moins nombreuses qu'en 1994-1995 et la situation financière globale du programme est inquiétante. Ce problème n'a pas pu être résolu et on s'emploiera à le faire en 1998-1999.

(24)

La réalisation du programme s'est appuyée très largement sur le personnel de terrain travaillant dans le domaine de la communication, de l'information et de l'informatique, qui est le mieux placé pour évaluer les besoins concrets des pays et des communautés et déterminer les modalités d'action adaptées au contexte local. En Asie, les Bureaux d'Almaty (Kazakhstan), Apia (Samoa) et Kuala Lumpur (Malaisie) ont joué un rôle central en favorisant et en appuyant l'établissement de réseaux régionaux des organisations professionnelles du secteur des médias et en facilitant les échanges professionnels. En outre, des partenariats spécifiques ont été établis avec le HCR, l'UNICEF, ONU-SIDA, le FNUAP et le PNUD, et plusieurs grands projets interinstitutions financés par des ressources extrabudgétaires ont été entrepris en Asie centrale. Le Bureau de Bangkok (Thaïlande) a joué un rôle analogue dans le domaine de l'information, tandis que les Bureaux de New Delhi (Inde) et Djakarta (Indonésie) ont contribué au soutien des réseaux informatiques RINSCA et RINSEAP. En Afrique, les Bureaux de l'UNESCO à Nairobi (Kenya), Windhoek (Namibie) et Yaoundé (Cameroun) ont été particulièrement présents dans les actions visant à associer les organisations professionnelles africaines et les autres acteurs de la société civile, en particulier les femmes et les jeunes, aux efforts

Projet spécial : Des femmes parlent aux femmes : une radio communautaire rurale de femmes dans les pays les moins avancés

Ce projet a donné des résultats concluants dans les Caraïbes : après un démarrage plutôt lent, il a progressé rapidement et deux stations de radio, à Suriname et à Trinité et Tobago, sont d'ores et déjà pleinement opérationnelles. Quelques retards ont été enregistrés en Afrique et en Asie, car il n'a pas été toujours possible d'obtenir une pleine coopération entre les agences nationales de télécommunication, les responsables de la radio et les communautés locales. De plus, la législation nationale ne comportait pas toujours de dispositions s'appli-

quant à la radiodiffusion communautaire. Dans certains cas, bien que les partenaires locaux se soient montrés intéressés et motivés, il était impératif qu'ils soient mieux organisés et mieux formés avant que les émissions ne puissent commencer. Toutefois, le matériel nécessaire a été livré au Cap-Vert et en Inde, et le travail préparatoire a été mené à bien au Malawi. Le projet a été prolongé pour l'exercice biennal 1998-1999 de façon à permettre l'achèvement des activités entreprises et leur évaluation.

Projet spécial : Amélioration de la formation en matière de communication en Afrique

Ce projet concernait l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda, le Sénégal, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. L'objectif fixé pour la période 1996-1997 était d'évaluer les programmes d'études existants et d'élaborer un programme d'enseignement type pour la formation des spécialistes de la communication et des professionnels des médias en Afrique. Dans l'ensemble, la mise

en œuvre du projet s'est déroulée conformément au plan de travail. Un programme d'enseignement type pour la formation au niveau tertiaire a été élaboré. Toutefois, les contraintes budgétaires ont ralenti l'exécution au cours du second semestre de 1997. Il est prévu que toutes les activités planifiées soient menées à bien au cours de la seconde phase, pendant l'exercice 1998-1999.

Projet spécial : Vidéothèques pour les jeunes en Afrique

Ce projet a été conçu pour préserver et restaurer des documents vidéo produits sur place et créer des vidéothèques en utilisant les matériels préservés, de façon à sensibiliser les populations à l'expression culturelle locale. L'expérience initiale a montré qu'il serait souhaitable de mettre l'accent sur la production de documents vidéo. Du matériel a été fourni pour visionner les cassettes produites au plan national en Namibie et au Cameroun. En outre,

on a fourni des magnétoscopes à des jeunes pour qu'ils puissent réaliser leurs propres vidéos et les visionner dans les vidéothèques. En 1998 et en 1999, les activités seront centrées sur la formation à la gestion et la préservation des collections, la fourniture de matériels supplémentaires et l'organisation d'une réunion d'évaluation de l'impact du projet à laquelle seront associés les responsables des jeunes et les organismes gouvernementaux.

Projet spécial : Matériels didactiques informatisés pour l'enseignement de l'informatique en Afrique

La première phase de ce projet sur six ans s'est déroulée comme prévu, l'accent étant mis sur les pays lusophones. Un CD-ROM contenant le logiciel et la documentation nécessaires, élaboré par l'Université de Coïmbra (Portugal), a été

mis à la disposition des établissements concernés, dont le savoir-faire a été renforcé grâce à un séminaire de formation sur la conception de logiciels didactiques organisé à Coïmbra en septembre 1997.

98

de développement par l'intermédiaire de la communication. Leur contribution à la formation de spécialistes de la communication et à la mise sur pied d'associations professionnelles locales a également été remarquée. Le Bureau de l'UNESCO à Quito (Équateur) a abordé concrètement les questions les plus pertinentes pour le développement des médias en Amérique latine – telles que la communication en faveur des groupes marginalisés dans les grandes villes, des femmes, des enfants, des populations autochtones et des communautés rurales – tout en soutenant l'intégration grâce aux techniques de communication et en encourageant le respect des normes professionnelles dans le journalisme d'investigation. Le conseiller régional pour la communication à Kingston (Jamaïque) a contribué à dynamiser la production audiovisuelle locale par des activités de formation, la fourniture de matériel de diffusion et l'appui à la mise en place de réseaux professionnels. Le Bureau de l'UNESCO à Brasilia (Brésil) a apporté un appui précieux aux initiatives portant sur la création de réseaux informatiques, en particulier dans les municipalités.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(25)

Étant donné qu'elles sont relativement limitées, les ressources disponibles devraient être utilisées comme un apport initial pour appuyer l'établissement de réseaux sous-régionaux, régionaux et internationaux, les initiatives des organisations professionnelles, le lancement de quelques projets pilotes et la mise sur pied de projets financés au moyen de ressources extrabudgétaires. Il faudrait intensifier la coopération avec les autres organismes, les ONG et les commissions nationales et rechercher de nouveaux partenariats. Il faudrait encourager le versement de contributions en espèces et favoriser les accords de participation aux coûts.

(26)

Il faut poursuivre les efforts, dans le cadre de missions de conseil technique et dans les instances internationales, pour favoriser une réflexion constructive sur la radiotélédiffusion communautaire et les services de télématique, qui amènerait à repenser les législations nationales sur l'audiovisuel et les télécommunications afin de les adapter aux nouvelles exigences de la révolution de l'information.

(27)

Si la nécessité de mettre les technologies de l'information et de la communication au service du développement semble désormais admise partout dans le monde, ce constat demande

encore bien souvent à se traduire en mesures concrètes qui permettraient de créer les conditions politiques, juridiques et économiques requises. Susciter une meilleure prise de conscience chez les décideurs et fournir des services consultatifs sur les moyens d'instaurer ces conditions apparaissent donc comme les deux axes importants de l'action que l'UNESCO doit mener dans les années à venir.

(28)

Il faudrait accorder une attention particulière aux formules souples, combinant technologies nouvelles et traditionnelles (radio communautaire, presse écrite, etc.), l'objectif commun à toutes les démarches étant d'associer le plus grand nombre possible d'individus au processus de développement.

(29)

La formation des spécialistes et des utilisateurs s'est avérée déterminante tant pour atteindre les objectifs immédiats visés par les projets spécifiques que pour garantir le développement durable de la communication, de l'information et de l'informatique : elle devrait donc demeurer la priorité absolue de l'Organisation dans ce domaine.

(30)

Le laps de temps écoulé entre la soumission des projets et leur exécution dans le cadre du PIDC s'est avéré trop long. Pour remédier à ce problème, le Conseil intergouvernemental du PIDC a révisé en 1997 ses procédures et délégué en partie ses pouvoirs à son Bureau, qui peut désormais non seulement présélectionner mais aussi approuver et financer des projets (jusqu'à hauteur des deux tiers de l'enveloppe budgétaire prévue), ce qui permet ainsi d'accélérer considérablement leur réalisation. On pense que ces dispositions seront maintenues à l'avenir.

(31)

Renforcer le rôle des bibliothèques publiques pour en faire des voies d'accès aux autoroutes de l'information est une approche qui peut aider à résoudre le problème de l'accessibilité restreinte dans les pays en développement. Cette formule demande à être approfondie et testée au moyen de projets pilotes.

(32)

En ce qui concerne le PII, sa stratégie et ses méthodes de travail devront être revues et adaptées aux tendances actuelles du financement de l'aide internationale.

(33)

Des projets pilotes bien pensés sur les applications de la télématique représentent un moyen efficace d'associer tant

les utilisateurs que les gouvernements au développement de ces applications. Les expériences concluantes menées dans les Caraïbes, en Afrique et en Asie centrale devraient être mises à profit dans les autres régions.

(34)

L'avantage comparatif dont jouit l'UNESCO au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne les applications novatrices des technologies de l'information et de la communication dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et de l'information devrait être mis à profit pour forger de nouveaux partenariats et développer des projets et activités en coopération.

ACTIVITÉS FINANCIÉES PAR DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES*

(35)

Pendant l'exercice 1996-1997, l'UNESCO a géré plus de 250 projets et activités extrabudgétaires concernant la communication, l'information et l'informatique, pour un budget total de près de 37 millions de dollars provenant du Compte spécial du PIDC, de fonds-en-dépôt fournis par les gouvernements et de financements du PNUD et de la Commission des communautés européennes (CCE). Ce chiffre représente un accroissement de 37 % par rapport à 1994-1995, lequel est le fruit de constants efforts de collecte de fonds et d'une coopération plus étroite avec les autres institutions internationales et les donateurs. Parmi les plus gros contributeurs figuraient le PNUD, l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas et la CCE. Le PNUD a à lui seul fourni plus de 7 millions de dollars pour des projets nouveaux, soit sept fois plus qu'en 1994-1995. Il a également financé le nouveau projet le plus important de tous, à savoir Renforcement de la démocratie et de la gouvernance par le développement des médias au Mozambique (5,7 millions de dollars). De nouveaux donateurs comme le Luxembourg et la Finlande ont versé leurs premières contributions et les chances de voir s'instaurer une coopération régulière sont bonnes.

(36)

Parmi les principaux résultats, on notera l'accroissement de la participation des communautés rurales au processus de développement aux Philippines grâce à un réseau de radios communautaires, qui est passé de six à onze stations. Cinq d'entre elles ont d'ores et déjà atteint l'autosuffisance et quatre sont gérées par des femmes. En Amérique latine et

aux Caraïbes, un réseau régional de quotidiens économiques a été mis en place en coopération avec le Système économique latino-américain (SELA), dans l'intention de promouvoir l'intégration régionale. Le rôle de la Bibliothèque nationale du Népal dans les programmes d'alphabétisation du pays s'est intensifié et le gouvernement de ce pays a décidé de créer 75 bibliothèques de district en vue de constituer un réseau de bibliothèques publiques. Par ailleurs, des archives nationales ont été créées au Yémen, tandis que celles d'Haiti ont été renforcées. Le Réseau informatique régional pour l'Afrique (RINAF) a été à nouveau élargi et l'Angola, l'Éthiopie, l'Érythrée ainsi que le Nigéria en font désormais partie, tandis qu'un réseau télématique pilote a été mis en place avec une aide internationale au Ghana, où il permet aux institutions du secteur public d'accéder à l'Internet. Les points focaux du Réseau informatique régional pour l'Asie du Centre et du Sud (RINSCA) au Bhoutan, en Inde, aux Maldives, en Mongolie, au Népal et à Sri Lanka ont été reliés par un réseau électronique. En Azerbaïdjan, deux centres informatiques ont été créés et plus de 500 informaticiens formés.

(37)

Outre les domaines d'assistance traditionnels (comme les médias communautaires, les agences de presse, la production audiovisuelle, les bibliothèques et les archives, la constitution de réseaux et la formation en informatique), deux nouveaux thèmes ont mobilisé des ressources budgétaires considérables : la communication pour la démocratie et la bonne gouvernance ; et les applications des nouvelles technologies de l'information et de la communication au développement. C'est ainsi que plus de 7,2 millions de dollars ont été engagés (PNUD et Allemagne) en faveur de projets concernant la communication, la bonne gouvernance et la démocratie au Mozambique, en Somalie ainsi qu'en Afrique occidentale et centrale, tandis que plus de 3,5 millions de dollars ont été annoncés (CCE, PNUD et Danemark) aux fins du développement des applications de la télématique en Afrique (Bénin, Mali, Mozambique, Ouganda et Tanzanie), en Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan) et en Europe orientale (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, République de Moldova et Ukraine).

* Voir la liste des projets à l'annexe I.1.

100

(38)

La nouvelle forme de coopération au titre de fonds-en-dépôt – accord-cadre UNESCO/ DANIDA – introduite en 1996 a permis une plus grande souplesse dans la mise en œuvre des projets ainsi qu’une meilleure planification des activités extrabudgétaires dans le domaine de la communication et de l’information. Cette expérience novatrice mérite d’être prise en considération par d’autres donateurs.

(39)

Le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) s’est à nouveau affirmé comme grand mécanisme de collecte de fonds, bien que le niveau des contributions à son Compte spécial soit demeuré à peu près inchangé par rapport à l’exercice précédent. Les conseillers régionaux pour la communication ont participé à la préparation et à la mise en œuvre des projets du PIDC, qui ont été décentralisés dans leur totalité. En ce qui concerne le Programme intergouvernemental d’informatique (PII), la tendance à l’amenuisement, en nombre et en volume, des contributions volontaires s’est poursuivie et aucune contribution nouvelle n’a été reçue en 1997. Une révision radicale de la fonction et des méthodes de collecte de fonds du PII s’impose donc, ainsi peut-être que sa réorientation vers de nouvelles formes d’assistance aux États membres.

(40)

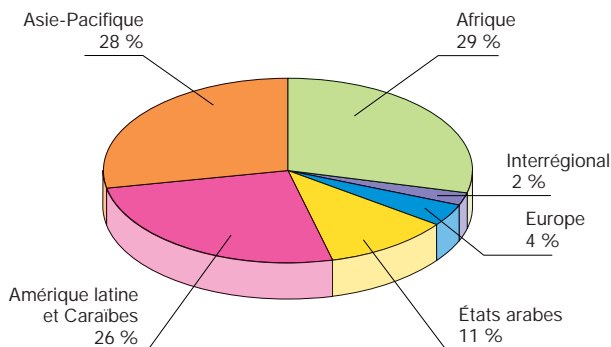
Un certain nombre de projets de grande envergure ont mis en lumière la nécessité d’inclure dans la conception et la planification des projets des mesures visant à en assurer la viabilité économique longtemps après la phase d’exécution proprement dite, avec la mise en place de services et autres facilités à titre commercial, que ce soit sous la forme de conseils et de formation techniques (voir, par exemple, l’Institut cambodgien de la communication) ou de conception et de montage de matériel (par exemple, le projet de formation aux techniques du film et de la vidéo au Zimbabwe et le projet de radio communautaire Tambuli).

(41)

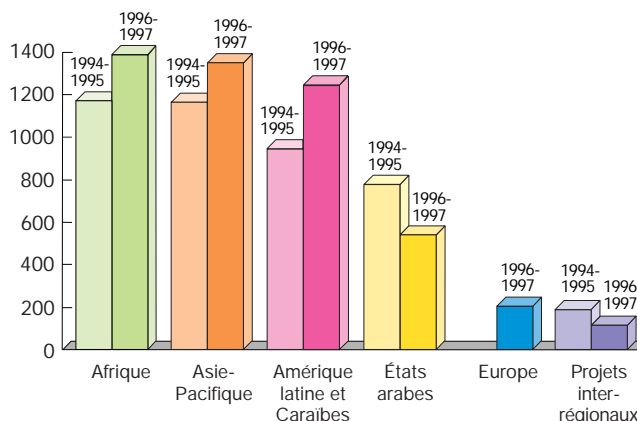
Si la plupart des projets étaient satisfaisants quant à la qualité et à la pertinence, un certain nombre n’ont pas rempli tous leurs objectifs et ont eu un impact limité. Principaux défauts à signaler : erreurs de conception et incapacité d’adaptation à l’évolution de la situation ; manque de coordination entre les gestionnaires du projet et les bénéficiaires finaux ; mauvaise gestion administrative et financière de certains projets exécutés localement et manque d’expertise locale.

Projets financés au titre du Compte spécial du PIDC en 1996 et 1997

Répartition des fonds par région



Comparaison avec 1994-1995



(42)

Dans l'ensemble, le temps des projets conçus isolément, en particulier dans des domaines transdisciplinaires comme la communication et l'information, est apparemment résolu. Même ceux d'entre eux qui donnent les meilleurs résultats doivent, pour avoir un impact positif durable, être intégrés dans des programmes plus larges de développement national et rattachés à d'autres initiatives d'assistance internationale. Cette approche a déjà été adoptée en Afrique, où un projet UNESCO/DANIDA sur les bibliothèques publiques en tant

que points d'accès à l'information a été couplé avec le projet de l'UIT sur les télécentres communautaires polyvalents et placé dans le cadre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique. L'importante coopération inter-institutions qui en est résulté a non seulement permis une mise en œuvre plus cohérente du projet, mais elle a aussi suscité un apport de fonds de contrepartie de la part du British Council, du CRDI, de la FAO, du PNUD, de l'UIT et des partenaires locaux. Cette approche intégrée devrait être progressivement étendue à tous les projets opérationnels.

101

Évaluation externe Évaluation des projets achevés du PIDC

Objectifs

Les quarante projets évalués visaient à : renforcer les établissements de formation, les stations de radio et de télévision (y compris communautaires) ; informatiser le fonctionnement des médias ; et promouvoir l'utilisation des médias dans l'éducation et la culture.

But de l'évaluation

Évaluer les résultats immédiats et la viabilité à long terme des projets et identifier les principaux problèmes afin d'améliorer la conception et l'exécution des nouveaux projets.

Principaux résultats

Bien que la plupart des projets aient été intégralement exécutés, la mise en œuvre n'a été jugée satisfaisante que dans un nombre limité de cas. D'autres projets ont révélé un certain nombre de défauts, tandis que plusieurs ont échoué. Certains se sont avérés mal conçus et incapables de s'adapter à l'évolution de la situation, tandis que d'autres ont vu leurs objectifs arbitrairement modifiés. Le problème de l'insuffisance de coordination entre fournisseurs de matériel et desti-

naires a persisté, conduisant à des incompatibilités avec les normes techniques locales. Le manque de formation à l'emploi du matériel s'est aussi fait vivement sentir. Plusieurs organismes d'exécution locaux manquaient des infrastructures ou de l'expertise nécessaire. Les cas de mauvaise gestion administrative et financière n'ont pas été rares non plus. Plusieurs projets n'avaient pas une « masse critique » suffisante pour atteindre leurs objectifs.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

L'UNESCO et, en particulier, ses bureaux hors Siège, devraient intervenir davantage dans la préparation et la conception des projets ainsi que dans le suivi de leur mise en œuvre. Tout achat et toute livraison de matériel devraient être précédés d'une étude des conditions et des besoins locaux, ainsi que d'un appel d'offres. Pour les projets dont le budget est supérieur à 50.000 dollars, la présentation de rapports périodiques sur leur état d'avancement serait chose utile. La gestion financière ne devrait pas être confiée à des organisations ou à des établissements qui ne disposent pas de services administratifs adéquats et permanents. Il vaut mieux différer un projet à grande échelle que de le mettre en route avant que les fonds nécessaires (et pas seulement la contribution du PIDC) aient été réunis.

Évaluation externe Le programme Mémoire du monde

Objectifs

L'objectif de ce programme, lancé en 1992, est de permettre la préservation, grâce aux technologies les plus appropriées, du patrimoine documentaire présentant un intérêt mondial, tout en encourageant la préservation du patrimoine documentaire d'importance nationale et régionale. Un autre objectif, complémentaire du premier, est de rendre ce patrimoine accessible au plus grand nombre possible, en utilisant les supports les mieux adaptés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des pays qui l'abritent.

But de l'évaluation

Évaluer la pertinence du programme Mémoire du monde, ses résultats et son impact ; examiner en particulier le cadre méthodologique et technique du programme, ses principes généraux, les projets pilotes auxquels il a donné lieu, les normes techniques qui le régissent, son dispositif institutionnel, ainsi que les travaux du Comité consultatif international, de ses sous-comités et des comités nationaux ; élaborer des recommandations pour l'exécution ultérieure du programme et formuler des propositions touchant son mode de financement et les aspects marketing dans une optique résolument tournée vers l'avenir.

Principaux résultats

L'évaluation a mis en évidence un consensus général sur la pertinence et l'opportunité du programme, chacun s'accordant à reconnaître que l'UNESCO est probablement le seul organe au monde qui puisse donner à cette initiative une portée véritablement universelle. Si la protection des biens culturels physiques s'appuie désormais sur une solide tradition avec le programme de l'UNESCO relatif au patrimoine mondial, la situation des documents demeure dans le plus grand flou. Le Registre de la Mémoire du monde pourrait donc jouer un rôle

complémentaire de celui de la Liste du patrimoine mondial, et fonctionner selon des principes comparables. Au cours des cinq dernières années, des comités nationaux pour le programme Mémoire du monde ont été créés dans 28 pays et 38 éléments du patrimoine documentaire de 22 pays ont été inscrits au Registre de la Mémoire du monde. Autre élément clé de la stratégie suivie, on a mis en œuvre des projets pilotes portant sur la production de CD-ROM consacrés à des documents ou collections particulièrement dignes d'intérêt et exposant, pour certains d'entre eux, les méthodes de conservation employées. Ces projets ont démontré le potentiel qu'offre la numérisation pour rendre le patrimoine documentaire plus largement accessible et en permettre une meilleure compréhension. Cet accès est encore facilité grâce au site Web Mémoire virtuelle du monde.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

L'hypothèse initiale, selon laquelle la vente de documents numérisés permettrait de générer des fonds pour le programme, devra être réexaminée et il faudra trouver des moyens novateurs de garantir son financement. Il faudra également améliorer le site Web du programme afin d'en faire un outil d'information, de recherche et de marketing plus efficace. Ce site devrait être connecté à d'autres sites Web consacrés au patrimoine culturel et à divers thèmes apparentés, de façon à faire mieux prendre conscience du caractère comparable des démarches. De nombreux autres projets poursuivent des objectifs similaires ; des mesures devraient être prises pour les fédérer sous le label Mémoire du monde. Les critères de sélection pour l'inscription au Registre de la Mémoire du monde devront être affinés. Autre point capital, toutes les parties prenantes, en particulier les ONG associées aux projets et les programmes nationaux, régionaux et internationaux qui contribuent d'ores et déjà d'une façon ou d'une autre aux objectifs d'ensemble du programme, devraient être recensées et regroupées pour des partenariats concrets, ce qui implique aussi que des ressources humaines suffisantes soient affectées à la coordination du programme.

Évaluation externe

Le Réseau informatique régional pour l'Afrique (RINAF)

Objectifs

Pour répondre aux besoins des milieux universitaires et scientifiques africains, qui ressentaient la nécessité d'avoir accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et de se constituer en réseaux, le Programme intergouvernemental d'informatique (PII) de l'UNESCO, s'inspirant des activités analogues qu'il menait dans d'autres régions en développement, a formulé la notion d'un Réseau informatique régional pour l'Afrique (RINAF) en 1989. Le projet proprement dit a vu le jour en 1992. Il visait essentiellement à favoriser l'interconnexion des établissements universitaires et scientifiques à l'intérieur de l'Afrique tout en les reliant à la communauté internationale des chercheurs. Cet objectif devait être atteint essentiellement par le développement des capacités humaines requises pour exploiter la technologie de mise en réseau informatique et en élargir l'utilisation ; il s'agissait également de fournir du matériel informatique et un appui financier pour couvrir en partie le coût des services de télécommunication.

But de l'évaluation

Évaluer l'impact du projet et sa capacité de répondre aux besoins réels de la région, définir les problèmes et les facteurs de réussite afin de formuler des propositions pour la mise en œuvre de nouveaux projets portant sur l'établissement de réseaux universitaires et scientifiques et l'accès de l'ensemble du public aux réseaux en Afrique ; recenser les possibilités de collaboration dans ces domaines avec les autres partenaires intéressés et formuler des recommandations sur l'action à entreprendre par la suite.

Principaux résultats

Le RINAF a apporté une contribution importante à l'établissement de réseaux nationaux et internationaux au sein des milieux universitaires et scientifiques dans 14 pays africains (Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe). Cette contribution a porté essentiellement sur le transfert de compétences, la formation

de techniciens et la fourniture de matériel informatique. Au total, une centaine d'organisations ont reçu une aide du RINAF pour la connexion au courrier électronique et à l'Internet et plus de 80 spécialistes ont été formés dans le cadre d'ateliers bénéficiant d'un soutien financier du RINAF.

Dans sa conception initiale, le projet prévoyait la mise en place de nœuds sous-régionaux. Cette stratégie ne s'est pas avérée très payante. Cela tient en partie au fait que lorsque le projet RINAF a été mis sur pied, l'Internet venait tout juste de démarrer aux États-Unis et en Europe ; il était donc encore bien difficile de prévoir l'ampleur qu'il pourrait prendre, en particulier en Afrique. Au cours de l'exécution du projet, on a été amené à abandonner l'objectif de la connexion aux niveaux sous-régional et régional, pour promouvoir plutôt la connexion à l'Internet dans la région.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

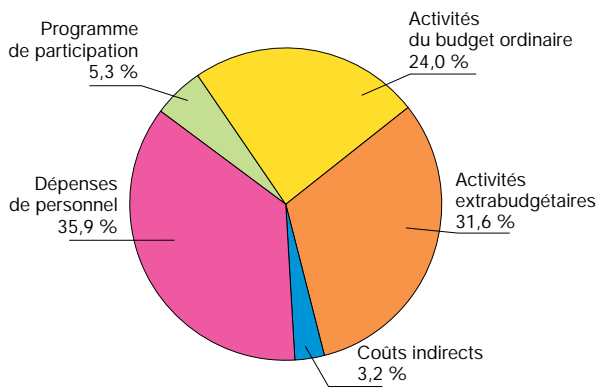
L'Internet étant désormais accessible dans presque toutes les capitales africaines, l'établissement de réseaux universitaires et scientifiques ne revêt plus le même degré de priorité pour le RINAF, qui devrait s'attacher davantage à favoriser l'accès de l'ensemble du public à l'Internet. Au stade de l'exécution, le RINAF pourrait cesser de privilégier le transfert international des compétences et du matériel indispensables à l'établissement de réseaux, et centrer son action sur le développement des capacités en matière de gestion globale des réseaux, l'interconnexion des réseaux nationaux, la fourniture de services à large bande et, surtout, le développement des compétences pour la formulation des contenus. Des efforts spéciaux doivent être déployés pour faire en sorte que l'Internet soit plus largement accessible à l'échelle nationale – l'accessibilité dans les zones rurales sera le prochain grand objectif pour le soutien à la mise en place des infrastructures. Les résultats de l'évaluation donnent à penser que l'appui à la formulation des contenus devrait être ciblé sur les détenteurs de la documentation culturelle, scientifique et technique. Parce qu'elle a la réputation d'être un interlocuteur honnête et impartial, l'UNESCO est appelée à jouer dans ces domaines un rôle important, dont l'ampleur sera fonction de son aptitude à établir des partenariats concrets avec les acteurs de premier plan.

Informations administratives et budgétaires

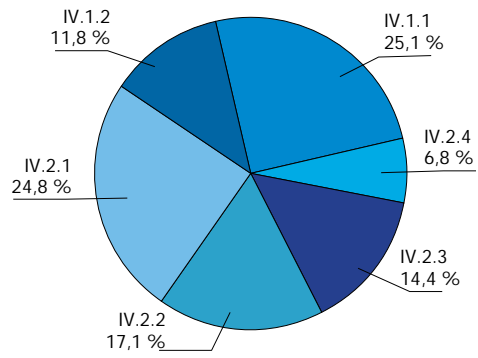
104

Article budgétaire	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
\$	\$	\$
GP IV - COMMUNICATION, INFORMATION ET INFORMATIQUE		
Programme IV.1 Libre circulation de l'information	3 932 448	
IV.1.1 Médias et liberté d'expression	2 676 129	812 000
IV.1.2 Accès à l'information et technologies	1 256 319	-
Programme IV.2 Développement des capacités dans le domaine de la communication, de l'information et de l'informatique	6 714 852	
IV.2.1 Développement de la communication	2 636 019	7 602 000
IV.2.2 Développement des bibliothèques, des archives et des services de documentation	1 828 891	2 618 000
IV.2.3 Développement de l'informatique	1 529 832	2 968 000
IV.2.4 Nouvelles applications des technologies de l'information et de la communication	720 110	-
	10 647 300	14 000 000
Coûts indirects	1 413 249	-
Programme de participation	2 336 580	-
Personnel	15 921 702	-
Total, GP IV	30 318 831	14 000 000
Total, RB + EXB		44 318 831

**Répartition du total des dépenses
\$ 44 318 831**



**Répartition des dépenses afférentes
aux activités du budget ordinaire
(par programme)**



I.B

**PROJETS
ET ACTIVITÉS TRANSDISCIPLINAIRES**

1. Éducation et information en matière d'environnement et de population pour le développement

108

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(1)

- Dans le cadre de la célébration du 20^e anniversaire de la Conférence de Tbilissi sur l'éducation relative à l'environnement, le Bureau de l'UNESCO à La Havane a apporté une contribution substantielle à la Primera Convención Internacional sobre Medio Ambiente y Desarrollo, organisée à La Havane, Cuba (16-19 septembre 1997), et destinée à préparer la Conférence de Thessalonique. Quelque 1.200 personnes, essentiellement d'Amérique latine et des Caraïbes, ont participé à cette réunion. L'UNESCO a contribué financièrement et participé à la Primera Conferencia Nacional de Educación Ambiental – 20 ans après Tbilissi, organisée à Brasilia, Brésil (7-10 octobre 1997). Elle a également pris part au deuxième Congrès ibéro-américain sur l'éducation environnementale – 20 ans après Tbilissi à Guadalajara, Mexique (juin 1997).
- L'UNESCO participe activement aux travaux de l'Équipe spéciale du CAC sur les services sociaux de base pour tous (BSSA), dont le mandat porte sur la fourniture de services de planning familial et de santé génésique, d'éducation de base, de soins de santé primaires, d'eau potable et d'assainissement, d'habitat et de services sociaux au sortir des crises.
- La première réunion de la BSSA, à laquelle ont participé des représentants du FNUAP, de l'OMS, du BIT et du FMI, a été organisée au Siège de l'UNESCO le 29 avril 1996. L'UNESCO a participé dans le cadre de l'Équipe spéciale aux travaux du Groupe de travail inter-institutions sur les migrations internationales et a apporté sa contribution à l'établissement du rapport inter-institutions coordonné qui a été soumis à la Commission sur la population et le développement de l'ONU à sa session de février 1997.
- L'UNESCO a participé à la troisième session ordinaire du Conseil exécutif du PNUD/FNUAP qui s'est tenue à New York les 18 et 19 septembre 1997. Concurrément avec la cinquième Conférence annuelle de la Banque mondiale sur un développement écologiquement viable intitulée « Partenariats pour la gestion de l'écosystème global : science, économie et droit », l'UNESCO et la Banque mondiale ont organisé au siège de la Banque mondiale à Washington D.C. une réunion intitulée « Organiser les connaissances pour un développement écologiquement viable » (9-10 octobre 1997).
- Sous le patronage et avec l'appui technique et financier de l'UNESCO, Planet'ERE a organisé à Montréal, Canada (6-16 novembre 1997), le premier Forum francophone international sur l'éducation et la formation relatives à l'environnement dans le domaine du développement

durable. Sept cents délégués de 44 pays francophones ont participé à ce forum qui a adopté la Déclaration de Montréal. Cette déclaration renforce à bien des égards la déclaration adoptée par consensus à la Conférence de Thessalonique.

- Une Conférence internationale d'experts intitulée « Environnement et société : éducation et sensibilisation du public à la viabilité » a été organisée par l'UNESCO et le gouvernement de Grèce à Thessalonique (8-12 décembre 1997). L'UNESCO avait préparé le document de travail de base intitulé « Éduquer pour un avenir viable : une vision transdisciplinaire pour l'action concertée ». Lors d'un atelier organisé par l'UNESCO à Thessalonique pour préparer la conférence, un projet international de formation des enseignants a été lancé, suite à une décision prise lors de la quatrième session de la Commission du développement durable des Nations Unies, pour mettre en place un réseau international d'institutions de formation des enseignants visant à intégrer les contenus essentiels et la pédagogie de l'éducation pour un avenir viable dans les programmes de formation des enseignants dans les États membres.

(2)

Perfectionner la base de connaissances sur les activités d'éducation, d'information et de formation dans les différentes régions

- Dans le cadre du Réseau international de chaires UNESCO/CISE (Centre international des systèmes d'éducation) sur le « transfert de technologies pour le développement durable », l'UNESCO a participé le 9 décembre 1996 au Colloque international sur « le développement durable en Russie à la lumière de l'apport scientifique de V.I. Vernadsky », qui s'est tenu à l'Académie russe des sciences, à Moscou.
- Un atelier sous-régional d'information et de sensibilisation pour des responsables d'ONG féminines a été organisé à Lomé, Togo (26-30 mai 1997), sur la nécessité de promouvoir la participation des femmes à l'éducation en matière d'environnement et de population en vue d'une contribution au développement durable.
- L'UNESCO a participé au colloque « Lire les pratiques pédagogiques en éducation relative à l'environnement » qui s'est tenu à Dijon, France, le 4 septembre 1997, et rédigé le discours d'orientation sur l'éducation et la formation dans les politiques nationales d'éducation en matière d'environnement.
- Un document intitulé « Population and Quality of Life – Synopsis of the Theme Papers Solicited by the Independent Commission on Population and Quality of Life » a été établi à partir des contributions reçues des 70 spécialistes

consultés par la Commission indépendante sur la population et la qualité de la vie. On y trouve les informations et connaissances scientifiques pluridisciplinaires les plus récentes sur des thèmes en rapport avec les questions de population et de qualité de la vie. Il a été largement diffusé à l'intérieur de l'UNESCO et au dehors, en particulier auprès des équipes de soutien aux pays du FNUAP.

- À titre de contribution au développement des connaissances dans le domaine de la population, l'UNESCO a publié en anglais et en français une carte démographique mondiale : « L'humanité sur la planète » (« People on Earth »), qui s'est avérée utile aux décideurs, planificateurs, chercheurs et éducateurs. Elle a été largement distribuée lors de la 29^e session de la Conférence générale aux représentants des États membres et aux chefs des bureaux hors Siège de l'UNESCO, ainsi qu'à des personnes et institutions représentatives.
- En coopération avec le Centre international des systèmes d'éducation et avec le Centre Y.A. Gagarine de Russie, un Centre de formation a été créé à Moscou, à l'intention des spécialistes de l'écologie industrielle et de la protection de l'environnement. L'UNESCO a également signé un accord avec l'Université technique d'État de l'Altaï (Fédération de Russie) en vue de la création d'une chaire UNESCO d'éducation environnementale en Sibérie.
- Sur la base des travaux réalisés par l'UNESCO dans le cadre d'un préprojet, un projet de formation à distance au développement durable, conçu à l'intention des municipalités ibéro-américaines (Proyecto iberoamericano de educación a distancia para el desarrollo sostenible a escala municipal), a été lancé par « Televisión Educativa Iberoamericana » qui a utilisé à cet effet le satellite Hispasat. Le programme de formation, exécuté en coopération avec des universités et des instituts de recherche et de formation, sera centré sur les relations entre population, environnement et développement.

(3)

Améliorer les programmes et matériels d'éducation et de formation, renforcer les capacités des États membres et favoriser des changements de comportement

- L'ouvrage *Qui a peur de l'an 2000 ?* a été publié pour servir de guide d'introduction à l'environnement pour un développement durable et destiné aux enseignants, aux responsables de l'élaboration des programmes et aux communicateurs dans le domaine des disciplines environnementales.
- Quatre modules d'apprentissage (ressources en eau douce, changement mondial, diversité biologique, océans et régions côtières) ont été diffusés auprès des professeurs

d'éducation environnementale, des instituts de formation des enseignants et des spécialistes de l'élaboration des programmes d'enseignement en vue d'améliorer les programmes et matériels d'éducation et de formation. En coopération avec le Secteur de l'éducation, un jeu d'auxiliaires didactiques comprenant des documents du Programme international d'éducation relative à l'environnement a été mis au point et diffusé.

- Un projet d'information et de sensibilisation destiné aux communautés locales, qui met l'accent sur la problématique relative à l'environnement, la population et le développement, a été préparé en collaboration avec l'Institut pour la politique environnementale européenne de Madrid.
- La chaire UNESCO d'éducation environnementale de l'Universidad Nacional de Educación a Distancia (Université ouverte) de Madrid a mis au point, en coopération avec l'UNESCO, une publication en quatre volumes intitulée *El Análisis Interdisciplinar de la Problemática Ambiental* (L'analyse interdisciplinaire de la problématique environnementale).
- Un atelier sous-régional sur l'éducation environnementale au service du développement durable en Afrique a été organisé du 22 au 26 avril 1996 à l'intention de responsables de l'éducation. Il a rassemblé 30 participants d'Afrique du Sud, du Botswana, du Kenya, du Lesotho, du Malawi, de Maurice, du Mozambique, de Namibie, d'Ouganda, du Swaziland, de Tanzanie, de Zambie et du Zimbabwe. Cet atelier, dont l'objectif général était de définir des stratégies pour une perception intégrée des questions relatives à l'environnement, à la population et au développement – très utiles ensuite pour planifier, exécuter et suivre les activités éducatives –, a eu pour principaux résultats : (a) la création d'une banque sous-régionale de données environnementales afin de faciliter le partage de l'information ; (b) une meilleure compréhension du « développement durable » par les participants.
- Un atelier régional de formation sur l'éducation pour la viabilité a été organisé par le Bureau de l'UNESCO à Bangkok (17-21 novembre 1997), en collaboration avec le PNUE et l'Institut pour la promotion de l'enseignement de la science et de la technologie de Bangkok (Thaïlande). Il a rassemblé douze participants du Bangladesh, du Bhoutan, de la Chine, de la République démocratique lao, des Philippines et de la Thaïlande, ainsi que quatre spécialistes et représentants du PNUE, du FNUAP et de l'UNESCO. Il a eu pour résultat l'élaboration de matériels d'enseignement et d'apprentissage sur la qualité de l'eau et la gestion des déchets intégrant les préoccupations touchant l'environnement, la population

- et le développement. Ces matériels ont été par la suite testés par certains pays participants.
- Organisation par le Bureau de l'UNESCO de Dakar, en coopération avec l'IFOMA et le BIE à Lomé, Togo (26-30 mai 1997), d'un séminaire/atelier sous-régional d'information, de sensibilisation et de production EPD pour promouvoir la participation des femmes à l'éducation en matière d'environnement et de population en vue du développement durable (23 responsables d'ONG féminines de 7 pays et 2 observateurs). Édition et diffusion en 150 exemplaires d'un auxiliaire pédagogique d'information et de sensibilisation sur EPD à l'usage des responsables d'ONG et associations de femmes à l'issue d'un séminaire/atelier (octobre-novembre 1997).
 - Deux répertoires des activités et des acteurs en matière d'environnement et de population ont été produits par le Bureau de l'UNESCO à Nairobi, l'un pour le Kenya, l'autre pour l'Ouganda. Avec l'appui du Bureau de l'UNESCO à Tunis, le Ministère de l'éducation nationale et la Commission nationale tunisienne pour l'UNESCO ont mis au point des documents sur les méthodes de l'éducation en matière d'environnement et de population à l'intention des professeurs de l'enseignement secondaire, ainsi que des guides pédagogiques sur l'éducation en matière d'environnement et de population à l'intention des animateurs des clubs UNESCO.
 - Le Bureau de l'UNESCO de Dakar a organisé à Dakar un atelier régional les 24 et 25 juin 1996 pour mettre au point un guide pratique d'élaboration de matériels d'apprentissage et d'enseignement sur les questions d'environnement et de population pour le développement destiné à être utilisé en Afrique subsaharienne. Étaient présents à cet atelier, auxquels 16 pays d'Afrique ont participé, des représentants d'organisations comme le Groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP), Enda Tiers Monde, la FAO et le FNUAP.
 - L'UNESCO a participé à la Conférence internationale sur les médias et l'éducation environnementale dans la protection de l'environnement, qui s'est tenue à Vladikavkaz (République d'Ossétie du Nord, Fédération de Russie) du 26 au 29 mai 1996, en coopération avec l'Union européenne des associations de journalistes scientifiques. Les participants ont défini, à l'intention des autorités locales et nationales ainsi que de l'UNESCO et d'autres organisations internationales, les moyens de sensibiliser l'opinion aux questions d'environnement et sur le rôle des médias à cet égard.
 - Dans le cadre du programme « Société Planète », la campagne éducative « Le monde reste à faire » continue à se développer dans une trentaine de pays. Grâce à la présence de coordinations nationales particulièrement actives (commissions nationales, ministères et ONG nationales), plusieurs milliers de documents d'information sur les projets réalisés par les écoles ont été diffusés en Italie, Espagne, France, Argentine et Madagascar. En Italie, la chaîne de télévision RTI (Reti Italiane Televisive) a diffusé pour la deuxième année une série d'émissions hebdomadaires intitulée « Le monde reste à faire », coproduite avec l'UNESCO. Le Ministère du développement social en Argentine a accordé un financement de 60.000 dollars à l'UNESCO pour la mise en œuvre de la campagne éducative dans ce pays.
 - Dans le cadre du programme « Société Planète », les activités suivantes ont été menées : organisation d'une journée nationale sur le thème « Le monde reste à faire », en Égypte (30 mars 1996) ; parrainée par l'Office international de l'enseignement catholique, cette journée a attiré 20.000 enfants. Le réseau « Société Planète » se développe par la création d'antennes nationales dans les pays suivants : Argentine, Autriche, Brésil, Chili, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, France, Hongrie, Italie, Sénégal, Sri Lanka et Tunisie. Le système de base de données du réseau a été développé pour permettre sa consultation publique. Un site Web unesco.org/planetsociety pour la diffusion d'informations sur le réseau est disponible depuis juillet 1997. Des collectes de fonds ont permis de réunir 35.000 dollars des États-Unis au profit du financement du programme.
 - Le Bureau de l'UNESCO à Beijing a demandé aux Commissions nationales de la Chine, de la Mongolie et de la République populaire démocratique de Corée de trouver des experts pour mettre en pratique les concepts d'EPD en favorisant des activités d'éducation, de formation et d'information concernant les questions d'environnement, de population, de santé et de développement dans le cadre du programme intersectoriel EPD. Le résultat a été que dans chacun de ces pays ont été organisées des expositions novatrices, la parution de publications, et des campagnes des médias sur l'importance d'un programme destiné à promouvoir une approche transdisciplinaire des problèmes du développement. Une autre section du programme EPD, visant à définir les besoins en formation, éducation et communication des animatrices de communautés rurales et urbaines, a débouché sur la production de deux importantes publications en anglais et en chinois intitulées *Empowering women as agents of change in community development population programmes and environmental protection – training material for urban women/rural women* (Renforcer le rôle des femmes comme agents de changement dans le développement communautaire, les programmes relatifs à la popula-

tion et la protection de l'environnement – matériel de formation à l'intention des femmes des zones urbaines et des zones rurales).

(4)

Mobiliser le soutien des décideurs et des personnalités qui influencent l'opinion aux niveaux local, national et international

- L'UNESCO a pris part à un cours de formation de haut niveau (réunissant 140 participants venus de tous les pays du continent américain) sur le développement durable et les droits de l'homme, organisé le 23 juin 1997 à l'Instituto Interamericano de Derechos Humanos à San José (Costa Rica). Dans le cadre de la « Chaire UNESCO de développement humain et d'éducation en matière d'environnement », deux stages internationaux de formation ont été organisés avec l'Universidad Pontificia Bolivariana à Medellín (février 1997) et Bogotá (mars 1997) sur le thème « La complexité et la transdisciplinarité en tant que facteur d'amélioration de la production et de la créativité ».
- En tant que maître d'œuvre pour l'application du chapitre 36 du programme Action 21, l'UNESCO, avec le soutien du gouvernement des États-Unis et en collaboration avec d'autres partenaires, a lancé un projet visant à mettre en place un système de gestion des connaissances à l'appui de l'éducation pour un avenir viable au titre du chapitre 36. Ce système comportera un répertoire électronique des pratiques novatrices. Les progrès les plus récents de la technologie seront mis à profit pour créer un site Web de la « seconde génération » sur l'Internet, qui sera utilisé au niveau national comme au niveau international, notamment par les pays qui n'ont pas encore un accès satisfaisant à l'Internet.
- Dans le cadre de la coopération de l'UNESCO avec le système interinstitutions des services d'appui technique (SAT) et des équipes de soutien aux pays du FNUAP (CST), une réunion de consultation/orientation a eu lieu au Siège de l'UNESCO du 24 au 26 novembre 1997 pour resserrer les liens et la coopération entre le Siège de l'UNESCO, les SAT et les conseillers régionaux. Treize conseillers régionaux de l'UNESCO et un représentant du siège du FNUAP ont participé à cette réunion, à laquelle plusieurs spécialistes de différents secteurs et divisions de l'UNESCO ont apporté des contributions substantielles ; elle a été jugée positive par les participants.
- Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a organisé un atelier interrégional d'orientation sur la promotion de l'éducation en matière de population au niveau universitaire (Bangkok, Thaïlande, 24-28 mars 1998) auquel ont participé des représentants de onze universités de différentes régions.

(5)

Coopération pour le développement

- En coopération avec le FNUAP, l'UNESCO a élaboré en Inde 25 projets, au niveau des États, sur l'éducation en matière de population dans les établissements scolaires ainsi que 17 projets dans le même domaine au niveau de l'enseignement supérieur ; elle a également organisé à Bangkok, Thaïlande (24-28 mars 1997), un atelier interrégional sur la « promotion de l'éducation en matière de population au niveau universitaire ». Comme suite à deux ateliers nationaux qui se sont tenus au Pakistan en mai 1997, l'UNESCO a fourni une assistance technique pour l'élaboration d'un guide du maître sur l'éducation en matière de population aux niveaux primaire et secondaire du premier cycle. L'UNESCO a participé à la réalisation d'une étude en Tanzanie et financée par le PNUD sur l'évaluation des besoins relatifs à l'éducation et l'information en matière d'environnement et de population pour le développement humain. En prévision du prochain cycle de financement du FNUAP, de juillet 1997 à décembre 2001, l'UNESCO a fourni des avis techniques aux fins de la préparation de projets d'éducation en matière de population et de développement destinés aux écoles et aux universités.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(6)

L'augmentation du taux de décentralisation du programme EPD qui est passé de 45 à 55 % a permis une coopération plus efficace et centrée sur des problèmes concrets tant au niveau national que communautaire, malgré la stabilité du budget et une diminution sensible du personnel d'EPD au Siège.

(7)

La notion d'éducation pour un développement durable a évolué d'une façon positive au niveau international et notamment dans le cadre des travaux de la Commission du développement durable des Nations Unies, laquelle a adopté, parmi les quatre programmes de travail adoptés dans le contexte d'Action 21, un programme de travail sur l'éducation. La Conférence internationale « Environnement et société : éducation et sensibilisation du public à la viabilité », Thessalonique (8-12 décembre 1997), a été particulièrement importante pour l'évolution conceptuelle et opérationnelle du projet EPD, notamment pour faire avancer le programme de travail adopté par la Commission du développement durable des Nations Unies.

III. LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(8)

La conception du projet EPD en tant que mécanisme pour mobiliser l'UNESCO autour de l'environnement, la population et le développement de même que pour promouvoir le suivi des conférences des Nations Unies et des trois conventions internationales continue à être non seulement valable mais nécessaire pour assurer la contribution de l'UNESCO et son rôle moteur dans ce domaine.

(9)

L'UNESCO a su apporter des réponses aux demandes de la communauté internationale dans le domaine d'une éducation pour un avenir viable et s'orienter de plus en plus dans la direction de la coopération interagences au niveau

national. L'approche transdisciplinaire aussi bien sur le plan conceptuel qu'opérationnel vise à parvenir à un vrai changement de mentalité, de méthode de travail et un réel engagement dans le processus de changement exigé par la complexité que présente le développement durable.

(10)

Après quatre années d'existence, EPD a démontré son utilité non seulement pour l'UNESCO mais aussi pour l'ensemble du système des Nations Unies comme cela a été souligné à l'occasion de l'évaluation externe d'EPD. Ce dernier a été reformulé à la fin du biennium selon les recommandations de cette évaluation et l'un des changements opérés a été l'accent prioritaire mis sur le rôle de l'éducation, comme le reflète le nouveau titre du projet s'appelant désormais : « Éduquer pour un avenir viable ».

Évaluation externe du projet EPD

À la demande du Conseil exécutif, une équipe de haut niveau coprésidée par M. H. Cavalcanti (Brésil) et M^{me} A. Inayatullah (Pakistan) a, d'octobre 1996 à février 1997, procédé à une évaluation externe du projet. Conformément aux instructions du Directeur général, l'évaluation effectuée présentait un caractère analytique et stratégique plutôt que quantitatif, de manière à servir d'instrument de prise de décision au Directeur général et au Conseil exécutif.

L'évaluation a examiné les questions ci-après : le but et le concept du projet EPD, ses objectifs, l'exécution du projet, le suivi intégré des grandes conférences des Nations Unies, les ressources humaines et financières, les questions de gestion et d'organisation et l'avenir d'EPD, dans la perspective de la réforme des Nations Unies. La conclusion générale des évaluateurs a été qu'« EPD est une expérience utile en matière d'organisation et de programmation et que l'UNESCO devrait poursuivre cette expérience jusqu'à l'an 2000, comme l'a décidé la Conférence générale. Les buts et objectifs

d'EPD, qui traite de questions transdisciplinaires à la pointe des débats actuels, sont essentiels pour la vision stratégique de l'Organisation et utiles en tant que mécanisme fonctionnel pour l'avenir de l'ensemble du système des Nations Unies. ... En tant que moyen d'expérimenter des pratiques opérationnelles et des méthodologies, EPD devrait susciter une rénovation qui s'étendrait progressivement à l'ensemble de l'Organisation ».

De nombreuses propositions et recommandations formulées dans l'évaluation, axées d'une part sur le rôle prioritaire de l'éducation, de l'autre sur le suivi intégré des grandes conférences et conventions des Nations Unies et l'action concertée au niveau national, ont été prises en compte lors de l'élaboration du Projet de programme et de budget pour 1998-1999. L'attention a également été appelée sur le fait qu'« il y a très loin de la vision d'EPD à la réalité de la mise en œuvre du projet. ... Un noyau de dix cadres hautement qualifiés ... est indispensable pour qu'EPD fonctionne normalement ».

ACTIVITES FINANCIÉES PAR DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES*

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(11)

Au cours de l'exercice biennal 1996-1997, le FNUAP a confié à l'UNESCO l'exécution de 71 projets nationaux dans 51 États membres (29 projets dans 20 pays d'Afrique, 17 projets dans 9 pays arabes, 15 projets dans 15 pays d'Asie et du Pacifique et 10 projets dans 7 pays d'Amérique latine et des Caraïbes) et contribué à institutionnaliser l'éducation en matière de population et à sensibiliser l'opinion publique des États membres aux questions relatives à la population et au développement.

(12)

Dans le cadre du suivi de la Conférence du Caire, de nouvelles propositions de projets ont été préparées et soumises au FNUAP conformément au plan d'action de l'ICPD.

(13)

Des examens tripartites (TPR) sont effectués chaque année par les gouvernements, l'UNESCO et le FNUAP en vue d'évaluer chaque projet pour ce qui est de sa pertinence, de son impact et de la qualité des prestations techniques des institutions.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(14)

La coopération de l'UNESCO avec le FNUAP pour l'exécution des projets a connu un fléchissement au cours de l'exercice biennal 1996-1997. Cela est dû en particulier au développement de l'« exécution nationale » des projets financés par le FNUAP, avec la mise en place progressive dans les États membres d'une capacité institutionnelle adéquate, par exemple de compétences de gestion efficaces et efficaces. Dans les pays et les régions où cette capacité institutionnelle fait défaut, l'UNESCO et le FNUAP recherchent activement des approches novatrices et souples pour inciter les gouvernements nationaux à assumer des responsabilités accrues en matière d'exécution des projets.

(15)

Le taux d'exécution a été faible – de l'ordre de 68 %. Une des raisons qui expliquent cette faiblesse est que dans certains pays le personnel des projets a souhaité réduire ses activités. Des ajustements sont en cours pour tenir compte des recommandations formulées dans l'évaluation externe. L'accent est mis sur la nécessité d'atteindre les femmes des zones rurales et les jeunes et de privilégier les activités de terrain faisant appel à des approches appropriées ayant un effet multiplicateur supérieur.

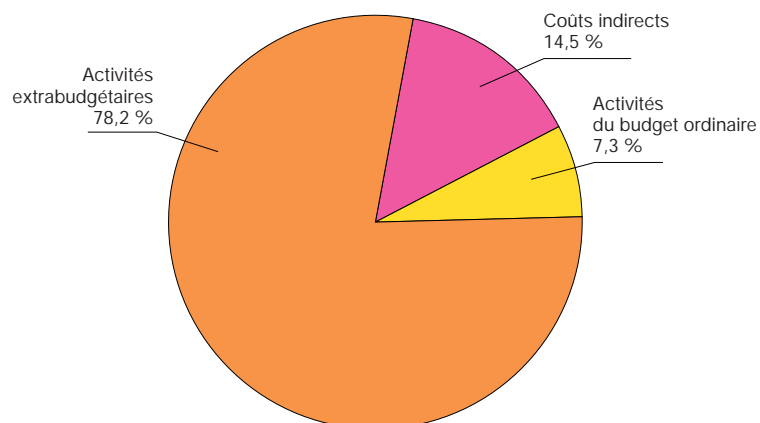
* Voir la liste des projets à l'annexe I.1.

Informations administratives et budgétaires

114

Article budgétaire	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
	\$	\$
PROJETS ET ACTIVITÉS TRANSDISCIPLINAIRES		
Éducation et information en matière d'environnement et de population pour le développement		
Activités	1 366 414	14 792 000
Personnel	2 746 865	-
Total, EPD	4 113 279	14 792 000
Total, RB + EXB		18 905 279

Répartition du total des dépenses
\$ 18 905 279



2. Vers une culture de la paix

Unité 1 : Éducation pour la paix, les droits de l'homme, la démocratie, la compréhension internationale et la tolérance

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

- (1)
- L'intégration des politiques éducatives et l'élaboration de plans d'action nationaux ont été facilitées par la parution (dans les six langues officielles de la Conférence générale) et la large diffusion de la brochure intitulée *Déclaration et Cadre d'action intégré concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie*. Cette publication est également disponible sur l'Internet et sur CD-ROM et a été traduite par certains États membres dans leurs langues nationales.
 - Des recommandations orientées vers l'action ont été formulées par la 2^e (1996) et la 3^e (1997) session du Comité consultatif pour l'éducation à la paix, aux droits de l'homme, à la démocratie, à la compréhension internationale et à la tolérance, sur la contribution du projet transdisciplinaire à la promotion des stratégies nationales.
 - En réponse à de nombreuses demandes de matériel pédagogique pratique sur les droits de l'homme et la tolérance, une version préliminaire du *Manuel pour l'éducation aux droits de l'homme, pour les premier et second degrés*, a été préparée en anglais et en français et diffusée aux États membres en vue de la mettre définitivement au point sur la base de leur évaluation et de leurs observations. Un certain nombre d'écoles, d'institutions s'occupant de droits de l'homme et d'experts de la pédagogie et des établissements d'enseignement ont pris part à ce travail. De plus, une version élaborée de l'ouvrage de référence *Tolérance – porte ouverte sur la paix* (en trois unités : pour les écoles primaires et secondaires et pour la formation des maîtres) a été publiée en anglais, espagnol et français et est diffusée aux points de vente de l'UNESCO.
 - Compte tenu des besoins toujours croissants des États membres en ce qui concerne le développement de l'éducation à la non-violence, des lignes directrices générales relatives à un projet interrégional L'UNESCO pour une culture de la paix et de la non-violence dans les écoles ont été établies par le Forum international sur l'éducation à la non-violence (Sintra, Portugal, mai 1996) et un plan d'action pour les Caraïbes a été élaboré par la Conférence sur l'éducation à la non-violence (Willemstad, Antilles néerlandaises, décembre 1997).
 - Dans le cadre du Réseau international UNESCO de recherche sur les manuels, (i) les numéros de 1996 et 1997 du Bulletin ont été publiés en anglais et en français et diffusés aux États membres et, jusqu'à présent, à 322 participants de 51 pays, (ii) le *Guide de l'UNESCO pour la recherche sur les manuels et la révision des manuels* a été rédigé en anglais et en français en coopération avec l'Institut Georg-Eckert pour la recherche internationale sur les manuels (Allemagne) ; (iii) des études ont été effectuées sur les manuels scolaires d'histoire utilisés en Israël et en Palestine ainsi que dans les pays des Balkans.
 - La sixième Consultation des États membres sur l'application de la Convention et de la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement a été lancée et un rapport d'étape relatif aux 44 rapports nationaux présentés par les États membres au cours de l'exercice biennal 1996-1997 a été rédigé à l'intention du Conseil exécutif (doc. 152 EX/20).
 - Un projet pilote portant sur la question de la prévention de la violence en milieu scolaire à Échirolles (France) a abouti à la production d'un ouvrage écrit par les enfants et intitulé *Différents, pas indifférents* qui a été lancé à l'occasion de la Journée internationale contre la discrimination raciale (21 mars 1998).
 - Dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour l'enseignement des droits de l'homme (1995-2004), des stratégies régionales ont été élaborées à ce sujet dans le cadre de réunions telles que l'Atelier régional d'éducation aux droits de l'homme organisé en 1996 à Ouagadougou (Burkina Faso) en coopération avec l'Union interafricaine des droits de l'homme et la Conférence sur l'éducation aux droits de l'homme en Europe, organisée en 1997 à Turku (Finlande) avec la Commission nationale finlandaise pour l'UNESCO et l'Institut de Turku pour les droits de l'homme.
 - Conformément aux engagements précis de l'UNESCO au titre du Plan d'action de la Décennie des Nations Unies pour l'enseignement des droits de l'homme, des matériels éducatifs et promotionnels ont été élaborés sur des questions de droits de l'homme, y compris une nouvelle édition révisée de *Droits de l'homme : questions et réponses* (versions anglaise et française). Un appui a été apporté à la traduction en plus de 12 langues nationales de *Démocratie : questions et réponses*, de l'édition précédente de *Droits de l'homme : questions et réponses et de la Déclaration universelle des droits de l'homme*.
 - Le réseau de chaires UNESCO sur l'éducation aux droits de l'homme, à la paix et la démocratie a été développé. Treize nouvelles chaires ont été créées, comme suit : trois en Afrique (Afrique du Sud, Bénin, Madagascar), deux dans la région des États arabes (Autorité palestinienne, Maroc) ; sept en Europe (Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Espagne, Grèce, République de Géorgie, Russie) et deux en Amérique latine (Brésil, Mexique). Un appui technique et financier a été apporté à une série d'initiatives des chaires dans les domaines de l'éducation et de la recherche.

116

- Le réseau d’instituts de recherche et de formation en matière de droits de l’homme a été renforcé. En coopération avec le Bureau du Haut Commissaire aux droits de l’homme, deux réunions (1996 et 1997) des directeurs d’instituts des droits de l’homme se sont concentrées sur la coopération en vue de la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l’enseignement des droits de l’homme aux niveaux national et régional et sur divers projets de recherche relatifs aux droits de l’homme.
- Le prix UNESCO 1996 de l’éducation aux droits de l’homme a été attribué à S. Exc. M. Jean-Bertrand Aristide, ancien président de la République de Haïti. Une mention honorable du prix a été décernée à M^{me} Gloria Ramirez (Mexique).
- Le prix UNESCO 1996 de l’éducation pour la paix a été attribué à M^{me} Chiara Lubich (Italie), présidente du Mouvement des Focolari. En 1997, le prix a été décerné à M. François Giraud (France).

II. ANALYSE DE L’EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(2)

L’exécution des activités prévues dans le document 28 C/5 a mis en évidence les besoins particuliers des États membres en matière de développement de l’éducation civique et de l’éducation pour une culture de la paix et de la non-violence. C’est d’ailleurs ce qu’a souligné la Table ronde sur l’éducation civique et la promotion des droits de l’homme organisée pendant la 29^e session de la Conférence générale pour favoriser une conception plus large de l’éducation civique englobant la paix, les droits de l’homme, la démocratie et la tolérance.

La Selected List of UNESCO Practical and Reference Materials related to Civics Education et une mallette pédagogique de l’UNESCO sur l’éducation civique ont été préparées grâce à la contribution du Royaume-Uni au budget de 1997 de l’UNESCO et à une contribution spéciale des États-Unis d’Amérique.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L’AVENIR

(3)

Les faits ont montré que l’éducation apporte une contribution de premier plan à l’édification d’une culture de la paix. Elle suscite d’ailleurs un intérêt de plus en plus vif dans les États membres, comme en témoigne l’augmentation du nombre de demandes concernant, en particulier, l’élaboration des programmes d’enseignement, l’éducation civique et l’éducation aux droits de l’homme. Elle devrait donc être inscrite au premier rang des priorités des futurs programmes et budgets de l’UNESCO relatifs à la culture de la paix. Il est en particulier essentiel que nous renforçons dans le secteur de l’éducation notre capacité d’éducation civique et d’éducation à la non-violence, y compris l’éducation aux droits de l’homme.

(4)

Le projet pilote sur la prévention de la violence en milieu scolaire réalisé à Échirolles (France) a montré qu’entreprendre un projet en dehors des programmes scolaires peut contribuer à atteindre des buts pédagogiques ordinaires tels que l’amélioration du français écrit. Il a aussi montré que les enfants et les adultes sont capables de faire face de manière non violente à des situations violentes et à la discrimination raciale.

Systeme des écoles associées (Réseau SEA)

Principaux résultats

- Jamais depuis que le Réseau SEA a été lancé par l'UNESCO en 1953, on n'avait constaté une augmentation aussi importante du nombre des pays et des écoles qui y participent. Au cours de l'exercice biennal, 19 États membres supplémentaires l'ont rejoint. Avec l'inscription de plus de 1.000 établissements, il regroupe aujourd'hui au total 4.590 écoles associées de 146 pays.
- Une nouvelle version illustrée du Manuel pratique du Réseau SEA a été produite à l'intention des écoles (en anglais, arabe et français) et largement diffusée.
- À la suite des sept festivals sous-régionaux pour la culture de la paix organisés à l'intention des enfants en 1995 et à la lumière des nouvelles approches et des nouveaux matériels éducatifs qu'ils ont générés, une valise pédagogique sur la paix (composée d'un manuel du maître, de cartes d'activité, de marionnettes, de vidéos, d'affiches, etc.) a été produite pour expérimentation dans le monde entier. En coopération avec le Centre du patrimoine mondial, trois Forums régionaux des jeunes sur le patrimoine mondial ont été organisés à Dubrovnik (Croatie) en mai 1996, Victoria Falls (Zimbabwe/Zambie) en septembre 1996 et Beijing (Chine) en septembre 1997, respectivement. Ils ont tous fait l'objet d'une couverture internationale grâce aux reportages mondiaux produits par OPI et diffusés par CNN.
- Dans le cadre de nouveaux partenariats avec les écoles SEA de pays différents, deux nouvelles initiatives internationales ont pu être menées à bonne fin : le premier projet international de Journée de solidarité, le 27 avril 1996, à l'occasion du 10^e anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl (qui a été organisée par le SEA à Bielefeld (Allemagne) et qui doit être à nouveau célébrée en 1998) ; le Time Project

qui a été conçu et conduit par le Sintermeeter College aux Pays-Bas et permet à des écoles de communiquer par voie électronique à un moment précis et sur plusieurs sujets et qui a été réalisé avec succès en 1995 et 1997 et sera répété en 1998.

Analyse de l'exécution du programme et évaluation interne

- Le développement rapide du Réseau SEA peut s'expliquer par l'accroissement des moyens financiers et humains mis à sa disposition. L'efficacité de ce Réseau est souvent due à ses coordonnateurs nationaux et, en 1996, un nouveau projet visant à reconnaître plus particulièrement les mérites de 11 coordonnateurs nationaux du SEA à travers le monde a été lancé. Il sera poursuivi en 1998.
- En 1996, une Unité de coordination du Système des écoles associées a été créée pour faciliter et renforcer la communication entre les bureaux hors Siège de l'UNESCO, les commissions nationales pour l'UNESCO, les coordonnateurs du Réseau SEA et les écoles. Les bureaux hors Siège ont joué un rôle majeur en apportant une aide pour commencer à implanter et/ou élargir le Réseau.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

Le Réseau SEA suscite un grand intérêt et les demandes d'une nouvelle assistance dépassent les ressources disponibles. Une place plus grande sera donc donnée à la recherche de fonds extrabudgétaires pour les activités et les innovations du Réseau.

Unité 2 : Promotion des droits de l'homme et de la démocratie ; lutte contre la discrimination

118

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(5)

- La publication *UNESCO and Human Rights - Standard-Setting Instruments, Major Meetings, Publications: Major International Human Rights Instruments* (au 31 mai 1996 et au 31 mai 1997) a contribué à faire largement connaître les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.
- Dans la perspective du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, un Plan d'action intersectoriel axé sur la sensibilisation aux droits de l'homme dans les domaines de compétence de l'Organisation a été présenté au Conseil exécutif, qui l'a approuvé, à sa 152^e session.
- La *Déclaration sur les responsabilités des générations présentes envers les générations futures*, qui traduit les nouvelles tendances du droit international dans les domaines de compétence de l'Organisation, a été adoptée par la Conférence générale à sa 29^e session. Cette Déclaration est le premier instrument international qui se préoccupe de la protection des générations futures du point de vue de la science, de l'éducation et de la culture. L'UNESCO a produit et diffusé des brochures contenant le texte de la Déclaration dans quatre langues officielles. Les États membres et les organisations non gouvernementales se sont engagés à mettre au point des matériels didactiques et des cours visant à promouvoir les idéaux énoncés dans la Déclaration.
- Dans le cadre de la Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (ONU), les participants à trois ateliers régionaux organisés en Afrique, en Europe et en Amérique latine ont étudié comment le dialogue interculturel pouvait contribuer à surmonter les formes de discrimination fondées sur l'appartenance ethnique et culturelle. Une étude, intitulée *The Struggle Against Discrimination. A Collection of International Instruments Adopted by the United Nations System*, a été publiée.
- Au titre du projet spécial « Promotion du processus démocratique en Afrique », deux chaires UNESCO sur la démocratie ont été instituées, des ateliers nationaux (Angola, Cameroun, Lesotho, Togo) ont été organisés sur la gouvernance démocratique à l'intention principalement des jeunes (élèves et animateurs d'organisations de jeunesse) et des projets d'études nationales sur l'état de la démocratie en Afrique, dont une synthèse sera publiée en 1998-1999, ont été élaborés.
- Dans la collection « Peace and Conflict Issues », un troisième numéro intitulé *From a Culture of Violence to a Culture of Peace* (1996) a été publié.
- À l'occasion de la première Journée internationale pour la tolérance en 1996, le premier prix UNESCO-Madanjeet

Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence a été décerné sur recommandation d'un jury international présidé par M. Desmond Tutu, à un collectif d'ONG de femmes rwandaises, Pro-Femmes Twese Hamwe.

- L'inauguration d'une chaire sur les droits de l'homme et la démocratie à l'Université de Namibie, lors d'une conférence régionale de spécialistes des États membres d'Afrique australe sur le thème « Droits de l'homme – de la théorie à l'action : développer la coopération au sein du Réseau UNITWIN d'Afrique australe », a marqué le lancement d'un réseau UNITWIN dans cette région.
- L'UNESCO a fourni à l'Université de Namibie des services d'experts pour l'aider à planifier l'introduction des questions de parité des sexes dans les programmes de recherche et de formation universitaires. À la suite de quoi un Programme de recherche et de formation sur cette question (Gender Research and Training Programme) a été mis en place au Centre de recherche multidisciplinaire de l'Université de Namibie. Les conclusions de deux ateliers organisés par cette Université sur la meilleure façon d'intégrer les questions de parité des sexes dans la recherche et l'enseignement universitaires sont en voie d'être publiées.
- Un échange fructueux d'informations et des débats sur les stratégies ont eu lieu au sein d'un Groupe de travail régional rassemblant 35 parlementaires, membres de parti au pouvoir et dans l'opposition, mis sur pied conjointement avec l'Assemblée nationale du Malawi en vue d'étudier les moyens d'accroître la représentation des femmes, la prise en compte des questions de parité des sexes et les partenariats entre parlementaires hommes et femmes d'Afrique australe. Pour aider à consolider les institutions démocratiques au Malawi au lendemain des élections pluralistes de 1994, une coopération a été instaurée avec l'Assemblée nationale et l'Université de ce pays pour la formation de 89 parlementaires dans quatre grands domaines : gouvernance, démocratie, droits de l'homme ; analyse financière et affaires économiques ; rapports et différences entre hommes et femmes dans la société ; langue et communication, y compris les relations avec les médias.
- Dans le cadre d'un accord signé en août 1997 avec la municipalité de Buenos Aires et la Commission nationale pour l'UNESCO en vue de coopérer à la promotion de projets dans le domaine de la culture de la paix, UNESCO-Argentine a fourni un soutien technique pour l'élaboration de matériels de formation des enseignants.
- UNESCO-Haïti a produit une affiche et un dépliant, une vidéo et une pièce de théâtre sur la résolution des conflits civils en collaboration avec la Mission civile internationale en Haïti (MICIVIH).

- Sur la base de principes directeurs élaborés par UNESCO-Bangkok, des études de cas sur l'autonomisation des femmes dans la vie économique, notamment dans le cadre des petites et moyennes entreprises (PME), ont été réalisées en collaboration avec des associations de femmes de la région. Un atelier régional sur l'autonomisation des femmes dans les PME a été organisé à UNESCO-Bangkok pour étudier des aspects précis de la participation légitime des femmes à la vie économique. Les participants ont formulé un programme d'action qui doit être mis en œuvre au niveau à la fois national et régional pour venir à bout des problèmes communs qui empêchent les femmes de prendre part à la vie économique. Le rapport de l'atelier a été publié.
- La Fondation Aurat, ONG qui s'occupe de la question des femmes, a élaboré au nom d'UNESCO-Pakistan une étude sur les lois discriminatoires à l'égard des femmes au Pakistan et dans d'autres pays musulmans. Une autre ONG, la South-Asia Partnership Pakistan (Lahore), a élaboré un programme de formation et mis en place un projet pilote sur la parité des sexes et la promotion de la participation des femmes au processus politique démocratique.
- Conformément à la Déclaration de principes sur la tolérance et le Plan d'action destinés à donner suite à l'Année des Nations Unies pour la tolérance (rés. 28 C/5.6), quatre réseaux pour la promotion de la tolérance et de la non-violence ont été créés dans les régions suivantes : Méditerranée/mer Noire (Barcelone, Espagne, septembre 1996) ; Asie/Pacifique (Kwangju, République de Corée, septembre 1996) ; Afrique (Dakar, Sénégal, avril 1997) ; Amérique latine (São Paulo, Brésil, novembre 1997).

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

- (6)
La coopération entre le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et l'UNESCO s'est beaucoup renforcée en 1996-1997, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des activités de la Décennie des Nations Unies

pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004). Cette coopération s'articule autour des principaux éléments suivants : stratégies et programmes complémentaires et activités conjointes au niveau opérationnel avec partage des coûts.

- (7)
Les quatre affiches éducatives sur la tolérance, produites en anglais, français, espagnol et russe ont été distribuées à toutes les commissions nationales et écoles associées.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

- (8)
Une évaluation externe des activités menées, au cours des six dernières années, en appui au processus de démocratisation en Europe centrale et orientale et en Asie centrale, a été mise en œuvre. Le rapport d'évaluation a souligné la pertinence de ce type de programme. En outre, l'évaluation a recommandé qu'il soit plus adapté aux situations et besoins spécifiques des sous-régions et des pays.

- (9)
Le nombre de chaires UNESCO sur l'éducation pour les droits de l'homme, la démocratie et la paix a doublé pendant l'exercice biennal. La priorité accordée par l'UNESCO au renforcement des capacités nationales au niveau universitaire doit être considérée sous l'angle de la durabilité. À cet effet, le renforcement de la coopération entre les chaires UNESCO sera encouragé à l'avenir, afin d'explorer et d'identifier les moyens d'un soutien mutuel.

- (10)
L'UNESCO a présenté, en novembre 1996, un rapport complet à la cinquante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies portant sur les activités mises en œuvre dans le cadre de l'Année des Nations Unies pour la tolérance. Dans sa Résolution 51/95, l'Assemblée générale a hautement apprécié le travail réalisé par l'UNESCO en sa qualité d'agence coordinatrice.

Unité 3 : Pluralisme culturel et dialogue interculturel

120

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(11)

- Dans le droit fil des activités tendant à renforcer la dynamique interculturelle dans les grands centres urbains, un prix UNESCO Villes pour la paix a été créé en vue d'honorer les actions des municipalités qui vont dans le sens du renforcement de la cohésion sociale, de l'amélioration des conditions de vie et du développement d'une véritable convivialité urbaine, respectant la diversité culturelle et encourageant la solidarité de proximité ainsi que l'exercice d'une citoyenneté active. Ce prix vise à contribuer à l'établissement de réseaux de coopération régionale entre les municipalités et à la mise en place de banques de données sur les initiatives novatrices.
- Le prix UNESCO Villes pour la paix, qui récompense des villes des cinq régions du monde, a été décerné pour la première fois aux villes ci-après et remis à leur maire : pour l'Amérique latine et les Caraïbes : Apartado (Colombie), Salvador da Bahia (Brésil), Santiago (Chili) ; pour l'Afrique : Harare (Zimbabwe), Johannesburg (Afrique du Sud) ; pour l'Asie et le Pacifique : Olongapo (Philippines), Waitakere (Nouvelle-Zélande) ; pour l'Europe : Pecs (Hongrie), Saint-Denis (France) ; pour la région des États arabes : Tunis (Tunisie), Hebron (Territoires autonomes palestiniens).
- Dans le cadre de ce prix, un recueil des initiatives novatrices lancées par les villes a été publié sous le titre *La ville : modes d'emploi*. Il est disponible en anglais, espagnol et français, ainsi que sur l'Internet.
- Le projet « Culture de quartier » visait à forger une solidarité intercommunautaire plus forte. Au vu des résultats positifs du projet de la décennie mondiale relatif à l'Europe, qui tendait à souligner l'importance de la démocratie locale, de l'intégration sociale et de la qualité de la vie dans la culture et le développement urbains, il a été décidé de l'étendre à l'Afrique et à d'autres régions, en faisant fond sur l'échange de données d'expérience et la coopération interdisciplinaire entre chercheurs, décideurs, travailleurs culturels et population locale pour trouver des solutions très pragmatiques aux problèmes urbains communs.
- Dans le cadre de la promotion des expressions culturelles des minorités, composante importante du pluralisme culturel, un produit multimédia (livre + CD-ROM) sur l'univers culturel tsigane a été conçu avec la participation d'experts nationaux des 5 pays d'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Hongrie, Roumanie, République tchèque, Slovaquie). Ce produit intitulé Tsigane, heureux si tu es libre invite à briser les certitudes dogmatiques, à lutter contre la discrimination et réhabiliter ainsi la dignité d'un groupe méconnu et stigmatisé. Le CD-ROM a pu être réalisé grâce à l'assistance financière de la Commission européenne.
- L'Assemblée générale du Fonds de développement pour les peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes s'est tenue en Bolivie, en juillet 1996, et plusieurs séminaires et ateliers régionaux et sous-régionaux ont été organisés à cette occasion. Un Mémorandum de collaboration avec le Parlement autochtone d'Amérique a été signé au mois d'août 1997.
- En vue de la création d'une chaire régionale UNESCO, un colloque sur les peuples autochtones et l'État en Amérique latine s'est tenu en juillet 1997 avec l'Institut indigéniste interaméricain (III). Ce colloque a fait l'objet d'une grande diffusion dans la région. Le service informatif ALAI lui a consacré un numéro spécial et a reproduit les exposés présentés ; parmi ceux-ci, figure « Nuevo liderazgo indígena, más allá de los lamentos » de M. Victor Hugo Cárdenas, alors vice-président de la Bolivie.
- Le projet ACALAPI (Contribution de la culture arabe aux cultures ibéro-américaines par le biais de l'Espagne et du Portugal) a donné lieu à l'élaboration des ouvrages suivants : *El Arte Mudejar* (L'art mudéjar), *Al-Andalus allende el Atlantico* (Al-Andalus à travers l'Atlantique) et *El Mundo Arabe y America Latina* (Le monde arabe et l'Amérique latine) et a ainsi sensibilisé le public à la variété et la richesse des influences culturelles entre les grandes civilisations par un dialogue transcontinental.
- Plusieurs rencontres ont été organisées dans le cadre du projet spécial « Dialogue interculturel au quotidien chez les jeunes en Afrique » par différents bureaux de l'UNESCO en Afrique centrale et de l'Ouest. Les jeunes qui participaient à ces rencontres et y représentaient des organisations gouvernementales et non gouvernementales ont formulé plusieurs recommandations tendant à créer un réseau africain d'ONG de jeunesse et d'organisations pour la paix, un centre de documentation visant à promouvoir une culture africaine de la paix, des journaux destinés aux jeunes Africains et un festival itinérant de jeunes au service des arts et de la culture de la paix. Un atelier sous-régional organisé par le Bureau de l'UNESCO à Porto-Novo a préconisé la mise en place d'une radio culturelle africaine et d'un forum des jeunes pour la paix.
- L'UNESCO a lancé un projet spécial régional intitulé « Femmes, démocratie et paix civile en Amérique latine et dans les Caraïbes pour la promotion du dialogue interculturel ». Plusieurs ateliers réunis en 1996-1997 à l'initiative d'institutions nationales, avec l'aide de l'UNESCO, ont mis en lumière le rôle joué par les femmes dans le maintien de la paix civile : « Femmes, culture civique et démocratie » (Mexique, 1996) ; « Femmes, participation politique et citoyenneté » (Costa Rica, 1996) ; « Citoyenneté » (Pérou,

1997). Une conférence a été organisée à Mexico en 1997 sur le thème « Nouveaux principes de la démocratie et de la citoyenneté masculine et féminine en Amérique latine : perspectives locales, nationales et régionales ».

- Une étude réalisée par l'Association panafricaine d'anthropologie (APA) et intitulée « Dialogue interculturel et culture de la paix en Afrique : le rôle des jeunes » a été présentée pour examen aux participants d'un atelier organisé à Yaoundé, Cameroun (décembre 1996), et a fait office de document de travail pour l'atelier sous-régional qui s'est tenu à Lomé, Togo (juin 1997).

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(12)

L'ensemble du programme, en raison de l'actualité brûlante de sa problématique, a été exposé à une demande croissante qui dépassait ses moyens. La planification a dû être révisée à maintes reprises afin de répondre à des demandes urgentes adressées soit au secteur, soit au Directeur général : la question des minorités étant hautement politique, le projet concernant les expressions culturelles des nomades du Sahel a dû être interrompu.

(13)

Une priorité a été donnée aux initiatives qui renforcent le respect de la diversité et du pluralisme culturel dans les

politiques nationales ainsi que la sensibilité de l'opinion publique à la tolérance, notamment chez les jeunes, pour lutter contre les préjugés et les conflits ethniques. Le problème est évident dans les grandes concentrations urbaines où cohabitent des populations d'origines culturelles différentes.

(14)

Les projets destinés aux populations autochtones ont veillé au renforcement des capacités institutionnelles et à la mise en valeur du savoir et de la littérature autochtone.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(15)

L'Unité 3 doit s'efforcer d'établir un équilibre entre la demande de préservation des identités culturelles dans une perspective pluraliste et la coexistence pacifique inter-étatique et intra-étatique.

(16)

La complexité de la question du pluralisme culturel justifie sa présence à tous les échelons (quartier, ville, région, État-nation, univers) et nous impose de nouvelles stratégies devant les défis de la globalisation, la priorité devant être donnée aux jeunes et aux femmes, groupes particulièrement touchés par la marginalisation et l'exclusion, mais en même temps groupes porteurs d'espoir.

Projets interculturels

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(17)

- La **Route de l'esclave** : la Conférence générale, lors de sa 29^e session, a proclamé le 23 août de chaque année « Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition », et a demandé à l'Assemblée générale des Nations Unies de faire participer ses États membres à cette commémoration, et de contribuer à perpétuer dans un esprit de vérité historique la mémoire de la traite négrière.
- Une mission d'appui sectoriel au Sénégal, en Gambie et en Guinée a identifié, à l'intérieur de chacun des pays, les sites, bâtiments et lieux de mémoire liés à la traite, déterminé leur état de conservation, établi une estimation du potentiel culturel et touristique et entamé une identification des sources de financement possibles dans le but de mettre en valeur ce patrimoine et de procéder au développement du tourisme culturel.
- La mise en œuvre du projet de **Mémorial de Gorée** : l'UNESCO a participé en 1997 à l'organisation du concours international d'architecture. Elle a également créé une Commission internationale de 16 membres chargée de la promotion internationale du projet. L'UNESCO a contribué à la réalisation des maquettes du Mémorial, pour appuyer la campagne de collecte de fonds destinés à la réalisation du projet.
- Les **Routes d'Al-Andalus**, projet de dialogue interculturel et interreligieux entre le monde arabe, l'Europe et l'Afrique subsaharienne ainsi qu'entre l'islam, le judaïsme et le christianisme a été lancé à Grenade, Espagne, en septembre 1997, au cours de la réunion interrégionale « Les Routes d'Al-Andalus : espace de dialogue interculturel ». Cette réunion a permis d'élaborer les bases conceptuelles et de définir les lignes d'action du projet.
- Le projet **Routes de la foi** : la réunion organisée à La Vallette, Malte, en juin 1997, a rassemblé d'éminentes personnalités religieuses et laïques d'horizons différents, dont certaines étaient ressortissantes de pays en butte à des tensions interconfessionnelles. Cette réunion a permis aux participants de se faire part de leurs expériences concrètes et de mettre sur pied des activités communes afin d'élaborer un programme d'action concerté destiné à renforcer la volonté de dialogue entre toutes les personnes qui recherchent la paix et sont désireuses de vivre côte à côte dans le respect des traditions spirituelles de chacun.
- La Déclaration de Malte a arrêté les grandes lignes des activités à entreprendre sous l'égide de l'UNESCO, principalement la création de chaires UNESCO de connaissance réciproque des trois Écritures, des traditions spirituelles et

de leur culture spécifique, laquelle sera mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 1998-1999 ; cette initiative permettra d'initier religieux et laïcs aux aspects pluridisciplinaires des études interreligieuses et interculturelles et favorisera la coopération régionale et internationale.

- Le projet **Routes de la soie** a donné lieu à un certain nombre d'activités qui s'interpénètrent et s'échelonnent sur le long terme, en particulier : le programme scientifique adopté par la deuxième assemblée générale de l'Institut international d'études sur l'Asie centrale, Samarkand, Ouzbékistan (Paris, 1997) ; la résolution 29 C/46 sur la création d'un Institut international d'études comparées des civilisations à Takshashila, Pakistan ; la préparation du programme visant à constituer une documentation relative à l'emplacement des antiquités d'Asie centrale, lancé par l'Inde (28 C/Rés., 3.8, par. 3) ; le renforcement du programme conjoint UNESCO/Organisation mondiale du tourisme pour la promotion du tourisme culturel sur les Routes de la soie. L'un des résultats les plus visibles de ces actions a été la coproduction avec NDR (Allemagne) et ARTE (France) d'un film documentaire illustrant les échanges interculturels sur les Routes de la soie.
- Le projet **Routes du fer en Afrique**, lancé à Abuja, Nigéria, en février 1995, a mis en lumière la place et le rôle du fer dans le développement des civilisations et des sociétés africaines. Le Comité scientifique international a défini l'orientation scientifique du projet et élaboré un programme d'activités qui porte sur des études et recherches, des activités d'éducation et des activités muséales, d'animation culturelle et de création artistique.
- Le programme sur l'état des recherches a été entamé, notamment par la constitution d'une bibliographie sous-régionale. La promotion du projet s'est également traduite par la publication d'articles de presse, la diffusion d'informations par l'UNESCO (revue Sources), ainsi que l'élaboration de deux études sur l'état de la recherche en Afrique dans le domaine de la métallurgie du fer. Ces documents ont été largement distribués, surtout aux experts concernés.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(18)

Le programme de recherches scientifiques, confié aux réseaux régionaux et thématiques qui ont été établis lors de la troisième session du Comité scientifique international du

projet « Route de l'esclave », réuni à Cabinda (Angola) en novembre 1996, a fait, malgré les contraintes budgétaires, des avancées importantes. Des travaux majeurs sont menés par des équipes de chercheurs dans le cadre de ce programme sur les sources documentaires de la traite, les archives et la tradition orale.

(19)

Le projet a été lancé et les grands axes du programme ont été définis. La convention qui sera signée en 1998 entre l'UNESCO et la Fondation espagnole Legado Andalusi ouvrira des nouvelles perspectives pour le développement du projet de dialogue interculturel et interreligieux des « Routes d'Al-Andalus ».

(20)

Malgré de sérieuses contraintes budgétaires, la réunion de Malte portant sur le dialogue interreligieux : bilan et ses perspectives a été un succès car seule une organisation comme l'UNESCO est à même de rassembler des personnalités de cultures religieuses différentes – non seulement des monothéistes (juifs, chrétiens et musulmans) mais des personnalités de toutes les traditions spirituelles – et de coordonner des activités sur la question du dialogue interreligieux. À l'avenir, il faudra prendre soin d'assurer en toute occasion une coopération efficace avec les ONG à vocation religieuse, ainsi qu'avec les autres organisations, associations et établissements de recherche s'occupant de questions interconfessionnelles.

(21)

La plupart des activités du projet « Routes de la soie » prévues pour 1996-1997 ont été entièrement menées à bien en grande partie grâce à la générosité des États membres qui ont accueilli des colloques et encouragé la création d'institutions internationales. Certaines activités comme la production du CD-ROM sur les « Routes de la soie » et la parution du deuxième fascicule de la bibliographie n'ont pu être achevées en 1997. Cela s'explique surtout par le manque de moyens dû à la défaillance de deux bailleurs de fonds potentiels.

(22)

Le manque de moyens a empêché la mise en œuvre d'une des activités prioritaires du projet « Routes du fer en Afrique » recommandée par le Comité scientifique à Abuja : la tenue d'une réunion pour faire le point sur l'état de la connaissance dans le domaine du fer en Afrique.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

123

(23)

Durant l'exercice biennal, le projet « Route de l'esclave » a révélé l'intérêt croissant des États membres et des institutions publiques et privées. La Conférence générale et le Conseil exécutif ont exprimé leur soutien aux activités menées et approuvé des décisions et des résolutions relatives au projet (28 C/Rés., 5.11, 150 EX/Déc., 8.2 et 29 C/Rés., 40 notamment). Les fonds extrabudgétaires qui ont été mobilisés sont nécessaires pour permettre un important développement du projet pendant l'exercice 1998-1999 afin de consolider les réseaux de recherche, développer le programme de tourisme culturel, élaborer des maquettes pédagogiques sur la traite et ses conséquences, mobiliser les jeunes.

(24)

La réunion du lancement du projet « Routes d'Al-Andalus » a montré que la mise en œuvre du projet doit comporter deux volets : l'approfondissement de la réflexion et le développement des travaux scientifiques, d'une part, et la mise sur pied des projets d'action concrète, en mobilisant les organisations régionales et les forces de la société civile, en vue de promouvoir la coopération et la solidarité entre les peuples et les pays concernés, d'autre part.

(25)

L'UNESCO pourrait jouer un rôle de plus en plus affirmé en ce qui concerne les questions relatives au dialogue interreligieux en raison de sa capacité spécifique à coordonner et à élaborer des activités d'amont susceptibles d'avoir un effet multiplicateur au service de l'instauration d'une culture de la paix. Comme la plupart des conflits actuels sont de nature interreligieuse, une réponse spirituelle appropriée, de nature à favoriser la prévention et la résolution des conflits, fondée sur la compréhension mutuelle, la connaissance réciproque des traditions religieuses de chacun et la solidarité est nécessaire, et les efforts en la matière seront fermement poursuivis.

(26)

Le projet « Routes de la soie » tendait à devenir trop lourd à gérer, en raison de la profusion d'activités proposées au titre du projet. Sa réussite globale est toutefois attestée par le fait qu'à la demande des États membres et du Comité consultatif international de l'Étude intégrale des Routes de la soie (réunion de clôture, Téhéran, avril 1997), les grandes activités à long terme dotées d'une forte composante interculturelle ont trouvé un prolongement dans le cadre d'un nouveau projet intitulé « Dialogue interculturel Est-Ouest en Asie centrale ».

(27)

Malgré l'absence de moyens financiers qui a ralenti la mise en œuvre des activités des « Routes du fer en Afrique », l'intérêt des États membres africains pour le projet ne s'est pas démenti. Il conviendra donc de rechercher des fonds extrabudgétaires pour permettre sa réalisation.

LINGUAPAX

Principaux résultats

- Dans un atelier organisé à l'Université linguistique de Moscou, Fédération de Russie, en avril 1996, un plan d'action du réseau LINGUAUNI allant jusqu'à l'an 2000 a été mis au point et devrait être exécuté en étroite collaboration avec LINGUAPAX. Près de 80 universités font partie du réseau qui a diffusé des informations sur LINGUAUNI dans la Fédération de Russie et en Europe centrale et a poursuivi avec succès le programme d'échange d'étudiants et de jeunes chercheurs.
- Il a été institué un comité national LINGUAPAX rayonnant sur l'Amérique latine et l'Amérique centrale qui a présenté une version préliminaire de la partie descriptive du rapport de l'UNESCO sur les langues du monde.
- Quatorze universités ont adhéré au réseau LINGUAPAX, 25 autres ont demandé leur affiliation. Le réseau a défini ses objectifs et ses méthodes de travail, a aidé à diffuser les matériels LINGUAPAX dans leurs régions respectives et a également présenté une version préliminaire de la partie explicative du rapport de l'UNESCO sur les langues du monde. La confection de cinq guides pratiques LINGUAPAX a été financée par l'Agence francophone et l'Université de Mons-Hainaut. Les guides sont prêts et certains seront traduits en anglais et en portugais.
- En collaboration avec l'Union européenne, des principes directeurs ont été établis en vue de la mise en œuvre d'une réforme linguistique au Mali visant à sauvegarder les langues nationales.
- Des manuels de sciences sociales en langue khmère, conçus selon la méthodologie LINGUAPAX, ont été diffusés à un million d'exemplaires dans toutes les écoles primaires cambodgiennes.

Analyse de l'exécution du programme et évaluation interne

Compte tenu du budget limité du projet en 1996-1997, les contributions de la Belgique, de l'Espagne, de l'Union européenne et de l'ACCT ont été déterminantes pour le succès des projets prévus dans le document 28 C/5 et de nouvelles activités telles que l'élaboration du rapport UNESCO sur les langues du monde.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

Comme l'instauration d'une culture de la paix passe nécessairement par la diversité linguistique en éducation et le plurilinguisme des programmes d'études, basés sur la tolérance et le respect des droits de l'homme et des droits des personnes appartenant à des minorités linguistiques, les questions de langue sont devenues prioritaires pour de nombreux États membres. Le service de l'information, qui n'était pas ouvert aux États membres dans le passé, sera renforcé pour leur permettre de prendre part aux activités et d'intervenir plus activement. Des ressources extrabudgétaires ont déjà été mobilisées et une autre collecte de fonds est prévue. Les principaux objectifs consisteront à promouvoir l'éducation bilingue et multilingue, l'enseignement des langues et la diversité linguistique ; à élaborer des politiques en matière de langues et de planification linguistique ; à faire connaître et à préserver le patrimoine linguistique et culturel et à renforcer les services d'information.

Unité 4 : Prévention des conflits et consolidation de la paix à l'issue des conflits

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(28)

- Ce projet transdisciplinaire s'est fait largement connaître et acquiert peu à peu une dimension universelle. Voyant dans la culture de la paix une démarche intégrée visant à prévenir les conflits violents et à consolider la paix à l'issue des conflits, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté deux résolutions le 20 novembre 1997, par lesquelles elle a retenu la culture de la paix comme objectif prioritaire de l'ensemble du système des Nations Unies. Dans sa Résolution 52/13, l'Assemblée générale demande que soit établi un projet de déclaration et de programme d'action sur une culture de la paix et, par sa Résolution 52/15, elle proclame l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix. Un projet de déclaration et de programme d'action est demandé au Secrétaire général de l'ONU, qui l'établira en coordination avec le Directeur général de l'UNESCO.
- L'UNESCO a accordé son patronage ainsi qu'un soutien financier au projet d'« Hymne angolais à la paix ». L'ONG Search for Common Ground a rapproché des musiciens angolais de premier plan venant du MPLA et de l'UNITA pour qu'ils composent cet hymne et l'interprètent. Ce projet symbolique a amené les musiciens à surmonter leurs appréhensions et à adopter une position commune en faveur de la réconciliation. Le 30 août 1997, la première de l'Hymne angolais à la paix a été donnée à Luanda lors d'un concert de quatre heures auquel participaient six des musiciens qui avaient apporté leur concours à ce projet.
- Créée en 1994, la Maison de la culture de la paix du Burundi a mis sur pied des séminaires de formation qui ont permis de former plus de 250 pédagogues à l'éducation pour la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie. Dans le cadre d'un projet de longue durée exécuté par la Maison de la culture de la paix, les concepts et thèmes de paix, droits de l'homme et démocratie ont été intégrés à l'éducation civique dans le secondaire. Un autre projet a permis d'inculquer à tous les professeurs d'université une formation concernant l'éducation civique à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie (Bujumbura, janvier 1997). Un livre du maître a été élaboré et testé en 1997.
- Une conférence sur l'histoire et la culture de la paix, qui s'est tenue à Carthagène (Colombie) en novembre 1996, a fait des recommandations et pris des engagements concernant la mise en route dans la sous-région de plusieurs activités visant à revoir l'historiographie de l'Amérique latine : adoption de plans nationaux d'action ; convocation de deux réunions sous-régionales avec des directeurs de publication et des éditeurs de manuels d'histoire et élaboration d'une *Nouvelle histoire de la région andine*.
- En coopération avec la Commission nationale de la Côte d'Ivoire, une chaire sous-régionale sur la culture de la paix a été créée le 5 décembre 1997 à l'Université de Cocody. Cette chaire a pour objectif de promouvoir, par l'éducation et la recherche au niveau du 3^e cycle universitaire, la démocratie, les droits de l'homme, la tolérance et autres valeurs.
- Dans un séminaire sur les médias, la résolution des conflits et la culture de la paix (organisé en El Salvador en octobre 1997), 80 participants venus d'universités et du monde des médias ont reçu une formation relative au concept et aux valeurs d'une culture de la paix.
- En juin 1996, le Forum militaire centraméricain pour une culture de la paix s'est tenu en El Salvador, avec la participation des ministres de la défense et d'officiers supérieurs. Une Déclaration a été signée, où il était notamment fait mention de la responsabilité des forces armées en ce qui concerne la justice et la sécurité juridique.
- Le Forum ibéro-américain d'ombudsmen a préparé la Déclaration d'Antigua sur une culture de la paix et des droits de l'homme (juin 1996). Cette déclaration en 16 points insiste sur le respect et la protection des droits de l'homme, de la paix et de la démocratie.
- Un programme national pour une culture de la paix a été mis sur pied en Haïti. Il vise à consolider le processus démocratique en aidant les ONG locales et les clubs UNESCO à mettre en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation dans les communautés rurales. Ces programmes de formation sont notamment axés sur les techniques de prévention des conflits et le règlement non violent des conflits. Des affiches, des tracts et des vidéos sur le sujet de la culture de la paix ont été réalisés en créole. L'UNESCO a aussi apporté un soutien financier à une édition bilingue (créole/français) de la Constitution haïtienne.
- Du 24 au 28 mars 1997, une Semaine de la paix a été organisée à Bamako (Mali) conjointement par le gouvernement malien, le PNUD, l'UNESCO et l'ONU. Un Forum sur la culture de la paix au Mali a examiné le bilan et les perspectives de la consolidation de la paix. Le Forum a formulé des recommandations à l'intention des autorités nationales du pays hôte, des gouvernements africains, de la société civile et de la communauté internationale et a adopté la « Déclaration de Bamako » en faveur de la paix.
- Dans le cadre d'un atelier sur la culture de la paix, organisé en novembre 1997 à Maputo (Mozambique) en collaboration avec la Fondation Friedrich Ebert, 15 formateurs venus

- d'ONG et d'organisations intergouvernementales de trois provinces, Nampula, Sofala et Maputo, ont reçu une formation pour enseigner l'éducation civique.
- La conception multidisciplinaire et interinstitutionnelle de la consolidation de la paix dans les communautés touchées par la guerre grâce à la réintégration des réfugiés par l'éducation apparaît bien dans le projet conjoint UNESCO/HCR mis en œuvre à Tété (Mozambique). Ce projet vise à lier les activités de secours d'urgence au développement humain à long terme. Quatre communautés pauvres bénéficient de ce projet, qui comprend des programmes d'alphabétisation non formelle, des activités culturelles de réintégration, une formation au règlement des conflits, des systèmes de crédit pour les femmes et un programme d'éducation communautaire par la radio.
 - Le gouvernement mozambicain et l'UNESCO ont organisé une conférence internationale qui s'est tenue en septembre 1997 sur le thème « la culture de la paix et la gouvernance ». Elle a attiré 130 participants de 21 États membres. Ceux-ci ont fait des recommandations sur trois grands thèmes : les principes démocratiques et la gouvernance ; l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie ; l'intégration et la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables. Les participants ont également adopté la Déclaration de Maputo.
 - L'UNESCO a apporté un soutien au Centro de Estudios Internacionales (CEI) pour mettre en place un programme Sud-Sud de formation par et pour les démobilisés, qui a rassemblé des anciens combattants du Guatemala, du Mozambique, du Nicaragua et du Zimbabwe pour qu'ils examinent ensemble les moyens de réinsertion sociale (fin 1996).
 - En 1996, l'UNESCO a appuyé l'organisation d'ateliers nationaux pour la paix en Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama), menés à bien par le CSUCA (Consejo Superior Universitario Centroamericano) et avec la jeunesse. En 1997, cette expérience a donné lieu à un ouvrage où sont exposés les points de vue de jeunes d'Amérique centrale sur l'édification d'une culture de la coexistence, de la paix et de la solidarité en Amérique centrale.
 - La Fédération de Russie et l'UNESCO ont organisé une conférence internationale sur la culture de la paix qui s'est tenue en décembre 1997 à Moscou. On trouve dans le rapport final les contributions des intervenants en séance plénière et d'une centaine de participants aux cinq tables rondes organisées sur les thèmes suivants : (i) culture politique et méthodes de prévention des conflits inter-ethniques ; (ii) teneur générale du Programme pour une culture de la paix ; (iii) rôle de la culture et de l'éducation dans la diffusion du Programme pour une culture de la paix ; (iv) les jeunes et la culture de la paix ; (v) culture de masse, médias et monde des affaires.
 - Pour donner suite au Colloque de Sanaa d'avril 1995, l'UNESCO a organisé une deuxième rencontre sur la culture de la paix en Somalie (Addis-Abeba, juin 1996). Les participants, notamment des intellectuels somalis et des représentants d'institutions internationales, ont insisté pour que de plus grands moyens soient donnés à la société civile dans la consolidation de la paix en Somalie. Ils ont établi un programme d'activité qui est actuellement réalisé avec la participation de toutes les composantes de la société somalie et qui prévoit des initiatives spécifiques dans les domaines de l'éducation pour la paix et de la communication comme appui au processus de paix.
 - Suivant les recommandations du premier « Colloque sur les grands problèmes du Soudan », qui s'était tenu à Barcelone (Espagne) en septembre 1995, l'UNESCO a organisé un deuxième « Colloque sur les questions humanitaires liées à la résolution du conflit au Soudan », qui s'est tenu à Noordwijk en mai 1996, avec le soutien du gouvernement néerlandais.
 - Le prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix a été décerné en 1996 conjointement à M. Alvaro Arzu Irigoyen, président de la République du Guatemala, et au Commandant Rolando Moran, représentant de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (UNRG). En 1997, le prix a été décerné conjointement à M. Fidel V. Ramos, président de la République des Philippines, et à M. Nur Misuari, représentant du Front Moro de libération nationale (MNLF).
 - La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix a été inaugurée officiellement le 5 décembre 1997 par M. Henri Konan Bédié, président de la République de Côte d'Ivoire, en présence de neuf chefs d'État. Cette inauguration a été précédée d'un colloque international sur le thème « La résolution des conflits : nouvelles approches et stratégies de prévention », les 3 et 4 décembre 1997. Ce colloque était présidé par M. Adolfo Perez Esquivel (Argentine), prix Nobel de la paix. L'UNESCO a participé à l'installation des bases d'un centre de documentation international sur l'Afrique à la Fondation et a assuré son raccordement sur l'Internet.
 - Le programme sur les femmes et la culture de la paix a accordé un rang de priorité élevé aux activités de promotion, insistant sur l'importance de la participation des femmes à la diplomatie préventive, au maintien et à la consolidation de la paix, ainsi qu'à la mise en place de partenariats avec les organismes intéressés des Nations Unies, les organisations gouvernementales et les ONG. À cette fin, on continue à diffuser et faire signer la Déclaration de l'UNESCO sur la contribution des femmes

à une culture de la paix dans des milieux sans cesse élargis. Un concours organisé pour trouver un logo symbolisant la contribution des femmes à une culture de la paix sous le titre « Visualisez votre conception d'une culture de la paix » a suscité beaucoup d'intérêt et donné lieu à des échanges d'information et des activités de mise en réseau.

- Le groupe d'experts qui s'est réuni sur le thème des rôles masculins et de la masculinité dans la perspective d'une culture de la paix à Oslo (Norvège) en septembre 1997 a intéressé gouvernements, chercheurs, éducateurs, militants pour la paix et médias. Son rapport a été publié en anglais, espagnol, français et russe.
- Les activités de mise en réseau et d'information avec divers partenaires ont notamment porté (i) sur la création et la tenue d'une base de données sur les organisations et particuliers travaillant dans les domaines de la consolidation de la paix avant et après conflit et du règlement des conflits, (ii) sur la production et la diffusion de lettres d'information, (iii) sur la mise en place d'un site Web, qui s'est révélé être un bon moyen pour diffuser de l'information et établir des liens entre des organisations et l'UNESCO, (iv) sur la publication d'autres matériels relatifs à la culture de la paix.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(29)

En raison du succès des programmes nationaux mis en œuvre au cours du précédent exercice biennal, on a constaté en 1996 et 1997 une augmentation régulière du nombre de ces programmes du fait de demandes des États membres. L'expérience acquise a apporté une contribution précieuse au lancement de nouveaux projets.

(30)

Pour être efficace, l'UNESCO doit être capable de mobiliser des partenaires internationaux et nationaux très divers afin d'assurer que les résultats sont pleinement mis en commun par toutes les parties et que personne ne se sent exclu (commissions nationales, ONG internationales et nationales, OIG et associations locales). Le processus par lequel un projet se développe, y compris la manière dont les partenaires et les groupes de population sont transformés par leurs interactions, est aussi important – et c'est là un principe de base – que les aspects techniques des projets tels que le rythme de leur mise en œuvre ou d'autres indicateurs quantitatifs traditionnellement utilisés pour mesurer le succès.

(31)

Le mouvement vers une culture de la paix devient de plus en plus mondial et les demandes d'information de partenaires extérieurs se sont accrues en proportion au cours de cet exercice biennal. Le plus grand défi à relever avait trait au message commun et transversal d'une culture de la paix à transmettre au monde extérieur. À cet effet, un flux constant d'information sur toutes les activités menées dans les secteurs et les bureaux hors Siège était nécessaire.

(32)

L'élaboration de programmes nationaux relatifs à la culture de la paix dans les pays industriels du Nord témoigne d'une évolution, commencée au cours de l'exercice biennal précédent, qui tend à privilégier la prévention des conflits plutôt que les activités entreprises une fois qu'un conflit violent a éclaté. À cet égard, le fait nouveau le plus important s'est produit dans la Fédération de Russie, à la suite de la visite rendue par le Directeur général en février 1997 à des partenaires d'institutions académiques et éducatives ainsi que de la conférence internationale intitulée « Des stéréotypes de guerre aux idéaux de paix grâce à la culture et l'éducation » qui a été organisée par l'UNESCO et le Ministère russe des affaires des nationalités en décembre de la même année. Une autre mesure importante a été prise en ce sens par la Commission nationale allemande pour l'UNESCO en juin 1997 lorsqu'elle a consacré son assemblée générale annuelle à la question de l'établissement d'une culture de la paix en Allemagne.

(33)

Tous les secteurs de l'Organisation se convertissent progressivement à la transdisciplinarité et l'on constate une augmentation de la coopération et de la collaboration entre eux et avec nos partenaires aux niveaux local, national, régional et international.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(34)

L'élaboration d'activités dans le cadre de programmes nationaux de culture de la paix ne peut se fonder que sur les recommandations et les mesures définies par les populations nationales elles-mêmes. L'UNESCO peut mettre sur pied des programmes nationaux auxquels toutes les composantes de la société participent pour qu'elles élaborent ensemble des recommandations et des mesures relatives à une culture de la paix émanant d'un éventail aussi large de population que possible. Les jeunes doivent aussi être pris en considération, d'autant plus qu'ils constituent la majorité dans de

nombreuses sociétés d'après-guerre. C'est leur participation à l'édification de leur avenir qui est essentielle.

(35)

Il faut absolument accroître encore la participation des femmes à tous les niveaux aux activités relatives à une culture de la paix et privilégier l'élimination des rôles rigides et stéréotypés de chaque sexe afin de développer des partenariats égaux tirant parti des talents et de l'expérience des femmes comme des hommes et leur permettant d'exploiter toutes leurs possibilités d'affronter les conflits et le partage du pouvoir de façon créative et constructive.

(36)

Le caractère imprévisible de l'édification de la paix après les conflits exige de la part des services de l'UNESCO comme de la communauté des donateurs une plus grande souplesse et une plus grande disposition à prendre en charge l'action engagée sur le terrain. Les contributions versées en temps voulu par les donateurs sont indispensables pour que l'UNESCO réponde avec efficacité aux besoins des pays ainsi que l'acceptation par le système de l'UNESCO et les donateurs du fait que les priorités de financement pour les pays déchirés par la guerre ne peuvent toujours se conformer à des programmes d'assistance au développement préétablis.

(37)

L'UNESCO est de plus en plus sollicitée, aussi bien en tant qu'acteur qu'en tant que partenaire, par les pouvoirs publics nationaux ainsi que par d'autres organismes des Nations Unies pour entreprendre des projets au niveau national. Même si tel ou tel pays est politiquement instable, des programmes relatifs à la culture de la paix pourraient être entrepris, en particulier dès lors que des fonds extrabudgétaires sont fournis.

(38)

La culture de la paix étant devenue maintenant une priorité de l'Assemblée générale des Nations Unies et des États membres, le rôle de l'UNESCO peut de plus en plus prendre la forme d'un partenariat pour des activités entreprises et financées par d'autres institutions. La culture de la paix est en train de devenir un mouvement mondial, lié intrinsèquement à d'autres mouvements en faveur de la justice sociale, de la démocratie et du développement humain durable et soutenu par le système des Nations Unies, et l'UNESCO joue à cet égard un rôle de direction intellectuelle et morale. Le mandat de l'UNESCO pour prendre la tête des activités liées à l'Année internationale de la culture de la paix (2000) l'atteste de façon particulièrement nette.

Évaluation du projet
Culture de la paix - soutien aux services radiophoniques d'éducation non formelle
et d'information à l'intention des femmes salvadoriennes
(507/LES/01 financé par un fonds-en-dépôt de l'Allemagne, d'un montant de 906.000 dollars)

Principaux résultats

- Le projet s'efforcera de contribuer à consolider le processus de paix en El Salvador au moyen de la diffusion et de l'assimilation individuelle et collective des valeurs, attitudes et comportements qui fondent la paix.
- Dans ce cadre, le projet contribuera à l'élimination des diverses formes de discrimination et de violence subies par les femmes défavorisées en El Salvador ainsi qu'à la consolidation et à l'institutionnalisation de divers organismes fournissant des services destinés aux femmes.
- Il apportera aux femmes salvadoriennes un soutien concret en matière d'éducation non formelle, d'information et de consultation sur différents problèmes auxquels elles sont confrontées dans leur vie quotidienne, afin de les aider à s'intégrer de façon consciente et active dans le processus de rénovation sociale, la fonction publique et le développement national. À cet égard, les objectifs immédiats, des résultats concrets et de nombreuses activités ont été définis.

Analyse de l'exécution du programme et évaluation interne

- 500.000 personnes formées et informées (par le biais d'émissions de radio et de campagnes d'éducation) dans les domaines suivants : violence, droits de la personne et citoyenneté, respect de soi, parité entre les sexes, usages et coutumes discriminatoires, partage des tâches domestiques, hygiène sexuelle et santé en matière de procréation ;
- 14.000 femmes formées dans ces domaines en tant que bénéficiaires directes ;
- 200 et 300 promoteurs de la paix de 5 institutions gouvernementales et 19 institutions non gouvernementales formés pour deux campagnes d'éducation ;
- divers matériels pédagogiques produits ;
- 380 émissions de radio éducative produites ;
- 50 formateurs de cinq institutions gouvernementales et 19 institutions non gouvernementales formés ;
- 24 réalisateurs sensibilisés et informés ;
- coopération établie avec 45 stations de radio qui diffusent gratuitement les émissions éducatives ;
- réseau de 60 correspondants de radios communautaires établi ;
- centre de documentation établi, ouvert au public.

Impact

- Le projet Culture de la paix – Soutien aux services radiophoniques d'éducation non formelle et d'information à l'intention des femmes salvadoriennes a contribué à susciter les changements suivants :
 - Les concepts de culture de la paix et de parité entre les sexes sont dans l'ensemble sinon acceptés, du moins tolérés, dans de larges secteurs de la société salvadorienne. Le ministre de l'éducation reconnaît la valeur du projet et en soutient la poursuite.
 - La majorité des participants aux campagnes d'éducation ont confirmé le choix des thèmes, éprouvé une prise de conscience et manifesté le désir d'appliquer les changements dans leur vie quotidienne et de participer à d'autres campagnes. Les femmes ont affirmé en avoir retiré principalement une plus grande confiance en soi ainsi que la volonté de revendiquer leurs droits, tandis que les hommes ont déclaré être plus conscients du fait que les femmes avaient besoin et étaient dignes de bénéficier d'une égalité de droits et de traitement.
 - Deux évaluations de réactions d'auditeurs, réalisées l'une par le Radio Nederland Training Centre (RNTC) et l'autre par l'« Instituto Universitario de Opinión Pública » (IUDOP-UCA), ont montré qu'une grande majorité d'auditeurs aimaient les émissions du point de vue de la forme et du contenu et en acceptaient les messages. Les journalistes de radio appréciaient eux aussi les émissions.
- Le projet a réussi à engager et à maintenir un dialogue entre des forces politiques hier ennemies et à accroître le nombre des organisations participantes (le nombre des ONG est passé de 9 à 19 et celui des institutions gouvernementales de 3 à 5). Le fait est d'autant plus remarquable que sur le nombre total de ces organisations, 14 n'avaient aucune expérience des questions de parité entre les sexes.
- L'évolution de l'attitude des stations de radio mérite d'être soulignée. Au début, elles voyaient dans le projet un moyen d'acquérir rapidement du matériel et d'accroître leurs revenus (en facturant les émissions). Mais petit à petit, elles ont compris l'importance de leur contribution à la consolidation de la culture de la paix et, aujourd'hui, 45 d'entre elles acceptent de diffuser les émissions à titre gratuit, contre 10 la première année.
- Les hommes ont été de plus en plus nombreux à participer aux campagnes d'éducation en tant que promoteurs de valeurs

axées sur la paix et la parité entre les sexes. Par leur exemple, ils en ont entraîné de nombreux autres à participer aux activités du projet et à accepter de changer d'attitude.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

- La promotion d'une culture de la paix est un processus politique, psychologique et social complexe, qui requiert du temps pour que la confiance s'instaure entre les différents acteurs. Les activités doivent être planifiées et organisées avec un maximum de transparence, faisant appel à des procédures démocratiques et à la participation égale de tous les acteurs concernés. S'agissant d'un concept novateur, la culture de la paix requiert aussi un mode de planification souple. L'existence de mécanismes de surveillance et d'évaluation intégrés et d'une structure de gestion participative a permis d'apporter les ajustements constamment nécessaires.
- L'autonomie conférée au projet, qui ne relève directement d'aucune institution de contrepartie dans le pays, s'est révélée décisive dans la mesure où elle lui a permis de jouer un rôle de catalyseur et de coordonnateur du dialogue entre des institutions et des organisations autrefois éloignées, voire ennemies. Cette situation risque toutefois de poser des problèmes de durabilité à long terme, car il est difficile de maintenir la structure du projet sans l'intervention d'un coordonnateur externe tel que l'UNESCO. Une fois l'autorisation politique obtenue et les activités opérationnelles commencées, il s'est révélé utile d'établir le mécanisme de coordination au niveau opérationnel entre les institutions participantes, plutôt qu'au niveau ministériel, trop pesant.
- L'expérience du projet montre que la culture de la paix est effectivement un programme transdisciplinaire car sa mise en œuvre combine des actions dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication, et elle confirme la pertinence des priorités définies dans la Stratégie à moyen terme (1996-2001).

Des médias indépendants au service d'une culture de la paix

Principaux résultats

- Le rôle des médias dans la promotion d'une culture de la paix a été souligné lors de la réunion des rédacteurs en chef et des directeurs de quotidiens latino-américains (Puebla, Mexique, mai 1997), qui a clôturé une série de réunions organisées par l'UNESCO sur le thème « Médias, intégration et culture de la paix » au Panama (Panama, mai 1995), en El Salvador (San Salvador, octobre 1995) et en Équateur (Cuenca, juillet 1996). La Déclaration de Puebla a été traduite dans les six langues officielles de l'UNESCO ainsi qu'en portugais et diffusée dans le monde entier.
- En ex-Yougoslavie, le renforcement des médias indépendants a été entrepris à titre de contribution aux efforts de reconstruction et de réconciliation. Une banque de programmes de télévision a été créée à Sarajevo en 1996 et a offert gratuitement à toutes les chaînes de télévision bosniaques 300 heures de programmes de qualité en faveur de la tolérance et de la culture de la paix. Une filiale spéciale de la Banque, créée en 1997, a apporté un soutien à 25 productions locales sous forme de concours financier et d'avis professionnels. Ont également bénéficié d'un soutien la chaîne de télévision indépendante NTV99, la société de production Cicak à Sarajevo, l'antenne de l'agence de presse d'État à Banja Luka ainsi que la société de production « Midas » à Zagreb et la chaîne de télévision STUDIO B à Belgrade. En outre, la libre circulation de l'information dans la région a été renforcée grâce à un système d'échange d'informations par satellite, lancé en coopération avec la Worldwide Television News (WTN).
- Au Burundi et au Rwanda, l'UNESCO a contribué à la survie des médias indépendants, notamment de dix journaux condamnés à disparaître. Elle a également aidé à reconstituer les ressources humaines du secteur des médias en formant plus de 290 journalistes et techniciens et en soutenant la création de huit associations de médias. Au Rwanda, elle a aussi fourni des avis sur la législation relative aux nouveaux médias. Des maisons de la presse UNESCO ont été

créées dans les deux pays, servant de lieux de réunion aux journalistes et de médiathèques, ce qui a permis à huit nouveaux titres de voir le jour.

Analyse de l'exécution du programme et évaluation interne

- L'UNESCO a réagi avec souplesse et promptitude à l'évolution de la situation des médias dans les zones ravagées par des conflits. Elle a aussi mobilisé et canalisé l'assistance internationale, totalisant 2,6 millions de dollars des États-Unis, sous forme de contributions versées par l'Union européenne, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède et la Suisse. Une collaboration étroite s'est développée avec d'autres institutions des Nations Unies, notamment le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et le Département des affaires humanitaires. L'importance de l'assistance aux médias indépendants a été reconnue dans les Appels inter-institutions des Nations Unies.
- Le Bureau de l'UNESCO à Quito a joué un rôle central dans l'organisation de la réunion de Puebla, dont le succès et l'effet mobilisateur ont amené à prévoir la tenue des réunions analogues dans d'autres régions du monde.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

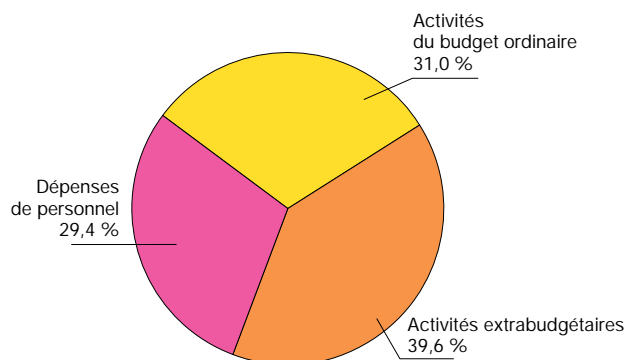
Il est de plus en plus difficile de mobiliser des fonds en faveur de nouveaux projets, notamment dans les zones de conflits jusqu'à non couvertes. Les donateurs internationaux s'attendent à ce que l'UNESCO partage les risques financiers et politiques d'éventuels projets nouveaux et souhaiteraient voir les résultats des projets déjà en cours avant de consentir de nouveaux financements. Il est donc important de disposer de fonds d'amorçage pour le lancement de nouveaux projets.

Informations administratives et budgétaires

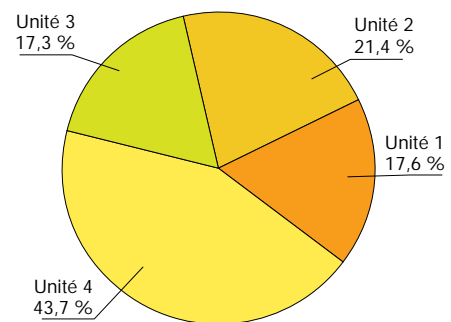
132

Article budgétaire	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
	\$	\$
PROJETS ET ACTIVITÉS TRANSDISCIPLINAIRES		
Vers une culture de la paix		11 840 000
Unité 1 Éducation pour la paix, les droits de l'homme, la démocratie, la compréhension internationale et la tolérance	1 640 505	
Unité 2 Promotion des droits de l'homme et de la démocratie ; lutte contre la discrimination	1 985 350	
Unité 3 Pluralisme culturel et dialogue interculturel	1 605 228	
Unité 4 Prévention des conflits et consolidation de la paix à l'issue des conflits	4 063 388	
	9 294 471	11 840 000
Personnel	8 799 629	-
Total, CPP	18 094 100	11 840 000
Total, RB + EXB		29 934 100

Répartition du total des dépenses
\$ 29 934 100



Répartition des dépenses afférentes aux activités du budget ordinaire (par unités)



3. Coordination des activités en faveur des groupes cibles prioritaires et de groupes spécifiques de pays

3.1 Les femmes et l'égalité des sexes

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(1)

Femmes, filles et égalité des sexes : une nouvelle démarche

- Renforcement de la coordination globale des actions concernant les femmes, les filles et l'égalité des sexes par une coopération régulière avec diverses unités du Secrétariat au Siège et hors Siège, les organismes concernés des Nations Unies et d'autres organisations internationales gouvernementales (OIG) et non gouvernementales (ONG).
- Mise en œuvre du Programme d'action de Beijing : une attention particulière a été portée aux cinq domaines de préoccupation spéciale sélectionnés par la Conférence générale, à savoir : l'égalité d'accès à l'éducation pour les femmes et les filles ; la contribution des femmes à la paix ; l'accès des femmes aux médias et l'image que les médias donnent d'elles ; la contribution des femmes à la gestion des ressources naturelles et à la protection de l'environnement ; et l'accès de la petite fille à l'éducation et l'alphabétisation. La cohérence et la visibilité de l'action de l'UNESCO dans ces domaines ont été renforcées par plusieurs publications – notamment un Dossier d'information sur l'égalité des sexes, polyvalent et aisément adaptable – ainsi que par l'ouverture d'un site Web à l'enseignement de l'égalité des sexes.
- Programme global concernant la contribution des femmes à une culture de la paix : il est axé sur le soutien des initiatives féminines en faveur de la paix et la participation des femmes aux processus démocratiques et sur la redéfinition des rôles des hommes et des masculinités dans la perspective d'une plus grande tolérance, de la non-violence et d'une culture de la paix. Les initiatives de femmes en faveur de la paix ont été appuyées notamment par l'organisation d'une manifestation spéciale (débat et film) consacrée à l'Afrique à l'occasion de la Journée internationale de la femme en 1997, ainsi que par la diffusion du rapport d'une réunion d'experts sur « Les rôles des hommes et les masculinités dans la perspective d'une culture de la paix », tenue à Oslo (Norvège) en septembre 1997.
- Programme multiforme sur les femmes de la région méditerranéenne, centré sur le renforcement des réseaux de femmes comme moyen de développer la coopération des pays de la région en faveur des femmes. Ces réseaux portent sur tous les domaines mais en particulier sur la science, la création artistique, l'aide aux femmes migrantes et la défense des droits des femmes en tant que droits de l'être humain. La coopération entre les femmes a été renforcée en particulier par les concours prêtés à des centres

d'action comme le Forum des femmes de la Méditerranée, le « Collectif Maghreb égalité » et le Centre de l'UNESCO pour les femmes et la paix dans les pays balkaniques. Le festival international « Women Creators of the Two Seas: the Mediterranean and the Black Sea » qui s'est tenu à Thessalonique (Grèce) en août 1997 a rassemblé près de 600 participants de 30 pays.

133

(2)

Mise en œuvre du Programme d'action de Beijing

- L'accès de milliers de jeunes filles et de femmes à l'alphabétisation, à l'éducation de base et à l'éducation des adultes a été facilité par le renforcement de l'aide dispensée en leur faveur en Afrique, et en particulier par une coopération avec le Forum des éducatrices africaines (FEA), d'autres institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres grandes organisations. Un plus large accès à l'enseignement scientifique, technique et professionnel a été assuré aux filles de 15 pays d'Afrique subsaharienne grâce à la mise en œuvre du projet spécial dans ce domaine. La participation des femmes à la recherche scientifique s'en est trouvée renforcée. Plusieurs centaines de femmes de régions rurales de six pays d'Afrique subsaharienne ont été les bénéficiaires directes de cours de formation à l'utilisation et à la gestion de l'eau. Ce nouveau savoir-faire a profité indirectement à des centaines de familles. De même, plusieurs douzaines de statisticiennes africaines ont reçu une formation dans le cadre de deux séminaires sur la collecte de données et l'établissement de statistiques ventilées par sexe (Accra 1996 et Abidjan 1997).
- Le renforcement de la coopération dans le cadre de six réseaux interuniversitaires et des chaires UNESCO d'études sur les femmes/la problématique du genre a permis aux diplômées de participer davantage au processus de développement national dans plusieurs pays africains et dans certains pays d'Europe orientale et centrale.
- L'effort fait par l'UNESCO en direction des parlementaires et sa coopération avec l'Union interparlementaire ont eu pour effet d'accroître la représentation des femmes et l'attention portée à la problématique du genre au sein de parlements. Ce changement s'est vérifié dans 12 pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ayant tous signé la Déclaration de Mongochi et un Programme d'action commun sur la représentation des femmes et la problématique hommes-femmes. L'UNESCO a facilité en outre la publication et la diffusion de la déclaration susmentionnée.
- Une participation accrue des femmes aux efforts de paix et de gouvernance démocratique en Amérique latine et dans les Caraïbes a résulté de quatre ateliers organisés dans cette région dans le cadre du projet spécial « Femmes,

démocratie et paix civile en Amérique latine et dans les Caraïbes pour la promotion du dialogue interculturel ».

- Quatre stations de radio communautaires conçues et gérées par des femmes et œuvrant à promouvoir l’alphabétisation et l’éducation de base des femmes ont été créées en Inde, au Népal, au Suriname et à Trinité et Tobago ; grâce au réseau WOMMED-FEMMED, la participation des femmes aux activités de communication électronique s’est renforcée et, grâce au projet « Utilisatrices du Net », elles ont intensifié leurs échanges sur les questions relatives à la culture et aux nouvelles technologies de la communication ; des femmes d’Amérique latine ont été formées au journalisme utilisant les techniques modernes de gestion de la communication et à la production de journaux télévisés dans le cadre de cours organisés en collaboration avec le Centre de formation de la radio néerlandaise (Costa Rica), la Fondation Friedrich Ebert et la Fundación para un nuevo periodismo Iberoamericano (Colombie).
- Des prototypes de matériels de lecture tenant compte du genre, c’est-à-dire des spécificités socioculturelles de chaque sexe, et répondant aux besoins effectifs des fillettes ont été établis en anglais, arabe et français sur des questions telles que l’exploitation des petites filles comme domestiques, le VIH/sida, la planification familiale, la lutte contre les superstitions néfastes, les mariages d’enfants, l’éducation des femmes et l’exercice de fonctions de direction par des femmes. De même, des centres d’éducation ruraux ont été renforcés dans neuf pays dont le Bangladesh, le Bhoutan, la Chine, les Philippines et le Viet Nam grâce à la formation de personnels d’éducation non formelle et à l’impression de matériels de lecture tenant compte du genre.

(3)

La prise en compte du genre en pratique

- Une démarche consistant à généraliser la prise en compte du genre a commencé à se développer progressivement dans les programmes, actions et activités de l’UNESCO grâce au travail soutenu des responsables de la coordination avec les « points focaux » pour les questions d’égalité des sexes dans les secteurs et les bureaux hors Siège et certains des autres spécialistes du programme. La création, conjointement avec d’autres unités, du site Web de l’UNESCO sur l’égalité des sexes et l’établissement du Dossier d’information sur l’égalité des sexes en sont le résultat. Dans le même temps, des outils ont été mis en place pour suivre en continu la mise en œuvre des projets.
- Un Guide pour l’intégration des questions d’égalité entre les sexes dans l’évaluation des programmes de l’UNESCO

a été établi et diffusé dans l’ensemble du Secrétariat pour faciliter cette systématisation de l’analyse selon le genre dans tous les programmes.

- Des versions actualisées, en anglais, espagnol et français, de la brochure pour l’utilisation d’un langage non sexiste dans le cadre du programme de l’UNESCO sont en voie d’établissement pour publication et diffusion en 1998.
- Une répartition plus équilibrée des sexes dans l’effectif du Secrétariat de l’UNESCO a été réalisée grâce à la politique de recrutement et de promotion mise en œuvre délibérément par le Directeur général pour favoriser l’accès des femmes aux classes du cadre organique – où elles représentent maintenant 40 % du personnel.

(4)

Coopération avec des OIG et des ONG

- La coopération régulière avec les responsables de la problématique hommes-femmes du système des Nations Unies, assurée en particulier par l’intermédiaire du Comité interorganisations du CAC sur les femmes et l’égalité entre les sexes, de la Commission de la condition de la femme de l’ONU, du Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes (CEDAW), et de l’ONUSIDA, ainsi que par le biais de projets menés conjointement avec certains organismes des Nations Unies, aide à définir la démarche adoptée par l’UNESCO pour systématiser la prise en compte du genre et former son Secrétariat à cet égard.
- Le renforcement et la diversification de la coopération avec les organisations internationales non gouvernementales, y compris l’Union interparlementaire, se sont traduits en particulier par la récente création de la Réunion consultative UNESCO-ONG sur la condition de la femme et l’égalité des sexes qui aide l’UNESCO par des travaux suivis sur les questions suivantes : les femmes, la science et la technologie, le langage et les stéréotypes sexistes, les femmes et la culture de la paix, la petite fille, les statistiques et indicateurs par sexe, l’élimination de la pauvreté et la popularisation de la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes.

II. ANALYSE DE L’EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(5)

Les deux premières années qui ont suivi la Conférence de Beijing ont été consacrées essentiellement (a) à créer et/ou renforcer des réseaux de femmes propres à diffuser efficacement le message de Beijing en ce qui concernait les

domaines de compétence de l'UNESCO et (b) à lancer, expressément en faveur des femmes et des jeunes filles, dix projets spéciaux (dont les résultats sont indiqués dans les sections traitant de chacun des grands programmes). La réorganisation de la « coordination pour l'égalité des sexes » et sa consolidation par la nomination de trois directrices ont contribué à renforcer les réseaux de femmes, notamment en Afrique (efforts en faveur de la paix), dans la région méditerranéenne (femmes artistes, architectes, scientifiques et organisations en faveur des droits de l'être humain), en Asie (science et technologie) et dans le domaine des communications (réseaux du cyberspace, WOMMED-FEMMED). Toutefois, d'autres efforts s'imposent pour assurer une liaison efficace entre les trois volets de la stratégie de coordination et en faire un programme cohérent.

(6)

Les actions spécifiques conduites avec succès en faveur des femmes au cours de la période ont porté sur l'instauration de liens novateurs entre les programmes d'alphabétisation et d'éducation et des projets de microfinancement (par exemple au Bangladesh, en Bosnie et en Bosnie-Herzégovine) ; l'organisation de séminaires à l'intention des femmes sur l'utilisation et la gestion de l'eau (Mauritanie, Afrique du Sud) ; la participation des femmes au programme relatif aux réserves de biosphère (réserve de biosphère de Mananas à Madagascar) ; la formation de statisticiennes au traitement de données et à l'établissement de statistiques ventilées par sexe (Afrique) et la réinsertion des femmes à l'issue de conflits armés (Bosnie-Herzégovine, Rwanda). La réussite de ces initiatives est due en grande partie au dévouement d'une poignée de collègues qui ont su trouver des partenaires extérieurs fiables mais ont souvent dû surmonter des obstacles considérables dans leur environnement de travail immédiat (compressions budgétaires, manque d'intérêt pour la problématique du genre, etc.).

(7)

Les dix projets spéciaux lancés au cours de la période ont connu des fortunes diverses. Certains (services d'orientation et de conseil pour les filles, enseignement scientifique et professionnel, enseignement supérieur, utilisation et gestion de l'eau, notamment) ont réussi à attirer un financement extrabudgétaire et ont eu un impact relativement important ; à l'inverse, d'autres projets ont démarré avec beaucoup de retard et sans garantie quant à leur financement. L'Unité de coordination avait entrepris d'élaborer un système de suivi de chacun de ces projets en vue d'aider à leur mise en œuvre mais n'a pu, faute d'effectifs suffisants, progresser dans ce travail.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

135

(8)

Comprendre l'analyse selon le genre

L'abandon du concept « d'intégration des femmes au développement » au profit de l'approche « genre et développement », qui consiste à généraliser la prise en compte des situations socioculturelles des deux sexes dans le développement, comme décidé à la Conférence de Beijing, nécessite un important effort d'éducation à tous les niveaux de l'Organisation, mais surtout à celui des spécialistes du programme et des décideurs. S'il existe en effet une propension générale à affecter des fonds à ce qu'on appelle « les projets en faveur des femmes », la préparation du Projet de programme et de budget pour 1998-1999 a permis de constater que ces projets, d'une portée plutôt limitée, sont dépourvus de cette capacité d'influer profondément sur les politiques que l'on attend de l'approche tenant compte du « genre ». Pour qu'un changement authentique intervienne, il est indispensable d'entreprendre des actions efficaces de sensibilisation, d'organiser des stages de formation sur l'analyse selon le genre et sa pratique systématique et d'élaborer des mécanismes permettant de faire assumer et respecter des obligations redditionnelles individuelles dans ce domaine. Des mesures dans ce sens sont prévues pour l'exercice 1998-1999.

(9)

La transdisciplinarité

L'action en faveur des femmes et des filles – et à plus forte raison la généralisation de l'analyse selon le genre – impliquent une approche holistique qui tienne compte des multiples aspects de leur existence dans tel ou tel environnement. L'UNESCO est bien placée pour pourvoir à cette approche en conjuguant l'expertise accumulée dans ses divers domaines de compétence. Une telle démarche se heurte toutefois, dans le contexte institutionnel actuel, à de multiples obstacles d'ordre administratif (cloisonnements sectoriels) et technique (incompatibilité informatique), à la faiblesse de l'esprit d'équipe, au manque d'enthousiasme des supérieurs hiérarchiques, etc. Tous ces obstacles ont eu un effet négatif sur l'élaboration d'un vaste projet transdisciplinaire portant sur « l'éducation des femmes et des jeunes filles africaines en milieu rural » que l'Unité de coordination pour l'égalité des sexes avait entreprise en 1997 en collaboration avec les responsables de tous les grands programmes et qui a finalement été abandonnée car il est apparu à toutes les parties concernées qu'elle leur prenait trop de temps. Une approche de la transdisciplinarité au coup par coup, n'impliquant que deux disciplines ou deux secteurs à la fois, semble donc préférable et sera expérimentée à l'avenir.

3.2 Jeunesse

136

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(10)

– Au cours de ce biennium, l'UNESCO a déployé beaucoup d'efforts pour tenter d'apporter quelques réponses aux besoins du groupe prioritaire que constitue la jeunesse. Une partie importante des activités est reflétée dans le grand programme II, sous l'intitulé programme II.4 : Sciences sociales et humaines et développement social – Jeunesse et développement social.

– Le Conseil exécutif comme la Conférence générale avaient souligné la nécessité d'inscrire dans chaque grand programme des projets spéciaux répondant aux besoins des groupes prioritaires. Rapport sur ces projets spéciaux est fait dans le texte des différents grands programmes, le plus souvent sous la forme d'un encadré. Pour mémoire, figure ci-dessous la liste de ces projets intéressant la jeunesse :

- Amélioration des possibilités d'apprentissage et de formation offertes aux jeunes (voir grand programme I : Vers une éducation permanente pour tous) ;
- Participation de jeunes scientifiques au programme MAB (voir grand programme II : Les sciences au service du développement) ;
- Participation des jeunes à la préservation et la promotion du patrimoine mondial (voir grand programme III : Développement culturel : patrimoine et création) ;
- Carrefours musicaux (voir grand programme III : Développement culturel : patrimoine et création) ;
- Publications scientifiques à l'intention des jeunes Africains (voir grand programme III : Développement culturel : patrimoine et création) ;
- Le dialogue interculturel au quotidien (voir projets et activités transdisciplinaires : Vers une culture de la paix) ;
- Enquête internationale sur la perception de la violence à l'écran par les jeunes (voir grand programme IV : Communication, information et informatique) ;
- Vidéothèques pour les jeunes en Afrique (voir grand programme IV : Communication, information et informatique) ;
- Promouvoir la contribution des jeunes au développement (voir projet transdisciplinaire : Éducation et information en matière d'environnement et de population pour le développement).
- Il convient de mentionner aussi l'important travail fourni dans le cadre du Réseau des écoles associées (voir grand programme I : Vers une éducation permanente pour tous) et des clubs UNESCO (voir II – Soutien de l'exécution du programme – 1. Relations extérieures).
- Au cours de sa 29^e session, la Conférence générale, centrante ses activités culturelles sur le thème de la jeu-

nesse, a organisé des tables rondes qui ont contribué à réaffirmer et préciser le caractère prioritaire de ce groupe et permis de formuler quelques recommandations à l'adresse du Directeur général.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(11)

Vu que ce groupe prioritaire est à la fois l'un des groupes de population les plus exposés aux difficultés du temps et le dépositaire des responsabilités majeures du monde de demain, l'UNESCO lui doit la plus grande attention.

(12)

Il apparaît essentiel de partir des jeunes et de leurs besoins en privilégiant l'écoute et les réponses les plus concrètes possibles pour faire face aux attentes exprimées.

(13)

La création des projets spéciaux incorporés dans les grands programmes a représenté une avancée dans la prise en compte par tous les secteurs de l'importance de la jeunesse. Toutefois, force est de constater que ce dispositif a souffert d'un manque de coordination et d'une certaine dispersion.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(14)

Les États membres doivent être au premier rang de ce combat qui vise à donner les meilleures chances aux jeunes et promouvoir une politique intégrée favorisant l'expression des jeunes et leur pleine participation à la vie sociale.

(15)

L'UNESCO doit trouver les moyens pour développer une attitude de dialogue et de communication et un contact approfondi avec les jeunes eux-mêmes.

(16)

L'objectif de l'Organisation doit être, outre d'apporter une réponse concrète aux problèmes effectifs des jeunes, de chercher à leur faire partager, en découvrant leur cadre de valeurs, une culture de la paix, de la solidarité et de la non-violence.

(17)

Le Secrétariat doit renforcer ses capacités de coordination en son sein, avec l'ensemble du système des Nations Unies et avec les ONG de jeunesse partenaires.

3.3 Priorité Afrique

138

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS¹

(18)

- Les recommandations adoptées lors des Assises de l’Afrique, ainsi que le programme de l’Initiative spéciale des Nations Unies pour l’Afrique lancé en mars 1996, ont constitué le cadre pour l’action de l’UNESCO en Afrique à laquelle ils ont donné les principales orientations pour l’exercice. Il s’agit notamment de cinq grandes tendances – la priorité accordée aux programmes visant : à l’intégration et la coopération régionale et la mise en place de réseaux régionaux et sous-régionaux ; à l’éducation de base pour tous les enfants d’Afrique ; à la science et à la technologie ; à toute activité relevant de la culture de la paix ; ainsi qu’au rôle des femmes africaines dans le développement du continent.
- En vue d’assurer les liaisons, la coordination et la mobilisation nécessaires au sein du Secrétariat pour traduire dans l’ensemble des programmes la priorité accordée à l’Afrique, le Département Priorité Afrique a été créé avec à sa tête un directeur général adjoint pour l’Afrique.
- Le rapport final des Assises de l’Afrique a trouvé un large écho notamment auprès des commissions nationales, des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, des bailleurs de fonds et des représentants résidents du PNUD en Afrique. Le Comité international de suivi des Assises de l’Afrique, dont la première réunion a eu lieu au Siège les 10 et 11 septembre 1996, a adressé au Directeur général un certain nombre de recommandations ayant trait aux urgences et priorités auxquelles les Africains, avec l’aide de l’UNESCO et de la communauté internationale, doivent faire face.

(19)

Le Département Priorité Afrique de l’UNESCO assure la coordination de l’Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l’Afrique (UNISA) et représente l’Organisation au Comité directeur du CAC, dont la coprésidence est assurée par M. James G. Speth, administrateur du PNUD, et M. K.Y. Amoako, secrétaire général adjoint de l’Organisation des Nations Unies et secrétaire exécutif de la Commission économique pour l’Afrique. L’UNESCO est chargée de coordonner l’exécution de trois composantes de l’Initiative : l’éducation de base pour tous les enfants d’Afrique, la communication au service de la paix, l’informatique au service du développement. Elle participe également aux autres composantes de l’Initiative. Le Département Priorité Afrique a aidé à définir le cadre à l’intérieur duquel devrait se mettre en place la coopération avec la Banque mondiale au niveau national dans le contexte de l’Initiative spéciale.

(20)

L’éducation de base pour tous les enfants d’Afrique

- Les demandes d’assistance présentées par les pays au titre de l’Initiative spéciale ont porté principalement sur les activités en amont, bien que l’UNESCO propose également ses services dans les autres domaines qui relèvent de sa compétence. Comme suite à ces demandes, l’UNESCO a participé à la formulation du Programme de développement du secteur de l’éducation en Éthiopie ; les autorités du pays ont été en mesure d’affecter 1,3 milliard de dollars au financement du Programme d’investissements sectoriels (SIP), somme à laquelle sont venues s’ajouter des contributions d’un montant total de 500 millions de dollars versées par une quinzaine de donateurs multi et bilatéraux pour le mener à bien. Dans le même esprit, l’UNESCO, agissant en collaboration avec le PNUD et la Banque mondiale, a aidé le gouvernement sénégalais à établir un programme décennal pour l’éducation de base qui devrait également permettre de mobiliser le soutien des donateurs lors de la réunion du groupe consultatif prévue en 1998.
- L’UNESCO a accueilli à son Siège une réunion technique de haut niveau pour discuter de la stratégie nationale d’éducation du gouvernement mozambicain (juillet 1997) et solliciter l’appui des donateurs pour sa mise en œuvre. Au Rwanda, l’UNESCO a aidé le gouvernement à élaborer un document sur la stratégie à appliquer dans le secteur de l’éducation, en prévision d’une réunion consultative de donateurs. Au Burkina Faso, l’UNESCO participe à l’initiative interinstitutions visant à aider le gouvernement à mettre au point un plan décennal pour l’éducation de base ; cette initiative favorise le dialogue sur la politique à suivre pour résoudre les problèmes liés à la viabilité des dispositifs et aux incidences budgétaires du recrutement d’enseignants. En Angola, l’UNESCO finance un projet (310.000 dollars) sur l’éducation de base et la formation de base des jeunes déscolarisés. Au Mali, un projet pilote, « La nouvelle route du coton », portant sur l’appui à la production et la diffusion de matériel didactique destiné aux écoles, a été lancé par l’UNESCO en 1997. Il s’agit de susciter une meilleure compréhension de la situation des écoles en Afrique parmi les écoliers français, de façon à mobiliser leur soutien pour améliorer la qualité de l’éducation dans les écoles africaines. Des écoles pilotes en France financeront la production et la diffusion du matériel didactique.

¹ D’une part, les activités de l’UNESCO en Afrique sont reflétées dans les différents grands programmes, d’autre part, un document d’information spécifique intitulé *Bilan des activités de l’UNESCO en Afrique (1996-1997)* a été préparé et est disponible sur demande.

- Le colloque international sur la réforme et l'élaboration des programmes d'enseignement, organisé à Nairobi en 1997, a réuni seize pays africains. Ce colloque a débouché essentiellement sur : (i) l'élaboration d'un manuel pour la réforme des programmes en Afrique ; (ii) la réalisation d'un guide sur la planification, la gestion et le coût des programmes ainsi que les modalités de financement ; (iii) la mise sur pied d'une association africaine des personnels chargés de l'élaboration des programmes.
- Un atelier international sur l'enseignement à distance pour la formation des directeurs d'école, qui rassemblait sept pays africains (Burkina Faso, Éthiopie, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal et Togo) s'est tenu à Lomé (Togo) en octobre 1997. Cet atelier a débouché essentiellement sur : (i) l'élaboration d'un guide/manuel pour la formulation d'une politique et d'un programme concret concernant la formation par l'enseignement à distance ; (ii) la mise en place d'un cadre technique global et la collecte d'informations détaillées sur sept pays africains faisant apparaître la nécessité de formuler des programmes d'éducation ou de formation à distance qui soient efficaces ; (iii) un projet de plan d'action pour améliorer les mécanismes d'éducation à distance dans les pays africains.

(21)

La communication au service de la paix

Lors d'une réunion interinstitutions au Siège de l'UNESCO et d'une réunion consultative régionale tenue à Addis-Abeba, les participants ont défini les activités à mener dans certains pays pilotes, établi des réseaux entre les organisations et les organismes travaillant dans des domaines apparentés, et recommandé des stratégies de sensibilisation par l'intermédiaire des médias. L'UNESCO a identifié cinq pays pilotes (Angola, Burundi, Éthiopie, Libéria et Mali) où seraient entreprises des études sur la communication au service de la paix. Certaines de ces études sont déjà en cours de réalisation et leurs résultats seront examinés en 1998, en vue de la formulation de plans d'action nationaux et de propositions de projets pour chacun des cinq pays concernés.

(22)

L'informatique au service du développement (HITD)

- L'objectif de ce projet est d'aider les pays africains à mettre en place des politiques, des réseaux et des applications télématiques à l'appui de leurs priorités de développement. Il est conçu comme la contribution apportée par le système des Nations Unies pour aider, sur une période de trois ans, le démarrage de l'Initiative pour une

société africaine de l'information (AISI) qui est une entreprise beaucoup plus vaste et de longue haleine. L'UNESCO participe, soit qu'elle y joue le rôle pilote, soit qu'elle y apporte simplement sa collaboration, à la planification et à la mise en œuvre des sous-projets du HITD dans les domaines suivants : stratégie et sensibilisation des décideurs, connectivité des réseaux, formation de spécialistes des réseaux et des applications, centres communautaires polyvalents d'information et de communication, accès à l'information aux fins du développement de l'Afrique et des applications sectorielles – utilisation de la télématique dans l'éducation, la recherche, les médias, l'expression et les échanges culturels, les bibliothèques, la gestion des archives et des documents.

- L'une des premières activités (août 1997) a été un stage de formation sur les applications de la télématique au développement, organisé par la Société des télécommunications du Mali (SOTELMA) à Bamako, avec le soutien de l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (AUPELF-UREF), de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de l'UNESCO. Avec 18 autres organismes de développement, l'UNESCO a participé à la réunion des donateurs et des agents d'exécution sur les technologies de l'information au service du développement en Afrique organisée à Rabat (Maroc) en avril 1997. Des projets pilotes sur les télécentres communautaires polyvalents ont été mis en route au Mali et en Ouganda avec le soutien du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), de l'UIT et de l'UNESCO. Les autres activités de formation et projets pilotes se poursuivront en 1998.

(23)

- Le Département Priorité Afrique s'est attaché à promouvoir de nouveaux partenariats à l'appui du développement africain. L'UNESCO a contribué et participé au quatrième Sommet africain-américain organisé en juillet 1997 à Harare (Zimbabwe) par le Révérend Sullivan et des ONG africaines-américaines ; plus d'une quinzaine de chefs d'État assistaient à ce Sommet, ainsi que le Secrétaire général de l'OUA, de hauts fonctionnaires, une délégation officielle des États-Unis de haut niveau, et plus de 3.000 participants africains et américains – hommes d'affaires et représentants d'organismes internationaux et de multinationales. Ce Sommet a été l'occasion pour l'UNESCO de promouvoir ses programmes en faveur d'une culture de la paix, de l'éducation, de la communication et de la culture ; les participants ont reconnu le rôle important qu'elle joue dans ces domaines. De même, l'UNESCO a encouragé la coopération entre l'OUA et la diaspora

africaine-américaine (organisations du Révérend Sullivan) et a saisi cette occasion pour signer avec ses interlocuteurs le Programme de soutien à la réhabilitation de l'éducation en Afrique (PROSERA), qui prévoit la construction de salles de classe dans les zones rurales et de centres de formation professionnelle et technique grâce à des fonds recueillis par les organisations américaines.

- Au terme des négociations menées avec le gouvernement japonais et les organisateurs de la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD II), l'UNESCO a été invitée à participer à la conférence, qui se tiendra à Tokyo en octobre 1998.
- Afin de faire mieux connaître et de favoriser la contribution de l'Afrique à la vie culturelle et intellectuelle internationale et d'encourager la diaspora africaine à participer à la renaissance du continent, l'UNESCO a organisé la célébration du 90^e anniversaire du président Léopold Senghor et a désigné M. Cheick Modibo Diarra, chef du Mars Exploration Directorate et responsable de la Foundation for Science and Technology Education in Africa, comme ambassadeur itinérant de l'UNESCO.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(24)

En tant qu'unité de coordination chargée de veiller à ce que les programmes de l'UNESCO accordent la priorité aux besoins de l'Afrique et proposent une approche cohérente pour y répondre, le Département Priorité Afrique a eu un triple impact en s'attachant à :

- promouvoir les idéaux de l'UNESCO visant au développement de ce continent, à travers les programmes de l'Organisation et ses réseaux de bureaux hors Siège et dans le cadre de divers forums organisés par les Africains ou leurs partenaires extérieurs ;
- faire en sorte que les programmes s'adaptent aux besoins et demandes des États membres africains en agissant en liaison étroite avec les secteurs et bureaux hors Siège, en appuyant le Bureau d'Addis-Abeba, en contribuant à l'élaboration des profils de pays ainsi qu'à la production et la diffusion de documents sur les activités de l'UNESCO en Afrique ;
- favoriser la participation du continent au processus de mondialisation et renforcer la coopération aux niveaux régional et sous-régional. L'UNESCO a poursuivi sa coopération avec l'OUA et la CEA et, afin d'apporter un appui permanent, a renforcé son Bureau d'Addis-Abeba en lui adjoignant des spécialistes du programme dans les

domaines de la culture de la paix, de l'éducation, de la science et de la technique. La coopération avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'est intensifiée et de nouveaux partenariats se sont mis en place grâce à la participation de la diaspora africaine et de diverses ONG.

(25)

L'UNESCO a participé à la réunion d'évaluation à mi-parcours (16-20 septembre 1996) du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique (UN-NADAF), où il a été spécifié que l'Initiative spéciale étant la traduction opérationnelle de cet Ordre du jour, tous les organismes compétents des Nations Unies étaient tenus de faire en sorte que les activités prévues dans le cadre de l'Initiative soient menées à bien.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(26)

La création du Département Priorité Afrique en 1996 a permis à l'Organisation de se doter d'un point focal chargé de la représenter et de faire connaître et promouvoir ses activités sur le continent tout en leur donnant une nouvelle impulsion. Le Département a assumé pleinement son rôle d'interface dans un contexte marqué par l'intensification de la mobilisation interinstitutions en faveur de l'Afrique, l'intérêt accru des ONG pour le développement du continent, la demande croissante de coopération émanant des États membres africains et les attentes des représentants hors Siège de l'UNESCO soulignant la nécessité d'appuyer l'action menée au niveau national.

(27)

La nomination, au début du processus, d'un directeur général adjoint pour l'Afrique a permis de rationaliser les activités menées par les secteurs de programme en faveur de l'Afrique et de donner la priorité voulue au continent dans les efforts de l'Organisation. Cette orientation est reflétée dans l'élaboration du document 29 C/5, où l'on voit clairement que l'Afrique constitue l'une des quatre priorités de l'Organisation, avec une augmentation substantielle de la représentation dans les bureaux hors Siège. Eu égard à la nécessité d'appliquer concrètement le Traité d'Abuja et étant donné qu'à cet effet l'OUA souhaite renforcer sa coopération avec les organismes des Nations Unies et en particulier l'UNESCO, cette dernière devra continuer de disposer d'un point focal en son sein pour être en mesure de mener une action cohérente.

(28)

Le Département Priorité Afrique s'est avéré un élément clé de l'appui à la politique de décentralisation de l'Organisation : en agissant en étroite collaboration avec la Division de la décentralisation et de la coordination hors Siège (BRX/DFC) et les secteurs, il a permis de répondre plus rapidement aux demandes de soutien et de suivi émanant des bureaux hors Siège.

(29)

De par ses fonctions de coordination et sa dimension intersectorielle, le Département a été en mesure de fournir aux secteurs l'appui supplémentaire dont ils avaient besoin pour leurs activités intersectorielles. Ce faisant, il a permis à l'Organisation de veiller à ce que les activités de programme et les initiatives menées au niveau des pays ne fassent pas double emploi.

141

3.4 Pays les moins avancés

142

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(30)

Dans la logique de mise en œuvre de la stratégie et du programme d'action de l'UNESCO en faveur des pays les moins avancés, il faut noter :

- l'organisation et le suivi du Sommet solaire mondial (Harare, Zimbabwe, septembre 1996) : ce Sommet ayant adopté une Déclaration sur l'énergie solaire et le développement durable et une esquisse du Programme solaire mondial 1996-2005, un appui technique et financier a permis le lancement et le développement du Programme solaire africain 1996-2005, dont trente-deux États sont PMA ;
- une assistance technique fournie à quinze PMA (Bangladesh, Bénin, Cambodge, Éthiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Laos, Mali, Mauritanie, Myanmar, Ouganda, Rwanda, Tchad et Togo) a débouché sur la formulation de projets spéciaux dans les domaines de l'énergie solaire, de programmes de développement humain durable et d'éradication de la pauvreté ;
- le soutien à diverses activités s'inscrivant dans des programmes nationaux de culture de la paix, notamment au Mali, au Mozambique, au Burundi, au Soudan, au Rwanda, en Somalie et en Haïti.

(31)

Un travail permanent d'information et d'évaluation des actions entreprises par l'UNESCO en faveur des PMA a permis de sensibiliser les organes directeurs de l'UNESCO, le Secrétariat, des partenaires traditionnels tels que les Nations Unies, la CNUCED ou l'OUA et de nouveaux partenaires tels que le Forum francophone des affaires, l'African-American Organization, Canal France International, la région Ile-de-France ou encore la région Bruxelles-Capitale.

(32)

De nouvelles impulsions pour orienter des activités de programme vers les PMA ont permis notamment la mise en relation d'institutions de microcrédits avec des acteurs du développement afin de bénéficier de services éducatifs dans les PMA. Un accord dans ce sens a été signé entre l'UNESCO et le Bangladesh.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(33)

Conformément aux conclusions et recommandations de la Réunion intergouvernementale d'évaluation à mi-parcours (1995) du Programme d'action des Nations Unies, et dans un souci de cohérence et de concentration des efforts de coordination, l'Unité des PMA a été rattachée en 1996 au Bureau des relations extérieures et ses fonctions ont été élargies à la coordination des relations de l'Organisation avec les États membres d'Afrique qui regroupent les deux tiers des PMA. Il en est résulté une meilleure connaissance des besoins et problèmes de ces États membres, une plus grande capacité à répondre à leurs demandes et à mobiliser en leur faveur de nouveaux partenaires de développement.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(34)

Les progrès réalisés par l'UNESCO dans l'exécution de ses programmes de développement des PMA durant le bien-nium, quoique bien accueillis par les représentants de ces États membres et appréciés sur le terrain, restent encore modestes au regard des délais et des objectifs fixés dans le Programme décennal d'action des Nations Unies en faveur de ces pays.

(35)

Dans un très proche avenir, soit avant le terme de la Stratégie à moyen terme de l'Organisation (1996-2001) qui coïncide avec la date de l'exercice final d'évaluation du Programme d'action des Nations Unies, il importe que les projets prévus dans le 29 C/5 permettent d'enregistrer quelques résultats notables au profit des PMA.

(36)

Compte tenu de la réduction progressive de l'aide publique au développement consacrée en particulier aux PMA, il apparaît de plus en plus nécessaire d'adopter une stratégie plus ferme de recherche de fonds extrabudgétaires, notamment en élargissant le réseau des bailleurs potentiels aux donateurs non traditionnels. Les efforts déjà entrepris à cet égard devront être résolument poursuivis.

Le microfinancement au service de la lutte contre la pauvreté

Principaux résultats

- Le microfinancement, conçu pour donner aux plus démunis un accès direct aux services financiers, s'impose toujours davantage comme l'un des instruments les plus efficaces de lutte contre la pauvreté. Axés plus particulièrement sur les femmes, les programmes de microfinancement s'efforcent de satisfaire les besoins des couches les plus pauvres de la population dans toutes les régions du monde. Si ces programmes ont été élaborés à l'intention des pays les moins avancés, on s'efforce actuellement de mettre au point des formules analogues pour les pauvres des pays riches. Cependant, pour renforcer l'impact et la viabilité de ces programmes, il importe que les réalisations dans ce domaine soient assorties de mécanismes appropriés permettant d'assurer les services sociaux nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des pauvres.
- À l'occasion de l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté, une manifestation spéciale sur le thème « Culture, créativité et artisanat : lutte contre la pauvreté » a été organisée conjointement par l'UNESCO et la Grameen Bank en février 1996 au Siège de l'UNESCO à Paris. Cette manifestation, qui regroupait une exposition d'une semaine, une table ronde et un défilé de mode, a non seulement permis de faire connaître les méthodes de la Grameen, mais aussi a contribué directement à relancer l'activité de tisserands du Bangladesh qui, sinon, auraient dû abandonner leur métier et travailler comme manœuvres. Grâce à cette initiative, quelque 30.000 tisserands du Bangladesh ont reçu et honoré les commandes d'acheteurs européens.
- L'UNESCO a aidé le Ministère des finances du Bangladesh à concevoir des moyens d'offrir des services microfinanciers commercialement viables au plus grand nombre possible de pauvres, en particulier aux femmes les plus démunies. Les hauts responsables de l'administration et des banques ont ainsi été sensibilisés au fait que le microfinancement exige des méthodes de prêt, des procédures administratives et des structures institutionnelles qui diffèrent profondément des modes traditionnels de financement des programmes de développement.
- L'UNESCO, en tant que membre du Conseil des institutions des Nations Unies pour le microcrédit, a participé au Sommet sur le microcrédit qui s'est tenu à Washington en février 1997, et a préparé un plan d'action pour favoriser la réalisation de l'objectif fixé par le Sommet, à savoir toucher d'ici à l'an 2005 100 millions parmi les familles les plus pauvres du monde, en particulier les femmes de ces familles, en leur offrant des crédits et d'autres services qui leur permettent de mener une activité indépendante.

- Pour venir en aide aux femmes déplacées de Bosnie-Herzégovine et à leurs familles, une initiative spéciale intitulée « Tisser des liens entre les nations » a été organisée en décembre 1997 en coopération avec la Banque mondiale et le HCR. Elle comprenait une exposition-vente de produits artisanaux de Bosnie-Herzégovine, un débat sur le thème « Les femmes de Bosnie-Herzégovine, les microcrédits et les échanges » et un défilé de mode présentant une collection originale de tricots de haute qualité confectionnés par des femmes déplacées. Le rôle essentiel du microfinancement dans la relance de l'activité économique chez les femmes déplacées de Bosnie-Herzégovine a été ainsi mis en évidence. La présentation de vêtements tricotés à la main par des femmes dans le cadre de micro-entreprises a permis de montrer comment l'accès aux moyens de financement et une assistance technique appropriée peuvent aider des populations à dépasser leur situation d'assistées et à se prendre en charge sur le plan économique.

Analyse de l'exécution du programme et évaluation interne

Si les activités de DRG/MFU ont pu être menées à bien, c'est grâce à la collaboration des secteurs (ED, CLT, DRG/WGE) avec lesquels les activités ont été conçues et réalisées, et à la coopération efficace entre l'UNESCO, les institutions des Nations Unies, diverses ONG et les autres partenaires avec lesquels les manifestations ont été organisées. Ces collaborations ont rendu possibles des initiatives au niveau des communautés de base, dans lesquelles les partenaires locaux ont joué un rôle essentiel.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

C'est seulement en unissant leurs forces que les institutions locales, les ONG, les gouvernements et les organisations internationales pourront mobiliser les efforts et ressources nécessaires pour relever le défi de la pauvreté. De plus, l'une des grandes tâches à accomplir dans les années à venir sera d'étudier les moyens d'adapter à des pays divers les méthodes de développement qui ont réussi ailleurs. La formation de responsables dans le cadre du transfert de technologie en matière de développement économique et social doit être reconnue comme un élément essentiel du processus éducatif.

Programme pour le développement de l'Europe centrale et orientale (PROCEED)

Principaux résultats

- Un programme d'action cohérent visant à renforcer l'esprit de tolérance et à développer une culture de la paix en Europe du Sud-Est est mis en œuvre en étroite coopération avec les commissions nationales, les délégations permanentes et un certain nombre d'ONG et de centres actifs dans la région.
- Des activités spécifiques telles que l'organisation d'une Conférence régionale sur l'éducation civique et l'édification d'une culture de la paix à Primorsko (Bulgarie), du 23 au 28 septembre 1996, et d'un colloque sur le rôle de la littérature dans la promotion de la paix et de la bonne volonté entre les peuples des Balkans, qui s'est tenu à Sofia en octobre 1997, et la création de deux chaires UNESCO spécialisées dans les études sur l'Europe du Sud-Est à Bucarest et Chisinau ont été exécutées.
- Grâce aux liens établis entre des centres de recherches multiculturelles et les milieux de l'éducation, de la science et de la culture en Europe centrale et orientale, plusieurs initiatives axées sur le développement de réseaux ont reçu un soutien : création en 1997, par l'Institut d'Europe centrale et orientale de Lublin (Pologne), d'EuroDialogue, forum de discussion sur l'Internet consacré aux fondements culturels des changements en cours en Europe ; établissement d'un institut virtuel de formation et de recherche en matière de traduction pour l'Europe centrale, avec le soutien d'un réseau de chaires UNESCO, faisant appel aux nouvelles technologies de la communication ; organisation d'un séminaire sur l'éducation des adultes, la démocratie et les droits de l'homme, à Sopron (Hongrie) en septembre 1996, en collaboration avec l'Académie László Németh d'art populaire d'Europe centrale. L'UNESCO a aussi fourni une assistance à l'Institut du développement et des relations internationales (IRMO) de Zagreb pour la parution en 1997 d'une publication intitulée *Culture in Central and Eastern Europe: Institutional and Value Changes*, qui rassemble des informations et des données d'expérience, sur plusieurs pays de l'ancien bloc socialiste, dans le domaine du développement culturel et qui lance ainsi un débat sur le rôle de la culture dans la période de transition.
- Des journées de la culture balte ont été organisées au Siège de l'UNESCO du 17 au 28 juin 1996 dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'Organisation. Elles ont permis de mettre en lumière les réalisations et expressions des cultures de trois pays – Estonie, Lettonie et Lituanie – qui ont réussi à maintenir leurs traditions culturelles et à perpétuer leur art populaire tout en lui donnant des formes nouvelles. Un programme transdisciplinaire a été lancé, afin d'encou-

rager la mise en place de programmes conjoints dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de la culture, par le biais des commissions nationales, en association avec des organisations régionales et d'autres partenaires des pays riverains de la Baltique.

- Après la crise albanaise de mars 1997, qui a durement touché les institutions éducatives, scientifiques et culturelles, l'UNESCO a apporté une aide d'urgence destinée aux établissements éducatifs et culturels et, conformément aux décisions pertinentes du Conseil exécutif, a commencé à établir un plan global d'action pour la remise en état des institutions éducatives, culturelles et scientifiques et la restauration du patrimoine culturel et architectural de l'Albanie.

Analyse de l'exécution du programme et évaluation interne

- Le Programme pour le développement de l'Europe centrale et orientale (PROCEED) couvre des activités et projets spécifiques, mis en œuvre dans le cadre des priorités et objectifs d'ensemble de l'UNESCO. Comme il est naturel, le programme est surtout axé sur les besoins prioritaires de la région à l'heure où celle-ci connaît une transition sociale et économique rapide, mais le plus souvent les activités sont organisées au niveau sous-régional, qui est celui où les liens culturels et sociopolitiques entre les pays sont les plus étroits.
- Eu égard à son rôle dans la coordination du programme et l'élaboration de stratégies spécifiques, ainsi qu'il ressort des décisions du Conseil exécutif (notamment les décisions 150 EX/5.1, par. 24, et 150 EX/7.6), PROCEED a collaboré très étroitement avec les commissions nationales, partenaires principaux dans la mise en œuvre des activités du programme, et avec les bureaux hors Siège, sans que soient créées des structures nouvelles au sein du Secrétariat.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

- Au cours de la période examinée, les États membres concernés ont continué d'accorder une grande importance à l'élaboration de stratégies spécifiques pour répondre aux besoins prioritaires de certains groupes de pays tels que les pays baltes, les pays d'Europe centrale et orientale et les pays de l'Europe du Sud-Est.
- Cette approche est conforme à l'orientation de la Stratégie à moyen terme, qui souligne que l'UNESCO doit se donner

des stratégies d'ensemble pour résoudre les problèmes mondiaux mais que ces stratégies ne sauraient être efficaces que si elles sont adaptées aux problèmes spécifiques d'une région, d'une sous-région ou de certains groupes de pays.

Activités financées par des ressources extrabudgétaires*

– À la fin de 1997 s'est achevé un important projet en faveur du Musée d'État de l'Ermitage de Saint-Petersbourg, financé par un fonds-en-dépôt constitué par les Pays-Bas. Mis en œuvre dans le cadre du projet global Ermitage/UNESCO, il portait en particulier sur la formation et le perfectionnement du personnel. Au vu des excellents résultats obtenus, le gouvernement néerlandais a décidé d'accorder un important appui financier pour une nouvelle phase du projet.

– Le projet Bolchoï/UNESCO a été conçu sous la forme d'un partenariat animé par l'UNESCO pour aider à relancer le Théâtre, avec des soutiens divers émanant du secteur public comme du secteur privé. En 1996-1997, l'UNESCO a continué de fournir des avis techniques à toutes les étapes de la conception et a aidé à la prise des décisions en organisant des voyages d'étude dans certains opéras et théâtres européens, et en donnant des orientations sur les producteurs de matériel pour les théâtres. Pour que le Bolchoï puisse conserver son rang parmi les meilleures scènes, il a été demandé à l'UNESCO de lancer une campagne internationale afin de collecter des fonds extrabudgétaires au bénéfice du futur complexe du Bolchoï sur la place Teatralnaïa.

* Voir la liste des projets figurant à l'annexe I.1.

Interventions en situations de crise ou de réhabilitation

Principaux résultats

Au **Burundi**, afin de développer une éducation pour tous et d'éradiquer l'analphabétisme, de reconstruire les infrastructures scolaires et le système éducatif, de promouvoir par l'éducation civique les valeurs de la démocratie et de la non-violence et d'assurer l'éducation des enfants burundais réfugiés à l'extérieur, l'UNESCO a principalement conçu et largement distribué des kits éducatifs d'urgence.

« Construire l'avenir pour le Burundi » était le titre et l'objectif de la rencontre organisée par l'UNESCO en septembre 1997. Regroupant des Burundais issus des différentes composantes de la société, la rencontre a permis d'entamer un processus de dialogue sur l'origine et la nature de la crise dans leur pays.

Dans les camps de réfugiés somalis installés au **Kenya** et dans d'autres camps en **Tanzanie** et en **Éthiopie**, l'UNESCO tente, en coopération avec l'UNHCR, de reboiser, de réduire la dépendance des réfugiés par rapport à un environnement souvent fragile et d'éduquer à la sauvegarde du milieu naturel.

En **Somalie**, en l'absence de tout gouvernement, l'UNESCO, en tant qu'institution des Nations Unies responsable de l'éducation, continue de pourvoir à tous les services éducatifs normalement fournis par un ministère.

En **Irak**, dans le cadre des accords « Pétrole contre vivres », l'UNESCO a la responsabilité de préparer un plan détaillé d'activités à entreprendre dans le domaine de l'éducation (reconstruction de quelque 150 écoles, production de fournitures scolaires, construction d'écoles rurales, bureaux, tableaux, chaises...). Ceci prolonge l'assistance fournie depuis 1993 par l'UNESCO et d'autres organismes humanitaires des Nations Unies pour la remise en état des écoles dans les provinces très désavantagées de Bagdad, Erbil, Souleimanieh, Dohouk et Bassora.

En **Haïti**, par l'assistance technique et une formation destinée à améliorer la compétence des services du Ministère de l'éducation dans les domaines de la planification, de l'administration et de la gestion de l'éducation, l'UNESCO contribue à l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Agissant principalement avec les jeunes non scolarisés, l'UNESCO a mis en place un dispositif de formation en faveur des populations défavorisées des bidonvilles. Cette formation vise à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers popu-

lares en renforçant leurs capacités à gérer leur environnement comme par exemple l'approvisionnement en eau potable.

Un projet de renforcement des capacités de production radio-phonique et télévisuelle a notamment permis l'acquisition de nouveaux émetteurs pour l'ensemble du territoire. Quatre stations de radio communautaire sont déjà en service et diffusent des programmes d'information de proximité et des programmes éducatifs et musicaux.

Organisée sous les auspices de l'UNESCO, une série de manifestations et d'événements culturels commémore l'abolition de l'esclavage et les premiers siècles d'indépendance.

En **Bosnie-Herzégovine**, l'Organisation axe prioritairement son action sur la remise en état du système éducatif, la reconstruction des écoles et l'élaboration de programmes scolaires.

Dans le domaine du patrimoine culturel, grâce à des fonds italiens, l'UNESCO a préparé un plan de sauvegarde du Centre historique de Mostar.

Dans le cadre des Accords de paix de Dayton et pour la première fois, l'UNESCO participe à la mise en œuvre d'un accord de paix en établissant une commission pour la préservation des monuments nationaux en Bosnie-Herzégovine. Parce qu'il est fédérateur et porteur d'espoir, le patrimoine culturel a un rôle crucial à jouer dans le processus de réconciliation.

Une étroite collaboration a été instaurée avec le Tribunal pénal international chargé de juger les crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie en ce qui concerne les violations des instruments internationaux de protection du patrimoine culturel.

L'UNESCO a effectué une étude sur les causes et les conséquences du viol comme arme de guerre et met en œuvre un projet de centre de développement d'activités pour les femmes à Gorazde. Un autre projet de formation doit permettre aux femmes déplacées de subvenir à leurs besoins personnels et familiaux et de bénéficier des programmes de microcrédits proposés par diverses organisations internationales.

Dans le cadre de la Campagne internationale pour la sauvegarde de Tyr, l'UNESCO a envoyé plusieurs missions d'experts au **Liban** afin d'évaluer les richesses du site et d'établir un plan d'action pour remédier à la dégradation dramatique de ce site du patrimoine mondial, ceci en agissant notamment sur la réduction des risques du développement urbain et côtier.

La Conférence générale a autorisé l'Organisation à coopérer avec le gouvernement libanais pour la création d'un Centre international des sciences de l'homme à Byblos. Ce centre de référence et de conseil devra contribuer au développement des sciences sociales et humaines, et à la promotion d'une culture de la paix.

Analyse de l'exécution du programme et évaluation interne

L'unité opérationnelle a été établie le 1^{er} août 1996. Depuis son établissement, elle a été en constante évolution tant en terme de fonctions qu'en terme de ressources humaines et rapidement des tâches plus complexes en sus de celles de départ sont venues s'ajouter.

Ainsi, en 1997, l'unité s'est vu confier des tâches précises concernant la crise dans la région des Grands Lacs et le Programme d'éducation pour les urgences et la reconstruction (PEER) est passé sous sa coordination directe. Depuis janvier dernier, le Programme PEER a connu une restructuration et le programme s'est doté d'une capacité opérationnelle accrue dans le domaine de l'assistance aux médias et de la promotion de la culture de la paix, ceci afin de mieux cerner la situation complexe qui règne dans cette région du monde.

Depuis sa création, l'unité s'est vu confier la responsabilité de l'assistance humanitaire, immédiate et concrète, suite à des catastrophes naturelles. Depuis la seconde moitié de l'année 1997, l'unité a commencé à suivre le dossier « Pétrole contre vivres » (Irak) pour plus tard en assurer l'entière responsabilité.

Le travail de l'unité a donc été principalement de s'adapter aux situations de conflits et d'urgence afin de remplir la responsabilité des activités de l'Organisation à cet égard.

En Bosnie, l'Organisation a continué les activités déjà initiées par le passé. Cependant, la consolidation de la paix et la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine ne se sont pas faites facilement, dû essentiellement au contexte particulièrement tendu d'après-guerre. Les activités et préoccupations de l'UNESCO ont évolué en conséquence. L'UNESCO a ainsi été alertée par les menaces de discrimination pesant sur les différentes communautés dans le domaine de l'éducation. L'Organisation a pu néanmoins avancer sur des projets concrets de reconstruction et sur le dossier du patrimoine culturel.

En Haïti, alors que le Bureau UNESCO de Port-au-Prince n'a cessé d'œuvrer pour le renforcement des activités, la crise politique n'a pas permis leur plein épanouissement.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

En Afrique centrale, dans la Corne de l'Afrique et dans la région des Grands Lacs, l'UNESCO aura pour tâche de lancer et de mener à bien des actions concrètes de culture de la paix et des projets éducatifs en faveur des réfugiés et des personnes déplacées et d'appuyer les médias indépendants. Le Directeur général a nommé pour cela un représentant spécial pour l'Afrique centrale, la Corne de l'Afrique et la région des Grands Lacs.

L'action dans les camps de réfugiés sera étendue prochainement au Soudan et au Rwanda.

Programme d'assistance au peuple palestinien (PAPP)*

Principaux résultats

- L'UNESCO a mené à bien les activités sur le terrain prévues dans le Programme d'assistance au peuple palestinien (PAPP) en les finançant au titre du Programme ordinaire et à l'aide de ressources extrabudgétaires. En sus des activités spécifiques menées en faveur du peuple palestinien et de ses institutions, l'UNESCO a appuyé des initiatives visant à développer la coopération entre Israéliens et Palestiniens, de façon à promouvoir une culture de la paix.
- Douze projets ont été approuvés par le Comité conjoint de coordination UNESCO/Autorité palestinienne et accueillis favorablement par la Conférence générale et le Conseil exécutif.
- En 1996-1997, les projets extrabudgétaires ci-après ont été partiellement ou intégralement exécutés :
 - Appui à l'élaboration des programmes d'enseignement en Palestine.
 - Phase II du Centre palestinien d'élaboration des programmes d'enseignement.
 - Renforcement des capacités de l'Autorité chargée de l'éducation, dans le domaine de la planification et de la budgétisation de l'éducation.
 - Analyse et formulation de politiques tendant au développement du Ministère de l'éducation.
 - Renforcement des capacités de l'Autorité palestinienne en matière de formulation et de gestion des politiques éducatives.
 - Renforcement du Ministère de l'éducation de l'Autorité palestinienne par l'utilisation de matériels didactiques pour l'éducation de base et la formation des enseignants.
 - Restauration des mosaïques du Palais d'Hisham à Jéricho.
 - Bethléem 2000 – établissement d'un plan d'urgence pour Bethléem.
 - Restructuration et renforcement de l'Agence palestinienne d'information WAFA.

Analyse de l'exécution du programme et évaluation interne

À sa troisième réunion (juillet 1996), le Comité conjoint de coordination UNESCO/Autorité palestinienne a examiné et évalué les projets du PAPP et décidé d'axer les activités de ce programme, financé par des fonds extrabudgétaires sur un nombre limité de projets concernant en particulier l'éducation de base, le soutien au programme PEACE, Bethléem 2000, l'aménagement d'un parc archéologique et naturel à Jéricho, la restauration de monuments de Gaza, les musées, les festivals et la jeunesse.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

À l'occasion de sa visite officielle dans les Territoires palestiniens autonomes les 24 et 25 mai 1997, le Directeur général a signé deux documents avec le président Arafat. Le premier concernait la deuxième phase du Programme d'assistance au peuple palestinien (1997-1998) intitulée « Le développement au service de la paix », qui comprend douze nouvelles propositions de projet. Le deuxième document concernait un accord entre l'UNESCO et l'OLP sur la création d'un Bureau de liaison de l'UNESCO à Ramallah. Ce Bureau a été inauguré officiellement par le Directeur général le 25 mai 1997.

* Le Directeur général a présenté à la Conférence générale à sa 29^e session un rapport détaillé sur l'application de la résolution 28 C/16 concernant les institutions éducatives et culturelles dans les territoires arabes occupés (29 C/13). Ce document est disponible sur demande.

Évaluation externe programme UNESCO-Tchernobyl

Objectifs du programme

Le programme UNESCO-Tchernobyl a été conçu comme un ensemble de projets destinés à apporter une aide d'urgence, dotée d'une composante humanitaire, aux victimes de Tchernobyl (en Bélarus, dans la Fédération de Russie et en Ukraine) dans les domaines de compétence de l'Organisation. Lancé en 1991 et achevé en 1997, le programme devait également être pour le Secrétariat une expérience en grandeur réelle lui permettant de moderniser ses méthodes de travail et d'introduire des innovations en la matière.

Objet de l'évaluation

Analyser la pertinence des objectifs assignés au programme, ses résultats et son impact, ainsi que l'efficacité et l'efficience de son exécution.

Principaux résultats de l'évaluation

- Le travail de l'Organisation, réalisé dans un contexte régional très difficile dans le cadre du programme UNESCO-Tchernobyl, répondait bien aux besoins des victimes. Les effets de cette catastrophe sont encore très perceptibles et les dimensions humaines du problème sont considérables. C'est pourquoi, bien que ce programme soit achevé, ses objectifs restent d'actualité.
- Grâce à ce programme, l'UNESCO est parvenue à relever un défi. La création de neuf centres communautaires de réadaptation sociale et psychologique constitue la partie la plus visible et la plus fructueuse du programme.

- Sur les 82 projets du programme-cadre, c'est le seul dont l'efficacité soit durable. Son impact, direct et indirect, est énorme. D'autres projets ont été convenablement exécutés, mais n'ont eu aucun suivi ou se sont trop éloignés des objectifs ; d'autres se sont enlisés et ont dû rapidement être interrompus ; d'autres encore ont été trop aventureux et ont entraîné des dépenses excessives.
- Plus de 9 millions de dollars ont été mobilisés. Toutefois, une part trop importante de ce montant a été consacrée aux frais de fonctionnement (directs et indirects) ainsi qu'à des activités qui n'ont pas profité directement aux victimes de Tchernobyl.
- Les partenaires se sont déclarés très satisfaits des résultats mais déçus par le manque d'informations et de transparence.
- La liberté d'action laissée aux responsables du programme n'a pas été assortie de la rigueur dans la gestion et le contrôle qui aurait dû être le corollaire de ce régime exceptionnel.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

L'UNESCO poursuivra, dans le cadre de l'effort mené par l'ensemble du système des Nations Unies, les objectifs fondamentaux du programme initial en aidant à la réadaptation sociale et psychologique des victimes et en tirant les leçons de cette tragédie.

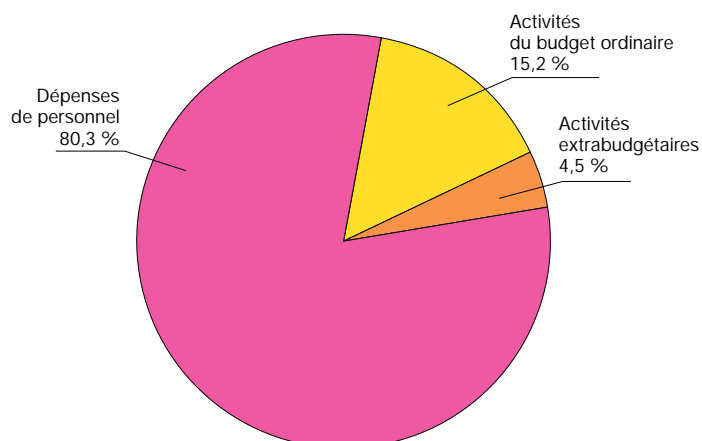
Des mesures seront prises afin de mieux suivre et orienter les activités menées avec un large degré d'autonomie et d'initiative et de mieux contrôler l'emploi des fonds qui y sont consacrés.

Informations administratives et budgétaires

150

Article budgétaire	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
	\$	\$
PROJETS ET ACTIVITÉS TRANSDISCIPLINAIRES		
Coordination des activités en faveur des groupes cibles prioritaires et de groupes spécifiques de pays		
Activités	1 114 474	328 000
Personnel	5 877 221	-
Total, CLU	6 991 695	328 000
Total, RB + EXB		7 319 695

Répartition du total des dépenses
\$ 7 319 695



I.C

**SERVICES
D'INFORMATION ET DE DIFFUSION**

I.C - Services d'information et de diffusion

1. Centre d'échange d'information

152

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(1)

- L'Organisation a mis au point un cadre d'action en vue de la création d'un système cohérent, simplifié et efficace de gestion intégrée des documents sur papier et des documents informatisés.
- Des mesures destinées à améliorer les conditions de préservation de la mémoire institutionnelle de l'Organisation ont été élaborées et devraient être appliquées au cours de l'exercice biennal 1998-1999.
- Les 11.000 à 12.000 dossiers de correspondance qui étaient en souffrance dans l'Unité de classement et des dossiers ont pu être traités grâce à un plan d'urgence qui a permis de dresser des inventaires informatisés et d'archiver dûment toutes les pièces en question.
- Le système de gestion électronique des documents de l'UNESCO (UNESDOC) est devenu accessible sur l'Intranet ; 7.000 documents, soit 230.000 pages, y compris tous les documents de la Conférence générale et du Conseil exécutif depuis la fin 1995, peuvent donc être consultés en ligne.

(2)

- Le site Internet s'est considérablement développé. Ce site, construit en coopération avec l'ensemble des programmes, est mis à jour quotidiennement. Il permet d'accéder à un ensemble d'informations sur les activités, les programmes, les communiqués de presse, les événements, les publications et les principales bases de données de l'UNESCO. Il contenait, fin 1997, 20.000 pages (documents, fichiers) et 10 bases de données. Le nombre de visiteurs a fortement augmenté, plus de 50.000 par mois fin 1997 soit 2 à 3.000 par jour.

Web de l'UNESCO

Origine géographique des visiteurs

Régions	1997	1996	1995
États arabes	13	9	5
Asie-Pacifique	33	23	14
Europe, Amérique du Nord	53	51	39
Amérique latine et Caraïbes	34	30	15
Nombre total de pays	149	124	75

- Une collection d'ouvrages de références sur CD-ROM a été lancée. Celle-ci comporte quatre titres : Bases de données de l'UNESCO (12 bases dont UNESBIB et DARE), Index Translationum, Energy/ISEEK, Résolutions et Décisions (1987-1996).
- L'inventaire des bases de données (87) et des services d'information (60) a été tenu à jour. Deux répertoires ont fait l'objet de diffusion sous forme imprimée, sur CD-ROM et sur l'Internet.

(3)

- La base de données bibliographiques de l'UNESCO (UNESBIB) a été mise à jour grâce à l'adjonction de 5.552 nouvelles entrées bibliographiques, ce qui porte le nombre des entrées de la base de données à 111.024 en tout.
- Le fonds de la bibliothèque a été enrichi de 3.194 nouveaux ouvrages.
- La Liste des documents et publications de l'UNESCO (ULDP) a été communiquée à 1.350 institutions nationales et la Liste des acquisitions de la bibliothèque de l'UNESCO (ULA) à 300 membres du personnel au Siège et dans les bureaux hors Siège.
- Le module de prêt du système de gestion intégrée de la bibliothèque a été installé – ce qui marque le lancement de la dernière phase de l'informatisation des procédures de la bibliothèque.
- L'UNESCO a activement participé aux groupes de travail interorganisations du système des Nations Unies – le Groupe de travail sur la coopération interbibliothèques, les normes et la gestion et le Comité et la coordination des systèmes d'information.

(4)

- Différents documents, dossiers et notes de synthèse à caractère prospectif ont été préparés pour le Directeur général et la Direction générale, notamment dans le cadre des principaux rendez-vous internationaux de l'UNESCO (sommets et conférences internationales des Nations Unies, réunions internationales majeures) ; contribution à la note d'orientation du Directeur général présenté à la Conférence Habitat II (Istanbul, juin 1996).
- Les numéros 5 et 6 du bulletin *Futuresco* ont été publiés sur les thèmes « The Futures of Human Rights and Democracy » et « Impact and Future Challenges of New Communication Technologies ».
- Les premières séances de la série Entretiens du XXI^e siècle ont été organisées au Siège. Des intellectuels de haut niveau ont été invités à confronter leurs réflexions sur les thèmes suivants : « Quel futur pour l'espèce humaine ? » et « Quelle démocratie pour le futur ? ». Des extraits de

ces séances ont fait l'objet de dépêches d'agences de presse et ont été publiés dans de nombreux journaux et périodiques ainsi que dans divers médias de la presse audiovisuelle.

- Dans le cadre de l'Agenda du millénaire, le Conseil international des sciences sociales avec le concours de l'Unité d'analyse et de prévision ont organisé trois séances sur les thèmes suivants : « Pluralisme culturel, identité et globalisation » (10-12 avril 1996), « Représentation et complexité » (4-6 novembre 1996), « L'éthique du futur » (2-4 juillet 1997).
- L'UNESCO, par son Unité d'analyse et de prévision, a contribué à l'élaboration, en qualité de conseil scientifique, du cycle d'émissions de télévision « Pour en finir avec l'an 2000 – Le futur en direct » de la chaîne Canal Plus, et a participé à cette série d'émissions.
- Divers articles, publications ou contributions ont été produits pour des revues spécialisées, des médias grand public ou des colloques internationaux. Ceci a notamment permis à l'UNESCO de contribuer de manière substantielle à la réflexion sur l'éthique du futur.
- Coopération et partenariats avec divers organismes nationaux et internationaux d'études prospectives et diverses organisations internationales non gouvernementales ont été poursuivis.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(5)
Le processus de réforme qui vise à intégrer la gestion des documents sur papier et des documents informatisés a été amorcé et se poursuivra en 1998-1999. L'inclusion d'UNESDOC sur l'Intranet marque une étape majeure vers la réalisation de l'objectif qui consiste à faciliter l'accès aux documents de l'UNESCO et à réduire en même temps le volume des documents sur papier.

(6)
À la suite d'une restructuration au sein du Secrétariat, les diverses tâches qui concernent la gestion des documents sont désormais placées sous la responsabilité globale de la Division des archives, de la gestion des dossiers et de la micrographie.

(7)
Un séminaire réunissant pour la première fois les documentalistes du Siège et des unités hors Siège a permis un échange d'information entre tous. Une séance de formation

à l'interrogation du site Internet de l'UNESCO, ainsi qu'aux principaux CD-ROM, a été organisée. Des ateliers régionaux ont également eu lieu à Caracas et à Bangkok.

(8)
Un renforcement des missions et des capacités de l'Unité d'analyse et de prévision a été opéré au cours de l'exercice biennal, par l'adjonction des activités et du budget prévus au titre du programme des études prospectives.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(9)
La nécessité d'une grande réforme de la gestion des documents s'impose désormais de toute évidence. Un programme cohérent de gestion des documents contribuera à assurer l'efficacité et la crédibilité de l'Organisation et servira donc ses buts et objectifs.

(10)
Le succès d'UNESDOC sur l'Intranet est très encourageant et incite encore davantage à le rendre accessible sur l'Internet – ce qui est prévu au cours de 1998.

(11)
Il est souhaitable de maintenir dans la mesure du possible la diffusion des informations sur différents supports (imprimés, CD-ROM, Internet), pour que l'utilisateur puisse choisir, en fonction des moyens techniques dont il dispose, le support qui lui convient le mieux.

(12)
Les utilisateurs souhaitent avoir accès en ligne aux références bibliographiques mais également, de plus en plus, aux textes des documents. ULIS, le système de gestion électronique des documents officiels de l'UNESCO, doit continuer à être développé et l'accès à UNESDOC via l'Internet est très attendu.

(13)
Étant donné la croissance exponentielle de l'utilisation d'Internet dans le monde, le développement du serveur d'information de l'UNESCO sera une des priorités du prochain exercice biennal.

(14)
Au cours de la 29^e session de la Conférence générale, tous les États membres qui ont abordé la question des activités menées dans le domaine de l'anticipation et de la pros-

154

pective ont manifesté leur soutien à l'action de l'UNESCO dans ce domaine et en ont demandé le renforcement. Ils ont d'autre part recommandé que ces activités soient transférées dans le document 30 C/5, dans le titre II.A (Activités transversales) parce que ce sont par essence des activités de programme qui n'ont pas leur place dans le titre II.B (Services d'information et de diffusion). La haute priorité

accordée à l'anticipation et aux études prospectives par la Stratégie à moyen terme nécessite un renforcement accru des capacités de cette unité à caractère transdisciplinaire, tant du point de vue des moyens budgétaires que des moyens en personnel. Le Directeur général a pris diverses mesures initiales dans ce sens (DG/Note/98/12 du 17 mars 1998).

2. Programmes et services statistiques

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(15)

- L'Organisation a recueilli des données statistiques sur tous ses grands domaines de compétence auprès des États membres grâce à 12 enquêtes internationales. Celles-ci ont généré quelque 300.000 enregistrements qui ont été ajoutés à la base de données.
- La modernisation de la base de données statistique sur l'éducation a été menée à bien et l'un des principaux résultats de cette activité a été la création d'un site Internet qui donne un accès à la base de données statistiques de l'UNESCO. On peut également consulter sur ce site Internet une série d'indicateurs internationaux sur l'éducation et des publications récentes.
- Les informations collectées ont d'autre part été publiées dans les éditions de 1996 et 1997 de l'Annuaire statistique de l'UNESCO. Parmi les autres documents diffusés figurent notamment un rapport qui présente les tendances nationales et régionales concernant la publication de journaux et un rapport spécial sur les taux de scolarisation, ventilés par âge, au cours des 35 dernières années.
- La Classification internationale type de l'éducation (CITE 1997) a été révisée et ultérieurement approuvée par la Conférence générale à sa 29^e session.
- Suite aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation externe du programme statistique de l'UNESCO relatif à la science et à la technologie, un questionnaire révisé de l'UNESCO sur la recherche scientifique et le développement expérimental a été mis au point et est actuellement utilisé pour collecter des données comparables dans les États membres.
- Un stage de formation a été organisé à l'intention de statisticiens de dix pays latino-américains en vue de l'amélioration des indicateurs relatifs aux dépenses et au financement de l'éducation. Quarante-deux participants de pays d'Europe centrale et orientale ont également suivi un stage de formation concernant la comparabilité des statistiques de l'éducation. À l'invitation du Centre de formation avancée aux statistiques appliquées (Allemagne), 20 statisticiens d'Afrique et des Caraïbes travaillant dans des organismes publics ont été familiarisés avec les méthodes des statistiques de l'éducation.
- Une formation concernant la prise en compte des spécificités propres à chaque sexe lors de l'élaboration des statistiques et des indicateurs de l'éducation a été dispensée à des statisticiennes de 25 pays africains avec l'aide du Forum des éducatrices africaines, de l'UNICEF et du Ministère français de la coopération ; à la suite de cette activité, un guide pratique de la production de sta-

tistiques et d'indicateurs de l'éducation reflétant les sexes a été publié, assorti d'un document analytique.

- L'exercice a été marqué par une intense coopération inter-institutions. Outre sa participation aux mécanismes de coordination du système des Nations Unies, l'UNESCO a apporté son concours, dans ses domaines de compétence, à diverses réunions d'experts organisées par d'autres institutions internationales. Elle a participé activement aux travaux du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, en particulier à la définition des indicateurs de l'éducation qui serviront à mesurer les efforts déployés en vue d'atteindre des objectifs clés de la stratégie de développement.
- Une série d'indicateurs internationaux de l'éducation a été mise au point en coopération avec le Secteur de l'éducation et présentée dans le Rapport mondial sur l'éducation, dans le document « Éducation pour tous : situation et tendances », et dans l'étude « World Statistical Outlook on Higher Education », ainsi que sur le site statistique Internet de l'UNESCO. L'Organisation a prêté son concours au PNUD pour l'élaboration des indicateurs de l'éducation en vue du Rapport sur le développement humain.
- À la suite de l'examen auquel le Conseil des études comparatives internationales en éducation (BICSE) a procédé en 1995, une réunion d'un comité consultatif d'experts et une rencontre de haut niveau sur les statistiques et indicateurs mondiaux de l'éducation ont débouché sur l'élaboration d'un plan stratégique destiné à renforcer le programme statistique de l'UNESCO.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(16)

Depuis près d'un demi-siècle, l'UNESCO est la première source d'information statistique sur les systèmes éducatifs dans le monde. Actuellement, elle collecte et diffuse des données sur quelque 200 pays et gère une des plus grandes bases de données du monde sur les statistiques nationales en matière d'éducation, de science, de culture et de communication.

(17)

Des consultations menées depuis l'examen approfondi auquel le BICSE a procédé en 1995, il est clairement ressorti que l'UNESCO devait réorienter et améliorer sensiblement ses services statistiques en adoptant des normes

156

professionnelles plus élevées et en établissant une interaction plus étroite avec les États membres et les organismes partenaires pour la production, la collecte, la diffusion et l'utilisation d'informations et indicateurs statistiques de qualité, qui soient utiles à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions. Il est apparu qu'un Institut de statistique de l'UNESCO qui jouirait d'une large autonomie sur le plan intellectuel et de la souplesse administrative voulue serait un mécanisme indiqué pour répondre rapidement aux demandes et donner par conséquent aux opérations davantage de pertinence, d'efficacité et de prise sur le monde extérieur, permettant ainsi de susciter des partenariats nouveaux et d'obtenir des soutiens extrabudgétaires tels que celui qu'avait déjà fourni la Banque mondiale. Le document 29 C/5 se fonde sur les principes directeurs énoncés dans le plan stratégique, qui a aussi été soumis à la Conférence générale à sa 29^e session.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(18)

La modernisation de la base de données statistique sur l'éducation a contribué à améliorer les méthodes de travail statistiques. La seconde phase, qui a déjà commencé, portera plus particulièrement sur le nouveau système de production de l'Annuaire statistique de l'UNESCO et sur la mise en place de la nouvelle base de données sur la culture et la communication. Le site Internet sera le principal vecteur de diffusion de l'information statistique, tâche qui sera facilitée par la nouvelle base de données.

(19)

Comme suite à l'adoption par la Conférence générale à sa 29^e session de la CITE 97, les nouveaux concepts sont actuellement incorporés dans les questionnaires révisés de l'UNESCO sur les statistiques de l'éducation et seront utilisés pour les comparaisons internationales.

(20)

La révision et l'amélioration du programme sur les sciences et la statistique se poursuivront et il faudra examiner la possibilité de lancer de nouvelles activités dans des secteurs critiques de ce domaine.

(21)

Le programme sur les statistiques de la culture et de la communication a besoin d'être revu à la lumière des priorités actuelles et des possibilités d'extension.

ACTIVITÉS FINANÇÉES PAR DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES*

(22)

Dans le cadre du projet « Renforcement des systèmes nationaux d'information statistique relatifs à l'éducation en Afrique subsaharienne », des participants de 15 pays africains ont reçu une formation en matière d'amélioration des bases de données statistiques.

Le module de statistiques relatives aux dépenses et au financement de l'éducation a été revu. La première édition de cinq modules techniques a été présentée lors de la réunion du Groupe de travail sur les statistiques de l'éducation. Comme suite aux recommandations et propositions faites par les pays participants et les bailleurs de fonds, l'unité de coordination du projet a été décentralisée à Harare (Zimbabwe).

(23)

Dans le cadre d'un programme financé par une subvention spéciale de la Banque mondiale, trois grands projets ont été lancés : (i) un projet pilote conjoint avec l'OCDE visant à améliorer la qualité et la comparabilité internationale des indicateurs de l'éducation de 11 pays en développement ; (ii) appui à la participation de 18 pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) à la troisième étude internationale sur les mathématiques et les sciences organisée par l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire ; (iii) mise au point par l'UNESCO d'une base de données mondiale sur les indicateurs de l'éducation visant, dans un premier temps, à faciliter l'accès de tous les pays à un certain nombre d'indicateurs relatifs à l'éducation.

* Voir la liste des projets à l'annexe I.1.

Évaluation externe des activités de l'UNESCO dans le domaine des statistiques de la science et de la technologie

Objectifs de l'évaluation

Étudier les besoins en matière de statistiques internationales sur la science et la technologie ; analyser les capacités institutionnelles, humaines et financières de l'UNESCO dans ce domaine ; examiner les moyens d'éviter certains doubles emplois par une coopération plus étroite avec d'autres organisations internationales ; faire des recommandations en vue d'améliorer le programme de l'UNESCO dans ce domaine.

Principales recommandations

- Établir sur de nouvelles bases les relations avec les pays, principalement en recourant à des groupes régionaux d'experts nationaux sur les indicateurs de la science et de la technologie.
- Mettre en place des mécanismes de coordination avec les organisations internationales complémentaires pour définir les modalités d'harmonisation des questionnaires et de transmission des données collectées.
- Sous-traiter les activités de construction d'indicateurs menées sur des bases de données externes.
- Mobiliser des cofinancements et l'apport de compétences extérieures pour le programme UNESCO de statistiques et d'indicateurs de la science et de la technologie.
- À titre d'urgence absolue : harmoniser les nomenclatures.

Le rapport présente aussi trois options possibles pour mettre en œuvre ces recommandations, en indiquant pour chacune

d'elles les principales actions envisagées, les résultats escomptés et les ressources nécessaires. L'option 1 envisage un redémarrage à minima, qui permette de préparer l'avenir ; l'option 2 vise à la production de statistiques et d'indicateurs standard, et l'option 3, plus ambitieuse, confère à l'UNESCO un rôle majeur en matière de statistiques internationales de la science et de la technologie, en étroite interaction avec les pays.

Enseignements tirés et leurs implications pour l'avenir

Les trois options pouvant être considérées comme des étapes d'une stratégie à plus long terme, conduisant progressivement à la mobilisation de partenariats, plusieurs actions proposées au titre de l'option 1 ont été jugées prioritaires et sont en cours de réalisation. La première tâche est d'harmoniser les nomenclatures, surtout avec celles de l'OCDE, et des progrès importants ont d'ores et déjà été réalisés en ce qui concerne la nomenclature de la recherche scientifique et du développement expérimental (R-D). En conséquence, l'UNESCO a révisé et largement amélioré son questionnaire sur les statistiques de la R-D.

La plupart des pays consultés au cours de cette évaluation ont indiqué que la demande de statistiques et d'indicateurs en science et technologie augmente. Il s'agit donc là d'un domaine de programme essentiel dont l'Institut de statistique de l'UNESCO s'occupera dans les années à venir et, à cet égard, le rapport d'évaluation a fait plusieurs recommandations importantes et utiles.

3. Office des Éditions de l'UNESCO

158

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(24)

- Dans le cadre du programme de publications (programme, promotion et diffusion), l'Organisation a publié 90 titres en version originale ou en traduction, dont neuf ouvrages émanant de l'Institut international de planification de l'éducation (IPE), cinq du Bureau international d'éducation (BIE) et 11 de l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation à Hambourg (IUE). Par ailleurs, 149 titres ont été publiés en coédition avec des éditeurs extérieurs. Il a en outre été procédé à la publication de trois éditions révisées. Enfin, 68 titres (dont une édition révisée) ont été publiés dans la Collection UNESCO d'œuvres représentatives. La production totale a donc été de 310 titres, contre 267 durant l'exercice précédent.
- Les titres les plus vendus au cours de l'exercice ont été : *Études à l'étranger* (11.420 exemplaires pour la 30^e édition), *Agenda UNESCO du patrimoine mondial* (7.500 exemplaires pour les éditions 1997 et 1998), *L'éducation : un trésor est caché dedans* (6.030 exemplaires pour l'édition anglaise), *Rapport mondial sur la science 1996* (2.160 exemplaires pour l'édition anglaise), *Annuaire statistique de l'UNESCO* (1.660 exemplaires pour l'édition 1995 et 1.290 pour l'édition 1996).
- Au cours de la période considérée, les Éditions UNESCO se sont engagées dans une politique d'éditions locales bon marché. Ainsi, ont été publiés en Inde les quatre volumes en anglais des *Penseurs de l'éducation*.
- La publication de l'édition abrégée en français de l'*Histoire générale de l'Afrique* a pu reprendre. L'ouvrage, qui a pu être achevé grâce à une importante aide financière de l'Agence de la francophonie mobilisée par les Éditions UNESCO, a été présenté, au début 1998, lors du Salon international du livre de Genève (Suisse).
- En ce qui concerne les ouvrages destinés aux jeunes, l'accent a été mis sur le respect de l'environnement (*Tu pueblo es tu planeta*), et sur la sensibilisation aux dangers qui menacent les hauts lieux du patrimoine (*Regards sur le patrimoine*).
- Lancement d'un nouveau périodique trimestriel, la *Revue du patrimoine mondial*, publié en anglais, en espagnol et en français. Dans le cadre de la promotion de cette revue, un concours photographique international sur les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial a été organisé en coopération avec des entreprises privées.
- La commercialisation des cartes de vœux UNESCO auprès des grandes entreprises (assurances, banques, industrie, etc.) a été poursuivie. Les campagnes 1996 et 1997 se sont traduites par la diffusion de 239.000 et 735.000 cartes respectivement.

- Une importante exposition rétrospective de l'activité d'édition de l'UNESCO a été organisée au Siège en 1996 à l'occasion de son cinquantenaire, exposition qui a été couplée à cinq tables rondes sur des thèmes majeurs du programme de l'Organisation.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(25)

En 1996-1997, le Fonds d'encouragement à la traduction (TRANSPUBLIC) a apporté une aide financière à la traduction et à la publication de 54 ouvrages de l'UNESCO dans 29 langues (albanais, allemand, arabe, assamiya, bengala, bosniaque, bulgare, chinois, croate, géorgien, gujerati, hindi, hongrois, indonésien, italien, kannada, macédonien, malayalam, marathi, mongol, oriya, ourdou, persan, polonais, portugais, russe, serbe, tamil, telugu).

(26)

Les Éditions UNESCO ont effectué la distribution gratuite officielle (commissions nationales, délégations permanentes, membres du Conseil exécutif, bibliothèques dépositaires, etc.) des ouvrages parus au cours de la période visée.

(27)

Le site Internet des Éditions UNESCO sur le réseau Web, qui permet la consultation du catalogue avec possibilité d'achat, a été amélioré.

(28)

Les Éditions UNESCO ont participé à une quarantaine de grandes foires internationales et salons du livre dans le monde, et une quinzaine d'expositions ont été organisées dans différents États membres, souvent à l'occasion de conférences majeures du système des Nations Unies (Copenhague, Beijing, Le Caire, Istanbul, Stockholm, etc.).

(29)

Après la rénovation, en 1995, de la Librairie Fontenoy, un point de vente a été ouvert dans le hall du bâtiment Miollis. Dans le cadre d'un projet pilote, une librairie culturelle « Éditions UNESCO » a été ouverte à La Havane.

(30)

L'ancien entrepôt de stockage des publications de l'UNESCO a été abandonné pour un site parfaitement adapté et offrant tous les services souhaités.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(31)

Le programme de publications a pu être mis en œuvre de façon satisfaisante. S'agissant des langues, il faudra reve-

nir à la formule des cessions de droits, toujours aléatoires du fait que les éditeurs doivent financer intégralement les frais de traduction et de publication, car en raison de l'absence de contributions volontaires, les ressources du Fonds TRANSPUBLIC seront épuisées au cours du prochain exercice.

159

4. *Courrier de l'UNESCO*

160

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(32)

La publication du *Courrier de l'UNESCO* s'est poursuivie en temps et en heure, tant pour les trois éditions produites au Siège (anglais, espagnol, français) que pour les versions coéditées hors Siège. Même si la qualité intrinsèque du journal est toujours reconnue, la diminution du lectorat a continué. Elle a par exemple atteint, pendant ces deux années, 14 % pour les abonnés en français (les plus nombreux), 9 % pour les abonnés en espagnol, 29 % pour les ventes en kiosque. Pendant la même période, le nombre des coéditions tombait à 24, les coéditions en néerlandais et en coréen notamment cessant de paraître à la suite de la désaffection de leurs lecteurs.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(33)

La perte de lecteurs s'inscrivant dans un mouvement ininterrompu depuis une vingtaine d'années, le Directeur général a décidé qu'il était indispensable de procéder à un examen radical et général de cette publication, jusques et y compris de son existence même.

(34)

Placé sous l'autorité du Directeur général adjoint, un groupe de travail a donc été constitué au début de 1997 avec pour mandat de lui faire des propositions à ce sujet.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(35)

Les propositions ont été débattues par la Direction générale, et les décisions suivantes arrêtées par le Directeur général le 23 juillet 1997 :

- le *Courrier de l'UNESCO*, vitrine de l'Organisation depuis un demi-siècle, doit continuer ;
- il doit rester un titre indépendant de l'autre magazine mensuel « grand public » de l'Organisation, *Sources UNESCO*, dont le but restera d'informer sur l'action de l'UNESCO, tandis que le *Courrier* continuera de présenter les évolutions majeures dans les domaines de compétence de l'Organisation, appréhendées à travers le prisme de ses idéaux ; une synergie entre les équipes en charge de ces deux titres sera atteinte grâce à leur réunion au sein d'un nouvel Office des périodiques mensuels ;
- tout en gardant son caractère de référence, acquis grâce à la compétence des personnalités et experts qui lui apportent leur contribution, le *Courrier* changera son contenu et sa présentation pour assurer la meilleure adéquation entre ceux-ci et le public qu'il veut atteindre ;
- les « jeunes adultes éduqués » deviendront une cible prioritaire ; la vente et la promotion du *Courrier* seront repensées et réorganisées en conséquence et, si nécessaire, en partenariat avec des entreprises privées d'édition ou de presse ; une coopération beaucoup plus étroite avec les coéditeurs sera renouée.

(36)

L'Office des périodiques mensuels a été effectivement créé le 1^{er} avril 1998 et le premier numéro de la formule publié en juillet de la même année.

5. Office de l'information du public

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(37)

- Le service de presse a mobilisé au cours du biennium 2.852 journalistes au Siège, qui ont couvert des activités de l'Organisation et participé à des conférences de presse. Six événements ont attiré chacun plus d'une centaine de journalistes : la table ronde organisée en février 1996 avec la Grameen Bank sur la lutte contre la pauvreté, l'inauguration du Square de la tolérance en mai 1996, la Journée mondiale de la liberté de la presse 1996, la 5^e Conférence internationale sur l'éducation des adultes en juillet 1997 à Hambourg et la désignation en novembre 1997 de Kim Phuc comme ambassadeur de bonne volonté. Il est à noter que 281 journalistes ont été accrédités pour la 29^e session de la Conférence générale (octobre-novembre 1997).
- Une vingtaine de dossiers de presse ont été produits (3.000 exemplaires par dossier) et distribués aux médias de toutes les régions ainsi qu'aux partenaires institutionnels. Outre les éditions mensuelles, 14 revues de presse thématiques ont été réalisées et diffusées.
- UNESCOPRESSE a produit (en français et en anglais) et diffusé 221 communiqués de presse en 1996 et 251 en 1997, qui ont été adaptés en espagnol par OPI/Caracas et diffusés sur le réseau de l'Amérique latine, tandis que des versions arabe et russe ont été distribuées aux médias concernés. La 29^e session de la Conférence générale a fait l'objet d'une couverture de presse régionalisée qui pouvait être consultée sur le site Internet de l'Organisation. Les communiqués de presse ont été diffusés en cinq langues (anglais, arabe, espagnol, français et russe).
- Le magazine mensuel *Sources UNESCO* a publié 22 numéros. Il a développé ses éditions dans cinq langues (anglais, français, espagnol, chinois et portugais) qui totalisent un tirage mensuel de 45.000 exemplaires.
- Le centre de documentation a reçu 11.960 visiteurs (5.200 en 1996 et 6.760 en 1997), répondu à 37.880 appels téléphoniques (15.200 en 1996 et 22.680 en 1997) et traité 6.255 lettres (3.052 en 1996 et 3.203 en 1997).
- L'Unité radio a produit 19 programmes, de 25 minutes en moyenne, dans quatre langues (anglais, français, russe et espagnol), distribués sur bande ou sur cassette à plus de 400 stations nationales, publiques, privées et communautaires, ainsi qu'à des diffuseurs internationaux sur ondes courtes. Elle a coproduit une série de sept programmes avec l'Université radiophonique et télévisuelle internationale et une douzaine avec le service Magazines de Radio France Internationale. Elle a distribué 110 cassettes en 1996 et 300 en 1997 du message du Directeur général à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté

de la presse (3 mai). La plus grande diffusion revient au message du Directeur général à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation 1997 : 500 cassettes.

- L'Unité photographique a réalisé 517 reportages en 1996 et 1.117 en 1997. Elle a distribué 1.456 photos et 1.557 diapositives en 1996 et 1.673 et 2.860 en 1997. La photothèque a fait l'acquisition de 540 diapositives en 1996 et 680 en 1997.
- Dans le domaine télévisuel, parmi plusieurs réalisations et coproductions avec les secteurs de programme ou des partenaires extérieurs, 53 reportages ont été diffusés sur CNN en 1996 et 47 en 1997, tandis que le nouveau créneau offert par Euronews avec 5 reportages en 1996 a permis d'en diffuser 10 en 1997. Par ailleurs, les messages (audio et vidéo) du Directeur général à l'occasion de journées internationales ou mondiales ont été largement distribués.

161

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(38)

La mobilisation des journalistes pour les activités de l'Organisation au Siège devient difficile dans la mesure où, d'une manière générale, les journalistes se déplacent de plus en plus rarement pour des réunions ; ils préfèrent recevoir un communiqué de presse ou être mis en relation avec un participant pour une interview. Dans cette optique, l'organisation de conférences de presse n'est envisagée que s'il y a un message important à communiquer.

(39)

En considérant l'intérêt manifesté par les journalistes et la couverture effectivement réalisée, toutes régions et tous médias confondus, le patrimoine mondial et l'éducation demeurent les thèmes porteurs, suivis de très près par les positions éthiques de l'Organisation, qu'il s'agisse de la bioéthique (78 journalistes ont suivi les travaux du Comité international), de la liberté d'expression, de la dénonciation de la violence ou de l'engagement en faveur de la paix.

(40)

L'association des commissions nationales et des unités hors Siège aux opérations d'information du public a toujours débouché sur une meilleure visibilité dans les régions et sur une diversification des articles repris dans les revues de presse mensuelles. La modicité du budget de l'OPI interdit tout soutien financier aux initiatives du terrain pour leur donner un plus grand élan.

162

(41)

Le nombre élevé des communiqués de presse diffusés (230 en moyenne par an) porte atteinte à l'image de l'Organisation. Certaines unités estimant leurs activités très importantes exigent une démarche en direction des médias. Malheureusement, il est arrivé que des responsables de médias se plaignent de l'encombrement de leurs terminaux de réception par les communiqués de l'UNESCO. Dans ce domaine, les avis des professionnels de l'OPI ne sont pas suffisamment pris en considération.

(42)

Il est à souligner que l'activité de l'Office dans le domaine radiophonique fait que l'UNESCO est présente sur les ondes de la radio dans toutes les régions du monde à la fois par sa propre production et à travers un partenariat avec les médias. À cet égard, il convient de signaler que l'OPI a participé à l'expérience radio de la Nexus-International Broadcasting Association qui consistait à présenter des programmes en audio sur l'Internet à un public potentiel de 30 millions de personnes. Il y eut 90.000 connexions durant le premier mois.

D'après Nexus, les programmes radiophoniques de l'UNESCO ont été parmi les plus écoutés. Ceci est un encouragement à leur introduction sur le site Internet de l'Organisation.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(43)

Les meilleurs résultats en terme de médiatisation ont été obtenus quand les organisateurs d'une activité ont, à la fois, associé l'OPI à l'élaboration de l'opération et prévu dans le budget une composante « information du public ». Cette double implication a aussitôt permis de proposer un plan de communication conséquent et de financer l'invitation de journalistes, comme ce fut le cas pour la Conférence internationale sur l'éducation des adultes (Hambourg) ou encore la Conférence internationale sur culture de la paix et bonne gouvernance (Maputo, septembre 1997) ; l'impact médiatique est d'ailleurs reflété dans les revues de presse thématiques produites en ces occasions.

Informations administratives et budgétaires

Article budgétaire	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
	\$	\$
SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION		
Chapitre 1 Centre d'échange d'information		
Activités	1 249 672	-
Personnel	3 681 742	-
Total, CH	4 931 414	-
Chapitre 2 Programmes et services statistiques		
Activités	1 032 397	1 902 000
Programme de participation	46 000	-
Personnel	5 311 477	-
Total, ST	6 389 874	1 902 000
Chapitre 3 Office des Éditions de l'UNESCO		
Activités	782 490	-
Personnel	4 045 566	-
Total, UPO	4 828 056	-
Chapitre 4 Office du Courrier de l'UNESCO		
Activités	1 695 006	-
Personnel	2 499 399	-
Total, COU	4 194 405	-
Chapitre 5 Office de l'information du public		
Activités	3 160 909	-
Personnel	7 717 517	-
Total, OPI	10 878 426	-
Total, PART II.B	31 222 175	1 902 000
Total, RB + EXB		33 124 175

I.D

PROGRAMME DE PARTICIPATION

I.D - Programme de participation

166

(1)
À sa 28^e session, la Conférence générale a approuvé le budget du Programme de participation à hauteur de 22 millions de dollars de États-Unis. Le tableau 1 montre la croissance comparée du Programme de participation et de son exécution depuis l'exercice biennal 1979-1980.

(2)
Les États membres avaient demandé 70.208.307 dollars, montant qui dépassait de beaucoup le volume des fonds disponibles. Au 31 décembre 1997, sur 2.968 demandes reçues, le Directeur général en avait approuvé 1.529

présentées par les États membres, les États membres associés et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

(3)
Une répartition par cibles prioritaires par région est également jointe et concerne plus spécialement les pays les moins avancés, la Décennie mondiale du développement culturel, les femmes, l'alphabétisation et la jeunesse. Elle complète ainsi la répartition des fonds par région et par secteur et la répartition des fonds par région et par pays qui englobe également la répartition de l'aide d'urgence par pays.

Examen du Programme de participation

Origine

1. À sa 28^e session, la Conférence générale, dans sa résolution 12.2, a prié le Directeur général « de faire procéder, en collaboration avec les États membres, à un examen du Programme de participation portant sur l'efficacité, l'efficience, la transparence et la rapidité de mise en œuvre du programme et sur le potentiel de décentralisation, eu égard en particulier à une plus grande coordination des bureaux régionaux et sous-régionaux, sur demande des commissions nationales, et de rendre compte des résultats de cet examen au Conseil exécutif à sa 149^e session ».

Méthodologie de l'examen et procédure de discussion

2. Un rapport d'étape, soumis au Conseil exécutif à sa 149^e session, portait sur l'examen du mécanisme interne de traitement des demandes présentées au titre du programme de participation (149 EX/INF.3 Add.). Un second rapport (152 EX/43) a été établi en application des décisions 149 EX/3.1, partie I, paragraphe 9 et 150 EX/3.1, partie II, paragraphe 3 dans lesquelles le Conseil exécutif invitait le Directeur général « à lui soumettre à sa 152^e session des propositions visant à une rationalisation plus poussée du Programme de participation, et notamment des suggestions tendant à réduire le nombre des demandes présentées ».

3. Comme suite à ces décisions et aux débats du Conseil exécutif, l'Unité centrale d'évaluation du programme, en consultation avec BRX/PPE et BRX/NAC, a dressé des questionnaires, à l'intention des commissions nationales, des délégations permanentes, des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations intergouvernementales (OIG) habilitées à formuler des demandes de financement au titre du Programme de participation. Le rapport publié sous la cote 152 EX/43 était fondé sur l'analyse des réponses adressées par 94 commissions nationales, 41 délégations permanentes et 123 ONG. Le nombre des OIG ayant répondu (quatre) était trop faible pour que l'on puisse juger de leur avis sur la question.

4. À sa 152^e session, le Conseil exécutif a apprécié le fait que la deuxième phase de cet examen d'évaluation s'était fondée sur une consultation approfondie des États membres et de leurs

commissions nationales, ainsi que des ONG et OIG, et invité le Directeur général à mettre en œuvre à titre expérimental dès le début de l'exercice biennal 1998-1999 les conclusions et recommandations des première et deuxième tranches de l'examen du Programme de participation.

Mesures ultérieurement prises

5. Un certain nombre de mesures ont été prises pour accroître l'efficacité, l'efficience, la transparence et la rapidité de mise en œuvre du Programme de participation. Des points de contact ont été désignés dans les commissions nationales et les unités hors Siège et des formations organisées. Des guides explicatifs ont été établis et adressés aux intéressés. Désormais, les bureaux hors Siège sont consultés par les secteurs de programme au moment de l'examen des demandes, surtout lorsqu'il s'agit de demandes régionales. Des documents d'information complémentaires ont été établis pour le Conseil exécutif, qui indiquent comment les demandes approuvées se répartissent par groupe prioritaire, secteur d'intérêt et région géographique. Des graphiques donnant une vue globale des demandes approuvées sont publiés tous les six mois. Pour qu'ils puissent avoir une idée à jour de l'état de leurs projets, les États membres continuent de recevoir un imprimé, résumant les informations sur les projets approuvés et refusés, qui est désormais adressé tous les trois mois aux délégations permanentes et aux commissions nationales ainsi qu'au bureau régional correspondant. Des informations sur les demandes, destinées aux États membres, aux ONG et aux OIG et régulièrement actualisées, sont également disponibles en ligne sur le système d'information MAKEDA de l'UNESCO, lequel peut être interrogé au Siège et dans les bureaux régionaux connectés à l'Internet.

6. La fixation au 27 février de la date limite de dépôt des demandes, qui a été proposée par le Secrétariat et approuvée par la Conférence générale à sa 29^e session pour l'exercice 1998-1999, laisse aux États membres plus de temps pour préparer leurs propositions de projets après la Conférence générale. L'enregistrement et le traitement des demandes a commencé immédiatement après la Conférence générale ; l'opération s'est faite dans l'ordre chronologique de l'arrivée des demandes à l'UNESCO, sans pour autant que soient défavorisées celles parvenues au Siège au cours des deux premiers mois de 1998.

TABLEAU 1

**Croissance comparée du Programme de participation et de l'exécution du programme
entre 1979-1980 et 1996-1997**

Exercice biennal	Titre II du budget (Exécution du programme)	Crédits du Programme de participation	Programme de participation en pourcentage du titre II	Nombre d'États membres	Nombre de demandes reçues	Montant demandé
	\$	\$	%			\$
1979-1980	177 282 500	7 429 800	4,2	145	2 814	40 237 000
1981-1983	343 901 000	15 048 800	4,8	154	4 532	62 903 026
1984-1985	255 070 200	14 034 800	5,5	160	3 351	53 824 103
1986-1987	222 400 500	10 605 800	5,0	158	2 800	44 973 885
1988-1989	219 733 600	10 037 400	4,6	157	2 031	30 528 020
1990-1991	234 182 500	14 662 600	6,3	161	2 277	46 272 049
1992-1993	229 136 700	15 408 300*	6,0	170	2 284	44 035 950
1994-1995	249 954 000	25 000 000**	10,0	183	2 801	60 817 104
1996-1997	289 249 600	22 000 000***	7,6	185	2 968	70 208 307

* Des demandes supplémentaires représentant 2.873.441 dollars, et qui ont pu être financées grâce à des ajustements internes, ont été approuvées en sus des crédits prévus au titre du Programme de participation pour 1992-1993.

** Des demandes supplémentaires représentant 2.072.752 dollars, et qui ont pu être financées grâce à des économies sur les frais de voyage du personnel et au report d'activités en application de décisions du Directeur général, ont été approuvées en sus des crédits prévus au titre du Programme de participation pour 1994-1995.

*** Des demandes supplémentaires représentant 6.905.862 dollars, et qui ont pu être financées grâce à des économies réalisées sur les frais de voyage du personnel et les réunions et aux mesures d'austérité arrêtées par le Directeur général, ont été approuvées en sus des crédits prévus au titre du Programme de participation pour 1996-1997.

TABLEAU 2

**Analyse des demandes reçues et approuvées par le Directeur général
pour l'exercice 1996-1997 au titre du Programme de participation**

Secteur	Crédits dans le 28 C/5 par secteur	Nombre de demandes reçues	Montant demandé	Nombre de demandes approuvées	Montant approuvé
			\$		\$
Titre II.A					
GP I Vers une éducation permanente pour tous (ED)	7 300 000	860	20 954 924	463	8 547 500
GP II Les sciences au service du développement (SC, SHS)	3 800 000	703	16 676 214	329	6 429 531
GP III Développement culturel : patrimoine et création (CLT)	5 800 000	863	20 631 763	459	9 075 121
GP IV Communication, information et informatique (CII)	3 100 000	309	7 178 746	118	2 361 480
Titre II.B					
Programmes et services statistiques (ST)	150 000	9	185 010	3	81 000
Titre III					
Bureau des relations extérieures (BRX)	1 850 000	224	4 581 650	157	2 411 230
Total	22 000 000	2 968	70 208 307	1 529	28 905 862*

* Le total des dépenses exposées au titre du Programme de participation en 1996-1997 s'élève à 28.910.052 dollars, l'excédent de dépenses de 4.190 dollars étant dû à des fournitures supplémentaires d'équipements.

TABLEAU 3

**Analyse des demandes approuvées par région pour l'exercice 1996-1997
au titre du Programme de participation**

Régions	Nombre de demandes reçues	Montant demandé	Nombre de demandes approuvées	Montant approuvé	Pourcentage du total approuvé
		\$		\$	%
Afrique	687	16 351 792	342	6 806 484	23,6
États arabes	275	5 369 482	142	2 418 900	8,4
Asie-Pacifique	492	11 477 387	237	4 169 640	14,4
Europe et Amérique du Nord	615	13 610 558	334	5 797 283	20,0
Amérique latine et Caraïbes	544	13 347 184	295	5 890 355	20,4
OIG	73	2 032 840	31	657 000	2,2
ONG	282	8 019 064	148	3 166 200	11,0
Total	2 968	70 208 307	1 529	28 905 862*	100,0

* Le total des dépenses exposées au titre du Programme de participation en 1996-1997 s'élève à 28.910.052 dollars, l'excédent de dépenses de 4.190 dollars étant dû à des fournitures supplémentaires d'équipements.

TABLEAU 4
Cibles prioritaires par région

Région	Nombre de demandes approuvées	Montant approuvé
		\$
Pays les moins avancés		
Afrique	207	4 148 504
Asie-Pacifique	66	1 011 800
États arabes	16	265 300
Amérique latine et Caraïbes	12	210 890
	301	5 636 494
Décennie mondiale du développement culturel		
Afrique	8	134 500
Asie-Pacifique	14	313 000
États arabes	10	180 300
Europe et Amérique du Nord	38	748 000
Amérique latine et Caraïbes	6	100 000
ONG	1	35 000
	77	1 510 800
Femmes		
Afrique	21	430 060
Asie-Pacifique	10	143 800
États arabes	7	142 000
Europe et Amérique du Nord	10	128 000
Amérique latine et Caraïbes	4	54 140
ONG	9	181 000
	61	1 079 000
Alphabétisation		
Afrique	11	168 000
Asie-Pacifique	8	130 500
Europe et Amérique du Nord	3	28 000
Amérique latine et Caraïbes	3	46 000
ONG	8	150 000
	33	522 500
Jeunesse		
Afrique	8	205 500
Asie-Pacifique	6	97 000
États arabes	1	17 100
Europe et Amérique du Nord	4	98 000
Amérique latine et Caraïbes	16	344 265
OIG	2	40 000
ONG	7	115 300
	44	917 165

I.E

COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

I.E - Coopération pour le développement

172

Tendances générales

(1)

Si l'année 1996 a été l'une des moins bonnes de la décennie en ce qui concerne l'exécution des programmes financés sur des ressources extrabudgétaires, avec des dépenses atteignant seulement 72,5 millions de dollars, 1997 a par contre montré une nette amélioration avec l'exécution de projets pour un montant de 88,7 millions

de dollars, niveau qui n'avait plus été atteint depuis 1990. Cette amélioration est une des conséquences de la redéfinition des stratégies de mobilisation de fonds, en accord avec les secteurs et les bureaux hors Siège, qui s'est concrétisée par une restructuration du Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaires (BER).

Coopération pour le développement au sein du système des Nations Unies

(2)

L'année 1996 a été une année de transition avant le sixième cycle actuellement en cours qui représente une nette rupture avec les modalités de programmation antérieures. En 1996, l'UNESCO a participé avec les autres institutions spécialisées à des négociations intensives avec le PNUD sur les arrangements futurs en matière de programmation qui doivent régir la participation des institutions à la fourniture de l'assistance financée par le PNUD. Au cours de la période considérée, l'UNESCO a continué de mobiliser des ressources pour soutenir des activités entrant dans le cadre des cinq domaines thématiques prioritaires financés par le PNUD : gouvernance, atténuation de la pauvreté, création d'emplois, promotion des femmes et protection de l'environnement. Ces domaines correspondent aussi aux thèmes des grandes conférences mondiales des Nations Unies. Par ailleurs, bien que l'exécution nationale reste la règle pour la mise en œuvre des programmes, l'UNESCO a participé à l'exécution directe de certains projets là où, pour des raisons particulières, les capacités nationales faisaient défaut, ou dans des pays en situation de conflit où l'autorité nationale compétente n'était pas en mesure d'exécuter les projets : République démocratique du Congo (ex-Zaire),

Libéria, Myanmar, Somalie. En 1997, l'UNESCO a géré une allocation budgétaire du PNUD représentant au total 22,2 millions de dollars au lieu de 17,2 millions de dollars en 1996. Au titre de contrats de sous-traitance avec le Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (UNOPS), l'UNESCO a collaboré à l'exécution de cinq projets pour un total de 800.000 dollars.

(3)

La coopération avec le Programme des Volontaires des Nations Unies a été poursuivie et élargie avec la signature, le 7 mai 1997, par le Directeur général de l'UNESCO et le Directeur exécutif du Programme des Volontaires, d'un accord pour la mise sur pied d'un programme de volontaires du patrimoine mondial. Ce nouveau mécanisme permet aux deux organismes de proposer conjointement aux États membres les services de volontaires internationaux, régionaux et nationaux ayant une expérience confirmée dans des domaines touchant à la préservation et à la restauration du patrimoine culturel matériel et immatériel. Des volontaires ont été recrutés pour un certain nombre de bureaux et activités de l'UNESCO, en particulier au Cambodge, en El Salvador, dans la République démocratique populaire lao et en Mongolie.

Coopération pour le développement avec d'autres partenaires

173

(4) L'accord avec la Commission européenne a été signé officiellement par le Directeur général le 27 février 1996 à Bruxelles. Sur la base de cet accord, et avec l'aval des États récipiendaires, a été conclu un nombre croissant de projets à l'échelle nationale en partenariat avec cette institution. De la même manière, dans un cadre régional ou sous-régional, l'UNESCO et ses réseaux se sont insérés dans les projets et programmes de coopération Nord-Sud et Sud-Sud, ainsi qu'en Europe centrale et orientale, en Asie et dans le monde arabe. Le montant total des activités réalisées par l'UNESCO avec des financements de la Commission européenne est, pour l'exercice biennal, de près de deux millions d'ECU.

(5) Les contributions volontaires de gouvernements sont restées la principale source de financement extrabudgétaire des activités de coopération pour le développement de l'UNESCO pendant tout l'exercice biennal. L'essentiel de ces contributions, versées à des comptes spéciaux ou régies par des accords de fonds-en-dépôt, est venu d'un petit nombre de très gros donateurs. Néanmoins, les efforts qu'a continué de déployer l'UNESCO en vue de diversifier les sources de financement ont été de plus en plus fructueux, se traduisant par un renforcement de la coopération avec les nouveaux gouvernements donateurs et un accroissement global du volume des contributions.

(6) D'autre part, un niveau plus élevé d'efficacité et de qualité a été exigé de l'UNESCO pour l'élaboration et l'exécution des projets. En outre, plusieurs donateurs ont émis le vœu que l'UNESCO élabore une stratégie plus cohérente concernant la définition et le choix des activités proposées pour un financement extrabudgétaire. À cet égard, l'accent a été mis sur la prise en compte des domaines les plus prioritaires dans le budget ordinaire de l'UNESCO ainsi que sur l'opportunité de concentrer les activités dans les domaines où l'UNESCO peut se prévaloir d'avantages comparatifs.

(7) Au cours de l'exercice biennal, pratiquement toutes les banques multilatérales de développement ont entrepris de mettre en œuvre le rapport de l'Équipe spéciale du Comité de développement sur les banques multilatérales de déve-

loppement. La plupart des recommandations formulées dans ce rapport préconisent un accroissement des possibilités de coopération entre les banques multilatérales de développement et les organismes des Nations Unies en général, l'UNESCO en particulier. L'application de ces recommandations a entraîné une très forte augmentation de l'élément secteur social du portefeuille de ces banques, qui ont maintenant toutes adopté l'atténuation de la pauvreté comme objectif primordial. Suivant l'exemple de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), en septembre 1996, toutes les banques multilatérales de développement ont pris fermement position contre la corruption, que celle-ci touche l'utilisation de leurs prêts ou leurs relations avec les pays emprunteurs. Après une période durant laquelle la plupart de ces banques ont confié pour l'essentiel au secteur privé le soin d'administrer leurs prêts, le dernier exercice biennal a été marqué par une progression du nombre et de l'importance des projets financés par les banques multilatérales et mis en œuvre par l'UNESCO, même si cette progression s'est faite à partir d'un niveau très bas.

(8) La Banque mondiale et l'UNESCO ont mis sur pied un partenariat avec plusieurs fondations internationales en vue d'élaborer des programmes globaux de sauvegarde et d'exploitation « culturellement durable » du patrimoine culturel. La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID) ont déjà approuvé plusieurs prêts très importants pour des programmes intégrés de ce genre dans des pays comme le Brésil, l'Équateur, l'Éthiopie, la Géorgie, le Mali, le Maroc, la Fédération de Russie (Saint-Petersbourg) et l'Uruguay.

(9) Plusieurs banques multilatérales de développement, en particulier la BID, ont commencé à coopérer avec l'UNESCO à la formulation de programmes sectoriels visant à accroître la part de la science et la technologie dans les processus économiques et sociaux nationaux. Un de ces programmes a trait au Panama pour lequel la BID doit approuver prochainement un prêt relatif à la science et à la technologie.

(10) L'UNESCO s'est engagée de plus en plus dans un dialogue thématique et dans la formulation de programmes natio-

naux individualisés de lutte contre la pauvreté. Elle a ainsi élaboré pour le Ghana et la Gambie deux projets qui ont conduit à l'approbation de deux prêts par la Banque africaine de développement (BAfD). Elle a contribué à relier l'action menée par le PNUD contre la pauvreté dans ces pays aux projets appelés à être financés par la BAfD.

(11)

Le Programme Co-Action de l'UNESCO, qui collecte des fonds pour de petits projets mis en œuvre par les ONG et des groupes communautaires dans les régions les moins riches du monde, s'est senti de la diminution considérable des contributions au cours de la dernière décennie. Comme les ressources provenant des deux principaux donateurs ont baissé, le Programme a centré ses efforts, pendant toute la durée de l'exercice, sur la diversification des sources de financement. En vue d'accroître la visibilité du Programme dans les domaines de coopération avec les États membres, des matériels promotionnels (site Web, affiches, diapositives) ont été produits afin d'attirer de nouveaux bailleurs de fonds et d'éventuels bénéficiaires.

(12)

Le Programme a poursuivi ses efforts de rationalisation de ses procédures administratives, conçues à l'origine, en 1950,

dans le but de mieux répondre aux réalités actuelles de la coopération pour le développement. Au cours de l'exercice biennal, une assistance au titre de ce Programme a été accordée à 74 projets dans le monde. On trouvera à l'annexe J.1 une liste de ces projets, avec indication des montants alloués.

(13)

Au cours de l'exercice biennal, la mobilisation des fonds privés a privilégié deux grands axes : premièrement, l'établissement de normes, règles et procédures générales destinées à régir les démarches de l'UNESCO auprès des bailleurs du secteur privé et, deuxièmement, un soutien concret à différentes initiatives des services chargés du Programme visant à attirer les financements privés vers leurs projets. Les contributions privées aux fonds-en-dépôt se sont montées à 1,3 million de dollars, chiffre auquel il convient d'ajouter un grand nombre de contributions en nature et de contributions à des activités financées par des donateurs multiples. BER a aussi élaboré des stratégies particulières pour deux activités nouvelles : la vente par correspondance des produits de l'UNESCO et la collecte de fonds par publipostage direct. La décision d'utiliser ces moyens à grande échelle sera prise une fois qu'ils auront été expérimentés avec succès dans quelques pays.

Équipement

(14)

Le financement de la fourniture d'équipement par des ressources extrabudgétaires a continué de décroître pendant l'exercice biennal en cours, le nombre des projets et la part des ressources consacrées à ce secteur ayant diminué (voir tableau). Il est cependant trop tôt pour parler d'une tendance durable. Une proportion croissante de la valeur totale des marchés passés consiste en de très gros contrats qui nécessitent des compétences nouvelles, plus sophistiquées, en matière de gestion. Les projets sont destinés en priorité aux régions les moins développées où leur exécution se heurte à d'importants problèmes logistiques. Une bonne part des opérations d'achat est maintenant décentralisée et exécutée conjointement par les bureaux hors Siège et l'unité du Siège responsable, en vue de satisfaire aux besoins des États membres de la manière la plus efficace et la plus économique.

Source de financement	1992-1993	1994-1995	1996-1997
	%	%	%
Nations Unies	21,1	14,4	21,3
Fonds-en-dépôt	71,8	76,7	68,4
Programme ordinaire/ Programme de participation	7,1	8,9	10,3
Montant total des achats (dollars des États-Unis)	33.000.000	30.548.000	25.876.000

- (15) Autres activités réalisées : mise sur pied du projet-cadre intersectoriel de maintenance ; participation accrue aux activités en amont d'élaboration des projets ; nombreuses activités d'aide d'urgence, y compris les opérations au titre du programme (d'aide humanitaire) « Pétrole contre vivres » en Irak ; poursuite du renforcement des capacités nationales par la mise en œuvre de projets en commun ; élaboration de solutions spécifiques, par exemple, mise en place de réseaux efficaces de télévision fonctionnant à l'énergie solaire.

Bourses

- (16) Au cours de l'exercice biennal, un total de 1.623 bourses de perfectionnement individuelles et bourses d'études et de voyage ont été offertes aux États membres, financées pour une moitié par le Programme ordinaire et pour l'autre par des sources extrabudgétaires.
- (17) Dans le cadre de la Banque de bourses de l'UNESCO, les efforts ont été poursuivis en vue de mobiliser les contributions de divers donateurs. Plusieurs États membres, ONG et particuliers ont répondu favorablement à ces efforts par des dons en espèces ou en nature d'un montant de quelque 2.350.000 dollars. Des bourses ont ainsi été parrainées par des États membres (Chine, République tchèque, Israël, Pays-Bas, Pologne, République de Corée/PIDC et Turquie) ainsi que par l'Institut national de recherche en éducation (Japon), l'Institut international de l'alphabétisation (États-Unis d'Amérique), l'Institut Weizman des sciences (Israël) et l'Association INCORVUZ (ONG russe). Dans certains cas, l'UNESCO a prêté son concours en contribuant, au titre du budget ordinaire, au financement de voyages internationaux. En outre, des contributions en espèces ont été reçues du professeur Hirayama (Japon), en faveur des bourses relatives aux Routes de la soie, de l'Union européenne (dans le cadre du projet PEDDRO – Éducation préventive contre l'abus des drogues), des Pays-Bas, du Centre Nomura pour la formation permanente intégrée (Japon), de Soka Gakkai (Fondation Makiguchi pour l'éducation) et de la Commission nationale japonaise pour l'UNESCO.
- (18) Sur les 211 demandes de bourses reçues avant la date limite (375 demandes ont été reçues au cours de l'exercice biennal) au titre de la Banque de bourses, 96 ont été satisfaites.
- (19) Le *Répertoire des boursiers de l'UNESCO*, 1995 a été publié au cours de la période considérée.
- (20) La coopération avec les autres institutions du système des Nations Unies a été renforcée en vue d'harmoniser l'administration et la mise en œuvre des bourses.

Rapports et évaluation

- (21) L'Unité des rapports a reçu et traité 272 rapports dont 142 étaient des rapports initiaux, annuels, semi-annuels ou de fin de mission et 130 des rapports finals ou techniques destinés à être soumis aux États membres. L'index annuel des rapports de mission – *Annual Index of Field Mission Reports* – a été publié.
- (22) L'Unité centrale d'évaluation du programme a continué de recueillir auprès des secteurs de programme des exemplaires des rapports d'évaluation des projets financés au moyen de ressources extrabudgétaires. BPE/CEU a établi en 1993 et gère depuis lors une base de données dans laquelle sont introduits des résumés de tous les rapports d'évaluation relatifs aux projets opérationnels. Le format de la banque de données a été converti de CDS-MICRO-ISIS en ACCESS sous Windows, ce qui facilite le traitement.

**Évaluations réalisées par l'UNESCO
dans le domaine des activités opérationnelles au cours de l'exercice biennal 1996-1997¹**

Région	Total	Financement		Programme				Type d'évaluation	
		Nations Unies	Bilatéral	ED	SC	CLT	CII	Externe	Interne ²
Afrique	18	7	11	9	3	2	4	4	14
États arabes	7	7	-	4	1	1	1	2	5
Asie-Pacifique	18	9	9	8	2	7	1	6	12
Amérique latine et Caraïbes	3	2	1	1	-	2	-	-	3
Projets interrégionaux	7	-	7	1	4	1	1	-	7
Total général	53	25	28	23	10	13	7	12	41

¹ Les évaluations des projets du PIDC figurent séparément dans le chapitre relatif au grand programme IV en raison de leur nombre (40 évaluations externes en 1996-1997) et des conditions particulières dont elles sont assorties (financement par l'UNESCO et/ou des donateurs bilatéraux, souvent contributions des donateurs inférieures à 100.000 dollars, obligation de consacrer à l'évaluation 10 % des ressources allouées au projet).

² Rapports finals.

(23)

De plus, en 1997, un groupe chargé de la réorganisation sous l'autorité du Secteur de l'éducation a mis au point une nouvelle base de données, appelée « Système de gestion des activités extrabudgétaires » (EASY) qui permet de suivre de plus

près tous les projets en cours financés par des ressources extrabudgétaires. Cette base de données est alimentée à la fois par des données de l'ordinateur central et par des informations introduites par les spécialistes du programme. Elle peut être consultée au Siège et dans les bureaux hors Siège.

Informations administratives et budgétaires

Article budgétaire	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
	\$	\$
Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaires		
Activités	2 226 306	3 610 000
Personnel	7 122 852	-
Total, BER	9 349 158	3 610 000

II

SOUTIEN DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

II. Soutien de l'exécution du programme

1. Relations extérieures

180 RELATIONS AVEC LES ÉTATS MEMBRES

(1)
L'UNESCO comptait 186 États membres au 31 décembre 1997. La République de Nauru est devenue membre de l'Organisation le 17 octobre 1996 et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord est redevenu membre de l'UNESCO le 1^{er} juillet 1997.

(2)
Dans le cadre du renforcement de la coopération avec la Commission des communautés européennes, le Directeur général a signé le 27 février 1996 le document contenant les « Dispositions applicables à la coopération entre la Commission des communautés européennes et l'UNESCO » complétant les échanges de lettres des 2 et 15 septembre 1964, 12 décembre 1972 et 14 février 1973 entre les deux parties.

(3)
Un « Protocole d'intentions » a été signé par les ministres des relations extérieures de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay et le Directeur général le 15 décembre 1997. Un Mémoire d'intention a été signé entre le Parlamento Amazonico et l'UNESCO le 3 juin 1996. Le renouvellement de l'accord entre le gouvernement du Panama et l'UNESCO relatif au Centre régional de ressources hydriques dans les zones tropicales humides d'Amérique latine et des Caraïbes (CATHALAC) a été signé au Siège le 27 septembre 1996. L'accord de coopération entre le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) et l'UNESCO a été signé en mai 1997. Un aide-mémoire entre la Mongolie et l'UNESCO a été signé le 18 avril 1996 et un Mémoire d'accord a été signé entre le Turkménistan et l'UNESCO le 10 septembre 1996. Le Directeur général a signé des aide-mémoires au cours de ses visites officielles en Arabie saoudite et aux Émirats Arabes Unis en mai 1996.

COOPÉRATION AVEC LES COMMISSIONS NATIONALES, LES ASSOCIATIONS, CENTRES ET CLUBS UNESCO

A. Formation de cadres

(4)
Quelque 300 cadres provenant de 122 commissions nationales, sur un total de 183, ont participé aux 14 séminaires de formation organisés au Siège de l'UNESCO ou hors Siège. On s'est efforcé de mieux adapter ces séminaires aux

besoins concrets des commissions nationales ; c'est aussi dans cet esprit qu'a été conçu le *Guide pratique pour les commissions nationales*, publié en anglais et en français en 1995, en espagnol en 1996, en arabe en 1997 et distribué à toutes les commissions nationales.

B. Les commissions nationales : organes de consultation et d'élaboration du programme de l'Organisation

(5)
Trois conférences quadriennales et statutaires de commissions nationales ont été organisées : la 11^e conférence régionale des 39 commissions nationales d'Asie et du Pacifique (Maldives, juillet 1996), la 11^e conférence régionale des 36 commissions nationales d'Amérique latine et des Caraïbes (Buenos Aires, juin 1997) et la 12^e conférence régionale des 49 commissions nationales de la région Europe (Aix-en-Provence, juillet 1997). Les participants ont examiné des questions telles que : la mise en œuvre des résolutions de la Conférence générale par les États membres et leurs commissions nationales ; l'élaboration et la réalisation du programme de l'UNESCO grâce à l'action conjointe des commissions nationales et des bureaux hors Siège ; la préparation par chaque commission nationale d'un document destiné aux décideurs nationaux où il est fait état des bénéfices à court et à long terme de l'appartenance à l'UNESCO. Les commissions nationales ont conclu leurs rencontres en élaborant des projets de résolution qui ont été soumis à la 29^e session de la Conférence générale en 1997, marquant ainsi une nouvelle modalité d'action proactive.

(6)
Par ailleurs, deux rencontres destinées à ranimer ou à développer la collaboration sous-régionale ont eu lieu : cinq des commissions nationales de la région de l'Europe du Sud-Est (Bulgarie, Grèce, ex-République yougoslave de Macédoine, Roumanie et Turquie) se sont réunies à Aix-en-Provence (France) en juillet 1997 pour identifier les projets spécifiques qu'elles pourraient mettre en œuvre. En août 1997, la 6^e consultation sous-régionale des 14 commissions nationales des États membres du Pacifique où s'est préparée la 29^e session de la Conférence générale et, plus spécifiquement, s'est élaborée la résolution sur les Assises du Pacifique (rés. 29 C/54) adoptée par cette dernière, a eu lieu à Nuku'alofa (Tonga).

(7)
La 29^e session de la Conférence générale a proposé aux commissions nationales une nouvelle méthode de travail :

des consultations régionales sur le futur Projet de programme et de budget de l'Organisation (rés. 29 C/87, par. 1, recommandation 1) seront dorénavant menées tous les deux ans par le Directeur général.

C. Les commissions nationales : organes de liaison et d'information

(8)
Les commissions nationales ont contribué à identifier au sein de leur pays des participants à des réunions et ont participé à la préparation de conférences et sommets mondiaux organisés par l'UNESCO en sensibilisant la communauté nationale ou en mobilisant les institutions ou personnes concernées ; elles ont aussi désigné des candidats aux prix et aux bourses UNESCO, sélectionné des projets nationaux qui pourraient être inclus ou financés dans le cadre d'un programme de l'Organisation, créé des points focaux pour les problématiques transdisciplinaires (comités nationaux de liaison pour le programme « Gestion des transformations sociales » (MOST), par exemple) ou pour les groupes prioritaires (femmes et jeunes tout particulièrement), coordonné la création et la gestion des chaires UNESCO et déployé leur énergie pour sensibiliser les organes gouvernementaux et les milieux intellectuels à l'action normative de l'Organisation.

(9)
Elles ont contribué à la diffusion d'informations sur l'UNESCO à travers leurs propres publications (revues, rapports semestriels ou annuels, bulletins d'information) et certaines d'entre elles ont même créé leurs propres sites Web sur le réseau Internet. Elles ont également participé à la diffusion du rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement, intitulé *Notre diversité créatrice*, et du rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, intitulé *L'éducation : un trésor est caché dedans*. De nombreuses commissions nationales de pays où aucune des six langues officielles de l'Organisation n'a cours ont eu une importante activité de traduction des publications, ouvrages, rapports et livres de l'UNESCO. Les commissions nationales ont également contribué au développement de diverses éditions linguistiques du *Courrier* et de *Sources UNESCO*.

(10)
Les commissions nationales ont souvent fait preuve d'imagination pour associer la communauté nationale à la vie de l'UNESCO et à ses événements marquants : en novembre 1995, et dans les mois qui ont suivi, elles ont été très nom-

breuses à organiser des manifestations autour du cinquantième anniversaire de l'UNESCO. Elles ont aussi été à l'origine de différentes activités dans le cadre des décennies internationales proclamées par l'Assemblée générale des Nations Unies, des années internationales, des journées mondiales ou internationales, telles que la Décennie mondiale du développement culturel ou les décennies internationales de la prévention des catastrophes naturelles ou des populations autochtones et les journées internationales pour la femme, la liberté de la presse ou l'alphabétisation. Elles ont ainsi été les partenaires privilégiées du programme « Tolérance » – le 16 novembre – instauré par la 28^e session de la Conférence générale.

D. Les commissions nationales : organes d'exécution du programme de l'Organisation

(11)
La participation des commissions nationales à l'exécution des activités de l'Organisation a revêtu des formes diverses et variables selon leurs capacités respectives : elles sont chargées directement de la mise en œuvre d'activités, de projets ou de parties de projets ; elles ont facilité leur exécution en organisant des réunions et leur ont fait une large publicité au sein de leurs États membres. De nouvelles modalités d'action sont en train d'être développées afin que le Secrétariat puisse avoir une vision plus complète du travail accompli par les commissions nationales.

E. Les commissions nationales : organes d'évaluation

(12)
Les commissions nationales ont pris part aux exercices d'évaluation des bureaux hors Siège des régions Afrique et États arabes (choix des évaluateurs, participation aux interviews, réponses aux questionnaires d'évaluation). Une évaluation portant sur la qualité des services de consultants fournis aux États membres par l'UNESCO dans le cadre des projets extrabudgétaires a vu la participation active des commissions nationales à l'occasion des missions des évaluateurs dans 11 pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, des États arabes et d'Amérique latine et des Caraïbes. Quarante-quatre commissions nationales ont répondu à un questionnaire portant sur le Programme de participation, donnant leur appréciation sur son efficacité, sa transparence et son exécution. En réponse à une recherche d'experts-évaluateurs lancée par le Secrétariat, 32 commissions natio-

nales ont transmis des dossiers de candidatures d'experts susceptibles de participer à des évaluations menées par l'UNESCO, enrichissant ainsi le fichier de l'UNESCO de 235 spécialistes dans les domaines de compétence de l'Organisation. Certaines commissions nationales ont également collaboré avec différents secteurs de programme pour l'évaluation de projets ou de programmes, tels que le programme UNESCO-Tchernobyl, le projet de suivi permanent des acquis scolaires, le projet UNEVOC et le programme Mémoire du monde.

COOPÉRATION AVEC LES ASSOCIATIONS, CENTRES ET CLUBS UNESCO

(13)

Des efforts ont été faits pour accroître le nombre d'associations, centres et clubs UNESCO avec l'appui et la coopération des commissions nationales concernées, surtout dans les pays où le mouvement n'existe pas encore. Le cinquantième anniversaire du mouvement des clubs UNESCO en 1997 (la première association UNESCO a été créée à Sendai au Japon en 1947) a été l'occasion de réaffirmer la vigueur et la dynamique du mouvement.

(14)

La 29^e session de la Conférence générale a souhaité institutionnaliser davantage les relations entre l'univers informel des associations, centres et clubs UNESCO et l'univers formel des commissions nationales ; en effet, suite à la résolution 29 C/60, chaque commission nationale souhaitera peut-être créer un siège d'office au sein de son comité directeur ou son équivalent pour sa fédération nationale des associations, centres et clubs UNESCO.

(15)

Dans le but de renforcer les rapports de travail entre les associations, centres et clubs UNESCO et les commissions nationales, pour la première fois les vice-présidents régionaux de la Fédération mondiale des associations, centres et clubs UNESCO (FMACU) ont été invités aux deux réunions quadriennales statutaires de commissions nationales qui se sont tenues en 1997 à Buenos Aires et à Aix-en-Provence.

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

A. Relations avec les organisations intergouvernementales et les institutions du système des Nations Unies

(i) *Liaison, représentation et consultations*

(16)

L'UNESCO a joué un rôle actif croissant dans les efforts déployés par le système des Nations Unies en vue d'adopter une nouvelle approche de la coordination du suivi des grandes conférences mondiales et des sommets mondiaux. Elle a réussi à faire participer l'ensemble du système des Nations Unies par l'intermédiaire de l'Assemblée générale à son projet relatif à la culture de la paix.

(17)

Le partenariat de l'UNESCO avec les organisations intergouvernementales interrégionales extérieures au système des Nations Unies, notamment avec l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), l'Organisation des États américains (OEA), la Ligue des États arabes et l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a été renforcé. L'UNESCO a en outre signé un accord complémentaire avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

(ii) *Coordination interinstitutions et intersecrétariats*

(18)

L'UNESCO a continué de poursuivre des objectifs et de mettre en œuvre des plans qui appellent des efforts concertés à l'échelle du système pour l'exécution d'actions ayant une finalité commune telles que l'Initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique ; la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles ; la Décennie des Nations Unies pour le droit international ; la Décennie mondiale du développement culturel ; la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme ; la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté ; le Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le VIH et le sida (UNAIDS) ; le suivi coordonné des grandes conférences des Nations Unies ; la préparation de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en œuvre d'Action 21 (Sommet Planète Terre +5, 1997) ; l'Année internationale de l'océan (1998) ; l'accès universel aux services de communication et d'information de base ; la construction de la paix ; les relations entre le

système des Nations Unies et la société civile. En 1997, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix, désignant l'UNESCO comme chef de file.

B. Relations avec les organisations non gouvernementales, les fondations et autres institutions similaires

(19)

La période 1996-1997 a été particulièrement significative en ce qui concerne la coopération avec les ONG, suite à l'adoption par la Conférence générale à sa 28^e session des nouvelles « Directives concernant les relations de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales » (rés. 28 C/ 13.42), la mise en application de celles-ci ayant entraîné une série de réformes et d'actions concertées. Le reclassement des ONG entretenant des relations officielles au titre des anciennes directives a conduit, après l'analyse approfondie de chaque dossier, à l'établissement de relations formelles avec 79 ONG et réseaux, et de relations opérationnelles avec 156 ONG.

(20)

La première consultation régionale des 62 ONG régionales et internationales dans les États arabes s'est tenue à Amman, Jordanie (mars 1996). En Afrique, quatre consultations sous-régionales préparatoires se sont déroulées au cours de l'année 1997. La 25^e conférence des ONG a réuni en juin 1996, au Siège de l'UNESCO, des représentants d'environ 70 ONG, ainsi que de trois réseaux régionaux ou sous-régionaux d'ONG. De nouvelles modalités de fonctionnement de la conférence, ainsi que du comité qu'elle élit, ont été élaborées et approuvées par le Conseil exécutif à sa 151^e session (printemps 1997). Une conférence extraordinaire des ONG a été convoquée par le Directeur général en novembre 1997, au cours de laquelle la communauté des organisations non gouvernementales a largement appuyé les nouvelles modalités mises en place.

(21)

La nécessité d'intensifier la mise en commun et la circulation des informations entre les ONG et le Secrétariat, et, au sein de ce dernier, entre les différentes unités, a été un important enseignement tiré de l'opération de reclassement. Il est essentiel de renforcer l'interaction au niveau régional avec les unités hors Siège et d'améliorer le retour des informations pertinentes vers le Siège. Ces questions seront abordées lorsque sera mise en service dans l'ensemble du Secrétariat une base de données sur la coopération avec les ONG.

ACTIVITÉS SPECIALES

A. Relations avec les parlementaires

(22)

La mobilisation et la sensibilisation des parlementaires est un facteur clé de promotion des projets majeurs de l'UNESCO, tout particulièrement dans le domaine de la culture de la paix. De nombreuses rencontres ont été organisées entre le Directeur général et les délégations de parlementaires nationaux (Albanie, Allemagne, Australie, Brésil, Cambodge, Canada, Colombie, Gabon, Guatemala, Islande, Italie, Lituanie, Malawi, Mexique, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République tchèque, Tanzanie, Uruguay, Viet Nam). De même, de nombreuses délégations d'assemblées parlementaires d'organisations internationales se sont rendues au Siège (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Parlement amazonien, Union interparlementaire). La coopération avec l'Assemblée nationale et le Sénat de l'État hôte s'est sensiblement renforcée.

(23)

L'Organisation a veillé à être représentée aux sessions régulières de l'Assemblée internationale de langue française, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe, du Parlement latino-américain, du Parlement andin et du Parlement centraméricain.

(24)

L'UNESCO a participé à de nombreuses conférences parlementaires telles que la conférence des Amériques organisée sur le thème « Vers les Amériques de 2005, démocratie, développement et prospérité » qui s'est tenue en septembre 1997 à l'Assemblée nationale du Québec. De même, l'UNESCO, en collaboration avec le FNUAP, a participé à l'organisation de la conférence régionale des présidents des commissions d'éducation de l'Amérique latine et des Caraïbes qui s'est tenue au sein du Parlement chilien en mars 1998 sur le thème « L'éducation, la population : l'adolescence et les maladies sexuelles sur le continent américain ». La conférence interparlementaire sur la science, la culture et l'éducation à l'aube du XXI^e siècle a été organisée conjointement par l'Union interparlementaire et l'UNESCO au Siège en juin 1996. L'UNESCO a participé aux conférences semestrielles de l'Union interparlementaire au Caire (Égypte), à Séoul (République de Corée), à Istanbul (Turquie) et à la conférence spécialisée « Vers un partenariat entre hommes et femmes en politique » qui s'est tenue à New Delhi (Inde) en février 1997. En juin 1997 a été signé au Siège de l'Organisation l'accord UNESCO-

184

Union interparlementaire, en présence de M. Ahmed Fathi Sorour, président du Conseil interparlementaire et M. Pierre Cornillon, secrétaire général de l'Union interparlementaire. M. Miguel Ángel Martínez, président du Conseil interparlementaire de l'Union interparlementaire, a fait une intervention devant les membres de la Conférence générale lors de la 29^e session. Des groupes parlementaires amis de l'UNESCO ont été créés au sein des parlements nationaux des pays suivants : Argentine, Bulgarie, Brésil, Israël, Japon, Fédération de Russie, Thaïlande, Venezuela.

B. Relations avec les pays lusophones

(25)

Les activités suivantes ont été développées pour la coopération entre cinq pays d'Afrique : Institut de formation et de perfectionnement dans le domaine de communication sociale pour les pays africains de langue portugaise (financement par le fonds-en-dépôt Portugal/PIDC), série documentaire de télévision « Rencontre de l'Afrique », diffusion des programmes « Globo Ciência », « Histoire générale de l'Afrique » – publication de quatre volumes en langue portugaise.

C. Relations avec les petits États membres

(26)

Un rapport sur les activités menées en faveur des petits États membres au cours de l'exercice 1996-1997 a été soumis au Conseil exécutif à sa 150^e session, ainsi qu'aux ministères de l'éducation, aux délégués permanents et aux commissions nationales de ces États. Un bulletin trimestriel, intitulé *Small States Big Issues*, a été publié au cours de la 29^e session de la Conférence générale.

(27)

De plus, l'UNESCO a organisé, conjointement avec le Secrétariat du Commonwealth, et en collaboration avec le Ministère de l'éducation de la Grenade et l'Association of Caribbean Tertiary Institutions (ACTI), un atelier sur la gestion des établissements du niveau postsecondaire des petits États (Grenade, mars 1997). Les participants de 20 petits États membres ont mis en commun leur expérience et identifié des stratégies de développement et de renforcement de la gestion d'établissements multiformes.

(28)

Le processus des « Assises du Pacifique » a été engagé le 1^{er} novembre 1997 pour permettre aux petits États insulaires

en développement de la sous-région du Pacifique d'élaborer leur propre agenda pour la paix et le développement dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Il est envisagé d'établir un programme similaire pour les pays des Caraïbes.

(29)

D'autres activités ont également été menées : développement et mise à jour de la banque de données informatisées récapitulant les requêtes introduites par les PMA et les États membres d'Afrique au titre du Programme ordinaire, des activités financées grâce à des ressources extrabudgétaires et du Programme de participation ; publication de deux brochures pour la promotion des activités de l'Organisation dans les pays pauvres ; identification et constitution de nouveaux partenaires pour l'exécution de projets de développement (Forum francophone des affaires, African-American Organization, Canal France International, Région Ile-de-France, Région Bruxelles-Capitale) ; mise en relation d'institutions de microcrédits avec les acteurs du développement afin de bénéficier de services éducatifs dans les PMA.

(30)

Néanmoins, les progrès réalisés par l'UNESCO dans l'exécution de ses programmes de développement des PMA durant l'exercice écoulé, quoique bien accueillis par les représentants de ces États membres et appréciés sur le terrain, restent encore modestes au regard des délais et des objectifs fixés dans le programme décennal d'action des Nations Unies en faveur de ces pays. Il apparaît de plus en plus nécessaire d'adopter une stratégie plus ferme de recherche de fonds extrabudgétaires.

D. Activités d'information et de diffusion

(31)

Cent quatre-vingt-huit profils par pays ont été préparés pour la 29^e session de la Conférence générale. Plus de la moitié de ces profils par pays ont été revus et convertis afin de standardiser leur format et leur structure. Le site Intranet du Bureau des relations extérieures a été créé. La base de données UMS a continué d'être maintenue et mise à jour (en collaboration avec DIT/APP).

(32)

À la demande du Conseil exécutif lors de sa 152^e session, une liste récapitulative de tous les prix UNESCO, indiquant les fonds extrabudgétaires dont ils bénéficient ainsi que les montants imputés sur le budget ordinaire de l'Organisation, y compris au titre des coûts de personnel, a été préparée pour être présentée à la 154^e session du Conseil exécutif.

(33)

Le Guide de correspondance officielle a été mis à jour sur la base des réponses reçues des États membres, et une nouvelle édition est en cours d'impression.

PARTENARIATS POUR LE XXI^e SIÈCLE

(34)

Une unité spéciale a été créée pour non seulement renforcer les partenariats existants mais aussi en établir de nouveaux, notamment avec ceux qui, dans la société civile, sont en mesure de faire connaître le message et l'action de l'UNESCO.

(35)

La Millennial Foundation, organisation caritative du Royaume-Uni, s'est associée à l'UNESCO pour élaborer

un programme mondial de célébrations dans chaque fuseau horaire et un programme de télévision diffusé dans le monde entier en vue de collecter d'importants fonds destinés à financer des projets en faveur de la jeunesse et de l'environnement en l'an 2000 et au-delà.

(36)

Le projet « Troisième millénaire » de la ville de Valence, mis en œuvre conjointement par cette dernière, l'UNESCO et ADC New Millennium, a tenu sa conférence inaugurale en janvier 1997. La question cruciale de l'eau a été le thème de la deuxième conférence de Valence tenue en décembre 1997 et intitulée « La gestion de l'eau au XXI^e siècle ». Ces événements ont suscité un intérêt considérable des médias qui en ont assuré une vaste couverture internationale.

Information administrative et budgétaire

186

Article budgétaire	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
	\$	\$
Bureau des relations extérieures		
Activités	3 944 473	328 000
Programme de participation	2 427 319	-
Personnel	17 145 823	-
Total, BRX	23 517 615	328 000

2. Services de soutien

Conférences, réunions, langues et documents

(37)

La Division des conférences a été associée à la préparation, à l'organisation et au déroulement de 268 réunions convoquées par l'UNESCO et de 246 réunions à caractère local. Le montant de ces locations a été de 3.652.655 francs. Ce résultat est inférieur à celui de l'exercice précédent qui avait vu se dérouler au Siège plusieurs grandes conférences ministérielles organisées par le gouvernement français.

(38)

La charge de travail de l'interprétation s'est chiffrée à 11.412 jours/interprètes (contre 11.570 jours/interprètes en 1994-1995), dont 90 % ont été assurés par des interprètes surnuméraires et 10 % par des interprètes permanents. Cela représente une diminution de 1,37 % par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de réunions avec interprétation en 1996-1997 s'est élevé à 479, contre 450 en 1994-1995, soit une augmentation de 6,44 % par rapport à l'exercice précédent.

(39)

Le nombre de pages traduites a légèrement diminué en 1996-1997, s'élevant à 103.814 contre 110.945 pour 1994-1995. La Division des traductions a pallié la réduction de ses effectifs en ayant de nouveau largement recours à l'assistance temporaire et à des traducteurs extérieurs. L'informatisation du travail de traduction s'est poursuivie grâce notamment au développement des outils disponibles sur l'Intranet et l'Internet. Le matériel et les logiciels de traitement de

texte des unités de composition ont été largement renouvelés, permettant une nouvelle amélioration du rendement et de la qualité du travail. Le réseau informatique local qui englobe les sections de traduction, les unités de composition et d'autres unités de production et de contrôle des documents a continué d'être modernisé.

(40)

La Section de terminologie, de documentation et de références a poursuivi l'informatisation des bases de données de son Centre de référence et a entrepris de les rendre accessibles aux traducteurs sur le réseau local. L'Unité de terminologie a continué de produire de nouvelles éditions de glossaires (désignations des États membres, structure du Secrétariat, comités et autres organes de l'UNESCO, organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, sigles et titres relatifs aux activités de la COI, etc.). Ces glossaires devraient être prochainement consultables sur l'Intranet.

(41)

Le volume des impressions réalisées dans les ateliers de la Division des documents a diminué d'environ 20 % , après la forte augmentation de l'exercice précédent. Ceci reflète une certaine diminution du volume de la documentation imprimée et un recours accru à la sous-traitance. L'effort de modernisation, notamment dans les unités techniques situées en amont de l'imprimerie (photocomposition et photogravure), s'est poursuivi avec l'acquisition de matériel informatisé performant.

Information administrative et budgétaire

188

Article budgétaire	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
	\$	\$
Services de soutien du programme		
Activités	3 346 854	-
Personnel	28 149 661	-
Total	31 496 515	-

III

AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION

III. Amélioration du fonctionnement de l'Organisation

1. Décentralisation et relations avec les unités permanentes hors Siège

190

(1)
Dix nouveaux bureaux hors Siège ont été établis au cours de l'exercice biennal 1996-1997, ce qui porte le total de ces bureaux à 64. En vue d'améliorer la qualité générale des services offerts par les bureaux, l'Organisation a continué d'assurer une rotation régulière entre le Siège et les unités hors Siège. Les rotations intervenues au cours de l'exercice 1996-1997 se sont réparties comme suit : (i) 41 mutations du Siège vers les unités hors Siège ; (ii) 25 mutations des unités hors Siège vers le Siège ; (iii) 44 mutations entre unités hors Siège. Sur l'ensemble de cet exercice, 23,2 % des membres du personnel du cadre organique étaient affectés dans des bureaux hors Siège, contre 22 % lors de l'exercice précédent. En ce qui concerne la décentralisation des ressources financières, quelque 109,5 millions de dollars de fonds du Programme ordinaire, soit 34,2 % du budget total du titre II du 28 C/5 approuvé, ont été décentralisés au profit des bureaux hors Siège au cours de l'exercice 1996-1997. Le montant des ressources extrabudgétaires décentralisées est passé de 29,6 millions de dollars (soit 23 % de l'ensemble des ressources extrabudgétaires) en 1995 à 50,4 millions de dollars (soit 39 % de l'ensemble des ressources extrabudgétaires) en 1997, ce qui représente une progression de 20,8 millions de dollars (70,2 %) par rapport à 1995.

(2)
Des mesures ont continué d'être prises pour améliorer encore davantage la coordination entre les bureaux hors Siège et renforcer le caractère intersectoriel et interdisciplinaire de leurs attributions, notamment pour ce qui est de l'exécution du programme. Une formation aux méthodes modernes de gestion, mettant l'accent sur la gestion des projets et les techniques administratives, a été organisée à l'intention des administrateurs et du personnel administratif des unités/bureaux hors Siège. En outre, le Plan de tutorat des administrateurs – système de jumelage entre bureaux hors Siège lancé à titre expérimental en 1995 – a été progressivement étendu à l'ensemble des bureaux.

(3)
Comme suite à un rapport détaillé (doc. 152 EX/23) sur les progrès accomplis depuis la 142^e session du Conseil exécutif dans la mise en œuvre des recommandations relatives à la décentralisation, la Conférence générale, à sa 29^e session, a adopté une résolution préconisant l'élaboration d'un cadre normatif fixant les lignes directrices et les critères pour une mise en œuvre rationnelle de la décentralisation.

Lors de cette session, un échantillon de projets et d'activités exécutés par les bureaux hors Siège a été présenté aux délégués et aux participants afin qu'ils soient mieux au fait du travail effectif du réseau des bureaux hors Siège. Dans le cadre de l'effort permanent d'amélioration de la mise en œuvre de la politique de décentralisation et de renforcement de la coordination entre le Siège et les bureaux hors Siège, plusieurs réunions ont été organisées avec les directeurs/chefs des bureaux hors Siège et les divers secteurs/bureaux/divisions/unités du Siège à l'occasion de la 29^e session de la Conférence générale. Ces consultations ont donné lieu à l'élaboration d'un document d'orientation intitulé *Mise en œuvre de la politique de décentralisation de l'UNESCO*. Un groupe de haut niveau présidé par le Directeur général adjoint a été créé afin d'examiner les recommandations contenues dans ce document et de proposer au Directeur général des mesures appropriées pour y donner suite.

(4)
La série de brochures régionales (lancée en 1995) illustrant les activités de l'Organisation dans les diverses régions a déjà couvert quatre régions : (i) *Unissons nos forces pour la démocratie, le développement et la diversité culturelle*, consacrée à l'Amérique latine et aux Caraïbes, est parue en octobre 1995 ; (ii) *Celebrating diversity, cultivating development, creating our future together*, consacrée à la région de l'Asie et du Pacifique, est parue en octobre 1996 ; (iii) *Lumière de l'avenir dans le miroir du passé*, consacrée à l'action de l'UNESCO en faveur des États arabes et *Voix, valeurs et développement : réinventer l'Afrique*, consacrée à l'Afrique, sont toutes deux parues en octobre 1997 et ont été mises à la disposition des participants à la 29^e session de la Conférence générale.

(5)
Dans le cadre du Groupe *ad hoc* sur les activités extrabudgétaires, une étude a été lancée sur « les effets de la décentralisation sur la mobilisation et l'exécution des projets à financement extrabudgétaire ». Compte tenu des résultats de cette étude, des dispositions ont été prises pour rendre les bureaux hors Siège mieux à même de s'acquitter de ces fonctions. PER/TRA, en collaboration avec BER, étudie actuellement la possibilité d'organiser, à l'intention du personnel des bureaux hors Siège, des cours de formation concernant la mise sur pied et la gestion des projets extrabudgétaires.

2. Évaluation

(6)
Conformément aux instructions du Directeur général formulées dans la note DG/Note/96/12 du 8 mars 1996, des mesures ont été prises pour faire en sorte que l'évaluation occupe une plus grande place dans l'élaboration des documents de l'Organisation relatifs à la planification ainsi que dans l'exécution des activités approuvées. On s'est attaché à utiliser de façon plus rationnelle les fonds alloués à l'évaluation. Ainsi, sur les 18 évaluations prévues dans le plan d'évaluation biennal, trois ont été remaniées ou supprimées en raison de l'insuffisance des ressources adéquates ou du manque de données pertinentes. Une évaluation a été transformée en une étude internationale comparée qui a été présentée à la Conférence internationale sur l'éducation des adultes (Hambourg, juillet 1997). L'évaluation du programme UNITWIN/chaires UNESCO a été réalisée de manière interne.

(7)
Par rapport à l'exercice biennal précédent, un plus grand nombre d'évaluations ont été présentées aux différents organes directeurs de l'Organisation ainsi qu'aux comités directeurs et consultatifs des différents programmes et projets. Dans l'ensemble, l'évaluation des programmes et des projets a gagné en importance dans le calendrier de leurs travaux (Comité consultatif pour l'éducation à la paix, aux droits de l'homme, à la démocratie, à la compréhension internationale et à la tolérance ; Bureau du Conseil intergouvernemental du PIDC). Trois évaluations portant respectivement sur les bureaux hors Siège de l'UNESCO dans la région des États arabes, le projet transdisciplinaire intitulé « Éducation et information en matière d'environnement et de population pour le développement » (EPD), et le Programme de participation, ont été examinées par le Conseil exécutif ; l'évaluation externe de la qualité des services consultatifs fournis au titre des activités extrabudgétaires a été examinée par le groupe d'experts du Conseil exécutif. Les résultats de ces évaluations, même sous leur forme préliminaire, ont été mis à profit, dans la mesure du possible, lors de l'élaboration du Projet de programme et de budget pour l'exercice suivant. Le présent rapport du Directeur général offre, sous la forme d'encadrés bleus, un résumé succinct de toutes

les évaluations effectuées au cours de l'exercice biennal considéré. Leurs conclusions ont également été communiquées au Conseil exécutif dans le cadre des rapports du Directeur général sur l'exécution du programme.

(8)
Les efforts ont été poursuivis en vue d'améliorer les méthodes d'évaluation. L'Unité centrale d'évaluation du programme a publié des Directives sur l'intégration des sexes dans les activités d'évaluation et de suivi ainsi qu'une liste de contrôle aux fins de la prise en compte des sexes dans l'évaluation des programmes de l'UNESCO. Les travaux relatifs au système informatisé PROMIS sont arrivés à leur terme. Le logiciel a été remanié de façon à mieux répondre aux besoins de l'évaluation du programme, notamment grâce à la création d'un module fonctionnant sur l'Internet. Il n'atteindra sa pleine efficacité que lorsque sera mis en service le système informatisé complet de suivi du programme, qui est actuellement mis au point à l'UNESCO et dont PROMIS fera partie intégrante.

(9)
L'exercice 1996-1997 s'est caractérisé par une participation accrue des commissions nationales aux activités d'évaluation, lesquelles ont fourni l'appui technique nécessaire aux missions d'évaluation, apporté leur concours à la sélection des candidats susceptibles de conduire des évaluations externes, préparé les réponses aux questionnaires d'évaluation et pris part directement à certaines de ces évaluations. Leur participation sera encore renforcée dans l'avenir.

(10)
De l'ensemble des activités menées au cours de cet exercice biennal, il ressort que le Conseil exécutif devrait contribuer de façon plus systématique à l'examen des résultats des différentes évaluations et au suivi de la mise en œuvre de leurs conclusions et recommandations. La mise en service d'un nouveau système d'information sur l'exécution du programme, où l'efficacité serait mesurée en fonction des résultats obtenus, devrait favoriser à l'avenir une exécution plus rapide et une meilleure qualité des évaluations du programme.

3. Ressources humaines

192

RECRUTEMENT

(11)

Le Bureau du personnel a pris de nouvelles initiatives afin de permettre à l'Administration d'améliorer le processus de recrutement. Les mesures suivantes ont été prises à cet égard : (i) annoncer les vacances de poste sur le réseau Intranet, ce qui permet d'atteindre un plus grand nombre de membres du personnel de l'UNESCO ; (ii) analyser systématiquement les qualifications et l'expérience des candidats par rapport aux conditions exigées des futurs titulaires des postes vacants ; (iii) améliorer la communication en accusant réception des candidatures et en informant les candidats des résultats des opérations de recrutement.

(12)

Une répartition géographique équitable demeure un objectif essentiel. À plusieurs reprises, le Directeur général a invité les États membres non représentés ou insuffisamment représentés à participer plus activement à la réalisation de cet objectif en diffusant plus largement les avis de vacance de poste et en soumettant la candidature de personnes qualifiées. À la fin de la période considérée, la première d'une série de missions de recrutement a été organisée dans les États membres appartenant à ces deux catégories.

(13)

Le Bureau du personnel a poursuivi la mise au point et l'utilisation d'outils propres à permettre aux secteurs/bureaux/offices de mieux évaluer les candidats au cours du processus de recrutement et à améliorer la qualité des activités de recrutement. Ainsi, il a élaboré un Manuel de recrutement et un Guide de l'entretien, qui sont en cours d'impression et de diffusion au sein du Secrétariat.

SYSTEME DE NOTATION PROFESSIONNELLE

(14)

Le système de notation professionnelle, auquel ont été apportées un certain nombre de modifications pendant le dernier exercice biennal, continue de faire l'objet d'un suivi attentif afin d'en améliorer l'efficacité et l'objectivité. Si des progrès ont été enregistrés sur certains points, la tendance générale n'a guère varié, comme le montrent les pourcentages respectifs des notes globales attribuées : note A : 15 % ; B : 64 % ; C : 20 %. Cependant, on peut observer une légère augmentation du nombre de notes D (15 cas) et E (4 cas).

COMITÉ DES RAPPORTS

(15)

Le Comité des rapports a continué de donner au Directeur général des avis sur le système de notation professionnelle et de suivre l'application de ce système. Il a examiné 22 cas de contestation des notes professionnelles par des membres du personnel et analysé 50 cas d'attribution de la note « A » pour comportement professionnel exceptionnel.

SYSTEME DE PROMOTION FONDÉE SUR LE MÉRITE

(16)

Dans le cadre du système de promotion fondée sur le mérite, le Comité des promotions des cadres des administrateurs généraux et des services organiques (SSPB) et le Comité des promotions du cadre de service et de bureau (JSPB) se sont réunis en novembre et décembre 1996 afin d'examiner les recommandations des secteurs/bureaux/offices concernant les membres du personnel du cadre organique et du cadre de service et de bureau jugés « aptes à être promus en 1997-1998 ». À la suite de ces réunions, 185 membres du personnel ont été inscrits sur la liste correspondante (131 du cadre de service et de bureau et 54 du cadre organique), dont 106 (75 du cadre de service et de bureau et 30 du cadre organique) figuraient déjà sur la liste des promotions pour 1995-1996.

(17)

Selon les principes du système de promotion fondée sur le mérite, un membre du personnel inscrit pour la seconde fois sur la liste des membres « jugés aptes à être promus » peut être promu à une classe supérieure sans changer la classe normale de son poste. Toutefois, les promotions relevant de cette catégorie sont contingentées (à concurrence de 5 % du nombre total des postes établis de la classe considérée au sein du Secrétariat). En décembre 1997, le Directeur général a décidé d'accorder 91 promotions à ce titre (77 à compter du 1^{er} janvier 1998 et 14 à compter du 1^{er} juillet 1998), réparties comme suit :

Lieu d'affectation	Cadre organique et personnel local	Cadre de service et de bureau	Total
Siège	22	43	65
Hors Siège	3	23	26
Total	25	66	91

ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SECRÉTARIAT

(18)

Les efforts menés par l'UNESCO pour améliorer la situation des femmes au sein du Secrétariat ont porté leurs fruits, comme l'atteste la progression du pourcentage des femmes dans le total des effectifs du cadre organique, qui est passé de 36,59 % au 1^{er} juillet 1996 à 39,67 % à la fin de 1997. En outre, conformément à l'objectif fixé par le Directeur général pour le recrutement, les statistiques montrent que, au cours de l'exercice, la proportion des femmes nommées au Siège a été de 52,3 %. À l'issue d'une série de réunions, le Comité consultatif sur l'égalité des chances (ACEO) a soumis son premier rapport qui met l'accent sur l'amélioration de la situation des femmes dans les classes supérieures du cadre organique (P-4 et au-dessus).

PROGRAMME DES JEUNES CADRES

(19)

En 1997, l'UNESCO a reçu au titre de ce programme 204 candidatures émanant de 40 États sur les 80 États membres sous-représentés ou non représentés qui avaient été invités à soumettre des candidatures. Des entretiens ont été organisés en octobre 1997 avec 27 candidats, sur lesquels 15 (dont 9 femmes) sont entrés au service de l'Organisation.

FORMATION DU PERSONNEL

(20)

Le programme prévu dans le Manuel de formation du personnel pour 1995-1997 a été mis en œuvre ; au total, 244 membres du personnel ont participé aux cours suivants : techniques de la supervision, gestion du temps, sensibilisation à la communication interpersonnelle dans un milieu multiculturel, secrétariat professionnel, pratiques et procédures administratives de l'UNESCO, rédaction de contrats en anglais et en français. En outre, trois cours d'orientation rassemblant 90 participants ont été organisés.

(21)

Un atelier organisé en 1997 au Bureau de l'UNESCO à Bangkok a réuni 22 participants, administrateurs ou membres du personnel administratif en poste dans la région Asie. À la lumière des résultats obtenus et de l'évaluation positive qu'en ont faite toutes les parties intéressées, l'expérience sera renouvelée dans d'autres grands bureaux régionaux de l'UNESCO.

(22)

Les besoins en formation dans le domaine des technologies de l'information sont particulièrement aigus, comme l'atteste le nombre croissant de demandes formulées par les membres du personnel. Le Bureau du personnel a mis au point et a offert un grand nombre des cours demandés, notamment dans de nouveaux domaines tels que l'initiation aux réseaux, Internet/Intranet, le langage hypertexte (HTML). Au total, 136 cours d'informatique ont été dispensés à 992 participants et 211 sessions individuelles d'auto-apprentissage ont été organisées.

ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(23)

En 1996-1997, la gestion des ressources humaines a été menée conformément à la politique du personnel définie par le Directeur général et par les organes directeurs de l'Organisation comme suite aux évaluations internes et externes réalisées au début des années 90. Des progrès ont été observés dans le processus de recrutement, l'évaluation du personnel et le système de promotion fondée sur le mérite, même si tous les objectifs fixés dans ces différents domaines n'ont pas été atteints. Des résultats plus significatifs ont été obtenus en ce qui concerne la représentation des femmes au sein du Secrétariat et le recrutement des jeunes cadres.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(24)

Pour préparer le Secrétariat au monde de demain, l'UNESCO s'est fixé les objectifs suivants en matière de politique du personnel : (i) perfectionner et recentrer davantage ses techniques de recrutement, de façon à s'assurer les services d'un noyau de membres du personnel capables de gérer les ressources et les activités en faisant appel à une réserve de spécialistes extérieurs pour faciliter l'exécution d'activités spécifiques pendant de brèves périodes ; (ii) améliorer l'évaluation du travail des membres du personnel et introduire des critères fiables pour récompenser le mérite ainsi que pour sanctionner les services insuffisants ; (iii) institutionnaliser un système efficace de mobilité et de rotation du personnel ; (iv) améliorer son programme de formation du personnel, en particulier le programme de perfectionnement des cadres.

4. Systèmes de gestion et administration générale

194

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

(25)

Recouvrement des contributions et trésorerie

- En 1996-1997, le Directeur général et le Secrétariat ont poursuivi leurs efforts pour assurer le recouvrement des contributions par des démarches personnelles, des appels téléphoniques et des communications écrites. En raison des difficultés de trésorerie dues aux arriérés de contributions accumulés lors des années précédentes, le Directeur général a utilisé un mécanisme de gestion prévisionnelle pour ralentir les décaissements. À la fin de 1997, la situation en matière d'arriérés s'était améliorée puisque ceux-ci représentaient 40,18 % des contributions mises en recouvrement pour l'année en cours au lieu de 46,85 % à la fin de l'exercice précédent. Il n'y avait pas d'emprunts extérieurs à la fin de 1997 alors que le montant de ces emprunts s'élevait à 20 millions de dollars à la fin de 1995. Cela étant, les crédits inscrits au budget approuvé de l'Organisation ont été entièrement utilisés.
- Bien qu'il ait fallu fréquemment recourir à l'emprunt, principalement auprès de sources internes, au cours de l'exercice, une gestion prudente a permis de limiter la charge des intérêts au montant de 2,1 millions de dollars, soit environ 0,04 % du budget ordinaire. Ce montant a été entièrement couvert par les recettes diverses, sans entraîner de dépenses supplémentaires pour les États membres ni de réduction des ressources disponibles pour l'exécution du programme.
- L'amélioration du recouvrement des contributions et de la trésorerie s'est produite dans un environnement marqué par les réformes approuvées par la Conférence générale à sa 28^e session. Ces réformes concernaient les procédures de traitement des demandes de maintien du droit de vote émanant d'États membres passibles des sanctions prévues à l'article IV.C.8 de l'Acte constitutif, d'une part, et, d'autre part, les mesures visant à encourager le paiement rapide des contributions en allouant davantage de ressources au système d'incitation approuvé par la Conférence générale.

(26)

Rapport du Commissaire aux comptes et états financiers vérifiés

Le rapport du Commissaire aux comptes et les états financiers vérifiés pour l'exercice 1994-1995 ont été soumis au Conseil exécutif et à la Conférence générale à sa 29^e session. Le Commissaire aux comptes, dans l'opinion qu'il a émise, n'a exprimé aucune réserve ou restriction concernant la forme, le contenu et l'exactitude matérielle des états financiers. Dans son rapport, il a formulé un certain

nombre de recommandations concernant la gestion financière et opérationnelle, auxquelles il est actuellement donné suite.

(27)

Rationalisation des méthodes de travail et soutien informatique

- En 1996-1997, le Bureau a traité 831.913 écritures comptables et produit 28.812 états financiers, rapports financiers, lettres et autres communications écrites. En dépit de l'augmentation du volume de travail et des services financiers fournis à un nombre croissant de bureaux hors Siège, les effectifs du Bureau du Contrôleur financier ont été réduits de quatre postes en 1996-1997 et de deux postes supplémentaires dans le 29 C/5. Ces compressions d'effectifs sont progressivement compensées par la restructuration du Bureau, la rationalisation des méthodes de travail grâce à l'informatique et le recours à l'assistance temporaire en tant que de besoin. L'utilisation des réseaux locaux, des micro-ordinateurs autonomes et des tableurs s'est développée.
- Un nouveau logiciel de gestion financière pour les bureaux hors Siège a été mis au point en vue d'accroître l'efficacité de l'Administration dans un environnement décentralisé. Ce logiciel a été installé et testé dans trois bureaux hors Siège, avant l'établissement d'une interface pour le téléchargement électronique direct des recettes et des paiements dans les registres comptables centraux du Siège. Il donne aux bureaux hors Siège les moyens de surveiller leur budget, d'améliorer la gestion de leur trésorerie et d'accélérer les opérations comptables. Il sera progressivement installé dans tous les grands bureaux hors Siège au cours de l'exercice 1998-1999.
- À la Division de la trésorerie, les instructions bancaires sont traitées sur un réseau local depuis le début de 1996. Ce système, initialement adopté pour les virements en dollars, a été depuis étendu à de nombreuses autres grandes monnaies convertibles. De la sorte, 9.853 virements ont été effectués électroniquement au cours de l'exercice, pour un montant total de 1.007 millions de dollars, ce qui a permis une économie considérable sur les frais bancaires.
- Au début de l'exercice, une deuxième agence de voyages a été autorisée à s'installer au Siège. Il ressort d'une enquête menée au cours du dernier trimestre de 1996 auprès de fonctionnaires appelés à faire de nombreux voyages et de leurs supérieurs que les intéressés étaient en général satisfaits de l'amélioration des services fournis par ce nouveau système. Les effets positifs de la concurrence suscitée de cette manière entre deux agences de voyages s'ajoutent aux nouvelles économies qui ont été faites en

matière de billets d'avion grâce à l'application de critères plus restrictifs en ce qui concerne les frais de voyage. Les économies théoriques mesurées en comparant le coût effectif des billets d'avion au coût des billets à plein tarif se sont élevées à quelque 7,7 millions de dollars (44,1 %) pour l'exercice 1996-1997 contre 7,2 millions de dollars (38,1 %) pour l'exercice précédent.

- Pour répondre aux besoins de formation résultant de la nécessité de soutenir l'essor de la décentralisation en augmentant parallèlement le nombre des administrateurs dans les bureaux hors Siège, un guide détaillé de l'administration financière conçu sous la forme d'un programme de formation à distance a été produit par le Bureau du Contrôleur financier avec le concours du Bureau du personnel. Il a été distribué à tous les directeurs de bureaux hors Siège lors de la 29^e session de la Conférence générale. La distribution du guide a été suivie d'une session régionale de formation à laquelle a participé le personnel administratif des bureaux hors Siège de la région Asie-Pacifique, avec la coopération du Bureau du Contrôleur financier.
- En 1996-1997, la vente de bons UNESCO a rapporté au total 12,8 millions de dollars, presque entièrement au profit des pays en développement. Ce programme permet aux États membres qui ont des difficultés monétaires d'acheter des matériels éducatifs et scientifiques auprès de fournisseurs qui exigent d'être payés en monnaie convertible.

BUREAU DE LA DOCUMENTATION, DES SERVICES INFORMATIQUES ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

I. PRINCIPAUX RÉSULTATS

(28)

L'exercice 1996-1997 a été le dernier du Plan de développement des ressources en matière d'information (PDRI), dont les résultats principaux ont été les suivants : (i) production d'un schéma directeur qui donne les orientations de base pour l'informatique et les activités d'information de l'UNESCO pour les années à venir, proposant une dizaine de projets pour l'évolution des différents systèmes informatiques de l'Organisation ; (ii) câblage pour la téléphonie et pour la mise en réseau informatique de l'ensemble du site Bonvin-Miollis, et augmentation des capacités de liaison existantes entre ce dernier et le site Fontenoy. Câblage du bâtiment 3 (jardin japonais) de Fontenoy et début d'installation du nouveau câblage du bâtiment 4 de Fontenoy (les « patios ») qui regroupe une bonne partie de l'admini-

nistration (PER, BOC, DIT) ainsi que les bureaux du Conseil exécutif et de la Conférence générale. Ces travaux devront être terminés au début de l'été 1998 ; (iii) installation extensive des réseaux locaux permettant de relier l'ensemble du Secrétariat à un certain nombre de délégations permanentes et d'ONG ; (iv) début du développement de nouveaux systèmes pour un meilleur contrôle administratif des différents contrats de personnel surnuméraire, et de l'installation dans des bureaux hors Siège d'un nouveau système informatique pour faciliter la bonne gestion administrative de ces derniers ; (v) travaux préliminaires pour la préparation d'un support informatique moderne en appui aux nouvelles modalités récemment mises en application pour l'élaboration du programme de l'Organisation, l'évaluation et le suivi des activités de programme, ce en termes d'objectifs établis et de résultats atteints ; (vi) l'utilisation de la messagerie électronique par les membres du Secrétariat a doublé en un an (de 1996 à 1997) si l'on compte le nombre de messages échangés. Environ 2.000 personnes utilisent actuellement ce moyen de communication, tenant compte des délégations permanentes et des ONG qui sont dans les locaux du Siège. Une moyenne de 6.000 messages sont échangés chaque jour. La messagerie électronique est le moyen privilégié pour la communication avec les bureaux hors Siège. Les bases de données telles que MAKEDA, UMS (UNESCO in its Member States) ou UNESDOC (base des documents en ligne) sont disponibles dans le Web Intranet et sont fréquemment utilisées par les membres du Secrétariat ; (vii) formation des membres du personnel de l'UNESCO aux nouvelles technologies, avec 136 cours organisés pour 992 personnes, sur différents sujets liés à l'utilisation de l'outil informatique. D'autres formes d'aide au changement sont aussi utilisées, qui vont des simples démonstrations au « coaching » individualisé dans des cas particuliers ; (viii) dans le cadre de la modernisation des systèmes informatiques qui sont à la base du fonctionnement administratif de l'Organisation, les travaux préliminaires pour le changement de ces gros systèmes ont démarré et vont s'étendre sur une période allant au moins de trois à quatre ans, vu la grande complexité du problème et les ressources disponibles ; (ix) le recours au système Internet (Web) est devenu la technique de base de communication aussi bien à l'intérieur de l'UNESCO que pour la diffusion d'information vers l'extérieur ; (x) installation d'un nouveau et très moderne standard téléphonique, permettant de nouvelles fonctionnalités aux utilisateurs, tout en diminuant sensiblement les coûts des télécommunications ; (xi) modernisation des équipements informatiques centraux pour augmenter leurs possibilités de traitement et de connexion au reste du réseau, tout en diminuant les coûts de fonctionnement ; (xii) de nouveaux bureaux hors Siège ont été connectés au réseau de

196

l'UNESCO, et des bureaux qui étaient déjà connectés se sont constitués en réseaux locaux. Ceci est devenu un support important de la politique de décentralisation de l'Organisation ; (xiii) installation d'un système plus efficace d'aide aux utilisateurs (Help Desk), permettant une meilleure gestion du parc informatique de l'Organisation et pour l'aide à la décision en ce qui concerne les standards, la formation et l'allocation des ressources.

II. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET ÉVALUATION INTERNE

(29)

La majorité des activités planifiées ont été exécutées. Toutefois, la difficulté majeure réside dans la disparité entre les besoins toujours croissants en matière d'incorporation des nouvelles technologies et de modernisation des systèmes, et la disponibilité de ressources tant humaines que budgétaires. Le recours, chaque fois que cela est possible, à la sous-traitance externe pour la réalisation des activités n'arrive pas à combler par elle-même le déficit de ressources.

III. ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET LEURS IMPLICATIONS POUR L'AVENIR

(30)

Une implication plus directe et plus intense des utilisateurs des systèmes informatiques, à côté des techniciens et des experts en informatique, est un facteur important de progrès, aussi bien pour le fonctionnement des systèmes existants que, et surtout, pour la conception et le développement de nouveaux systèmes. Le schéma directeur pour l'informatique doit être suivi et mis à jour en fonction des progrès réalisés et de l'évolution de la technologie. Une large mobilisation de toutes les compétences informa-

tiques, qu'elles se trouvent au Bureau de la documentation, des services informatiques et des télécommunications (DIT) ou dans les secteurs et services, ainsi qu'un effort pour améliorer la coopération entre elles, est nécessaire pour optimiser l'utilisation de ces compétences et pour pallier, au moins partiellement, le déficit de ressources disponibles à DIT.

GESTION ET AUDIT

(31)

- L'Inspection générale a continué à remplir ses fonctions d'inspection, d'investigation, d'audit et de vérification interne. Il y a lieu de signaler plus particulièrement les travaux méthodologiques réalisés en amont et en aval des audits opérationnels et de gestion qui lui ont permis, d'une part, de s'attacher davantage à son rôle d'appui essentiel à l'Administration et, d'autre part, de contribuer à améliorer le fonctionnement de l'Organisation. Il y a lieu, plus particulièrement, de mentionner les audits opérationnels et de gestion qui ont porté sur les activités extra-budgétaires, le statut du personnel féminin au sein du Secrétariat, les bases de données informatisées et les bureaux hors Siège.
- Les audits opérationnels et de gestion de bureaux hors Siège ont permis, grâce à une approche intégrée, de mieux cerner les problèmes dans les domaines prioritaires et de dégager une série de recommandations qui intéressent l'ensemble des bureaux hors Siège. Sur la base de ces études, l'Inspection générale a élaboré un système intégré de critères et d'indicateurs de mesure de l'importance stratégique des bureaux hors Siège, outil qui s'est révélé utile à la gestion de ces bureaux.
- Un effort particulier a été fait pour informatiser les documents administratifs principaux (Manuel de l'UNESCO, circulaires administratives, etc.) qui peuvent être maintenant consultés en ligne.

ANNEXES

ANNEXE A

Informations concernant les États membres

A.1 Liste des 186 États membres (et des 4 Membres associés) de l'UNESCO au 31 décembre 1997, et la date à laquelle ils sont devenus membres de l'Organisation*

198

ÉTATS MEMBRES

Afghanistan.....	4 mai 1948	Ex-République yougoslave de Macédoine...	28 juin 1993
Afrique du Sud ¹	12 décembre 1994	Fédération de Russie.....	21 avril 1954
Albanie.....	16 octobre 1958	Fidji.....	14 juillet 1983
Algérie.....	15 octobre 1962	Finlande.....	10 octobre 1956
Allemagne.....	11 juillet 1951	France.....	4 novembre 1946
Andorre.....	20 octobre 1993	Gabon.....	16 novembre 1960
Angola.....	11 mars 1977	Gambie.....	1 ^{er} août 1973
Antigua-et-Barbuda.....	15 juillet 1982	Géorgie.....	7 octobre 1992
Arabie saoudite.....	4 novembre 1946	Ghana.....	11 avril 1958
Argentine.....	15 septembre 1948	Grèce.....	4 novembre 1946
Arménie.....	9 juin 1992	Grenade.....	17 février 1975
Australie.....	4 novembre 1946	Guatemala.....	2 janvier 1950
Autriche.....	13 août 1948	Guinée.....	2 février 1960
Azerbaïdjan.....	3 juin 1992	Guinée-Bissau.....	1 ^{er} novembre 1974
Bahamas.....	23 avril 1981	Guinée équatoriale.....	29 novembre 1979
Bahreïn.....	18 janvier 1972	Guyana.....	21 mars 1967
Bangladesh.....	27 octobre 1972	Haiti.....	18 novembre 1946
Barbade.....	24 octobre 1968	Honduras.....	16 décembre 1947
Bélarus.....	12 mai 1954	Hongrie.....	14 septembre 1948
Belgique.....	29 novembre 1946	Iles Cook.....	25 octobre 1989
Belize.....	10 mai 1982	Îles Marshall.....	30 juin 1995
Bénin.....	18 octobre 1960	Îles Salomon.....	7 septembre 1993
Bhoutan.....	13 avril 1982	Inde.....	4 novembre 1946
Bolivie.....	13 novembre 1946	Indonésie.....	27 mai 1950
Bosnie-Herzégovine.....	2 juin 1993	Irak.....	21 octobre 1948
Botswana.....	16 janvier 1980	Iran, République islamique d'.....	6 septembre 1948
Brésil.....	4 novembre 1946	Irlande.....	3 octobre 1961
Bulgarie.....	17 mai 1956	Islande.....	8 juin 1964
Burkina Faso.....	14 novembre 1960	Israël.....	16 septembre 1949
Burundi.....	16 novembre 1962	Italie.....	27 janvier 1948
Cambodge.....	3 juillet 1951	Jamahiriya arabe libyenne.....	27 juin 1953
Cameroun.....	11 novembre 1960	Jamaïque.....	7 novembre 1962
Canada.....	4 novembre 1946	Japon.....	2 juillet 1951
Cap-Vert.....	15 février 1978	Jordanie.....	14 juin 1950
Chili.....	7 juillet 1953	Kazakhstan.....	22 mai 1992
Chine.....	4 novembre 1946	Kenya.....	7 avril 1964
Chypre.....	6 février 1961	Kirghizistan.....	2 juin 1992
Colombie.....	31 octobre 1947	Kiribati.....	24 octobre 1989
Comores.....	22 mars 1977	Koweït.....	18 novembre 1960
Congo.....	24 octobre 1960	Lesotho.....	29 septembre 1967
Costa Rica.....	19 mai 1950	Lettonie.....	14 octobre 1991
Côte d'Ivoire.....	27 octobre 1960	Liban.....	4 novembre 1946
Croatie.....	1 juin 1992	Libéria.....	6 mars 1947
Cuba.....	29 août 1947	Lituanie.....	7 octobre 1991
Danemark.....	4 novembre 1946	Luxembourg.....	27 octobre 1947
Djibouti.....	31 août 1989	Madagascar.....	10 novembre 1960
Dominique.....	9 janvier 1979	Malaisie.....	16 juin 1958
Égypte.....	4 novembre 1946	Malawi.....	27 octobre 1964
El Salvador.....	28 avril 1948	Maldives.....	18 juillet 1980
Émirats Arabes Unis.....	20 avril 1972	Mali.....	7 novembre 1960
Équateur.....	22 janvier 1947	Malte.....	10 février 1965
Érythrée.....	2 septembre 1993	Maroc.....	7 novembre 1956
Espagne.....	30 janvier 1953	Maurice.....	25 octobre 1968
Estonie.....	14 octobre 1991	Mauritanie.....	10 janvier 1962
Éthiopie.....	1 ^{er} juillet 1955	Mexique.....	4 novembre 1946

* Les pays en gras sont devenus membres de l'Organisation en 1996 ou en 1997.

1. Précédemment membre de l'UNESCO du 4 novembre 1946 au 31 décembre 1956.

Monaco.....	6 juillet 1949
Mongolie.....	1 ^{er} novembre 1962
Mozambique.....	11 octobre 1976
Myanmar.....	27 juin 1949
Namibie.....	2 novembre 1978
Nauru.....	17 octobre 1996
Népal.....	1 mai 1953
Nicaragua.....	22 février 1952
Niger.....	10 novembre 1960
Nigéria.....	14 novembre 1960
Nioué.....	26 octobre 1993
Norvège.....	4 novembre 1946
Nouvelle-Zélande.....	4 novembre 1946
Oman.....	10 février 1972
Ouganda.....	9 novembre 1962
Ouzbékistan.....	26 octobre 1993
Pakistan.....	14 septembre 1949
Panama.....	10 janvier 1950
Papouasie-Nouvelle-Guinée.....	4 octobre 1976
Paraguay.....	20 juin 1955
Pays-Bas.....	1 ^{er} janvier 1947
Pérou.....	21 novembre 1946
Philippines.....	21 novembre 1946
Pologne.....	6 novembre 1946
Portugal ¹	11 septembre 1974
Qatar.....	27 janvier 1972
République arabe syrienne.....	16 novembre 1946
République centrafricaine.....	11 novembre 1960
République de Corée.....	14 juin 1950
République de Moldova.....	27 mai 1992
République démocratique du Congo ²	25 novembre 1960
République démocratique populaire lao.....	9 juillet 1951
République dominicaine.....	4 novembre 1946
Rép. populaire démocratique de Corée.....	18 octobre 1974
République tchèque.....	22 février 1993
République-Unie de Tanzanie.....	6 mars 1962
Roumanie.....	27 juillet 1956
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord³.....	1^{er} juillet 1997
Rwanda.....	7 novembre 1962
Saint-Kitts-et-Nevis.....	26 octobre 1983
Saint-Marin.....	12 novembre 1974
Saint-Vincent-et-les Grenadines.....	14 janvier 1983
Sainte-Lucie.....	6 mars 1980
Samoa.....	3 avril 1981
Sao Tomé-et-Principe.....	22 janvier 1980
Sénégal.....	10 novembre 1960
Seychelles.....	18 octobre 1976
Sierra Leone.....	28 mars 1962
Slovaquie.....	9 février 1993
Slovénie.....	27 mai 1992
Somalie.....	15 novembre 1960
Soudan.....	26 novembre 1956
Sri Lanka.....	14 novembre 1949
Suède.....	23 janvier 1950
Suisse.....	28 janvier 1949
Suriname.....	16 juillet 1976
Swaziland.....	25 janvier 1978
Tadjikistan.....	6 avril 1993
Tchad.....	19 décembre 1960

Thaïlande.....	1 ^{er} janvier 1949
Togo.....	17 novembre 1960
Tonga.....	29 septembre 1980
Trinité et Tobago.....	2 novembre 1962
Tunisie.....	8 novembre 1956
Turkménistan.....	17 août 1993
Turquie.....	4 novembre 1946
Tuvalu.....	21 octobre 1991
Ukraine.....	12 mai 1954
Uruguay.....	8 novembre 1947
Vanuatu.....	10 février 1994
Venezuela.....	25 novembre 1946
Viet Nam.....	6 juillet 1951
Yémen.....	2 avril 1962
Yougoslavie.....	31 mars 1950
Zambie.....	9 novembre 1964
Zimbabwe.....	22 septembre 1980

MEMBRES ASSOCIÉS

Antilles néerlandaises.....	26 octobre 1983
Aruba.....	20 octobre 1987
Îles Vierges britanniques.....	24 novembre 1983
Macao.....	25 octobre 1995

1. Précédemment membre de l'UNESCO du 11 mars 1965 au 31 décembre 1972.

2. Le Zaïre a adopté le nom de République démocratique du Congo le 17 mai 1997.

3. Précédemment membre de l'UNESCO du 4 novembre 1946 au 31 décembre 1985.

A.2 Participation des États membres aux activités de l'Organisation (Voir notes explicatives p. 210)

ÉTATS MEMBRES

I	II	III	IV	V**	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV
Afghanistan		2	x					1			2	16	16	
Afrique du Sud		3		B				4	8	6	8	88		
Albanie		5	x			2			4		24	6	72	
Algérie		9	x			12		12		4	5		31	3 209
Allemagne	x	22	x		3	7 194	6 316	30	19	14	2	715		3
Andorre		5	x							1	4			
Angola		2	x	B		2			2		4	90	160	35
Antigua-et-Barbuda		1	x								2			
Arabie saoudite		7	x			52			9					
Argentine	x	11	x	B		408	301	10	5	31	17	5	39	
Arménie	x	9	x			6			1		3		75	
Australie	x	23	x			132		38	2	55		21		
Autriche		18	x	L		318	103	7	5	1	1	16		
Azerbaïdjan		6	x					1	5		8	264	281	
Bahamas		4	x											
Bahreïn		4	x			1			3					
Bangladesh		8	x	B		3		4	4	1	17	93	159	419
Barbade		7	x	B		1			1				28	
Bélarus		9	x		1	47					14	35	90	
Belgique	x	13	x			190		25	8	14		76		
Belize		4	x			2								
Bénin		2	x	B		1		11	13	1	4	15	60	2
Bhoutan		-	x						5		1	3	11	
Bolivie		9	x	B			14			48	54	19	19	
Bosnie-Herzégovine		15	x	B				2	25			458	733	
Botswana		1	x					1	4	4	7			2
Brésil		18	x	B		471	7 218	7	12	56	16	159	166	1 164
Bulgarie	x	17	x		2	7		3	3		2	100	129	
Burkina Faso		9	x	B				4	9	1	7	6	154	1
Burundi		2	x	B				2	3		4	116	162	1
Cambodge		10	x	B		1			44		12	447	460	
Cameroun	x	7	x	B				3	11	5	10	4	77	
Canada	x	8	x	B	1	475	33	33	7	11		284		
Cap-Vert		2	x					3	5		1	64	120	
Chili		8	x	B		14	234	4	9	10	11	109	110	73
Chine	x	10	x	B	1	774		7	25	43	92	527	516	
Chypre		15	x			2			4		4			
Colombie		7	x		1	19	60	10	7	13	3			32
Comores		1	x						1				31	
Congo		5	x	B				2	4		3	16	126	11

Par nationalité	Par pays de mission	Par pays d'étude	Par nationalité	Par pays d'approvisionnement	Par pays de livraison
Nombre d'experts et de consultants servant hors Siège			Nombre de bourses, bourses de voyage et allocations d'études	Équipement commandé en 1996-1997 (en milliers de dollars)	Bons UNESCO vendus en 1996-1997 (en milliers de dollars)

ÉTATS MEMBRES

I	Réponses au questionnaire concernant le 29 C/5 Conventions : ratifications, acceptations, adhésions ou successions Commissions nationales Pays d'accueil pour le Siège, centres et bureaux organisés par l'UNESCO Contributions volontaires en 1996-1997 - versements - (en milliers de dollars) Arrangements relatifs à des fonds-en-dépôt en 1996-1997 - versements - (en milliers de dollars)														
	II	III	IV	V**	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	
Costa Rica		13	x	B		1	3 924	2	8	9	2	377	2 114		
Côte d'Ivoire	x	6	x	B	2	692		11	56	8	1	46	305	7	
Croatie	x	14	x			10					1	108	233		
Cuba	x	14	x	B	1				3	3	46	73	99		
Danemark	x	20	x			2 628	9 546	26	6	1		175			
Djibouti		-	x					1	1		2			1	
Dominique		5	x								1			1	
Égypte		17	x	B	1	6		5	23	29	24	180	709	550	
El Salvador		12	x	B		1		2	6		1	93	93		
Émirats Arabes Unis		2	x				210		4			11			
Équateur		18	x	B		1	58	4	8	162	165	87	87		
Érythrée		-	x						8		5	32	96		
Espagne	x	20	x		2	354	295	20	13	24	1	1	14	4	
Estonie	x	4	x			1					1				
Éthiopie		1	x	B	1	1		4	13		8	70	206	2	
ex-Rép. yougoslave de Macédoine		19	x			1					1				
Fédération de Russie	x	19	x	B	1	406		18	8	38	21	216	247		
Fidji	x	5	x			1			1		2			1	
Finlande	x	18	x			1 373	242	7			1	17			
France	x	22	x			2 093	354	183	346	221	22	2 122		78	
Gabon	x	5	x	B					4	6	4	34	35	2	
Gambie		2	x			1 331			12		44	53	101	40	
Géorgie		8	x			22			2	1	3		105		
Ghana	x	12	x		1	1		5	15	1	2	2	67	2	
Grèce	x	16	x		2	55	6	2	2	4					
Grenade		1	x						1			27	27		
Guatemala		16	x	B				3	6			88	117		
Guinée		12	x			251		9	17		4	7	13		
Guinée-Bissau		2	x						4		4		4		
Guinée équatoriale		1	x						4		1		13		
Guyana	x	1	x			1		2	1		2			12	
Haïti		7	x	B				4	22		15	257	293		
Honduras	x	5	x			2		1	1						
Hongrie	x	17	x			12		3	2	1	1				
Îles Cook		-	x							1	1	35	35		
Îles Marshall	x	-													
Îles Salomon		5										42	42		
Inde		15	x	B	2	317		22	32	35	39	76	100	23	
Indonésie		7	x	B		15		3	25	9	20	100	100		
Irak		11	x					3	6	2	1	90	2 811		

Nombre d'experts
et de consultants
servant hors Siège

Nombre de bourses,
bourses de voyage et
allocations d'études

Équipement commandé
en 1996-1997
(en milliers de dollars)

Bons UNESCO vendus en 1996-1997
(en milliers de dollars)

ÉTATS MEMBRES	Réponses au questionnaire concernant le 29 C/5 Conventions : ratifications, acceptations, adhésions ou successions Commissions nationales Pays d'accueil pour le Siège, centres et bureaux organisés par l'UNESCO Contributions volontaires en 1996, 1997 - versements - (en milliers de dollars) Arrangements relatifs à des fonds-en-dépôt en 1996-1997 - versements - (en milliers de dollars)														
	II	III	IV	V**	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	
Iran (République islamique d')	x	9	x	B		6		1	4	4	11		52	513	
Irlande		10	x			53		4		1					
Islande	x	5	x			9									
Israël	x	14	x			81		6	5	66	1	31		2	
Italie	x	24	x	B	3	37 367	3 047	39	11	19	2	593	302		
Jamahiriya arabe libyenne		11	x		1				15		1	16	646		
Jamaïque	x	4	x	B	2	1			5	4	7	63	63	14	
Japon		15	x		2	3 436	8 783	25	5	24	1	1 556		2	
Jordanie	x	12	x	B	1	1		9	15	22	5	2 470	99		
Kazakhstan		6	x	B		409		2	12		4	92	93		
Kenya	x	12	x	B	1			13	25	10	28	11	80	1	
Kirghizistan		7	x						3		4	78	185		
Kiribati		-							1						
Koweït		5	x			55			5			34	50		
Lesotho		2	x					3	9	3	3				
Lettonie	x	3	x			3					3				
Liban	x	11	x	B		1	586	9	20	11	10	104	109		
Libéria		4	x						1		3	36	83		
Lituanie		5	x			6			1	1	4				
Luxembourg		14	x			220	196		1	2					
Madagascar	x	8	x					5	17	6	19	202	358	1 629	
Malaisie		5	x	B		121		3	7	21	19		26		
Malawi		6	x			1		2	7		13	81	89	222	
Maldives		2	x			1			2		1	85	85		
Mali	x	5	x			219		5	21	3	7	129	420	2	
Malte	x	12	x			1				1	1				
Maroc	x	21	x	B		1 190		7	24	7	16	163	327		
Maurice		8	x		1	3		3	4	1	2			2	
Mauritanie		4	x					1	10	6	4	32	274	57	
Mexique	x	13	x	B	2	59		7	4	37	20	342	382		
Monaco		13	x		1	6									
Mongolie		7	x			2			13		7	81	108		
Mozambique		1	x	B	1	1		4	19	2	13	344	404		
Myanmar		3	x		1	2		6	13	1	4	267	2 080		
Namibie	x	2	x	B				1	18		4	33	107		
Nauru		-													
Népal	x	4	x	B		1		4	16	1	17		6		
Nicaragua		13	x					7	3		1	132	135		
Niger		16	x			1		3	5		18	40	102	1	
Nigéria	x	11	x	B		268		8	4	53	79		66	2 679	

Nombre d'experts
et de consultants
servant hors Siège

Nombre de bourses,
bourses de voyage et
allocations d'études

Équipement commandé
en 1996-1997
(en milliers de dollars)

Bons UNESCO vendus en 1996-1997
(en milliers de dollars)

ÉTATS MEMBRES

I	Réponses au questionnaire concernant le 29 C/5 Conventions : ratifications, acceptations, adhésions ou successions Commissions nationales Pays d'accueil pour le Siège, centres et bureaux organisés par l'UNESCO Contributions volontaires en 1996-1997 - versements - (en milliers de dollars) Arrangements relatifs à des fonds-en-dépôt en 1996-1997 - versements - (en milliers de dollars)														
	II	III	IV	V**	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	
Nioué	x	-	x								2				
Norvège	x	21	x			5 514	4 078	13	3			75			
Nouvelle-Zélande	x	12	x			17	476	3		1	1				
Oman		6	x			3			3		2				
Ouganda		5	x			37		1	12	10	14	20	36	290	
Ouzbékistan	x	3	x	B	1				9	6	14	31	127		
Pakistan		12	x	B	1	35		7	12	12	24	85	134	313	
Panama		18	x	B		1			6		2		8		
Papouasie-Nouvelle-Guinée	x	2	x						2		3			2	
Paraguay		8	x			40			1	2	5	135	135		
Pays-Bas	x	22	x			4 796	6 964	60	8	23		160			
Pérou	x	17	x	B	1	8		8	1		6	18	54		
Philippines	x	7	x		1	4		19	4	22	10	42	72	59	
Pologne	x	17	x			24		2	1	39	6		100		
Portugal		17	x		2	20	294	4	3	6	1				
Qatar		4	x	B		468			3		1	128	203		
République arabe syrienne		6	x			173		4	9	4	17		76	497	
République centrafricaine		4	x	B							3	46	120	1	
République de Corée		10	x			552	194	1		17	2	17		287	
République de Moldova		3	x			1			1		2	17	40		
République démocratique du Congo		-	x	B				4	7		10	65	248		
République démocratique populaire lao	x	6	x		1	1			8	9	28	467	660		
République dominicaine		9	x	B		4			2			2	32		
République populaire démocratique de Corée		2	x						1		4	12	169		
République tchèque	x	21	x			18			1	11	4				
République-Unie de Tanzanie		6	x	B		2		1	17	1	14		90	74	
Roumanie	x	10	x	B		6		2	4		4	71	252		
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		20				668		80	17	95	1	1 413			
Rwanda		9	x	B					11		4	392	639		
Saint-Kitts-et-Nevis		1	x			3		2	2						
Saint-Marin	x	6	x												
Saint-Vincent-et-les Grenadines		9	x					1			1				
Sainte-Lucie		2	x						1			38	38		
Samoa		-	x	B					4	6	5	48	55		
Sao Tomé-et-Principe		-	x						1		1	6	49		
Sénégal		14	x	B	1	255		11	37	19	20	86	212		
Seychelles		1	x						2						
Sierra Leone		2	x			617		4	4		9	25	47	1	
Slovaquie		21	x			6				2	1				
Slovénie		22	x								1				

Équipement commandé
en 1996-1997
(en milliers de dollars)

Bons UNESCO vendus en 1996-1997
(en milliers de dollars)

ÉTATS MEMBRES	Réponses au questionnaire concernant le 29 C/5 Conventions : ratifications, acceptations, adhésions ou successions Commissions nationales Pays d'accueil pour le Siège, centres et bureaux organisés par l'UNESCO Contributions volontaires en 1996-1997 – versements – (en milliers de dollars) Arrangements relatifs à des fonds-en-dépôt en 1996-1997 – versements – (en milliers de dollars)										Nombre d'experts et de consultants servant hors Siège		Nombre de bourses, bourses de voyage et allocations d'études		Équipement commandé en 1996-1997 (en milliers de dollars)	
	II	III	IV	V**	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV		
Somalie		-	x					3	3		1	151	151			
Soudan		4	x					8	4		9			346		
Sri Lanka		14	x			3		4	2	9	7	87	151	7		
Suède	x	20	x			4 886	719	18	3	1		235				
Suisse	x	16	x	L	1	1 288	190	6	46	49	4	715				
Suriname		3	x											1		
Swaziland		1	x						1		5			2		
Tadjikistan		10	x						3		1	65	130			
Tchad		1	x						11		13		135	1		
Thaïlande		4	x	B	1	11		8	49	30	6	29	11			
Togo		2	x					2	6	1	4			2		
Tonga	x	1	x								3	10	68	1		
Trinité et Tobago	x	7	x	B		1				1	2	7	42	5		
Tunisie		16	x	B	2	4		7	6	2	7			3		
Turkménistan		2	x			2			5		1	20	20			
Turquie	x	8	x			27		3	6	11	6					
Tuvalu		-	x													
Ukraine	x	10	x					1	2	1	15	63	141			
Uruguay		10	x	B	2	984		3	4	17	16					
Vanuatu		-	x						1	1						
Venezuela	x	13	x	B		1		2	4	6	8	49	49			
Viet Nam		5	x		1	1		1	11	3	24	108	114			
Yémen		3	x		1	4		3	15		5	47	381	85		
Yougoslavie		18	x					2		5	8	121	247			
Zambie		7	x	B				1	3		19	58	287	3		
Zimbabwe		2	x	B	1	1		3	11	15	9	121	186	4		

* Les contributions volontaires reçues au cours de l'exercice 1996-1997 d'États non membres, d'organisations non gouvernementales et autres organismes sont indiquées dans le tableau de la page 210.

** B = UNESCO Field Offices. L = UNESCO Liaison Offices.

**Contributions volontaires reçues au cours de l'exercice 1996-1997
d'États non membres, d'organisations non gouvernementales et autres organismes**

205

États non membres	Montant (en milliers de dollars des États-Unis)
États-Unis d'Amérique	2 611
Organisations non gouvernementales et autres organismes	Montant (en milliers de dollars des États-Unis)
Abou Shady	50
Academia Sinica	100
AENA	17
AESC	25
Aenzia Nazionale Protezione Ambiente, Italie	47
Africa Educational Trust	28
Aga Khan Trust, Genève	297
AGFUND	591
Agnes B.S., France	17
American Express	40
Andres Garcia Lavin	2
Antercom S.A.	20
Assistance Ethno	54
Association internationale pour la lecture	40
Banco Santander	50
Banque africaine de développement	50
Banque asiatique de développement	100
Banque interaméricaine de développement	279
Beem Blitz Electronics	2
BID	10
Bimantara	10
Bio-Pharm International	5
By Walk, Japon	39
Centro Studi e Laboratori Telecomunicazioni	3
Chagoury, G. Sainte-Lucie	2
CIESM	10
Club Med. France	39
Clubs UNESCO d'Allemagne	4
CNRS (France)/Commission européenne	40
Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD)	118
Comité privé pour Venise	26
CONACYT	25
Conférence des évêques italiens, Rome	61
Conseil international des unions scientifiques	2
Conseil national de la recherche, Italie	235
Conseil norvégien pour les réfugiés	286
Conselho Nacional de Desenvolvimento - Brésil	38
Consiglio Nazionale delle Ricerche - Italie	357
Contreras B.	1
Crestar	74
Département du commerce des États-Unis	40
Diakonisches Werk, Allemagne	59

Organisations non gouvernementales et autres organismes	Montant (en milliers de dollars des États-Unis)
Earth, Science and Technology Organization	50
EDICEF	2
Edi. Primera, Espagne	62
Ente Nazionale Energie Alternative, Italie	41
Europese Culturelle Stichting, Amsterdam	3
ESA	12
Felissimo UC	758
FNAUJ	701
Fondation Allemand	23
Fondation Banque du Brésil	290
Fondation CRT	6
Fondation Elf	53
Fondation européenne pour la formation/Comm. eur.	36
Fondation Ford	253
Fondation du judaïsme, France	31
Fondation du Koweït	50
Fondation du Koweït pour l'avancement des sciences	97
Fondation Leventis	11
Fondation MacArthur	70
Fondation mondiale recherche et prévention sida	396
Fondation Rockefeller	191
Fondation Rothschild	5
Fondation Rich, Paris	15
Fondation Soros	56
Fondazione Internazionale, Trieste	6
Fonds koweïtien pour le développement économique et social arabe	67
Forenjen Freja, Danemark	3
Françoise Gallimard, M ^{me}	50
Frederking	18
Fundacion R. Noble	4
Fundacion St. Maria, Espagne	20
Gedeon Prog.	1
Geosyntech, Italie	25
GIT Co. Japon	10
Giulio Einaudi Editore	22
Global Celebrations	15
Group An-Nahar, Liban	2
Heinemann Publishers, Oxford	2
Hôtel Ritz	30
IDRC, Nairobi	108
Istituto de Matematica Pura y Aplicada, Brésil	10
Istituto Nazionale di Fisica della Materia, Italie	41
Istituto Nazionale di Fisica Nucleare, Italie	147
Insieme per la Speranza « Live AIDS » – brochure	60
Institut européen de la communication	52
Inst. Esp. Oceanography	27

Organisations non gouvernementales et autres organismes	Montant (en milliers de dollars des États-Unis)
Institut français	17
Inter-American Dialogue	62
INTAS	39
Intergovernmental Philatelic Corp. NY, États-Unis d'Amérique	10
International Alert	6
Isao Okawa	50
Japan Airline	2
Jesuit Refugee Service	20
John. A. McCrane	100
J. Withrower	11
Keren Kayemeth Leisrael, Jerusalem	10
Kings College School of Medicine/E.C, Royaume-Uni	4
Kobi Graphics	101
Kodansha	46
L'Age d'or	10
Lamy immobilier, France	12
Legs Eleny Stimson	36
Libre culture – Association italienne	6
Lions Club International	2
Madanjeet Singh	40
National Environment Research Council, Royaume-Uni	25
National Universities Commission, Nigéria	135
Nederlandse Organisatie voor Wetenschappel	10
Netizen, Japon	30
Niwano Youth Foundation	6
NOAA, États-Unis d'Amérique	189
Nomura	26
Office de la science et de la technologie du Royaume-Uni	150
Office des forêts, Italie	46
OPEP	105
Opéra de Lyon, France	27
Organisation de l'unité africaine	3
OTAN	29
Overseas Dept. Administration, Royaume-Uni	202
Pablo Obregon, Colombie	1
Pilot Youth Farming	10
Pirasteh	10
Planetary Dialogues	63
Princesse de Jordanie	11
R. Aceres	27
R. Azod – G. Farmaian	3

Organisations non gouvernementales et autres organismes	Montant (en milliers de dollars des États-Unis)
Région Calabre, Italie	33
Rheinland Sicherheit und Umweltschutz	24
Rhône-Poulenc	161
Riva Calzoni, Italie	4
SADC/Pays-Bas	146
Sakhr Software, Égypte	50
Santander	50
SAR Prince Talal	20
Schweizerische Bank	7
Sincrotrone Trieste (Italie)	30
Société Générale, France	39
Société Étienne Julien SA	2
Südwestfunk, Baden-Baden, Allemagne	47
Swatch A.G., Suisse	99
Tema Sweden	20
Terushi Tomita, Japon	43
Tokai Bank	5
Trésor principal de la coopération	20
Tribute Foundation	2
Tsereteli, M.	75
Tuev Rheinland, Allemagne	42
UICN - Gland	96
Unident	39
Union européenne	2 228
Union internationale de physique (science pure et appliquée)	29
Union internationale des télécommunications	76
Union internationale pour la science, la technique et les applications du vide	9
Université de Californie	2
Université de Göteborg	20
Université de Jyvaskyla	1
Univ. polytech. Valence	5
Université Mendeleeva, Russie	10
Université technique nationale, Athènes	31
Université de Trieste/Consorzio, Italie	3
Université de Trieste, Italie	63
Université de Stellenbosch	21
Ville de Milan	29
Ville de Padoue	10
Wits University	20
Wellcome Trust, Royaume-Uni	3
Wendy Maddagiri Trust	11
World Monuments Fund	19

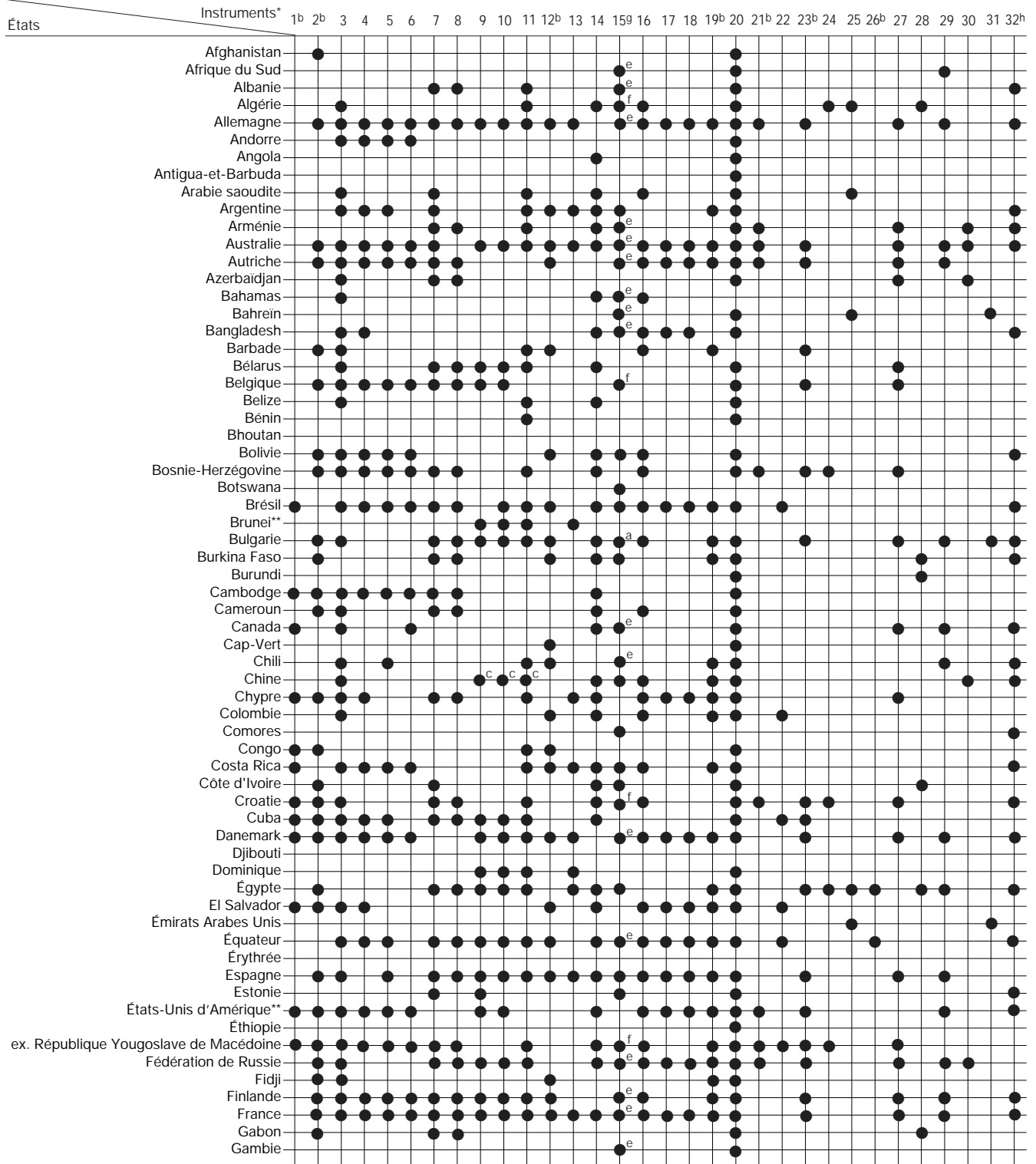
Organisations des Nations Unies Contributions volontaires	Montant (en milliers de dollars des États-Unis)
AIEA	3 652
Banque mondiale/BIRD	1 259
Bureau des Nations Unies à Vienne	17
Département des affaires humanitaires de l'ONU	2 664
Fonds général de l'ONU	295
HCR	235
ONU Genève	7
ONUDI – CIGGB	15
Organisation météorologique mondiale (OMM)	149
Organisation mondiale de la santé/ONUSIDA	279
PNUD (contributions volontaires)	22
Programme alimentaire mondial	900
Programme des Nations Unies pour l'environnement	119
UNICEF	881
Université des Nations Unies	1 173
Total	26 811

NOTES EXPLICATIVES

10

Colonne I :	États membres.
Colonne II :	Réponses reçues des États membres au questionnaire adressé par le Directeur général au sujet du document 29 C/5.
Colonne III :	Le chiffre relatif à chaque État membre indique le nombre de conventions auxquelles cet État est partie.
Colonne IV :	États membres qui avaient des commissions nationales au 31 décembre 1997.
Colonne V :	États membres qui sont pays d'accueil pour le Siège de l'Organisation et les bureaux, offices et centres permanents.
Colonne VI :	Le chiffre représente le nombre effectif des réunions organisées par l'UNESCO qui ont été tenues dans les États membres. (Les réunions organisées au Siège de l'Organisation ne sont pas comprises dans ce nombre.)
Colonnes VII et VIII :	Le chiffre indiqué dans ces deux colonnes représente les sommes versées par les États membres du 1 ^{er} janvier 1996 au 31 décembre 1997 (en milliers de dollars des États-Unis). Les contributions volontaires reçues au cours de l'exercice 1996-1997 d'États non membres, d'organisations non gouvernementales et autres organismes figurent dans un tableau distinct.
Colonnes IX et X :	La différence de totaux entre les nombres d'experts et de consultants par nationalité et par pays de mission est due au fait que certains experts et consultants ont servi dans plusieurs pays.
Colonnes XI et XII :	Les chiffres indiqués dans ces deux colonnes concernent les bourses, allocations d'études et bourses de voyage administrées par l'ensemble de l'UNESCO (Section des bourses du Bureau des relations avec les sources de financement extra-budgétaires, secteurs de programme et unités hors Siège). La différence de totaux entre « pays d'étude » (colonne XI) et « nationalité » (colonne XII) provient du fait que la formation d'un même bénéficiaire a parfois lieu dans plusieurs pays.
Colonnes XIII et XIV :	Les sommes sont indiquées en milliers de dollars des États-Unis. Les sommes de la colonne XIII représentent les commandes passées (engagements), par pays d'approvisionnement. Les sommes de la colonne XIV représentent les commandes passées, par pays de livraison.
Colonne XV :	Le chiffre indique le montant des Bons UNESCO vendus en 1996-1997 (en milliers de dollars des États-Unis).

**A.3 - Conventions adoptées sous les auspices de l’UNESCO^a :
ratifications, acceptations, adhésions ou successions au 31 décembre 1997**



* Pour l'explication des colonnes 1 à 32, voir les notes en fin de tableau.

a, b, c, d, e, f, g et h : voir les notes en fin de tableau.

** États non membre de l’UNESCO.

États	Instruments*																																			
	1 ^b	2 ^b	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12 ^b	13	14	15 ^a	16	17	18	19 ^b	20	21 ^b	22	23 ^b	24	25	26 ^b	27	28	29	30	31	32 ^h				
Géorgie																																				
Ghana																																				
Grèce																																				
Grenade																																				
Guatemala																																				
Guinée																																				
Guinée-Bissau																																				
Guinée équatoriale																																				
Guyana																																				
Haiti																																				
Honduras																																				
Hongrie																																				
Îles Cook																																				
Îles Marshall																																				
Îles Salomon																																				
Inde																																				
Indonésie																																				
Irak																																				
Iran, République islamique d'																																				
Irlande																																				
Islande																																				
Israël																																				
Italie																																				
Jamahiriya arabe libyenne																																				
Jamaïque																																				
Japon																																				
Jordanie																																				
Kazakhstan																																				
Kenya																																				
Kirghizistan																																				
Kiribati																																				
Koweït																																				
Lesotho																																				
Lettonie																																				
Liban																																				
Libéria																																				
Liechtenstein**																																				
Lituanie																																				
Luxembourg																																				
Madagascar																																				
Malaisie																																				
Malawi																																				
Maldives																																				
Mali																																				
Malte																																				
Maroc																																				
Maurice																																				
Mauritanie																																				
Mexique																																				
Monaco																																				
Mongolie																																				
Mozambique																																				
Myanmar																																				
Namibie																																				
Népal																																				
Nicaragua																																				
Niger																																				
Nigéria																																				
Nioué																																				
Norvège																																				
Nouvelle-Zélande																																				
Oman																																				
Ouganda																																				
Ouzbékistan																																				
Pakistan																																				

* Pour l'explication des colonnes 1 à 32, voir les notes en fin de tableau.

a, b, c, d, e, f, g et h : voir les notes en fin de tableau.

** États non membre de l'UNESCO.

États	Instruments*																																						
	1 ^b	2 ^b	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12 ^b	13	14	15 ^e	16	17	18	19 ^b	20	21 ^b	22	23 ^b	24	25	26 ^b	27	28	29	30	31	32 ^h							
Panama		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•				•	•	•	•							•			•						
Papouasie-Nouvelle-Guinée															•						•	•													•				
Paraguay		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•					•	•	•	•													•			
Pays-Bas	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•				•	•	•	•	•	•	•				
Pérou		•	•				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			•								•			
Philippines	•	•													•					•	•	•	•	•	•											•			
Pologne	•	•	•	•				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•												•		
Portugal	•	•	•	•	•	•									•						•	•	•	•	•												•		
Qatar							•	•							•												•											•	
République arabe syrienne	•	•													•																							•	
République centrafricaine															•																								•
République de Corée			•	•											•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•												•		
République de Moldova			•												•	•																							•
République démocratique du Congo		•					•	•							•																								•
République démocratique populaire lao	•	•	•	•	•	•									•	•																							•
République dominicaine		•						•	•	•	•	•	•	•	•		•																						•
République pop. dém. de Corée															•																								•
République tchèque	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			•											•
République-Unie de Tanzanie	•														•																								•
Roumanie	•						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	•	•	•	•	•	•			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•														•
Rwanda	•	•	•	•	•	•									•																								•
Saint-Kitts-et-Nevis															•																								•
Saint-Marin	•							•	•																														•
Saint-Siège**	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Saint-Vincent-et-les Grenadines		•	•							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•														•
Sainte-Lucie															•																								•
Samoa																							•																•
Sao Tomé-et-Principe															•																								•
Sénégal		•	•					•	•						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Seychelles															•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Sierra Leone		•													•																								•
Singapour**		•													•																								•
Slovaquie	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Slovénie	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•												•	
Somalie															•																								•
Soudan															•																								•
Sri Lanka	•	•	•	•	•	•									•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Suède	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Suisse	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•														•
Suriname															•																								•
Swaziland															•																								•
Tadjikistan			•												•																								•
Tchad															•																								•
Thaïlande	•														•																								•
Togo															•																								•
Tonga		•													•																								•
Trinité et Tobago	•	•	•												•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Tunisie	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Turkménistan															•																								•
Turquie															•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Tuvalu															•																								•
Ukraine			•												•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Uruguay			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Vanuatu															•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Venezuela	•	•	•	•	•	•									•																								•
Viet Nam ^d	•														•																								•
Yémen															•																								•
Yougoslavie	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Zambie			•	•											•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	
Zimbabwe															•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•													•	

* Pour l'explication des colonnes 1 à 32, voir les notes en fin de tableau.

a, b, c, d, e, f, g et h : voir les notes en fin de tableau.

** États non membre de l'UNESCO.

- a) L'Organisation est le dépositaire de tous les instruments énumérés dans ce tableau, à l'exception des sept signalés comme étant déposés auprès de l'Organisation des Nations Unies. Pour ces sept instruments, l'état des ratifications, adhésions ou acceptations a été établi d'après les informations fournies à ce jour à l'UNESCO par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
- b) Instrument déposé auprès de l'Organisation des Nations Unies.
- c) Instrument de ratification déposé par les autorités représentant la Chine à l'UNESCO au moment du dépôt. Le Directeur général a reçu de la délégation permanente de la République populaire de Chine auprès de l'UNESCO la communication ci-après datée du 2 septembre 1974 : « Toutes les signatures déposées de la Convention internationale des échanges et des publications par la clique de Chiang Kai-chek en usurpant le nom de la Chine sont illégales et inefficaces. Le gouvernement chinois ne les reconnaît pas et n'en prend aucun engagement. » Dans une communication datée du 17 mai 1988, la Délégation permanente de la République populaire de Chine auprès de l'UNESCO a informé le Directeur général que la déclaration qui précède s'applique aussi à la « Convention concernant les échanges entre États de publications officielles et documents gouvernementaux » ainsi qu'à la
- « Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. »
- d) La République démocratique du Viet Nam et la République du Sud Viet Nam (cette dernière ayant remplacé la République du Viet Nam) se sont unies le 2 juillet 1976 pour former un nouvel État, la République socialiste du Viet Nam (Viet Nam). À la date de l'établissement du présent document, le gouvernement de la République socialiste du Viet Nam n'avait pas encore fait connaître sa position à l'égard d'une succession éventuelle.
- e) État ayant accepté les amendements 6 et 7 de la Convention adoptés par la Conférence extraordinaire des États parties (Régina, Canada, 1987). Ces amendements sont entrés en vigueur le 1^{er} mai 1994.
- f) État partie à la seule Convention de 1971.
- g) Tous les États, à l'exception de ceux qui sont signalés par la lettre f sont parties également à la Convention telle qu'amendée par le protocole de 1982.
- h) Au 31 décembre 1997, aucun État n'a exprimé son consentement à être lié par la Convention.

Liste des conventions et accords

Colonnes :

1. Accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel, avec Protocole de signature et modèle de certificat prévu à l'article IV de l'Accord	10 décembre 1948
2. Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, avec annexes A, B, C, D et E et Protocole annexe	17 juin 1950
3. Convention universelle sur le droit d'auteur, avec Déclaration annexe relative à l'article XVII et Résolution concernant l'article XI	6 septembre 1952
4. Protocole annexe 1 à la Convention universelle sur le droit d'auteur concernant la protection des œuvres des personnes apatrides et des réfugiés	6 septembre 1952
5. Protocole annexe 2 à la Convention universelle sur le droit d'auteur concernant l'application de la Convention aux œuvres de certaines organisations internationales	6 septembre 1952
6. Protocole annexe 3 à la Convention universelle sur le droit d'auteur relatif à la ratification, acceptation ou adhésion conditionnelle	6 septembre 1952
7. Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution	14 mai 1954
8. Protocole pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé	14 mai 1954
9. Convention concernant les échanges entre États de publications officielles et documents gouvernementaux	3 décembre 1958
10. Convention concernant les échanges internationaux de publications	3 décembre 1958
11. Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement	14 décembre 1960
12. Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion	26 octobre 1961
13. Protocole instituant une Commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement	10 décembre 1962
14. Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicite des biens culturels	14 novembre 1970
15. Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine	2 février 1971
16. Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971, avec Déclaration annexe relative à l'article XVII et Résolution concernant l'article XI	24 juillet 1971
17. Protocole annexe 1 à la Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971, concernant la protection des œuvres des personnes apatrides et des réfugiés	24 juillet 1971
18. Protocole annexe 2 à la Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971, concernant l'application de la Convention aux œuvres de certaines organisations internationales	24 juillet 1971
19. Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes	29 octobre 1971
20. Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel	16 novembre 1972
21. Convention concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite	21 mai 1974
22. Convention régionale sur la reconnaissance des études et des diplômes de l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans la région des Caraïbes	19 juillet 1974
23. Protocole à l'Accord sur l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel	26 novembre 1976
24. Convention internationale sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les États arabes et les États européens riverains de la Méditerranée	17 décembre 1976
25. Convention sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les États arabes	22 décembre 1978
26. Convention multilatérale tendant à éviter la double imposition des redevances de droits d'auteur et Protocole additionnel	13 décembre 1979
27. Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe	21 décembre 1979
28. Convention régionale sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique	5 décembre 1981
29. Protocole en vue d'amender la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine	3 décembre 1982
30. Convention régionale sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur en Asie et dans le Pacifique	16 décembre 1983
31. Convention sur l'enseignement technique et professionnel	10 novembre 1989
32. Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région Europe	11 avril 1997

A.4 - Liste des délégations permanentes et missions d'observation établies auprès de l'UNESCO (1996-1997)

216

a) Délégations permanentes

	France
	Gabon
	Gambie
	Géorgie
	Ghana
	Grèce
	Grenade
	Guatemala
	Guinée
	Guinée-Bissau
	Guinée équatoriale
	Guyana
	Haiti
	Honduras
	Hongrie
	Inde
	Indonésie
	Iran, République Islamique d'
	Irak
	Irlande
	Islande
	Israël
	Italie
	Jamahiriya arabe libyenne
	Jamaïque
	Japon
	Jordanie
	Kazakhstan
	Kenya
	Kirghizistan
	Kiribati
	Koweït
	Lesotho
	Lettonie
	Liban
	Libéria
	Lituanie
	Luxembourg
	Madagascar
	Malaisie
	Malawi
	Mali
	Malte
	Maroc
	Maurice
	Mauritanie
	Mexique
	Monaco
	Mongolie
	Mozambique
	Myanmar
	Namibie
	Népal
	Nicaragua
	Niger
	Nigéria
	Nioué
	Norvège
	Nouvelle-Zélande
	Oman
Afghanistan	
Afrique du Sud	
Albanie	
Algérie	
Allemagne	
Andorre	
Angola	
Antigua-et-Barbuda	
Arabie saoudite	
Argentine	
Arménie	
Australie	
Autriche	
Azerbaïdjan	
Bahrein	
Bangladesh	
Barbade	
Bélarus	
Belgique	
Belize	
Bénin	
Bolivie	
Brésil	
Bulgarie	
Burkina Faso	
Burundi	
Cambodge	
Cameroun	
Canada	
Cap-Vert	
Chili	
Chine	
Chypre	
Colombie	
Comores	
Congo	
Costa Rica	
Côte d'Ivoire	
Croatie	
Cuba	
Danemark	
Djibouti	
Dominique	
Égypte	
El Salvador	
Émirats Arabes Unis	
Équateur	
Érythrée	
Espagne	
Estonie	
Éthiopie	
ex-République yougoslave de Macédoine	
Fédération de Russie	
Fidji	
Finlande	

Ouganda
Ouzbékistan
Pakistan
Panama
Papouasie-Nouvelle-Guinée

Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Pologne

Portugal
Qatar
République arabe syrienne
République centrafricaine
République de Corée

République démocratique du Congo
République démocratique populaire lao
République de Moldova
République dominicaine
République populaire démocratique de Corée

République tchèque
République-Unie de Tanzanie
Roumanie
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Rwanda

Sainte-Lucie
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Marin
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Samoa

Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Slovaquie

Slovénie
Somalie
Soudan
Sri Lanka
Suède

Suisse
Suriname
Swaziland
Tchad
Thaïlande

Togo
Trinité et Tobago
Tunisie
Turkménistan
Turquie

Ukraine
Uruguay
Venezuela
Viet Nam
Yémen

Yougoslavie
Zambie
Zimbabwe

b) Missions d'observation

États-Unis d'Amérique
Saint-Siège
Ordre souverain de Malte
Palestine

Missions permanentes de représentation d'organisations intergouvernementales

Banque interaméricaine de développement (BID)
Commission des communautés européennes (CCE)
Conseil de l'Europe
Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO)
Ligue des États arabes
Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALESCO)
Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI)
Organisation de l'unité africaine (OUA)
Union latine

A.5 - Missions du Directeur général et des Directeurs généraux adjoints

a. Directeur général

Dates	Pays	Observations
1996		
4-6 janvier	Malte	Visite officielle
10-11 janvier	Italie (Trieste, Rome)	Séminaire au Centro Alti Studi Defesa sur « ONU OSCE, Interventions internationales » ; cérémonie de transfert du Centre international de physique théorique de l'AIEA à l'UNESCO
19-21 janvier	République démocratique du Congo (Kinshasa)	Visite officielle – États généraux de l'éducation
3-5 février	Inde (Madras)	Visite de l'Atelier régional asiatique sur « Ecotechnologie et construction de l'avenir »
8-10 février	Portugal (Lisbonne)	Séance d'installation de la Commission indépendante mondiale sur les océans
15-16 février	Monaco (Monte-Carlo)	Cérémonie de remise du trophée URTI et du prix AMADE/UNESCO
27 février	Belgique (Bruxelles)	Accord UNESCO/Commission des communautés européennes
28 février	Italie (Milan)	Forum de la « Borsa Internazionale del Turismo » sur « Tourisme et culture »
29 février - 1 ^{er} mars	Albanie (Tirana)	Visite officielle
11 mars	Espagne (Bilbao)	Séminaires sur les politiques linguistiques
12-17 mars	États-Unis d'Amérique (New York, Philadelphie, Washington, Miami)	Réunions avec des fonctionnaires de l'ONU, de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement et de l'Organisation des États américains, etc. – Conférence mondiale de l'alphabétisation de l'International Literacy Institute
17-19 mars	Pérou (Lima)	Visite officielle et signature de l'accord de siège relatif au Bureau de l'UNESCO à Lima
20-21 mars	Chili	Visite officielle
22-23 mars	Mexique	Inauguration de l'« Instituto virtual de estudios para la cultura de paz en América Latina y el Caribe », au « Colegio de México »
27-28 mars	Rwanda (Kigali)	Visite officielle
28-29 mars	Burundi (Bujumbura)	Visite officielle
30-31 mars	Bosnie-Herzégovine (Sarajevo)	Comité mixte UNESCO/Bosnie-Herzégovine, réunion de la Commission de Dayton, concert d'Ivry Gitlis, etc.
1 ^{er} -2 avril	Belgique (Bruxelles)	Conférence « UNESCO : 50 ans après sa fondation »
11-14 avril	Islande	Visite officielle
14-15 avril	Fédération de Russie	Cérémonies marquant le 100 ^e anniversaire de Nikolai Semenov
16-17 avril	Côte d'Ivoire	Inauguration du Centre de recherches sida
28-30 avril	Kenya (Nairobi)	Comité administratif de coordination (CAC)

Dates	Pays	Observations
11-15 mai	Jamaïque (Kingston)	Septième Conférence régionale de ministres de l'éducation de l'Amérique latine et les Caraïbes (MINEDLAC VII) et sixième réunion du Comité régional intergouvernemental du Projet majeur dans le domaine de l'éducation (PROMEDLAC VI)
19-20 mai	Pays-Bas (La Haye)	Colloque sur la résolution des conflits : Soudan
20-22 mai	Lituanie	Visite officielle
24-27 mai	Arabie saoudite	Visite officielle – Aide-mémoire
27-30 mai	Émirats Arabes Unis	Visite officielle – Aide-mémoire
31 mai - 1 ^{er} juin	Turquie	Habitat II et Assemblée mondiale des villes et des autorités locales
6-8 juin	Turquie (Istanbul)	Conférence Habitat II
10-11 juin	France (Lyon)	Cercle de réflexion « À propos » et inauguration de l'Institut Trace-Éléments pour l'UNESCO
15-18 juin	Royaume hachémite de Jordanie	Visite officielle à l'occasion du Forum consultatif international sur l'éducation pour tous
25 juin	États-Unis d'Amérique (New York)	Débat de haut niveau du Conseil économique et social (ECOSOC)
26-27 juin	El Salvador	Visite officielle à l'occasion de « Encuentro de Ministros de Defensa y Jefes de las Fuerzas Armadas de América Central »
28-29 juin	Guatemala	Inauguration du « Foro Iberoamericano de Ombudsmen (Defensores, Procuradores y Comisionados) sobre los Derechos Humanos y Cultura de Paz »
4-5 juillet	Italie (Vérone)	Séminaire « Quel futur pour Nausicaa ? »
11-12 juillet	Italie (Rome, Milan)	Entretiens avec les autorités italiennes ; réunions avec la Communauté San Egidio ; entretiens avec les autorités milanaises
13-15 juillet	États-Unis d'Amérique (Dallas, San Francisco)	Congrès scientifique préolympique, XI ^e Conférence triennale de l'Association internationale des recteurs d'université (IAUP)
17 juillet	Portugal (Lisbonne)	Sommet constitutif de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)
4-7 septembre	Brésil	Visite officielle et « Congrès villes et éducation pour la paix ». À cette occasion, le prix UNESCO Maires pour la paix a été décerné pour la première fois
7 septembre	Uruguay	Inscription sur la Liste du patrimoine mondial du quartier historique de la ville de Colonia del Sacramento
11-13 septembre	Afrique du Sud	Visite officielle
13-18 septembre	Zimbabwe	Sommet solaire mondial, Forum de jeunes sur le patrimoine mondial
1 ^{er} -3 octobre	Suisse (Genève)	Conférence internationale de l'éducation
7-8 octobre	Italie (Rome)	10 ^e rencontre hommes et religions
12 octobre	Bosnie-Herzégovine (Sarajevo)	Concert de l'orchestre philharmonique de Sarajevo avec Sir Y. Menuhin

Dates	Pays	Observations
19 octobre	Irlande du Nord (Belfast)	Remise aux membres d'une chorale du titre de jeunes ambassadeurs de l'UNESCO pour la culture de la paix
23 octobre	France (Strasbourg)	Visite au Parlement européen
25-27 octobre	États-Unis d'Amérique (New York)	Session d'automne du Comité administratif de coordination (CAC)
7-9 novembre	Azerbaïdjan	Visite officielle
13-14 novembre	Italie (Rome)	Sommet mondial de l'alimentation
20-22 novembre	Cuba	Visite officielle et participation à la Conférence régionale sur les politiques et les stratégies pour la transformation de l'enseignement supérieur en Amérique latine et les Caraïbes, et à la Conférence internationale sur le tourisme culturel en Amérique latine et les Caraïbes
23 novembre	Mexique (Guanajuato)	Forum « Enfrentando los retos globales del nuevo milenio »
25-26 novembre	Italie (Venise, Trieste)	8 ^e réunion générale de l'Académie des sciences du tiers monde (TWAS)
27-30 novembre	Canada (Ottawa, Montréal)	Visite officielle
30 nov. - 1 ^{er} déc.	Porto Rico (Ponce)	Réunion du Club de Rome
1 ^{er} -2 décembre	Mexique (Mérida)	20 ^e réunion du Comité du patrimoine mondial
3-5 décembre	Argentine	Visite officielle. Inauguration du Bureau de l'UNESCO à Buenos Aires
6-8 décembre	Bolivie (Santa Cruz de la Sierra)	« Sommet des Amériques sur le développement durable »
19-20 décembre	Italie (Rome) et Saint-Siège	Audience auprès de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II et entretiens avec le Maire de Rome ; inauguration de l'exposition Bethléem 2000 suivie du concert de la paix
1997		
13-14 janvier	Gabon	Visite officielle
15 janvier	Sao Tomé-et-Principe	Visite officielle
16-18 janvier	Lesotho	Visite officielle
21-24 janvier	Hongrie	Visite officielle
24-25 janvier	Pays-Bas (La Haye, Amsterdam)	Cérémonie d'hommage à M. Leibbrandt ; inauguration du Centre de formation Averroes ; inscription des fortifications d'Amsterdam sur la Liste du patrimoine mondial
27-28 janvier	Érythrée (Asmara)	Visite officielle
28-29 janvier	Éthiopie (Addis-Abeba)	Visite officielle
29-31 janvier	Ouganda (Entebbe, Kampala)	Visite officielle
1 ^{er} -5 février	États-Unis d'Amérique (Washington, New York, Miami)	Sommet du microcrédit ; Institution Brookings ; réunion de réflexion Soudan/IGADD ; réunion avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ; Conférence sur les droits de l'homme organisée par le Southern Command des États-Unis et l'Institut interaméricain des droits de l'homme

Dates	Pays	Observations
9-14 février	Fédération de Russie (Moscou)	Visite officielle
22-25 février	Espagne (Las Palmas)	Réunion sur le droit de l'être humain à la paix
27 février - 1 ^{er} mars	Portugal (Lisbonne)	Conférence sur les principes démocratiques et la gouvernance
3 mars	Norvège (Oslo)	Conférence annuelle du Conseil nordique
9-10 mars	Monaco (Monte-Carlo)	1 ^{er} Congrès international sur les aspects éthiques, juridiques et sociétaux de l'information numérique
14-16 mars	Venezuela (Caracas)	Entretiens avec les autorités
16-17 mars	Colombie (Cartagena de Indias)	Réunion de ministres des sciences et de la technologie des pays non alignés
18-19 mars	Brésil (Rio de Janeiro)	Réunion de suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement Rio + 5
21-22 mars	Maroc (Rabat, Marrakech, Meknes, Casablanca)	Visite à l'occasion du premier Forum mondial de l'eau (Marrakech). Signature de l'Accord UNESCO/Université Mohammed V de Rabat et la Fondation Catalane pour la création d'une chaire UNESCO-GAS NATURAL en « Gestion de l'environnement et développement durable »
25-26 mars	Mali (Bamako)	Semaine de la paix
31 mars - 3 avril	Sénégal (Dakar)	Visite officielle
3-4 avril	Guinée-Bissau (Bissau)	Visite officielle
6-9 avril	États-Unis d'Amérique (Washington)	Conférence à la Maison Blanche sur l'éducation civique et éthique
10-11 avril	Suisse (Genève)	Session de printemps du Comité administratif de coordination (CAC)
23-27 avril	Namibie (Windhoek)	Visite officielle
27-29 avril	Malawi (Lilongwe)	Visite officielle
2-3 mai	Espagne (Bilbao)	Journée mondiale de la liberté de la presse et remise du prix UNESCO/Guillermo Cano
4-6 mai	Roumanie (Bucarest)	Réunion extraordinaire du Comité mixte UNESCO/UNICEF sur l'éducation
14-18 mai	Mexique (Mexico et Puebla)	Participation à la session solennelle de la Chambre des députés à l'occasion de la « Journée de l'instituteur » (Dia del maestro). Participation à la « Rencontre d'éditeurs et de directeurs de journaux d'Amérique latine » organisée par l'UNESCO à Puebla autour du thème de la culture de la paix
24-25 mai	Territoires autonomes palestiniens	Première visite officielle dans les Territoires autonomes palestiniens (signature de deux accords concernant l'ouverture d'un bureau de liaison à Ramallah et le lancement de la phase II du Programme d'assistance au peuple palestinien (PAPP))
2-3 juin	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Londres)	Séminaire et conférence à Chatham House
5-6 juin	Suisse (Montreux)	WinConference 1997

Dates	Pays	Observations
7 juin	Portugal (Foz Côa)	Ouverture du parc archéologique et inauguration de son centre d'accueil
7-8 juin	Norvège (Oslo)	Réunion sur la Déclaration du droit de l'être humain à la paix
15 juin	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Glasgow)	88 ^e Convention annuelle du Rotary International
16-20 juin	Danemark et Groenland	Visite officielle
23-25 juin	États-Unis d'Amérique	Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies pour examiner la mise en œuvre d'Action 21 ; Commission solaire mondiale ; visite à l'Université de Columbia et à la Smithsonian Institution
24-25 juin	Canada (Toronto)	Conférence Global Knowledge 1997
2-5 juillet	Brésil (Rio de Janeiro, Brasília)	Agenda du millénaire : « L'éthique du futur », réunion DEMOS
7-9 juillet	Japon	Conférence régionale sur l'enseignement supérieur
10 juillet	Italie	Rencontres avec les autorités italiennes
13 juillet	France (Aix-en-Provence)	12 ^e Conférence régionale des commissions nationales européennes
13-15 et 18 juillet	Allemagne (Hambourg)	Cinquième Conférence mondiale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA V)
16-17 juillet	République kirghize	Participation en tant que membre fondateur à la 2 ^e réunion du Forum sur l'Issyk-Kul
19-21 juillet	Autriche (Salzbourg)	Visite officielle
27-29 août	Ex-République yougoslave de Macédoine	Visite officielle
31 août - 3 sept.	Mozambique	Visite officielle et Conférence internationale sur la culture de la paix et la gouvernance
5-6 septembre	Canada (St. John's et Québec)	Sommet de la mer et inauguration du parc de la paix de l'UNESCO
9-10 septembre	Bulgarie (Sofia)	Séminaire européen sur la promotion des médias indépendants et pluralistes
15-16 septembre	Pakistan	Réunion d'examen des ministres des pays E-9 sur l'éducation pour tous et cérémonie de clôture de la Campagne de sauvegarde de Moenjodaro
17-19 septembre	Finlande	Visite officielle ; Conférence régionale sur l'éducation aux droits de l'homme
27 septembre	Italie (Palerme)	Conférence régionale européenne sur l'enseignement supérieur
31 octobre	États-Unis d'Amérique (New York)	Comité administratif de coordination (CAC)
3-4 novembre	Tunisie	IX ^e Symposium du rassemblement constitutionnel démocratique (« Les mutations politiques, économiques et culturelles dans le monde »)
7-9 novembre	Venezuela (Isla Margarita)	« VII ^e Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement ». Thème de la réunion : « Valeurs éthiques de la démocratie », proposé par M. Rafael Caldera, président du Venezuela

Dates	Pays	Observations
16-18 novembre	Ukraine	Visite officielle
22-24 novembre	Égypte	Inauguration du Musée de la Nubie (Assouan). Participation à la séance inaugurale d'une réunion internationale consacrée au programme « Lecture pour tous », en présence de Mme Suzanne Moubarak
25-27 novembre	Bangladesh	Visite officielle
28-29 novembre	Japon	50 ^e anniversaire de la Fédération nationale des associations UNESCO du Japon
30 nov. - 1 ^{er} déc.	Thaïlande	Ouverture de la troisième Conférence internationale UNESCO/ACEID sur le thème Innovation éducative pour un développement durable
4-5 décembre	Côte d'Ivoire	Inauguration de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix
7-9 décembre	Grèce (Thessalonique)	Conférence sur « Environnement et société : éducation et sensibilisation du public à la viabilité »
9-11 décembre	Slovénie	Visite officielle
14-15 décembre	Uruguay	Sommet des chefs d'État des pays membres du MERCOSUR (Mercado Comun del Sur)
16-18 décembre	Cuba	Visite officielle et ouverture du colloque international « Etica y emancipacion en el pensamiento anticipador de Felix Varela »

b. Directeur général adjoint

Dates	Pays	Observations
1996		
2-7 mars	Japon (Tokyo)	Consultations avec les autorités nationales en vue de renforcer la coopération entre l'UNESCO et le Japon et visite de plusieurs établissements d'enseignement supérieur et instituts scientifiques
8-9 mars	Italie (Trieste)	25 ^e réunion du Conseil scientifique du Centre international de physique théorique
10-14 mars	Jordanie (Amman)	A représenté le Directeur général à la première consultation régionale des ONG de la région arabe
8-9 avril	Autriche (Vienne)	A assisté à une partie de la Conférence « Une décennie après Tchernobyl »
30 avril - 9 mai	États-Unis d'Amérique (Bahamas)	Participation à la réunion des responsables de l'Académie des sciences du tiers monde (TWAS) – Participation à l'atelier de l'Encyclopaedia of Life Support Systems (EOLSS) – Consultations à l'Université de Miami sur le thème des énergies propres et des sciences biologiques
11-18 mai	Kazakhstan (Almaty)	À la suite de la demande du Président de la République du Kazakhstan, visite officielle dans le pays pour définir les bases de la coopération future en matière de science et de technologie entre l'UNESCO et le Kazakhstan en ce qui concerne surtout les problèmes des terrains d'essais nucléaires de Semipalatinsk, de la base de lancement de fusées de Baïkonour, de la Caspienne et de la mer d'Aral
10 juin	Italie (Rome)	A représenté le Directeur général à la réunion du Comité directeur du Centre international de physique théorique concernant l'application de l'accord tripartite entre l'Italie, l'UNESCO et l'AIEA sur le programme et le budget du centre
15-18 juin	États-Unis d'Amérique (Denver, Colorado)	A présidé la réunion du Conseil supérieur du World Renewable Energy Network en vue de la mise en oeuvre et de la coordination des technologies relatives aux énergies renouvelables, en particulier en ce qui concerne les résultats du Sommet solaire mondial et a présidé le Congrès plénier
7-11 juillet	Inde (Madras)	A assisté aux réunions du Sommet des académies des sciences sur le thème « Des atouts exceptionnels pour la sécurité alimentaire mondiale », réuni à la Fondation de recherche M.S. Swaminathan à Madras et a prononcé un discours liminaire
13-14 juillet	France (Arles)	A représenté le Directeur général à la « Nuit de la paix » à Arles
17-22 juillet	Cambodge (Phnom Penh)	A assisté, au Ministère de l'environnement, à une séance du forum sur la planification au niveau provincial des activités relatives au lac Tonlé Sap – Visites officielles et rencontre avec des hauts responsables – Lancement au Bureau de l'UNESCO d'une campagne de soutien public et privé au lac Tonlé Sap
14-18 septembre	Pologne (Varsovie, Gdansk)	Allocution liminaire au Congrès Est-Ouest sur l'enseignement des sciences de l'ingénieur, à Gdansk (Pologne) et réunions officielles avec la Commission nationale

Dates	Pays	Observations
23-27 septembre	Liban (Beyrouth)	Allocution liminaire à la Conférence internationale sur les aspects moléculaires et cellulaires de la différenciation des cellules végétales – Inauguration du Bureau de Beyrouth – Présentation de la médaille – Discussions sur l'avenir de la coopération avec la Commission nationale et différents ministres – Discussion sur l'avenir de la coopération avec des universités libanaises
26-27 octobre	Allemagne (Dusseldorf)	A représenté le Directeur général au gala organisé par M ^{me} Ohoven, ambassadrice de bonne volonté
8-16 novembre	Jordanie Israël Territoires autonomes palestiniens (Amman, Tel-Aviv, Ramat-Gan, Naplouse, Ramallah)	Séminaire à l'Université de Bar-Ilan, Ramat-Gan (Israël) sur le thème « Les affaires internationales dans une économie mondialisée » Programme pour la paix, Naplouse Visite au Centre national palestinien de recherche agronomique
23-28 novembre	Italie (Venise, Trieste)	UNESCO et mathématiques, Bureau de Venise Huitième Réunion générale de l'Académie des sciences du tiers monde, Trieste
1997		
13-14 janvier	Tunisie (Tunis)	A représenté le Directeur général à Tunis pour la Journée nationale de la culture : « Tunis, capitale culturelle 1997 »
6-8 mars	Brésil (São Paulo)	Allocution à l'Académie brésilienne des sciences sur l'enseignement des sciences et des mathématiques : des moyens d'intervention pour tous au XXI ^e siècle, à l'occasion du colloque organisé par l'Académie sur « L'importance de la science pour le développement national »
27 mars	Maroc (Rabat)	Allocution au nom de l'UNESCO sur l'apport du professeur Abdus Salam à la science et au tiers monde lors de la journée de clôture de l'Atelier ouest-méditerranéen de physique théorique – Journée d'hommage à la mémoire du professeur Abdus Salam
30 mars - 8 avril	Israël (Tel-Aviv, Eilat) Jordanie (Aqaba) Émirats Arabes Unis (Abou Dhabi)	Allocution lors de la séance inaugurale de la réunion régionale de l'ICCBNet et lancement du Réseau de bioinformatique de l'UNESCO à l'Institut des sciences Weizman à Rehovot Discussion au sujet de la proposition de création d'une université de la paix avec les autorités d'Eilat et visite des laboratoires d'aquaculture marine Discussion au sujet de la proposition de création d'une université de la paix à Aqaba Intervention, en qualité de représentant du Directeur général, à la conférence TEND 97 à Abou Dhabi
12 avril	Italie (Bologne)	A représenté le Directeur général à la cérémonie de remise du prix UNESCO de littérature pour enfants et adolescents au service de la tolérance
14-16 avril	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Oxford)	A représenté le Directeur général à la Conférence internationale organisée par le professeur Pasternak au Centre international biomédical d'Oxford
31 mai - 2 juin	Jordanie (Amman)	A représenté le Directeur général à la séance inaugurale de la Conférence internationale sur l'apprentissage des responsabilités à l'Université des Nations Unies
27 juin	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Londres)	Allocution au Colloque international tenu au siège du Secrétariat du Commonwealth, organisé par le Royal Academy of Science International Trust

Dates	Pays	Observations
4 juillet	Suisse (Genève)	A représenté le Directeur général à la session de fond de 1997 du Conseil économique et social (ECOSOC)
6-15 septembre	Brésil (Rio de Janeiro, Iguazu, Manaus)	A représenté le Directeur général et en qualité de secrétaire général de l'Académie des sciences du tiers monde, assisté à la 6 ^e session de la Conférence générale de l'Académie – Visite aux réserves de biosphère de l'UNESCO et présence à des réunions à Manaus et sur le site du patrimoine naturel d'Iguazu
27 septembre	Italie (Rome)	Réunion du Comité directeur de l'Institut international de physique théorique
20-22 novembre	Italie (Trieste)	Participation à la Conférence à la mémoire du professeur Abdus Salam à Trieste
30 novembre - 1 ^{er} décembre	Italie (Naples)	A représenté le Directeur général à l'ouverture de la vingt et unième session ordinaire du Comité du patrimoine mondial
13-17 décembre	Qatar (Doha)	A représenté le Directeur général – Visite officielle à l'État du Qatar et signature du Mémorandum d'accord

c. Directeur général adjoint pour l'Afrique

Dates	Pays	Observations
1996		
17-25 février	Sénégal (Dakar) Côte d'Ivoire (Abidjan) Togo (Lomé)	Rencontre avec les Présidents du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Togo pour leur transmettre un message du Directeur général
25-30 mars	Sao Tomé-et-Principe	Rencontre avec le Président de Sao Tomé-et-Principe pour lui transmettre un message du Directeur général
26-30 avril	Kenya (Nairobi)	A représenté l'Organisation à la réunion du Comité directeur du CAC sur l'Initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique
21-26 mai	Sénégal (Dakar)	A représenté l'UNESCO à la Conférence internationale des intellectuels et hommes de culture d'Afrique
16-26 juin	États-Unis d'Amérique (Philadelphie, Washington, New York)	Philadelphie : rencontre avec les représentants du Sommet africain/africain-américain ; visite de l'International Foundation for Education and Selfhelp Washington : rencontre avec le vice-président de la Banque mondiale et les responsables du Département Afrique New York : rencontre avec le Président du Musée Guggenheim
3-8 juillet	Cameroun (Yaoundé)	64 ^e session ordinaire du Conseil des ministres et 32 ^e session de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA
16-17 juillet	Lisbonne (Portugal)	A accompagné le Directeur général au Sommet constitutif de la Communauté des pays de langue portugaise
30 juillet 1996	Autriche (Salzbourg)	Dans le cadre de la coopération du Département Priorité Afrique avec l'Autriche, est intervenu durant le 39 ^e séminaire diplomatique international sur le thème « L'Afrique – crise et espoir »
5-7 août	Maroc (Asilah)	XIV ^e édition du Forum culturel afro-arabe
9-10 octobre	Sénégal (Dakar)	Cérémonies de célébration du 90 ^e anniversaire du Président Léopold Sédar Senghor organisées sous l'égide de la Présidence du Sénégal
1 ^{er} - 2 octobre	Suisse (Genève)	Dîner de clôture de la réunion du Forum des ministres africains de l'éducation
11-12 octobre	France (Saint-Hilaire de Riez)	Rencontre internationale pour les droits de l'enfant
23-27 octobre	États-Unis d'Amérique (Philadelphie)	Cérémonie de signature de l'Accord UNESCO/African American Organizations (IFESH)
21 octobre	France (Verson)	Hommage au Président Léopold Sédar Senghor organisé par la municipalité de Verson et la préfecture régionale de Caen
14 novembre	France (Lille)	FEST AFRICA
28 - 29 novembre	Belgique (Bruxelles)	A assisté au colloque « L'entreprise, moteur de développement de l'Afrique » lors du Forum Afrique Europe et présidé la table ronde « Comment faire naître et grandir des entreprises africaines »

Dates	Pays	Observations
1997		
20-24 janvier	Rwanda	Évaluation de la situation et rencontre avec les autorités gouvernementales
25-31 janvier	Éthiopie (Addis-Abeba)	5 ^e session de la Commission mixte de coopération OUA/UNESCO
20-27 février	Burkina Faso (Ouagadougou)	Remise du prix spécial UNESCO/Fondation pour l'enfance ; Réunion de la 15 ^e édition du FESPACO ; Entretien avec les autorités gouvernementales du Burkina Faso
1 ^{er} -5 mars	Kenya (Nairobi)	Colloque sur l'éducation en Afrique pour le XXI ^e siècle organisé par le secteur de l'éducation et le Centre catholique international pour l'UNESCO (CCIC)
19-22 mars	États-Unis d'Amérique (Washington)	Consultations avec le Président de la Banque mondiale en vue de la mise en oeuvre conjointe de l'Initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique
2-7 juin	Zimbabwe (Harare) Mozambique (Maputo)	Harare : 65 ^e session du Conseil des ministres de l'OUA Maputo : Rencontre avec le Président Chissano
15-18 juin	Égypte (Caire)	8 ^e session ordinaire de la Conférence des ministres africains de l'information
19-27 juillet	Zimbabwe (Harare)	4 ^e Sommet africain/africain-américain (IFESH)
5-7 août	Maroc (Asilah)	XV ^e édition du Forum culturel afro-arabe
8-9 août	Royaume-Uni (Edimbourg)	64 ^e Congrès du PEN International (Comité des écrivains africains)
29-30 septembre	Belgique (Bruxelles)	Conférence sur l'avenir des relations entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
3-5 octobre	Afrique du Sud (Sun City)	Trophées de la musique africaine « KORA 97 »
15-19 octobre	États-Unis d'Amérique (New York)	Cérémonie d'ouverture de l'Université de New York de la Conférence « Yari Yari », les écrivaines noires et l'avenir

A.6 - Visites officielles de chefs d'État (ou de gouvernement) et d'autres dignitaires à l'UNESCO (1996-1997)

1996

Chefs d'État

18 avril	M. Pounsalmaguin Ochirbat, président de la Mongolie
23 avril	M. Islam Karimov, président de la République d'Ouzbékistan
23 avril	M. Jacques Chirac, président de la République française
29 mai	M. Fernando Enrique Cardoso, président de la République fédérative du Brésil
12 juin	M. Levon Ter-Petrossian, président de la République d'Arménie
3 octobre	M. Jacques Chirac, président de la République française
10 octobre	M. Mathieu Kerekou, président de la République du Bénin
5 novembre	M. Julio Maria Sanguinetti, président de la République orientale de l'Uruguay
21 novembre	M. Ange-Félix Patasse, président de la République centrafricaine
25 novembre	M. Jorge Sampaio, président de la République portugaise

Chefs de gouvernement

19 septembre	M. Norbert Lala Ratsirahonana, premier ministre de la République de Madagascar
--------------	--

Autres dignitaires

4 juin	M ^{me} Sadako Ogata, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)
3 octobre	S. M. Ronald Muwenda Mutebi II, Kabaka (roi) du Buganda

1997

Chefs d'État

26 juin	M. Alvaro Arzú Irigoyen, président de la République du Guatemala
8 septembre	M. Petru Lucinschi, président de la République de Moldova
6 octobre	M. Ernesto Zedillo Ponce de Leon, président des États-Unis du Mexique
29 octobre	M. Joaquim Alberto Chissano, président de la République du Mozambique

Chefs de gouvernement

4 mars	M. Amadou Boubacar Cisse, premier ministre de la République du Niger
--------	--

Autres dignitaires

8 janvier	M. Jean-Bertrand Aristide, ancien président de la République d'Haïti
1 ^{er} mars	M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies
1 ^{er} juillet	M ^{me} Clare Short, secrétaire d'État pour le développement international, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
7 octobre	S. M. la Reine Noor Al-Hussein de Jordanie
7 octobre	LL. AA. RR. le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière de Luxembourg
7 octobre	S.A.R. la Princesse Lalla Myriam du Maroc
7 octobre	S.A.R. le Prince Lorenz de Belgique
23 octobre	M. Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne et de l'OLP
3 novembre	M. Jaime David Fernandez Mirabal, vice-président de la République dominicaine

A.7 - Répartition des contrats conclus avec les commissions nationales par secteur et par région (1996-1997)

Secteur/ Bureau/ Office	AFRIQUE		ÉTATS ARABES		ASIE- PACIFIQUE		EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD		AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES		TOTAL	
	Contrats Com. nat.	\$	Contrats Com. nat.	\$	Contrats Com. nat.	\$	Contrats Com. nat.	\$	Contrats Com. nat.	\$	Contrats Com. nat.	\$
ED	$\frac{207}{44}$	2 386 783	$\frac{46}{13}$	506 982	$\frac{168}{33}$	1 843 879	$\frac{79}{27}$	1 073 361	$\frac{81}{30}$	1 069 293	$\frac{581}{144}$	6 880 298
SC	$\frac{39}{21}$	574 198	$\frac{20}{10}$	264 647	$\frac{126}{24}$	1 256 395	$\frac{67}{28}$	733 348	$\frac{28}{14}$	380 193	$\frac{280}{97}$	3 210 781
SHS	$\frac{13}{9}$	106 500	$\frac{8}{5}$	41 100	$\frac{5}{4}$	24 575	$\frac{11}{8}$	131 175	$\frac{4}{4}$	6 100	$\frac{41}{30}$	309 450
CLT	$\frac{11}{7}$	154 447	$\frac{11}{7}$	82 808	$\frac{14}{10}$	228 328	$\frac{8}{6}$	70 000	$\frac{1}{1}$	65 000	$\frac{45}{31}$	600 583
CII	$\frac{25}{13}$	338 780	$\frac{6}{3}$	100 885	$\frac{5}{3}$	91 708	$\frac{8}{7}$	142 151	$\frac{1}{1}$	5 000	$\frac{45}{27}$	678 524
BRX	$\frac{4}{4}$	27 500			$\frac{3}{2}$	117 527	$\frac{7}{7}$	68 633	$\frac{6}{4}$	76 016	$\frac{20}{17}$	289 676
PRIO/ AFR	$\frac{3}{3}$	35 900									$\frac{3}{3}$	35 900
MA (BOC/ BSS)	$\frac{4}{3}$	25 060	$\frac{1}{1}$	6 000			$\frac{1}{1}$	40 189			$\frac{6}{5}$	71 249
BPE/ST	$\frac{3}{3}$	31 000									$\frac{3}{3}$	31 000
CAB			$\frac{1}{1}$	25 000			$\frac{7}{7}$	56 214			$\frac{8}{8}$	81 214
COU			$\frac{1}{1}$	9 210	$\frac{8}{7}$	66 588	$\frac{7}{7}$	55 260			$\frac{16}{15}$	131 058
CPP	$\frac{1}{1}$	20 000									$\frac{1}{1}$	20 000
EPD	$\frac{1}{1}$	2 500	$\frac{2}{2}$	29 631	$\frac{2}{2}$	40 000	$\frac{6}{2}$	46 051			$\frac{11}{7}$	118 182
OPI							$\frac{1}{1}$	10 000			$\frac{1}{1}$	10 000
UPO			$\frac{1}{1}$	1 500	$\frac{4}{4}$	14 000	$\frac{8}{2}$	19 000	$\frac{1}{1}$	2 343	$\frac{14}{8}$	36 843
WHC	$\frac{4}{4}$	55 896			$\frac{3}{3}$	41 650	$\frac{18}{13}$	92 865	$\frac{3}{2}$	27 512	$\frac{28}{22}$	217 923
TOTAL	315	3 758 564	97	1 067 763	338	3 724 650	228	2 538 247	125	1 631 457	1 103	12 722 681

A. 8 - Liste des bureaux hors Siège et des bureaux de liaison de l'UNESCO au 31 décembre 1997

231

Pays du lieu d'affectation	Observations
1. Bureaux hors Siège	
1. Afrique du Sud (Pretoria)	Dessert aussi le Lesotho
2. Angola (Luanda)	
3. Argentine (Buenos Aires)	
4. Bangladesh (Dacca)	
5. Barbade (Bridgetown)	Dessert aussi Antigua-et Barbuda, la Dominique, la Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie et les îles Vierges britanniques
6. Bénin (Porto Novo)	Dessert aussi le Togo
7. Bolivie (La Paz)	
8. Bosnie-Herzégovine (Sarajevo)	
9. Brésil (Brasilia)	
10. Burkina Faso (Ouagadougou)	Dessert aussi le Mali et le Niger
11. Burundi (Bujumbura)	
12. Cambodge (Phnom Penh)	
13. Cameroun (Yaoundé)	Dessert aussi la Guinée équatoriale
14. Canada (Québec)	
15. Chili (Santiago)	
16. Chine (Beijing)	Dessert aussi la Mongolie et la République populaire démocratique de Corée
17. Congo (Brazzaville)	
18. Costa Rica (San José)	Dessert aussi le Honduras et le Nicaragua
19. Côte d'Ivoire (Abidjan)	Dessert aussi la Guinée
20. Cuba (La Havane)	
21. Égypte (Le Caire)	Dessert aussi le Soudan et le Yémen
22. El Salvador (San Salvador)	
23. Équateur (Quito)	Dessert aussi la Colombie
24. Éthiopie (Addis-Abeba)	Dessert aussi Djibouti et l'Érythrée
25. Fédération de Russie (Moscou)	
26. Gabon (Libreville)	
27. Guatemala (Guatemala)	
28. Haïti (Port-au-Prince)	
29. Inde (New Delhi)	Dessert aussi le Bhoutan et Sri Lanka

Pays du lieu d'affectation	Observations
30. Indonésie (Djakarta)	Dessert aussi les Philippines
31. Iran (Téhéran)	
32. Italie (Venise)	
33. Jamaïque (Kingston)	Dessert aussi les Bahamas et le Belize
34. Jordanie (Amman)	Dessert aussi l'Irak
35. Kazakhstan (Almaty)	
36. Kenya (Nairobi)	Dessert aussi Maurice, l'Ouganda et la Somalie
37. Liban (Beyrouth)	Dessert aussi la République arabe syrienne
38. Malaisie (Kuala Lumpur)	
39. Maroc (Rabat)	Dessert aussi l'Algérie et la Mauritanie
40. Mexique (Mexico)	
41. Mozambique (Maputo)	
42. Namibie (Windhoek)	
43. Népal (Katmandou)	
44. Nigéria (Lagos)	Dessert aussi le Ghana
45. Ouzbékistan (Tachkent)	
46. Pakistan (Islamabad)	Dessert aussi l'Afghanistan
47. Panama (Panama)	
48. Pérou (Lima)	
49. Qatar (Doha)	Dessert aussi l'Arabie saoudite, Bahrein, les Émirats Arabes Unis, le Koweït et l'Oman
50. République centrafricaine (Bangui)	Dessert aussi le Tchad
51. République démocratique du Congo (Kinshasa)	
52. République dominicaine (Saint-Domingue)	
53. République-Unie de Tanzanie (Dar-es-Salam)	Dessert aussi les Comores, Madagascar et les Seychelles
54. Roumanie (Bucarest)	
55. Rwanda (Kigali)	
56. Samoa (Apia)	Dessert aussi l'Australie, les Fidji, les Îles Cook, les Îles Marshall, les Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Tonga, Tuvalu et le Vanuatu
57. Sénégal (Dakar)	Dessert aussi le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Libéria et la Sierra Leone
58. Thaïlande (Bangkok)	Dessert aussi le Japon, les Maldives, le Myanmar, la République de Corée, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam

Pays du lieu d'affectation	Observations
59. Trinité et Tobago (Port-of-Spain)	Dessert aussi les Antilles néerlandaises, Aruba, le Guyana et le Suriname
60. Tunisie (Tunis)	Dessert aussi la Jamahiriya arabe libyenne
61. Uruguay (Montevideo)	Dessert aussi le Paraguay
62. Venezuela (Caracas)	
63. Zambie (Lusaka)	Dessert aussi le Botswana
64. Zimbabwe (Harare)	Dessert aussi le Malawi et Sao Tomé-et-Principe

2. Bureaux de liaison*

1. Autriche (Bureau de Vienne)	Représentant de l'UNESCO auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne, des organisations du système des Nations Unies à Vienne et de l'Autriche
2. Bureau de Ramallah	Dans les Territoires autonomes palestiniens
3. Suisse (Bureau de Genève)	Représentant de l'UNESCO auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des organisations du système des Nations Unies à Genève
4. États-Unis d'Amérique (Bureau de New York)	Représentant de l'UNESCO auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York
5. États-Unis d'Amérique (sous-bureau de Washington)	Représentant de l'UNESCO auprès des organisations financières internationales ayant leur siège à Washington, D.C., notamment la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, de l'Organisation des États américains et de la communauté académique et des organismes de développement aux États-Unis d'Amérique

* Les divers instituts de l'UNESCO pour l'éducation qui figurent dans l'organigramme du 30 C/5 ne sont pas indiqués ici.

ANNEXE B

Informations concernant les relations avec les organisations du système des Nations Unies et/ou avec d'autres organisations intergouvernementales

B.1 - Rapports du Corps commun d'inspection (CCI) examinés par le Conseil exécutif en 1996-1997

234

Cote du Rapport	Titre	Cote du document du Conseil
JIU/REP/95/3	Étude des télécommunications et des technologies de l'information connexes dans le système des Nations Unies	149 EX/30
JIU/REP/95/5	La promotion de la femme au moyen et dans le cadre des programmes du système des Nations Unies : que se passera-t-il après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes ?	149 EX/31
JIU/REP/95/6	Étude de la relation entre l'assistance humanitaire et les opérations de maintien de la paix	149 EX/32
A/50/34	Rapport du Corps commun d'inspection (1 ^{er} juillet 1994 - 30 juin 1995)	149 EX/33
JIU/REP/95/7	L'appui du système des Nations Unies en faveur de la science et de la technique en Asie et dans le Pacifique	150 EX/30
JIU/REP/95/2	Obligation redditionnelle, amélioration de la gestion et contrôle dans le système des Nations Unies Première partie. Aperçu général et analyse Deuxième partie. Tableaux comparatifs	151 EX/35
JIU/REP/96/3	Coordination des cadres de politique générale et de programmation en vue de l'instauration d'une coopération pour le développement plus efficace	152 EX/39
JIU/REP/96/4	Ressources financières allouées par le système des Nations Unies aux activités menées par les organisations non gouvernementales	152 EX/40
JIU/REP/96/7	Étude comparative des méthodes utilisées pour appliquer le principe de la répartition géographique équitable dans les organismes appliquant le régime commun des Nations Unies	152 EX/41
A/51/34	Rapport du Corps commun d'inspection (1 ^{er} juillet 1995 - 30 juin 1996)	152 EX/42

B.2 - Accords de coopération avec des organisations du système des Nations Unies conclus en 1996-1997

235

Accords	Date de signature de l'accord
Mémorandum d'accord sur le Programme commun et coparrainé des Nations Unies sur le VIH/sida, signé par l'UNESCO, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	1 ^{er} janvier 1996
Mémorandum d'accord entre l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Conseil international des unions scientifiques (CIUS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), en vue de poursuivre la mise en place du Système mondial d'observation de l'environnement terrestre (GTOS)	21 mars 1997
Mémorandum d'accord entre l'UNESCO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) relatif à la prévention du paludisme	2 mai 1997
Accord de coopération entre l'UNESCO et le programme des Volontaires des Nations Unies au sujet du programme des Volontaires du patrimoine culturel	7 mai 1997

ANNEXE C

Informations concernant la coopération financière avec les organisations internationales non gouvernementales en application d'accords-cadres et par le biais d'autres contrats conclus au titre du Programme ordinaire et contributions au titre du Programme de participation

236

	Mise en œuvre d'accords-cadres	Autres contrats conclus au titre du Programme ordinaire	Contributions au titre du Programme de participation
	Montant en dollars des États-Unis	Montant en dollars des États-Unis	Montant en dollars des États-Unis
Secteur			
Éducation		174 411	918 500
Sciences exactes et naturelles	726 073	239 742	60 000
Sciences sociales et humaines	44 000	19 223	616 300
Culture	627 122	134 850	1 209 900
Communication, information et informatique	30 000	42 900	90 000
Projets et activités transdisciplinaires			
Éducation et information en matière d'environnement et de population pour le développement			16 500
Vers une culture de la paix		59 898	5 000
Services d'information et de diffusion			
Programmes et services statistiques			35 000
Soutien de l'exécution du programme			
Bureau des relations extérieures			128 000

ANNEXE D

Déclarations, conventions, accords et recommandations adoptés sous les auspices de l'UNESCO

D.1 - D.2 - D.3 - D.4

237

D.1 - Déclarations adoptées par la Conférence générale

Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale. 4 novembre 1966.

Déclaration des principes directeurs de l'utilisation de la radiodiffusion par satellites pour la libre circulation de l'information, l'extension de l'éducation et le développement des échanges culturels. 15 novembre 1972.

Charte internationale de l'éducation physique et du sport. 21 novembre 1978.

Déclaration sur la race et les préjugés raciaux. 27 novembre 1976.

Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre. 28 novembre 1978.

Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme. 11 novembre 1997.

Déclaration sur les responsabilités des générations présentes envers les générations futures. 12 novembre 1997.

D.2 - Conventions et accords de caractère normatif adoptés soit par la Conférence générale, soit par des conférences intergouvernementales convoquées par l'UNESCO, seule ou conjointement avec d'autres organisations internationales

Accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel, avec Protocole de signature et modèle de certificat prévu à l'article IV de l'Accord. 10 décembre 1948.

Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, avec annexes A, B, C, D et E et Protocole annexe. 17 juin 1950.

Convention universelle sur le droit d'auteur, avec Déclaration annexe relative à l'article XVII et Résolution concernant l'article XI. 6 septembre 1952.

Protocole annexe 1 à la Convention universelle sur le droit d'auteur concernant la protection des œuvres des personnes apatrides et des réfugiés. 6 septembre 1952.

Protocole annexe 2 à la Convention universelle sur le droit d'auteur concernant l'application de la Convention aux œuvres de certaines organisations internationales. 6 septembre 1952.

Protocole annexe 3 à la Convention universelle sur le droit d'auteur relatif à la ratification, acceptation ou adhésion conditionnelle. 6 septembre 1952.

Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution. 14 mai 1954.

Protocole pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. 14 mai 1954.

Convention concernant les échanges entre États de publications officielles et documents gouvernementaux. 3 décembre 1958.

Convention concernant les échanges internationaux de publications. 3 décembre 1958.

Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. 14 décembre 1960.

Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion. 26 octobre 1961.

Protocole instituant une Commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. 10 décembre 1962.

Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. 14 novembre 1970.

Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1981, avec Déclaration annexe relative à l'article XVII et Résolution concernant l'article XI. 24 juillet 1971.

Protocole annexe 1 à la Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971 concernant la protection des œuvres des personnes apatrides et des réfugiés. 24 juillet 1971.

Protocole annexe 2 à la Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971 concernant l'application de la Convention aux œuvres de certaines organisations internationales. 24 juillet 1971.

Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes. 29 octobre 1971.

Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. 16 novembre 1972.

Convention concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite. 21 mai 1974.

Convention régionale sur la reconnaissance des études et des diplômes de l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans la région des Caraïbes. 19 juillet 1974.

Protocole à l'Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel. 26 novembre 1976.

Convention internationale sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les États arabes et les États européens riverains de la Méditerranée. 17 décembre 1976.

Convention sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les États arabes. 22 décembre 1978.

Convention multilatérale tendant à éviter la double imposition des redevances de droits d'auteur et Protocole additionnel. 13 décembre 1979.

Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe. 21 décembre 1979.

Convention régionale sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique. 5 décembre 1981.

Convention régionale sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur en Asie et dans le Pacifique. 16 décembre 1983.

Convention sur l'enseignement technique et professionnel. 10 novembre 1989.

Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région Europe. 11 avril 1997.

D.3 - Autres accords

Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine. 2 février 1971.

Protocole en vue d'amender la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine. 3 décembre 1982.

D.4 - Recommandations

Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques. 5 décembre 1956.

Recommandation concernant les moyens les plus efficaces de rendre les musées accessibles à tous. 14 décembre 1960.

Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. 14 décembre 1960.

Recommandation concernant la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites. 11 décembre 1962.

Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'édition de livres et de périodiques. 19 novembre 1964 (annulée et révisée le 1^{er} novembre 1985).

Recommandation concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. 19 novembre 1964.

Recommandation concernant la condition du personnel enseignant. 5 octobre 1966.

Recommandation concernant la préservation des biens culturels mis en péril par les travaux publics ou privés. 19 novembre 1968.

Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques relatives aux bibliothèques. 13 novembre 1970.

Recommandation concernant la protection, sur le plan national, du patrimoine culturel et naturel. 16 novembre 1972.

Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. 19 novembre 1974.

Recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel. 19 novembre 1974.

Recommandation concernant la condition des chercheurs scientifiques. 20 novembre 1974.

Recommandation sur la protection juridique des traducteurs et des traductions et sur les moyens pratiques d'améliorer la condition des traducteurs. 22 novembre 1976.

Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques relatives à la radio et à la télévision. 22 novembre 1976.

Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes. 26 novembre 1976.

Recommandation concernant la participation et la contribution des masses populaires à la vie culturelle. 26 novembre 1976.

Recommandation concernant l'échange international de biens culturels. 26 novembre 1976.

Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine. 26 novembre 1976.

Recommandation révisée concernant les concours internationaux d'architecture et d'urbanisme. 27 novembre 1978.

Recommandation révisée concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation. 27 novembre 1978.

Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques relatives à la science et à la technologie. 27 novembre 1978.

Recommandation pour la protection des biens culturels mobiliers. 28 novembre 1978.

Recommandation relative à la condition de l'artiste. 27 octobre 1980.

Recommandation pour la sauvegarde et la conservation des images en mouvement. 27 octobre 1980.

Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques relatives au financement public des activités culturelles. 27 octobre 1980.

Recommandation révisée concernant la normalisation internationale des statistiques relatives à la production et à la distribution de livres, de journaux et de périodiques. 1^{er} novembre 1985.

Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire. 15 novembre 1989.

Recommandation sur la reconnaissance des études et des titres de l'enseignement supérieur. 13 novembre 1993.

Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. 11 novembre 1997.

ANNEXE E

Statistiques relatives à la Conférence générale

240

Statistiques	Sessions									
	21 C	4 XC	22 C	23 C	24 C	25 C	26 C	27 C	28 C	29 C
Nombre de jours de travail	28	10	26	29	27	23	18	19	18,5	18
Nombre de jours calendrier	36	11	33	31	32	31	24	23	23	23
Nombre de délégués, observateurs	2 123	1 488	2 126	1 872	2 015	2 233	2 206	2 563	2 672	2 835
Nombre d'orateurs au débat de politique générale	165	150	177	181	169	167	177	195	188	197
Nombre de séances										
Total	268	49+7*	218+13*	236+23*	195+10*	180+12*	144+3*	162+5*	146	147
dont plénières prolongées de nuit	(40)	(17)	(34)	(38)	(38)	(33)	(27)	(33)	(25)	(28)
	-	-	-	-	-	(28)	(8)	(11)	(12)	-
	(7)	(6)	(4)	(1)	(2)	(1)	(3)	(1)	-	-
Nombre de points à l'ordre du jour	68	9	69	86	107	95	91 ¹	103 ²	89 ³	81 ⁴
Nombre de résolutions adoptées	157	19	147	145	158	153	132	156	156	116
Documents préparés avant et pendant les sessions**										
Nombre de documents	368	343	465	204	278	273	305	309	255	179
Projets de résolution	436	169	403	332	384	408	345	429	545	149
Nombre de pages standard d'originaux	9 600	3 249	9 982	9 537	5 637	4 469	5 147	4 956	4 095	3 774
Nombre total de pages standard***	52 680	19 494	52 752	47 409	26 205	25 466	20 305	20 912	22 714	18 886
Nombre d'impressions intérieures (en millions)	56	23	67	66	44	50,9	54,25	50,1	54,8	46,1

1. Dont 2 points reportés à la 27^e session de la Conférence générale.

2. Dont 2 points reportés à la 28^e session de la Conférence générale.

3. Dont 1 point reporté à la 29^e session de la Conférence générale.

4. Dont 1 point reporté à la 30^e session de la Conférence générale.

* Groupes de travail.

** A l'exception des Actes, du Programme et budget approuvés, du Rapport du Directeur général et du Manuel de la Conférence générale.

*** En cinq langues jusqu'à (et y compris) la 17^e session, et en six langues à partir de la 18^e session.

ANNEXE F

Publications

F.1 - Liste des publications parues en 1996 et 1997, y compris les éditions révisées et les réimpressions, les coéditions, les éditions de l'UNESCO financées au titre du Programme de participation et les éditions commerciales de publications de l'UNESCO

241

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
OUVRAGES INTERDISCIPLINAIRES			
Études prospectives			
Savoir-faire locaux, nouvelles technologies de communication et de développement	UNESCO/Publisud	Français	1996
Science and Technology in Thailand. Lessons from a Developing Economy	UNESCO/NSTDA	Anglais	1997
Études en sciences sociales			
L'humanité sur la planète	UNESCO	Anglais	1997
L'humanité sur la planète	UNESCO	Français	1997
ÉDUCATION			
Ouvrages de référence de l'UNESCO			
World Guide to Higher Education	UNESCO	Anglais	1996
Rapport mondial sur l'éducation 1995	UNESCO/Santillana	Espagnol	1996
Rapport mondial sur l'éducation 1995	Commission nationale allemande	Allemand	1996
Études à l'étranger	UNESCO	Trilingue : anglais/ français/ espagnol	1997
Rapport mondial sur l'éducation 1995	UNESCO	Russe	1997
Rapport mondial sur l'éducation 1995		Portugais	1997
L'éducation en devenir			
Où va l'éducation		Portugais	1996
L'éducation : un trésor est caché dedans	UNESCO	Anglais	1996
L'éducation : un trésor est caché dedans	UNESCO/Odile Jacob	Français	1996
L'éducation : un trésor est caché dedans	UNESCO/Santillana	Espagnol	1996
L'éducation : un trésor est caché dedans		Portugais	1996
L'éducation : un trésor est caché dedans		Catalan	1996
L'éducation : un trésor est caché dedans		Slovène	1996
L'éducation : un trésor est caché dedans	Commission nationale islandaise	Islandais	1996
L'éducation : un trésor est caché dedans	UNESCO/ESPH	Russe	1997
L'éducation : un trésor est caché dedans		Catalan	1997

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
L'éducation : un trésor est caché dedans		Italien	1997
L'éducation : un trésor est caché dedans		Serbe	1997
Equity in the Classroom. Towards an Effective Pedagogy for Boys and Girls	UNESCO/Falmer Press	Anglais	1996
Études et documents d'éducation			
Langues nationales et formation des maitres en Afrique. Guide méthodologique n° 3	UNESCO	Anglais	1996
Gender Differences in Learning Achievement: Evidence from Cross-National Surveys	UNESCO	Anglais	1997
Monitoring Learning Achievement	UNESCO	Anglais	1997
L'éducation dans les pays les moins avancés : améliorer dans l'adversité	UNESCO	Français	1997
Jeunes Plus			
Farnatchi et la bande des quatre	UNESCO/Vie et Santé	Trilingue : anglais/ français/ arabe	1996
Farnatchi au pays des mirages	UNESCO/Vie et Santé	Trilingue : anglais/ français/ arabe	1996
Farnatchi au bal masqué	UNESCO/Vie et Santé	Trilingue : anglais/ français/ arabe	1997
Femmes Plus			
English/Chinese Lexicon of women and Law	UNESCO/CTPC	Bilingue : anglais/ chinois	1996
L'université au féminin	UNESCO/Jessica Kingsley	Anglais	1996
L'université au féminin	UNESCO	Français	1997
La bibliothèque de l'enseignant			
Les besoins éducatifs spéciaux en classe	UNESCO	Français	1996
Les besoins éducatifs spéciaux en classe		Russe	1996
Les besoins éducatifs spéciaux en classe		Portugais	1996
Science and Technology in the Primary School of Tomorrow		Thai	1996
Teaching Primary School Mathematics. a Handbook for Teachers	UNESCO/Ian Randle	Anglais	1996
Innovations dans l'enseignement des sciences et de la technologie. Vol.4	UNESCO	Français	1996

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
Innovations dans l'enseignement des sciences et de la technologie. Vol.6	UNESCO	Anglais	1997
La tolérance, porte ouverte sur la paix. Vol.1 : Unité pour l'enseignement primaire	UNESCO	Anglais	1997
La tolérance, porte ouverte sur la paix. Vol.1 : Unité pour l'enseignement primaire	UNESCO	Français	1997
La tolérance, porte ouverte sur la paix. Vol.2 : Unité pour l'enseignement primaire	UNESCO	Anglais	1997
La tolérance, porte ouverte sur la paix. Vol.2 : Unité pour l'enseignement primaire	UNESCO	Français	1997
La tolérance, porte ouverte sur la paix. Vol.3 : Unité pour l'enseignement secondaire	UNESCO	Anglais	1997
La tolérance, porte ouverte sur la paix. Vol.3 : Unité pour l'enseignement secondaire	UNESCO	Français	1997
Décider l'avenir. Kit EDÉN (Énergie, Développement et Environnement)	UNESCO	Français	1997
Cómo construir un programa de educación ambiental	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Educación ambiental: principios de enseñanza y aprendizaje	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
La educación ambiental en la formación técnica y profesional	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Educación ambiental: hacia una pedagógica basada en la resolución de problemas	UNESCO/Libros Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Educación ambiental: programa de formación continua para maestros e inspectores de enseñanza primaria	UNESCO/	Espagnol	1997
La energía como tema interdisciplinar en la educación ambiente	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Enfoque interdisciplinar en la educación ambiental	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Enseñanza ambiental: programa para profesores e inspectores de ciencias sociales de enseñanza media	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Equilibrio del biosistema: introducción al medio ambiente humano	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Estrategias para la formación del profesorado en educación ambiental	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Evaluación de un programa de educación ambiental	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Guía de simulación y de juegos para la educación ambiental	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Guía para la enseñanza de valores ambiental	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
Modulo educativo sobre la desertización	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Principios fundamentales para el desarrollo de la educación ambiental no convencional	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Programa de educación sobre conservación y gestión de los recursos humanos	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Programa de educación sobre problemas ambientales en las ciudades	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Programa de formación continua en educación ambiental para profesores de ciencia de enseñanza secundaria	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Programa de introducción a la educación ambiental para maestros e inspectores de enseñanza primaria	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Programa de introducción de la educación ambiental en la formación de profesores de enseñanza primaria	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Programa de introducción de la educación ambiental para profesores e inspectores de ciencias sociales de enseñanza media	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Tendencias de la educación ambiental a partir de la Conferencia de Tbilisi	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Plan de estudios para la formación de futuros profesores en educación ambiental	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
Programa de formación en educación ambiental para futuros profesores y asesores de ciencias de enseñanza secundaria	UNESCO/ Libros de la Catarata	Espagnol	1997
La bibliothèque de formation professionnelle			
Savoir lire et après ? Produire des matériels de lecture pour la postalphabétisation	UNESCO	Français	1996
Études du BIE			
Teacher Training and Multiculturalism: Natural Studies	UNESCO/BIE	Anglais	1996
Développement, culture et éducation	UNESCO/BIE	Français	1996
Éducation et culture de la paix : sélection bibliographique mondiale	UNESCO/BIE	Français	1996
To Live Together. Shaping New Attitudes to Peace Through Education	UNESCO/BIE	Anglais	1997
Thinkers on Education. Vol.1-4 (low-cost edition)	UNESCO/Oxford & IBH	Anglais	1997
Études de l'IIPE			
Economía de la educación		Espagnol	1996
Educational Planning and Management, and the use of Geographical Information Systems	UNESCO/IIPE	Anglais	1996

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
Searching for Relevance. The Development of Work in Basic Education	UNESCO/IIPE	Anglais	1996
From Planning to Action: Government Initiatives for Improving School-Level Practice	UNESCO/IIPE	Anglais	1997
Analyse fonctionnelle de l'organisation des ministères de l'éducation (audit de la gestion)	UNESCO/IIPE	Anglais	1997
Analyse fonctionnelle de l'organisation des ministères de l'éducation (audit de la gestion)	UNESCO/IIPE	Français	1997
Incentives Analysis and Individual Decision-Making in the Planning of Education	UNESCO/IIPE	Anglais	1997
Planning for Innovation in Education	UNESCO/IIPE	Anglais	1997
Science Education and Development. Planning and Policy Issues at Secondary Level	UNESCO/IIPE	Anglais	1997
The Quality of Primary Schools in Different Development Contexts	UNESCO/IIPE	Anglais	1997
Études de l'IUE			
Femmes, éducation et autonomisation	UNESCO/IUE/Ernst Kleit Verlag für Wissen & Bildung	Français	1996
Femmes, éducation et autonomisation	UNESCO/IUE	Anglais	1997
Women Reading the World. Policies and Practices of Literacy in Asia	UNESCO/IUE	Anglais	1996
Education, Democracy and Development	UNESCO/IUE	Anglais	1997
Basic Education in Prisons	UNESCO/IUE/Bureau des Nations Unies à Vienne	Anglais	1997
Alpha 97. Formation de base et environnement institutionnel	UNESCO/IUE/Culture Concepts Publishers	Anglais	1997
Alpha 97. Formation de base et environnement institutionnel	UNESCO/IUE/Ministère de l'éducation du Québec	Français	1997
Landscapes of Literacy. An Ethnographic Study of Functional Literacy in Marginal Philippine Community	UNESCO/IUE/Luzac Oriental	Anglais	1997
Making a Difference: Innovations in Adult Education	UNESCO/IUE	Anglais	1997
Negotiating and Creating Space of Power	UNESCO/IUE	Anglais	1997
Sharpening our Tools	UNESCO/IUE	Anglais	1997
SCIENCES			
Ouvrages de référence de l'UNESCO			
Rapport mondial sur la science 1996	UNESCO	Anglais	1996
Rapport mondial sur la science 1996	UNESCO	Français	1996

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
Rapport mondial sur la science 1996	UNESCO/Santillana	Espagnol	1996
Environnement et développement			
Débit de certains cours d'eau du monde. Vol. 2, Partie II	UNESCO	Multilingue : anglais/ français/ espagnol/ russe	1996
Ecology of Tropical Forest Tree Seedlings	UNESCO/Parthenon	Anglais	1996
Equilibrio del biosistema		Espagnol	1996
Biodiversity in Land-Inland Water Ecotones	UNESCO/Parthenon	Anglais	1997
Limnology and Hydrology of Lakes Tanganyika and Malawi	UNESCO/Parthenon	Anglais	1997
Population and Environment in Arid Regions	UNESCO/Parthenon	Anglais	1997
Phytoplankton Pigments in Oceanography	UNESCO	Anglais	1997
L'alimentation en forêt tropicale. Vol. 1 et 2	UNESCO/CNRS	Français	1997
Ingénierie et technologie pour le développement			
La bibliothèque du chercheur			
Scientific Diving. A General Code of Practice	UNESCO/Best Publishing	Anglais	1996
Édition électronique			
UNESCO/ISEEK Energy Database 1997	UNESCO	Anglais	1996
Amazonia. The Fantastic World of the Amazonia. Un fantástico universo	UNESCO/POEMA	Trilingue : anglais/ espagnol/ portugais	1997
SCIENCES SOCIALES			
Démocratie et pouvoir			
Culture et démocratie	UNESCO/Instituto para el desarrollo de la democracia Luis Carlos Galan	Espagnol	1996
Précis de la démocratie	UNESCO	Espagnol	1996
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers		Grec	1996
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers		Tchèque	1996
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers	Commission nationale Fédération de Russie	Russe	1996
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers	Commission nationale Arménie	Arménien	1996
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers	UNESCO/ Los Libros de la Catarata	Espagnol	1997

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers		Lituanien	1997
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers	Commission nationale coréenne	Coréen	1997
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers		Amharique	1997
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers		Malayalan	1997
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers		Suédois	1997
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers		Tamoul	1997
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers		Kannada	1997
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers		Assamiya	1997
Introducing Democracy. 80 Questions and Answers		Bangala	1997
Paix et conflits			
From a Culture of Violence to a Culture of Peace	UNESCO	Anglais	1996
Les droits de l'homme en perspectives			
Droits de l'homme : questions et réponses	UNESCO	Anglais	1996
International Humanitarian Law		Russe	1997
La bibliothèque du philosophe			
Qui sommes-nous ? Les rencontres philosophiques de l'UNESCO	UNESCO/ Découvertes Gallimard	Français	1996
Qu'est-ce qu'on ne sait pas ?	UNESCO/ Découvertes Gallimard	Français	1996
Du droit à la philosophie d'un point de vue cosmopolitique	UNESCO	Français	1997
CULTURE			
Ouvrages de référence de l'UNESCO			
Notre diversité créatrice	UNESCO	Anglais	1996
Notre diversité créatrice	UNESCO	Français	1996
Notre diversité créatrice	UNESCO/Ediciones SM	Espagnol	1996
Notre diversité créatrice	Commission nationale suédoise	Suédois	1997
CNotre diversité créatrice	Commission nationale hongroise	Hongrois	1997
Atlas des langues en péril dans le monde	UNESCO/Pacific Linguistics	Anglais	1997
Atlas des langues en péril dans le monde	UNESCO/Pacific Linguistics	Français	1997
Atlas des langues en péril dans le monde	UNESCO/Pacific Linguistics	Espagnol	1997

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
Copyright Laws and Treaties of the World. 27th Supplement – 1991-1995	UNESCO/BNA	Anglais	1997
La bibliothèque de formation professionnelle			
Book Promotion, Sales and Distribution Profession éditeur : Vol. 2 : Promotion, vente et distribution	UNESCO/Hurtubise	Français	1996
La politique nationale du livre. Un guide pour le travail sur le terrain	UNESCO	Anglais	1997
La politique nationale du livre. Un guide pour le travail sur le terrain	UNESCO	Français	1997
La politique nationale du livre. Un guide pour le travail sur le terrain	UNESCO	Espagnol	1997
Grandes principios del derecho de autor y los derechos conexos en el mundo. Estudio de derecho comparado	UNESCO/CINDOC	Espagnol	1997
La bibliothèque du chercheur			
Droit d'auteur et droits voisins	UNESCO	Chinois	1996
Droit d'auteur et droits voisins	UNESCO	Français	1997
Culture et développement			
The Cultural Dimensions of Global changes. An Anthropological Approach	UNESCO	Anglais	1996
Turismo cultural en América latina y el Caribe	UNESCO	Espagnol	1997
Patrimoine mondial			
Farming the Desert. The UNESCO Lybian Valleys Archaeological Survey. Vol.1: Synthesis	UNESCO/Department of Antiquities (Tripoli)/Society for Lybian studies	Anglais	1996
Farming the Desert. The UNESCO Lybian Valleys Archaeological Survey. Vol.2: Site Gazetteer and Pottery	UNESCO/Department of Antiquities (Tripoli)/Society for Lybian studies	Anglais	1996
Inventory of Monuments at Pagan. Vol.6: Monuments 1140-1736	UNESCO/Kiskadale/EFEO	Anglais	1996
La protection des biens culturels en cas de conflit armé. Commentaire de la Convention de La Haye du 14 mai 1954	UNESCO/Darmouth	Anglais	1996
Trade in Antiquities. Reducing Destruction and Theft	UNESCO/Archetype Books	Anglais	1997
Les peintures murales des monastères bouddhiques au Cambodge	UNESCO/Maisonneuve et Larose	Français	1997
Histoire plurielle			
Le Moyen Age : à l'origine de l'identité européenne		Italien	1996
History of civilizations of Central Asia. Vol. III: The Crossroads of Civilizations: AD 250 to 750	UNESCO	Anglais	1996

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
History of Humanity. Vol. II: From the Third Millenium to the Seventh Century	UNESCO/Routledge	Anglais	1996
Histoire générale de l'Afrique. Vol. VI : L'Afrique du XIX ^e siècle jusque vers les années 1880	UNESCO	Français	1996
Histoire générale de l'Afrique. Édition abrégée. Vol. III : L'Afrique du VII ^e au XI ^e siècle	UNESCO/EDICEF/Présence africaine	Français	1997
Histoire générale de l'Afrique. Édition abrégée. Vol. IV : L'Afrique du XII ^e au XVI ^e siècle	UNESCO/James Currey Publishers/University of California Press	Anglais	1997
Histoire générale de l'Afrique. Édition abrégée. Vol. VI : L'Afrique du XIX ^e siècle jusque vers les années 1880	UNESCO/EDICEF/Présence africaine	Français	1997
History of Humanity. Vol. III: From the Seventh Century BC to the Seventh Century AD	UNESCO/Routledge	Anglais	1997
Mémoire des peuples			
Le monde de l'art en 1995	UNESCO	Bilingue : anglais/français	1996
Guide pour la collecte des musiques et instruments traditionnels	UNESCO	Français	1997
L'océan Atlantique musulman : de la conquête arabe à l'époque almohade	UNESCO/Maisonneuve et Larose	Français	1997
Al-Andalus allende el Atlántico	UNESCO/EI Legado Andalusi	Espagnol	1997
Los códigos de la América española (1768-1842)	UNESCO/Universidad de Alcalá de Henares	Espagnol	1997
El mundo árabe y América latina	UNESCO/Libertarias/Prodhufi	Espagnol	1997
Femmes Plus			
Mains de femmes	UNESCO	Anglais	1996
Mains de femmes	UNESCO	Français	1996
Albums d'art			
El arte Mudejar	UNESCO/Intercaja	Espagnol	1996
Édition électronique			
Index Translationum 1996	UNESCO	Trilingue : anglais/français/espagnol	1996
Sérinde. Oasis perdues des routes de la soie	UNESCO/RMN/Beta System	Français	1996
Index Translationum 1997	UNESCO	Trilingue : anglais/français/espagnol	1997

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
COMMUNICATION			
Ouvrages de référence de l'UNESCO			
Rapport mondial sur l'information 1997-1998	UNESCO	Anglais	1997
Rapport mondial sur l'information 1997-1998	UNESCO	Français	1997
Rapport mondial sur la communication – Les médias face aux défis technologiques	UNESCO	Français	1997
Communication et développement			
Media and Democracy in Latin America and the Caribbean	UNESCO	Anglais	1996
Les médias alternatifs : entre les réseaux planétaires et la vie locale	UNESCO	Russe	1996
La transnationalisation de la télévision en Europe et en Asie	UNESCO	Russe	1996
Information Technologies for Newspaper Publishing in Asia and the Pacific	UNESCO	Anglais	1997
Public Service Broadcasting: The challenge UNESCO of the 21st Century		Anglais	1997
Informatics: a Vital factor in Development		Thai	1997
Patrimoine mondial			
Vie et destin de l'ancienne Bibliothèque d'Alexandrie		Chinois	1996
SYSTÈMES ET SERVICES D'INFORMATION			
Édition électronique			
Bases de données de l'UNESCO 1996	UNESCO	Trilingue : anglais/ français/ espagnol	1996
Bases de données de l'UNESCO 1997	UNESCO	Trilingue : anglais/ français/ espagnol	1997
PUBLICATIONS OFFICIELLES			
Ouvrages de référence de l'UNESCO			
Rapport du Directeur général 1994-1995	UNESCO	Anglais	1996
Rapport du Directeur général 1994-1995	UNESCO	Français	1996
Rapport du Directeur général 1994-1995	UNESCO	Espagnol	1996
Rapport du Directeur général 1994-1995	UNESCO	Arabe	1996
Rapport du Directeur général 1994-1995	UNESCO	Chinois	1996

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
Rapport du Directeur général 1994-1995	UNESCO	Russe	1996
Édition électronique			
UNESCO résolutions et décisions 1987-1996	UNESCO	Trilingue : anglais/ français/ espagnol	1997
STATISTIQUES			
Ouvrages de référence de l'UNESCO			
Compendium of Statistics on Illiteracy (1995 ed.)	UNESCO	Anglais	1996
Compendium of Statistics on Illiteracy (1995 ed.)		Anglais	1996
Compendium of Statistics on Illiteracy (1995 ed.)	UNESCO	Français	1996
Compendium of Statistics on Illiteracy (1995 ed.)	UNESCO	Espagnol	1996
Annuaire statistique de l'UNESCO 1995	UNESCO/Bernan	Trilingue : anglais/ français/ espagnol	1996
Annuaire statistique de l'UNESCO 1996	UNESCO/Bernan	Trilingue : anglais/ français/ espagnol	1997
Annuaire statistique de l'UNESCO 1997	UNESCO/Bernan	Trilingue : anglais/ français/ espagnol	1997
ÉDITIONS UNESCO			
Ouvrages de référence de l'UNESCO			
Chronique d'un grand dessein. UNESCO 1946-1993	UNESCO/CTPC	Chinois	1997
Asia Pacific Arts Directory Vol. I, II & III	UNESCO/Visiting Art	Anglais	1996
UNESCO: Anuario Mundial	UNESCO/Planeta de Agostin I	Espagnol	1996
Mensaje de América. Cincuenta años junto a la UNESCO	UNESCO/Universidad Nacional Autónoma de México	Espagnol	1997
Albums d'art			
Renewable Energy of the Sun	UNESCO	Anglais	1996
Défis			
Mémoire de l'avenir		Russe	1996
Mémoire de l'avenir		Serbe	1996
Mémoire de l'avenir	UNESCO/CTPC	Chinois	1997
Science et pouvoir	UNESCO/Maisonneuve et Larose	Français	1996

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
Science et pouvoir		Italien	1997
La nouvelle page		Russe	1996
La nouvelle page		Grec	1997
L'éducation en devenir			
La escuela global	UNESCO/Fondo de Cultura Económica	Espagnol	1997
Environnement et développement			
Ciudades sendientas. Agua y ambientes urbanos en América latina	UNESCO/CIID	Espagnol	1997
Études en sciences sociales			
Poverty: a Global Review Handbook on Poverty Research	UNESCO/Scandinavian University Press	Anglais	1996
La bibliothèque du philosophe			
Peinture et écriture	UNESCO/La Différence	Français	1996
Peinture et écriture 2 – Le livre d'artiste	UNESCO/La Différence	Français	1997
La reconstruction de l'utopie	UNESCO/Arcantère	Français	1997
Fines de siglo, fin de milenio	UNESCO/Alianza Editorial	Espagnol	1997
Culture de paix			
Tolérance	UNESCO	Anglais	1996
Rwanda. Mémoire d'un génocide	UNESCO/Éditions Alternatives	Français	1996
UNESCO : un idéal en action	UNESCO	Français	1996
UNESCO : un idéal en action	UNESCO	Anglais	1997
UNESCO : un idéal en action		Serbe	1997
UNESCO and a Culture of Peace. Promoting a Global Movemen	tUNESCO	Anglais	1997
Mémoire des peuples			
Destins croisés. Cinq siècles de rencontres avec les Amérindiens	UNESCO/Siglo Veintiuno	Espagnol	1996
Histoire plurielle			
Translators through History	UNESCO/John Benjamin	Anglais	1996
Femmes Plus			
Breaking the Silence. Voices of Women rom Around the World	UNESCO/Viking	Anglais	1997
Colección Archivos			
Paris – 1924-1993. Periodismo y creación literaria de Miguel Angel Asturias	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
Don Segundo Sombra	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Paradiso	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Obra poética de César Vallejo	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Los de abajo	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Macunaima	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Obra completa de José Asunción Silva	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
El chulla Romero y Flores	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Las memorias de Mamá Blanca	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
La carreta	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Raza de bronce	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Poesía y poética de José Gorostiza	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
A paixão segundo G.H.	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
El zorro de arriba y el zorro de abajo	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Los días terrenales	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Rayuela	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Toda la obra de Juan Rulfo	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Crônica da casa assassinada	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Radiofía de la Pampa	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Canaima	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Hombres de maíz	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Al filo del agua	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Tradiciones peruanas	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
El árbol de la cruz	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Museo de la novela de la Eterna	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Todos los cuentos de Horacio Quiroga	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Viajes	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
Mensagem. Poemas esotéricos	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1996
El hombre que parecía un caballo	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1997
Adán Buenosayres	UNESCO/ALLCA Siglo XX	Espagnol	1997
Patrimoine mondial			
Venice restored 1966-1986	UNESCO/Electa	Anglais	1996

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
La « République » jésuite des Guaranis (1606-1768) et son héritage	UNESCO/Manrique Zago	Espagnol	1996
La « République » jésuite des Guaranis (1606-1768) et son héritage	UNESCO/Cross Road Publishers	Anglais	1997
Agenda UNESCO 1997 – Patrimoine mondial	UNESCO/Ediciones San Marcos	Trilingue : anglais/ français/ espagnol	1996
Agenda UNESCO 1998 – Patrimoine mondial	UNESCO/Ediciones San Marcos	Trilingue : anglais/ français/ espagnol	1997
Baalbek	UNESCO/Arziates	Français	1997
À la découverte du monde			
Youssef: the Boy from Cordoba	UNESCO	Anglais	1996
Un amour de planète	UNESCO	Espagnol	1996
Regards sur le patrimoine	UNESCO/Sorbier	Français	1997
Colección Letra Grande			
Cuentos rusos	UNESCO/Editorial Popular	Espagnol	1996
Historias de Madrid	UNESCO/Editorial Popular	Espagnol	1996
Relatos subterráneos	UNESCO/Editorial Popular	Espagnol	1997
Cuentos melancólicos	UNESCO/Editorial Popular	Espagnol	1997
Édition électronique			
Etymological Dictionary of Grasses	UNESCO/ETI	Anglais	1996
Marine Lobsters of the World	UNESCO/ETI	Anglais	1996
Marine Mammals of the World	UNESCO/ETI	Anglais	1996
Five Kingdoms	UNESCO/ETI	Anglais	1996
Fishes of the North-Eastern Atlantic and the Mediterranean	UNESCO/ETI	Anglais	1996
Marine Planarians of the world	UNESCO/ETI	Anglais	1996
Les villes du patrimoine	UNESCO/Cybérion	Français	1996
Angkor, cité royale	UNESCO/RMN/Infogrames	Français	1997
Iberoamerican art 1900-1990 Arte iberoamericano 1900-1990	UNESCO/Ediciones CD Arte	Bilingue: anglais/ espagnol	1997
Misiones jesuíticas del Guayará	UNESCO/Manrique Zago/ ICOMOS	Espagnol	1997

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
Collection UNESCO d'œuvres représentatives			
Les grands maîtres algériens du Ch'abi et du Hawzi (Algérie)	UNESCO/EI Ouns	Bilingue : arabe/ français	1996
Rubayat (Iran)	UNESCO/Ediciones del Oriente	Bilingue : espagnol/ persan	1996
Silva, Poésies	UNESCO	Bilingue : espagnol/ français	1996
Viajes por América desierta y otros poemas Travels in American deserts and other poems (États-Unis d'Amérique)	UNESCO/Editorial Graffiti	Bilingue : anglais/ espagnol	1996
Back to Heaven: Selected Poems (Corée)	UNESCO/Cornell University	Anglais	1996
Bandarshah (Soudan)	UNESCO/Kegan Paul	Anglais	1996
Land (Corée)	UNESCO/Kegan Paul	Anglais	1996
The Life of Ismail Ferik Pasha (Grèce)	UNESCO/Peter Owen	Anglais	1996
The Prisoner (Pakistan)	UNESCO/Peter Owen		
Sourcebook of Korean civilization. Vol. 2 (Corée)	UNESCO/Columbia University Press	Anglais	1996
The Star and other Korean Short Stories (Corée)	UNESCO/Kegan Paul	Anglais	1996
The Swordfish (Belgique)	UNESCO/Peter Owen	Anglais	1996
World Literature Today. Literatures of Central Asia	UNESCO/University of Oklahoma	Anglais	1996
World Literature Today. South African Literature in Transition	UNESCO/University of Oklahoma	Anglais	1996
Years Like Brief Days (Costa Rica)	UNESCO/Peter Owen	Anglais	1996
Adriana Buenos Aires (Argentine)	UNESCO/José Corti	Français	1996
Le chant mélodieux des âmes (Corée)	UNESCO/L'Harmattan	Français	1997
La cité des Césars. Une utopie en Patagonie (Royaume-Uni)	UNESCO/Utz	Français	1996
Condamné à vivre (Colombie)	UNESCO/Amérique latine Éditions	Français	1996
La convocation d'Alamût. Somme de philosophie ismaélienne (Iran)	UNESCO/Éditions Verdier	Français	1996
Le dieu volé (Philippines)	UNESCO/Critérian	Français	1996
Hymnes du Veda (Inde)	UNESCO/Gallimard	Français	1996
Journal de la félicité (Roumanie)	UNESCO/Arcantère	Français	1996

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
Le livre de Humâyûn (Inde)	UNESCO/Gallimard	Français	1996
Le livre de l'Inde (Inde)	UNESCO/Sindbad	Français	1996
Les Maia (Portugal)	UNESCO/Chandeigne	Français	1996
L'œil des champs. Anthologie de la poésie tchouvache (Fédération de Russie)	UNESCO/Circé	Français	1996
Reconstruire la pensée religieuse de l'Islam (Pakistan)	UNESCO/Éditions du Rocher	Français	1996
Sonorités pour adoucir le souci. Poésie traditionnelle de l'archipel malais (Malaisie)	UNESCO/Gallimard	Français	1996
Cartas de una peruana (Pérou)	UNESCO/Indigo Ediciones	Espagnol	1996
Cuentos ecológicos. Hilos secretos de la naturaleza	UNESCO/Instituto Movilizador de Fondos Cooperativos	Espagnol	1996
Nos lo contó Abu Hurayra (Tunisie)	UNESCO/Huerga y Fierro Editores	Espagnol	1996
La vida de una mujer intocable (Inde)	UNESCO/Trilce/Indigo	Espagnol	1996
Le livre des héros (Géorgie)		Italien	1996
Le secret du théâtre No (Japon)		Italien	1996
Carnet de femme (Koweït)	UNESCO/Publisud	Bilingue : anglais/arabe	1997
Ancient Indian Tradition and Mythology. Vol. 57. The Skanda Purana, Part IX 1997	UNESCO/Motilal Barnasidass	Anglais	
Ancient Indian Tradition and Mythology. Vol. 58. The Skanda Purana, Part X	UNESCO/Motilal Barnasidass	Anglais	1997
The Arsonist (République tchèque)	UNESCO/Twisted Spoon	Anglais	1997
Book of my Mother (France)	UNESCO/Peter Owen	Anglais	1997
The Descendants of Cain (Corée)	UNESCO/M.E. Sharpe	Anglais	1997
Dolly City (Israël)	UNESCO/Loki Books	Anglais	1997
The Renunciation. Novel (Porto Rico)	UNESCO/Four Walls Eight Windows	Anglais	1997
Anthologie nahuatl. Témoignages littéraires du Mexique indigène (Mexique)	UNESCO/L'Harmattan	Français	1997
La chanteuse de P'ansori (Corée)	UNESCO/Actes Sud	Français	1997
Choix de poèmes par Stefan Hordur Grimsson (Islande)	UNESCO/La Barbacane	Français	1997
Déluge de soleil. Nouvelles contemporaines du Costa Rica	UNESCO/Vericuetos	Français	1997
Discours des lumières. Discours des seigneurs (Venezuela)	UNESCO/Éditions de l'Aube	Français	1997
Les épopées d'Afrique noire	UNESCO/Karthala	Français	1997

Titre	Éditeur/coéditeur	Langue	Année de publication
Feux sur la ligne. Vingt nouvelles portoricaines (Porto Rico)	UNESCO/Alfil/L'instant même	Français	1997
Fondements de la méta-technique (Venezuela)	UNESCO/L'Harmattan	Français	1997
Il était plusieurs fois... Contes populaires palestiniens	UNESCO/Arcantère	Français	1997
Kamayani (Inde)	UNESCO/Langues et Monde	Français	1997
Macounaima (Brésil)	UNESCO/CNRS/ ALLCA Siglo XX	Français	1997
Man. yôshû. Livres I à III (Japon)	UNESCO/POF	Français	1997
Le miroir de l'autre (Hongrie)	UNESCO/La différence/ Orphée	Français	1997
Le navire (Palestine)	UNESCO/Arcantère	Français	1997
Océan des rivières – Contes du vampire (Inde)	UNESCO/Gallimard	Français	1997
Œuvres choisies de Juan Montalvo (Équateur)	UNESCO/L'Harmattan	Français	1997
Post-scriptum (Russie)	UNESCO/Alfil	Français	1997
Saison de fièvre (Costa Rica)	UNESCO/La Différence	Français	1997
Vers libres par José Martí (Cuba)	UNESCO/L'Harmattan	Français	1997
Voyages dans mon pays (Portugal)	UNESCO/La Boîte à documents	Français	1997
El descubrimiento de la fuentes del Nilo (Royaume Uni)	UNESCO/Ediciones del Sol	Espagnol	1997
Diwan. Poetas de lenguages africanas	UNESCO/Arte y literatura	Espagnol	1997
Obra completa I. El concejo y Consejeros del Principe; Bononia (Espagne)	UNESCO/Alfonso el Magnánim	Espagnol	1997
Páginas escogidas por Juan Amos Comenius (République tchèque)	UNESCO/A.Z. Editora/ ORCALC	Espagnol	1997
Solo al atardecer (République tchèque)	UNESCO/Pre-Textos	Espagnol	1997

F.2 - Statistiques relatives aux publications parues en 1996-1997

258

I. Publications éditées par l'UNESCO	
Nouveaux titres publiés sous le seul nom de l'UNESCO	90
Éditions révisées	3
Coéditions	148
Collection UNESCO d'œuvres représentatives/nouveaux titres	66
Total	307
II. Publications éditées par des éditeurs extérieurs	
Ouvrages de l'UNESCO publiés par des commissions nationales	6
Éditions commerciales de publications de l'UNESCO	37
Total	43
Total général	350

ANNEXE G

Données relatives au personnel

G.1 - G.2 - G.3 - G.4 - G.5 - G.6 - G.7 - G.8

259

G.1 - Nombre et pourcentage des postes établis au Siège et hors Siège selon la catégorie et le budget (aux 31 décembre 1997 et 1996)

Catégorie	Nombre et pourcentage	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total		Total général
		Siège	Hors Siège	Siège	Hors Siège	Siège	Hors Siège	
Cadre organique au 31.12.97	Nombre	674	240	94	137	768	377	1 145
	%	58,9	21,0	8,2	12,0	67,1	32,9	100
au 31.12.96	Nombre	670	240	102	138	772	378	1 150
	%	58,3	20,9	8,9	12,0	67,1	32,9	100
Cadre de service et de bureau au 31.12.97	Nombre	1 014	267	113	73	1 127	340	1 467
	%	69,1	18,2	7,7	5,0	76,8	23,2	100
au 31.12.96	Nombre	1 035	278	125	80	1 160	358	1 518
	%	68,2	18,3	8,2	5,3	76,4	23,6	100
Ensemble au 31.12.97	Nombre	1 688	507	207	210	1 895	717	2 612
	%	64,6	19,4	7,9	8,0	72,5	27,5	100
au 31.12.96	Nombre	1 705	518	227	218	1 932	736	2 668
	%	63,9	19,4	8,5	8,2	72,4	27,6	100

G.2 - Répartition en nombre et en pourcentage du personnel au Siège et hors Siège selon la catégorie et le budget (aux 31 décembre 1997 et 1996)

Catégorie	Nombre et pourcentage	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total		Total général
		Siège	Hors Siège	Siège	Hors Siège	Siège	Hors Siège	
Cadre organique au 31.12.97	Nombre	635	210	87	95	722	305	1 027
	%	61,8	20,4	8,5	9,3	70,3	29,7	100
au 31.12.96	Nombre	635	205	91	96	726	301	1 027
	%	61,8	20,0	8,9	9,3	70,7	29,3	100
Cadre de service et de bureau au 31.12.97	Nombre	916	252	97	52	1 013	304	1 317
	%	69,6	19,1	7,4	3,9	76,9	23,1	100
au 31.12.96	Nombre	956	261	109	54	1 065	315	1 380
	%	69,3	18,9	7,9	3,9	77,2	22,8	100
Ensemble au 31.12.97	Nombre	1 551	462	184	147	1 735	609	2 344
	%	66,2	19,7	7,8	6,3	74,0	26,0	100
au 31.12.96	Nombre	1 591	466	200	150	1 791	616	2 407
	%	66,1	19,4	8,3	6,2	74,4	25,6	100

**G.3 - Répartition par classe du personnel
du cadre organique et de rang supérieur (au 31 décembre 1997)**

Classe	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	% dans la catégorie	% Accroissement par rapport au 31.12.95
	Siège	Hors Siège	Siège	Hors Siège			
DG	1	-	-	-	1	0,1	0,0
DDG	2	-	-	-	2	0,2	100,0
ADG	9	-	1	-	10	1,0	- 16,7
D-2	29	11	-	1	41	4,0	78,3
D-1	61	22	3	2	88	8,6	6,0
P-5	145	55	12	29	241	23,5	- 9,1
P-4	157	47	13	6	223	21,7	- 9,7
P-3	135	38	25	15	213	20,7	7,0
P-2	83	21	28	31	163	15,9	25,4
P-1	13	4	5	9	31	3,0	- 26,2
NO*	-	12	-	2	14	1,4	55,6
Total	635	210	87	95	1 027	100,0	1,5

* NO = National Officer

**G.4 - Nombre de postes vacants : postes PNUD et postes extrabudgétaires
afférents à des projets opérationnels (aux 31 décembre 1997 et 1996)**

Experts	Nombre total de postes vacants	Nombre de postes pour lesquels les candidats ont été approuvés	Nombre de postes pour lesquels des candidatures ont été soumises pour approbation au gouvernement ou pour lesquels des candidats étaient en vue	Dont nombre de postes supprimés	Nombre de postes restant à pourvoir
Au 31 décembre 1997					
Experts :	21	12	-	3	6
PNUD	(7)	(4)	(-)	(-)	(3)
Autres fonds extrabudgétaires	(14)	(8)	(-)	(3)	(3)
Au 31 décembre 1996					
Experts :	21	8	1	1	11
PNUD	(5)	(2)	(-)	(-)	(3)
Autres fonds extrabudgétaires	(16)	(6)	(1)	(1)	(8)

G.5 - Répartition géographique

	Au 31 décembre 1994	Au 31 décembre 1995	Au 31 décembre 1996	Au 31 décembre 1997
Représentation supérieure à la normale	19	19	24	25
Représentation normale	84	88	82	81
Représentation inférieure à la normale	35	36	36	39
Représentation nulle	44	41	43	41
Nombre total d'États membres	182	184	185	186

G.6 - Répartition par âge du personnel du cadre organique et de rang supérieur (au 31 décembre 1997)

Groupe d'âge	Au Siège %	Hors Siège %	Total %
20-29	3,3	4,6	3,6
30-39	11,9	21,5	14,4
40-49	31,4	33,3	31,9
50-59	52,0	38,9	48,6
60 ans et au-dessus	1,4	1,6	1,5

G.7 - Nombre de fonctionnaires du cadre organique et de rang supérieur titulaires d'engagements de durée indéterminée (au 31 décembre 1997)

		Nombre d'engagements de durée indéterminée	Pourcentage par rapport au nombre de fonctionnaires de la catégorie*
Au Siège	Fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique	80	14,4
	Fonctionnaires occupant des postes non soumis à la répartition géographique	18	10,8
	Ensemble des fonctionnaires du cadre organique au Siège	98	13,6
Hors Siège	Fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique	21	10,0
	Fonctionnaires occupant des postes non soumis à la répartition géographique	2	12,5
	Ensemble des fonctionnaires du cadre organique hors Siège	23	10,2
Siège et Hors Siège	Ensemble des fonctionnaires occupant des postes soumis à la répartition géographique au Siège et hors Siège	101	13,2
	Ensemble des fonctionnaires du cadre organique au Siège et hors Siège	121	12,8

* Non compris les experts associés et les *National Officers*.

G.8 - Experts associés - répartition des effectifs par nationalité

	Au Siège		Unités permanentes hors Siège		Projets	
	au 31.12.96	au 31.12.97	au 31.12.96	au 31.12.97	au 31.12.96	au 31.12.97
Allemagne	4	3	2	1		
Autriche		1	1	1		
Belgique			2	3		
Burkina Faso		1				
Cambodge		1				
Danemark	4	4	4	4	1	
Égypte	1	1				
Finlande			1	1		
France	2	3	1	1		
Inde	1	1				
Italie	1	1	3	2		
Japon	5	7	2	3		
Nicaragua			1	1		
Norvège	2	2	1	1	1	
Pays-Bas	4	1	14	12	2	2
Corée (République de)	1	1				
Suède	2	1	1	3		
TOTAL	27	28	33	33	4	2

ANNEXE H

Programme de participation 1996-1997

H.1 - Répartition des fonds par région et selon le secteur de programme

263

SECTEUR		ED	SC	SHS	CLT	CII	ST	BRX	
RÉGION		Montant approuvé (\$)	Montant approuvé (\$)	Montant approuvé (\$)	Montant approuvé (\$)	Montant approuvé (\$)	Montant approuvé (\$)	Montant approuvé (\$)	Total approuvé (\$)
AFRIQUE	National	2 258 800	423 950	661 254	721 600	471 500		730 320	5 267 424
	Régional	48 000	30 000	132 400	231 000	61 000		20 000	522 400
	Sous-régional	230 000	37 000	30 000	223 500	48 000		51 160	619 660
	Interrégional	101 000	90 000	90 000	116 000				397 000
	Sous-total	2 637 800	580 950	913 654	1 292 100	580 500		801 480	6 806 484
ASIE-PACIFIQUE	National	1 004 200	285 400	194 800	711 900	294 980		268 000	2 759 280
	Régional	169 000	91 000	60 000	305 360	45 000		80 000	750 360
	Sous-régional	20 000	20 000	52 000	189 000	26 000		41 000	348 000
	Interrégional	53 000	35 000	19 000	205 000				312 000
	Sous-total	1 246 200	431 400	325 800	1 411 260	365 980		389 000	4 169 640
EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD	National	513 200	316 450	175 500	900 508	270 000		200 500	2 376 158
	Régional	143 000	211 000	163 000	581 425	144 000		83 000	1 325 425
	Sous-régional	33 000	95 200	35 000	264 000			10 000	437 200
	Interrégional	347 500	313 000	224 000	709 000	35 000		30 000	1 658 500
	Sous-total	1 036 700	935 650	597 500	2 454 933	449 000		323 500	5 797 283
ÉTATS ARABES	National	709 900	250 000	247 100	440 000	115 000		217 500	1 979 500
	Régional	35 500	3 000		85 000	26 000		30 000	179 500
	Sous-régional								
	Interrégional	55 000	30 000	101 000	73 900				259 900
	Sous-total	800 400	283 000	348 100	598 900	141 000		247 500	2 418 900
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	National	1 365 300	297 476	455 951	982 180	515 000		373 750	3 989 657
	Régional	161 000	117 000	185 000	190 848	100 000		12 000	765 848
	Sous-régional	60 100	30 000	75 250	35 000	30 000		60 000	290 350
	Interrégional	179 500		25 000	590 000	15 000		35 000	844 500
	Sous-total	1 765 900	444 476	741 201	1 798 028	660 000		480 750	5 890 355
OIG	National	12 000							12 000
	Régional	70 000	27 000	87 000	235 000	45 000	46 000		510 000
	Sous-régional	45 000			15 000				60 000
	Interrégional				45 000	30 000			75 000
	Sous-total	127 000	27 000	87 000	295 000	75 000	46 000		657 000
ONG	National	282 000	13 000	147 000	65 000	25 000		78 000	610 000
	Régional	390 000		150 800	376 000	45 000		65 000	1 026 800
	Sous-régional	20 000	47 000	10 000	55 000			26 000	158 000
	Interrégional	241 500		346 000	728 900	20 000	35 000		1 371 400
	Sous-total	933 500	60 000	653 800	1 224 900	90 000	35 000	169 000	3 166 200
TOTAL		8 547 500	2 762 476	3 667 055	9 075 121	2 361 480	81 000	2 411 230	28 905 862

H.2 - Répartition des fonds par région et par pays

Pays	Montant approuvé \$	Observations
AFRIQUE		
Afrique du Sud	158 600	dont \$ 62 000 en E.A.
Angola	121 000	
Bénin	315 500	dont \$ 60 000 en E.A.
Botswana	87 000	
Burkina Faso	121 000	
Burundi	245 500	dont \$ 50 000 en E.A.
Cameroun	55 000	
Cap-Vert	65 000	
Congo	270 320	dont \$ 120 000 en E.A.
Côte d'Ivoire	274 160	dont \$ 45 000 en E.A.
Djibouti	59 000	
Érythrée	89 000	
Éthiopie	242 700	dont \$ 59 000 en E.A.
Gabon	142 000	dont \$ 60 000 en E.A.
Gambie	156 000	dont \$ 50 000 en E.A.
Ghana	137 000	dont \$ 25 000 en E.A.
Guinée	121 000	
Guinée-Bissau	53 000	
Guinée équatoriale	78 000	
Kenya	128 500	
Lesotho	149 200	
Libéria	139 250	dont \$ 66 250 en E.A.
Madagascar	133 800	dont \$ 35 000 en E.A.
Malawi	136 500	dont \$ 35 000 en E.A.
Mali	185 050	dont \$ 22 550 en E.A.
Maurice	110 000	
Mozambique	134 000	
Namibie	163 000	dont \$ 15 000 en E.A.
Niger	152 000	
Nigéria	358 000	dont \$ 20 000 en E.A.
Ouganda	118 000	dont \$ 30 000 en E.A.
République centrafricaine	127 000	dont \$ 50 000 en E.A.
République démocratique du Congo.....	116 000	dont \$ 30 000 en E.A.
Rwanda	257 000	dont \$ 174 000 en E.A.
Sao Tomé-et-Principe	186 450	
Sénégal	315 400	dont \$ 91 000 en E.A.
Seychelles	179 000	dont \$ 50 000 en E.A.
Sierra Leone	120 000	dont \$ 50 000 en E.A.
Somalie*	55 000	dont \$ 55 000 en E.A.
Swaziland	92 000	
Tanzanie	136 174	
Tchad	78 880	
Togo	184 000	
Zambie	73 500	
Zimbabwe	188 000	dont \$ 52 000 en E.A.
Total	6 806 484	

E.A. = Aide d'urgence.

* Situation du pays ne permettant pas de présenter des demandes au titre du P.P.

Pays	Montant approuvé \$	Observations
ÉTATS ARABES		
Algérie	157 000	
Arabie saoudite	128 500	
Bahreïn	31 000	
Égypte	254 500	dont \$ 5 000 en E.A.
Émirats Arabes Unis	80 000	dont \$ 12 000 en E.A.
Irak	30 900	
Jordanie	137 000	dont \$ 6 000 en E.A.
Koweït	66 000	
Liban	170 000	dont \$ 70 000 en E.A.
Libye	51 000	
Maroc	159 900	dont \$ 33 900 en E.A.
Mauritanie	87 000	dont \$ 30 000 en E.A.
Oman	155 000	dont \$ 50 000 en E.A.
Palestine	314 100	dont \$ 150 000 en E.A.
Qatar	70 200	
République arabe syrienne	105 000	dont \$ 30 000 en E.A.
Soudan	83 300	
Tunisie	243 500	dont \$ 40 000 en E.A.
Yémen	95 000	
Total	2 418 900	

Pays	Montant approuvé \$	Observations
ASIE-PACIFIQUE		
Afghanistan	52 500	
Australie	160 000	
Bangladesh	149 800	dont \$ 50 000 en E.A.
Bhoutan	107 000	
Cambodge	183 000	dont \$ 28 000 en E.A.
Chine	168 000	dont \$ 75 000 en E.A.
Fidji	95 230	
Îles Marshall	45 000	
Inde	165 000	
Indonésie	149 000	dont \$ 9 000 en E.A.
Iran	128 000	dont \$ 50 000 en E.A.
Japon	141 000	
Kazakhstan	90 000	
Kirghizistan	134 000	dont \$ 15 000 en E.A.
Malaisie	68 000	
Maldives	36 000	
Mongolie	122 000	dont \$ 40 000 en E.A.
Myanmar	56 400	
Népal	166 000	dont \$ 30 000 en E.A.
Nioué	47 000	
Nouvelle-Zélande	132 000	
Ouzbékistan	131 000	
Pakistan	285 310	dont \$ 20 000 en E.A.
Papouasie-Nouvelle-Guinée	60 500	
Philippines	70 000	dont \$ 10 000 en E.A.
République de Corée	95 000	
République démocratique populaire lao	66 700	
République populaire démocratique de Corée	150 000	dont \$ 80 000 en E.A.
Samoa	80 900	
Sri Lanka	80 000	
Tadjikistan	112 500	
Thaïlande	145 300	
Tonga	93 000	
Turkménistan	115 000	
Tuvalu	50 500	
Vanuatu	63 000	
Viet Nam	176 000	dont \$ 20 000 en E.A.
Total	4 169 640	

Pays	Montant approuvé \$	Observations
EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD		
Albanie	175 000	dont \$ 50 000 en E.A.
Allemagne	111 000	
Andorre	109 000	
Arménie.....	161 000	
Autriche.....	86 500	
Azerbaïdjan	15 000	
Bélarus	156 200	
Belgique.....	129 000	
Bosnie-Herzégovine.....	235 000	dont \$ 60 000 en E.A.
Bulgarie.....	201 200	
Canada	129 000	
Chypre	82 000	
Croatie	180 000	
Danemark.....	137 000	
Espagne.....	210 425	
Estonie	70 700	
ex-République yougoslave de Macédoine	125 500	
Finlande	95 000	
France.....	112 500	dont \$ 2 000 en E.A.
Géorgie	218 000	
Grèce	131 000	
Hongrie	157 500	
Irlande	59 000	
Islande	59 500	
Israël	148 000	
Italie.....	95 500	
Lettonie	77 850	
Lituanie	121 658	
Malte	109 000	
Monaco.....	46 500	
Norvège	120 000	
Pays-Bas.....	58 000	
Pologne.....	212 000	dont \$ 60 000 en E.A.
Portugal.....	85 000	
République de Moldova.....	55 000	
République tchèque.....	146 000	dont \$ 60 000 en E.A.
Roumanie.....	210 000	dont \$ 27 000 en E.A.
Saint-Marin	53 000	
Slovaquie	131 000	
Slovénie	83 000	
Suède.....	120 000	
Suisse	111 000	
Turquie.....	139 200	
Ukraine.....	115 000	
Yougoslavie	42 300	
Total	5 797 283	

Pays	Montant approuvé \$	Observations
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES		
Antigua-et-Barbuda	49 000	
Antilles néerlandaises	49 000	
Argentine.....	406 200	dont \$ 87 000 en E.A.
Aruba	55 000	
Barbade	142 000	
Belize	65 800	
Bolivie	179 300	
Bésil.....	357 046	dont \$ 110 500 en E.A.
Chili	219 680	
Colombie.....	309 000	
Costa Rica	302 848	dont \$ 140 000 en E.A.
Cuba	276 500	dont \$ 115 000 en E.A.
Dominique.....	132 000	dont \$ 45 000 en E.A.
El Salvador.....	150 000	dont \$ 30 000 en E.A.
Équateur	284 500	dont \$115 000 en E.A.
Grenade	48 941	
Guatemala.....	163 000	
Guyana.....	185 000	dont \$ 80 000 en E.A.
Haiti.....	210 890	dont \$ 114 140 en E.A.
Honduras	175 000	
Îles Vierges britanniques.....	69 000	
Jamaïque	81 000	
Mexique	277 350	dont \$ 35 000 en E.A.
Nicaragua.....	212 800	dont \$ 40 500 en E.A.
Panama.....	222 500	dont \$ 90 000 en E.A.
Paraguay.....	127 000	
Pérou	176 000	dont \$ 76 000 en E.A.
République dominicaine	191 000	dont \$ 56 000 en E.A.
Saint-Kitts-et-Nevis	171 000	dont \$ 50 000 en E.A.
Saint-Vincent-et-les Grenadines.....	15 000	
Sainte-Lucie.....	60 000	
Suriname.....	60 000	
Trinité et Tobago.....	90 000	
Uruguay	122 000	dont \$ 15 000 en E.A.
Venezuela.....	255 000	
Total	5 890 355	

ANNEXE I

Données relatives aux activités financées sur des ressources extrabudgétaires*

I.1 - Activités financées sur des ressources extrabudgétaires

269

Source de financement	Cote et titre	Dépenses			
		1996	1997	Total	
		(en dollars des États-Unis)			
AFRIQUE					
A. PROJETS NATIONAUX					
Angola					
FNUAP	ANG/95/P06	Institutionnalisation de l'éducation en matière de population et de vie familiale dans l'éducation formelle	121 143	77 947	199 090
FNUAP	ANG/97/P04	Intégration de l'éducation relative à la vie familiale dans l'enseignement formel		31 086	31 086
Norvège	504/ANG/10	Mallette pédagogique d'urgence	160 000	156	160 156
Italie	534/ANG/10	Développement des possibilités d'éducation pour la réadaptation des enfants vulnérables	186 456	49 766	236 222
Bénin					
PNUD	BEN/A4/010	SAT-1 – Stratégie de développement culturel pour les zones rurales	9 673	15 307	24 980
Contributions volontaires	450/BEN/13	Établissement de connectivités Internet pour les ONG au Bénin		6 959	6 959
Italie	534/BEN/70	Amélioration et mise en valeur des deux palais royaux d'Abomey	104 250		104 250
Botswana					
PNUD	BOT/A4/010	SAT-1 – Évaluation des besoins de formation professionnelle		15 538	15 538
PNUD	BOT/S1/010	SAT-2 – Programme de formation de maîtres	4 750		4 750
Burkina Faso					
PNUD	BKF/87/022	Assistance au Centre national des archives pour la réorganisation des archives de l'État	13 415	21 572	34 987
PNUD	BKF/89/010	Institut des peuples noirs	250	8 033	8 283
FNUAP	BKF/92/P05	Éducation en matière de population à l'école	16 208	-3 000	13 208
FNUAP	BKF/95/P03	Consultant international pour la formation de l'éducation en matière de population	52 369	936	53 305
République de Corée	526/BKF/60	L'Internet au Burkina Faso	59 884	1 893	61 777
Burundi					
PNUD	BDI/93/007	Appui à la coordination de l'assistance humanitaire et au programme de réhabilitation	120 000	-850	119 150
FNUAP	BDI/95/P02	Introduction de l'éducation à la vie familiale en matière de population à l'école	313 095	298 373	611 468

* Pour des raisons techniques, l'ordre alphabétique anglais a été conservé pour les noms des pays.

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
PNUD	BDI/95/004	Éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la réconciliation nationale		183 000
Contributions volontaires	431/BDI/10	Impression et fourniture de textes pour l'enseignement et l'apprentissage aux collèges communaux pour les enfants victimes de la guerre		73 318
Contributions volontaires	431/BDI/11	Fourniture de mallettes scolaires aux enfants victimes de la guerre dans la province de Cibitoke		32 185
Contributions volontaires	431/BDI/12	Fourniture de mallettes scolaires aux enfants victimes de la guerre dans la province rurale de Bujumbura		22 180
Cap-Vert				
PNUD	CVI/93/001	Renforcement de la planification de l'éducation et du système éducatif		15 145
Danemark	510/CVI/55	Programme de formation dans les municipalités pour le renforcement des droits de l'homme et de la démocratie au Cap-Vert		-1 530
Portugal	540/CVI/70	Le testament de M. Napumeceno da Silva Araujo		118 424
Luxembourg	548/CVI/60	Développement d'une presse indépendante au Cap-Vert		64 000
République centrafricaine				
FNUAP	CAF/91/P02	Introduction de l'éducation en matière de population et de vie familiale dans les établissements scolaires		54 714
Tchad				
PNUD	CHD/S4/001	SAT-2 – Programme-cadre : éducation/formation/ emploi		19 921
PNUD	CHD/94/001	Assistance et mise en route du programme éducation/formation/emploi		10 319
Banque africaine de développement	702/CHD/10	Amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire		345 275
Comores				
PNUD	COI/A5/010	SAT-1 – Mise en œuvre du plan directeur de l'éducation		399 563
PNUD	COI/91/006	Appui à la programmation nationale en matière d'environnement		7 500
Congo				
FNUAP	PRC/89/P01	Introduction de l'éducation en matière de population dans les programmes scolaires		51 906

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
		(en dollars des États-Unis)		
	Côte d'Ivoire			
PNUD	IVC/A5/010 SAT-1 – Lutte contre la pauvreté	19 072	2 800	21 872
FNUAP	IVC/95/P03 Éducation à la vie familiale en matière de population	287 817	234 346	522 163
	Guinée équatoriale			
PNUD	EQG/A5/010 SAT-1 – Étude sectorielle pour le développement des médias	13 266		13 266
	Érythrée			
Danemark	510/ERI/10 Étude sur l'alphabétisation et la formation des femmes	19 535	6 607	26 142
Italie	534/ERI/10 Formation à distance des enseignants du primaire	189 155	69 134	258 289
Italie	534/ERI/12 Apport de matériel d'enseignement de base pour la formation des maîtres	46 597	10 229	56 826
Italie	534/ERI/13 Soutien à la formation d'enseignants du primaire	44 303	212 317	256 620
Italie	534/ERI/70 Missions de préparation de projets à Asmara et Massawa pour la présentation et la préservation du patrimoine culturel érythréen	16 555	1 000	17 555
	Éthiopie			
PNUD	ETH/A4/010 SAT-1 – Stratégies de mise en œuvre et plan d'action de la décentralisation du système éducatif	36 285	16 263	52 548
PNUD	ETH/A7/003 Soutien au programme de développement du secteur éducatif : identification préliminaire des sous-programmes		96 854	96 854
HCR	203/ETH/11 Installation locale de réfugiés soudanais	28 828	13 396	42 224
	Gabon			
FNUAP	GAB/94/P01 Programme intégré d'information, d'éducation et de communication en matière de population	281 040	249 353	530 393
	Gambie			
PNUD	GAM/92/004 Assistance à la formulation du programme de lutte contre la pauvreté (éducation)	17 364	-341	17 023
Danemark	510/GAM/10 Alphabétisation et postalphabétisation fonctionnelles pour les femmes rurales	102 588	48 536	151 124
Banque mondiale	700/GAM/11 Deuxième projet international relatif à une agence de développement	6 447		6 447
Banque africaine de développement	702/GAM/10 Assistance technique/spécialistes de l'éducation	29 733	62	29 795

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
Banque africaine de développement	702/GAM/11	Deuxième projet éducatif	593 917	490 126	1 084 043
Banque africaine de développement	702/GAM/12	Remise en état des équipements de formation en matière de santé	233 274	187 737	421 011
Ghana					
PNUD	GHA/A5/010	SAT-1 – Consultation sectorielle sur l'élimination de la pauvreté	80 292	49	80 341
PNUD	GHA/S3/002	SAT-2 – Mise en valeur des ressources humaines pour un projet communautaire en faveur des personnes handicapées	9 450	-3 750	5 700
PNUD	GHA/S6/001	AST – Programme national de lutte contre la pauvreté		7 807	7 807
PNUD	GHA/93/002	Développement des ressources humaines pour la réinsertion communautaire des personnes handicapées	14 477	2 904	17 381
FNUAP	GHA/94/P01	Éducation en matière de population et de vie familiale dans les écoles et à l'Institut de formation des maîtres		6 315	6 315
Allemagne	507/GHA/40	Projet intégré exécuté en coopération concernant les écosystèmes de savane du Ghana	42 301	1 291	43 592
Guinée					
PNUD	GUI/A4/010	SAT-1 – Initiative de développement humain	107 895		107 895
PNUD	GUI/A7/004	AEPP – Contribution à la préparation de la documentation pour la conférence des bailleurs de fonds sur le PNDH (Programme national de développement humain)		24 954	24 954
FNUAP	GUI/94/P01	Éducation en matière de population	244 244	145 560	389 804
Banque mondiale	700/GUI/11	Deuxième projet éducation	10 835	21 922	32 757
OPEP	706/GUI/10	Enseignement primaire en milieu rural	113 397	42 915	156 312
Guinée-Bissau					
FNUAP	GBS/93/P02	Introduction de l'éducation en matière de vie familiale dans l'enseignement formel	100 073	120 398	220 471
PNUD	GBS/96/008	Programme pilote d'alphabétisation des femmes et des jeunes filles		58 450	58 450
Banque africaine de développement	702/GBS/11	Renforcement de l'enseignement primaire et de la formation professionnelle (éducation II)	125 005	57 339	182 344
Kenya					
Contributions volontaires	450/KEN/09	Formation d'informaticiens et création d'un centre de maintenance informatique	57 928	2 601	60 529

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
		(en dollars des États-Unis)			
	Lesotho				
PNUD	LES/A5/010	SAT-1 – Appui technique au projet hydrologique des hautes terres du Lesotho	49 299	27 566	76 865
PNUD	LES/91/004	Préservation et mise en valeur du monument national Thaba Bosiu	202	40 410	40 612
	Libéria				
PNUD	LIR/B7/001	AST – Soutien à la remise en état du secteur éducatif		5 392	5 392
PNUD	LIR/97/001	Soutien à la remise en état du secteur éducatif		228 947	228 947
	Madagascar				
PNUD	MAG/A4/010	SAT-1 – Détermination de l'accès et de la rétention en vue de l'éducation pour tous	2 947	7 000	9 947
PNUD	MAG/91/001	Consolidation des capacités nationales en planification de l'éducation	185 440	34 023	219 463
FNUAP	MAG/93/P01	Introduction de l'éducation en matière de population et de vie familiale dans le système scolaire	58 358	10 000	68 358
Norvège	504/MAG/10	Consolidation du développement de la postalphabétisation	5 382	22 003	27 385
Pays-Bas	519/MAG/42	Conservation des écosystèmes naturels (phase II)	311 493	439 858	751 351
Banque mondiale	700/MAG/10	Renforcement du secteur de l'éducation	285 488	113 639	399 127
	Malawi				
PNUD	MLW/S2/012	SAT-2 – Éducation	9 500		9 500
FNUAP	MLW/93/P01	Intégration de l'éducation en matière de population dans les programmes scolaires	310 504	-61 835	248 669
Danemark	510/MLW/10	Vers l'intégration des besoins éducatifs spéciaux dans les programmes ordinaires de développement de la petite enfance		22 000	22 000
Danemark	510/MLW/50	Programme de formation de parlementaires	48 960		48 960
Danemark	510/MLW/55	Programme de formation de parlementaires		108 841	108 841
	Mali				
PNUD	MLI/A5/010	SAT-1 – Appui à l'élaboration d'un plan d'action pour la nouvelle école fondamentale	52 263		52 263
PNUD	MLI/A5/020	SAT-1 – Assistance dans le domaine du tourisme	15 000	9 295	24 295

Source de financement	Cote et titre	Dépenses			
		1996	1997	Total	
		(en dollars des États-Unis)			
PNUD	MLI/B1/030	SAT-2 – Appui à la formation d'un programme de développement des ressources humaines	36 017	39 816	75 833
PNUD	MLI/91/014	Gestion améliorée des ressources de la biodiversité de la réserve de la boucle de Baoulé	50 556	35 078	85 634
PNUD	MLI/91/030	Formulation d'un programme de développement des ressources humaines (éducation/formation)	155 579	183 750	339 329
FNUAP	MLI/96/P01	Éducation scolaire à la vie familiale et en matière de population	168 073	117 635	285 708
PNUD	MLI/96/005	« Je veux être comme les filles qui vont à l'école » (Mopti)		249 419	249 419
Norvège	504/MLI/10	Les femmes rurales et l'environnement	27 755	3 414	31 169
Norvège	504/MLI/11	Accroissement de la participation des filles et des femmes à l'éducation de base	53 421	178 192	231 613
Banque africaine de développement	702/MLI/10	Polytechnique rurale	183 215	4 020	187 235
OPEP	706/MLI/10	Appui à l'éducation de base	135 258	126 551	261 809
Mauritanie					
PNUD	MAU/A5/010	SAT-1 – Appui à l'initiative de développement humain durable	22 615		22 615
PNUD	MAU/A7/001	AEPP – Appui à l'initiative de développement humain durable : formulation de la stratégie nationale		34 752	34 752
FNUAP	MAU/95/P02	Éducation en matière de vie familiale	52 747	76 339	129 086
FNUAP	MAU/96/P01	Émancipation de la femme	64 300	190 198	254 498
Allemagne	507/MAU/10	Amélioration des matériels didactiques	30 319	55 342	85 661
Allemagne	507/MAU/40	Approche globale du développement durable des zones rurales du désert, oasis de Quadane	105 296	113 828	219 124
AGFUND	522/MAU/12	Programme national d'alphabétisation et d'éducation des adultes (phase II)	43 562	8 959	52 521
Mozambique					
PNUD	MOZ/A5/010	SAT-1 – Soutien à la formulation d'une stratégie pour le secteur éducatif	9 964	-4 769	5 195
PNUD	MOZ/S1/006	SAT-2 – Éducation de base	9 500	18 650	28 150
PNUD	MOZ/91/006	Éducation de base	85 921	88 603	174 524
PNUD	MOZ/96/016	Renforcement de la démocratie et de la gouvernance par le développement des médias		175 858	175 858

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
		(en dollars des États-Unis)		
Pays-Bas	519/MOZ/10	Apprendre sans frontières – projet pilote		27 841
Italie	534/MOZ/10	Réintégration durable des réfugiés par le développement et l'éducation communautaires		339 648
Union européenne	539/MOZ/55	Empresa jovem : construction de deux centres d'artisanat		168 322
Portugal	540/MOZ/50	Entreprise jeunesse au Mozambique		87 836
Finlande	802/MOZ/70	Expert associé – Patrimoine mondial		42 101
Pays-Bas	805/MOZ/10	Expert associé – Éducation fondamentale et non formelle		187 688
Pays-Bas	805/MOZ/55	Expert associé – Mobilisation et intégration de la jeunesse		191 468
Namibie				
PNUD	NAM/C5/001	Perfectionnement des enseignants en cours d'emploi, élaboration des programmes et formation		174 174
PNUD	NAM/92/005	Élaboration des programmes et formation pour le perfectionnement des enseignants en cours d'emploi		49 518
PNUD	NAM/95/M01	Développement des ressources humaines pour la réinsertion communautaire des handicapés		35 842
PNUD	NAM/95/001	Élaboration des programmes et formation pour le perfectionnement des enseignants en cours d'emploi (phase II)		148 598
Danemark	510/NAM/60	Formation du personnel de la société nationale de radiodiffusion namibienne		179 915
Danemark	801/NAM/10	Expert associé – Éducation		72 182
Pays-Bas	805/NAM/60	Expert associé – Communication		56 499
Allemagne	808/NAM/55	Expert associé – Sciences sociales et humaines		16 102
Niger				
PNUD	NER/A5/010	SAT-1 – Lutte contre la pauvreté : appui technique à l'élaboration de la composante éducation/formation		10 738
FNUAP	NER/L2/P01	Éducation en matière de population à l'école		84 617
FNUAP	NER/92/P01	Éducation en matière de population à l'école		15 336
Danemark	510/NER/10	Formation d'animatrices rurales polyvalentes		37 614

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
		(en dollars des États-Unis)			
	Nigéria				
PNUD	NIR/S1/020	SAT-2 – Mise en place d'une capacité de formation des ingénieurs en électronique et génie électronique	1 500	2 985	4 485
PNUD	NIR/S2/010	SAT-2 – Alphabétisation de masse	19 000	19 540	38 540
PNUD	NIR/91/020	Renforcement de la capacité de formation des ingénieurs en électronique et génie en informatique	63 896	48 811	112 707
	République démocratique du Congo				
PNUD	ZAI/96/014	Appui à la formulation d'un programme d'investissement pour le secteur éducatif		250 627	250 627
PNUD	ZAI/97/001	Appui à la création et au fonctionnement de l'école régionale postuniversitaire d'aménagement intégré des forêts tropicales		27 696	27 696
	Rwanda				
PNUD	RWA/B1/015	SAT-2 – Appui à l'ajustement de la réforme scolaire	19 000		19 000
PNUD	RWA/91/015	Appui à l'ajustement de la réforme scolaire	85 142	560 180	645 322
PNUD	RWA/97/006	Appui à la coordination et programmation de l'aide au développement		212 750	212 750
UNICEF	201/RWA/10	Mallette d'urgence pour enseignants au Rwanda	60 496		60 496
HCR	203/RWA/10	Impression de manuels scolaires et de livres du maître pour les réfugiés rwandais de la région de Kagera	37 355		37 355
Contributions volontaires	431/RWA/10	Programme éducatif d'urgence pour les enfants réfugiés rwandais de Tanzanie	59 518		59 518
Contributions volontaires	431/RWA/11	Opérations éducatives au Rwanda (Ministère rwandais de l'enseignement primaire et secondaire)	85 320	4 339	89 659
Contributions volontaires	437/RWA/60	« Media Rwanda »	91 164	21 519	112 683
Pays nordiques	516/RWA/60	Formation d'une nouvelle promotion de journalistes rwandais		78 797	78 797
	Sao Tomé-et-Principe				
FNUAP	STP/93/P01	Institutionnalisation de l'éducation en matière de population et de vie familiale dans les écoles secondaires	45 097	69 781	114 878
	Sénégal				
PNUD	SEN/A7/001	AEPP – Appui à la formulation d'un programme de développement de l'éducation de base		82 159	82 159

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
		(en dollars des États-Unis)			
FNUAP	SEN/93/P04	Éducation relative à la vie familiale dans les établissements scolaires	193 187	25 973	219 160
Danemark	510/SEN/10	Alphabétisation fonctionnelle des parents	62 940		62 940
Banque mondiale	700/SEN/12	Quatrième projet relatif à l'éducation	29 171	30 946	60 117
Banque mondiale	700/SEN/13	Développement des ressources humaines (éducation V)	125 749	131 176	256 925
Banque africaine de développement	702/SEN/10	Développement de l'enseignement élémentaire	6 146	670	6 816
OPEP	706/SEN/11	2 ^e projet éducation-fonds OPEP (consultant architecte)		25 000	25 000
	Sierra Leone				
PNUD	SIL/87/005	Consolidation de la réforme de l'enseignement primaire en vue de sa mise en œuvre à l'échelle nationale	13 835	192 214	206 049
Banque africaine de développement	702/SIL/11	Amélioration de l'éducation de base ainsi que de la formation technique et professionnelle	343 069	194 759	537 828
	Afrique du Sud				
Pays-Bas	519/SAF/60	Développement de ressources humaines pour les médias		44 837	44 837
Belgique	800/SAF/41	Expert associé – Science et technologie	10 496	58 680	69 176
	Swaziland				
PNUD	SWA/S6/001	AST – Renforcement de la bonne gouvernance		30 000	30 000
	Togo				
PNUD	TOG/S1/003	SAT-2 – Activité d'alphabétisation et développement local	12 524	3 740	16 264
	Ouganda				
PNUD	UGA/S5/001	AST – Prévention du sida et lutte contre la pauvreté dans les établissements secondaires		17 693	17 693
FNUAP	UGA/93/P06	Éducation en matière de population et de vie familiale dans l'enseignement scolaire formel	21 101	2 396	23 497
République de Corée	526/UGA/60	Mise en place d'un réseau national de communication de données en Ouganda		35 957	35 957
OPEP	706/UGA/10	Remise en état et agrandissement de collèges techniques	34 642		34 642
	République-Unie de Tanzanie				
PNUD	URT/A5/010	SAT-1 – Évaluation des besoins de l'éducation en matière d'environnement et de population	52 038	61 563	113 601

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
PNUD	URT/90/013	Services nationaux d'information		20 020
Danemark	510/URT/10	Stages de courte durée pour les enseignants du système formel sur les besoins éducatifs spéciaux		27 516
Italie	534/URT/70	Activités de restauration de la ville de pierre de Zanzibar		227 734
Zambie				
PNUD	ZAM/S1/012	SAT-2 – Production de matériel pour l'enseignement des sciences et des mathématiques		9 500
PNUD	ZAM/91/012	Production de matériel pour l'enseignement des sciences et des mathématiques (phase II)		160 970
Danemark	510/ZAM/10	Mise en place d'écoles intégratrices et de programmes de soutien communautaire		191 289
AGFUND	522/ZAM/10	Alphabétisation intégrée, postalphabétisation, nutrition et activités génératrices de revenus pour les femmes des zones rurales		22 879
Zimbabwe				
FNUAP	ZIM/93/P01	Éducation en matière de population dans l'enseignement scolaire formel		34 028
Suède	503/ZIM/10	Projet de recherche sur la nutrition et la santé – évaluation nationale		61 742
Danemark	510/ZIM/61	Formation aux techniques du film		19 395
Danemark	510/ZIM/62	Formation aux techniques du film		35 819
African National Congress				
PNUD	ANC/92/002	Enseignement postsecondaire et formation professionnelle		35 848
B. PROJETS RÉGIONAUX				
UNICEF	201/RAF/80	Indicateurs du développement de l'éducation		171 858
UNOCA	210/RAF/60	Séminaire de promotion d'une presse africaine indépendante et pluraliste		338 880
Contributions volontaires	406/RAF/01	Initiatives spéciales pour la région des Grands Lacs		510 738
Contributions volontaires	406/RAF/70	Campagne de « Lecture pour tous » pour l'Afrique, 1994-1995		171 858
Contributions volontaires	410/RAF/40	Recherche et développement en Afrique		338 880

Source de financement	Cote et titre	Dépenses			
		1996	1997	Total	
		(en dollars des États-Unis)			
Contributions volontaires	410/RAF/42	Fonds international pour le développement technologique de l'Afrique	98 500	51 000	149 500
Contributions volontaires	411/LIB/70	Histoire générale de l'Afrique – Contribution libyenne	109 931	138 803	248 734
Contributions volontaires	411/RAF/70	Histoire générale de l'Afrique	36 547	84 089	120 636
Contributions volontaires	411/RAF/71	Histoire générale de l'Afrique (vol. VIII) – Contribution de la Côte d'Ivoire		57 798	57 798
Contributions volontaires	435/RAF/10	Programme régional d'élimination de l'analphabétisme en Afrique – Contribution espagnole	203 671	255 562	459 233
Contributions volontaires	447/RAF/40	Frais d'adhésion au Réseau africain d'institutions scientifiques et technologiques (RAIST)	13 453	17 766	31 219
Suède	503/RAF/80	Renforcement des systèmes nationaux d'information statistique pour la planification et la gestion de l'éducation en Afrique subsaharienne	153 010	69 770	222 780
Suède	503/RAF/81	Information statistique sur l'éducation nationale (NESIS) (phase II)		139 620	139 620
Norvège	504/RAF/48	Promotion de l'ethnobotanique et des utilisations durables des ressources végétales	189 372	141 973	331 345
Allemagne	507/RAF/12	Promotion du changement et du renouvellement de l'éducation de base en Afrique	79 713	325 363	405 076
Allemagne	507/RAF/13	Éducation de base et formation professionnelle pour jeunes non scolarisés		34 381	34 381
Allemagne	507/RAF/43	Encouragement aux établissements scientifiques en vue de lutter contre la désertification du Sahel (phase II)	175 747	30 236	205 983
Allemagne	507/RAF/44	Les réserves de biosphère au service de la préservation de la biodiversité et du développement durable en Afrique anglophone	54 107	150 878	204 985
Allemagne	507/RAF/45	Gestion des ressources en eau pour le développement durable du bassin du lac Tchad		87 386	87 386
Allemagne	507/RAF/60	Création de services de presse rurale en Guinée et au Mali	64 263	28 145	92 408
Allemagne	507/RAF/72	Formation de muséologues, Prema (phase II)	309 735		309 735
Allemagne	507/RAF/73	Prévention dans les musées d'Afrique, ICCROM-Prema (phase III)		229 121	229 121
Danemark	510/RAF/10	Promotion de l'éducation des jeunes filles et femmes en Afrique	83 209	148 779	231 988
Danemark	510/RAF/11	Initiatives nationales pour l'analyse du secteur de l'éducation en Afrique		86 502	86 502

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
Danemark	510/RAF/12	Éducation pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique australe		87 282
Danemark	510/RAF/40	Évaluation biologique des méthodes écologiques d'exploitation du sol dans les systèmes de petite exploitation agricole		234 500
Danemark	510/RAF/60	Développement de l'Institut des médias de l'Afrique australe		100 328
Pays-Bas	519/RAF/10	Formation à l'utilisation de la radio interactive dans les pays lusophones d'Afrique (IRI/PALOP)		104 324
Pays-Bas	519/RAF/11	Consortium de l'Afrique australe pour le contrôle de la qualité de l'enseignement		182 055
Pays-Bas	519/RAF/12	Établissements d'enseignement		26 379
France	520/RAF/69	Développement de la presse indépendante en Afrique		39 486
France	520/RAF/80	Système d'information statistique sur les dépenses de l'éducation		86 983
États-Unis d'Amérique	523/RAF/60	Développement de la presse indépendante en Afrique		2 655
Canada	525/RAF/70	Composition, publication et diffusion de documents pour les adolescents de 12 à 17 ans sur les énergies renouvelables pour le Mozambique et l'Angola		60 854
République de Corée	526/RAF/10	Formation en matière de planification et de gestion des programmes d'alphabétisation – Amélioration de la base d'information sur l'alphabétisation (Mozambique et Zambie)		63 509
Conférence épiscopale	532/RAF/10	Formation pédagogique des enseignants de l'enseignement supérieur		50 841
Italie	534/RAF/61	Réseau informatique pour l'Afrique (RINAF)		50 841
Portugal	540/RAF/10	Enfants des pays lusophones d'Afrique ayant des besoins spéciaux		184 551
Portugal	540/RAF/60	Renforcement des structures archivistiques dans les pays lusophones d'Afrique		65 434
Allemagne	543/RAF/61	Médias communautaires à l'appui de l'éducation de base		25 723
Allemagne	540/RAF/62	Communication et bonne gouvernance en Afrique occidentale et centrale		18 756
Allemagne	543/RAF/63	Développement de la Fédération des professionnelles africaines des médias		9 000
SADC	549/RAF/10	Élaboration, planification et gestion des politiques éducatives		29 563

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
Belgique	800/RAF/10	Expert associé – Réseau des écoles associées	43 427	43 427
Danemark	801/RAF/10	Expert associé – Éducation en matière de population	10 718	10 718
Danemark	801/RAF/40	Expert associé – Sciences fondamentales	10 387	64 895
Danemark	801/RAF/60	Expert associé – Communication	9 587	9 587
Finlande	802/RAF/11	Expert associé – Éducation spéciale	66 924	41 534
Pays-Bas	805/RAF/10	Expert associé – Systèmes d'instruction	74 122	1 437
Pays-Bas	805/RAF/11	Expert associé – Éducation de base	47 905	16 067
Pays-Bas	805/RAF/12	Expert associé – Éducation des femmes	68 478	53 755
Pays-Bas	805/RAF/13	Expert associé – Éducation relative au sida	9 890	50 563
Pays-Bas	805/RAF/14	Expert associé – Éducation de base	17 216	17 216
Autriche	812/RAF/10	Expert associé – Éducation en matière de population	58 828	65 403

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
ASIE-PACIFIQUE					
A. PROJETS NATIONAUX					
Afghanistan					
UNOCA	209/AFG/10	Projets éducatifs comprenant la participation de femmes	9 800	22 883	32 683
UNOCA	209/AFG/12	Programme éducatif UNOCA/UNESCO-Fourniture d'équipements et de matériels scolaires	18 198	1 333	19 531
UNOCA	209/AFG/21	Production et fourniture de matériels pédagogiques pour l'éducation de base en Afghanistan	22 467		22 467
UNOCA	209/AFG/72	Programme culturel UNOCA/UNESCO pour l'Afghanistan – Aide au Musée de Kaboul	11 472	2 632	14 104
Financement privé	570/AFG/70	Inventaire et sauvegarde du Musée de Kaboul	1 770	906	2 676
Bangladesh					
PNUD	BGD/S2/009	SAT-2 – Éducation, information et gestion	11 719	3 636	15 355
PNUD	BGD/85/002	Programme national d'alphabétisation	63 049	66 486	129 535
FNUAP	BGD/91/P01	Institutionnalisation de l'éducation en matière de population dans le système scolaire	11 726	200	11 926
PNUD	BGD/92/009	Information pédagogique et gestion de l'éducation	-203 688	22 965	-180 723
Japon	536/BGD/71	Conservation des monuments de Paharpur Vihara	49 529	-4 416	45 113
Japon	536/BGD/72	Conservation des monuments de Bagerhat	40 082	3 541	43 623
OPEP	706/BGD/10	Développement des ressources humaines : renforcement de la capacité d'enseignement technique et de formation professionnelle		8 103	8 103
Norvège	806/BGD/10	Expert associé – Éducation		31 158	31 158
Bhoutan					
Norvège	504/BHU/11	Mission d'évaluation concernant le projet 504/BHU/10		19 008	19 008
Danemark	510/BHU/70	Aide à la sauvegarde du patrimoine culturel du Bhoutan	121 788	31 967	153 755
Cambodge					
PNUD	CMB/B1/009	SAT-2 – Développement des capacités de gestion de l'éducation et des ressources humaines	33 819	49 797	83 616
PNUD	CMB/91/009	Développement des capacités de gestion de l'éducation et des ressources humaines	1 185 298	553 200	1 738 498

Source de financement	Cote et titre	Dépenses			
		1996	1997	Total	
		(en dollars des États-Unis)			
PNUD	CMB/92/011	Plan de zonage et de gestion de l'environnement du site d'Angkor	28 980	-1 896	27 084
PNUD	CMB/92/019	Assistance à l'Institut de technologie	6 244	-29 285	-23 041
FNUAP	CMB/95/P05	Intégration de l'éducation en matière de population dans l'enseignement secondaire	20 830		20 830
FNUAP	CMB/95/P06	Projet pilote visant à intégrer l'éducation en matière de population dans le système d'enseignement formel	159 731	267 222	426 953
FNUAP	CMB/97/P08	Plaidoyer et campagne d'information du public en faveur du recensement démographique		243 869	243 869
Contributions volontaires	311/CMB/70	Campagne pour la préservation et la mise en valeur du site d'Angkor		6 462	6 462
Contributions volontaires	311/CMB/71	Formation des guides touristiques au Cambodge	6 000		6 000
Contributions volontaires	406/CMB/70	Programme d'entraide de la FNAUJ – Centre éducatif	13 626	6 285	19 911
Contributions volontaires	450/CMB/11	Informatisation du département d'économie de la faculté de droit et des sciences économiques de Phnom Penh		60 000	60 000
Danemark	510/CMB/60	Institut cambodgien de communication	263 742	16 778	280 520
Danemark	510/CMB/61	Institut cambodgien de communication (phase II)		141 328	141 328
France	520/CMB/60	Création d'un centre de formation aux médias	86 000		86 000
France	520/CMB/71	Sauvegarde d'Angkor	28 740		28 740
France	520/CMB/74	Secrétaire permanent du Comité international pour Angkor	20 742		20 742
France	520/CMB/75	Restauration du Bapuon (phase II)	148 755		148 755
France	520/CMB/76	Restauration de la Terrasse des éléphants		37 705	37 705
France	520/CMB/77	Achèvement de l'inventaire des objets de la conservation d'Angkor		21 024	21 024
France	520/CMB/78	« Police du patrimoine »	37 790		37 790
Italie	534/CMB/70	Restauration du monument de Pre Rup à Angkor	58 807		58 807
Japon	536/CMB/72	Formation pour la constitution de capacités nationales en matière de conservation des monuments culturels	42 578	14 292	56 870
Japon	536/CMB/75	Publication de l'ICOM : pillage à Angkor – Cent objets disparus		6 000	6 000
Japon	536/CMB/78	Conservation et restauration de la place royale du Bayon et d'Angkor Vat, Cambodge	1 671 462	1 676 462	3 347 924

Source de financement	Cote et titre	Dépenses (en dollars des États-Unis)			
		1996	1997	Total	
Japon	536/CMB/79	Assistance technique au Bureau de conservation d'Angkor (phase II)	283 518	47 039	330 557
Royaume-Uni	545/CBM/70	Rénovation de la Bibliothèque universitaire des beaux-arts		16 407	16 407
Japon	556/CMB/70	Formation pour la constitution de capacités nationales en matière de conservation des monuments culturels (phase II)		386 079	386 079
Japon	556/CMB/72	Formation pour la constitution de capacités nationales en matière de conservation des monuments culturels		56 578	56 578
FNAUJ	570/CMB/10	Programme d'entraide de la FNAUJ	24 394		24 394
FNAUJ	570/CMB/11	Unité Terakoya au Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh	164 668		164 668
Financement privé	570/CMB/12	Étude de faisabilité concernant la création de l'Université d'Angkor	15 921	22 259	38 180
Financement privé	570/CMB/13	Projet Terakoya (phase III)		91 281	91 281
Danemark	801/CMB/60	Expert associé – Communication	99 150	47 208	146 358
France	811/CMB/70	Expert associé – Comité international de coordination	61 782	77 523	139 305
Chine					
PNUD	CPR/A5/010	SAT-1 – Indicateurs de la qualité de l'éducation	93 469	6 531	100 000
PNUD	CPR/S1/420	SAT-2 – Éducation de base : administration et enseignement	24 416	19 866	44 282
PNUD	CPR/S6/310	AST – Éducation environnementale		11 730	11 730
FNUAP	CPR/91/P19	Éducation en matière de population dans les écoles secondaires		14 061	14 061
PNUD	CPR/91/420	Éducation de base : administration et enseignement	454 340	187 486	641 826
Comité catholique contre la faim et pour le développement	533/CPR/10	Éducation des adultes en Chine	137 300		137 300
Japon	536/CPR/71	Protection et conservation des ruines de l'ancienne cité de Jiaohe (phase II)	41 856	22 245	64 101
Japon	536/CPR/72	Préservation des contes et poésies populaires et autres biens du patrimoine culturel immatériel traditionnel des Han de Chine	31 587	3 395	34 982
Japon	536/CPR/73	Protection et conservation de la grande salle hanyuan du Palais Daming, Xian (phase I)	168 159	417 939	586 098
Japon	536/CPR/74	Faire revivre le Palais Daming		12 000	12 000

Source de financement	Cote et titre	Dépenses			
		1996	1997	Total	
		(en dollars des États-Unis)			
Financement privé	570/CPR/70	Remise en état, protection et conservation du site de l'Homme de Pékin, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial	20 048	41 483	61 531
Banque mondiale	700/CPR/10	Élaboration de manuels scolaires	28 513		28 513
Banque asiatique de développement	701/CPR/10	Politique et planification de l'éducation pour tous dans la province de Hebei	99 633	13 859	113 492
Îles Cook					
OPEP	528/CKI/10	Programme de prévention de l'alcoolisme et de sensibilisation dans ce domaine		36 256	36 256
République populaire démocratique de Corée					
FNUAP	DRK/90/P03	Appui, sous forme d'éducation et d'incitations, en ce qui concerne la santé maternelle et infantile et la planification de la famille	16 871	1 000	17 871
Comité catholique contre la faim et pour le développement	533/DRK/20	Éducation des adultes à l'intention des agriculteurs des provinces de Hamhung et Kangwon	95	113 977	114 072
Comité catholique contre la faim et pour le développement	533/DRK/21	Éducation des adultes dans la région d'Ichon		105 860	105 860
Fidji					
PNUD	FIJ/A7/004	AEPP – Planification stratégique pour l'Unité de cinéma et de télévision de Fidji		10 655	10 655
FNUAP	FIJ/93/P01	Éducation en matière de population et préparation à la vie familiale dans les écoles	31 223		31 223
Inde					
PNUD	IND/A4/020	SAT-1 – Cryogénie, recherche scientifique et industrielle	15 211		15 211
PNUD	IND/A5/010	SAT-1 – Animatrices pour la formation féminine dans les secteurs tribaux	61 530		61 530
PNUD	IND/A5/020	SAT-1 – Étude sur l'application de l'enseignement à distance	51 152		51 152
PNUD	IND/S0/003	SAT-2 – Renforcement des capacités en matière d'études hydrologiques	15 596		15 596
PNUD	IND/S3/019	SAT-2 – Services nationaux de documentation interactive multimédia sur les ressources culturelles	6 417	19 000	25 417
PNUD	IND/90/003	Renforcement des capacités en matière d'études hydrologiques		24 000	24 000
PNUD	IND/93/019	Services nationaux de documentation interactive multimédia sur les ressources culturelles	99 928	80 501	180 429

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
		(en dollars des États-Unis)			
Pays-Bas	519/IND/40	Étude sur le rôle des bois sacrés dans la conservation et la gestion de la diversité biologique	17 400	17 400	
Pays-Bas	519/IND/70	Chants de la meule	19 000	19 000	
Japon	536/IND/70	Conservation et préservation des monuments bouddhiques de Sanchi et Satdhara	14 998	1 671	16 669
Financement privé	570/IND/40	Conservation de la biodiversité eu égard aux connaissances traditionnelles et remise en état des écosystèmes	6 100	61 781	67 881
Financement privé	570/IND/70	Mission d'enquête en Inde en vue de la préservation du Taj Mahal		10 239	10 239
Indonésie					
PNUD	INS/A5/010	SAT-1 – Éducation sanitaire et nutritionnelle	21 000	27 765	48 765
PNUD	INS/S2/007	SAT-2 – Activités de planification et de renforcement des capacités dans le sillage de la CNUED	14 176		14 176
PNUD	INS/S3/001	SAT-2 – Réseau indonésien d'enseignement à distance	9 500		9 500
PNUD	INS/S3/011	SAT-2 – Aménagement de la zone côtière de Riau	30 283	4 750	35 033
PNUD	INS/S5/003	SAT-2 – Appui pour l'amélioration du programme d'enseignement à contenu local	80 060	88 586	168 646
PNUD	INS/93/001	Réseau indonésien d'enseignement à distance	162 128	80 594	242 722
PNUD	INS/93/004	Appui pour la gestion du parc national du Kutai	415 332	309 770	725 102
PNUD	INS/95/003	Appui pour l'amélioration du programme d'enseignement à contenu local	44 023	17 878	61 901
Contributions volontaires	303/INS/70	Sauvegarde du temple de Borobudur		7 000	7 000
Danemark	510/INS/40	Communication d'information sur l'éco-développement aux fins d'éducation et de sensibilisation dans certains secteurs d'activité sur le lac Toba et dans les îles Nias	40 305	85 310	125 615
Iran (République islamique d')					
PNUD	IRA/A4/010	SAT-1 – Programme national d'hydrologie		27 570	27 570
PNUD	IRA/89/035	Projet pilote de production d'insecticides biologiques	16 230	18 701	34 931
PNUD	IRA/90/009	Appui à l'Institut international de génie parasismique et de sismologie	26 000	4 999	30 999
Japon					
Autofinancé	908/JAP/70	Traduction de grandes œuvres	12 906	8 582	21 488

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
		(en dollars des États-Unis)		
	République démocratique populaire lao			
PNUD	LAO/A4/010	SAT-1 – Enseignement de base non formel		-14 000
PNUD	LAO/A5/010	SAT-1 – Évaluation des besoins fondamentaux des villages réintégrés par leur population		87 540
PNUD	LAO/S2/010	SAT-2 – Enseignement pour les minorités ethniques		72 949
Suède	503/LAO/10	Programme d'enseignement intégré – Mise sur pied du groupe national de mise en œuvre		27 508
Norvège	504/LAO/11	Formation au travail d'alphabétisation et de postalphabétisation pour les femmes appartenant à des minorités ethniques		202 338
Norvège	504/LAO/12	Téléenseignement de base à l'appui du développement durable dans la région centrale de la République démocratique populaire lao		577 553
France	520/LAO/63	Renforcement du réseau de communication de l'agence de presse KPL		29 282
OPEP	528/LAO/70	« Nam Ha Ecotourisme » : planification du développement d'un tourisme culturel et écologiquement viable par l'intermédiaire du district et des dirigeants communautaires locaux		28 600
Italie	534/LAO/70	Renforcement des capacités en matière de gestion du patrimoine culturel dans le contexte de l'aide en faveur de la préservation de Wat Phu		174 955
Japon	536/LAO/20	Sauvegarde et promotion du patrimoine culturel immatériel des groupes minoritaires		35 000
Japon	536/LAO/70	Programme de formation pour la préservation des biens culturels en particulier de Wat Phu et Champassak		161 718
Norvège	806/LAO/10	Expert associé – Alphabétisation		17 572
	Maldives			
PNUD	MDV/A5/010	SAT-1 – Amélioration de l'enseignement des sciences aux Maldives		31 494
AGFUND	522/MDV/10	Développement de l'Institut de formation des enseignants		22 989
	Micronésie			
PNUD	MIC/A4/010	SAT-1 – Étude de faisabilité pour l'élaboration d'un plan directeur pour Nan Mandol		12 209
FNUAP	MIC/92/P02	Éducation en matière de population et préparation à la vie familiale au Collège de Micronésie		57 706

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
Mongolie				
PNUD	MON/S6/001	SAT-2 – Programme de formation des cadres : politique et appui		33 150
Danemark	510/MON/10	Éducation non formelle pour les femmes nomades du désert de Gobie		183 060
Danemark	510/MON/11	Téléenseignement de base en Mongolie		35 153
Danemark	510/MON/55	Droits de l'homme, démocratie et développement au niveau de la communauté locale (« BAG »)		179 814
Japon	536/MON/70	Protection et conservation des ruines de la ville ancienne de Kharakhorum		97 961
Japon	536/MON/71	Colloque et festival internationaux des conteurs et chercheurs d'Asie centrale		166 319
Danemark	801/MON/10	Expert associé – Enseignement non formel		44 752
Norvège	806/MON/10	Expert associé – Enseignement non formel		66 724
Myanmar				
PNUD	MYA/B3/028	SAT-2 – Amélioration de l'accès à l'enseignement primaire dans les zones rurales		86 318
PNUD	MYA/B3/033	SAT-2 – Amélioration de la qualité de l'enseignement primaire dans les zones rurales		28 964
PNUD	MYA/B6/004	SAT-2 – Amélioration de l'accès des enfants, femmes et hommes des communautés les plus pauvres à l'enseignement primaire		35 690
PNUD	MYA/S6/003	SAT-2 – Renforcement des capacités de lutte contre le VIH/sida (élaboration de programmes et formation des enseignants)		115 282
PNUD	MYA/93/028	Amélioration de l'accès à l'enseignement primaire dans les zones/communautés rurales		35 690
PNUD	MYA/93/033	Amélioration de la qualité de l'enseignement primaire dans les zones rurales		115 282
PNUD	MYA/96/004	Amélioration de l'accès des enfants, femmes et hommes des communautés les plus pauvres à l'enseignement primaire pour tous		35 690
Népal				
FNUAP	NEP/93/P01	Institutionnalisation de l'éducation en matière de population dans le système scolaire		21 740
Danemark	510/NEP/60	Réorganisation de la Bibliothèque nationale du Népal à l'appui des programmes d'alphabétisation		17 664
Japon	536/NEP/71	Préservation de certains monuments de la vallée de Katmandou		39 404

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
(en dollars des États-Unis)					
Pakistan					
PNUD	PAK/A2/002	SAT-1 – Liens entre les besoins en ressources humaines et la stratégie nationale de conservation	7 040		7 040
PNUD	PAK/A4/010	SAT-1 – Éducation de base	10 550	5 181	15 731
PNUD	PAK/A5/010	SAT-1 – Alphabétisation fonctionnelle	30 095	49 081	79 176
PNUD	PAK/S1/016	SAT-2 – Aide à la formation des professeurs de l'enseignement privé		10 252	10 252
PNUD	PAK/89/031	Assistance internationale pour la préservation du site archéologique de Moenjodaro	19 131	70 666	89 797
FNUAP	PAK/94/P05	Éducation en matière de population dans le système scolaire	76 741	62 585	139 326
Contributions volontaires	302/PAK/70	Préservation du site de Moenjodaro	44 278	481 245	525 523
Pays-Bas	519/PAK/70	Préservation du site archéologique de Moenjodaro	71 480	17 862	89 342
Japon	536/PAK/70	Préservation des monuments de Gandhara	92 445	92 412	184 857
Japon	536/PAK/71	Conservation des monuments de Moenjodaro	1 615	41 460	43 075
Autofinancé	908/PAK/70	Traduction de grandes œuvres	21 330	1 900	23 230
Papouasie-Nouvelle-Guinée					
PNUD	PNG/B4/008	SAT-2 – Renforcement de la gestion institutionnelle du système éducatif	11 968		11 968
PNUD	PNG/94/008	Renforcement de la gestion institutionnelle du système éducatif	81 912		81 912
Philippines					
PNUD	PHI/S3/005	SAT-2 – Le développement technique et les transferts de technologie comme moyens d'atteindre la compétitivité internationale		17 100	17 100
Danemark	510/PHI/10	Accroître la participation des ONG à l'alphabétisation fonctionnelle des femmes musulmanes de Mindanao	250 405		250 405
Danemark	510/PHI/61	Radio communautaire de Tambouli	46 071		46 071
Danemark	510/PHI/62	Radio communautaire de Tambouli (phase II)	126 849	90 455	217 304
République de Corée					
COI	193/ROK/20	Détachement d'un spécialiste du programme auprès de la Commission océanographique intergouvernementale (COI)	100 806	44 105	144 911
Autofinancé	908/ROK/70	Traduction de grandes œuvres	23 599	20 063	43 662

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
Îles Salomon				
FNUAP	SOI/92/P01	Éducation en matière de population à l'école		71 832
Sri Lanka				
PNUD	SRL/86/013	Études universitaires supérieures en informatique		36 980
PNUD	SRL/97/205	Renforcement des capacités institutionnelles en vue de la restructuration et de la réforme du système éducatif		32 122
AGFUND	522/SRL/10	Enseignement des connaissances et savoir-faire élémentaires aux adultes en vue du développement rural		35 515
Autofinancé	917/SRL/40	Équipement pour diapositives		4 257
Territoires sous tutelle des îles du Pacifique (PALAU)				
FNUAP	TTP/93/P01	Éducation et sensibilisation en matière de population aux îles Palau		23 466
Viet Nam				
PNUD	VIE/B3/002	SAT-2 – Renforcement du réseau sismologique		27 302
PNUD	VIE/93/002	Renforcement du réseau sismologique		7 123
FNUAP	VIE/94/P01	Éducation en matière de population dans le système scolaire		121 888
Contributions volontaires	450/VIE/11	Prépresse pour les livres scolaires		28 112
Japon	536/VIE/73	Étude sur 53 groupes ethniques au Viet Nam		194 124
Japon	536/VIE/74	Séminaire international sur l'utilisation traditionnelle du bambou dans la vie moderne (Viet Nam)		60 000
B. PROJETS RÉGIONAUX				
PNUD	RAS/A2/003	SAT-1 – Réseau d'information sur l'environnement du Pacifique		8 400
PNUD	RAS/A5/010	SAT-1 – L'alphabétisation comme moyen d'améliorer la condition des pauvres		105 705
PNUD	RAS/B2/302	SAT-2 – Éducation de base et connaissances nécessaires à la vie quotidienne		121 562
PNUD	RAS/S4/290	SAT-2 – Technologie et environnement		51 747
FNUAP	RAS/92/P05	Centre régional d'échange d'information sur l'éducation et la communication en matière de population		491
PNUD	RAS/92/302	Éducation de base et connaissances nécessaires à la vie quotidienne		9 804
				-150 293

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
FNUAP	RAS/96/P02	Centre régional d'échange d'information sur l'éducation et la communication en matière de population	170 684	127 899	298 583
HCR	203/RAS/60	Asie centrale : jeunesse, tolérance et télévision	10 000		10 000
PNUE	213/RAS/41	Mise en place d'un réseau régional, d'une base de données exhaustive et d'un système régional de gestion de l'information		96 166	96 166
Contributions volontaires	407/RAS/15	Programme d'innovation éducative en vue du développement en Asie et dans le Pacifique (République de Corée)	6 737	15 543	22 280
Contributions volontaires	407/RAS/16	Programme d'innovation éducative en vue du développement en Asie et dans le Pacifique (République populaire de Chine)	7 078	6 938	14 016
Contributions volontaires	411/RAS/70	Histoires générales : Histoire des civilisations d'Asie centrale	48 420	12 668	61 088
Contributions volontaires	450/RAS/09	Extension des activités du RINSCA au Bhoutan, aux Maldives, à la Mongolie, au Népal et au Sri Lanka	68 423		68 423
Contributions volontaires	453/RAS/10	Programme d'éducation pour tous en Asie et dans le Pacifique	12 000		12 000
Norvège	504/RAS/11	Formation régionale des personnels d'alphabétisation dans le cadre du Programme d'éducation pour tous en Asie et dans le Pacifique (phase II)	348 764		348 764
Norvège	504/RAS/12	Formation des personnels d'alphabétisation dans le cadre du Programme d'éducation pour tous en Asie et dans le Pacifique (phase III)		211 786	211 786
Japon	506/RAS/03	Équipes mobiles de formation		35 086	35 086
Japon	506/RAS/07	Évaluation du programme d'équipes mobiles de formation de l'APEID	31 545		31 545
Japon	506/RAS/09	Production et diffusion de documents d'information liés aux séminaires régionaux du programme MAB en Asie du Sud-Est		9 425	9 425
Japon	506/RAS/17	Amélioration de l'enseignement scientifique et technique, en particulier pour les jeunes filles et les enfants scolarisés des zones rurales	38 375	-1 878	36 497
Japon	506/RAS/19	Prévention contre le VIH/sida grâce à l'amélioration qualitative des programmes et des matériels pédagogiques/didactiques dans la région de l'Asie et du Pacifique	7 000	50 440	57 440
Japon	506/RAS/20	Conférence régionale sur l'enseignement supérieur en Asie et dans le Pacifique (programme commun UNESCO/UNU pour les études internationales)		137 297	137 297

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
Japon	506/RAS/51	Atelier UNU-UNESCO sur la mondialisation et le développement des mégapoles en Asie et dans le Pacifique		66 300
Japon	506/RAS/60	Planification du développement des ressources humaines au service des sociétés de l'information		21 795
Japon	506/RAS/66	Programme WESTPAC de la Commission océanographique intergouvernementale		32 414
Allemagne	509/RAS/40	Recherche et surveillance écologiques dans la région du delta de la mer d'Aral		6 936
Allemagne	509/RAS/41	Recherche sur l'amélioration de l'état de l'environnement dans la région, écologiquement en crise, de la mer d'Aral (phase II)		39 350
Danemark	510/RAS/40	Promotion d'une utilisation durable et équitable des ressources végétales dans la région de l'Hindu-Kush et de l'Himalaya		149 413
Pays-bas	519/RAS/70	Développement communautaire intégré et préservation des sites du patrimoine mondial en Asie et dans le Pacifique		3 750
AGFUND	522/RAS/10	Mise en place d'installations éducatives		104 389
OPEP	528/RAS/10	Présentation du projet des écoles associées à certains pays insulaires du Pacifique		81 504
OPEP	528/RAS/11	Formation pédagogique des enseignants du secondaire dans la région du Pacifique (Tonga, Tokelau, Fidji, Samoa-Occidentale et Nioué)		129 936
Japon	536/RAS/20	Atelier régional d'Asie de l'Est sur les techniques de la laque		81 504
Japon	537/RAS/16	Projet pilote local d'alphabétisation des jeunes et des adultes		116 695
Japon	537/RAS/22	Projets pilotes de promotion de l'enseignement primaire à l'intention des filles et des groupes défavorisés		118 891
Japon	537/RAS/31	Formation du personnel de planification et de gestion dans les domaines de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		235 586
Japon	537/RAS/32	Projet pilote de promotion de l'alphabétisation par l'enseignement primaire à l'intention des filles et des groupes défavorisés		4 935
Japon	537/RAS/33	Élaboration de matériels de lecture élémentaire pour les jeunes et les adultes		16 505
Japon	537/RAS/36	Projet pilote local d'alphabétisation des jeunes et des adultes		21 440
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		26 450
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		34 032
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		58 351
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		400
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		54 405
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		14 311
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		1 117
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		34 944
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		15 301
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		772
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		16 073
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		21 500
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		955
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		22 455
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		9 000
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		9 000
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		3 400
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		21 334
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		24 734
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		69 954
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		28 928
Japon	537/RAS/41	Formation du personnel de planification et de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation permanente		98 882

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
Japon	537/RAS/43	Élaboration de matériels de lecture élémentaire pour les jeunes et les adultes		98 584
Japon	537/RAS/44	Élaboration de matériels d'alphabétisation pour les enfants du primaire dans les zones rurales		65 000
Union européenne	539/RAS/60	Création de nouveaux marchés pour les produits télématiques en Asie centrale		67 926
Japon	546/RAS/12	Équipe mobile pour l'enseignement professionnel et technique (1992)		62 413
Japon	546/RAS/21	Équipe mobile de formation à la technologie éducative (1995)		14 772
Japon	546/RAS/22	Équipe mobile pour l'enseignement professionnel et technique (1995)		26 027
Japon	546/RAS/23	Équipe mobile pour l'élaboration des programmes (1995)		13 798
Japon	546/RAS/24	Équipe mobile pour l'enseignement des sciences (1995)		27 520
Japon	546/RAS/25	Équipe mobile pour l'éducation spéciale (1995)		12 995
Japon	546/RAS/27	Équipe mobile pour l'enseignement professionnel et technique – Contribution pour l'exercice budgétaire (1995)		28 081
Japon	546/RAS/29	Équipe mobile pour l'enseignement des sciences (1995)		1 666
Japon	546/RAS/30	Équipe mobile pour l'éducation spéciale (1995)		13 160
Japon	546/RAS/42	Microbiologie et chimie des produits naturels – Contribution du Japon pour l'exercice budgétaire 1996		28 549
Japon	546/RAS/43	Programme hydrologique international (PHI) – Contribution du Japon pour l'exercice budgétaire 1996		14 705
Japon	546/RAS/44	Projet régional sur le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) – programme WESTPAC de la COI – Contribution du Japon pour l'exercice budgétaire 1996		14 705
Japon	546/RAS/60	Microbiologie et chimie des produits naturels – Contribution du Japon pour l'exercice budgétaire 1995		40 790
Japon	546/RAS/67	Programme hydrologique international (PHI)		30 000
Japon	546/RAS/69	Caractéristiques et assainissement de l'éco-tonne (1995)		49 530
		64 679	24 250	88 929
		69 076		69 076
		44 000		44 000

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
Japon	547/RAS/10	APPEAL – Formation du personnel de planification et de gestion de l’alphabétisation et de l’éducation permanente	90 230	90 230	
Japon	547/RAS/12	APPEAL – Promotion de l’alphabétisation et de l’éducation de base à l’intention des jeunes filles, des femmes et des jeunes non scolarisés	104 700	104 700	
Japon	547/RAS/13	APPEAL – Élaboration de matériels de lecture élémentaires pour les jeunes et les adultes	104 421	104 421	
Fondation privée	570/RAS/40	Développement de la prise de conscience écologique par un programme de médias en Asie du Sud	2 600	4 000	6 600
Banque asiatique de développement	701/RAS/12	Assistance technique régionale en vue du renforcement des capacités de téléenseignement pour la formation des enseignants du primaire	133 017	1 380	134 397
Banque asiatique de développement	701/RAS/13	Étude régionale sur l’éducation	78 225	78 225	
Belgique	800/RAS/41	Expert associé – Ingénierie, technologie et informatique	66 076	843	66 919
Belgique	800/RAS/70	Expert associé – Projets culturels opérationnels	62 157	34 126	96 283
Danemark	801/RAS/41	Expert associé – Conservation de la biodiversité	22 907	59 423	82 330
Japon	804/RAS/04	Expert associé – Patrimoine mondial	42 972	41 345	84 317
Japon	804/RAS/11	Expert associé – Alphabétisation et éducation permanente	61 363	61 363	
Japon	804/RAS/12	Expert associé – Innovation éducative au service du développement	59 585	59 585	
Pays-Bas	805/RAS/10	Expert associé – Éducation spéciale	57 163	18 300	75 463
Pays-Bas	805/RAS/11	Expert associé – Éducation spéciale	61 824	45 947	107 771
Pays-Bas	805/RAS/12	Expert associé – Éducation de base	59 543	59 543	
Pays-Bas	805/RAS/40	Expert associé – Sciences de l’environnement	105 193	28 357	133 550
Pays-Bas	805/RAS/41	Expert associé – Sciences de l’environnement	65 256	42 522	107 778
Pays-Bas	805/RAS/42	Expert associé – Sciences de l’environnement	64 058	64 332	128 390
Pays-Bas	805/RAS/43	Expert associé – L’océanologie et les ressources vivantes	55 422	55 422	
Pays-Bas	805/RAS/44	Expert associé – Sciences hydrologiques	23 033	23 033	
Pays-Bas	805/RAS/61	Expert associé – Communication	70 985	2 470	73 455
Norvège	806/RAS/10	Expert associé – Éducation de base	62 365	65 762	128 127
Suède	807/RAS/03	Expert associé – Projets concernant le patrimoine mondial	41 917	41 917	

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
		(en dollars des États-Unis)		
Suède	807/RAS/10 Expert associé – Éducation en matière de sida	53 796	62 453	116 249
Allemagne	808/RAS/70 Expert associé – Patrimoine culturel	64 416	3 064	67 480
Italie	809/RAS/40 Expert associé – Zones côtières et petites îles	26 078	76 829	102 907
Japon	810/RAS/10 Expert associé – Éducation internationale et valeurs de l'éducation	67 621	59 419	127 040

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD					
A. PROJETS NATIONAUX					
Albanie					
PNUD	ALB/93/008	Comité pour la science et la technologie (CTS)	54 700	54 612	109 312
PNUD	ALB/96/002	Renforcement des capacités de gestion et de planification dans le secteur de l'éducation	137 933	45 108	183 041
Pays-Bas	519/ALB/10	Renforcement des capacités de gestion et de planification dans le secteur de l'éducation	28 000	25 211	53 211
Azerbaïdjan					
PNUD	AZE/94/002	Renforcement du Centre de technologie et de formation en informatique	124 290	45 535	169 825
PNUD	AZE/96/007	Centre informatique de Soumgait pour la formation et les services d'information et de télécommunication		203 972	203 972
République de Corée	526/AZE/60	Services de télécommunications dans la zone du marché libre azerbaïdjanais		70 000	70 000
Bélarus					
Contributions volontaires	450/BYE/01	Informatisation de la Bibliothèque nationale de la Bélarus		50 000	50 000
Contributions volontaires	450/BYE/12	Connexion à l'Internet d'instituts de l'Académie des sciences		26 000	26 000
Bosnie-Herzégovine					
PNUD	BIH/96/003	Étude générale du secteur de l'éducation	52 806	14 376	67 182
PNUD	BIH/97/048	Renforcement des capacités de gestion dans le secteur de l'éducation		131 863	131 863
Contributions volontaires	416/BIH/60	Restauration de la Bibliothèque universitaire et nationale de Bosnie-Herzégovine à Sarajevo	61 126	157 708	218 834
Contributions volontaires	431/BIH/14	Espoir pour Sarajevo III	202 600		202 600
Contributions volontaires	431/BIH/16	Soutien aux enfants ayant des besoins spéciaux	17 000	13 944	30 944
Contributions volontaires	431/BIH/17	Réparation d'écoles et mobilier scolaire		267 612	267 612
Contributions volontaires	431/BIH/18	Élargissement des projets UNESCO d'écoles associées		17 018	17 018
Contributions volontaires	431/BIH/19	Contribution au fonds de développement des projets	5 884	12 719	18 603
Contributions volontaires	431/BIH/70	Restauration de monuments historiques	14 984		14 984
Arabie saoudite	505/BIH/01	Aide de la Commission saoudienne au peuple de Bosnie-Herzégovine		44 000	44 000

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
		(en dollars des États-Unis)		
Italie	534/BIH/70	Plan de réhabilitation du Centre historique de Mostar	229 683	229 683
Financement privé	570/BIH/70	Concert « Renaissance de Sarajevo »	10 692	10 692
Suède	807/BIH/10	Expert associé – Éducation	46 975	46 975
		Bulgarie		
France	520/BUL/62	Système de communication et matériel d'édition informatisés	100 000	100 000
		Croatie		
Contributions volontaires	431/CRO/10	Éducation des réfugiés et des personnes déplacées en Croatie	29 029	214 661
Pays-Bas	519/CRO/10	Éducation pour la paix en Croatie	97 094	97 094
		République tchèque		
Contributions volontaires	450/CZE/11	Systèmes d'information sur l'Internet	29 973	29 973
		Géorgie		
Contributions volontaires	406/GEO/55	Habitations solaires à Azpindza, Géorgie	20 000	20 000
		Hongrie		
Contributions volontaires	450/HUN/13	Formation en vue de la création d'universités virtuelles et méthode applicable à cette fin	70 000	70 000
		Italie		
Contributions volontaires	430/ITA/70	Bureau de liaison (Venise) – Contribution italienne	38 225	36 985
Contributions volontaires	431/ITA/70	Aide à la reconstruction du théâtre de la Fenice	61 993	61 993
Italie	650/ITA/40	Bureau régional de science et technologie pour l'Europe (Venise)	187 625	41 469
Italie	650/ITA/41	Coopération scientifique et technique dans les domaines des économies d'énergie et de l'utilisation rationnelle de l'énergie	21 582	4 986
Autofinancé	929/ITA/41	Écosystème de la lagune vénitienne	163 876	64 370
Autofinancé	929/ITA/42	Canaux intérieurs de Venise	35 607	77 110
		Kazakhstan		
Banque asiatique de développement	701/KZH/10	Étude du secteur de l'éducation et de la formation	263 270	13 848
Pays-Bas	805/KZH/10	Expert associé – Éducation	9 700	62 228
Pays-Bas	805/KZH/60	Expert associé – Communication	12 000	105 224

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
		(en dollars des États-Unis)		
	Kirghizistan			
Suisse	501/KIZ/55	Gouvernance démocratique dans une société multiculturelle et multi-ethnique	17 584	17 584
PNUD	KYR/B4/005	SAT-2 – Les grands organes d'information à une période de réformes et de transition	6 385	6 385
PNUD	KYR/94/005	Les grands organes d'information à une période de réformes et de transition	156 507	66 098
PNUD	KYR/95/001	Le tourisme et les manas	9 975	48 726
	Portugal			
Compte spécial	908/POR/70	Diffusion d'œuvres de la littérature portugaise	7 880	2 400
	Roumanie			
Japon	536/ROM/70	Soutien international en vue de la restauration et de la préservation du monastère de Probota	61 323	327 623
Union européenne	539/ROM/10	Phare – Assistance technique pour la réforme de l'enseignement supérieur en Roumanie	10 008	10 008
	Fédération de Russie			
FNUAP	RUS/95/P03	Éducation sexuelle des jeunes Russes dans le cadre de l'école	104 625	13 970
UNDHA	208/RUS/40	Centre communautaire pilote de réadaptation psychologique (Fédération de Russie)	76 162	10 000
Contributions volontaires	406/RUS/70	Bolchoï/UNESCO	31 996	7 910
Contributions volontaires	450/RUS/01	Extension du système EMIR à la langue russe	80 000	80 000
Suède	503/RUS/70	Formation professionnelle et perfectionnement	60 000	58 000
Pays-Bas	519/RUS/71	Musée de l'Ermitage – Programme de formation professionnelle et de perfectionnement	159 353	494 775
Contributions volontaires	460/USR/64	Centres communautaires à l'intention des jeunes enfants et de leurs familles ainsi que des jeunes femmes enceintes des zones contaminées	137 352	2 980
Contributions volontaires	465/USR/01	Programme Tchernobyl – Frais généraux et coût de développement	19 737	13 456
	Slovaquie			
Contributions volontaires	450/SLO/13	Formation et services à valeur ajoutée fondés sur les télécommunications	62 000	62 000
	ex-République yougoslave de Macédoine			
PNUD	MCD/A5/010	SAT-1 – Étude générale des dépenses du secteur de l'enseignement public	10 364	10 364

Source de financement	Cote et titre	Dépenses			
		1996	1997	Total	
		(en dollars des États-Unis)			
Turquie					
Contributions volontaires	311/TUR/70	Préservation des quartiers historiques d'Istanbul et du site de Goréme en Cappadoce		22 000	22 000
Union européenne	539/TUR/01	Restauration du centre historique d'Istanbul		123 526	123 526
Autofinancé	908/TUR/70	Traduction de grandes œuvres		7 222	7 222
Turkménistan					
FNUAP	TUK/96/P03	(Information, éducation et communication) – Politiques en matière de population, promotion du programme national en matière de services d'hygiène sexuelle et de comportement procréateur et accès à la planification familiale	20 866	17 987	38 853
Ukraine					
Contributions volontaires	450/UKR/81	Laboratoire didactique informatisé	60 000		60 000
Canada	525/UKR/40	Services consultatifs et matériel pour la clinique spéciale ukrainienne de protection des enfants contre les rayonnements	32 240	28 149	60 389
Ouzbékistan					
PNUD	UZB/94/002	Préservation et mise en valeur des monuments et des sites historiques	194 443		194 443
FNUAP	UZB/96/P03	(Information, éducation et communication) – Appui aux services d'hygiène sexuelle et de comportement procréateur		64 506	64 506
Italie	809/UZB/70	Expert associé – Préservation et mise en valeur des monuments et des sites historiques	67 352	15 606	82 958
Yougoslavie					
PNUD	YUG/95/003	Assistance à la fourniture de livres et à la gestion de la réadaptation psychosociale	87 641	1 580	89 221
Contributions volontaires	431/YUG/10	Assistance à la fourniture de livres et à la gestion de la réadaptation psychosociale	55 000	45 000	100 000
B. PROJETS RÉGIONAUX					
PNUD	RER/93/G31	Gestion de l'environnement et protection de la mer Noire	47 728		47 728
UNICEF	201/RER/40	Centres communautaires pilotes pour la réadaptation des familles et des enfants	19 033		19 033
Nations Unies	210/RER/60	Séminaire sur la promotion de médias indépendants et pluralistes (Sofia)		91 270	91 270
Contributions volontaires	437/RER/62	Fonds de l'UNESCO pour les médias	364 643	650 784	1 015 427
Contributions volontaires	460/RER/78	Centres communautaires pour la réadaptation sociale et psychologique : activités socio-éducatives	30 065	2 324	32 389

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
Allemagne	509/RER/40	Enquête écologique et évaluation de la région du Dniestr supérieur en tant que modèle d'aménagement des paysages de plaines alluviales		50 537
Pays-Bas	519/RER/40	Appui au Programme Tchernobyl (phase II)		45 407
Pays-Bas	519/RER/41	Coffret pédagogique multimédia sur l'énergie, le développement et l'environnement (EDEN)		298
Pays-Bas	519/RER/42	Activités d'imprimerie et de distribution relatives à la campagne d'information sur les rayonnements nucléaires		129 048
Pays-Bas	519/RER/43	Assistance à la création d'un nouveau centre à Gagarine, Russie, et soutien aux neuf centres communautaires existants, en Bélarus, en Russie et en Ukraine		38 867
Canada	525/RER/40	Centres communautaires d'aide à la réinsertion des familles et des enfants dans les régions sinistrées et les zones de réinstallation		22 912
Union européenne	539/RER/10	Programme phare de coopération multinationale dans le domaine de l'enseignement supérieur		300
Union européenne	539/RER/60	Soutien à la coopération en matière d'applications télématiques avec la Communauté d'États indépendants		198 240
Union européenne	539/RER/61	EDNES en partenariat avec STACCIS		14 500
Financement privé	570/RER/60	Définir et appliquer les mesures visant à améliorer et à promouvoir l'information du public dans la région sinistrée de Tchernobyl		193 995
		2 575	4 036	9 094
		73 000	128 500	201 500
		33 500	3 475	36 975

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
		(en dollars des États-Unis)		
	ÉTATS ARABES			
	A. PROJETS NATIONAUX			
	Algérie			
FNUAP	ALG/90/P01 Renforcement de l'Agence nationale des actualités filmées dans le domaine de la communication sociale	13 867	16 284	30 151
	Bahreïn			
PNUD	BAH/A5/010 SAT-1 – Besoins du marché du travail et résultats du système éducatif	-500	11 200	10 700
AGFUND	522/BAH/56 Renforcement des éléments population du programme de développement social	29 952	14 087	44 039
	Égypte			
PNUD	EGY/A5/010 SAT-1 – Développement durable des ressources humaines	16 186		16 186
PNUD	EGY/A5/020 SAT-1 – Examen et évaluation des réformes dans le domaine de l'éducation de base	46 879	4 121	51 000
PNUD	EGY/86/019 Enseignement technique	-31 119		-31 119
PNUD	EGY/88/003 Renaissance de la Bibliothèque d'Alexandrie	59 281		59 281
PNUD	EGY/96/008 Sensibilisation aux aspects environnementaux de l'énergie et renforcement des capacités en ce domaine : création d'une chaire UNESCO à l'Université d'Alexandrie		164 878	164 878
Contributions volontaires	301/EGY/72 Musée de Nubie à Assouan et nouveau Musée des antiquités égyptiennes au Caire	184 683	27 975	212 658
Contributions volontaires	402/EGY/91 Compte spécial du gouvernement égyptien, Philae	210 901	97 548	308 449
Contributions volontaires	406/EGY/70 Appui intersectoriel au phare d'Alexandrie (financé sur 406/INT/99)		10 000	10 000
Contributions volontaires	416/EGY/84 Appel spécial pour la renaissance de la Bibliothèque d'Alexandrie	9 752	60 787	70 539
France	520/EGY/63 Mise en service d'un car vidéo pour des émissions de télévision à l'intention des zones rurales		82 000	82 000
France	520/EGY/64 Développement de l'Institut de formation à la radio et à la télévision de l'ERTU	84 812		84 812
Italie	534/EGY/80 Renaissance de l'ancienne Bibliothèque d'Alexandrie (Bibliotheca Alexandrina)	93 024	28 561	121 585
	Irak			
UNDHA : Département des affaires humanitaires de l'ONU	208/IRQ/12 Remise en état des établissements scolaires et fabrication de mobilier scolaire	9 553		9 553

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
		(en dollars des États-Unis)			
UNDHA	208/IRQ/13	Remise en état des écoles primaires et fabrication de mobilier	22 752	22 752	
UNDHA	208/IRQ/14	Production de matériels d'enseignement de base à l'intention des écoles primaires	265 718	8 485	274 203
UNDHA	208/IRQ/15	Fabrication de mobilier scolaire	199 361	5 187	204 548
UNDHA	208/IRQ/16	Budget pour la mise en œuvre de la résolution 986 du Conseil de sécurité en Irak du Nord		648 668	648 668
UNDHA	208/IRQ/17	Budget pour la mise en œuvre de la résolution 986 du Conseil de sécurité à Bagdad		423 537	423 537
UNDHA	208/IRQ/18	Budget pour la mise en œuvre de la résolution 986 du Conseil de sécurité s'agissant du mobilier scolaire		986 587	986 587
UNDHA	208/IRQ/19	Budget pour la mise en œuvre de la résolution 986 du Conseil de sécurité s'agissant de la remise en état des établissements scolaires et des nouvelles écoles rurales		1 477 468	1 477 468
Jordanie					
FNUAP	JOR/93/P07	Institutionnalisation de l'information et de la communication en matière de population	22 769	12 895	35 664
France	520/JOR/60	Installation d'un système d'archivage photographique informatisé		28 392	28 392
Koweït					
PNUD	KUW/93/010	Conservation et restauration de la collection du Musée islamique du Koweït	137 439	150 150	287 589
PNUD	KUW/94/004	Restauration et conservation du Musée islamique du Koweït	125 410	155 421	280 831
AGFUND	522/KUW/10	Assistance aux enfants koweïtiens et à leurs familles	48 098	71 730	119 828
Autofinancé	903/KUW/10	Assistance aux enfants koweïtiens et à leurs familles	152 665	73 400	226 065
Liban					
PNUD	LEB/92/008	Réhabilitation de la Direction générale des antiquités et soutien à la reconstruction du centre ville de Beyrouth	388 103	157 289	545 392
PNUD	LEB/94/007	Soutien institutionnel au Ministère de la culture et de l'enseignement supérieur ainsi qu'à l'Université du Liban	269 825	158 411	428 236
PNUD	LEB/96/005	Appui à la reconstruction du système éducatif		227 651	227 651
Contributions volontaires	450/LEB/01	Création d'un Centre de formation à l'informatique à l'intention des personnes handicapées		30 000	30 000

Source de financement	Cote et titre	Dépenses				
		1996	1997	Total		
		(en dollars des États-Unis)				
AGFUND	522/LEB/10	Programme de formation à l'intention des jeunes et des adultes non scolarisés		31 747	31 747	
Italie	534/LEB/11	Formation de formateurs en enseignement technique et professionnel		18 774	18 774	
Banque islamique de développement	703/LEB/10	Développement de l'enseignement des sciences		12 868	12 868	
Autofinancé	907/LEB/70	Renforcement de la Direction générale des antiquités au Ministère de la culture et de l'enseignement supérieur		118 025	160 424	278 449
Jamahiriya arabe libyenne						
PNUD	LIB/95/002	Appui au système national pour l'amélioration de l'éducation		51 248	12 123	63 371
Autofinancé	901/LIB/42	Université El Fateh		305	14 406	14 711
Autofinancé	901/LIB/43	Matériel pour la Faculté d'ingénierie de l'Université de Garyounis		96 976	202 114	299 090
Autofinancé	901/LIB/44	Académie nationale de la recherche scientifique		2 480	91 488	93 968
Autofinancé	901/LIB/46	Centre de recherche en biologie marine		25 187	4 405	29 592
Autofinancé	901/LIB/47	Projet d'un grand fleuve artificiel		502 262	133 642	635 904
Autofinancé	901/LIB/70	Musée national, Tripoli		154		154
Autofinancé	901/LIB/71	Étude des civilisations anciennes des vallées libyennes		88 891	13 129	102 020
Autofinancé	901/LIB/87	Projet d'un grand fleuve artificiel – Centre d'information		12 393	68 277	80 670
Maroc						
PNUD	MOR/A5/010	SAT-1 – Promotion de la scolarisation des filles en milieu rural		9 300		9 300
PNUD	MOR/90/003	Appui au Centre de conservation et de réhabilitation des kasbas du sud (CERKAS) (phase II)			23 173	23 173
PNUD	MOR/92/021	Projet pilote d'éducation en milieu rural			49 450	49 450
FNUAP	MOR/97/P02	Éducation en matière de population par télé-enseignement			84 233	84 233
Banque mondiale	700/MOR/13	Enseignement primaire en milieu rural		715 944	406 940	1 122 884
Banque africaine de développement	702/MOR/10	Amélioration de l'enseignement primaire en zone rurale		40 077	200	40 277
FADES	705/MOR/40	Atténuation des risques sismiques		14 780	21 232	36 012
Pays-Bas	805/MOR/70	Expert associé – Architecte restaurateur			31 626	31 626

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
		(en dollars des États-Unis)			
	Qatar				
PNUD	QAT/A4/010	SAT-1 – Stratégie en matière de ressources humaines	28 571	42 211	70 782
Qatar	512/QAT/01	Compte spécial du Qatar – Contribution du gouvernement au Bureau régional de Doha	231 739	268 841	500 580
Autofinancé	900/QAT/11	Appui de l'Université du Qatar (projets regroupés), anciennement Facultés de pédagogie générale de l'Université du Qatar WEF 01/01/88	43 313		43 313
Autofinancé	900/QAT/14	Ministère de l'éducation – Experts et consultants	137 729	5 000	142 729
	Somalie				
PNUD	SOM/93/001	Plan de reconstruction (éducation)		44 414	44 414
PNUD	SOM/97/004	Éducation civique pour la paix et la bonne gouvernance		247 118	247 118
HCR	203/SOM/11	Coffret pédagogique d'urgence à l'usage de l'enseignant dans la Somalie du Nord-Ouest	11 194		11 194
HCR	203/SOM/14	Formation à l'intention des enseignants parlant le somali, dans l'État régional national somali		69 970	69 970
HCR	203/SOM/15	Projet pilote d'éducation en matière d'environnement à l'intention des réfugiés		26 985	26 985
HCR	203/SOM/17	Services d'experts régionaux à l'intention des réfugiés et des rapatriés. Élaboration d'un programme éducatif en matière d'environnement et formation		37 837	37 837
OMS	207/SOM/10	Impression de fascicules sur la poliomyélite		4 582	4 582
Contributions volontaires	431/SOM/01	Opération UNESCO en Somalie – Plan d'urgence	10 151		10 151
Union européenne	539/SOM/10	Fourniture de manuels pour les écoles primaires	26 858	112 641	139 499
Union européenne	539/SOM/11	Programme de reconstruction pour la Somalie	3 040	36 911	39 951
Union européenne	539/SOM/12	Réorganisation du secteur éducatif, région de Nugal		216 627	216 627
Financement privé	570/SOM/10	Étude de faisabilité sur l'enseignement secondaire et les bourses d'études		22 970	22 970
Financement privé	570/SOM/11	Remaniement/réimpression des matériels du programme de formation pédagogique de Somulu		20 400	20 400
	Soudan				
PNUD	SUD/A5/010	SAT-1 – Évaluation des besoins dans le secteur de l'éducation de base	18 428	4 000	22 428

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
		(en dollars des États-Unis)			
PNUD	SUD/95/007	Promotion de la culture, de la paix et du développement	309 227	1 863	311 090
	République arabe syrienne				
PNUD	SYR/B2/033	SAT-2 – Introduction de l'informatique dans l'enseignement secondaire (phase II)	4 750		4 750
FNUAP	SYR/91/P03	Unité d'information sur la population et le développement	30 643	7 134	37 777
FNUAP	SYR/92/P01	Développement des activités de sensibilisation aux questions de population dans les programmes d'alphabétisation des adultes et d'éducation sociale	11 400	2 500	13 900
FNUAP	SYR/92/P05	Renforcement et développement de l'éducation en matière de population dans le système scolaire	43 514	-3 401	40 113
PNUD	SYR/92/033	Introduction de l'informatique dans l'enseignement secondaire (phase II)	15 779	1 500	17 279
PNUD	SYR/96/003	Appui à l'élaboration d'une stratégie globale pour l'enseignement technique et professionnel		29 978	29 978
AGFUND	522/SYR/10	Appui au Centre d'élaboration et de production de matériels d'enseignement	8 754	73 206	81 960
FADES	705/SYR/40	Évaluation et atténuation du risque sismique	21 866	78 430	100 296
	Tunisie				
FADES	705/TUN/40	Diminution du risque sismique	1 666	2 268	3 934
	Émirats Arabes Unis				
PNUD	UAE/A4/010	SAT-1 – Mission de planification polyvalente dans le secteur de l'éducation	11 834		11 834
	Yémen				
PNUD	YEM/S2/041	SAT-2 – Gestion des documents et archives		18 073	18 073
FNUAP	YEM/92/P03	Introduction de l'éducation en matière de population et de vie familiale dans l'enseignement formel et non formel	67 395	30 835	98 230
PNUD	YEM/92/041	Gestion des documents et archives	59 926	261 932	321 858
FNUAP	YEM/93/P05	Information et communication en matière de population	21 051	806	21 857
PNUD	YEM/93/009	Remise en état des anciennes citernes de Tawila	328 680	293 787	622 467
	B. PROJETS RÉGIONAUX				
Nations Unies	210/RAB/60	Séminaire sur la promotion de médias arabes indépendants et pluralistes (Sanaa, Yémen)	203 228	25 070	228 298

Source de financement	Cote et titre	Dépenses			
		1996	1997	Total	
		(en dollars des États-Unis)			
Contributions volontaires	314/RAB/70	Plan pour la promotion de la culture arabe	94 584	54 856	149 440
Contributions volontaires	420/RAB/01	Programme d'assistance au peuple palestinien (PAPP)		5 889	5 889
Contributions volontaires	420/RAB/02	Bethléem 2000	4 145	25 889	30 034
Contributions volontaires	420/RAB/10	Fonds pour l'octroi de bourses d'enseignement supérieur	18 000		18 000
Contributions volontaires	450/RAB/01	Appui au Réseau régional arabe de technologie de l'information (RAITNET)	50 000	50 000	100 000
Arabie saoudite	505/RAB/10	Remise en état d'écoles à Gaza et en Cisjordanie	276 132	132 639	408 771
Pays nordiques	516/RAB/10	Élaboration d'une stratégie visant à rationaliser le développement de l'enseignement supérieur		32 165	32 165
Pays nordiques	516/RAB/11	Environnement matériel de l'apprentissage à Gaza et en Cisjordanie		5 543	5 543
Italie	534/RAB/10	Appui à l'élaboration des programmes d'études en Palestine	144 584	6 041	150 625
Italie	534/RAB/11	Développement des capacités en matière d'élaboration des politiques éducatives et de gestion de l'éducation de l'Autorité palestinienne chargée de l'éducation	207 153	144 912	352 065
Italie	534/RAB/12	Centre d'élaboration des programmes éducatifs en Palestine (phase II)	428 571		428 571
Italie	534/RAB/13	Développement des capacités en matière de planification et de budget de l'éducation de l'Autorité palestinienne chargée de l'éducation	124 878	147 311	272 189
Italie	534/RAB/70	Identification du patrimoine culturel de l'ancienne Syrie	7 500		7 500
Italie	534/RAB/71	Restauration des mosaïques du Palais de Hisham à Jéricho		83 716	83 716
Italie	534/RAB/73	Bethléem 2000 – Plan directeur théorique d'urgence		201 444	201 444
Union européenne	539/RAB/60	Colloque régional sur le monde arabe et la société d'information		11 752	11 752
Liban	544/RAB/70	Kitab fi Jarida	105 141	226 112	331 253
Danemark	801/RAB/40	Expert associé – Sciences de l'environnement	64 336	62 069	126 405
Pays-Bas	805/RAB/41	Expert associé – Hydrologie	63 670	62 282	125 952
Pays-Bas	805/RAB/70	Expert associé – Architecte restaurateur	27 454	1 827	29 281
Italie	809/RAB/71	Expert associé – Architecte restaurateur à la Division du patrimoine matériel	63 556	63 735	127 291
Japon	810/RAB/40	Expert associé pour les projets opérationnels et extrabudgétaires	15 586	77 053	92 639

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
AMÉRIQUE LATINE ET CARAIBES				
A. PROJETS NATIONAUX				
Argentine				
PNUD	ARG/A7/017	AEPP – Appui à l'élaboration du rapport argentin sur le développement humain	102 108	102 108
PNUD	ARG/S6/016	STS – Projection 1996-2000 (Salta) (construction d'écoles)	10 101	10 101
PNUD	ARG/97/002	Programme d'enseignement à distance	37 145	37 145
PNUD	ARG/97/004	Définition d'une politique de formation professionnelle	28 473	28 473
Contributions volontaires	422/ARG/05	Compte spécial pour les dons Ocampo	57 688	57 260
Banque mondiale	700/ARG/55	Système d'évaluation et de contrôle de l'information pour les programmes sociaux du secrétariat du développement social	174 261	174 261
Autofinancé	921/ARG/10	Programme de transformation et d'amélioration du système éducatif	264 816	264 816
Bolivie				
PNUD	BOL/A5/010	SAT-1 – Programme national pour les sciences et la technologie : améliorer l'enseignement des sciences	33 591	33 591
PNUD	BOL/S4/037	SAT-2 – Appui à la première phase de la réforme éducative	44 080	44 080
PNUD	BOL/90/006	Projet visant à promouvoir l'alphabétisation et l'éducation de base pour tous	35 045	35 045
FNUAP	BOL/95/P03	Éducation en matière de population	137 136	807
FNUAP	BOL/97/P03	Éducation en matière de population	233 940	233 940
AGFUND	522/BOL/10	Réforme de la formation des instituteurs	98 030	98 030
République de Corée	526/BOL/60	Apport complémentaire pour l'équipement d'une école de formation de techniciens de maintenance informatique	22 400	22 400
Brésil				
Financement privé	570/BRA/55	Programme pour une communauté solidaire : partenariats entre la société civile et l'État	225 321	225 321
Autofinancé	908/BRA/70	Traduction de grandes œuvres	5 282	13 943
Autofinancé	914/BRA/10	Contribution du Ministère brésilien de l'éducation	94 607	295 000
Autofinancé	914/BRA/12	Service national d'apprentissage industriel (SENAI)	348 570	31 460

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		
		1996	1997	Total
		(en dollars des États-Unis)		
Autofinancé	914/BRA/14 Casa civil/UNESCO		37 255	37 255
Autofinancé	914/BRA/15 Coopération technique en matière d'éducation	515 996		515 996
Autofinancé	914/BRA/16 MEC 95 – Problèmes éducatifs au Brésil	1 241 075	-21 430	1 219 645
Autofinancé	914/BRA/17 MEC 96 – Contribution du Ministère de l'éducation	629 795	4 061 835	4 691 630
Autofinancé	914/BRA/55 Programme national en faveur des droits de l'homme		495 372	495 372
Autofinancé	914/BRA/56 Conférence régionale pour le développement politique et les principes démocratiques		49 137	49 137
Autofinancé	914/BRA/70 Programme de développement institutionnel du Ministère de la culture	8 934		8 934
Autofinancé	914/BRA/71 Campagne de développement de la région de Salvador (CONDER-96)	65 321	52 418	117 739
Autofinancé	914/BRA/72 Réhabilitation du patrimoine culturel		112 567	112 567
Caraïbes				
Contributions volontaires	411/CAR/70 Histoire générale des Caraïbes	20 541	47 281	67 822
Union européenne	539/CAR/11 Enseignement du troisième degré (phase II)	91 772		91 772
Chili				
Autofinancé	916/CHI/10 Programme d'amélioration des écoles primaires des quartiers défavorisés	612	3 712	4 324
Autofinancé	916/CHI/11 Réforme éducative chilienne		13 500	13 500
Colombie				
PNUD	COL/A7/013 AEPP – Contribution à une culture de paix et une conscience citoyenne		20 800	20 800
FNUAP	COL/94/P01 Éducation en matière de population dans les programmes formels et non formels	46 801	25 137	71 938
Costa Rica				
Contributions volontaires	451/COS/01 Journées pour l'informatique et l'automatisation en Amérique centrale et aux Caraïbes	44 000		44 000
Pays-Bas	519/COS/11 Appui au Système national d'amélioration de l'éducation (SIMED) (phase II)	546 082	874 826	1 420 908
Pays-Bas	805/COS/11 Appui au Système national d'amélioration de l'éducation (ARENDS)	28 964	40 988	69 952
Pays-Bas	805/COS/12 Appui au Système national d'amélioration de l'éducation (ROMEIJN)	30 946	44 988	75 934
Autofinancé	913/COS/10 Appui à l'extension et au renforcement des services informatiques de l'éducation	113 926	155 493	269 419

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
Autofinancé	913/COS/11 Appui au Ministère de l'éducation		1 824 772	1 824 772
Cuba				
Contributions volontaires	450/CUB/12 Développement d'un réseau informatique universitaire		20 000	20 000
Contributions volontaires	451/CUB/01 Convention internationale sur l'informatique (Informatique 96)	37 700		37 700
Contributions volontaires	451/CUB/02 Installation et gestion d'un réseau informatique local dans un établissement administratif public	70 000		70 000
République dominicaine				
FNUAP	DOM/93/P03 Éducation en matière de population dans le secteur formel	25 926	536	26 462
Équateur				
FNUAP	ECU/92/P02 Éducation en matière de population dans l'enseignement scolaire formel	268 748	63 176	331 924
FNUAP	ECU/97/P02 Développement durable local et éducation en matière d'hygiène sexuelle et de comportement procréateur		115 249	115 249
Danemark	510/ECU/50 Programme d'émancipation sociale et culturelle des communautés autochtones d'Amazonie	102 000		102 000
Danemark	510/ECU/55 Programme d'émancipation sociale et culturelle des communautés autochtones d'Amazonie		167 623	167 623
Belgique	800/ECU/10 Expert associé – Programme d'enseignement et méthodes d'apprentissage		72 487	72 487
Pays-Bas	805/ECU/10 Expert associé – Administration et recherche	25 872	44 429	70 301
Autofinancé	919/ECU/10 Renforcement du PROCALMUC dans le cadre de la production, dans une optique favorable aux femmes dans certaines communautés des provinces de Chimborazo et de Manabi	24 594	17 399	41 993
Autofinancé	919/ECU/11 Stratégie en matière de santé, de nutrition et de prévention de la violence dans la famille	6 342	3 037	9 379
Autofinancé	919/ECU/12 PROCALMUC : Technologies adaptées à l'établissement d'un environnement et d'un milieu familial plus sain dans la perspective de l'amélioration de la qualité de vie des femmes des zones rurales		10 107	10 107
El Salvador				
PNUD	ELS/A5/010 SAT-1 – Programme de développement humain durable	35 363	2 825	38 188
PNUD	ELS/S6/025 STS – Renforcement des entreprises locales de développement dans les zones d'éducation		12 000	12 000

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
Allemagne	507/ELS/01	Culture de la paix – Appui aux programmes radiodiffusés d'éducation extrascolaire, de formation et d'information à l'intention des Salvadoriennes	342 949	263 484	606 433
Pays-Bas	805/ELS/01	Expert associé – Culture de la paix	81 519	79 207	160 726
Guatemala					
PNUD	GUA/A6/014	AEPP – Appui au processus de réforme et de mobilisation de l'éducation guatémaltèque		54 786	54 786
PNUD	GUA/S4/014	SAT-2 – Éducation de base	12 092	-172	11 920
PNUD	GUA/S6/014	STS – Appui au processus de réforme et de modernisation de l'éducation guatémaltèque		7 428	7 428
Danemark	510/GUA/55	Droits de l'homme et populations autochtones du Guatemala		73 000	73 000
Pays-Bas	519/GUA/10	Appui à l'éducation maya	440 430	410 778	851 208
Haïti					
PNUD	HAI/87/033	Préservation du patrimoine archivistique	12 851	151 503	164 354
PNUD	HAI/95/005	Renforcement institutionnel du Ministère de l'éducation et de sa capacité de gestion	109 794	584 873	694 667
PNUD	HAI/95/010	Route 2004 – Préservation et mise en valeur des ressources historiques	104 862	-8 566	96 296
États-Unis d'Amérique	523/HAI/10	Appui au Plan national d'éducation 2001	11 567		11 567
Pays-Bas	805/HAI/10	Expert associé – Apprendre sans frontières		67 806	67 806
Honduras					
FNUAP	HON/91/P04	Renforcement de l'éducation en matière de population dans l'enseignement formel et non formel	5 000		5 000
Jamaïque					
PNUD	JAM/91/008	Patrimoine culturel de la Jamaïque	29 146	57 889	87 035
Mexique					
Financement privé	570/MEX/70	PERIOLIBROS	1 039 827	726 767	1 766 594
Nicaragua					
Pays-Bas	519/NIC/11	Appui au Système d'amélioration de l'éducation (SIMEN) (phase II)	778 368	695 369	1 473 737
Panama					
PNUD	PAN/S5/010	SAT-1 – Stratégie pour la Cité de la connaissance	54 444	10 344	64 788
PNUD	PAN/S4/007	SAT-2 – Unité et développement humain	27 122	1 377	28 499

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
		(en dollars des États-Unis)		
PNUD	PAN/S5/006	SAT-2 – Assistance technique à la réalisation d'activités visant à créer le Bureau du défenseur du peuple	19 000	19 000
Pays-Bas	805/PAN/40	Expert associé – Hydrologie tropicale	23 705	23 705
		Paraguay		
PNUD	PAR/A4/010	SAT-1 – Stratégie de développement scientifique et technique	-2 490	28 380
Autofinancé	915/PAR/10	Appui à la réforme éducative	269 641	269 641
		Pérou		
PNUD	PER/S6/040	STS – Enseignement à distance : études postsecondaires et universitaires	19 500	19 500
Danemark	510/PER/11	Intégration des enfants handicapés dans les écoles ordinaires	23 074	23 074
Danemark	510/PER/12	Alphabétisation et éducation civique des personnes déplacées et des femmes des communautés autochtones et rurales	100 349	76 341
Danemark	510/PER/13	Mission d'évaluation de la mise en œuvre des projets DANIDA/UNESCO au Pérou	9 406	9 406
		Trinité et Tobago		
République de Corée	526/TRI/60	Création d'un centre d'apprentissage électronique	4 000	30 998
		Uruguay		
Banque mondiale	700/URU/12	Amélioration de la qualité de l'enseignement primaire	5 550	5 550
Banque mondiale	700/URU/13	Amélioration de la qualité de l'enseignement primaire (phase II)	167 859	167 859
Banque interaméricaine de développement	704/URU/12	Amélioration de l'enseignement technique et professionnel	269 636	487 622
Autofinancé	930/URU/10	Renforcement institutionnel des ressources humaines au sein du Ministère de l'éducation et de la culture	134 105	134 105
Autofinancé	930/URU/40	Biodiversité du Rio de la Plata	37 411	37 411
		Venezuela		
Contributions volontaires	409/VEN/70	Fonds du prix Simon Bolivar	33 555	11 402
Financement privé	570/VEN/10	Éducation pour tous les centres	14 147	5 874
Autofinancé	908/VEN/70	Diffusion d'œuvres de la littérature vénézuélienne	9 982	9 982
Autofinancé	915/VEN/60	Université centrale du Venezuela	3 912	100

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
B. PROJETS RÉGIONAUX					
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies	RLA/D6/736	Programme international d'éducation contre l'abus des drogues	13 500	-346	13 154
PNUD	RLA/92/017	Réseau de centres de biotechnologie	125 756	578	126 334
FNUAP	RLA/96/P20	Réunion de sensibilisation avec le CELAM (Conseil épiscopal latino-américain)	8 000		8 000
Contributions volontaires	411/RLA/70	Histoire générale de l'Amérique latine	53 053	50 966	104 019
Contributions volontaires	414/RLA/40	Centre des zones tropicales humides d'Amérique latine et des Caraïbes	125 533		125 533
Allemagne	507/RLA/10	Renforcement de l'éducation dans les zones rurales de l'isthme centraméricain	37 115	546	37 661
Allemagne	507/RLA/11	Élaboration de manuels et matériels de lecture pour l'éducation de base dans l'isthme centraméricain	136 928	2 275	139 203
Danemark	510/RLA/11	Intégration des enfants handicapés dans les écoles ordinaires du Pérou, de Bolivie et d'Équateur	48 710	143 812	192 522
Danemark	510/RLA/12	Éducation pour les droits de l'homme dans l'isthme centraméricain (phase II)	60 855	403 809	464 664
Espagne	514/RLA/11	Grand projet dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et aux Caraïbes	15 653		15 653
Espagne	514/RLA/12	Échange et coopération pour la formation de formateurs en planification et administration de l'éducation en Amérique latine et aux Caraïbes	207 043	246 237	453 280
Pays-Bas	519/RLA/10	Évaluation de l'éducation dispensée aux populations, notamment aux populations autochtones, des Altos du Chiapas (Mexique) ; du Belize ; d'El Salvador ; du Guatemala ; du Honduras et du Nicaragua	34 916	120 638	155 554
France	520/RLA/11	Détachement d'un expert français (phase II)	49 268	125	49 393
France	520/RLA/60	Création d'un nouveau style de journalisme en Amérique latine (FNPI), avec l'appui de la Colombie et de l'Équateur		80 000	80 000
Financement privé	570/RLA/10	Amélioration des statistiques dans le domaine éducatif en Amérique latine et aux Caraïbes	26 756	35 285	62 041
Financement privé	570/RLA/11	Séminaire-atelier sur les statistiques dans le domaine éducatif dans la zone du MERCOSUR		25 941	25 941
Banque interaméricaine de développement	704/RLA/10	Laboratoire latino-américain de mesure de la qualité de l'éducation		260 961	260 961
Danemark	801/RLA/10	Expert associé – Éducation de base		5 775	5 775
Pays-Bas	805/RLA/40	Expert associé – Sciences écologiques	71 658	52 863	124 521

Source de financement	Cote et titre	Dépenses			
		1996	1997	Total	
		(en dollars des États-Unis)			
Allemagne	808/RLA/11	Expert associé – Politiques éducatives, planification et gestion	30 436	56 870	87 306
Autofinancé	911/RLA/10	Laboratoire latino-américain de mesure de la qualité de l'éducation	175 597	88 931	264 528
PROJETS INTERRÉGIONAUX ET MONDIAUX					
COI	191/CAP/50	Programme « Renforcement des capacités/coopération régionale »	646 113	920 366	1 566 479
COI	191/GOS/40	Programme « Systèmes mondiaux d'observation de l'océan/des côtes »	241 004	197 427	438 431
COI	191/POL/10	Programme « Politique générale »		346 538	346 538
COI	191/SCI/20	Programme « Océanologie »	244 580	280 242	524 822
COI	191/SER/30	Programme « Services océaniques »	152 962	141 823	294 785
COI	193/DEN/20	Centre COI d'études scientifiques et de communication sur les efflorescences algales nuisibles	229 813	240 235	470 048
COI	193/GLO/01	Charpentier : salaire, mission et autres frais	119 767	118 461	238 228
COI	193/POL/01	SC/942 (BUI) : dépenses de personnel		24 517	24 517
COI	193/UKK/40	Réseau mondial COI/PNUE/UICN de surveillance continue des récifs coralliens		64 958	64 958
WHC	196/GLO/03	Activités promotionnelles	90 424	280 741	371 165
WHC	196/GLO/04	Conseiller principal auprès du Directeur (patrimoine mondial)	161 954	34 061	196 015
WHC	196/GLO/09	Affectation de petites contributions extra-budgétaires	22 340	79 132	101 472
WHC	196/INT/01	Mise en œuvre technique de la Convention du patrimoine mondial	99 181	1 400	100 581
WHC	196/INT/02	Coopération technique	622 752	-4 463	618 289
WHC	196/INT/03	Formation	508 963	2 446	511 409
WHC	196/INT/04	Fonds de réserve pour les interventions d'urgence	99 296	134 635	233 931
WHC	196/INT/05	Promotion et éducation	270 506	205	270 711
WHC	196/INT/06	Services consultatifs	522 000		522 000
WHC	196/INT/07	Appui au secrétariat du patrimoine mondial	356 786	-1 864	354 922
WHC	196/INT/08	Suivi de l'état de conservation des sites du patrimoine mondial et préparation des rapports	234 678	28 483	263 161
WHC	196/INT/09	Participation d'experts aux réunions statutaires du patrimoine mondial	29 000	-1 281	27 719

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
WHC	196/INT/10	Stratégie globale	61 942	61 942	
WHC	196/INT/14	Fonds de réserve pour les interventions d'urgence	196 669	196 669	
WHC	196/INT/21	Participation d'experts aux réunions statutaires du patrimoine mondial	51 500	51 500	
WHC	196/INT/22	Évaluation de la gestion administrative du Centre du patrimoine mondial	111 309	111 309	
WHC	196/INT/23	Stratégie globale	99 968	99 968	
WHC	196/INT/24	Services consultatifs	597 000	597 000	
WHC	196/INT/25	Assistance préparatoire	158 182	158 182	
WHC	196/INT/26	Coopération technique	800 491	800 491	
WHC	196/INT/27	Formation	641 118	641 118	
WHC	196/INT/28	Suivi de l'état de conservation du patrimoine mondial et préparation des rapports	256 310	256 310	
WHC	196/INT/29	Documentation du patrimoine mondial, programmes d'information et d'éducation	297 534	297 534	
UNICEF	201/GLO/10	Mise au point des indicateurs permettant d'assurer le suivi des objectifs de l'éducation pour tous	242 438	222 798	465 236
UNICEF	201/GLO/11	Analyse et diffusion des innovations	181 054	116 752	297 806
UNICEF	201/GLO/12	Appui organisationnel	69 019		69 019
UNICEF	201/GLO/14	Suivi des objectifs de l'éducation pour tous		16 798	16 798
UNICEF	201/INT/12	Suivi du Sommet sur l'éducation pour tous dans certains pays	65 677	26 067	91 744
Programme alimentaire mondial	206/INT/26	Programme alimentaire mondial – Dépenses pour 1996	414 569		414 569
Programme alimentaire mondial	206/INT/27	Programme alimentaire mondial – Dépenses pour 1997		406 285	406 285
OMS	207/GLO/10	Séminaire régional sur le VIH/sida et éducation dispensée par le système scolaire à l'intention des pays francophones d'Afrique occidentale		73 801	73 801
OMS	207/GLO/11	Séminaire régional pour mobiliser les décideurs de haut niveau dans le domaine éducatif des pays d'Amérique latine		109 276	109 276
PNUE	213/GLO/41	Atelier GOOS sur le renforcement des capacités		9 000	9 000
Contributions volontaires	241/GLO/13	Forum consultatif international sur l'éducation pour tous	988 120	428 050	1 416 170
Contributions volontaires	308/INT/70	Fonds international pour la promotion de la culture	337 213	309 631	646 844

Source de financement	Cote et titre	Dépenses			
		1996	1997	Total	
		(en dollars des États-Unis)			
Contributions volontaires	308/INT/71	UNESCO/Fondation Aschberg	185 766	81 416	267 182
Contributions volontaires	309/INT/10	Fonds international pour le développement de l'éducation physique et du sport (FIDEPS)	10 167	28 275	38 442
Contributions volontaires	311/INT/70	Sauvegarde du patrimoine culturel, en particulier des monuments islamiques de la ville de Jérusalem	68 015	45 718	113 733
Contributions volontaires	312/INT/82	Activités en liaison avec les médias en faveur du projet « Les routes de la soie »	10 200	2 774	12 974
Contributions volontaires	315/INT/70	Commission mondiale de la culture et du développement	525 479	135 701	661 180
Contributions volontaires	316/INT/70	Activités de promotion du patrimoine culturel	5 876	11 686	17 562
PNUE	E/0401/94/7	Appui technique à la mise en œuvre de MEDPOL (phase II)	37 689	62 542	100 231
PNUD	INT/A4/020	SAT-1 – Renforcement de l'efficacité de la pédagogie en classe	84 779	-16 688	68 091
PNUD	INT/A5/010	SAT-1 – Évaluation des progrès réalisés sur la voie de l'éducation pour tous	129 585	-43 452	86 133
PNUD	INT/S4/013	SAT-2 – Programme de gestion du patrimoine urbain dans les villes historiques	79 000	19 847	98 847
FNUAP	INT/92/P99	Soutien à la Commission indépendante sur la population et la qualité de la vie	4 607	18 215	22 822
PNUD	INT/92/007	Innovations relatives à l'éducation de base	9 209		9 209
PNUD	INT/92/043	Renforcement de l'efficacité de l'éducation de base	98 388		98 388
FNUAP	INT/96/P61	Promotion de l'éducation en matière de population au niveau universitaire	72 510	104 810	177 320
FNUAP	INT/96/P62	Facteurs socioculturels ayant une influence sur le comportement démographique	10 476	91 977	102 453
FNUAP	TSS/96/P11	Services d'appui technique en Afrique (Dakar)	389 645	386 748	776 393
FNUAP	TSS/96/P12	Services d'appui technique en Afrique (Addis-Abeba)	303 380	318 581	621 961
FNUAP	TSS/96/P13	Services d'appui technique en Afrique (Harare)	111 797	108 793	220 590
FNUAP	TSS/96/P21	Services d'appui technique en Amérique latine (Chili)	138 910	140 548	279 458
FNUAP	TSS/96/P31	Services d'appui technique en Asie (Bangkok)	247 707	227 582	475 289
FNUAP	TSS/96/P32	Services d'appui technique en Asie (Katmandou)	334 241	234 754	568 995
FNUAP	TSS/96/P33	Services d'appui technique en Asie (Fidji)	161 567	25 499	187 066

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
FNUAP	TSS/96/P41 Services d'appui technique dans les États arabes (Amman)	377 485	279 799	657 284
FNUAP	TSS/96/P91 Services d'appui technique au Siège	787 318	615 624	1 402 942
Contributions volontaires	401/NHF/91 Fonds Nessim Habib	17 792	10 509	28 301
Contributions volontaires	403/INT/55 Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence	40 000		40 000
Contributions volontaires	403/INT/70 Prix UNESCO de la littérature pour enfants et adolescents au service de la tolérance	19 690		19 690
Contributions volontaires	406/GLO/01 Participation de l'UNESCO au programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	14 574		14 574
Contributions volontaires	406/GLO/02 Place de la tolérance	173 045		173 045
Contributions volontaires	406/GLO/03 Contribution du Comité exécutif du World Park Festival au programme de l'UNESCO en faveur de la tolérance	89 545	7 616	97 161
Contributions volontaires	406/GLO/06 Société Planète		60 000	60 000
Contributions volontaires	406/GLO/60 Sauvegarde du patrimoine filmique	14 868	1 890	16 758
Contributions volontaires	406/GLO/80 Fonds d'encouragement à la traduction (TRANSPUBLIC)	39 300	35 000	74 300
Contributions volontaires	406/INT/01 Équipe de réflexion sur les médias		34 353	34 353
Contributions volontaires	406/INT/02 Projet « Memorias Intimas-Marcas »		10 000	10 000
Contributions volontaires	406/INT/03 Activités financées par des contributions volontaires (revenus du 406/INT/99)		5 000	5 000
Contributions volontaires	406/INT/10 Alphabétisation dans le monde	4 028		4 028
Contributions volontaires	406/INT/12 Éducation spéciale pour enfants et jeunes handicapés	19 706	39 738	59 444
Contributions volontaires	406/INT/14 Enfants de la rue/enfants travailleurs	336 572	3 043 620	3 380 192
Contributions volontaires	406/INT/16 Conférence internationale sur l'éducation des adultes	50 000		50 000
Contributions volontaires	406/INT/17 Compte spécial pour écoles intégratrices	25 193	214 573	239 766
Contributions volontaires	406/INT/40 La chimie au service de la vie		17 812	17 812
Contributions volontaires	406/INT/60 Développement de la connaissance des droits de l'homme		11 949	11 949
Contributions volontaires	406/INT/63 Développement de l'Observatoire pour la communication culturelle et audiovisuelle de la Méditerranée (OCCAM)		27 606	27 606
Contributions volontaires	406/INT/72 Les espaces du baroque	55 901	41 422	97 323
Contributions volontaires	406/INT/70 Histoire générale : ouvrage sur les différents aspects de la culture islamique		2 707	2 707

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
Contributions volontaires	411/INT/71	Histoire générale : Histoire de l'humanité	120 925	23 261	144 186
Contributions volontaires	415/INT/60	Fonds spécial pour la jeunesse	32 603	108 410	141 013
Contributions volontaires	416/GLO/10	Éducation préventive contre l'abus des drogues		65 670	65 670
Contributions volontaires	416/GLO/40	Sommet solaire mondial – Réunion d'experts de haut niveau	319 331	133 657	452 988
Contributions volontaires	416/GLO/55	Fondation mondiale recherche et prévention sida	254 550	240 147	494 697
Contributions volontaires	416/GLO/56	Fondation mondiale recherche et prévention sida	143 286	160 598	303 884
Contributions volontaires	418/INT/55	Prix UNESCO de l'éducation pour la paix (contribution de la Fondation des chantiers navals japonais)	71 365	52 272	123 637
Contributions volontaires	419/INT/10	Projet international sur l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC)	204 486	166 042	370 528
Contributions volontaires	419/IUG/10	Projet international sur l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC)/Bureau de Berlin	128 855	475 580	604 435
Contributions volontaires	425/INT/40	Fonds Theresa McKay – Programme de bourses d'étude	5 000		5 000
Contributions volontaires	426/INT/60	Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/ Guillermo Cano		25 000	25 000
Contributions volontaires	426/INT/70	Prix UNESCO pour la promotion des arts	54 655		54 655
Contributions volontaires	427/INT/71	Omar Khayyam : commémoration du 9 ^e centenaire		19 431	19 431
Contributions volontaires	427/INT/40	Prix Javed Husain des jeunes scientifiques		8 227	8 227
Contributions volontaires	429/INT/01	Banque de bourses de l'UNESCO	31 036	89 900	120 936
Contributions volontaires	429/INT/80	Fonds Hirayama d'attribution de bourses pour l'Étude des routes de la soie	109 984	119 852	229 836
Contributions volontaires	438/INT/70	Cinquième centenaire de la rencontre de deux mondes	6 123	28 000	34 123
Contributions volontaires	439/INT/40	L'homme et la biosphère		9 066	9 066
Contributions volontaires	441/GLO/56	Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix	628 881	607 587	1 236 468
Contributions volontaires	442/INT/10	Prix d'alphabétisation Roi Séjong	30 000	30 918	60 918
Contributions volontaires	442/INT/11	Prix d'alphabétisation Noma	31 134	18 701	49 835
Contributions volontaires	442/INT/12	Prix d'alphabétisation de l'Association internationale pour la lecture	15 147	19 023	34 170
Contributions volontaires	443/INT/40	Prix Sultan Qabus pour la protection de l'environnement		20 952	20 952

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
Contributions volontaires	446/GLO/70	Programme relatif aux droits d'auteur	113 077	32 130	145 207
Contributions volontaires	448/INT/40	Académie des sciences du tiers monde	1 617 682	2 033 028	3 650 710
Contributions volontaires	448/INT/42	Compte de l'Organisation des femmes scientifiques du tiers monde	19 410	9 735	29 145
Contributions volontaires	450/IIP/51	Fonds de soutien aux projets PII	10 731	7 419	18 150
Contributions volontaires	460/INT/18	Matériel éducatif énergie/développement/environnement dans le cadre du Système des écoles associées (SEA)	8 908	12 970	21 878
Autriche	502/GLO/01	Coopération gouvernement autrichien/UNESCO	50 483	4 983	55 466
Suède	503/GLO/13	Maintien et renforcement du Centre de collecte, d'analyse et de diffusion des matériels éducatifs sur le sida (ASERC)	8 008		8 008
Suède	503/GLO/17	Organisation de cours de formation régionaux (Afrique) destinés aux décideurs concernant l'éducation pour la prévention du sida en milieu scolaire	15 222		15 222
Suède	503/GLO/19	Contribution à l'éducation pour la prévention du sida	40 411	72 079	112 490
Suède	503/INT/70	Soutien à Interbook	14 342		14 342
Norvège	504/GLO/10	Spécialiste principal du programme	80 166	116 146	196 312
Japon	506/INT/44	Sources multiples et aménagement des sols en matière de réserves de biosphère et autres zones aménagées en vue de l'éco-développement		30 973	30 973
Japon	506/INT/46	Réunion d'experts de haut niveau sur l'énergie solaire en Asie de l'Est et du Sud-Est	34 800		34 800
Allemagne	507/GLO/40	Coopération Sud-Sud pour un développement socio-économique et écologiquement rationnel des zones tropicales humides	204 575	184 766	389 341
Allemagne	507/GLO/41	Stratégies intégrées de protection de la biodiversité des îles et des zones côtières (IBSICA)	59 000	117 211	176 211
Allemagne	507/INT/10	Renforcement des capacités en vue de promouvoir les innovations en matière d'éducation de base dans le cadre du projet « Soutien à l'éducation de base dans les pays les moins avancés »	355 994	87 645	443 639
Allemagne	507/INT/11	Amélioration des services d'éducation de base dans les pays les moins avancés	52 840		52 840
Allemagne	507/INT/12	Renforcement des capacités pour améliorer l'éducation de base	120 351	150 096	270 447
Allemagne	507/INT/13	Formation à la planification et à l'administration de l'éducation à l'IIPE	265 372	207 948	473 320

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
Allemagne	507/INT/14	Renforcement des capacités des ONG locales dans les PMA d'Afrique et d'Asie du Sud		40 179
Allemagne	507/INT/42	Sites sacrés – Intégrité culturelle et diversité biologique		17 970
Allemagne	507/INT/60	Renforcement des moyens de communication locaux au service de l'éducation de base dans le cadre du projet « Soutien à l'éducation de base dans les pays les moins avancés »		61 695
Allemagne	509/GLO/55	Recherche d'un concept et d'une politique de développement durable		13 524
Danemark	510/GLO/40	Matériel de formation pour la prévention des catastrophes		133 634
Danemark	510/GLO/41	Programme de formation concernant les algues nuisibles (étude de faisabilité)		7 073
Danemark	510/GLO/70	Détachement d'un coordinateur exécutif pour le Rapport mondial sur la culture		21 262
Danemark	510/INT/10	Du plan à l'impression : programme d'assistance technique pour l'apport durable de matériels didactiques		10 000
Pays nordiques	516/INT/10	Participation de jeunes à la protection et à la promotion du patrimoine mondial – Forum de la jeunesse – Chine		77 023
Pays-Bas	519/INT/70	Réunion du réseau international de promotion du livre		253 979
Pays-Bas	519/INT/71	Projet de rapport sur la culture mondiale		84 908
France	520/INT/40	Programme conjoint dans le domaine de l'énergie		13 274
Association pour l'appel islamique	521/INT/70	Préparation et publication d'un ouvrage sur les différents aspects de la culture islamique		202 646
Association pour l'appel islamique	521/INT/71	Édition d'une Histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité		14 999
Association pour l'appel islamique	521/INT/72	Bourse de recherche sur la contribution des musulmans à la civilisation humaine		8 347
Canada	525/GLO/01	Appui au programme en faveur de la Commission indépendante sur la population et la qualité de la vie		23 346
Canada	525/GLO/72	Réunion des réseaux internationaux de promotion du livre (Interbook)		77 025
Italie	534/GLO/42	Élaboration d'un jeu d'auxiliaires didactiques dans le domaine du génie énergétique (phase II)		266 618
Italie	534/INT/11	Renforcement des capacités éducatives pour la politique de la planification et de la gestion de l'éducation		38 696
		19 737	26 902	46 639
		19 654	720	20 374
		40 325	221 150	261 475
		103 503	9 598	113 101

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
Italie	534/INT/13	Éducation de base pour la participation et la démocratie : problèmes fondamentaux du développement des ressources humaines (enseignants et éducation multiculturelle/interculturelle)	93 520	17 607	111 127
Italie	534/INT/41	Enseignement des sciences élémentaires nécessaires à l'informatique dans les pays en développement	18 436	46 656	65 092
Italie	534/INT/60	Observatoire pour la communication culturelle et audiovisuelle de la Méditerranée (OCCAM)	3 400	33 883	37 283
Italie	534/INT/61	Formation des femmes journalistes de la région méditerranéenne		78 766	78 766
Japon	536/INT/70	Préservation du patrimoine culturel mondial : utilisation des intérêts accumulés	5 524	1 930	7 454
Japon	536/INT/77	Préparation d'un enregistrement vidéo sur Angkor	102 000		102 000
Japon	536/INT/78	Bayon Royal d'Angkor – Activité complémentaire	250 000		250 000
Japon	536/INT/79	Diffusion d'un film promotionnel sur Angkor		19 887	19 887
Japon	537/INT/10	Promotion de l'alphabétisation en Asie et dans le Pacifique	1 919	5 945	7 864
Japon	537/INT/11	Atelier international de formation sur l'éducation rurale pour le développement		58 899	58 899
Union européenne	539/GLO/10	Mise en réseau de l'information dans le domaine de l'éducation préventive contre l'abus de drogues	6 509	45 413	51 922
Union européenne	539/GLO/11	Mise en réseau de l'information dans le domaine de l'éducation préventive contre l'abus de drogues (PEDDRO II)		282 903	282 903
Donateurs volontaires	550/GLO/01	Commission indépendante sur la population et la qualité de la vie	531 287	116 647	647 934
Financement privé	570/GLO/01	Célébration du millénaire	14 121	666	14 787
Financement privé	570/GLO/11	Contribution au Colloque mondial sur l'alphabétisation familiale	5 195		5 195
Financement privé	570/GLO/71	Design 21 : sélection internationale, défilé de mode et exposition	763 732	85 693	849 425
Financement privé	570/GLO/73	Préparation et réalisation d'un programme multimédia électronique fournissant des informations relatives au patrimoine mondial sur l'Internet		61 850	61 850
Financement privé	570/INT/70	Participation de jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial		5 985	5 985
Financement privé	570/INT/71	Participation de jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial	34 000	27 563	61 563

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total
		1996	1997	
Financement privé	570/INT/72	Participation de jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial		72 606
Financement privé	572/INT/10	Apprentissage collectif à l'échelle mondiale		5 514
Banque mondiale	700/GLO/01	Programme international d'amélioration des résultats de l'éducation		488 112
Belgique	800/GLO/60	Expert associé – Communication		8 322
Danemark	801/GLO/03	Expert associé – Centre du patrimoine mondial		76 454
Danemark	801/GLO/11	Expert associé – Éducation de base		59 729
Danemark	801/GLO/40	Expert associé – Commission océanographique intergouvernementale		89 955
Danemark	801/GLO/41	Expert associé – Ressources biologiques de la mer		62 195
Danemark	801/GLO/42	Expert associé – Efflorescences algales nuisibles		58 475
Japon	804/GLO/04	Expert associé – Centre du patrimoine mondial		47 754
Japon	804/GLO/05	Expert associé – Centre du patrimoine mondial		36 822
Japon	804/GLO/12	Expert associé – Enseignement supérieur		89 579
Japon	804/GLO/13	Expert associé – Enseignement technique et professionnel		74 947
Japon	804/GLO/14	Expert associé – Enseignement supérieur		62 569
Japon	804/GLO/40	Expert associé – Sciences de la mer		71 420
Japon	804/GLO/41	Expert associé – Commission océanographique intergouvernementale		117 738
Pays-Bas	805/GLO/01	Expert associé – Statistiques		60 545
Pays-Bas	805/GLO/10	Expert associé – Éducation de base		60 545
Pays-Bas	805/GLO/11	Expert associé – Planification de l'éducation		38 536
Pays-Bas	805/GLO/12	Expert associé – Apprendre sans frontières		60 027
Pays-Bas	805/GLO/13	Expert associé – Apprendre sans frontières		65 539
Pays-Bas	805/GLO/14	Expert associé – Apprendre sans frontières		51 495
Pays-Bas	805/GLO/15	Expert associé – Alphabétisation et éducation des adultes		26 426
Pays-Bas	805/GLO/56	Expert associé – Gestion des transformations sociales et unité de renforcement des capacités		77 921
Pays-Bas	805/GLO/73	Expert associé – Bureau de coordination de la culture et du développement		79 394
Norvège	806/GLO/11	Expert associé – Éducation spéciale		-4 604

Source de financement	Cote et titre	Dépenses		Total	
		1996	1997		
Norvège	806/GLO/80	Expert associé – Spécialiste assistant du programme	70 350	3 217	73 567
Norvège	806/GLO/81	Expert associé – Section des fonds-en-dépôt		22 315	22 315
Suède	807/GLO/03	Expert associé – Communication/éducation relative au patrimoine mondial	65 361	21 434	86 795
Suède	807/GLO/11	Expert associé – Éducation de base	34 327	591	34 918
Suède	807/GLO/12	Expert associé – Commission internationale de l'éducation pour le vingt et unième siècle	69 620	8 235	77 855
Suède	807/GLO/70	Expert associé – Centre du patrimoine mondial		58 478	58 478
Allemagne	808/GLO/12	Expert associé – Éducation de base	61 346	41 563	102 909
Allemagne	808/GLO/40	Expert associé – Gestion écologique des terres arides	65 643		65 643
Allemagne	808/GLO/41	Expert associé – Corrélation géologique	81 456	65 269	146 725
Allemagne	808/GLO/71	Expert associé – Patrimoine culturel	29 549	57 187	86 736
Allemagne	808/GLO/91	Expert associé – Division de la comptabilité	58 314	8 561	66 875
Allemagne	808/GLO/92	Expert associé – Développement des ressources humaines		16 837	16 837
Italie	809/GLO/11	Expert associé – Rénovation de l'enseignement secondaire et professionnel	25 453	69 403	94 856
Italie	809/GLO/40	Expert associé – Ressources en eau	27 574		27 574
Italie	809/GLO/70	Expert associé/architecte restaurateur		32 876	32 876
Japon	810/GLO/02	Expert associé – Unité « Sources UNESCO »	76 554	40 225	116 779
Japon	810/GLO/03	Expert associé – Bureau des relations extérieures		30 445	30 445
Japon	810/GLO/10	Expert associé – Éducation de base	34 359		34 359
Japon	810/GLO/11	Expert associé – Éducation humaniste, culturelle et internationale		42 192	42 192
Japon	810/GLO/70	Expert associé – Droit relatif au patrimoine culturel	66 151	69 967	136 118
France	811/GLO/01	Expert associé – Unité de coordination de l'assistance au peuple palestinien		38 613	38 613
France	811/GLO/10	Expert associé – Enseignement supérieur	70 040	74 748	144 788
France	811/GLO/60	Expert associé – Télématique	32 112	63 849	95 961
Autriche	812/GLO/70	Expert associé – Centre du patrimoine mondial		67 620	67 620
République de Corée	814/GLO/11	Expert associé – Enseignement supérieur	7 181	65 662	72 843
Autofinancé	923/INT/70	Administration du prix Aga Khan d'architecture	124 222	114 238	238 460

I.2 - Projets extrabudgétaires hors Siège dans le domaine de la communication financés par le Compte spécial du PIDC 1996-1997

323

Cote	Titre	Montants alloués pour 1996-1997 (en dollars des États-Unis)	Dépenses en 1996-1997
AFRIQUE			
A. PROJETS NATIONAUX			
Cameroun			
352/CMR/71	Parachèvement de l'informatisation de l'Agence CAMNEWS	70 000	0
Côte d'Ivoire			
352/IVC/61	Unité de tournage et de postproduction	50 000	0
Guinée équatoriale			
352/EOG/71	Amélioration de la couverture nationale en radio et en télévision	25 000	0
Érythrée			
352/ERI/71	Renforcement de l'Agence nationale de presse	80 000	0
Éthiopie			
352/ETH/61	Centre de formation aux médias	150 000	141 000
Ghana			
352/GHA/71	Station de radio associative d'Ada	60 000	54 000
Lesotho			
352/LES/61	Développement des ressources humaines pour les médias	50 000	0
Madagascar			
352/MAG/51	Contribution au rééquipement de 99 halles d'information	40 000	9 000
Malawi			
352/MLW/61	Informatisation de la salle de rédaction de Radio Malawi	50 000	45 000
352/MLW/71	Radio associative des femmes de la péninsule de Nankumba et de la région du Parc national du lac Malawi	55 000	0
Mali			
352/MLI/51	Équipement de production mobile et implantation de récepteurs de télévision à alimentation solaire dans les zones rurales	58 000	53 000
352/MLI/71	Renforcement de la presse indépendante féminine	50 000	0
Niger			
352/NER/61	Équipement et formation pour la PAO et la gestion informatisée	40 000	40,000
Rwanda			
352/RWA/71	Renforcement des capacités de l'École supérieure des sciences et techniques de l'information	45 000	25 000
352/RWA/72	Renforcement des capacités de production de la presse indépendante	50 000	0

Cote	Titre	Montants alloués pour 1996-1997 (en dollars des États-Unis)	Dépenses en 1996-1997
Togo			
352/TOG/71	Projet multimédia de formation de journalistes et de techniciens	40,000	40 000
République-Unie de Tanzanie			
352/URT/52	Formation en vue de la création d'une télévision nationale	35 000	23 000
Zimbabwe			
352/ZIM/61	Utilisation de la vidéo pour l'information et la communication rurales (VIDICOM)	70 000	65 000
B. PROJETS RÉGIONAUX			
352 RAF/61	Renforcement institutionnel de l'Association des professeurs africains de la communication (APAC)	50 000	45 000
352 RAF/62	Projet de l'Institut des médias d'Afrique orientale	50 000	50 000
352 RAF/63	Création de trois unités de production audiovisuelle en Afrique	100 000	0
352/RAF/64	Développement des infrastructures du MCA (Collège de l'air de Maurice) en Afrique orientale et dans la région de l'océan Indien	50 000	50 000
352/RAF/71	Agence panafricaine d'information (PANA) : modernisation du système informatique et introduction de la technologie Internet	70 000	63 000
352/RAF/72	Médias et communication pour la démocratie et le développement durable en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale	50 000	0

Cote	Titre	Montants alloués pour 1996-1997 (en dollars des États-Unis)	Dépenses en 1996-1997
AMÉRIQUE LATINE ET CARAIBES			
A. PROJETS NATIONAUX			
Barbade			
352/BAR/61	Renforcement de la capacité de production radiophonique du Barbados Rediffusion Service Ltd.	56 000	40 000
Chili			
352/CHI/61	Production de matériels éducatifs de RATV (réception active des émissions de télévision)	24 000	21 000
352/CHI/71	Production de matériels éducatifs de RATV (réception active des émissions de télévision)	12 000	11 000
Costa Rica			
352/COS/61	Renforcement des stations de radio rurale	40 000	32 000
Cuba			
352/CUB/61	Informatisation de l'Agence d'information nationale (AIN)	50 000	27 000
352/CUB/71	Radio communautaire de la région de Cocodrilo	40 000	0
El Salvador			
352/ELS/51	Projet de radio culturelle	40 000	40 000
Guyana			
352/GUY/71	Formation dans le cadre de la réhabilitation des médias	55 000	0
Haïti			
352/HAI/71	Renforcement de la capacité de production de la télévision	50 000	0
Honduras			
352/HON/71	Renforcement du réseau de radios rurales pour le développement	25 000	25 000
Jamaïque			
352/JAM/61	Radio communautaire au service du développement et de la lutte contre la pauvreté	37 000	0
Pérou			
352/PER/71	La communication au service du développement de la participation de la population	40 000	36 000
Saint-Vincent-et-les Grenadines			
352/STV/71	Renforcement des moyens de la télévision	50 000	0

Cote	Titre	Montants alloués pour 1996-1997 (en dollars des États-Unis)	Dépenses en 1994-1997
Venezuela			
352/VEN/61	Création d'un centre de production de matériels audiovisuels et imprimés pour la région des Llanos	40 000	36 000
B. PROJETS RÉGIONAUX			
352/RLA/61	Création d'un réseau informatisé des professionnelles des médias aux Caraïbes	40 000	25 000
352/RLA/62	Formation et recherche sur le cadre juridique de la liberté de la presse en Amérique latine	80 000	52 000
352/RLA/63	Séminaire pour un nouveau journalisme	78 000	71 000
352/RLA/64	Création d'un centre régional pour la production de films vidéo d'animation à la Trinité et Tobago	170 000	160 000
352/RLA/71	Jamaïque/Nicaragua : liaison par radio communautaire	47 000	0
352/RLA/72	Union des radiodiffusions des Caraïbes (CBU) : recyclage des personnels de radiodiffusion dans les Caraïbes	70 000	0
352/RLA/73	Réseau latino-américain de radiodiffusion par satellite	70 000	70 000
352/RLA/74	Réseau informatisé de centres de documentation sur la communication en Amérique latine	50 000	50 000
352/RLA/75	Les « Marrons » des Caraïbes : une coproduction télévisuelle Jamaïque/Suriname/Guyana	30 000	0
352/RLA/76	Renforcement du Programme régional de formation du Caribbean Mass Media and Communication Studios (CARIMACS)	50 000	50 000
PROJETS INTERRÉGIONAUX			
352/INT/61	Coproduction et échanges télévisés en Afrique et aux Caraïbes	58 000	4 000
352/INT/62	Bureau central des Échanges internationaux pour la liberté d'expression (IFEX)	56 000	51 000

Cote	Titre	Montants alloués pour 1996-1997 (en dollars des États-Unis)	Dépenses en 1996-1997
ASIE-PACIFIQUE			
A. PROJETS NATIONAUX			
Azerbaïdjan			
352/AZN/61	Journalisme : formation et développement	50 000	0
Bhoutan			
352/BHU/61	Formation technique du service de radiodiffusion	40 000	0
Chine			
352/CPR/71	Formation aux technologies de la communication pour les journaux locaux des régions écartées	34 000	0
Îles Salomon			
352/SOI/61	Projet d'informatisation de l'information (SOLCOM)	55 000	42 000
Indonésie			
352/INS/52	Rôle de la radio et de la télévision dans le développement des zones rurales	27 000	24 000
Kirghizistan			
352/KIZ/61	Formation aux médias à l'Université nationale kirghize	60 000	51 000
Maldives			
352/MDV/61	Création de centres de production dans les atolls	47 000	43 000
Mongolie			
352/MON/71	Développement des services de radiodiffusion	24 000	0
352/MON/72	Formation en radiotélévision à l'Institut national de presse	32 000	0
Ouzbékistan			
352/UZB/71	Création d'un Centre de documentation pour les médias	55 000	5 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée			
352/PNG/71	Informatisation du réseau national d'information (PNGNEWSCOM)	60 000	0
République démocratique populaire Lao			
352/LAO/61	Extension du réseau de communication de l'Agence de presse nationale du Laos (phase II)	40 000	36 000
352/LAO/71	Développement de la radiodiffusion dans les régions montagneuses (LAOBROAD)	70 000	0
Samoa			
352/SAM/71	Développement du « Samoa Observer »	44 000	0

Cote	Titre	Montants alloués pour 1996-1997 (en dollars des États-Unis)	Dépenses en 1996-1997 États-Unis)
Sri Lanka			
352/SRL/71	Formation en journalisme	55 000	0
Tonga			
352/TON/61	Informatisation de la rédaction de la TBC (TONGACOM)	66 000	60 000
Vanuatu			
352/VAN/71	Projet d'informatisation de l'information (VANCOM)	60 000	60 000
Viet Nam			
352/VIE/71	Développement de la formation en radiotélévision	90 000	0
B. PROJETS RÉGIONAUX			
352/RAS/54	Instituts de presse asiatiques	60 000	50 000
352/RAS/61	Réseau de communication pour l'Asie et le Pacifique	54 000	49 000
352/RAS/62	Asie centrale : jeunesse, tolérance et télévision	66 000	60 000
352/RAS/64	Formation de formateurs en journalisme dans le Pacifique (PACTRAINER)	66 000	52 000
352/RAS/71	Réseau régional de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC) pour la promotion du photojournalisme	40 000	36 000
352/RAS/72	« Silk Roads Radio News », réseau indépendant d'échange d'informations par la radio en Asie centrale	90 000	0

Cote	Titre	Montants alloués pour 1996-1997 (en dollars des États-Unis)	Dépenses en 1996-1997
ÉTATS ARABES			
A. PROJETS NATIONAUX			
Jordanie			
352/JOR/61	Installation d'un système d'archivage photographique informatisé	80 000	70 000
Mauritanie			
352/MAU/61	Renforcement des moyens de reportage audiovisuel	85 000	67 000
Oman			
352/OMA/71	Production de programmes télévisés destinés aux femmes des zones rurales	50 000	0
Palestine			
352/PAL/71	Formation à la production pour la télévision palestinienne	70 000	0
Tunisie			
352/TUN/71	Renouvellement des équipements informatiques du « Centre africain de perfectionnement des journalistes et communicateurs » (CAPJC)	70 000	0
Yémen			
352/YEM/61	Achat d'équipements pour l'Agence de presse	65 000	59 000
352 YEM/71	Renforcement du Centre de documentation pour l'information et la communication	60 000	17 000
B. PROJETS RÉGIONAUX			
352/RAB/71	Renforcement de la presse indépendante et pluraliste de la région arabe et des pays en développement de la Méditerranée	60 000	0
EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD			
PROJETS NATIONAUX			
Albanie			
352/ALB/61	Formation en reportage radio et télévision	73 000	66 000
Arménie			
352/ARM/61	Instauration de relations d'échanges avec le réseau de télévision mondial	90 000	75 000
Bosnie-Herzégovine			
352/BIH/71	« TV CICAk », programmes de télévision pour enfants	40 000	36 000

ANNEXE J

Activités de liaison avec le public et Système des écoles associées

J.1 - Programme d'entraide de l'UNESCO

330

Référence	Pays	Projet	Fonds recueillis en 1996	Fonds recueillis en 1997	Total pour l'exercice
AFRIQUE (31)					
UCA 96/16	Afrique	Centres de ressources éducatives en Afrique subsaharienne		10 240	10 240
UCA 239	Bénin	Creusement d'un puits dans un village	963		963
UCA 97/02	Burkina Faso	Équipement d'un centre de formation pour jeunes filles		122	122
UCA 250	Burkina Faso	Changement des canalisations d'eau potable d'une école de filles (OIEC)	4 000	7 097	11 097
Sans numéro	Cameroun	Matériels pédagogiques pour Bertoua	21 800	23 500	45 300
UCA 96/06	République du Congo	Programme d'alphabétisation pour les femmes des bidonvilles de Brazzaville		3 032	3 032
UCA 96/13	République démocratique du Congo	Fournitures scolaires et outils agricoles pour les réfugiés		122	122
UCA 258	République démocratique du Congo	Bibliothèque pour un centre d'aveugles	2 000	3 000	5 000
UCA 39	Éthiopie	Éducation préscolaire pour les sourds		228	228
UCA 8	Ghana	École pour sourds, Mampong-Akwapim		5 000	5 000
Sans numéro	Ghana	Éducation pour les enfants des rues	6 000		6 000
Sans numéro	Malawi	Fournitures scolaires pour trois établissements		10 500	10 500
Sans numéro	Malawi	Matériels éducatifs pour l'institut de formation des maîtres de Limbe		11 600	11 600
UCA 210.1	Mali	Extension d'une école de village		15 300	15 300
UCA 242	Mauritanie	École pour une communauté du désert	2 040		2 040
UCA 117.1	Rwanda	Éducation pour les orphelins et les enfants des rues	3 000	5 397	8 397
UCA 198	Rwanda	Réparation d'une école primaire de village	2 559		2 559
UCA 204	Sénégal	Caravane d'alphabétisation	5 610		5 610
UCA 236	Somalie	Matériels scolaires pour la Somalie	2 000		2 000
UCA 256	Afrique du Sud	École Tembaletu pour handicapés physiques	2 656	13 587	16 243
UCA 229	Swaziland	Livres pour bibliothèques scolaires	2 000		2 000
UCA 96/11	Tanzanie	Construction de classes et renouvellement du mobilier d'une école primaire		8 879	8 879
UCA 153	Tanzanie	Outils pour l'autosuffisance	3 000		3 000
UCA 251	Togo	Construction d'une école primaire villageoise		3 000	3 000
UCA 201	Ouganda	Soutien des enfants handicapés mentaux	2 000		2 000

Référence	Pays	Projet	Fonds recueillis en 1996	Fonds recueillis en 1997	Total pour l'exercice
UCA 235	Ouganda	Réparation d'une école endommagée par la guerre	1 226	3 000	4 226
UCA 257	Ouganda	École pour orphelins (guerre ou sida)	2 812		2 812
UCA 96/14	Zambie	Centre artisanal		7 000	7 000
UCA 96/15	Zambie	Centres d'alphabétisation pour enfants		6 754	6 754
UCA 228	Zambie	Mobilier pour une école de rue	3 000	3 000	
UCA 259	Zimbabwe	Construction et équipement d'un bâtiment de trois classes	942	11 117	12 059
		Total partiel	64 608	151 475	216 083
AMÉRIQUE LATINE ET CARAIBES (10)					
UCA 96/02	Argentine	Éducation et formation des mères, Santa Fe		3 035	3 035
UCA 97/01	Brésil	Expansion de l'Escola Vovo Zeferina		65	65
UCA 96/05	Chili - Colombie	Création de centres d'animation pour lutter contre la toxicomanie chez les jeunes		3 034	3 034
UCA 252	Colombie	Mobilier et équipement pour un orphelinat	2 754	9 912	12 666
UCA 96/07	Costa Rica	Contribution à l'achat de fournitures scolaires et au fonctionnement d'un centre communautaire		3 033	3 033
UCA 247	Costa Rica	Auxiliaires didactiques pour un musée pour enfants		3 000	3 000
UCA 234	Équateur	Ateliers pour une école de rue	3 684		3 684
UCA 233	Guatemala	École commerciale féminine		3 000	3 000
UCA 11	Pérou	Centre d'éducation spéciale, Chimbote		5 000	5 000
UCA 197	Pérou	Bibliothèques communautaires	4 843		4 843
		Total partiel	11 281	30 079	41 360
ASIE-PACIFIQUE (15)					
UCA 96/01	Afghanistan	Publication d'un magazine pour une campagne d'alphabétisation		3 035	3 035
UCA 96/03	Bangladesh	Actions d'alphabétisation dans quelques villages		5 987	5 987
UCA 245	Bangladesh	Cours informels pour élèves ayant abandonné l'école	979		979
UCA 97/03	Cambodge	Promotion de l'éducation non formelle dans le district de Battambang		122	122
UCA 14.1	Inde	INFUCA (Club UNESCO, Mangalore)	4 121	395	4 516

Référence	Pays	Projet	Fonds recueillis en 1996	Fonds recueillis en 1997	Total pour l'exercice
UCA 96/08	Inde	Centre de développement des ressources humaines pour femmes et enfants en difficulté		9 573	9 573
UCA 96/09	Inde	École spéciale pour enfants handicapés mentaux		13 876	13 876
UCA 211	Inde	Survivants des rues	2 000		2 000
UCA 215	Inde	École maternelle de Jogiwala	8 616	240	8 856
UCA 255	Inde	Artisanat tibétain (ICRA)	12 800	5 000	17 800
Sans numéro	Inde	Jardin d'enfants	2 000	2 000	4 000
Sans numéro					
NFUAJ 9	Inde	Mouvement Terakoya	750		750
UCA 225	Malaisie	Réparation d'une école de squatters	4 173		4 173
UCA 243	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Exploitation forestière écologiquement viable et scolarisation préprimaire	10 382		10 382
UCA 96/10	Sri Lanka	Achèvement de la construction d'un bâtiment pour handicapés		34	34
		Total partiel	45 821	40 262	86 083
EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD (4)					
UCA 96/04	Bosnie-Herzégovine	Programmes éducatifs pour enfants déplacés pour cause de guerre		7 401	7 401
Sans numéro	Bosnie-Herzégovine	Bibliothèque nationale et universitaire, Sarajevo	4 600		4 600
UCA 240	Croatie	Éducation pour les enfants réfugiés bosniaques et croates (ERM)	16 332		16 332
Sans numéro	Grèce	Sauvegarde des monuments de l'Acropole	6 300		6 300
		Total partiel	27 232	7 401	34 633

Référence	Pays	Projet	Fonds recueillis en 1996	Fonds recueillis en 1997	Total pour l'exercice
MOYEN-ORIENT ET ÉTATS ARABES (5)					
UCA 254	Bande de Gaza	Scolarisation et activités culturelles pour Palestiniens (ERM)	3 400	3 000	6 400
Sans numéro	Israël	Volontaires Yaakov Maimon, Jérusalem	25 000		25 000
UCA 56	Cisjordanie	Relations avec l'UNRWA	5 130		5 130
UCA 224	Cisjordanie	Construction et équipement d'un centre pour enfants	2 000	5 000	7 000
UCA 547	Liban	Centre d'action et d'information	25 000	25 000	50 000
		Total partiel	60 530	33 000	93 530
INTERNATIONAL (9)					
UCA 71	International	Eau et assainissement pour tous (UMFR)	1 332		1 332
UCA 97	International	Projet FIVE-O de formation professionnelle féminine	5 000	5 000	10 000
UCA 161	International	Intégration des handicapés mentaux (ILSMH)	5 000	5 000	10 000
UCA 180	International	Les femmes nourrissent le monde (UMFR)	5 134	5 000	10 134
UCA 533	International	Des livres pour enfants partout (IFLA)	25 119	23 730	48 849
UCA 554	International	Bibliothèques scolaires dans les pays en développement (IASL)		5 225	5 225
UCA 555	International	Programme alimentaire mondial	16 278	20 000	36 278
UCA 614	International	Équipement pour aveugles (UMA)	20 910	23 000	43 910
Sans numéro	International	Matériels éducatifs et équipement pour réfugiés	42 800		42 800
		Total partiel	121 573	86 955	208 528
		Fonds général du Programme	2 097	1 589	3 686
		Fonds du Programme d'entraide pour enfants handicapés	350	6 319	6 669
		Montant total des fonds recueillis pour les projets du Programme d'entraide	333 492	357 080	690 572

J.2 - Programme des bons UNESCO

Bons vendus en 1996-1997

334

	<u>Dollars des États-Unis</u>
Afrique	5 049 758
Amérique latine et Caraïbes	1 299 970
Asie-Pacifique	1 628 183
États arabes	4 747 564
Europe et Amérique du Nord	<u>87 679</u>
Total	12 783 154

J.3 - Nombre d'écoles associées par pays*

Régions	Maternelles/ enseignement préscolaire	Primaires	Primaires et secondaires	Secondaires	Enseignement professionnel/ technique	Formation des enseignants	Total
AFRIQUE							
Bénin.....	-	48	1	33	-	-	82
Burkina Faso.....	-	74	-	4	-	-	78
Cameroun.....	-	13	-	5	-	6	24
Cap-Vert.....	-	-	-	1	-	1	2
République centrafricaine.....	-	20	-	6	-	8	34
Tchad.....	-	84	-	12	-	4	100
Congo.....	3	13	6	3	2	-	27
Côte d'Ivoire.....	-	5	-	8	-	1	14
République démocratique du Congo..	7	30	19	36	-	1	93
Éthiopie.....	-	-	-	25	-	5	30
Gabon.....	3	17	-	6	-	2	28
Gambie.....	-	4	-	6	-	-	10
Ghana.....	-	11	3	6	-	1	21
Guinée.....	-	9	-	11	1	6	27
Kenya.....	-	6	-	3	-	1	10
Libéria.....	-	6	-	1	-	-	7
Madagascar.....	-	9	2	7	-	-	18
Malawi.....	1	-	-	14	-	-	15
Mali.....	-	10	-	3	-	-	13
Mauritanie.....	-	14	-	3	-	1	18
Maurice.....	-	-	-	6	-	-	6
Mozambique.....	-	4	-	2	-	-	6
Namibie.....	-	-	-	4	-	-	4
Niger.....	-	4	-	4	-	-	8
Nigéria.....	3	5	1	32	-	1	42
Sénégal.....	-	7	-	9	-	1	17
Sierra Leone.....	-	-	-	-	-	5	5
Swaziland.....	-	1	-	2	-	-	3
Togo.....	1	23	-	50	-	-	74
Ouganda.....	-	7	-	6	-	-	13
République-Unie de Tanzanie.....	-	-	2	5	-	-	7
Zambie.....	-	25	-	5	-	4	34
Zimbabwe.....	4	22	-	16	-	-	42
Sous-total.....	22	471	34	334	3	48	916

* Pour des raisons techniques, l'ordre alphabétique anglais a été conservé uniquement pour ce tableau.

Régions	Maternelles/ enseignement préscolaire	Primaires	Primaires et secondaires	Secondaires	Enseignement professionnel/ technique	Formation des enseignants	Total
ÉTATS ARABES							
Algérie.....	-	-	-	1	-	-	1
Bahreïn.....	-	2	-	5	-	-	7
Égypte.....	-	-	1	5	-	1	7
Jordanie.....	-	11	1	81	-	1	94
Koweït.....	-	10	2	11	-	-	23
Liban.....	-	-	2	19	1	-	22
Maroc.....	4	32	1	30	-	5	72
Oman.....	-	-	-	4	-	-	4
Palestine.....	-	1	-	3	-	-	4
Qatar.....	-	-	-	16	-	-	16
Arabie saoudite.....	-	-	1	-	-	-	1
Soudan.....	-	5	-	6	-	2	13
République arabe syrienne.....	-	-	-	2	-	-	2
Tunisie.....	-	7	-	56	1	4	68
Sous-total.....	4	68	8	239	2	13	334

Régions	Maternelles/ enseignement préscolaire	Primaires	Primaires et secondaires	Secondaires	Enseignement professionnel/ technique	Formation des enseignants	Total
ASIE-PACIFIQUE							
Australie.....	-	7	4	14	-	1	26
Bangladesh.....	-	8	-	10	-	1	19
Cambodge.....	-	-	-	10	-	-	10
Îles Cook.....	-	2	2	4	-	-	8
Fidji.....	-	14	-	9	-	-	23
Inde.....	-	-	32	4	-	7	43
Indonésie.....	-	-	-	1	-	8	9
Japon.....	-	4	-	17	-	-	21
Kazakhstan.....	-	-	-	7	1	-	8
Kirghizistan.....	-	-	-	2	1	-	3
République démoc. pop. Lao.....	-	6	-	10	-	-	16
Malaisie.....	-	4	-	15	-	-	19
Mongolie.....	-	-	-	2	-	-	2
Myanmar.....	-	-	-	-	-	4	4
Népal.....	-	-	-	9	-	-	9
Nouvelle-Zélande.....	-	24	-	4	-	-	28
Nioué.....	-	1	-	1	-	-	2
Pakistan.....	-	-	3	51	-	-	54
Papouasie- Nouvelle-Guinée.....	1	2	-	-	-	-	3
Philippines.....	-	76	-	59	-	14	149
République de Corée.....	-	16	-	32	-	4	52
Samoa.....	1	36	-	12	1	-	50
Îles Salomon.....	-	-	4	1	-	-	5
Sri Lanka.....	-	-	2	11	-	1	14
Tadjikistan.....	-	-	-	-	1	-	1
Thaïlande.....	-	5	-	56	11	16	88
Turkménistan.....	-	-	-	-	1	-	1
Ouzbékistan.....	-	-	-	23	2	-	25
Viet Nam.....	4	4	-	4	-	-	12
Sous-total.....	6	210	46	374	13	56	705

Régions	Maternelles/ enseignement préscolaire	Primaires	Primaires et secondaires	Secondaires	Enseignement professionnel/ technique	Formation des enseignants	Total
EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD							
Albanie.....	1	6	-	12	1	1	21
Arménie.....	-	-	-	15	-	-	15
Autriche.....	-	-	-	24	6	-	30
Azerbaïdjan.....	1	-	-	1	1	2	5
Bélarus.....	-	-	-	9	3	-	12
Belgique.....	-	32	1	55	3	45	146
Bosnie-Herzégovine.....	1	3	-	20	-	-	24
Bulgarie.....	-	1	-	39	-	1	41
Canada.....	-	3	-	25	-	1	29
Croatie.....	-	3	-	7	-	-	10
Chypre.....	-	5	-	7	-	-	12
République tchèque.....	-	5	-	26	-	1	32
Danemark.....	-	-	-	12	-	-	12
Estonie.....	-	-	-	-	1	-	1
Finlande.....	-	19	-	33	13	5	70
France.....	29	33	1	37	2	3	105
Géorgie.....	-	3	4	12	1	-	20
Allemagne.....	-	10	-	91	1	2	112
Grèce.....	-	13	-	45	1	-	59
Hongrie.....	-	1	-	39	-	2	42
Irlande.....	-	2	-	14	-	-	16
Israël.....	-	2	-	6	-	2	10
Italie.....	-	15	-	159	7	10	191
Lettonie.....	-	-	-	5	-	-	5
Lituanie.....	-	1	-	9	1	-	11
Malte.....	-	29	3	23	-	-	55
République de Moldova ..	-	-	-	-	1	-	1
Pays-Bas.....	-	-	-	11	-	-	11
Norvège.....	-	21	-	43	-	8	72
Pologne.....	-	10	1	83	2	1	97
Portugal.....	-	14	4	25	1	6	56
Roumanie.....	1	-	-	31	-	4	36
Fédération de Russie.....	-	6	-	79	3	5	93
Slovaquie.....	-	2	-	13	-	-	15
Slovénie.....	-	9	-	7	-	-	16
Espagne.....	1	60	21	35	4	7	128
Suède.....	-	2	-	9	-	-	11
Suisse.....	-	4	3	56	7	7	77
ex-République yougoslave de Macédoine.....	-	-	-	1	-	-	1
Turquie.....	-	8	-	10	1	-	19
Ukraine.....	-	-	-	20	-	-	20
Royaume-Uni.....	-	13	-	19	-	14	46
États-Unis d'Amérique	-	2	-	2	-	1	5
Sous-total.....	34	347	39	1,158	67	127	1,772

Régions	Maternelles/ enseignement préscolaire	Primaires	Primaires et secondaires	Secondaires	Enseignement professionnel/ technique	Formation des enseignants	Total
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES							
Argentine	–	37	7	50	–	12	106
Bolivie	–	2	–	8	–	1	11
Brésil	5	6	2	17	–	1	31
Chili	–	39	7	27	–	–	73
Colombie	–	17	–	27	2	15	61
Costa Rica	5	88	2	7	–	3	105
Cuba	1	18	–	10	–	1	30
Dominique	–	8	–	2	–	–	10
République dominicaine ..	–	–	–	–	–	4	4
Équateur	4	9	1	4	–	1	19
El Salvador	–	–	–	14	–	–	14
Grenade	–	6	–	5	–	–	11
Guatemala	–	13	–	6	–	–	19
Guyana	–	7	–	17	–	–	24
Haïti	–	–	1	7	–	–	8
Honduras	–	28	–	–	–	1	29
Jamaïque	–	1	–	1	–	2	4
Mexique	–	39	2	48	–	4	93
Nicaragua	–	9	–	2	–	6	17
Panama	–	2	–	2	–	1	5
Paraguay	1	3	–	2	–	2	8
Pérou	2	3	–	2	–	1	8
Sainte-Lucie	–	18	–	7	–	1	26
Saint-Vincent-et-les Grenadines	–	4	–	3	–	–	7
Trinité et Tobago	–	4	–	26	–	–	30
Uruguay	1	9	–	1	–	1	12
Venezuela	17	75	–	5	–	1	98
Sous-total	36	446	23	303	2	57	867

ANNEXE K

Conférences et réunions convoquées par l'Organisation

K.1 - Conférences et réunions tenues en 1996

340

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
JANVIER		
7-11 janvier Sanaa (Yémen)	Séminaire régional sur la promotion de l'indépendance et du pluralisme des médias arabes	VII CII/COM IV.1
15-17 janvier New Delhi (Inde)	Huitième session de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI ^e siècle	HC ED/EDC I.2
18 janvier UNESCO	Réunion du jury international du prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 1995	HC CAB/CRP V.2
18-19 janvier UNESCO	Réunion annuelle des directeurs d'instituts des droits de l'homme	HC SHS/HRS V.2
19 janvier UNESCO	Réunion extraordinaire du Bureau du Conseil intergouvernemental Programme international pour le développement de la communication (PIDC)	II CII/PIDC IV.2
22-26 janvier UNESCO	Seizième session du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC)	II CII/PIDC IV.2
22-26 janvier UNESCO	Trente-troisième réunion du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) et attribution du prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale	II CII/PIDC IV.2
23-31 janvier Athènes (Grèce)	Quinzième session du Comité de la COI sur l'Echange international des données et de l'information océanographique (IODE-XV)	II SC/IOC II.3
24 janvier UNESCO	Groupe de travail sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE)	VI BPE/ST Titre II.B, chapitre 2
25 janvier UNESCO	Sixième réunion de la Commission juridique du Comité international de bioéthique (CIB)	HC CIP/BIO II.2
29 janvier - 1 ^{er} février UNESCO	Vingt-quatrième session du Comité scientifique du Programme international de corrélation géologique (PICG)	V SC/GEO II.3
31 janvier - 2 février UNESCO	Première session du Groupe de rédaction COI-IHO d'un manuel de science et technologie relatives à la définition de la plate-forme continentale	VI SC/IOC II.2
FÉVRIER		
5 février UNESCO	Réunion du Comité consultatif du Programme de modélisation des gîtes minéraux (DMP)	VI SC/GEO II.2
5-7 février UNESCO	Réunion conjointe ECE/UNESCO sur les statistiques de l'éducation	HC BPE/ST Titre II.B, chapitre 2

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
14-16 février Yangon (Myanmar)	Atelier sur la laque de l'Asie de l'Est	HC CLT/ACL III.1
14-16 février UNESCO	Réunion du Bureau de la Consultation collective des ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous	HC ED/BAS I.1
19 février UNESCO	Deuxième réunion du Groupe de travail sur les réseaux de communication pour les sciences du Conseil d'action en physique	VI SC/BSC II.1
26 février - 1 ^{er} mars Tokyo (Japon)	Troisième session de la sous-commission de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) pour le Pacifique occidental (SC-WESTPAC III)	II SC/IOC II.3
28 février UNESCO	Conseil scientifique du projet Bayt al-Hikma	VI CLT/CH III.1
MARS		
4-5 mars UNESCO	Deuxième réunion du Groupe consultatif sur l'enseignement supérieur	I ED/HEP I.2
5-6 mars La Havane (Cuba)	Onzième session du Bureau du Comité intergouvernemental du Programme intergouvernemental d'informatique (PII)	II CII/PII IV.2
11-14 mars Madrid (Espagne)	Colloque international de l'UNESCO sur les effets des nouvelles technologies sur le transport et la diffusion de l'information culturelle, la protection du droit d'auteur et des droits voisins, le développement culturel et l'évolution de la vie sociale	VIII CLT/BCR III.2
18-20 mars UNESCO	Modèle mathématique permettant l'encodage des données archivistiques non chiffrées sur l'histoire du climat	VI SC/HYD II.3
18-29 mars UNESCO	Séminaire de formation pour les nouveaux secrétaires généraux de commissions nationales pour l'UNESCO	VII BRX/NAC Titre III, chapitre 1
19 mars UNESCO	Réunion du Groupe de réflexion de la Consultation collective des ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous	II ED/BAS I.1
25-27 mars Tunis (Tunisie)	Quarante-septième réunion du Bureau du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) et réunions du Conseil d'administration du Fonds international pour le développement de l'éducation physique et du sport (FIDEPS) et du Groupe d'appui du CIGEPS	II SHS/YSA II.4
25-27 mars UNESCO	Deuxième session du Sous-Comité de la stratégie de l'I-GOOS	VI SC/IOC II.3
25-28 mars UNESCO	Vingt-troisième session du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (PHI)	II SC/HYD II.3

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
25-29 mars UNESCO	Réunion du Comité consultatif de l'OMM/OHP	V SC/HYD II.3
25-29 mars UNESCO	Deuxième session du Comité consultatif sur l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie	V ED/ECS II.A
27-30 mars UNESCO	Qui sommes-nous ?	HC DRG/PHE II.2
AVRIL		
10 avril UNESCO	Réunion du Groupe de réflexion du Bureau de la Consultation collective des ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous	HC ED/BAS I.1
11 avril UNESCO	Réunion de clôture de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle – conférence de presse et table ronde	HC ED/ECS I.2
11-12 avril UNESCO	Troisième réunion du Comité consultatif pour les réserves de biosphère	VI SC/ECO II.3
15-16 avril UNESCO	Réunion du Bureau du Conseil international de coordination du programme sur L'homme et la biosphère (MAB)	II SC/ECO II.3
15-19 avril UNESCO	Quatrième réunion du Comité directeur scientifique du programme « Gestion des transformations sociales » (MOST)	VI SHS/SRP II.4
22-26 avril UNESCO	Troisième réunion du Système international d'expertise et de connaissance sur l'énergie (ISEEK)	VI SC/EST II.1
26 avril UNESCO	Groupe de travail préparatoire à une Commission mondiale de l'éthique des connaissances scientifiques et technologiques	HC CIP/BIO II.2
MAI		
2-3 mai UNESCO	Réunion sur les projets PANGIS/SANGIS	VI SC/GEO II.3
6-7 mai UNESCO	Réunion d'experts sur la différenciation de régimes de croissance au Viet Nam, en Thaïlande, en Argentine et en Bolivie (réseau international HOST)	VI SHS/SRP II.4
13-15 mai UNESCO	Réunion du Groupe de travail intersessionnel ouvert, sur le rôle possible de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) à l'égard de l'UNCLOS (COI-LOS)	II SC/IOC II.3
13-17 mai Kingston (Jamaïque)	Septième Conférence des ministres de l'éducation de l'Amérique latine et des Caraïbes (MINEDLAC VII)	II ED/UCE I.1

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
14 mai UNESCO	Célébration de la Journée internationale de la famille	HC ED/YCF I.1
20-22 mai Sintra (Portugal)	Colloque sur une culture de la paix et de la non-violence dans des établissements éducatifs	VIII ED/ECS V.2
22 mai UNESCO	Réunion du Groupe de réflexion du Bureau de la Consultation collective des ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous	HC ED/BAS I.1
22 mai UNESCO	Réunion du Bureau du comité permanent des ONG	HC BRX/RIO Titre III, chapitre 1
22-24 mai UNESCO	Réunion interrégionale des réseaux de promotion du livre (INTERBOOK)	VI CLT/BCR III.2
22-24 mai UNESCO	Réunion d'experts sur le patrimoine culturel subaquatique	VI CLT/CH III.1
28-31 mai UNESCO	Réunion du Groupe de travail de la Consultation collective mondiale des ONG de jeunesse de l'UNESCO et du comité de planification du Forum mondial de la jeunesse du système des Nations Unies	HC SHS/YSA II.4
30-31 mai UNESCO	Cinquième réunion du Conseil d'action en physique	HC SC/BSC II.1
JUIN		
3-5 juin UNESCO	Réunion préparatoire du Sommet solaire mondial	II SC/EST II.1
3-6 juin UNESCO	Conférence interparlementaire sur l'éducation, la science, la culture et la communication à l'aube du XXI ^e siècle	HC ED/BAS I.1
5 juin UNESCO	Cérémonie de remise du prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 1995	HC CAB/CRP V.2
10-11 juin UNESCO	Vingt-troisième réunion du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme général d'information (PGI)	HC CII/PGI IV.2
12 juin UNESCO	Atelier sur la contribution que la communauté scientifique française pourrait apporter au développement d'un programme de formation basé sur la méthode d'analyse socio-économique selon les genres dans les pays francophones	HC DRG/WGE II
12-14 juin UNESCO	Réunion du Bureau de la Consultation collective des ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous	HC ED/BAS I.1

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
16-19 juin Rome (Italie)	Huitième session du Comité régional chargé de l'application de la Convention sur la reconnaissance des titres de l'enseignement supérieur dans la région Europe	VI ED/HEP I.2
16-20 juin Amman (Jordanie)	Troisième réunion du Forum consultatif international sur l'éducation pour tous	HC ED/BAS I.1
17-20 juin UNESCO	Conférence sur le vieillissement	HC SC/BSC II.1
24 juin UNESCO	Réunion des membres du jury du prix international Simon Bolivar 1996	HC CLT/CID III.2
24-29 juin UNESCO	Vingtième session du Bureau du Comité du patrimoine mondial	II WHC III.1
JUILLET		
1 ^{er} -5 juillet UNESCO	Réunion du jury des prix internationaux d'alphabétisation	HC ED/BAS I.1
1 ^{er} -5 juillet Moscou (Fédération de Russie)	Deuxième Congrès international sur l'éducation et l'informatique	IV ED/HEP I.2
2-6 juillet UNESCO	Congrès mondial des responsables de la formation des ingénieurs et des dirigeants d'industrie	IV SC/EST II.1
4-5 juillet UNESCO	Réunion du jury international du prix UNESCO 1996 de l'éducation pour la paix	HC SHS/HRS II.A
4-26 juillet UNESCO	École d'été « Electricité solaire pour les zones rurales et isolées »	VII SC/EST II.1
8-10 juillet UNESCO	Première réunion du Groupe d'experts TEMA pour le renforcement des capacités des États membres	VI SC/IOC II.3
AOUT		
14 août UNESCO	Colloque sur les méthodes de conservation du bois	VII CLT/CH III.1
SEPTEMBRE		
2-6 septembre Bogota (Colombie)	Comité d'experts d'Amérique latine, des Caraïbes et du Canada sur la communication et le droit d'auteur dans la société de l'information	VI CLT/BCR III.2

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
9 septembre UNESCO	Réunion consultative sur la « Recherche sur les facteurs socioculturels ayant des incidences sur le comportement lié à l'évolution démographique et leurs implications pour les politiques et programmes en matière de population »	VI ED/EPD II.A
9 septembre UNESCO	Réunion d'information et d'échange avec les délégués permanents, consacrée à l'éducation de base – Célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation	HC ED/BAS I.1
9-13 septembre Bremerhaven (Allemagne)	Sixième session du Comité régional de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) pour l'océan Austral (IOCSOC-VI) et premier forum sur l'océan Austral	VI SC/IOC II.3
10-13 septembre Varna (Bulgarie)	Première session du Comité régional de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) sur la mer noire (BS-RG-I)	II SC/IOC II.3
16-17 septembre UNESCO	Forum étudiantin sur l'enseignement supérieur pour le développement durable et l'embauche des diplômés	VIII ED/HEP I.2
16-19 septembre UNESCO	Neuvième session du Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale	II CLT/CH III.1
19-21 septembre UNESCO	Troisième colloque George Kovacs (AISH/PHI)	VIII SC/HYD II.3
23-26 septembre UNESCO	Consultation avec le Groupe international de conseillers techniques IDAMS	V CII/INF IV.1
23-28 septembre UNESCO	Douzième session du Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (PHI)	II SC/HYD II.3
23-28 septembre UNESCO	Vingt-quatrième session du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (PHI)	II SC/HYD II.3
24 septembre - 4 octobre UNESCO	Vingt-neuvième session du Conseil exécutif de la COI (EC-XXIX)	II SC/IOC II.3
25 septembre UNESCO	Réunion sur l'Internet pour les villes	VI CII/INF IV.2
25-27 septembre UNESCO	Première réunion du Comité directeur du Groupe consultatif sur l'enseignement supérieur	V ED/HEP I.2
26-27 septembre UNESCO	Quarante-huitième réunion du Bureau du CIGEPS et réunions du groupe d'appui et du Conseil d'administration du FIDEPS	II SHS/YSA II.4
30 septembre Genève (Suisse)	Huitième session du Comité directeur du Forum sur l'éducation pour tous	HC ED/BAS I.1

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
30 septembre - 4 octobre Accra (Ghana)	Atelier sous-régional sur les statistiques et les indicateurs de l'éducation à l'intention des femmes statisticiennes	VII BPE/ST Titre II.B, chapitre 2
OCTOBRE		
1 ^{er} -4 octobre UNESCO	Quatrième session du Comité international de bioéthique (CIB)	V CIP/BIO II.2
1 ^{er} -4 octobre Tripoli (Libye)	Onzième réunion du Comité scientifique international pour l'ouvrage sur les différents aspects de la culture islamique	V CLT/CID III
2-6 octobre Valence (Espagne)	Séminaire international : Forum UNESCO, université et patrimoine	VIII CLT/CH III.1
7-10 octobre UNESCO	Trente-quatrième réunion du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC)	II CII/PIDC IV.2
7-12 octobre Ventiane (Rép. dém. pop. lao)	Réunion internationale sur la préservation des patrimoines immatériels des groupes ethniques minoritaires en République démocratique populaire lao	VI CLT/CH III.1
8-9 octobre UNESCO	Réunion d'experts gouvernementaux chargés d'examiner le projet de recommandation sur la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur	II ED/HEP I.2
9 octobre UNESCO	Réunion du Groupe de réflexion du Bureau de la Consultation collective des ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous	HC ED/BAS I.1
9-11 octobre UNESCO	Deuxième session du Comité de rédaction de la Carte bathymétrique internationale de l'Atlantique du Centre-Est (EB-IBCEA-II)	VI SC/IOC II.3
14-15 octobre UNESCO	Réunion du jury du prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme	HC SHS/HRS II.A
16 octobre UNESCO	Cérémonie de remise du prix international Simon Bolivar 1996	HC CLT/CID III.2
16-18 octobre UNESCO	Comité de pilotage du groupe FRIEND de l'Europe du Nord-Ouest et Séminaire annuel du groupe FRIEND de la région méditerranéenne et alpine	VI SC/HYD II.3
21 octobre UNESCO	Réunion du jury du prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence	HC SHS/TOL II.A
28-30 octobre UNESCO	Séminaire international UNESCO : introduction à IDAMS	VII CII/PGI IV.1

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
NOVEMBRE		
4-6 novembre Beijing (Chine)	Atelier international sur les expériences novatrices en éducation de base : vers une pédagogie de l'apprentissage	VIII ED/BAS I.1
11-22 novembre Port-Louis (Maurice)	Atelier technique sur les bases de données relatives aux statistiques de l'éducation pour les pays d'Afrique anglophone	VIII BPE/ST Titre II.B, chapitre 2
12-15 novembre Hambourg (Allemagne)	Séminaire de réflexion en 1996 de la Consultation collective des ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous	VII ED/BAS I.1
12-15 novembre UNESCO	Première réunion du Groupe des experts pour la mise à jour du glossaire international d'hydrologie	VI SC/HYD II.3
18-22 novembre Goa (Inde)	Deuxième session du Comité régional de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) pour l'océan Indien central (IOCINDIO-II)	II SC/IOC II.3
18 novembre UNESCO	Cérémonie de remise du prix UNESCO-Mandanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence	HC SHS/TOL II.A
18-20 novembre UNESCO	Première réunion du Groupe de travail pour PHI-V Projet 3.3 – Rôle des processus intervenant dans la zone non saturée dans la qualité des réserves d'eaux souterraines	V SC/HYD II.3
19-22 novembre UNESCO	Quatorzième session du Conseil international de coordination du programme sur L'homme et la biosphère (MAB)	II SC/ECO II.3
19-22 novembre UNESCO	Réunion du Bureau du Conseil international de coordination du programme sur L'homme et la biosphère (MAB)	II SC/ECO II.3
25-26 novembre UNESCO	Réunion du Comité consultatif du projet «Apprendre sans frontières»	V ED/LWF I.2
25-26 novembre UNESCO	Sixième réunion du Conseil d'action en physique	HC SC/BSC II.1
25-27 novembre UNESCO	Réunion sur l'environnement et le développement dans les zones côtières et les petites îles	VI SC/CSI II.3
29-30 novembre Mérida, Yucatan (Mexique)	Session extraordinaire du Bureau du Comité du patrimoine mondial	II WHC III.1
DÉCEMBRE		
2-3 décembre UNESCO	Onzième session du Conseil intergouvernemental du Programme général d'information (PGI) et réunion du Bureau du Conseil intergouvernemental du Comité intergouvernemental du PGI	II CII/INF IV.2

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
2-4 décembre UNESCO	Douzième session du Bureau du Programme intergouvernemental d'informatique (PII) et réunions des groupes régionaux	II CII/INF IV.2
2-7 décembre Merida, Yucatan (Mexique)	Vingtième session du Comité du patrimoine mondial	II WHC III.1
3-6 décembre UNESCO	Mise en œuvre d'un comité de pilotage pour le programme relatif aux zones tropicales humides du PHI	V SC/HYD II.3
4 décembre UNESCO	Réunions des groupes régionaux pour le Programme intergouvernemental d'informatique (PII) (Afrique, États arabes, Amérique latine et Caraïbes, Europe de l'Est et de l'Ouest, Asie et Pacifique)	II CII/INF IV.2
4-5 décembre UNESCO	Séminaire sur Felisberto Hernandez	HC UPO/D III.2
5-6 décembre UNESCO	Sixième session du Comité intergouvernemental du Programme intergouvernemental d'informatique (PII)	II CII/INF IV.2
5-6 décembre UNESCO	Prospective technologique de l'information à l'aube du XXI ^e siècle	HC SC/EST II.1
15-16 décembre UNESCO	Réunion UNESCO/Conseil de l'Europe sur la recherche scientifique et le développement durable	VI SC/ENV II.3
16-17 décembre UNESCO	Huitième réunion de la Commission juridique du Comité international de bio-éthique (CIB)	HC CIP/BIO II.2
17 décembre UNESCO	Perspectives pour l'UNESCO – La philosophie à l'UNESCO au XXI ^e siècle	HC DRG/PHE II.A
17 décembre UNESCO	Cérémonie de remise du prix UNESCO 1996 de l'éducation pour la paix	HC SHS/HRS II.A

K.2 - Conférences et réunions tenues en 1997

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
JANVIER		
8 janvier UNESCO	Cérémonie de remise du prix UNESCO 1996 de l'éducation aux droits de l'homme	HC SHS/HRS II.A
13-15 janvier UNESCO	Première réunion du Groupe de travail pour l'évaluation des ressources en eau dans les zones arides et semi-arides	V SC/HYD II.3
17 janvier UNESCO	Réunion du Groupe de réflexion du Bureau de la Consultation collective des ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous	HC ED/BAS I.1
20-21 janvier UNESCO	Réunion du Groupe d'experts CIESM-COI pour la mise en place d'un système de mesure du niveau de la Méditerranée et de la mer Noire (MedGLOSS)	VI SC/IOC II.3
20-21 janvier UNESCO	Première réunion du Conseil consultatif scientifique international (ISAB)	V SC/BSC II.1
20-24 janvier UNESCO	Huitième session du Comité scientifique et technique de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles	VI SC/COR/ENV II.3
22 janvier UNESCO	Réunion du jury international du prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 1996	HC CAB/CRP V.2
24 janvier UNESCO	Conférence régionale africaine pour la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur avec les délégués permanents auprès de l'UNESCO	VIII ED/HEP I.2
27-30 janvier UNESCO	Vingt-cinquième session du Comité scientifique du Programme international de corrélation géologique (PICG)	V SC/GEO II.3
28 janvier UNESCO	Réunion des membres du Conseil de l'Association internationale d'hydro-électricité	VI SC/HYD II.3
FÉVRIER		
3-6 février Tokyo (Japon)	Réunion internationale d'experts pour le développement des relations entre l'enseignement technique et professionnel et le monde du travail	VI ED/SVE I.2
10-12 février UNESCO	Cinquième Consultation collective UNESCO/ONG sur l'enseignement supérieur : « Enseignement supérieur – les conséquences des changements pour le marché du travail des diplômés »	HC ED/HEP/CHE I.2
11-12 février UNESCO	Réunion du Comité directeur scientifique du projet METROPOLIS	VI SHS/SRP II.4
17 février UNESCO	Séminaire sur la contribution des médias à une culture de la paix et la résolution des conflits au Moyen-Orient	VI CII/COM IV.1

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
20 février UNESCO	Tourisme : répercussions sociales, culturelles et économiques d'un phénomène mondial	HC SHS/SRP II.4
20-21 février UNESCO	Comité de consultation pour le renforcement du programme statistique de l'UNESCO	V BPE/ST Titre II.B, chapitre 2
24-25 février UNESCO	Réunion d'experts sur l'établissement d'un Institut international d'études comparées des civilisations (Takshaschila, Pakistan)	VI CLT/ICP III.2
24-26 février UNESCO	Deuxième réunion du Comité directeur du Groupe consultatif sur l'enseignement supérieur	HC ED/HEP I.2
24-28 février UNESCO	Deuxième réunion du Groupe de travail sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE)	VI BPE/ST Titre II.B, chapitre 2
25 février UNESCO	Groupe de réflexion sur le fonctionnement des mécanismes de consultation collective du Directeur général avec les ONG ayant des relations avec l'UNESCO	HC BRX/RIO Titre III, chapitre 15
MARS		
5-7 mars UNESCO	Conférence permanente AMAR/UNESCO : « Civilisation européenne et islamique : un espace permanent pour le dialogue »	HC CLT/CH III.1
6-7 mars UNESCO	Réunion annuelle des directeurs d'instituts des droits de l'homme	HC SHS/HRS II.A
7 mars UNESCO	Groupe d'experts sur les autoroutes de l'information	VI CII/INF IV.2
10-12 mars UNESCO	Quatrième session du Comité consultatif international du Projet international sur l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC)	V ED/ECS I.2
10-12 mars Monte-Carlo (Monaco)	Infoéthique : premier Congrès international sur les aspects éthiques, juridiques et sociétaux de l'information numérique	IV CII/INF IV.1
15-21 mars UNESCO	Trente-cinquième réunion du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC)	II CII/PIDC IV.2
17-21 mars UNESCO	Dix-septième session du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC)	II CII/PIDC IV.2
17-21 mars Harare (Zimbabwe)	Conférence intergouvernementale sur les politiques linguistiques en Afrique	II CLT/ACL III.1

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
17-21 mars Montevideo (Uruguay)	Atelier sous-régional sur les indicateurs des dépenses et le financement de l'éducation	VII BPE/ST Titre II.B, chapitre 2
20-21 mars UNESCO	Consultation intergouvernementale pour le Programme solaire mondial 1996-2005	VI SC/EST II.1
21 mars UNESCO	Réunion du jury et du groupe consultatif du prix mondial de la liberté de la presse	HC CII/COM IV.1
24-27 mars UNESCO	Réunion d'experts gouvernementaux sur le réexamen de la Convention de La Haye (1954)	II CLT/CH III.1
27 mars UNESCO	Réunion sur « l'éthique universelle »	VI DRG/PHE II.2
AVRIL		
1 ^{er} -4 avril UNESCO	La situation des drogues en Afrique subsaharienne : production, trafic et consommation	VI SHS/SRP II.4
7-11 avril Abidjan (Côte d'Ivoire)	Atelier sous-régional sur les statistiques et les indicateurs de l'éducation à l'intention des statisticiennes	VII BPE/ST Titre II.B, chapitre 2
7-18 avril UNESCO	Séminaire d'information pour les nouveaux secrétaires généraux de commissions nationales pour l'UNESCO	VII BRX/NAC Titre III, chapitre 1
8-10 avril Phuket (Thaïlande)	Forum mondial UNESCO-OMPI sur la protection du folklore	IV CLT/CCI III.2
8-11 avril Lisbonne (Portugal)	Conférence diplomatique pour l'adoption de la Convention Conseil de l'Europe/UNESCO sur la reconnaissance des titres de l'enseignement supérieur dans la région Europe	I ED/HEP I.2
10-11 avril UNESCO	Séminaire sur l'eau, la ville et l'urbanisme	VII SC/HYD II.3
12-15 avril Colonia del Sacramento (Uruguay)	Quarante-neuvième réunion du Bureau du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS), et réunion du Groupe d'appui et du Conseil d'administration du Fonds international pour le développement de l'éducation physique et du sport (FIDEPS)	II SHS/YSA II.4
21-23 avril UNESCO	Conseil mondial pour la radio et la télévision	VIII CII/COM IV.1
21-25 avril UNESCO	Cinquième session ordinaire du Comité intergouvernemental pour la Décennie mondiale du développement culturel	II CLT/DEC III

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
25 avril UNESCO	Pauvreté, exclusion et santé	HC SHS/SRP II.4
28-29 avril UNESCO	Groupe de travail sur l'analyse sectorielle en éducation	VIII ED/ERD I.2
MAI		
4-8 mai Tunis (Tunisie)	Colloque régional sur le monde arabe et la société de l'information	VIII CII/INF IV.1
6-10 mai Mombasa (Kenya)	Quatrième session du Comité régional de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) pour l'étude en commun du nord et du centre de l'océan Indien occidental (IOCINCWIO-IV)	II SC/IOC II.3
12-15 mai Assouan (Égypte)	Neuvième session du Comité exécutif de la Campagne internationale pour la création du Musée de Nubie à Assouan et du Musée national de la civilisation égyptienne au Caire	II CLT/CH III.1
27-30 mai UNESCO	Groupe d'experts sur le système mondial d'observation spatiale	VI SC/IOC II.3
JUIN		
2-4 juin UNESCO	Vingt-cinquième session du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (PHI)	II SC/HYD II.3
9 juin UNESCO	Comité consultatif du Séminaire européen sur la promotion de médias indépendants et pluralistes	VI CII/COM IV.1
9-10 juin UNESCO	Réunion consultative d'experts nommés par leur gouvernement	VI SC/EST II.1
9-10 juin UNESCO	Quatrième réunion du Comité consultatif sur les réserves de biosphère (MAB)	V SC/ECO II.3
12-13 juin UNESCO	Consultation du Groupe d'experts sur l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	VI ED/HEP I.2
12-14 juin UNESCO	Cinquième réunion du Comité scientifique du programme « Gestion des transformations sociales » (MOST)	VI SHS/SRP II.4
13 juin UNESCO	Réunion de coordination des membres du Réseau Méditerranée de communication	VI CII/COM IV.1

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
16-20 juin UNESCO	Cinquième réunion de travail pour la préparation du Congrès mondial sur l'application de la Recommandation relative à la condition de l'artiste	II CLT/ACL III.2
16-20 juin UNESCO	Troisième réunion du Conseil intergouvernemental du programme « Gestion des transformations sociales » (MOST)	II SHS/SRP II.4
23-27 juin UNESCO	Onzième session du Comité intergouvernemental de la Convention universelle sur le droit d'auteur	II CLT/CIC III.2
23-25 juin Addis-Abeba (Éthiopie)	Réunion consultative régionale sur l'Initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique : communication pour la construction de la paix en Afrique	VI CII/COM IV.1
23-28 juin UNESCO	Réunion du sous-groupe du Bureau du Comité du patrimoine mondial	II WHC III.1
25-28 juin UNESCO	Troisième session du Comité COI-OMM-PNUE pour le Système mondial d'observation de l'océan (I-GOOS-III)	II SC/IOC II.3
26 juin UNESCO	Cérémonie de remise du prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 1996	HC CAB/CRP V.2
26-27 juin UNESCO	Vingt-quatrième réunion du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme général d'information (PGI)	II CLT/CIC III.2
30 juin - 2 juillet UNESCO	Seizième session ordinaire du Comité intergouvernemental de la Convention de Rome	II CLT/CIC III.2
JUILLET		
1 ^{er} juillet UNESCO	Trentième session du Conseil exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) (EC-XXX)	II SC/IOC II.3
1 ^{er} -2 juillet UNESCO	Réunion du jury international du prix UNESCO 1997 de l'éducation pour la paix	HC SHS/HRS II.A
1 ^{er} -25 juillet UNESCO	École d'été « Électricité solaire pour les zones rurales et isolées »	VII SC/EST II.1
2-18 juillet UNESCO	Dix-neuvième session de l'Assemblée de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) (IOC-XIX)	II SC/IOC II.3
7-9 juillet UNESCO	Comité consultatif pour l'éducation à la paix, aux droits de l'homme, à la démocratie, à la compréhension internationale et à la tolérance	V SHS/HRS II.A

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
7-11 juillet UNESCO	Établissement d'un groupe de travail international sur les bassins de drainage expérimentaux à l'échelle globale pour l'étude de la qualité de l'eau	HC SC/HYD II.3
14-18 juillet Hambourg (Allemagne)	Cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA)	II ED/BAS I.1
21-22 juillet UNESCO	Treizième session du Bureau du Comité intergouvernemental du Programme intergouvernemental d'informatique (PII)	II CII/PII IV.2
22-25 juillet UNESCO	Réunion du Comité d'experts gouvernementaux pour la mise au point d'une Déclaration sur le génome humain	II CIP/BIO II.2
SEPTEMBRE		
1 ^{er} -4 septembre UNESCO	Consultation sur l'éducation de la petite enfance et les besoins éducatifs spéciaux	HC ED/BAS I.1
1 ^{er} -4 septembre Maputo (Mozambique)	Conférence internationale sur la culture de la paix et la gouvernance	IV CAB/CP II.A
3-8 septembre UNESCO	Groupe de travail d'experts gouvernementaux sur le projet de Déclaration sur la sauvegarde des générations futures	HC SHS/HRS II.A
8 septembre UNESCO	Célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation	HC ED/BAS I.1
9-10 septembre UNESCO	Groupe de conseillers de rédaction en vue de réviser la quatrième édition du Rapport mondial sur l'éducation	VIII ED/WER I.2
10-13 septembre Sofia (Bulgarie)	Séminaire européen sur la promotion de médias indépendants et pluralistes (notamment en Europe centrale et orientale)	VII CII/COM IV.1
10-13 septembre Dakar (Sénégal)	Réunion du jury du concours architectural pour le Mémorial de Gorée	HC CAB/CRP II.A
13-17 septembre Islamabad (Pakistan)	Treizième session du Comité exécutif pour la sauvegarde de Moenjodaro, Pakistan	HC CLT/CH III.1
15-17 septembre UNESCO	Apprendre à vivre ensemble	HC ED/EDC I.2
15-18 septembre UNESCO	Session spéciale du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant	VI ED/ECS I.2

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
16 septembre UNESCO	Tunis : Capitale culturelle régionale (le mouvement pictural tunisien des années 50)	HC CLT/DEC III
16-19 septembre Minsk (Biélorus)	Séminaire sous-régional sur les statistiques de l'éducation pour les pays en transition d'Europe centrale et de l'Est	VII BPE/ST Titre II.B, chapitre 2
22-23 septembre UNESCO	Cinquantième réunion du Bureau du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) et réunions du Groupe d'appui et du Conseil d'administration du Fonds international pour le développement de l'éducation physique et le sport (FIDEPS)	II SHS/YSA II.4
22-25 septembre UNESCO	Consultation avec le Groupe international de conseillers techniques IDAMS	V CII/INF
23-26 septembre Lima (Pérou)	Seizième session du Groupe international de coordination pour le Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (ITSO-XVI)	II SC/IOC II.3
29 septembre - 1 ^{er} octobre Tashkent (Ouzbékistan)	Troisième réunion du Comité consultatif international du programme « Mémoire du monde »	V CII/PGI IV.2
29 septembre - 1 ^{er} octobre UNESCO	Neuvième réunion du Comité directeur du Forum sur l'éducation pour tous	HC ED/EFA I.1
OCTOBRE		
5-10 octobre Québec (Canada)	Séminaire international : Forum UNESCO, université et patrimoine	VIII CLT/CH III.1
6-8 octobre Manille (Philippines)	Symposium international sur « l'artisanat et le marché mondial : commerce et codification douanière »	IV CLT/CIC III.2
7-8 octobre UNESCO	Réunion de consultation avec les ONG s'intéressant à la situation des filles et des femmes et à l'égalité des sexes	VI DRG/WGE II.A
20-22 octobre UNESCO	Troisième réunion du Groupe d'études sur le développement, le fonctionnement, la structure et les statuts de la Commission océanographique intergouvernementale (COI)	VI SC/IOC II.3
20 octobre UNESCO	Conseil des publications	V UPO Titre II.B, chapitre 3
27 octobre UNESCO	Présentation du Programme PLANET SOCIETY	HC EPD II.A
27-28 octobre UNESCO	Réunion extraordinaire du Comité du patrimoine mondial	II WHC III.1

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
NOVEMBRE		
1 ^{er} novembre UNESCO	Assises du Pacifique	HC BRX/SMS Titre III, chapitre 1
13 novembre UNESCO	Réunion des États parties à la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (La Haye, 1954)	II CLT/CH III.1
17-19 novembre UNESCO	Réunion d'experts sur le volume I intitulé « Les fondements de l'islam » (ouvrage sur les différents aspects de la culture islamique)	VI CLT/CPL III.2
21 novembre UNESCO	Conférence extraordinaire des ONG	HC BRX/RIO Titre III, chapitre 1
24-28 novembre UNESCO	Séminaire international : introduction à IDAMS	VII CII/PGI IV.1
28-29 novembre Naples (Italie)	Vingt et unième session extraordinaire du Bureau du Comité du patrimoine mondial	III WHC III.1
DÉCEMBRE		
1 ^{er} -4 décembre Ocho Rios (Jamaïque)	Trente-sixième réunion du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC)	HC CII/PIDC IV.2
1 ^{er} -4 décembre UNESCO	Réunion sur le projet « SANGIS »	VI SC/GEO II.3
1 ^{er} -4 décembre Naples (Italie)	Deuxième réunion du projet sur l'éthique universelle	VI DIR/PHE II.2
1 ^{er} -6 décembre Naples (Italie)	Vingt et unième session du Comité du patrimoine mondial	II WHC III.1
2-3 décembre UNESCO	Réunions du sous-groupe technique et du comité de gestion du Groupe européen pour les stations océaniques	VI SC/IOC II.3
2-5 décembre Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)	Première réunion du Conseil d'orientation de la Fondation Félix Houphouët-Boigny – Inauguration de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix	VI CAB/CRP II.A
4-5 décembre UNESCO	Les mots de la ville	VI SHS/SRP II.4
4-5 décembre UNESCO	Séminaire sur Felisberto Hernandez	HC UPO/D III.2

Date et lieu	Titre de la réunion	Catégorie Division Programme ou Titre et Chapitre
8-12 décembre Thessalonique (Grèce)	Conférence internationale sur Environnement et société : éducation et sensibilisation du public à la viabilité	IV EPD II.A
10-12 décembre Curaçao (Antilles néerlandaises)	Consultation sous-régionale d'experts sur l'éducation à la non-violence	VI ED/ECS II.A
10 décembre UNESCO	Cérémonie de remise de prix UNESCO 1997 de l'éducation pour la paix	HC SHS/HRS II.A
11-12 décembre UNESCO	Réunion du Comité directeur du Groupe de travail sur l'analyse sectorielle en éducation	VIII ED/ERD I.2
17-19 décembre Ho Chi Minh Ville (Viet Nam)	Séminaire international pour la sauvegarde et la promotion des techniques traditionnelles du bambou dans la vie moderne	VII CLT/CH III.1

ANNEXE L

Bourses, allocations d'études et bourses de voyage

L.1 - L.2 - L.3

358

L.1 - Évolution du nombre d'attributions par région en 1996 et 1997

	1996	1997
Afrique	245	193
États arabes	127	96
Asie-Pacifique	183	152
Europe et Amérique du Nord	161	81
Amérique latine et Caraïbes	318	67
Total	1 034	589
Total général	1 623	

L.2 - Répartition du nombre d'attributions par secteur et par région en 1996-1997

	Afrique	États arabes	Asie-Pacifique	Europe et Amérique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Total	Pourcentage
ED	195	115	158	35	204	707	43,5
SC	134	77	124	42	133	510	31
CII	30	8	15	23	17	93	6
CLT	14	14	16	125	20	189	12
SHS	44	2	9	4	7	66	4
Autres*	21	7	13	13	4	58	3,5
Total	438	223	335	242	385	1 623	
<i>Pourcentage</i>	<i>27</i>	<i>13,7</i>	<i>20,6</i>	<i>15</i>	<i>23,7</i>		<i>100</i>

* Autres : BRX/NAC, BPE/ST.

L.3 - Nombre d'attributions selon la durée en 1996-1997

Durée	Total pour l'exercice biennal	Pourcentage
< 3 mois	982	60,5
3-6 mois	239	14,7
6-12 mois	282	17,3
12-24 mois	89	5,5
> 24 mois	31	2
Total	1 623	100

ANNEXE M

État d'exécution du Programme ordinaire pour 1996-1997

au 31 décembre 1997

Titres I-VI du budget

359

Article budgétaire	Budget (en dollars des États-Unis)	Dépenses/ engagements	Dépenses/ engagements en % du budget
TITRE I - POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION			
I.A Organes directeurs			
Chapitre 1 - Conférence générale	6 338 504	6 334 179	99.9
Autres coûts	271 000	275 325	101.6
Dépenses de personnel			
Total	6 609 504	6 609 504	100.0
Chapitre 2 - Conseil exécutif			
Autres coûts	6 820 914	6 847 094	100.4
Dépenses de personnel	1 093 400	1 067 220	97.6
Total	7 914 314	7 914 314	100.0
I.B Direction			
Chapitre 3 - Direction générale			
Autres coûts	561 352	473 171	84.3
Dépenses de personnel	1 201 700	1 289 881	107.3
Total	1 763 052	1 763 052	100.0
Chapitre 4 - Services de la Direction générale (c'est-à-dire : Bureau du Sous-Directeur général auprès de la Direction générale ; Cabinet du Directeur général ; Office de la coordination de la gestion et des réformes ; Inspection générale ; Bureau du Médiateur ; Office des normes internationales et des affaires juridiques ; Bureau d'études, de programmation et d'évaluation ; Bureau du budget)			
Autres coûts	1 042 942	1 473 414	141.3
Dépenses de personnel	19 196 300	18 765 828	97.8
Total	20 239 242	20 239 242	100.0
I.C Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	1 286 976	1 286 976	100.0
Total, Titre I			
Autres coûts	16 050 688	16 414 834	102.3
Dépenses de personnel	21 762 400	21 398 254	98.3
Total	37 813 088	37 813 088	100.0
TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME			
TITRE II.A - GRANDS PROGRAMMES ET PROJETS TRANSDISCIPLINAIRES			
GP I Vers une éducation permanente pour tous			
Coûts directs	36 527 384	33 714 423	92.3
Coûts indirects	7 761 887	8 072 127	104.0
Dépenses de personnel	56 211 500	57 385 805	102.1
Programme de participation	7 300 000	8 628 416	118.2
Total	107 800 771	107 800 771	100.0
GP II Les sciences au service du développement			
Coûts directs	33 357 040	31 192 693	93.5
Coûts indirects	4 777 557	4 849 621	101.5
Dépenses de personnel	48 101 500	47 675 426	99.1
Programme de participation	3 800 000	6 318 357	166.3
Total	90 036 097	90 036 097	100.0

Article budgétaire	Budget (en dollars des États-Unis)	Dépenses/ engagements	Dépenses/ engagements en % du budget
GP III Développement culturel : patrimoine et création			
Coûts directs	17 082 739	11 788 171	69.0
Coûts indirects	3 065 940	3 855 635	125.8
Dépenses de personnel	25 492 400	26 643 893	104.5
Programme de participation	5 800 000	9 153 380	157.8
Total	51 441 079	51 441 079	100.0
GP IV Communication, information et informatique			
Coûts directs	10 312 071	10 647 300	103.3
Coûts indirects	1 384 160	1 413 249	102.1
Dépenses de personnel	15 522 600	15 921 702	102.6
Programme de participation	3 100 000	2 336 580	75.4
Total	30 318 831	30 318 831	100.0
Projets et activités transdisciplinaires			
Coûts directs	13 979 374	11 775 359	84.2
Dépenses de personnel	15 219 700	17 423 715	114.5
Total	29 199 074	29 199 074	100.0
Total, Titre II.A			
Coûts directs	111 258 608	99 117 946	89.1
Coûts indirects	16 989 544	18 190 632	107.1
Dépenses de personnel	160 547 700	165 050 541	102.8
Programme de participation	20 000 000	26 436 733	132.2
Total	308 795 852	308 795 852	100.0
TITRE II.B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION			
Chapitre 1 - Centre d'échange d'information			
Autres coûts	627 614	1 249 672	199.1
Dépenses de personnel	4 303 800	3 681 742	85.5
Programme de participation	-	-	-
Total	4 931 414	4 931 414	100.0
Chapitre 2 - Programmes et services statistiques			
Autres coûts	1 444 674	1 032 397	71.5
Dépenses de personnel	4 795 200	5 311 477	110.8
Programme de participation	150 000	46 000	30.7
Total	6 389 874	6 389 874	100.0
Chapitre 3 - Office des Editions de l'UNESCO			
Autres coûts	536 856	782 490	145.8
Dépenses de personnel	4 291 200	4 045 566	94.3
Total	4 828 056	4 828 056	100.0
Chapitre 4 - Office du Courrier de l'UNESCO			
Autres coûts	1 324 405	1 695 006	128.0
Dépenses de personnel	2 870 000	2 499 399	87.1
Total	4 194 405	4 194 405	100.0
Chapitre 5 - Office de l'information du public			
Autres coûts	3 521 226	3 160 909	89.8
Dépenses de personnel	7 357 200	7 717 517	104.9
Total	10 878 426	10 878 426	100.0

Article budgétaire	Budget (en dollars des États-Unis)	Dépenses/ engagements	Dépenses/ engagements en % du budget
Total, Titre II.B			
Autres coûts	7 454 775	920 474	106.2
Dépenses de personnel	23 617 400	23 255 701	98.5
Programme de participation	150 000	46 000	30.7
Total	31 222 175	31 222 175	100.0
TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME			
Autres coûts	9 218 888	9 517 633	103.2
Dépenses de personnel	53 294 400	52 418 336	98.4
Programme de participation	1 850 000	2 427 319	131.2
Total	64 363 288	64 363 288	100.0
TITRE IV - SERVICES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION			
Autres coûts	11 512 631	13 016 910	113.1
Dépenses de personnel	33 655 840	32 151 561	95.5
Total	45 168 471	45 168 471	100.0
TITRE V - ENTRETIEN ET SECURITE			
Autres coûts	17 245 079	18 603 246	107.9
Dépenses de personnel	15 796 900	14 438 733	91.4
Total	33 041 979	33 041 979	100.0
TITRE VI - DEPENSES D'EQUIPEMENT			
Crédit pour dépense obligatoire	1 582 340	1 582 340	100.0
	290 000	290 000	100.0
Total, Titres I à VI			
Autres coûts/Coûts directs			
Coûts indirects	174 613 009	166 463 383	95.3
Dépenses de personnel	16 989 544	18 190 632	107.1
Programme de participation	308 674 640	308 713 126	100.0
	22 000 000	28 910 052	131.4
TOTAL GENERAL	522 277 193	522 277 193	100.0